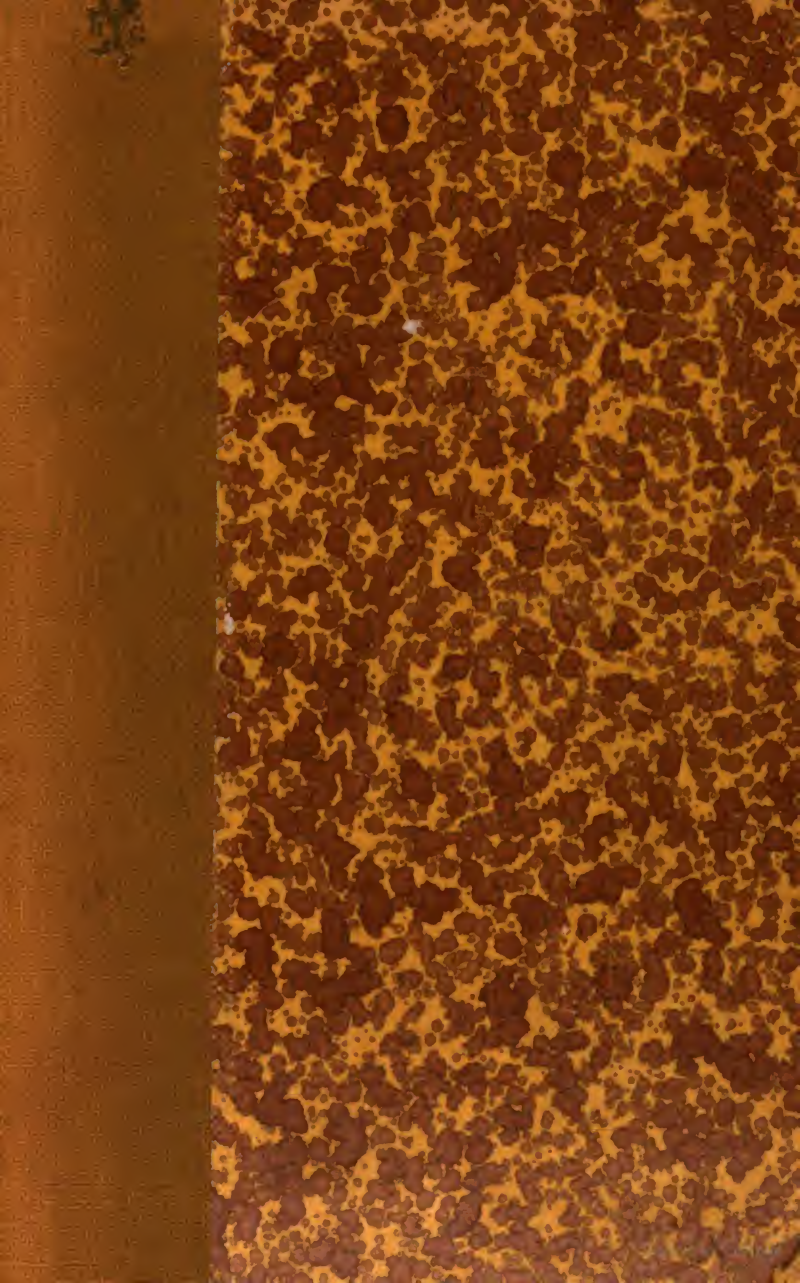
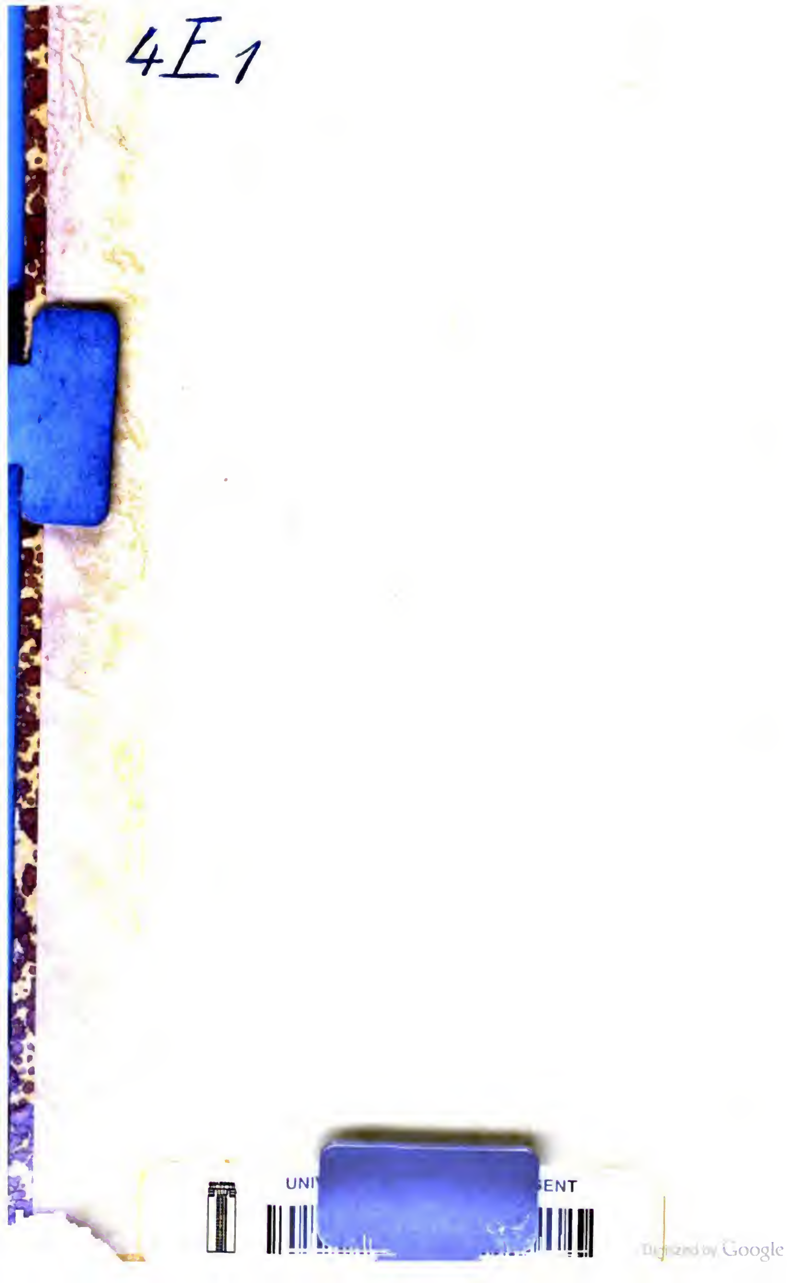



4E1
UNI
ENT
Digitized by Google

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

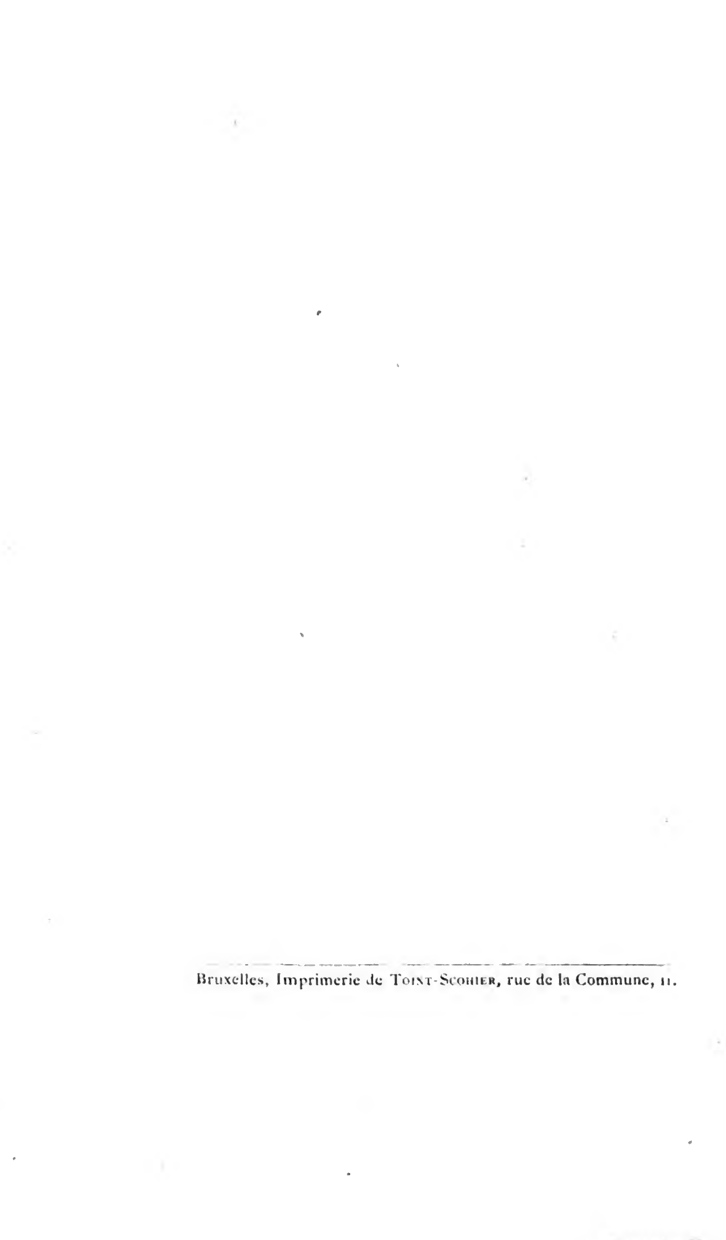
BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

DEUXIÈME ANNÉE



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE
11, *Rue des Paroissiens*
MDCCC.LXVI





Bruxelles, Imprimerie de Toint-Scohier, rue de la Commune, 11.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS.

1 MM. chevr Camille DE BORMAN, a Schalkhoven.
2 » chevr Léon DE BURBURE, à Anvers.
3 » Charles A. CAMPAN, à Bruxelles.
4 » Ulysse CAPITAINE, à Liége.
5 » Jules CAPRON, à Ypres.
6 » prince Alfred-Emmanuël DE CROY, au Rœulx.
7 » Prosper CUYPERS VAN VELTHOVEN, à Bruxelles.
8 » Julien DE BONNE, à Bruxelles.
9 » Jules DELECOURT, à Bruxelles.
10 » . . . .
11 » Félix DELHASSE, à Bruxelles.
12 » Henri DELMOTTE, à Tournai.
13 » Jean DE MEYER, à Gand.
14 » Du Bus ainé, à Tournai.
15 » Charles DUVIVIER, à Bruxelles.
16 » Geisweit VAN DER NETTEN, à Zwolle.
17 » Charles GRANDGAGNAGE, à Liége.
18 » Gustave HAGEMANS, à Bruxelles.
19 » Henri HELBIG, à Liége.
20 » comte Charles DE KERCHOVE, à Gand.

21 MM. C. F. KOFOED, à Bruxelles.
22 » S. E. V. LEGRAND DE REULANDT, à Anvers.
23 » comte DE LIMBURG-STIRUM, à Gand.
24 » Charles MAUS, à Bruxelles.
25 » comte DE NEDONCHEL, à Tournai.
26 » Fr. J. OLIVIER, à Bruxelles.
27 » Jules PETY DE THOZÉE, au château de Grûne.
28 » comte Maurice DE ROBIANO, à Bruxelles.
29 » Charles RUELENS, à Bruxelles.
30 » Dr Auguste SCHELER, à Bruxelles.
31 » chevr DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, à St Nicolas.
32 » Dr SNELLAERT, à Gand.
33 » Xavier DE THEUX, à Bruxelles.
34 » Ferdinand VAN DER HAEGHEN, à Gand.
35 » Dr A. VAN DER LINDE, au château de Winkelsteeg.
36 » Alphonse VAN DEN PEEREBOOM, à Bruxelles.
37 » Sylvain VAN DE WEYER, à Londres.
38 » chevr Gustave VAN HAVRE, à Anvers.
39 » F. VERGAUWEN, à Gand.
40 » L. VEYDT, à Bruxelles.
41 » comte DE VILLERMONT, à Bruxelles.
42 » baron DE VINCK DES DEUX-ORP, à Bruxelles.
43 » Alphonse WILLEMS, à Bruxelles.
44 » baron WITTERT, à Liége.
45 » Émile PETIT, à Nivelles.
46 » CAMPBELL, à La Haye.
47 à 50 . . . .

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. L. ALVIN, à Bruxelles.
» Ch. DE BROU, archéologue, à Bruxelles.
» N. LOUMYER, à Bruxelles.
» P. GÉNARD, à Anvers.
» Stan. BORMANS, à Liége.
» Edw. VAN EVEN, à Louvain.
» Ad. SIRET, à Saint-Nicolas.
» Paul LACROIX (bibliophile Jacob), à Paris.
» Aug. BERNARD, à Paris.
» Gust. BRUNET, à Bordeaux.
» Gust. MASSON, à Londres.
» Dr Ant. RULANDT, à Würzbourg.
» F.-L. HOFFMANN, à Hambourg.
» J. PETZHOLD, à Dresde.

BUREAU.

MM. X. DE THEUX, président.
» F. VAN DER HAEGHEN, vice-président.
» G. HAGEMANS, trésorier.
» J. DELECOURT, secrétaire.

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. de Theux, Van der Haeghen, Hagemans, Delecourt, Duvivier, Ruelens. Scheler.





NOTICE ET EXTRAITS

DE

DEUX MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN (1)

II

Le deuxième manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin, dont le contenu m'a semblé mériter une analyse plus que sommaire, était anciennement coté G. I. 19, et il figure sous cette cote dans le catalogue de Pasini (n° CXXXIV, p. 493) ; aujourd'hui il porte la désignation L. V. 32. C'est un volume format in-4°, dont la reliure en peau de truie n'est pas fort ancienne ; l'étiquette rouge sur le dos du volume porte l'inscription *Roman*. Le codex se compose de 235 fol. (dont deux de garde), formant diverses suites incohérentes, savoir ; fol. 1-179, puis 180-203, suite arrêtée au milieu d'une phrase ; 204-232 (le texte est interrompu au deuxième vers d'un poëme) ; enfin 233-234, dont le texte

(1) *Suite et fin.* Voy. tom. 1, pp. 246 à 279 et 343 à 374.

est coupé au milieu d'un morceau. — Sauf des variations de grosseur, de netteté et de régularité, qui font supposer des mains différentes. l'écriture est partout en lettres de forme, et paraît, partiellement du moins, remonter à la fin du XIII[e] siècle. Les pages ont deux colonnes à 42 lignes. Les initiales de chaque vers sont en minuscules, mais isolées; celles des pièces et de leurs divisions forment des lettrines gothiques, peintes alternativement en rouge à fioritures bleues et en bleu à fioritures rouges. Parfois ces lettrines coexistent avec la lettre initiale ordinaire. La première pièce est précédée d'une grande miniature (presque effacée par le frottement), qui occupe le premier tiers de la première page écrite, laquelle est entourée aussi d'un encadrement colorié à figures. Les autres pièces portent en tête des miniatures de plus petite dimension, riches et vives de couleur, en grande partie sur fond or, et parfois d'une fort belle exécution.

Sur le feuillet de garde du commencement, recto, on lit, en lettres cursives un peu effacées, 30 lignes d'un chant dévot latin, débutant par « Vidit suum dilectum natum. » — Celui de la fin, verso, présente en lettres cursives une liste des rois de France, commençant par : « Clovis li premiers rois de Franche regna XXX ans. » Le dernier numéro de la liste porte : « Phelippes regnera cant k'à Deu plaira, l'an milh CC. quatre vins et XII. »

Dépouillement du volume.

I. Fol. 2. *Chi comence li tornoiemens d'Andecrist.*

Voy. sur ce poëme, composé par Huon de Mery, vers 1240, et publié par M. Tarbé à Reims en 1851, l'*Histoire litt. de France*, XVIII, pp. 800-806.

Nous donnons ci-après, comme échantillons de la leçon de Turin, les trois premiers et les 23 derniers vers :

Incipit : N'est pas oiseus, ains fait bonne œvre
Li trouveres, ki sa boche œvre
Par bonne œvre conter et dire...

Fin : I maint dan Huon de Meri (fol. 23 r° col. 1) (1)
Ki à grant paine a fait ce livre,
Car n'osoit pas prendre à delivre
Le bial franchois à son talent;
Car chil qui trovèrent avant,
En ont coilli toute l'eslite ;
Por [c'est] ceste œuvre mains eslite
Et fu plus fors à eschiver (l. *achever*).
Mout mis grant forche à eschiver
Les dis de (2) Raoul et Crestyan,
K'onques bouche de crestian
Ne dist si bien con il dissoient,
Mais quanqu'il dissent, ilh prenoient
Le bial franchois trestot à plain,
Si come il leur venoit à main,
Si qu'après eulz n'ont riens guerpi.
Se j'ai trové acun espi
Après les mains as messoniers (3),
Je l'ai glené mult volentiers ;
Mais bien trovai le champ delivre.
Par son droit non apel ce livre.
Ki trop bien s'acorde à l'escrit,
Le tornoie[me]nt d'antecrist.

II. Fol. 23. *Chi comenchent les .XV. joies nostre dame.*

Début : Duce dame glorieuse,
Dame de Deu coreus espose,

---

(1) Tarbé : Ice vit Hugon de Meri.
(2) Ce *de* est de trop et gâte la mesure ; il n'est pas dans le texte de Tarbé.
(3) Tarbé : *as mestriers*.

Marie, mère très mielée,
Amie corelment amée...

Fin : Ke ilh en cest siecle me fache
Lui desirer si très forment,
Si saigement, si dolcement,
Ke sans fin le puisons veoir
Tenir enbrachiez (*sic*) et veoir (?).

429 vers. On trouve le commencement de cette pièce (les quatre premières joies), dans le ms. 1553 (olim 7595) de la Bibl. Imp. fonds français (écrit vers 1285).

III. Fol. 25 v°. *C'est li dis do cors et de l'ame.*

Début : Cors, en toi n'a point de savoir,
Car tu goulouses trop avoir...

20 stances de 12 vers. Il manque 3 vers à la 19e stance.

Fin : Qu'andoi aions .i. jugement,
Si en face sa volenté.

Cette pièce est rapidement analysée dans l'*Hist. litt. de France*, t. XXIII, pp. 283-284, d'après deux Mss. de Paris, qui, à juger d'après cette analyse, n'ont que 18 stances. Elle se trouve aussi, avec 20 stances, dans le manuscrit de Bruxelles, nos 9411-26, fol. 16 v°.

IV. Fol. 27. *Chi comence la voie de paradis.*

C'est la pièce de Rutebeuf (Œuvres, II, 24-55), imprimée par M. Jubinal, d'après trois Mss. de la Bibl. Imp. La leçon de Turin offre peu de variantes notables; nous y avons remarqué, en trois endroits, un vers sauté par l'inattention du scribe. Ce poëme se trouve également dans le Ms. de Bruxelles que nous venons de citer, fol. 25 v°.

V. Fol. 32 v°. *Chi comence li dis do vergier de paradis*; 13 douzains (1).

Publié sans nom d'auteur, par M. Jubinal, dans les *Nouveaux fabliaux et contes*, II, pp. 291 à 296, d'après le Ms. 2718 (7218 ?) de la Bibl. Imp. — Se trouve aussi, avec quelques variantes intéressantes, dans le Ms. de Bruxelles, d'abord fol. 1 v°, puis une seconde fois, comme formant les strophes 55-67 du Miserere du Reclus de Moliens, fol. 36 v°.

VI. Fol. 33 v°. *Chi comence li songes d'infer.*

Poëme de 680 vers, par Raoul de Houdenc (*Raoulz de Hosdaing)*, sur lequel voy. *Dinaux*, *Trouvères* IV, pp. 598 et ss. Il a été publié par M. Jubinal, dans les Mystères inédits du XVe siècle (Paris 1837), t. II, p. 402, et par extraits dans l'édition Tarbé du Tournoiement de l'Antechrist.

VII. Fol. 37 v°. *Li songes de paradis.*

Poëme faisant suite au précédent, et composé par le même trouvère ; 1368 vers.

Début : Or escutez un autre songe
Ki creist no matere et alonge

Fin : Et ke en m'aûwe soiés
Enviers Dieu qui en (l. *enz el*) chiel maint
Ke ilh à bone fin m'amaint.

Voy. Dinaux, l. l. pp. 600 et ss. Publié, sans nom d'auteur par M. Jubinal, parmi les Notes et éclaircissements du t. II des œuvres de Rutebeuf, pp. 227-260, d'après le n° 7218, de la Bibl. Imp. — Renfermé aussi dans le Ms. de Bruxelles (fol. 8 v°-16).

(1) Notre leçon présente un vers de sauté.

Ce dernier présente la particularité que le nom de Raoul, mentionné dans le poëme et que l'on aime à invoquer en faveur de la paternité de Raoul de Houdenc, y est remplacé par celui de *Michiel*. Le version de Turin, comme celle de Paris, a *Raoul* (fol. 43 v° col. 1).

VIII. Fol. 46. *C'est la roie* (roue) *de fortune*; 6 strophes à deux rimes de longueur inégale. Pièce anonyme sur la vanité des grandeurs humaines, publiée par M. Jubinal dans ses *Jongleurs et trouvères* (Paris, 1835), pp. 177-187. — Se trouve aussi, sans titre, dans le Ms. de Bruxelles, fol. 1.

IX. Fol. 46 v°. *Uns dis de Jehan Boidel le messiel* (le lépreux).

Pitiés, où ma terre (l. *u ma matere*) puise,
M'ensengne ke je m'enduise (l. *me deduise*)
Ke je sor [ma] matere die;
N'est drois ke mon sens amenuise.

488 vers, formant 41 douzains (il manque 4 vers).

Fin : De quanqu'il pot fist Deu serviche,
Si ke sa char fu tote mise
En grant soffrance d'abondance.

C'est le fameux *congé de Jean Bodel* d'Arras (voy. Dinaux, Trouvères, III, pp. 260 et suiv.), publié par Barbazan, d'après divers manuscrits de Paris, t. I (éd. Méon), pp. 135-152. Il figure aussi dans le Ms. de Bruxelles (fol. 90-93), dont les variantes, l'ordonnance et le nombre des strophes coïncident avec la version du Ms. de Turin. Le texte de Barbazan a 43 strophes au lieu de 41 ; deux d'entre elles (n°s 22 et 32) manquent aux versions de Bruxelles et de Turin, et deux autres sont empruntées au Ms. de Bruxelles, qui, à l'époque de la publication de Barbazan, se trouvait à Paris.

X. Fol. 49 v°. *Li dis del cors et de l'ame et li contraliemens d'andeuz.*

Début : Une nuit par delit
Me gisoie en mon lit,
Et vi en mon dormant
Une avision grant.

Fin : Elle crioit forment
Et angouseusement ;
Tel paour oi do cri
Ke je m'en esperi.

Poëme inédit, de 1058 vers hexasyllabiques, formant 265 quatrains (deux vers sont sautés par le scribe); il présente une ***disputoison*** entre le corps et l'âme se reprochant mutuellement leur état misérable dans l'autre monde. On la retrouve, complète et avec quelques petites variantes, dans le Ms. de Bruxelles (fol. 83 v° à 90). M. Thomas Wright, dans son volume ***The latin poems commonly attributed to Walter Mapes*** (London, printed for the Camden Society, 1841), a publié de cette disputoison cinq autres versions, une latine, une anglo-normande, et trois anglaises. L'éditeur anglais mentionne encore plusieurs autres versions françaises, mais celles de Turin et de Bruxelles lui sont restées inconnues.

XI. Fol. 56. *C'est li dis des. VII. vices et des .VII. vertus.* Cette poésie morale anonyme, composée de 41 sixains octosyllabiques (il y a deux vers d'omis dans le texte de Turin), est également dans le Ms. de Bruxelles (fol. 82). L'Hist. litt. de France en fait l'analyse, t. XXIII, p. 253. Incipit :

Mondus, caro, demonia
Diversa movent prelia.

XII. Fol. 57 v°. *Li dis des mesdisans et des genglors.* 34 strophes de 6 vers. Ms. de Bruxelles, fol. 31 v°.

1re strophe :

De parler ne me puis plus faindre,
Car fortune me fet complaindre
Et pouretés qui me guerroie.
Ne puis mès courtoisie ataindre,
Car mauvestiés le fait estaindre,
Ki tout enlache en sa coroie.

32e strophe :

Mestre Jehans vœt apointier
Ke mesdisans n'ose acointier
Sen dit, ains a duel s'on l'escoute ;
Quant lerres ot laron jugier,
Don le verés tout vermillier,
Quar mauvais hom tous jours se doute.

Dernière strophe :

Li mondes cascun jour empire
Et je me tieng mout bien de rire,
Car Dieus de son bien me mesconte,
Et pouretés me sache et tire,
Ki moult souventes fois m'aire,
S'en ai au cuer dolour et honte.

Le *Maître Jean*, auteur de cette complainte inédite, n'est pas encore désigné.

XIII. Fol. 58 v°. *Li dis de la Chantepleure.*

Poëme composé de 64 strophes (62 à 4 vers alexandrins, 2 à 5, et 1 de 6). — Ms. de Bruxelles, fol. 78 v°. Publié d'abord par M. Monnin d'après un Ms. de Lyon (Lyon 1834, 16 pp. in-8°), puis par M. Jubinal, à la suite du premier vol. des Œuvres de Rutebeuf (pp. 398-405) d'après le Ms. 7218 de la Bibl. Imp. (auj. n° 837), qui ne donne que 58 strophes. La leçon de Turin concorde généralement avec le texte de Jubinal ; quelques-unes des variantes que nous avons notées s'accordent avec celles de la version de Bruxelles ; d'autres lui sont propres, mais rarement

recommandables. Si, d'une part, elle reproduit les 2 couplets à 5 vers du texte de Jubinal, elle donne, d'autre part, aussi les six strophes (et les deux vers surajoutés à l'avant-dernière) qui se lisent dans la version de Bruxelles.

XIV. Fol. 62. *Chi comence li doctrinaus.*

Il s'agit du Doctrinal, attribué à Sauvage d'Arras, poëte du XIII[e] siècle (voy. Hist. litt. XXIII, 238), et publié dans Jubinal, Nouv. fabl. t. II, pp. 150-161, d'après le Ms. 7218 de la Bibl. Imp. La version de Turin a 550 vers de six syllabes (soit 275 alexandrins), groupés par strophes monorimes de diverses longueurs; celle de Jubinal a 280 vers alexandrins. Le Ms. de Bruxelles (fol. 93 v°) donne 64 vers qui ne sont pas dans Jubinal, celui-ci par contre en a 63 qui manquent à Bruxelles. — La bibliothèque de Bourgogne renferme encore deux autres versions du Doctrinal, dans les volumes cotés n[os] 10,575 et 10,459. La dernière est un arrangement et un remaniement faits par Jean de Stavelot, qui s'en explique lui-même dans les quatrains du début; il a ajouté, de son propre fonds, 25 couplets, que, dans un quatrain final, il date de l'année 1444.

XV. Fol. 65. *Del triacle et do venin.*

493 vers (62 strophes de 8 vers de six syllabes, ou de 4 alexandrins) (1). — Le Ms. de Bruxelles, fol. 15, concorde, à peu de chose près, avec celui de Turin, tandis que la version, publiée par Jubinal, Nouv. fabl., t. I, p. 360-374, d'après le Ms. 7218, a 8 strophes de plus. — Voy. sur ce poëme, l'*Histoire littéraire de France*, XXIII, 246.

---

(1) Il y a quelques vers de sautés.

XVI. Fol. 68. *Une proiere Nostre-Dame.*

C'est la même pièce que celle qui, dans le Ms. de Bruxelles, porte le titre : *Li priere Theophilus* et dont M. de Reiffenberg a donné, avec quelques fâcheuses erreurs de lecture, les 18 premières et les 6 dernières strophes, dans sa notice sur ce ms. (Bulletins de l'Académie royale, t. VI, pp. 108-129, reproduite dans l'Annuaire de la Bibl. Roy. année 1841, pp. 153-171). Les deux versions de cette prière inédite ne diffèrent guère l'une de l'autre, et comprennent toutes les deux 114 strophes de 4 alexandrins.

XVI-XXVIII. Fol. 73 v° à 96 v°. Sous ces 13 numéros nous avons autant de pièces de Baudouin de Condé, toutes se trouvant également dans le même Ms. de Bruxelles, dont il est toujours question dans cette analyse, et d'où j'ai tiré la plus grande partie de mon édition complète de ce trouvère.

Dans cette édition, les variantes du Ms. de Turin ont été soigneusement mises à profit. Les titres de ces treize pièces sont :

16. *Li dis do mantel* (mon éd. p. 80).

17. *Li dis do gardecors* (p. 17).

18. *Li lais do pelican* (p. 31).

19. *Li lais de l'olifant* (p. 63, sous l'intitulé : « li contes dou dragon »).

20. *Li dis do pel* (p. 1).

21. *Li dis do bacheler* (p. 45).

22. *Coment li preudons doit tenir son hostel* (p. 95, « li contes dou preudome »).

23. *Uns dis d'amours par equivoques* (p. 133, « li contes de la rose », vv. 1-330).

24. *Uns autres dis d'amours fines* (p. 151).

25. *Li dis del escagier, b. de condé* (p. 151, « li contes d'envie »).

26. *C'est uns dis d'amours fines* (p. 119).

27. *C'est li dis de la rose par ekivokes* (p. 144, vv. 331 à 399 du conte de la rose).

28. *De chiaus qui se font gentiz et nient ne le sont* (p. 175, « li contes de gentilleche »).

XXIX. Fol. 96 v°. *Li regrés nostre dame sainte Marie*. La Vierge pleurant sous la croix. Poëme de 39 douzains.

1er *douzain :*

Diex, de haute estoire l'uevre,
Si con ele se doit esmuevre,
En droit roman de vrai latin,
Li Rois de Cambrai le descuevre
Por le siecle qui toz descuevre
De mal al soir et al matin (1);
Comenchier vueilh et traire à fin
Selonc le vrai livre devin,
Por coi son sens auques recuevre (2);
Crestientés (3) torne à declin;
Cant le sepulcre ont Sarrasin,
Paradis clout et infers œvre.

Dernier douzain :

La dame moult se conforta
Et sa dolors apetisa
Cant ele oï son fil parler;
La mors [de] lui moins li greva,
Cant ele sout ke racheta
D'infer chiaus k'Adams fist dampner.
Or li prions sans demorer
K'ele vuelhe al sangnor rover,
K'ele nori et alaita,
K'ilh nos laist chi si eslaver
K'à sa destre puisons aler
Kant à son jugement venra.

---

(1) Ms. *et a mal.*
(2) Ms. *recoivre.*
(3) Ms. *Crestienetes.*

Le 4e vers du poëme nous apprend que nous avons ici l'œuvre dévote de Le Roy de Cambrai, sur lequel on trouvera quelques maigres détails dans Dinaux, Trouvères, I, p. 188. — Une analyse que nous avons par devers nous du ms. n° 1553 (fonds franç.) de la Bibl. Imp. de Paris indique sous fol. 417 r° un morceau rubriqué ***dou regret de la croix***, dont les cinq premiers vers coïncident avec ceux de la strophe 7 de notre poëme (***Mout fu la mors pesme et oscure***), tandis que les cinq vers qui y sont cités comme les derniers, ne se trouvent pas dans le texte de Turin. Ledit Ms. de Paris donne-t-il la même composition sous une forme raccourcie et modifiée, ou bien une pièce différente avec quelques parcelles empruntées à l'œuvre de Le Roy? C'est là une question que je n'ai pas encore eu l'occasion d'éclaircir. Une version, conforme à celle de Turin, doit se trouver dans le Ms. de la Bibl. Imp. n° 7218, fol. 93.

XXX. Fol. 99 v°. *Des trois chevaliers et del chainse*; 386 vers.

Ce fabliau de Jakes de Basiu, qui s'y nomme lui-même comme l'auteur au v. 374, a été analysé par Legrand d'Aussy (éd. Renouard, t. I, p. 235) et publié en 1823 par Méon, dans le tome I, p. 91, de ses *Nouveaux fabliaux*.

Voy. sur Jacques de Baisieux (1), Dinaux, Trouvères, IV, p. 383, et sur la pièce qui nous occupe, l'Hist. litt. de France, XXIII, 171.

XXXI. Fol. 101 v°. *Li dis de l'espée*, 228 vers (2).

Poëme allégorique sur l'épée, en tant que l'instrument confié à la chevalerie pour garder le trésor de la foi.

---

(1) Legrand d'Aussy l'appelle une fois Basin, une autre fois Basir.

(2) Le manuscrit présente deux lacunes d'une rime; je soupçonne encore d'autres coupures involontaires du copiste.

Début : Chil qui a grant tresor en garde
Se doit pener si qu'il le garde
K'ilh n'i ait damage ne honte
Et k'ilh en puist rendre son conte
A celi qui li fait garder.

V. 210. Bien l'oze par verité dire
En son dit *Jakes de Baisiu*...

Fin : Di vos ai la senefiance
De l'espée lonc mon savoir :
Diex le doinst toz princes avoir.

Nous avons là une intéressante poésie morale du même auteur qui a composé le fabliau « des trois chevaliers et de la chemise » et celui « de la vescie à prestre. » Elle est restée inconnue à Dinaux ainsi qu'aux auteurs de l'*Hist. litt. de France*.

XXXII. Fol. 103. *C'est des fiez* (fiefs) *d'amurs*.

Autre composition du trouvère belge Jacques de Baisieux, restée sans mention jusqu'ici ; elle comprend 664 vers et roule sur les droits et les obligations de l'amour.

Début : Jakes de Baisiu mainte terre
Cerchié a por matere querre
De quoi peuist faire biaz dis,
Car plus est ses cuers esbaudis..

VV. 150 *et ss.* Fiés est, de veilhe anceserie,
De servitute une maniere ;
Ceste riegle est partot planiere,
Car tot fiez si donnent serviche
Selonc çou qu'il sont bon et riche,
Li un plus et li autre mains.

Fin : Plus ne sai del fiez d'amurs dire ;
Se en aucun lieu al descrire
Trop oscurement vos en toce,
Amors est plus en cuer qu'en boce ;

Par sa très grande dignité,
Si vos di bien par vrité,
C'on n'en puet pas rendre sentence
Ausiment que li cuers le pense.

XXXIII. Fol. 107. *C'est uns dis sor les . V. letres de Maria* ; 243 vers (mais il y en a au moins trois qui manquent).

Début : Plusor sor l'Ave Maria
Ont fait biaz dis, car il i a
Matere por tos (1) biens retraire,
Mais je ne sent en mon afaire
Tant de sens et de hardement...

Fin : Por ce vuet Jakes de Baisiu
A vos que sa terre arroseis,
Car ses trés n'est mie roseis
Ne biaus ne nés ne douc flairans,
Ains en pechiés repentans (2)
Ki le fait flamer et puir.
Dame, si m'estuet à finer (3)
A vos ke vos me volhiés traire,
Très duce virge debunaire.

Troisième pièce de Jacques de Baisieux dont notre manuscrit nous révèle l'existence. M. de La Curne de Sainte Palaye (Mémoires sur l'anc. chevalerie, t. III, p. 138), dit que ce trouvère se trouve compris dans un ou deux recueils de chansons manuscrites qu'il avait rassemblées dans ses portefeuilles. Jusqu'ici ces chansons ne paraissent pas plus avoir paru à la lumière, que les trois morceaux énumérés ci-dessus.

(1) Ms. *tot.*
(2) Vers incomplet et évidemment corrompu.
(3) Rime fausse.

XXXIV. Fol. 108 v°. *C'est li dis de la vescie à prestre* ; 321 vers.

Ce dit de Jacques de Baisieux, qui, réduit en prose, se trouve dans le recueil de Le Grand d'Aussy, a été publié dans le Nouveau recueil de fabliaux de Méon, t. I, p. 80-90. L'*Hist. litt. de France*, t. XXIII, p.157, et Dinaux, *Trouvères*, IV, p.381, donnent l'analyse sommaire de ce conte peu dévot et fort piquant, que

> Jakes de Baisiu sans dotance
> A de tiés (1) en romant rimée.

XXXV. Fol. 110 v°. *De tricherie et couvoitise.*

Poëme anonyme de 53 alexandrins, rimant tous par *ine*.

Début :
> Bien fait qui bien comence, et miex qui bien define,
> On dit que biauz chanters anuie et aatine (2) ;
> Por ce vuel que mes dis n'ait pas longe termine,
> Anchois vo vuelh mostrer par raison droite et fine,
> Ke couvoitise est mere et de toz maz rachine..

Fin :
> Et otroie ton regne, dont jà sont en saisine
> Tot saint et toutes saintes ; s'est desor toz roïne
> Ta glorieuse mère, ki toz les enlumine.

XXXVI. Fol. 111. *Uns autres dis de Nostre Dame.*

Début :
> Roïne de pitié, Marie,
> En cui deitez pure et clere
> En mortalité se marie...

Fin :
> Ke al darrain jour del juwise
> O les .ix. ordenes marision
> Nos maint Diex en la haute glise,
> Dame, par ta devotion.

---

(1) Thiois. Dinaux a imprimé *nex* !
(2) Ms. *a aucune*.

210 vers ; divisés par strophes de longueurs différentes (10 de 16, 2 de 14, et 1 de 22 vers).

XXXVII. Fol. 112 v°. *C'est li lais des .VII. eles.* Incipit :

Tant me sui de dire teûz
Ke bien me sui aperceûz
Qui trop se taist et de trop taire
Ne poroit nus grant chatel faire.
Por ce me plaist en mon roman
Ke des chevaliers vos coman
Noviauz moz, ù ilh poront prendre
Exemple et cortoisie aprendre..

C'est le *dit des ailes* de Raoul de Houdeng. Il se termine ainsi dans mon manuscrit :

Raolz à toz les cortois prie
Ke de ces pennes lor souviengne
Et quascuns aucune en retiengne.
Car je sai bien, sans nul redot,
Teis est riches, ki n'a pas tot,
Et por ce faic à toz savoir :
Ki totes ne les puet avoir,
S'aucune en puet avoir, ains (l. *aint* ou *ait*) la ;
Car bone tece, cant on l'a,
Puet rendre si bel guerredon,
K'une tece rent un preudon
Et tot bien li vinent devant.
De ce conte conter avant
N'ai soing que plus m'en entremete.
Lairai je que non ne li mete.
A ces (l. *cest*) romans? Par foit, je non :
Li romans des eles a non.

Voy. sur cette composition du poëte picard, l'analyse qu'en a faite Dinaux, Trouvères, IV, p. 604-607. Cet auteur cite, comme

la renfermant, deux Mss. de Paris, Bibl. Imp. n° 7218 et fonds Saint-Germain n° 1830. Je ne sais lequel des deux lui a servi, mais l'extrait final qu'il en donne permet de juger que son texte (abstraction faite des fautes de lecture, qui sont un peu trop abondantes dans les citations de son livre), est inférieur au nôtre. Dinaux, en publiant son quatrième volume en 1863, prétendait que le *roman des ailes* était inédit ; cependant il figure en entier, mais d'après une version incomplète et corrompue, aux pp. 149-164 de l'édition du Tournoiement de l'Antecrist, publié par Tarbé en 1851, d'après la leçon conservée dans le Ms. 1239 du fonds Saint-Germain. Dans ce dernier livre, il est intitulé : « Des Eles de courtoisie par quoi chevaliers (l. *chevalier*) doivent estre cortois. » La suscription de notre version est fautive en ce sens que l'auteur traite de deux ailes seulement (largesse et courtoisie), mais composées chacune de *sept pennes*.

Nous ne saurions traiter d'une œuvre de Raoul de Houdenc, sans mentionner un travail remarquable sur ce poëte, présenté par un des plus éminents philologues contemporains à l'Académie impériale de Vienne en novembre 1865, sous ce titre : *Ueber Raoul de Houdenc und insbesondere seinen Roman Meraugis de Portlesguez* von Ferdinand Wolf (1). Wien, 1865, 46 pp. gr. in-4°. L'auteur, traitant du lieu de naissance de Raoul, se prononce en faveur de Hodenc en Bray près de Beauvais et contrairement à ceux qui, comme Reiffenberg, Van Hasselt et Dinaux, font naître le poëte à Houdenc en Hainaut (entre Mons et Binche). Il tire son principal argument de la phrase « Dame, je sui de Picardie » de la Voie de Paradis; mais il n'examine pas à fond si cet argument est tout à fait concluant (2).

(1) La science a perdu ce vaillant travailleur le 18 février dernier.

(2) Je ne voudrais, pas plus que M. Wolf, pour revendiquer Raoul de

XXXVIII. Fol. 116 v°. *Uns dis d'amours fine.*

Début : La flurs de biaté fait savoir
Que ce que j'ain ne puis avoir
Ne ce que j'ai ne m'atalente,
Ne jà par (*por ?*) ce ne sera lente
Ma volenteis d'à li penser..

Fin : Mais de tant li ren je mierchi
Que jusqu'à chi m'a respitiet.
Chi fine li lais de pitiet.
Por celi ki jà n'iert nomée
Par moi, s'est de grant renomée,
Altrement k' amurs le comande,
Privéement ensi comande.

Cette longue composition de 1000 vers a pour objet les lamentations d'un amoureux malheureux.

Il lui manque les :

Deux forces ki amer font
Et estre amé de cuer parfont.

Savoir : *prouece* (mention du comte Jehan, qui tant fut preux outre mer, « si on fist on de conte roi ») et *savoir*. Ces deux

---

Houdeng à la Belgique, me prévaloir du passage du Tournoiement de l'Ante-Christ, où Huon de Mery, après avoir mentionné Chrétien de Troies et Raoul de Houdenc, dit qu'il a cherché à « trouver aucun espi
Après la main aux *Hennuyers*.

Cette leçon est fautive, comme l'indique même le sens, et ne se trouve que dans un seul manuscrit cité par Pasquier, tandis que les autres ont à la place de *Hennuyers*, les uns *menestriers*, d'autres *mestriers*, d'autres encore *metiviers* ou *hasniers* ou *boins ouvriers* ou enfin *messonniers* (Turin) ou *moissonniers* (Vienne). Mais le terme *Picardie*, dans la bouche d'un trouvère du XIIe siècle, exclut-il réellement le comté de Hainaut? Cela est-il démontré?

forces sont allégorisées selon le goût de l'époque. Éloges de la courtoisie et de la largesse (on rappelle celle d'Alexandre). Explication du *pont d'amour*, qui n'est passé que par ceux qui portent les deux enseignes rouge et blanche ; du verger et de la fleur d'amour, de la fontaine merveilleuse (fontaine de jouvent), et d'autres choses semblables. On n'arrive à l'amour que par de longues épreuves. Oh! que n'ai-je encore, s'écrie le soupirant, les deux forces nécessaires pous arriver au but :

Preus, hardis, sans nule pirece,
Sage, cortois, plains de largece.

Essayons toujours ; la pitié fera le reste.

Mais je sai bien tot de seür
K'à bel service estuet eür ;
Ce voit on souvent avenir :
Car tez sert bien ne puet venir
A ce que ses cuers tent et tire ;
Las! Ce pui je [bien] de moi dire.

XXXIX. Fol. 122 v°. *Chi comence li dis de la prison d'amurs.*

Nous avons donné ce long poëme sur la prison d'amour dans notre édition de Baudouin de Condé, d'après la version d'un Ms. de Vienne, dans lequel il est attribué à ce trouvère, et en utilisant les variantes du texte de Turin. Ce dernier n'a que 2898 vers ; celui de Vienne, bien qu'il soit incomplet à la fin, en renferme 3136.

XL. Fol. 139 v°. *Des .iiij. filles le roi, coment misericorde et verité orent descorde et coment les autres dous serours, justice et pais, s'entremistrent.* 843 vers.

Début : Par un sien saintime poëte,
Le roi David, son bon prophete.

Nos manda Diex, covertement,
Ce c'or veons apertement...
Dont il a un vier el satier,
A garant de maistre Watier.
Ki nos dist que Misericorde...

Fin : Et justice et pais par acorde
Se sont en tel forme baisie (l. *baisies*)
Qu'en lor baisier sont apaisie (l. *apaisies*)
Toutes .iiij. de lor tenchon
Et li siers mis à raenchon.

Ce thème — fondé sur ce passage du 84e psaume : Misericordia et Veritas obviaverunt sibi, Justitia et Pax osculatae sunt — a souvent été traité par les trouvères (1). Notre poëme a fait l'objet d'une courte analyse dans un mémoire académique de Ferdinand Wolf : *Ueber einige altfranzoezische Doctrinen und Allegorien von der Minne nach Handschriften der K. K. Hofbibliothek* (Wien, 1864, in-4°, p. 27). Le savant académicien en cite les 66 premiers vers d'après la version du même codex viennois auquel nous avons emprunté la Prison d'amour de Baudouin de Condé. Comme il le dit lui-même, elle coïncide avec celle du n° 428 (suppl. franç.) de la Bibl. Imp. de Paris. Notre version de Turin, par contre, à juger de ce commencement, en diffère d'une manière considérable, et renferme en outre 15 vers en plus. Ainsi les vv. 5-7 de notre début sont ainsi rendus dans le texte de Vienne :

Dont David li prophetes dist,
Qui les viers dou sautier escrit (l. *escrist*),
Si nous dist que Misericorde..

---

(1) Voy. Franç. Michel, Liber Psalmorum. pp. XXI-XXIII, et à l'Appendice, pp. 364-368.

On se demande quel est ce maître Watier ou Gautier, invoqué comme garant de son assertion par l'auteur de notre version ?

Puis, quelques vers plus loin, la leçon de Vienne porte :

Mais pour la très gente contesse
De Pontieu, cui j'en fis proumese,
Le voel romanchier sans atendre.

La nôtre :

Mais pour la très gente contesse
Cui Richiers en fist la promesse,
Li plot cest œvre à enprendre.

Ces derniers vers correspondent avec ceux du Ms. de Paris, n° 6988 ²⁻²·· sauf les mots *Richard* p. Richiers et *ouvraigne* p. œvre. La mention de Richard fait supposer à M. Paulin Paris (Manuscrits français, T. III, p. 248), que notre poëme pourrait être l'œuvre de Richard de Fournival.

Les 8 derniers vers du passage cité par Wolf manquent au manuscrit de Turin. Les explicit des deux Mss. (Vienne et Turin) ne diffèrent guère entre eux.

XLI. Fol. 114 v°. *La bible Guioth de Provins.*

La version de notre Ms. offre peu de variantes de quelque intérêt sur celle de Barbazan (reproduite en 1861 par Wolfart et San Marte) (1), mais elle a 58 vers en moins, répartis sur divers passages.

---

(1) *Des Guiot von Provins bis jetzt bekannte Dichtungen*, altfranzoesisch und in deutscher metrischer Uebersetzung, herausgegeben von G. Fr. Wolfart und San-Marte. (A. Schulz). Halle, 1861, 8°.

XLII. Fol. 160. Poëme allégorique, sans titre, de 548 vers, traitant de l'armure du chrétien.

Début : Por mon corage conforter
M'estuet à tel chose penser
Ki m'eslece ma conscience ;
Une moult bele ramembrance
Est enirée dedens mon cuer.

Les diverses pièces de l'armure du chevalier chrétien sont moralisées et représentent autant de vertus ; ainsi les chausses désignent la chasteté, les éperons la patience, le haubert la foi, l'épée la droiture, le heaume l'humilité, l'écu la pitié, la lance la mesure, le cheval de bataille la charité. Je pense que ce sont les paroles de St-Paul. « Revêtez vous de l'armure complète de Dieu » etc. (Épître aux Éphésiens, VI, 11-20), qui ont fourni le motif de ce poëme.

Fin : La saintime devinitez
Nos a ceste armeüre ovrée
Ke je vos ai ci devisée.
Sachiez que chil sont en bon point
Ki desirier et talent on (*sic !*) (1)
De ces saintes armes porter
Et desirs del bien enorter,
Si en orist (2) tote bone œvre,
Dont Diex son cuer et ses œx œvre.

XLIII. Fol. 163 v°. Morceau sans titre de 611 vers, dont le fond tend à démontrer qu'il n'y a rien qui vaille dans le vilain.

Début : Tout autresi que biaus usages
Plaist par nature az cortois sages,

---

(1) Vers altéré. Lisez : *Ke desiriers et talens point* (pique, pousse).
(2) *Si en acroist ?*

Ausi doit ilh vilain desplaire,
Cant ilh voit bien ne honour faire...
. . . .

Vers 22 : Car je di à une parole :
Chil qui vilains est par nature.
Ne sarait esgarder droiture,
Nient plus c'on puet par nule entente
Bon fruit colhir de mauvaise ente ;
Por ensangnement ki puist estre,
Ne puet vilains cangier son estre,
Nient plus, se nature ne ment,
Ne puet par nul ensagnement
Vilains à cortoisie entendre
K'aines ne fait de harpe aprendre.

Fin : Mais vilains, coment amera?
Et s'ilh le dist qui l'en crera?
Mès ilh ne set que c'est amer,
Con douz ce est et con amer.
Molt en est la dolors amere,
Ce seit chascuns loiaus amere ;
Mult est ki bien aime en tristece.
En amours a paine et tristece (1),
Amours n'enlist (2) nule bialté ;
Por garder foi ne loialté
N'est mie amez ne chier tenus ;
Pour valur ne recœvre (3) nus.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner encore les deux vers suivants, qui font présumer que nous avons à faire à un rimeur des provinces de Nord :

Ce voit on et chi et alhors,
Et à Aras et à Brabans.

---

(1) Peut-être faut-il lire *en destrece*.
(2) *Enlire=ellire*, élire, distinguer.
(3) *Recovrer*, arriver à ses fins.

XLIV. Fol. 167. Poëme sans titre, de 499 vers.

Début :

Sangnor, je vos velh chastoyer
Ne devons aler ostoyer
En i. ost dont nus ne retorne ;
Saveis coment on les atorne
Chiaus ki sont en cel ost semons?...

Fin :

Gauthiers li Lons dist en la fin
Ke chil n'a mie le cuer fin
Ki sa feme laidenge et koze
Ne ki li demande autre koze
Ke ses autres voisines font :
Je n'en vuelh parler plus parfont.

Cette unique pièce du poëte tournaisien Gauthier le Long (voy. Dinaux, Trouvères, II, p. 185) n'était connue jusqu'ici que par la traduction libre qu'en a donnée Le Grand d'Aussy (t. III, p. 55) sous le titre : *la Veuve*. Le texte même était inédit. Cette circonstance, jointe à quelques particularités lexicographiques, m'ont déterminé à publier ce fabliau, d'après la version de notre Ms., corrigée en plusieurs endroits, dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, tom. II (nouv. série), pp. 477-501, en l'accompagnant de quelques notes explicatives. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* (XXIII, p. 172) ne connaissaient l'œuvre du poëte belge que par Le Grand d'Aussy, et ne citent aucun manuscrit qui la renferme.

XLV. Fol. 170 v°. Sans titre. *Le dit de la mort*, par Hélinand ; 49 strophes de douze vers. Voy. *Hist. litt. de Fr.*, XVIII, p. 100. Cette célèbre composition du moine Hélinand a été imprimée deux fois : d'abord en 1595, à Beauvais, par Ant. Loisel, puis plus complète, dans lerecueil d'Auguis, les Poëtes français, tome II, pp. 58-81. Elle se retrouve dans le manuscrit de Bruxelles 9411-26, fol. 20 v°.

XLVI. Fol. 174. Sans titre. *Bible au saignor de Berze.*

Cette grande composition se trouve dans les Fabliaux et contes de Barbazan (éd. Méon, II, pp. 394-420) d'après la leçon du n° 7218 de la Bibl. Imp. On y indique aussi, comme ayant servi, le n° 218 fonds de Belgique, c'est à dire le même codex, qui, rendu à la bibliothèque de Bourgogne, y figure maintenant sous la cote 9411-26; mais je n'ai pas remarqué que l'on ait réellement fait usage des importantes variantes que ce dernier (fol. 2) offrait à l'éditeur. La version de Turin ne diffère guère du texte de Barbazan; cependant j'y ai compté 845 vers au lieu de 838. Puis, il vaut la peine de noter que l'auteur s'y nomme *Hugues de Berri* au lieu de *Hugues de Bersil.*

Début : Chil qui plus voit, plus doit savoir,
Car por oïr et por veoir
Seit on ce k'on l'en saveroit (1),
Ki toz jors en .i. liu estroit (2)

Fin : Ce dist la lettre et li devin
Et ce devons nos croire tuit
Ke la lettre dist, sans recuit (3).

Explicit de la chastellanie de Berri.

---

(1) Leçon fautive; Barbazan et Bruxelles: *ce que l'en ne saurait.*

(2) Barb. *seroit;* Brux., comme Turin, *estroit* (voy. Burguy, Grammaire, tome I, p. 272).

(3) Ce substantif *recuit* est très intéressant; je ne l'ai pas encore rencontré ailleurs. Méon, dans son glossaire, le traduit par « sans détour, sans finesse »; Roquefort, à son tour, en citant notre passage, lui prête le sens de « détour, feinte, dissimulation ». Des raisons grammaticales ne me permettent pas d'y voir la forme substantive de l'adjectif *recuit*, fin, rusé, sur l'origine duquel je me suis prononcé dans les notes de mon éd. de Baudouin de Condé (p. 394); et je suis porté à l'expliquer comme le substantif verbal d'un verbe *recuidier* (recogitare), pris soit dans le sens classique « examiner », soit dans un sens moderne « croire dans un sens contraire », de sorte que *sans recuit* signifierait: sans examen ou sans opposition.

Cette fin termine le recto du fol. 179, dont le verso est resté en blanc. Le fol. 180 ouvre par les cinq vers suivants, qui finissent un morceau dont le commencement fait défaut :

Ains dist qu'il est tot ausi pris
Con chis qui en la bée maint.
Or prions Deu qu'il le ramaint
A droit port et à droit passage,
Si qu'en la fin s'en tienge à sage.

XLVII. Fol. 180. *Des seth sages de Rome.*

Début : A Rome out jadis .i. empereour qui ot a non Dioclecien ; il out eü femme. De cele dame li fu remeiz uns oirs malles; li empereres fu viés hons et li enfes ot .vii. ans. Un jour apela li empereres les .vii. sages de Rome, chascun par son nom. « Sangnor », dist-il, « al quel balherai je mon filh por aprendre et por enseignier ? »

Cette prose s'étend sur 32 pages ou 63 1/2 colonnes de 42 lignes et se termine par les mots : « Doner le benefize et perdre, ce partient à grant cuer. »

Je n'ai eu ni le temps ni l'occasion de confronter cette version de Turin avec celles qui se trouvent à Paris ; la savante introduction qui précède l'édition du poëme *Li Romans des sept sages*, par M. Ad. von Keller (Tubingen, 1836), ne me fournissait non plus les données suffisantes pour pouvoir la classer. Cependant, d'après l'incipit de la version du Ms. de Paris n° 6767, tel que je le trouve dans les *Manuscrits français* de M. Paulin Paris, je puis considérer la version de Turin comme plus ancienne et plus correcte que celle de ce manuscrit-là.

XLVIII. Fol. 195 v°. *Ichi comenche li escris des fais des Tatars de par frere dd. de effebi del orde des prechors.* Coment il vivent et coment vont en ost. coment ilh se herbegent. Coment

ilh asient chastiaus et fermetés et coment ilh rechoivent cheus qui à iaus se rendent.

Ce traité, fort curieux, au sujet duquel je manque complètement de renseignements bibliographiques, occupe 8 feuillets, soit 32 colonnes, et est accompagné de sept *figures pointes*, intercalées dans le texte. L'auteur se donne comme ayant été témoin des faits qu'il rapporte et dit avoir été employé comme ambassadeur des chrétiens auprès du roi Halason après la prise d'Aleppo.

Quelques extraits ne seront pas sans intérêt. Voici d'abord le commencement :

On doit savoir tot au comenchement que entre tote ceste malite gent que on apiele tatars ne n'a que .i. seul qui est cheveteus sor tout. A cui tot chil qui sunt el monde obeïssent. Si l'apelent roi de tot le monde, sangnor de totes les creatures qui vivent en terre. Et quant chil se muert si s'asemblent tuit li grant signor de linage et enlisent le plus sage et le plus valhant que ilh pulent trover entre eus. A cui ilh doivent trestuit obeïr come à ces (*sic*) ancestres. Il n'ont nule loi por coi ilh doivent aorer Deu, ne coment ilh se doivent maintenir en cest siecle, ausi come juys u sarrasins u crestyen, ne ydoles ne sevent ilh aorer fors tant con ilh ont apris, mès par sains naturel se maintignent et ont astablissemens et comandemens entre eus.

Ce sont li commandement qu'il ont. Li promier comandement qu'il ont s'est que cascuns sace faire armeures teles con ilh usent à savoir : airs, tricois, targes, saietes, cuiraces et tez cozes de coi ilh s'aident.

Les autres rubriques du traité sont :

Li secons comans. — Li tiers comans. — Li quars comans. — Li chinquimes comans. — Li sizimes comans. — Coment ilh vivent. — Lor bestial. — Coment ilh jugent. — Des messagers. — Des tentes (2 illustrations). — Coment la herbege est gardée — Coment ilh se remuent (une illustration). — Coment ilh entrent es articles. — Une autre maniere d'entrer. — Coment ilh atraient les gens. — Coment ilh entrerent en Egypte. — De la maniere de combatre. — Coment ilh assient chastiaus et fremetez (2 illustr.). — Coment le citeis de Halape fu prise. — Quant li chastiaus fu assegiés (1 illustr., représ. un arc). — Coment ilh rechoivent gens. — Coment ilh entrent ès provinces. — Coment gens se rendent à eus.

Fin. Atant finist chis escris, loés en soit nostre sire Jhesucrist on ne puet a voir tot le fait des crestyens et prie nostre sangnor le haut roi do chiel qu'il envoie pais entire entre crestiens. Amen. *Explicit.*

Comme dernier échantillon, nous donnons en entier le chapitre intitulé : *Coment ilh se remuent* (fol. 198).

Oï aveis coment ilh se herbegent et coment ilh se font garder de jor et de nuit en lor herbeges et sachiés que aussi demorent en pais de nuit come de jor come moine en lor encloistre. Jà n'i oreis home crier ne cheval henir, car li cheval sont tuit escollié fors cheuz ki demorent el haras. Or vos vuelh dire coment ilh remuent herbeges et en quel maniere tuit chil de l'ost sevent cant il doivent abatre lor tentes et trosseir, car quant la tente del sangnor est afichie et une grans baniere et illeques est uns timbres mervelhouz come je vous deviserai et mosterai en ceste figure. (Cette figure est parfaitement conforme à la description.)

Ilh est ausi come une grandesime sifle d'errain u de covre, si font estaindre desus un grant cui en guise d'un tabor de riviere, si est apoiés sor .iiij pels haus de terre jusqu'à la chainture d'un home ensi con je vos ai mostré en la figure devant, et cant li chevetains vuet remuer herbege, si comande après la meienuit ferir le tymbre et chil qui est astaublis (?) se tient .ij. maches de fust à .ij. mains, si come je vos ai mostré, si fiert tant con force et alene li rent et sachiés que c'est merveilheuse choze, car d'une liues la puet on oïr legierement. Maintenant grant et petit aparelhent lor chevauz et trossent lor harnois. Après une grant piece, si fiert on la seconde fois la timbre. Lor abatent lor tentes et trossent tot quanqu'il ont. Si s'assemblent les domas et cheus qui sont al treve dehors qui vont en l'avantgarde et après li autre par ordre jusques al sangnor qui vient darrains u enmi ensi com il est hebergié. Lors fierent le tierce fois le timbre et l'avant garde se muet et trestuit li autre après mult bien et mult ordinéement ne ja ne cri ne noise ne n'oriés fors des piés des cevaus, car nus n'ose braire ne crier al remuer de la herbege ne ne puet hons chevaucher devant autre s'ensi non come li domas sunt astaubli. Cant en tel maniere sont mené li herbege, si a une gens estaublis qui cercent par trestout l'os à recolhir les cozes que l'en oblie, li un sont à recolhir totes les bestes, li autre reubes et quelque manière de harnois et s'il truevent riens des avant dites cozes, se les gardent u portent avuec eus après la herbege et chil qui ont riens perdu demandent as troveors et amoinent tesmoing et garant; ensi recoevrent toutes les chozes oblies et perdues par garant.

XLIX. Fol. 203 v°. *De Mahumet et de sa houreuse vie*, en prose.

Début : Mahumés qui estoit princes d'Arabe et des Sarrasins et fu fais prophetes ce dist Hues de Flori du put signor Hysmael le filh Abraham...

Le texte est interrompu dès la 39e ligne, et la suite manque. Le volume reprend les pièces poétiques.

L. Fol. 204. Sans titre. *Le dit de Charité* du Reclus de Moliens ; 2679 vers, divisés par douzains (dont un certain nombre sont incomplets). Notre version offre d'importantes variantes sur celle du Ms. de Bruxelles prérappelé (fol. 57 v°), qui compte 2868 vers (soit 239 strophes, dont 2 incomplètes d'un vers).

1re strophe :

Dire m'estuet et bien doit plaire
Ce dont on prent bon exemplaire ;
Bien sai bons dis et bien plaisans
A cuer volentiu de bien faire,
Car bons cuers se seit bien refaire
Des exemples des bien faisans ;
C'est pulture (1) bien refaisans,
Mais cuers felons et forfaisans,
Qui constumier sont de forfaire,
Est toute bontés desplaisans,
Dolchor dulche est [et] rasaisans (2)
Quant chascuns fait à son parfaire.

Dernière strophe:

Alcuns qui ces vers ora lire
Ne les vora sovent redire (3)

---

(1) Brux. *peuture*, nourriture.

(2) Brux. *et asaians.*

(3) Brux. *Aucuns lira ou l'ora lire*
Ces vers ne les volra relire.

Et li envieus les lira
Por ço k'il en (1) vora eslire
Alcun mot dont ilh vet mesdire (2)
Li envieus en mesdira.
Mais jà preudom n'en sordira (3),
Ne jà rien n'en contredira,
Car il n'i a que contredire.
Alés, vers, Dex vous conduira
Et sages hom s'en desduira
Qui des bons dis seit le bien dire (4).

Voy. sur le dit de Charité l'*Histoire littéraire de France*, t. XIV, p. 33.

LI. Fol. 220. Sans titre. Poëme ascétique de 1177 vers, traitant de *vérité* et *fausseté*.

Début : Chil qui ces vers fist et trova
Ne mist rien fors ce qu'il prouva,
Dont ilh fu sages et estruis,
Et dist que n'est si grans deduis
Con est d'aler en verité
Et de conoistre fauseté ;
Ne mie por ce c'on le face,
Mais elle vient sovent en place
Por dechevoir la simple gent.
Chascuns i doit et force et sens
Metre por eslongier de li,
Con de son mortel anemi.

Fin : Cors, car retorne ta pensée
De ces cozes qui aront fin ;

(1) Br. *les*.
(2) Br. *A vain* (l. aucun) *mot dont il puist mesdire*.
(3) Br. *n'en mesdira*.
(4) Br. *se set deduire*.

Cors, car regarde à orguel fin
Tu poras venir de ces fais ;
Cors, tu fais faire trop de plais
Sor toi de ce que preu ne porte ;
Cors, la mors vient, qui ne deporte
Nului, ains fait tot traire à fin ;
Et Dex nous mete à bone fin.

LII. Fol. 227. Sans titre et sans miniature (la place pour une longue initiale est laissée en blanc). *Li dis du croisiet et du descroisiet*, par Rutebeuf. Voy. les Œuvres de Rutebeuf, publ. par Jubinal, t. I pp. 124-134. Cette pièce, renfermée aussi dans le Ms. de Bruxelles, fol. 24, se compose de 30 strophes de 8 vers à deux rimes croisées... En voici la première :

L'autrier entor la Saint Remi
Chevauchoie por mon afaire,
Pensis, car trop sont engrami (1)
La gent dont Dex a plus à faire,
Chil d'Acre, ki n'ont nul ami,
Ce puet on bien pour voir retraire,
Si près sunt jà (2) lor anemi
Qu'à eus puelent (3) lanchier et traire.

Les nombreuses variantes du Ms. de Turin correspondent presque toutes avec celles du Ms. de Bruxelles.

LIII. Fol. 228. Sans titre ; au lieu de la miniature, il y a une initiale se prolongeant sur 13 lignes. Le sujet de ce morceau (713 vers) est la parabole de la vigne.

---

(1) Attristé. Le texte de Jubinal porte *agrumi*, mot inconnu, que l'éditeur traduit par pressé, en détresse, en danger.

(2) Jub. *Et sont si près*.

(3) Jub. *pulent*.

Début : Jà sor chose que il avigne (1)
Ke trop tart en la vingne vigne
Où Deux me somont de venir
Por les grans pechiés espanir
K'ai fais en ceste vie vaine,
Ki trop est à l'ame grevaine...

Fin : Or nous doinst Dex ensi ovrer
Que en la vingne ovrant trover
Nos vuelhe li sire des chius,
Ki del saint espir fu conchius
Por nos en la virge Marie,
Ke nostre arme ne soit marie
Cant ele del cors partira,
Ke petit seit quel part ira,
Et qu'il, qui est li vrais amere,
Ki de sa filhe fist sa mère
(Por nos tant nos fu vrais amis),
Ne perde ce qu'en nos a mis,
Mès ensi le puisons amer,
Ke d'infier, le manoir amer,
Nos delivre et maine en son regne,
Où ilh parmanablement regne. Amen.

A la suite de cette pièce, fol. 232 v°, col. 2, en commence une autre, sans titre, précédée, comme d'ordinaire, par une miniature, mais elle est interrompue dès le deuxième vers (le dernier du feuillet) par suite de l'absence du cahier suivant ; cette lacune a été indiquée par le relieur au moyen d'un onglet. Les deux vers sont :

A saint espir comant metente (l. *m'entente*)
Ki (l. *K'il*) à bien dire me consente.

---

(1) Ce vers doit avoir au moins deux vers avant lui, qui font défaut dans le manuscrit.

LIV. Fol. 233. (Autre suite du volume et autre main.)
Chi comence li lais do conseilh.

Début : Chil qui vœt à biaus dire entendre,
Moult de romans i puet aprendre,
Pour qu'il le velhe retenir.
Chis lais nous conte sans mentir...

Une dame se consulte avec un chevalier pour savoir auquel de trois amoureux qui la courtisent, elle doit accorder son cœur. Cet entretien a lieu lors d'une fête où

Il i out mult de tute gent,
De fous, de sages, de vilains,
Henuyers, Bretons et Flamains.

Après les trois vers suivants (v° 323-325), qui terminent le fol. 234, la pièce est arrêtée par la fin du volume.

Dame, qui ensi poroit faire
Miez en devroit al siecle faire,
Mais poi en a jusqu'à Sainlis...

Le lai du Conseil, dont on trouve l'analyse dans l'*Histoire littéraire de France*, p. 63-65, a été imprimé dans les *Lais inédits* de Francisque Michel (Paris 1838), pp. 83-121.

A. SCHELER.

AUTEURS BELGES EXCENTRIQUES

I

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

GUILLAUME-MARIE GENSSE

La famille des originaux est certes la plus nombreuse du monde; il y en a dans tous les pays, il y en a de toutes les espèces et de toutes les couleurs.

Nous n'avons pas la prétention de nous lancer à la recherche de toutes les excentricités; nous voulons nous borner à une branche de cette innombrable famille, à celle qui par sa nature se rapproche des matières traitées dans ce bulletin. Nous ne parlerons donc que des auteurs et des amateurs de livres excentriques; nous ne pouvons en conscience les appeler des bibliophiles. Ce dernier genre se subdivise lui-même en autant d'espèces que de personnalités. Qui ne connaît en effet cet amateur qui trouve fort agréable, sinon très-commode de renfermer ses livres dans des tonneaux; il en a de toutes les dimensions, de grands pour les in-folios et les in-4°, de moyens pour les in-8°, et de petits pour les in-32; et c'est avec orgueil que le propriétaire de cette ***bibliothèque*** fait admirer aux visiteurs des tonneaux de théologie, des

tonneaux d'histoire et de littérature. Et cet autre qui dans un livre n'estimait que la préface et la table des matières ; le corps de l'ouvrage était sacrifié sans pitié ; et cette bibliothèque n'était composée que de collections de préfaces et de tables que leur heureux possesseur faisait relier avec soin. Un troisième, un peu plus sage, ou si l'on préfère, un peu moins fou, conservait une partie du texte, mais les pages qui ne lui plaisaient pas étaient impitoyablement déchirées ; il avait ainsi une bibliothèque à son usage exclusif.

Ces *amateurs*, et il y en a bien d'autres encore *ejusdem farinae*, qui ne sont pas des personnages de fantaisie, mais à qui plus d'un lecteur pourrait donner des noms, ne peuvent fournir matière à de bien longs développements ; leur infirmité constatée, il reste peu de chose à dire. Mais à côté d'eux viennent se ranger les auteurs excentriques, dont le nombre est fort respectable. A plus d'une reprise déjà, ils ont inspiré la verve caustique de nos écrivains. Tout le monde connaît le travail curieux auquel s'est livré M. Octave Delepierre qui, dans son *Histoire des fous*, nous a fait faire connaissance, à notre plus grande jubilation, avec quelques-uns de ces aimables littérateurs, joyeux... sans le savoir. M. R. Chalon, sous le pseudonyme de *R.-C. de Fortsas*, a abordé le même sujet. Sous sa plume railleuse, l'ébouriffant auteur de la colossale histoire de Tournai, le législateur ennemi déclaré de tous les « *révoluteurs* » messire Hoverlant de Beauwelaere, puisqu'il faut l'appeler par son nom, nous est apparu dans toute sa gloire (1).

M. de Reiffenberg, dans son *Bulletin du bibliophile*, nous a signalé également quelques-unes de ces productions dont la

---

(1) *Bulletin du bibliophile belge*, T. III. L'histoire de Tournai compte 102 tomes divisés en 114 volumes et 3 vol. de tables, plus un atlas in-folio.

lecture nous fait toujours passer quelques joyeux moments. Nous venons humblement, après ces maîtres, apporter à notre tour notre petite pierre à ce monument de la bêtise humaine. Puisse le souvenir de ce qu'ils ont fait si bien ne pas trop obscurcir ce que nous allons faire !

Il y a, nous nous hâtons de le dire, deux espèces d'auteurs excentriques. Les uns, et ils sont de beaucoup les plus nombreux, sont excentriques sans le savoir, Bousmar, le général de Prouvy (1), Gentis, et bien d'autres dont les noms se présentent sous notre plume (2), en sont de curieux spécimens. D'autres ont sciemment, dans un moment de verve spirituelle, écrit des choses excentriques. Tel sont feu Henri Delmotte, Deligne, R. Chalon, les auteurs de l'annulaire *(sic)* agathopédique, et beaucoup d'autres ; ils sont même plus nombreux qu'on ne pourrait le croire ; à leur tête il faut placer Guillaume Gensse, le grand-maître du genre, à qui nous consacrons cette notice.

Guillaume-Marie-Antoine GENSSE naquit à Bruxelles, le 1er octobre 1801. Son père était français (né à Peronne le 30 août 1772) et a été violon-solo du théâtre de la Monnaie jusqu'à sa mort, arrivée le 10 mai 1822. Gensse, lui aussi, était musicien ; il l'a prouvé plus tard, comme chanteur et comme un des fondateurs de la *Réunion lyrique*, de Bruxelles. Il n'en fit point son état, à l'imitation de son père, mais il embrassa de bonne heure

(1) Voy. article de M. J. Borgnet, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, T. III.

(2) Le temps présent étant l'arche du seigneur, nous ne pouvons y toucher.

la carrière administrative, entra comme employé à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, et y fut pendant de longues années, jusqu'à la maladie qui l'emporta au tombeau, chargé de la division des forêts.

Intelligent, capable et laborieux, il rendit de grands services dans les fonctions qui lui étaient confiées. On comprendra facilement que nous ayons peu de choses à dire d'une vie comme la sienne, calme, régulière et nullement accidentée. C'est de son bagage littéraire surtout que nous voulons nous occuper. Doué d'un esprit vif et enjoué, toujours porté à la plaisanterie, Gensse faisait les délices des réunions auxquelles il assistait. Saisissant d'instinct les rapports burlesques de deux idées, sa conversation était émaillée de calembourgs, de jeux de mots; il débitait les choses les plus étourdissantes en conservant un visage impassible, ce qui ajoutait encore à l'effet qu'il produisait.

Cependant il ne se permit jamais de personnalités; son caractère franc et aimable lui avait acquis la sympathie de tous, et il n'avait que des amis. Dans les derniers temps de sa vie il fut atteint d'une maladie incurable, un ramollissement du cerveau, qui, après avoir fait des progrès lents, nécessita tout-à-coup son transfert à la maison de santé de Schaerbeeck, où il ne tarda pas à succomber le 25 mai 1864.

Poussé par la nature de son esprit, Gensse fit partie de bonne heure d'un petit groupe de joyeux compagnons qui, avant 1830, se réunissaient chez un cabaretier nommé Eggerickx, plaine Ste Gudule. Ils occupaient une chambre au premier étage, et Dieu sait les folies qui y furent débitées. Quelquefois, ils allaient jusqu'à la mystification. Ainsi, un jour, un jeune docteur en droit de nature fort naïve, manifesta à Gensse le désir d'être

admis dans la franc-maçonnerie. Gensse l'encourage dans son idée, se fait passer pour un des dignitaires de la loge et finit par lui offrir de le recevoir. On prépare une réception fantastique. L'un d'eux, qui aujourd'hui siége au conseil communal de Bruxelles, prêta une chambre de sa maison; on y réserva au moyen d'un rideau un espace assez grand, où se réunirent quelques dames désireuses d'assister à cette curieuse cérémonie. La salle avait été ornée selon la circonstance; le récipiendaire fut introduit les yeux bandés; on lui fit subir un interrogatoire d'un ordre si profond qu'il n'en put sortir, et on lui posa des questions qui certainement jusqu'alors n'avaient pas été résolues, ni même soupçonnées. La réception finie, le nouveau maçon fut présenté aux délégués des loges étrangères; c'étaient les autres membres du club Eggerickx qui, portant des costumes impossibles, jouèrent leur rôle à merveille. Ils avaient des noms que l'on voit apparaître plus tard dans les œuvres de Gensse, Herr *Molenfretz*, le baron *Kleingorloffenbach*, etc. Les dames eurent plus d'une fois de la peine à retenir leurs éclats de rire; reconduit chez lui les yeux bandés, le malheureux mystifié ne sut pas où cette scène s'était passée, et peut-être aujourd'hui ne le sait-il pas encore. Il est tout à la fois employé à l'un de nos ministères et avocat bien connu au barreau de Bruxelles.

En 1830, Gensse, capitaine de la garde urbaine, comme on appelait alors la garde civique, commandait un poste à la montagne du Parc.

Là venait rôder tous les jours un ancien notaire de Tournai, un de ceux qui appartiennent à la première catégorie des auteurs excentriques; il n'avait pas conscience de son excentricité; ses vers, car il se disait poëte, avaient de 5 à 20 pieds, non pas selon les besoins de la rime, car il la méprisait, mais uniquement selon son caprice. C'était Jean-Baptiste Bousmar; il faisait les délices du corps de garde; c'étaient chaque jour de nouvelles plaisan-

teries. Elles allèrent si loin qu'un jour, à l'arrivée du malheureux Bousmar, les tambours battirent aux champs, le poste lui présenta les armes, et le capitaine, après un discours *ad hoc*, le décora solennellement de l'ordre du *cadenas* et du *tourne-vis*, deux objets que l'on avait trouvés dans un coin et que l'on avait songé à utiliser de cette manière. La clef du cadenas ayant été perdue, le nouveau décoré porta ce dernier à sa boutonnière jusqu'à sa mort (19 août 1834) ce dont du reste il était très-fier.

C'est en l'honneur de Bousmar que Gensse prit la plume pour la première fois. Il imagina de lui envoyer de Paris une lettre et une épître en vers ainsi qu'un diplôme d'une académie de son invention, celle de Paris-Montmartre.

La lettre était ainsi conçue :

« L'académie de Paris, dont j'ai l'honneur d'être le président, a décidé, en séance du 18 janvier 1830, qu'il vous serait adressé une épître en vers, afin de décerner à vos rares talents le tribut de louanges que chaque cultivateur des lauriers poétiques est tenu de vous offrir.

Recevez donc, Monsieur, l'expression des sentiments intellectuels dont nous sommes pénétrés vis-à-vis de vous.

L'épître ci-jointe ne peut égaler ce que vous avez fait, mais puisse-t-elle au moins vous prouver combien nous attachons de prix à vous compter au nombre de nos membres, et combien en mon nom particulier, il m'est doux de me dire, Monsieur,

Votre très humble serviteur et
confrère en Apollon,
De Chateau-Briant, président de l'Académie
de Paris. »

A cette lettre était jointe l'épître suivante :

Épître

à M. Jean-Baptiste Bousmar, 1° *Membre correspondant de l'Académie de Dijon*, 2° *membre et président honoraire de l'illustrissime académie de Paris-Montmartre* et *autres*.

Poëte ingénieux, dont la muse facile
Fait oublier Horace et surpasse Virgile,
Toi dont les vers coulans et pleins d'un noble essor
Dans le moindre quatrain révèlent un trésor,
Viens recevoir ici la palme méritée,
Fruit de tes longs travaux et de ta renommée,
La palme qu'à ton front décerne un monde entier
Qui t'a dans l'art des vers proclamé le premier.

Avant toi les neuf sœurs muettes à leur place
Sommeillaient lourdement au sommet du Parnasse;
Le blond Phébus lui-même, interdit et troublé,
Voyait avec effroi l'Hippocrène gelé :
Pégase était poussif, et la double colline
Au lieu d'un vert laurier voyait croître l'épine.
Faut-il le dire enfin ? Dans le sacré vallon,
La rose avait fait place à l'ignoble chardon.
Tu parais.... à ta voix le Parnasse s'éveille,
Le coursier d'Apollon hennit, dresse l'oreille ;
Mnémosyne se lève, et quittant un long deuil,
Fait à tes impromptus le plus flatteur accueil.
La déesse aux cent voix court annoncer au monde
Les immortels essais de ta lyre féconde.

Tes rivaux accablés du poids de ta grandeur
Reconnaissent enfin leur maître et leur vainqueur.
Comme l'astre éclatant qui verse la lumière,
Aux portes du matin signalant sa carrière,
Dissipe d'un rayon l'épaisseur des brouillards,
Et fier de sa splendeur éblouit nos regards,
Tel on te vit, Bousmar, par ton divin génie,
Confondre, anéantir cette tourbe ennemie
De poëtes bâtards, de stériles rimeurs,
Dont l'éclat de ton nom étouffe les clameurs.

A ton aspect, chacun se livre à l'allégresse ;
Un nouveau jour se lève aux rives du Permesse.
Tu parles, tu séduis, et le docte Apollon
Contemple avec orgueil un si beau rejeton.
Ta muse embrasse tout dans sa course indomptée,
Depuis le madrigal jusques à l'épopée ;
Et de l'humble distique au sonnet sans défaut
Avec facilité, tu sais faire le saut.

Déjà ton beau talent qu'aujourd'hui nul n'efface
Avait au Panthéon numéroté ta place ;
Cultivateur heureux de lauriers immortels,
Tu voyais notre encens fumer sur tes autels :
Rien, chacun le croyait, ne manquait à ta gloire
Jusqu'au jour solennel, jour digne de mémoire,
Où, par des chants nouveaux étonnant l'univers,
Tu fis des vers en prose et de la prose en vers !!
Effaçant d'un seul trait le genre pindarique,
De ton cerveau sortit le genre *bousmarique*,
Et de tours gracieux respirant l'abandon
Placèrent ton fauteuil au haut de l'Hélicon !!
Innovateur hardi, ta muse, en ses largesses,
Offrit à nos plaisirs de nouvelles richesses.
Poursuis, Bousmar, poursuis de si nobles travaux ;
Dans tes imitateurs tu n'as pas de rivaux.
Remonte encor ton luth, illustre ta Patrie,
Et retaille ta plume au canif du génie !!

Par les membres de l'Académie de Paris.

Certifié conforme à l'original.

Le secrétaire perpétuel,

J. B. Welns.

Bousmar, ravi, transporté de joie à la réception de cette belle épître, éprouva le besoin de la faire connaître au pays entier et naturellement il la publia dans son style favori et dans le genre bousmarique. C'est quelque chose de vraiment drôle. Ce baragouin commence de la manière suivante :

O Belges! c'est à vous qu'on s'adresse,
Qu'avec honneur et gloire le sommes aussi.
Que direz-vous et que pensez-vous de moi?
Point de doute que vous s'en trouvez honoré.
Quoi dois-je attendre ou espérer de vous,
Si ce n'est que par surprise à abdiquer vos erreurs,
Aussi bien que devenir plus déférants,
Encore aussi plus respectueux!

La lettre, l'épître et la réponse de Bousmar à l'académie de Paris, ainsi que la *poésie* dont nous venons de donner le commencement, se trouvent dans une brochure de la plus grande rareté, intitulée : *Œuvre à servir de réponse hommageante de l'épître qu'a dédiée l'illustrissime académie de Paris-Montmartre, à l'auteur, établie et rédigée par une Société de savants réunis sous la présidence de S. Exc. Châtau-Briand.* A Bruxelles, chez l'auteur, au grand éperon, 1830, in-8°, 15 pp.

La 1e brochure de Gensse fut écrite pour égayer les réunions du cercle d'Eggerickx ; elle est intitulée :

Aperçu iconoclastique sur les différents procédés employés dans la fabrication de l'huile de cailloux, et manière de se servir de cette substance métallurgique dans la guérison des affections cutanées du pibus (sic). s. l. n. d. (Bruxelles, Stapleaux), in-8°, 17 pages (Anonyme).

Cet aperçu fut laissé, après la lecture solennelle qui en fut faite, entre les mains d'un des auditeurs; celui-ci la fit imprimer à 10 exemplaires, à l'insu de l'auteur. L'édition originale est introuvable. On voit apparaître dans cette brochure, les tendances de Gensse, développées plus tard à un point excessif, d'écrire de longues phrases pour ne rien dire, d'employer une série de mots techniques qui n'ont pas le moindre rapport avec l'idée, si idée il y a, que l'auteur a voulu exprimer ; de loin cela paraît profond, de près on n'y comprend rien, et cela ne ressemble pas mal à certaines dissertations de médecins, hérissées de mots

scientifiques, et parfaitement inintelligibles pour les profanes. Il semble même que Gensse a eu en vue dans ses deux brochures médicales, l'*Aperçu iconoclastique* et le *Bomborax* dont nous parlerons plus loin, de se moquer de ces dissertations, de même que dans ses brochures politiques il a tourné en ridicule des polémistes et des littérateurs.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur l'aperçu iconoclastique, citons-en cependant le commencement comme spécimen :

« A l'époque où le savant Cloetboom publia l'ornithologie des vers-à-soie, il avait déjà tracé, d'une main vigoureuse et sagace, le plan stercoraire d'un ouvrage éminemment utile qu'il fit paraître plus tard sous le titre modeste d'*Idéologie des malactiques*.

Le 1er volume de cet ouvrage, imprimé par Benoit Le Francq, traite spécialement de la cystotomie de ce crustacé, et des moyens propres à en perfectionner l'espèce, sans nuire, par une dispersition trop prépondérante, à l'infibulation des muscles déjà fort distendus d'une classe de mammifères dont le nosocome forme la base principale et se subdivise en une infinité de sinapismes dont l'auteur, nous devons le dire à sa louange, a parfaitement saisi les alluvions. »

Et plus loin :

« Il nous reste maintenant à parler des procédés dont on se sert pour la fabrication de cette huile ; ils sont très-simples, les voici : deux tubes songombiques, en cuivre rouge, viennent aboutir diagonalement à l'angle droit d'un thymus bobollaire, vulgairement appelé Alambic, et s'enjencent dans l'orifice primordial du nigraphos (cuve matière) pour se rendre ensuite dans la partie supérieure du vulvigate qui correspond à la propontide du serpentin. »

Cette plaisanterie eut un succès d'hilarité auprès de ceux qui en eurent connaissance ; elle inspira à Delmotte (1) son charmant

---

(1) Voy. *Notice biographique et littéraire sur H. Delmotte*, publiée par la Société des Bibliophiles de Mons. Mons, Leroux, 1836, in 8° (par P. Hennebert).

Voyage au Paraguay-Roux (1), et à un autre montois non moins facétieux une dissertation algébrique, signée d'un pseudonyme anagrammatique, *Heleno Cranir*, sous le titre de : *De la vitesse relative et anaclastique de l'akinésie d'un corps solide en repos* (2).

En 1824, parut la seconde brochure médicale de Gensse sous le titre de :

*Recherches sur les causes de l'inflammation du Bomborax chez les femmes adultes, et considérations générales et sommaires sur la puissance du traitement homœopathique, pour détruire cette maladie, par Ludwig Immersteif, professeur de pathologie à Schweinstadt, traduit de l'allemand par Kleingorloffenbach de*** et dédié au savant Molenfretz, docteur et professeur de stercologie à l'Université de Neuwied.* Bruxelles, J. A. Lelong, 1834, in-8°, 16 pp. et une planche.

Cette brochure, d'une rareté extrême, est le chef-d'œuvre de Gensse, c'est le modèle du genre; elle est conçue dans le même esprit que la précédente. Elle porte l'épigraphe suivante qui a la prétention d'être un vers :

Est homœopatica de super omnia quidquid.

L'auteur entre en matière par des considérations sur l'organisation physique de la femme.

« La femme, que sa position sociale et antédiluvienne appelle à charmer celui que l'être suprême s'est plu à lui donner pour adjoint dans les relations

---

(1) *Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie australe; par Tridace-Nafé Théobrôme, de kaout t' chouk, gentilhomme-breton, sous-aide à l'établissement des clyso-pompes*, etc. Au Meschacébé (Mons), chez Ylered-Sioyoh (Hoyois-Derely), 1835, in-8°, 30 pp. Réimprimé dans les *Œuvres facétieuses* du même auteur. Mons, Hoyois, M DCCC XLI, gr. in-8°, 131 pp., et une page de musique.

(2) Voy. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, publiés en Belgique au XIXe siècle.* Bruxelles, 1863-1866, p. 165, n° 1026.

les plus intimes ; la femme, qui, par ses vertus physiques et ses charmes moraux, peut avec raison être nommée les *Colonnes d'Hercule* de la création; la femme, dont la présence éphémère sur cette terre d'instabilité, répand de loin comme de près un arôme vaporeux qui pénètre voluptueusement l'existence ardue et monotone de l'homme civilisé, et double, par les sensations vives et nombreuses qu'elle inspire, l'ascendant immédiat qu'elle a pris sur la société; la femme, dis-je, par sa complexion aussi faible que débile, est plus sujette que nous à ces maladies chroniques et intermittentes, qui attaquent plus spécialement celles chez lesquelles le *phlogos* est abondant, et chez lesquelles, par conséquent, la *muqueuse* laisse un passage plus large au *fluide anti-pimmellaire*, qui ne cherche qu'à se frayer une voie au travers des *callonochites* du *sprixis*. »

Peut-être vous demanderez-vous ce que c'est que ce *Bomborax* dont vous n'avez jamais entendu parler, et dont l'inflammation est tout spécialement à craindre pour les femmes adultes. L'auteur s'empresse de satisfaire votre curiosité. Écoutez la description du bomborax :

« Le bomborax (en latin *bomborax infibulans*) est une *artère calanite* voisine de l'*aorte* et adhérente au *péricarde* du *vasgalgite*, par une asclapéïde tellement petite, qu'elle n'est visible à l'œil nu qu'avec un *microscope*. D'un rouge tirant légèrement sur le *bistre*, lorsque le corps n'est soumis à aucune influence maligne, le *bomborax* ressemble assez, dans son état naturel, au *lullusculos* de l'*amphocrate*, que tous les praticiens connaissent sous le nom vulgaire de *glande pinéale* ; si, au contraire, l'inflammation commence à se manifester dans le *ranglorate*, on ne tarde pas à voir les *blénicardes ganguleuses* se comprimer fortement et communiquer au *paroximètro-maticulium* de l'*aponicée*, les symptômes méditerranés, qui déterminent l'engorgement du *borborate interne*.

Alors le *jucos* se crinquérise sensiblement, et après s'être dilaté en se resserrant, il devient d'un pourpre vert, assez semblable au bleu d'azur, qui ne laisse plus aucun doute sur la présence du mal. Il n'est même pas rare, quoique cet accident n'arrive presque jamais, de voir aussi le *rostroclite mesminorose* se rubéfier et changer subitement de place en accolant le *peryglocelle* à l'*asmonide* du *ragonidos* (1). Ce qui prouve évidemment que

---

(1) *De crepitu inodorante*, par Frickmoes, vol. II.

Broussais, dans ses ***pandectes*** sur les ***ranganiques***, n'a pas tort en soutenant, avec ce talent que tout le monde lui connaît, que chez les jeunes personnes, l'***angribos*** du ***grugularium*** est sujet à se scorifier de bonne heure, et que le moyen de prévenir le développement de l'***harponidos gongollaire***, est de faire usage, dès la naissance du mal, de substances ***zoolonites*** ou de ***palus méotides***, dans lesquels on aurait fait préalablement dissoudre du ***nitrate*** de ***marmoreum***.

Voilà qui est clair et surtout irréfutable. Nous ne voulons pas abuser des citations, nous préférons renvoyer le lecteur curieux à la brochure elle-même ; nous ne pouvons cependant résister au désir d'apprendre aux amateurs le régime auquel, d'après l'auteur, le célèbre HAHNEMANN astreignit la fille du jurisconsulte SNIKENLAPSTEIN, pour la guérir d'une inflammation au bomborax.

« Hahnemann, aux soins duquel on confia la malade, fit cesser sur le champ, au bout de quelques jours, tous les remèdes dont on s'était servi. Il prescrivit d'abord un décillionième de ***bain tiède***, à neuf degrés au-dessous de zéro, pour neutraliser l'effet incessant des remèdes dont je viens de parler. Il astreignit la jeune personne au régime le plus sévère, en lui défendant l'usage de toutes les substances métalloïdes telles que le ***veau***, le ***canard***, les ***andouilles*** et ***autres gibiers*** ; les ***artichauts***, les ***asperges***, les ***choux-fleurs***, les ***fèves de marais***, les ***cornichons***, et généralement tous les légumes contenant des principes purgatifs et chirographaires. Il lui interdit principalement le ***haricot***, qui par ses propriétés ***oeoliennes***, pouvait engendrer une recrudescence d'affection ***rotileuse***. »

L'auteur prend vivement la défense de l'homéopathie :

« On demande, dit-il, comment il est possible que les agents mêmes les plus énergiques, le ***mercure***, l'***arsénic***, l'***acrobate de porphyre***, etc., etc., administrés à la dose d'un ***millionième***, d'un ***décillionième*** de grain en poids, puissent avoir quelques effets sur notre organisation ? A cela les médecins ***homéopathes*** demandent à leur tour, quelle est la quantité pondérable de ***gaz ammoniac*** provenant d'un ***haricot*** qui peut affecter le nerf nasonien d'une personne dont la manière de sentir est fortement développée ? Ou bien encore quelle est la quantité pondérable de ***miasme delétère*** qu'engendre le ***navet***, et qui pénètre dans nos organes rénitlecteurs ? »

L'auteur termine de la manière suivante :

« Qu'il me soit permis en terminant d'exprimer un vœu que tous les amis de l'humanité formeront avec moi; oui, puisse bientôt l'homéopathie renverser de fond en comble, c'est-à-dire a capite ad calcem, le vain édifice des idées *mastodontes* de l'ancienne pathologie; nous verrons alors la *chirurgie* se soumettre humblement à ses règles sublimes et traiter une *jambe cassée*, une *côte rompue*, un *œil crevé*, d'après le principe : *Similia Similibus curantur.* »

Cette thèse médicale est ornée d'une planche représentant les trois instruments nécessaires à la guérison du bomborax; le *Zemelpot*, simple vase nocturne surmonté d'un couvercle, le *Windbuys*, soufflet ordinaire, et enfin le *Weiberschnickel*, instrument de haute fantaisie dont il est impossible de donner une description, il faut le voir. « C'est, dit l'auteur, un instrument à plusieurs pointes, connu en France sous le nom de *spellonomètre*, et que *Schlindermanderscheid* appelle en allemand *Weiberschnichel*, du nom de son inventeur *Pomperbach.* »

Les événements de 1848 donnèrent naissance à un nombre incroyable de brochures politiques; chacun voulut exposer ses idées, sonder la situation et prophétiser l'avenir. Au milieu de cette fièvre d'idées apparut une brochure de Gensse qui se recommandait par son titre à l'attention des penseurs :

Que veut l'Europe! Coup-d'œil sur la situation actuelle. Bruxelles, Decq, 1848, in-8°, 16 pp.

L'édition fut enlevée en deux jours; on lut, on relut, on chercha à comprendre ce que voulaient dire ces phrases si bien alignées, si harmonieuses à l'oreille, où *Mahomet*, *Omar* se rencontraient avec *Montezuma*, où *Charlemagne* et ses *Missi dominici*, madame *Guyon* et *Marie Alacoque*, l'abbé *Peurette* et le père *Loriquet* venaient appuyer les arguments de l'auteur. Disons tout bas et en courant que plus d'un lecteur ne s'aperçut pas de la plaisanterie et trouva la brochure fort profonde. Mais aussi comme l'auteur entre bien en matière :

« Dès la plus haute antiquité, les peuples, encore plongés dans l'enfance d'une civilisation abrupte, ont senti l'impérieuse nécessité de donner aux instincts généreux des masses illettrées une organisation régulière et en harmonie avec les besoins d'une société qui, si elle ne faisait point encore pressentir la féodalité, laissait au moins entrevoir, d'une manière indirecte, l'aurore d'une époque régénératrice. Chez les Égyptiens, chez les Cophtes, les Ouistitis, et généralement au sein de tous les peuples acéphales dont les institutions primaires avaient le matérialisme pour base, les idées religieuses devaient se ressentir d'un mouvement rétrograde, qui allait tout naturellement les diriger vers un but opposé où elles se confondraient avec les dogmes auxquels l'idolatrie surannée d'un culte naissant prêtait un charme irrésistible. et que des lois mal interprétées rendaient plus attrayant encore pour des hommes primitifs. »

. . . .

« Voilà ce que l'Europe veut.... (dit l'auteur en terminant). Elle l'obtiendra si, mettant de côté tout sentiment d'individualisme et revenant à la connexité des idées hétérogènes, elle réduit ses exigences à la simple expression des besoins d'une époque qui, pour être hostile à un système qui fonctionne mécaniquement, n'en est pas moins féconde en résultats incalculables, en enseignements de la plus haute portée. »

En 1850, parut une brochure anonyme qui fit beaucoup de bruit : *De la constitution de la force publique dans les États constitutionnels démocratiques.* Charleroy, Deghistelle, 1850, in-8°, 220 pages. L'auteur, le major Alvin (1), exposait ses idées sur ce sujet et critiquait l'organisation de la garde civique.

Cette brochure fut suivie d'une quantité de réponses, les unes sérieuses, les autres badines. On ne s'étonnera pas si Gensse voulut éclairer de ses lumières un débat qui s'embrouillait tous les jours davantage. Il fit paraître :

Portez armes! Réponse à la brochure du major Alvin, par un ancien fabricant de produits chimiques. Bruxelles, Decq, 1850,

---

(1) Aimé Joseph ALVIN, né à Valenciennes, le 12 janvier 1808, décédé colonel commandant de place à Liége, le 23 janvier 1862.

in-8°, 15 pp. De l'imprimerie électro-galvano-plastique de l'académie archéologique d'Anvers.

Cette réponse est traitée de main de maître, bien entendu dans le genre excentrique.

Il est juste de dire que Gensse avait pris un singulier moyen pour réfuter la brochure, il ne l'avait pas lue.

« Bien que je ne l'ai pas lue, j'ose en entreprendre l'examen et la réfutation, pour mettre un terme à la perturbation fâcheuse qu'elle a répandue dans notre belle patrie. Puissent mes paroles toutes conciliatrices être entendues de mes concitoyens alarmés et contribuer au maintien de la grande harmonie qui ne doit pas cesser de régner entre eux, puisque cette *harmonie* constitue l'*accord parfait* sans lequel il est impossible de tenir *note* de ce qui se fait véritablement *juste* et de comprendre la *portée* des améliorations sociales et progressives qui sont pour ainsi dire la *clef* des divers *modes* de bonheur. »

Au bout de ces pages ébouriffantes, l'auteur arrive à cette conclusion qu'il faut « augmenter dans de larges proportions le corps utile et vénéré des *sapeurs-pompiers*, qui figure avec tant d'éclat dans nos fêtes, nos solennités publiques, et qui, sans plaisanterie, s'y montre toujours avec pompe. »

Les deux premières brochures, l'Aperçu et le Bomborax étaient introuvables, les autres devenaient rares; aussi en 1857, un des amis de Gensse, passablement facétieux lui-même, rédigea le prospectus d'une seconde édition de ces œuvres. La souscription fut rapidement couverte, et le volume parut sous le titre de :

Œuvres philosophiques, médicales, posthumes, humanitaires et complètes du docteur Cloetboom. Bruxelles, Decq, 1857, in-18, 106 pages.

Ce volume, qui est lui-même devenu rare, contient l'*Aperçu iconoclastique*, le *Bomborax*, *Que veut l'Europe*, *Portez armes*; de plus l'auteur y a ajouté un *Mémoire abrégé sur un bouton fossile* trouvé dans une carrière à chaux, près de Tournai et la *Physiologie morale du bouton*.

Ce volume est orné de la planche pour le traité du bomborax

et du portrait de la cuisinière de l'auteur vue par derrière. Hâtons-nous de dire que ce portrait représente une respectable vieille assise sur une chaise dont le dos ainsi que le sien, (qu'on nous pardonne cette tournure à la Gensse) apparaissent seuls aux yeux.

Le prospectus, reproduit en tête du volume, contenait une promesse bien faite pour nous allécher ; il annonçait que 25 exemplaires seraient tirés sur fer-blanc pour les membres de la société des Bibliophiles de Belgique. Mais hélas ! à quoi tiennent souvent nos jouissances et que de petites causes viennent contrarier nos désirs ; une note à la page 104, nous apprend que « la promulgation des lois sur les denrées alimentaires et sur l'enseignement universitaire, votées récemment par nos chambres, a fait manquer totalement la récolte du fer-blanc, et met l'éditeur dans l'impossibilité de faire imprimer sur cette substance les vingt-cinq exemplaires que le prospectus promettait aux membres de la société des Bibliophiles de Belgique. » Qui l'aurait cru ?

Ce petit livre eut les honneurs du compte-rendu. Un charmant article signé Noël Tisserand (Léon Weber) parut dans l'*Uylenspiegel*, n° du dimanche 8 mars 1857. Le critique s'associant à la plaisanterie, soutient qu'il est impossible de méconnaître dans le style et les idées philosophiques de Cloetboom, la personnalité de M. GUIZOT. Cloetboom, devenu le pseudonyme de Guizot !

Telles sont les œuvres de Gensse dans le genre que je voudrais bien appeler sérieux en élargissant la signification de ce mot, et en opposition à ses œuvres badines.

Parmi ces dernières nous rangeons en première ligne les pages qu'il a écrites pour la société des Agathopèdes. Est-il besoin de le dire ? Gensse fut l'un des fondateurs, et l'un des membres les plus actifs de ce joyeux et tout à la fois mystérieux cénacle.

On trouve de lui dans l'*Annulaire agathopédique* (1), sous son pseudonyme de prédilection *Cloetboom*, 1° une dissertation intitulée : *Locomotion anémique. Indiquez les idées émises jusqu'à ce jour sur la possibilité de la navigation aérienne. Dans les conflits de priorité qui se sont élevés entre MM. Van Heck et Van Esschen, ne pensez-vous pas qu'on puisse décider la question en faveur de M. Kindt-Vanassche !* 2° un *discours* prononcé en qualité de P :·: G :·: M :·: (2), au moment de déposer les insignes de cette dignité ; 3° une autre dissertation : *Clinique des solanées. Faire l'histoire pathologico-thérapeutique de la maladie des pommes de terre.* Cette maladie, d'après l'auteur, n'est autre que la petite vérole.

« Ce qui prouve mon assertion, dit-il, c'est que la maladie, dès le principe, s'est manifestée par des taches sous-cutanées laissant des marques profondes à chaque tubercule et portant le caractère pathogénique de l'*anasarque*, ou enflure du corps. La cause déterminante de la maladie était donc une *dyspepsie* inflammatoire ayant son siége dans l'épiderme du fruit dont la partie charnue absorbait, par un contact immédiat, les principes morbides et délétères du *Nimbosus.* »

La cause de la maladie une fois trouvée, le remède est fort simple. Il suffit de vacciner, une à une, toutes les pommes de terre destinées à être plantées !

Gensse est aussi l'auteur d'une : *Promenade artistique et sentimentale de Joseph Schilderman au salon de* 1848, *et lettres d'icelui à son ami Symphorien Beustelbroeck, à Poperinghe.*

Nous ne connaissons de cette publication que le prospectus et le numéro, du 14 août 1848, (in-4°, 4 pages), orné du projet

---

(1) *Annulaire agathopédique et saucial* (sic). Imprimé par les presses iconographiques à la Congrève de l'ordre des Agath :·:, chez A. Labroue et Cie. Cycle IV, in-8°, 130 pages. Ce charmant volume, orné de nombreux dessins, est devenu fort rare.

(2) C'est-à-dire pourceau grand-maître.

fantastique d'un monument à ériger aux bas-fonds de la rue royale.

Poussé par son esprit sarcastique, Gensse joua plus d'un tour à ses concitoyens. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une élection communale, il fit imprimer et distribuer en ville une circulaire, profession de foi, signée du nom très-peu voilé d'un habitant de Bruxelles. Nous demandons la permission de la reproduire, car c'est à peine s'il en reste trois ou quatre exemplaires. Seulement nous nous abstiendrons de citer le nom du prétendu signataire, homme fort honorable et à qui nous ne voudrions causer aucun déplaisir. Pour l'intelligence de cette circulaire, il ne faut pas oublier qu'elle est censée émanée d'un peintre décorateur, très-distingué et très-connu à Bruxelles, professeur à l'académie des Beaux-Arts :

AUX ÉLECTEURS DE LA VILLE.

Messieurs et bien-aimés Concitoyens.

« Deux places sont ouvertes au Conseil communal de cette ville, et vous aurez bientôt à choisir les hommes d'élite qui seront dignes de s'asseoir au sein de cette belle institution. Je ne me présente à vous, Messieurs, que pour l'une de ces places, bien que quelques connaissances, appréciant toute l'étendue des miennes, m'assurent que vous n'hésiteriez pas à me prier de les accepter toutes les deux? Sans méconnaître l'importance d'une combinaison dont le résultat serait d'empêcher la division des votes, je ne saurais cependant consentir à y obtempérer. Ce n'est pas que ma capacité naturelle ne suffise à remplir largement les deux siéges vacants ; mais peut-être, malgré tous mes efforts, trouverais-je dans la pratique, quelque difficulté à me plier comme il le faudrait aux circonstances délicates que comporterait inévitablement une situation aussi difficile qu'honorable.

« Bien d'autres, Messieurs, en sollicitant un semblable mandat, recourent aux trombones de la renommée , et se parent de mérites qu'ils n'ont pas : de semblables sentiments ne sauraient entrer dans ma personne ; aussi ai-je re-

poussé, repoussé-je et repousserai-je le patronage de tous les clubs et de tous les journaux, parce que je crois qu'un homme plein de talent, de zèle, de dévouement, d'intelligence, de fermeté, d'indépendance, et dont le mérite reconnu aux travaux publics, dans les sciences mathématiques, économiques, politiques, physiques, astronomiques, hydrographiques, phlogistiques, apocalyptiques. peut se présenter seul et sans devoir s'appuyer sur ces leviers — de la civilisation, si l'on veut, — mais qui parfois ne se lèvent que trop souvent pour soutenir des candidats et des choses dont les doubles conséquences sont fertiles en dangereux abus. Et cependant, Messieurs, croyez-le bien, si, pour avoir rejeté de pareils moyens, ma candidature devait échouer auprès de vous, je n'en tirerais aucune vengeance; mais je saurais, me drapant dans ma suffisance. à l'instar d'Achille, me retirer chez ma tante (1), bien persuadé que les remords unanimes des populations ne tarderaient pas à m'y suivre.

« Sans m'occuper davantage d'une hypothèse aussi invraisemblable, et pour céder à un usage établi, il me reste à dire à ceux d'entre vous qui n'ont pas l'honneur de me connaître, quels sont les titres qui m'imposent à vos glorieux suffrages et la ligne de démarcation que je compte suivre; je le ferai avec cette simplicité native que les années n'ont fait qu'accroître — sans pourtant la diminuer—et en repoussant toutes les ressources de l'art auquel chacun sait du reste que je suis complétement étranger.

« En politique, le premier besoin de mon cœur et de tous mes organes, c'est une agréable liberté, également éloignée de la compression et du relâchement: Ex-peintre d'histoire, celle de mon pays m'a appris à respecter l'égalité de tous les concitoyens: je veillerai donc, selon le vœu de la loi, à ce que dans la distribution des emplois (tant civils que militaires) il ne soit fait aucune distinction d'ordres, ce qui me sera facile, à moi qui, même dans l'art architectonique, n'ai jamais cru devoir les distinguer.

« La prospérité de notre belle capitale, le développement de ses édifices, l'accroissement de sa population, son avancement dans les arts libéraux (et catholiques), son reculement hors de ses murs actuels, telles sont les idées hardies que je compte défendre, mais sans abandonner pourtant les intérêts de l'industrie urbaine, suburbaine, nationale et internationale, que je préfé-

(1) Haults faicts et gestes de nos vieulx capitaines, mis en musique par le Dr Servais. Exemplaire unique du comte de Fortsas. Binche, 1672.

rerai toujours aux produits étrangers ! (A ce propos, peut-être me sera-t-il permis, sans casser les vitres, de rappeler que j'ai acquis pour mon hôtel une magnifique glace du pays, qui a paru avec éclat dans les journaux).

« Adonné depuis longtemps au dessin linéaire, j'apporterai le fruit de mes veilles à l'alignement des rues, au percement des nouvelles voies, qui pourront toujours compter sur la mienne, et je tiendrai continuellement la main aux immondices qui les encombrent trop souvent.

« Mes principes d'économie sociale sont connus ; l'abolition complète de tout droit d'octroi sur les vins fins, les volailles, le gibier et autres succulants comestibles, constitue le fond de mes aspirations économiques.

« L'hygiène publique ne me laissera pas indifférent : c'est ainsi que je proposerai de placer sous la surveillance de la haute police les champignons, dont certains vénéneux ont failli naguères me faire passer de vie à trépas. Telles sont en résnmé les idées les plus substantielles que je soutiendrai, même en présence de l'intimidation que le premier magistrat de la cité exerce sur un conseil dans lequel l'opposition n'ose pas se produire. — Un tel état de choses doit vous engager à y mettre des bornes ; c'est à ce dernier titre que je me présente, bien persuadé que personne ne s'avisera de me le contester ! Je m'attends à voir employer, pour me combattre, les genres de discours les plus variés, les plus fines *dorures* du langage, et des styles tout chargés d'*ornements ;* mais, parce qne j'ignore les premiers principes de l'art de *décorer*..... ma pensée, est-ce à dire que je déserterai la bataille ? Oh non ! comme le lutteur antique, je me frotterai d'*huile*, et sans me laisser effrayer par la grandeur de ma *tâche*, loin de passer l'*éponge* sur les *dessins* de mes adversaires, je les ferai sortir de la *demi-teinte* qui les enveloppe, pour les mettre dans leur vrai jour. Je parlerai comme uu homme fort simple, mais dans un langage *poncé* par le goût et toujours *coloré* de ce vernis de bon ton qui donne du *lustre* à la parole des esprits d'élite ; je saurai *brosser* mes ennemis sous quelque *couleur* qu'ils se présentent, et faire parvenir la vérité jusqu'aux dernières *couches* de la société !! Alors enfin peut-être, le jour de la justice arrivera-t-il, en faisant comprendre au pouvoir combien il est regrettable qu'un décorateur, qui a tant décoré, ne le soit pas encore lui-même.

« Avec lequel nous avons, Messieurs et chers concitoyens, l'honneur d'être. »

***

Pour dire tout ce que nous savons, il nous faut mentionner une pièce de 200 vers, restée longtemps en manuscrit dans le portefeuille de notre auteur. Elle en sortit en 1856 et fut lue par lui, le dessert levé, à un joyeux dîner que nous fîmes en nombreuse réunion à Villers-la-Ville, après la visite des ruines de l'abbaye. Puis la pièce fut imprimée à 22 exemplaires par une presse clandestine qui ne nous est pas inconnue (1), en une brochure in-8°, de 9 pages, avec une gravure sur bois. En voici le titre :

Dîner gastronomique... Poëme dédié à tous les cochons du monde, et notamment à ceux qui sont capables d'apprécier et de goûter les charmes de la malpropreté. Stercopolis, chez Bernard.....

Mais nous n'oserions aller plus loin, et une citation est impossible. Nous tenons trop à rester en bonne odeur auprès de nos lecteurs. Il nous suffira de dire que cette poésie n'ajoute rien à la gloire de Gensse.

Jules DELECOURT.



(1) *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique*. Bruxelles, 1862-1865, n° 2966.

ADRIEN ROMANUS

PREMIER PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE WURZBOURG (1)

Parmi les savants qui firent fleurir les sciences en Belgique au XVIe siècle, Adrianus Romanus mérite à juste titre d'être mis au premier rang : grammaire, mathématiques, physique, médecine, son vaste savoir embrassa tout, et l'historien de l'université de Louvain n'a pas fait de lui un éloge exagéré, en disant : « Parmi les enfants de Louvain qui portèrent au loin la gloire de leur ville natale, par l'éclat de leur génie et par des œuvres assurées de l'immortalité, Adrien Romanus n'est pas un des moins remarquables : médecin distingué, mathématicien éminent, doué à la fois d'une sagacité pénétrante et d'un jugement exquis, il a laissé des écrits qui lui ont valu le titre de prince des mathématiciens de son époque, et la postérité confirmera le jugement de ses contemporains (2). »

---

(1) L'auteur de cet article ne connaissait que par une citation de M. Quetelet, l'excellente *Notice sur le mathématicien Louvaniste Adrien Romanus, etc.*, publiée par M. le professeur Gilbert dans la *Revue Catholique*, année 1859. Écrites à des points de vue différents, les deux notices ne s'effacent point l'une devant l'autre ; ensemble, elles forment une Biographie complète du célèbre professeur de Louvain et de Wurzbourg.

(2) Nicolai Vernulaei. *Academia Lovaniensis.* Libri III. Lovanii, MDCXXVII, in-4°, p. 304.

Cependant l'activité littéraire de ce savant est restée peu connue jusqu'à présent et personne n'a jamais dressé la bibliographie de ses œuvres. Nous nous sommes proposé de combler cette lacune et de faire connaître davantage cet homme illustre que l'université de Wurzbourg ne revendique pas avec moins d'orgueil que l'*Alma Mater* de Louvain. Nous avons divisé notre travail en deux parties, la première consacrée à la biographie de Romanus, la seconde, à la bibliographie de ses œuvres.

Adrien Van Roomen, dit Adrianus Romanus, naquit à Louvain le 29 septembre 1561 (1). Dans cette ville, fameuse à tant de titres, il s'adonna d'abord avec succès à l'étude des langues anciennes. Un peu plus tard il fut chargé d'enseigner la philosophie et les mathématiques au collége des Jésuites à Cologne. Ce fut là, de son propre aveu, qu'il approfondit les principes de ces deux sciences : aussi dédia-t-il au célèbre père Christophe Clavius (2) et, dans sa personne, à l'ordre des Jésuites tout entier, son ingénieux ouvrage intitulé *Ideae mathematicae pars prima*. « Ayant puisé au collége de la société de Jésus de Cologne, » dit-il dans sa dédicace — « les principes des mathématiques et des autres branches de la philosophie, il m'a paru juste d'offrir à cette même société les prémices de la moisson dont elle a semé en moi les premiers germes. Recevez donc, mon Révérend Père, ce faible hommage, fruit de mes veilles laborieuses, où j'ai condensé les quatre livres de la méthode des polygones. Que si vous

(1) Fr. Sweertii. *Athenae Belgicae*, p. 100. — V. *Goetting. gelehrte Anzeigen* 1866, p. 900. — Quetelet. *Histoire des sciences mathém. et phys. chez les Belges*. Brux. 1864, p. 132-139. — Ph. Gilbert. *Notice sur Adr. Romanus*. Cité dans l'ouvrage précédent.

(2) Christophe Clavius, savant mathématicien, naquit à Bamberg, en 1537, entra dans l'ordre des Jésuites... fut appelé l'Euclide de son siècle. Mort à Rome, le 6 février 1612. (*Biogr. univ.*, VIII, 643.)

jugez ceux-ci dignes d'être lus et utiles au commun, j'entreprendrai la publication des autres (1). »

Ce fut encore à Cologne, paraît-il, qu'il débuta dans l'étude de la médecine (2). Il revint ensuite se perfectionner dans cette science à la faculté de Louvain, et entreprit alors un grand voyage. Il parcourut divers pays, entre autres l'Italie (3), profitant de cette occasion pour apprendre plusieurs langues vivantes sans toutefois négliger le grec et le latin qu'il possédait parfaitement.

Ayant obtenu ses licences, il alla exercer la profession de médecin à Huy, ville de l'évêché de Liége, d'où sa famille était peut-être originaire. On y trouve, en effet, en 1612, un autre Romanus pratiquant le même art. Puis il quitta cette ville pour revenir à Louvain, où l'attendait une chaire. Il s'était remis alors à l'étude des mathématiques, particulièrement l'arithmétique et la géométrie, comme il nous l'apprend lui-même dans un de ses ouvrages : « Je m'étais mis en tête, dit-il, de dresser un projet de mathématique universelle pour me rendre bien compte de tout ce que pouvait embrasser dans son domaine cette science, la reine de toutes les sciences. Mais voyant que pour explorer les généralités, il me fallait d'abord connaître tous les détails, je me livrai avec ardeur à cette tâche laborieuse, qui me prit bien des mois : je rencontrai tant et tant de principes isolés que je commençai à douter de mon idée. Les travaux de quelques

---

(1) *Ideae mathematicae Pars prima*. Antwerpiae, MDXCIII, in-4°. (Préface, f° III).

(2) VALERII ANDREAE. *Bibliotheca Belgica*. Lovanii, MCXLIII, in-4°. p. 15 : « *Medicinae initia ibidem et Lovanii fecit.* » Cependant A. Romanus ne figura jamais dans les registres de la faculté de Cologne.

(3) « Il passa à Paris et de là se rendit dans les principales villes de l'Italie. » QUETELET, *loc. cit.*, 132.

grands savants, qui avaient presque réussi à faire entrer dans leur cadre toutes les sciences mathématiques, n'apportèrent pas un médiocre soulagement aux inquiétudes qui agitaient mon esprit en ce moment. »

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire vers 1586, Romanus se lia avec Ludolphe Van Collen (1), qu'il appelle le *Coryphée des Arithméticiens*, mathématicien célèbre, en effet, qu'il chargea plusieurs fois de ses calculs : « Je ne vous apprendrai pas, écrit-il quelque part, à déduire de ces équations la valeur des côtés; je laisserai ce soin à Ludolphe Van Collen, le premier de tous les arithméticiens qui sont et qui furent jamais. » Il fait encore allusion aux études qui l'occupaient à cette époque, dans la préface de l'*Ouranographia*, datée du 11 octobre 1590, où il parle de quelques-uns de ses opuscules, tant imprimés que manuscrits : « Voici dit-il, l'idée qui m'a poussé : comme je m'étais adonné depuis plusieurs années déjà à l'étude des mathématiques ; que j'avais laborieusement butiné dans les travaux des autres, corrigeant bien des erreurs et faisant moi-même quelques découvertes, je me proposai de réunir le tout en un faisceau, de l'explorer avec plus d'attention et de le réduire en une méthode sûre. Je voulais publier quelques opuscules astronomiques dans le genre de ceux que j'avais laissé publier jadis sur l'arithmétique. » — Et ailleurs : « J'ai éclairci quelques points d'arithmétique, dans plusieurs opuscules, les uns publiés, les autres destinés à l'être. »

On ignore ce que sont devenus les opuscules dont il est ici question. Quoi qu'il en soit, ce fut en cette même année 1586 (2),

---

(1) J. Meursii. *Athenae Batavae*. Lugduni Batav., 1624, in-4°, p. 344. Cfr. Ab. G. Kastner, *Geschichte der Mathematik*. Göttingen, 1799, t. III, p. 50.

(2) P. Burmanni. *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum*, T. I. Leidae, 1724, in-4°, p. 194.

que Romanus inaugura son cours de mathématiques où il acquit bientôt une légitime célébrité. Il forma de nombreux élèves : il en nomme dans l'*Idea* quelques-uns, qui l'aidèrent dans ses calculs : « En énumérant ces hommes, dit-il, après avoir fait la critique de plusieurs mathématiciens en renom, je ne puis omettre quelques-uns de mes élèves, entre autres deux maîtres ès-arts étudiant la médecine, qui s'associèrent plus d'une fois à mes opérations de calculs : ce sont M. Bernard Lordel, de Mouzon et M. Jean vanden Weege, de Boxtal, qui ne firent pas de médiocres progrès dans les mathématiques. Je ne doute pas, qu'après avoir terminé les études médicales auxquelles il s'appliquent tout particulièrement, ils ne s'efforcent ensuite d'atteindre au faîte de cette divine science. Je leur adjoindrais volontiers D. Thomas Fienus, d'Anvers, qui, après avoir quitté Louvain, exerce aujourd'hui la médecine dans sa ville natale et qui s'occupe beaucoup du premier mobile, mais spécialement de l'horologiographie. Je ne puis oublier non plus D. Corneille Opmeer, de Delft. qui bien qu'étudiant le droit, ne laissait pas de fréquenter assidûment mes cours, au point de faire des progrès peu communs dans la théorie du premier mobile ; eux aussi feront honneur à la science et l'avanceront par leurs propres travaux. » De tous ces élèves Thomas Fienus (1) devint le plus célèbre.

Pendant son séjour à Louvain, Romanus mit la dernière main à ses traités de mathématiques, et le 7 novembre 1590, il obtint de Philippe II un privilége pour l'édition de ses œuvres. Pour la première fois, dans ce document, il prend le titre de ***Maître ès-arts et licencié en médecine***, ne s'étant jusqu'alors qualifié que de ***Professeur de médecine et de mathématique en la noble académie de Louvain***. Il fit la première application de son pri-

(1) Valerii Andreae. *Bibliotheca Belgica*, p. 835.

vilége à l'*Ouranographia* qui parut en 1591, chez Jean Keerberg, d'Anvers; le 19 février 1593, il publia encore chez cet éditeur un autre ouvrage important : *Ideae mathematicae pars prima.* L'année précédente (1592) il avait été élu recteur de l'université de Louvain (1). Romanus doué d'un esprit très-actif, entretenait un commerce suivi avec les savants, tels que Fr. Raphelengius et Ch. Clusius (2). Il jouissait à Louvain d'une grande estime, mais les factions politiques qui déchiraient alors les Pays-Bas lui firent prendre en dégoût ce pays où l'on troublait ses doctes recherches. Dès 1591 il se plaignait à l'un de ses amis de ne pouvoir achever tranquillement ses traités de mathématiques : « Je ne suis pas encore parvenu, dit-il, à terminer mon esquisse de l'arithmétique, telle que je l'ai proposée dans mon *Idea mathematica*, et les troubles de ce pays ne me permettront probablement pas de le faire. » Ces circonstances ne furent pas étrangères au grand événement qui vint à cette époque modifier la carrière de Romanus. L'université de Wurzbourg venait d'être érigée en 1582, avec l'assentiment de l'empereur Rodolphe II, par le prince-évêque de ce siége, Jules, duc de Franconie. Notre savant fut appelé à y occuper la chaire de médecine et de mathématiques : « Romanus, médecin chez nous (*qui medicus apud nos*), écrivait le 24 mars 1593, Juste Lipse à A. Delrio, Romanus est appelé à professer à Wurzbourg (3). » Il était en même temps nommé médecin particulier du prince-évêque. La réputation de Romanus justifie sans doute la faveur qui venait le trouver de si loin; il paraît cependant que la recommandation des Jésuites, ses premiers maîtres, et son alliance avec le médecin ordinaire

(1) Valerii Andreae *Fasti academici studii generalis Lovaniensis.* Lovanii, 1635, p. 38.

(2) *Syllog.*, *Epistol.*, I, 194 et 321.

(3) *Syllog.*, *Epistol.*, I, 536.

du prince-évêque, Godefroid Steegh (1), dont il avait épousé la nièce, Anne Steegh, d'Amerfort (2), contribuèrent à attirer sur lui l'attention du prince; quoi qu'il en soit, Romanus prit possession de sa nouvelle chaire, au mois de juin 1593 (3). Les dédicaces de ses ouvrages témoignent du bonheur qu'il goûtait dans cette position qui comblait tous ses vœux : aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion d'en exprimer sa reconnaissance envers ceux qui l'y avaient appelé : « En songeant à choisir un patron et un protecteur puissant pour défendre ce petit traité de mathématiques contre mes adversaires, » — dit-il en tête de son *Archimède* (4), à l'empereur Rodolphe II qui avait confirmé la charte de fondation de l'université, « entre tant de princes et de savants illustres à qui j'aurais pu le dédier, je ne trouve personne qui soit plus digne de cet hommage que Votre Sacrée Majesté, dont l'autorité a fondé cette académie de Wurzbourg où je viens d'être appelé du fond de la Belgique, par la munificence et la libéralité du prince-évêque Jules. »

De Wurzbourg il continuait à échanger une correspondance active avec les amis qu'il avait laissés en Belgique. Juste Lipse lui écrivait, le 21 novembre de la même année : « Je voudrais savoir où vous êtes et comment vous vous y plaisez. J'aimais beau-

---

(1) Val. Andreae *Bibl. Belgica*. p. 293.

(2) Val. Andreae *Bibl. Belgica*, p. 15.

(3) Les actes de la faculté de médecine, qui existaient encore vers 1822, perdus aujourd'hui, portaient : « *Adrianus Romanus Lovaniensis* a° 1593, inchoante junio, primus Medicinam est professus, et primum actum promotionis habuit die 24 julii 1596. » Il fut inscrit dans les registres de l'université de Wurzbourg, sous cette rubrique : « *Adrianus Romanus Lovaniensis*, Medicinae professor, anno 1593, ultimo Augusti. »

(4) *In Archimedis Circuli dimensionem Expositio et Analysis*. Wurceburgi, MDXCVII, in-f°, f° 2.

coup l'Allemagne autrefois : on y trouve moins de pompe et de vanité que chez nous, mais aussi plus de candeur et de modestie : Quelles études cultive-t-on là bas ? sont-elles florissantes ? Elles doivent l'être assurément dans cette paix profonde et surtout sous un prince qui leur porte tant d'intérêt (1). » Une lettre de Romanus à son Mécène, du 1er janvier 1594, nous fournit des détails curieux sur ses occupations littéraires à Wurzbourg ; nous ne pouvons résister au plaisir de la transcrire ; voici comment il s'exprime :

« Illustrissime Prince, outre l'ouvrage sur les langues dont je vous ai parlé récemment, j'en ai écrit deux autres sur les mathématiques, mais d'après un plan tout différent de celui du *Traité universel des langues*. En effet j'ai tiré mes ouvrages de mathématiques de mon propre fonds et l'on n'y pourrait trouver une seule lettre empruntée à des livres étrangers : je puis les revendiquer absolument comme miens. Dans le traité des langues, au contraire, à part la méthode, le travail de la compilation et l'ordre merveilleux que j'y ai mis, je dois presque tout le reste à autrui. Il me siérait mal en effet de me donner pour versé dans toutes les langues, moi qui ne possède même pas suffisamment ma langue maternelle : non, mais tout l'ouvrage est extrait à force de recherche et de travail d'une foule d'auteurs, théologiens, philosophes, historiographes, cosmographes, géographes, médecins, mathématiciens, poëtes, orateurs, surtout de grammaires, lexiques, synonymes, épithètes, antithèses, phrases, colloques, comédies, chansons, hymnes en toutes les langues et même des traductions, commentaires, scholies de divers ouvrages anciens et d'autres, tant imprimés que manuscrits, les uns que je me suis vu forcé d'acquérir à grands frais, les autres que j'ai pu obtenir en échange de quelques bibliothèques. Aucun de tous ces livres ne m'a servi pour mes ouvrages de mathématiques qui sont en entier le fruit de mon esprit. Ces derniers sont au nombre de deux ; l'un est le *Summum Geometriae Cacumen*, œuvre pour ainsi dire héroïque, où je démontre d'abord la quadrature du cercle, démonstration toujours désirée jusqu'à présent et désirée par tant d'hommes éminents ; j'y joins une réfutation de toutes les au-

(1) *Syllog.*, *Epistol.*, I, 669.

tres quadratures. En second lieu j'inscris toutes les figures régulières dans le cercle : on n'était encore parvenu qu'à inscrire les quatre figures simples; troisièmement, j'indique les propriétés de toutes les cordes quelconques inscrites dans le cercle; quatrièmement, je compose une table des cordes pour un rayon égal à 1000,0000,0000,0000 et j'étends mon calcul non-seulement aux minutes, mais de dix en dix secondes. Tout cela, les anciens l'ont vainement tenté, je l'ai trouvé le premier et solidement démontré. J'y ajoute la théorie des triangles tant planes que sphériques, qui appartient à la vérité aux anciens, mais que j'expose d'une manière beaucoup plus heureuse qu'on n'a jamais fait.

« Le second ouvrage est l'*Astronomiae nova methodus* : non seulement j'y trace de nouvelles règles astronomiques et de nouvelles tables, mais j'y expose aussi la construction et l'usage de tous les instruments d'astronomie.

« Comme il n'est, après Dieu, aucun patron sur la terre à qui je tienne à témoigner mon respect plus qu'à Votre Grandeur, j'ai cru pouvoir Lui offrir ces trois ouvrages (la Polyglotte, la Géométrie et l'Astronomie), afin que si Elle jugeait l'un ou l'autre digne de voir le jour sous Ses auspices, Elle daignât me le faire savoir; sinon décider ce qu'Elle veut que j'en fasse. Ce que faisant, Votre Grandeur s'attachera davantage encore, s'il est possible, un homme qui lui est déjà obligé à tant de titres.

« Wurzbourg, 1er janvier 1594.

« De Votre Grandeur illustrissime le très-dévoué serviteur :

« A. Romanus. »

« Je prie Votre Grandeur de daigner accepter favorablement ce tableau des poids et des mesures, que je Lui offre en guise d'étrennes, écrit de ma plus belle main (1). »

L'activité du savant n'empêchait pas le professeur de vaquer assidûment à ses travaux académiques. Il publie d'abord une thèse, *Disputatio medica de humoribus*, défendue sous sa présidence par Paul Stromayr, d'Ingolstad. La dédicace est adressée au prince-évêque. Il est assez piquant d'y voir l'auteur proclamer

---

(1) *Virorum doctorum Epistolae selectae, ex autographis nunc primum ed. et ill.* Theod. Frid. Freytagius. Lipsiae, Teubner, 1851, in-8°. p. 128.

que ce n'est pas un des moindres mérites de son Mécène que de l'avoir fait monter dans la chaire dont il est l'ornement : « A quel patron — dit-il, — me serais-je plus justement attaché, où aurais-je pu en trouver un plus noble et plus digne? Quelles crises, quels travaux n'eut-il pas à affronter pour retirer ces provinces de la Franconie orientale, infectées de la tache immonde de l'hérésie, des profondes ténèbres où elles étaient plongées, pour leur rendre la vraie lumière, y effacer les traces honteuses de l'hérésie, les ramener au culte pur et noble de la religion catholique, détruire les doctrines des méchants et répandre dans les esprits le germe sain des vertus et de la religion ! Que n'a-t-il pas tenté, quels n'ont pas été ses efforts pour donner à cette académie une organisation régulière et parfaite? que d'asiles n'a-t-il pas ouverts et aux indigents et aux disciples des Muses, pour mériter à si juste titre d'être appelé le père de la patrie, le soutien et le patron des pauvres, le créateur et le Mécène des études ! Que n'a-t-il pas donné, quelles provinces, quelles contrées n'a-t-il pas fait explorer avec soin pour trouver un homme remarquable par son érudition et par sa doctrine, versé dans l'enseignement de la médecine, qui nous formât à cette science et nous éclairât de ses doctes leçons ? Il n'a rien épargné, ni distinctions, ni éclat, ni dépenses pour rendre célèbre et illustre cette arène du savoir et pour orner brillamment les portiques de la science (1). » La même année, 1594, il produit un nouvel échantillon de l'étendue de ses connaissances dans les sciences naturelles, à l'occasion de la réception du saxon Henning Scheunemann : c'est une thèse intitulée : *Disputatio medica et physica de Elementis*. En cette année encore Romanus obtint le bonnet de docteur : à Louvain et à Wurzbourg il n'avait porté jusqu'alors que le titre de *Medi-*

(1) *Disputatio medica de Humoribus*, f° 2.

cinae Professor ordinarius; pour la première fois, le 31 août, il prend celui de *Medicinae Doctor et Professor ordinarius*. C'est encore au mois d'octobre 1594 qu'il conçut la première idée de sa théorie des calendriers, *Theoria Calendariorum*, opuscule que devait défendre un jeune chanoine de Posen, Adan Swinawski, alors étudiant à Wurzbourg. Il le dédie au prince Jules dans les termes les plus affectueux : « Je produis donc au grand jour et je vous offre, très-illustre prince, ces prémices de la moisson crue sur votre sol et qui vous sont dues de par la nature et la coutume, ma *Théorie du Calendrier civil et ecclésiastique*. » Il y ajoutait à titre d'étrennes pour 1595 un petit traité intitulé *Supputatio ecclesiastica secundum novam et antiquam calendarii rationem*, également dédié au prince-évêque; sa dédicace reflète les sentiments de son âme : « La marque la plus saillante d'un esprit ingrat, » dit-il, — « c'est de ne se souvenir point des bienfaits reçus : je me suis étudié toute ma vie à en éviter le moindre reproche. Lorsque vous daignâtes m'appeler de la Belgique, ma douce patrie alors ravagée outre mesure par des guerres intestines, pour m'accueillir dans vos paisibles états où je trouvai le calme du port après avoir essuyé les tempêtes de la mer, que vous daignâtes non-seulement me combler de vos libéralités, mais encore m'attacher à votre cour, je commençai dès lors à délibérer en moi-même ce que je pourrais vous rendre en témoignage de ma reconnaissance. Car je ne suis pas d'avis qu'on puisse offrir tout à tous, comme j'ai vu certaines gens le faire à tort, mais j'ai toujours estimé qu'il fallait apporter en cette matière un discernement peu commun. L'occasion se présente enfin de vous offrir ce traité du calendrier, que j'ai déjà expliqué à Wurzbourg après l'avoir publiquement exposé à Louvain. Le calendrier, en effet, tenant en même temps de l'ordre civil et de l'ordre religieux, à qui pourrait-on en faire hommage à meilleur titre qu'à un prince qui réunit le pouvoir temporel et le spirituel ?

Je vous offre donc en guise d'étrennes ce calendrier calculé selon l'ancien style et le nouveau. Que si j'apprends qu'il vous est agréable, comme je l'espère, ce me sera un aiguillon pour entreprendre de plus grandes choses. » Pour la seconde fois, dans ce traité, il prend la qualification de *Eques auratus*.

Une lettre du 8 février 1595, qu'il adresse à Juste Lipse à Louvain, contient une appréciation peu flatteuse des travaux de J. J. Scaliger : « Scaliger, dit-il, édite, à ce que j'apprends, une correction du calendrier grégorien : m'est avis que c'est lui-même qui mériterait une correction ; il a publié un traité de mathématiques intitulé *Elementa cyclometrica* qui ne renferme absolument que des déclamations creuses et des principes faux (1). » Selon toute apparence il faut rapporter à la même époque le commencement de ses deux traités — *In Archimedis circuli dimensionem Expositio et Analysis* : *Apologia pro Archimede* — et — *Exercitationes cyclicae contra Jos. Scaligerum*. En même temps qu'il travaillait à ses recherches sur les calendriers, il écrivait les *Propositiones de semine sanguineque materno*, thèse académique soutenue le 4 mars, jour de la Saint-Adrien, par Jean Birenstil de Wurzbourg.

Très-versé dans la science alors si compliquée de la chronologie et des pronostics astrologiques, Romanus fut officiellement chargé de la rédaction des almanachs du grand chapitre de Wurzbourg, des calendriers populaires de la Franconie et des pronostics. Malgré la malignité qui s'attacha quelquefois à le poursuivre, il s'acquitta de cette charge à la satisfaction générale, depuis 1596 jusqu'en 1603 : les dédicaces des pronostics pour les années 1600 et 1603, adressées au prince-évêque, en font foi : « Il est convenable autant qu'il est utile » — dit-il — « de s'appliquer avec le plus grand soin à écarter de son corps les infirmités et les maladies,

(1) *Syllog. Epist.*, I, 671.

de son alimentation et de son régime un excès immodéré, de son intelligence et de son cœur une ignorance honteuse. C'est à ce but sage d'une sage philosophie que je me suis toujours efforcé de tendre depuis ma jeunesse, je dirai même depuis ma plus tendre enfance. Aussi me suis-je dès lors adonné à l'étude des sciences exactes et de l'astronomie (pour ne point parler ici de la médecine), sciences auxquelles les Grecs avaient donné le nom expressif de *mathématiques*, et que je ne puis mieux nommer dans ma langue qu'en les appelant comme eux l'art de savoir, parce qu'elles engendrent et qu'elles implantent pour ainsi dire dans l'intelligence et la raison humaines une science singulière que ne peut ébranler aucune incertitude, aucune hésitation. Or, comme il est du devoir de tout homme intelligent et droit de faire autant que possible participer les autres aux connaissances qu'il a acquises lui-même, et de produire au jour, dans l'intérêt commun, ce qu'il croit utile à ses semblables, je me suis fait un plaisir de confectionner et de faire imprimer depuis quelques années, entre autres ouvrages, des *Calendiers* et des *Pronostications*, ou, comme on les appelle vulgairement des *Pratiques*, pour le commun du peuple qui fait un fréquent usage de ce genre de livres. Je ne me suis point arrêté aux critiques, aux railleries, aux excessives médisances qu'ils provoquent bien souvent parmi la *racaille (Poffel)* ignorante : elle ne m'injuriera jamais si fort que je ne la méprise encore davantage (1). » — « Ne voit-on pas aujourd'hui » — dit-il ailleurs — « des gens déblatérer avec impudence, non au grand jour toutefois ni en public, mais dans leurs échoppes obscures, et soutenir qu'il est de toute impossibilité de mener de front la médecine et l'astrologie et de les mettre d'accord entre elles (2)? » Dans la dédicace des *Pronostics*

---

(1) *Prognosticum astrologicum*... MDC. Wurzbourg, in-4°, f° 2.

(2) *Prognosticum astrologicum*... MDCIII. Wurzbourg, in-4°, f° 2.

de 1602, laissant au contraire éclater ses sentiments religieux, il s'écrie : « Non, non, ce ne sont point ces causes qui sont en jeu : ce n'est ni des astres, ni de la défaillance des éléments, ni des rois ou des princes, ni de la décrépitude de l'univers, que provient ce que nous avons à souffrir et à endurer, mais c'est bien plutôt de nos péchés si graves, si multipliés, qui excitent le juste courroux et la vengeance du Dieu éternel : et si nous y prenons garde, c'est encore par un grand prodige de la miséricorde divine qu'au milieu de tant de crimes énormes et de blasphèmes sans nombre, nous ne laissons pas de recevoir une foule de grâces célestes, de biens temporels, de paix, de triomphes sur l'ennemi et d'autres bienfaits de la divine bonté (1). »

On publia en la même année son *Parvum Theatrum urbium*. Le manuscrit n'avait pas été d'abord destiné à l'impression ; ce fut le typographe Nicolas Basse qui le revit et le mit au jour. Le livre est daté par Romanus de *Wurceburgi, ex Musaeo nostro* 15 *calend. Julii* (17 juin) 1595. « Cette description, dit-il, où j'avoue n'avoir rien mis du mien, sauf l'ordre et le travail de la compilation, était destinée à être supprimée ou du moins à ne voir le jour que plus tard. Aussi je la soumis d'abord à votre examen en vous autorisant à la communiquer à quelques savants : il se trouva que ceux-ci déclarèrent, comme leur correspondance en fait foi, que la méthode, le style et la simplicité de l'œuvre leur plaisaient, mais qu'il fallait y introduire, pour certaines villes, des détails plus exacts qu'on pouvait emprunter au *Théâtre des villes* de George Braun et à d'autres historiens et cosmographes. Je fus empêché par diverses occupations de reprendre ce travail ; je n'avais d'ailleurs avec moi aucun de mes historiens ni de mes cosmographes ; je les ai laissés dans mon

(1) *Prognosticum astrologicum*... MDCII. Wurzbourg, in-4°, f° 4.

pays et il ne serait pas sûr de les transporter ici; le seul livre que j'eusse sous la main, c'était le quatrième tome du *Théâtre des villes* que je viens de citer : aussi je chargeai mon *famulus* d'emprunter à ce volume quelques changements que je lui indiquai, pour satisfaire ainsi au désir de mes censeurs. » Quant à l'origine du livre, Romanus nous l'apprend en ces termes : « Cet ouvrage, où il n'y a rien de nous, sauf la méthode, offre une description méthodique des villes : la première rédaction que nous en fîmes était si succincte que la plupart des villes, à peu d'exceptions près, étaient comprises en un seul vers, quelquefois en deux ou trois. » Il s'y qualifie dans le titre de E. A. (*Eques auratus*).

Une polémique inattendue vint sur ces entrefaites offrir un nouvel aliment à l'infatigable activité de Romanus. Dans son *Ideae mathematicae pars prima* (f° 6), il avait proposé à tous les mathématiciens du monde un problème à résoudre ainsi conçu : Si de deux termes, la proportion du premier est au second comme $1\,[^1]$ à $45\,[^1] - 3795\,[^3] + 9,5634\,[^5] - 113,$ .... $+ 945\,[^{41}] - 45\,[^{43}] + 1\,[^{45}]$, le second terme étant donné trouver le premier (1).

Le célèbre Viète (2) répondit à ce défi par un traité intitulé :

---

(1) Cette singulière équation du 45e degré se traduirait en notation moderne par la formule : $x^{45} - 45\,x^{43} + 945\,x^{41}$ etc..., $= A$, A étant moindre que 2. Ce que n'avait pas fait Romanus, Viète remarqua et assigna les 22 autres valeurs positives de cette équation, qui sont les cordes de la 45e partie de l'arc proposé, augmentée des 2/45 de la circonférence entière, ou des 4/45, ou des 6/45, et ainsi de suite.

(2) Voyez sur Viète : Kastner, *Geschichte der Mathematik*, III, 52, 172.— Voir aussi la lettre qui se trouve à la fin du traité de Viète : *Viro illust. Francis. Vietae Consiliario regio ac libellorum supplicum in Regia magistro. PE. AL. ADV. IN. Sen. S. Q.* : — « Quis enim Belgas antiquissimos » et fortissimos Gallos ignorat? Sit igitur Belga Romanus, qui ἐπικηρύκτῳ » πολέμῳ efficere valeat, quod aliorum consilium extorquere non potuit. »

Ad Problema quod omnibus Mathematicis totius orbis construendum proposuit ADRIANUS ROMANUS, FRANCISCI VIETAE *Responsum*. (Marque de l'imprimeur avec la devise : *Praestantior arte omni*). *Parisiis apud Jametium Mettayer, Typographum regium*, 1595. — Grand in-4° de 18 feuillets, remarquable par la beauté de l'impression. — Viète commence par poursuivre le mathématicien belge de ses sarcasmes et de ses jeux de mots : « Si Adrien Romain, dit-il, n'a pas parcouru tout le globe terrestre, pour croire qu'il n'existe réellement pas sur toute la surface du globe des mathématiciens capables de résoudre son unique problème, au moins n'a-t-il pas compris dans son rayon la France et ses écoles. Qu'un Romain l'emporte sur un Belge ou un Belge sur un Romain, soit : mais le Français ne souffrira pas que Belge ou Romain lui enlève la gloire qui lui appartient. Moi qui ne me vante pas d'être mathématicien, mais qui fais seulement de l'étude des mathématiques le délassement de mes loisirs, j'ai résolu le problème d'Adrien en le lisant et sans tomber dans la moindre erreur. Me voilà du coup posé en grand géomètre! » Et il terminait son livre en proposant à son tour une question, « plutôt, dit-il, pour exercer l'esprit des curieux que pour le mettre à la torture : trois circonférences étant données, en décrire une quatrième qui leur soit tangente. Apollonius a déjà donné ce problème dans son livre περὶ ἐπαφῶν. »

Nous verrons plus loin qu'Adrien ne laissa pas sans réponse cette espèce de pamphlet qui ne pénétra en Allemagne qu'en 1596.

En cette même année, que Romanus avait pris les titres de

La bibliothèque de Wolfenbüttel en possède un exemplaire annoté de la main du célèbre Jacques Christmann, d'Heidelberg, le même que Raphelengius cite dans une de ses lettres à Juste Lipse : « Is (Romanus) videtur addictus » Christmanno. » — *Syll. Epist.*, I, 194.

E. A. [*Eques auratus*], *Philosophiae ac medicinae Doctor et pro tempore Medicae Facultatis Decanus*, André Mirowsky, noble polonais, précepteur des fils du comte Corucin, soutint le 13 mars, sous sa présidence, une thèse sur la théorie des vents *(Theoria Ventorum)*; le 30 août suivant Romanus dédiait au même comte Corucin un traité intitulé : *Ventorum secundum recentiores distinctorum usus*, où il fait le plus grand éloge de Mirowsky : « Parmi les encouragements qui me sont venus du dehors, dit-il, je ne mets pas au dernier rang l'assiduité et les progrès de l'insigne seigneur Mirowsky, que vous avez donné pour précepteur à vos enfants : c'est, si je puis dire ici toute ma pensée, un jeune homme remarquable, qui forme si bien vos fils dans les lettres grecques, romaines et allemandes, que sa sollicitude et son zèle envers les jeunes gens qui lui sont confiés ont plus d'une fois fait mon admiration, etc. » — Christophe Upilio, de Wurzbourg, l'élève favori de Romanus, qui devint plus tard docteur en médecine et qui lui succéda en 1604, dans la confection des almanachs, soutint le 10 juin 1596 des thèses brillantes, sous le titre de : *Sphygmilogia id est theses medicae de pulsibus*. Adrien Romanus y défendit cette proposition que « le pouls est le héraut fidèle et véridique du cœur et de la force vitale. » — Les actes de la Faculté signalent à la date du 29 juillet suivant un incident qui marque dans la vie académique de Romanus, la création des deux premiers docteurs en médecine sortis du sein de l'université : « Le 29 juillet 1596, y est-il dit, Christophe Upilio, de Wurzbourg (Franconie), et Henningus Scheunemann, d'Halberstadt (Saxe), furent les premiers promus, par Adrien Romanus, au doctorat en philosophie et en médecine dans cette académie récemment fondée par le prince Jules. »

Parut enfin la solution du problème de Viète, datée du 8 septembre, « du 6 des ides de septembre, jour consacré par l'Église à la sainte Vierge et à saint Adrien, mes deux patrons, »

sous ce titre : *Problema Appolloniacum... ab... Vieta... propositum, jam vero per Belgam Adrianum Romanum constructum..*

Cette pièce excessivement rare est dédiée à Ange Rocca, religieux Augustin, bibliothécaire du Vatican. On y trouve un tableau animé de la querelle : « Les sages, dit l'auteur, ont toujours approuvé cette lutte des esprits qui consiste dans la recherche du vrai, et les mathématiciens n'en doivent pas être exclus, soit qu'il s'agisse de la solution des problèmes ou de la critique de ceux qui ont été mal résolus. C'est ainsi qu'il y a quelques années je posai divers problèmes d'algèbre au docte et subtil mathématicien Ludolphe Van Collen, qui les résolut avec une merveilleuse prestesse. Admirant son savoir, je lui en envoyai un autre fort difficile, mais que je ne soumis pas à lui seul, car en attendant que j'eusse donné un spécimen de mes découvertes, *je provoquai tous les mathématiciens à une lutte courtoise ayant pour objet la discussion et l'analyse de mon problème.* Ce ne fut pas inutilement : Ludolphe répondit à mon appel des premiers; vint ensuite un homme éminent, un véritable mathématicien qui ne se laisse pas chatouiller par cet aiguillon de la gloire qui fait perdre la tête à tant d'autres : c'est un Français, nommé François Viète, conseiller du Roi et maître des requêtes au Parlement. *Ne pouvant souffrir*, comme il dit lui-même, *qu'un Belge ou un Romain lui ravît sa gloire*, il répondit surabondamment à mon défi par un traité d'une remarquable érudition. Ludolphe ne m'avait envoyé qu'une seule équation, celle que Viète appelle *Capitale* : outre cette capitale, le mathématicien français eut sur Ludolphe l'avantage d'assigner toutes les dérivées de l'équation-mère. Cependant à considérer l'exactitude de cette dernière, je dois dire que Ludolphe l'a résolue beaucoup plus complètement que Viète. Le même Viète ajouta ensuite à la fin de sa réponse à mon problème une question élégante et des plus curieuses, tirée, dit-il, d'Apollonius et dont il proposait la

solution à tous les mathématiciens, principalement ceux de la Belgique. Quoique je ne puisse pas me vanter d'avoir approfondi les livres d'Apollonius, je ne suis pas toutefois sans avoir fait quelques progrès dans sa doctrine ; de sorte que je résolus en un quart d'heure le problème proposé par l'illustre Viète, encore que je n'en eusse jamais ouï parler. Je ferai remarquer à cette occasion qu'il m'arriva précisément ce que Viète dit lui être arrivé à lui-même dans la construction de mon équation : je lus, et je trouvai, sans commettre la moindre erreur.... Vous savez que les mathématiques n'admettent point des opinions, et qu'elles ne s'appuient que sur des démonstrations très-certaines. Cependant comme nous sommes tous des hommes et que parfois nous restons aveugles, alors même que la lumière de la vérité mathématique nous inonde de toute part, j'ai voulu choisir un juge du tournoi, savant, d'une autorité reconnue, et qui ne penchât pour aucune des parties en cause. La lutte étant ouverte entre un Français et un Belge, j'ai récusé tous les juges pris dans ces deux nations, et c'est vous, qui résidez dans cette ville où siége le juge suprême de l'univers, c'est vous que j'ai voulu prendre pour arbitre : je vous offre donc ma réponse : examinez-la, et s'il vous convient de vous adjoindre des juges comme Christophe Clavius de la Société de Jésus, Jean Antoine Magin, l'illustre marquis de Monti, ou tels autres que vous voudrez, usez-en à votre discrétion : j'attendrai votre sentence et je m'y soumettrai en toute humilité. » On ignore l'issue de cette savante querelle.

L'année suivante (1597), Romanus publia son remarquable traité sur la nature du cercle, contenant l'apologie d'Archimède et des *Exercitationes*. Il l'intitula : *In Archimedis circuli dimensionem Expositio et analysis, Apologia pro Archimede, ad Cl. virum Josephum Scaligerum. Exercitationes Cyclicae contra Josephum Scaligerum, Orontium Finaeum et Raymarum Ursum, in decem dialogos distinctae.* Il s'y qualifie de « *Eques*

auratus, Matheseon excellentissimus Professor in Academia Wurceburgensi. Dans sa dédicace, il rappelle à Rodolphe II les empereurs qui se sont adonnés de préférence à l'étude des mathématiques. Lui-même prend soin de se justifier auprès de ses lecteurs d'avoir composé ce traité : « Si ces hommes, dit-il, s'étaient bornés à soutenir leurs propres erreurs, sans toucher à Archimède, j'aurais pu m'abstenir moi-même de discuter leurs rêveries (1). »

Le 7 octobre de cette année Jean Faber, de Bamberg, soutint ses thèses *de febre putrida et pestilentiali* sous la présidence de Romanus, qui les dédia à Nithard de Thüngen, premier évêque de Bamberg, pour deux raisons qu'il expose en ces termes : « D'abord, afin que Votre Grandeur reconnaisse que la science que j'ai amassée, tant par le conseil de Votre Grandeur et d'autres savants éminents que par l'instinct propre de ma nature, est bien cette science dont le Sage a dit (*Eccl.*, C. XXXVIII) : — « Elle n'a point été créée en vain par le Très-Haut : le médecin » recevra les dons des rois : son savoir lui permettra de marcher

(1) Kastner, *Geschichte der Mathematik*, (Göttingen, 1796), p. 504, a donné l'analyse de ce traité. Bernays, dans son livre : *Joseph Justus Scaliger* (Berlin. 1855), ne parle pas d'Adrien Romanus ; cependant il cite (p. 20), un livre très-rare : *Epistres françoises des personnages illustres et doctes à M. Joseph Juste De La Scala, mises en lumière par Jaques de Rèves.* A Harderwyck, 1624, in-8°. On y trouve (p. 405), une lettre écrite par Jacques Esprinchard à Scaliger, le 1er mai 1597 : « Passant par Wirtzbourg, dit-il, « j'allay voir Adrianus Romanus, que j'entretins environ une heure, pendant la moitié de laquelle, l'interroguant de plusieurs choses que je désiray sçavoir touchant l'estat de ce pays et de l'Académie dudict lieu, il me sembla fort doux et paisible ; mais, changeant de propos, et venant à parler du livre qu'il avoit faict contre vous, je veis qu'il estoit aucunement battu du mal commun de tous vos adversaires, et qu'il y avoit un peu d'animosité en son faict. »

» le front haut, et il sera loué en la présence des grands. ».... En second lieu, afin que vous sachiez, illustre Prélat, que cette discussion de mes thèses sur les fièvres s'est inspirée de cette science vraie, tant vantée, dont elle constitue une partie non moins difficile qu'elle est nécessaire (1). »

L'année suivante, nous retrouvons notre savant voué à l'étude de l'astronomie et présidant, le 18 juillet, la défense des *Theses astronomicae* de son auditeur et élève Lambert Croppet, docteur en droit, qui annonce « qu'il s'efforcera de les défendre selon ses forces, sous les auspices de l'ill. Romanus, des leçons privées duquel elles sont pour ainsi dire extraites. » Ce ne fut pas d'ailleurs le seul disciple de Cujas qui subit l'attraction de Romanus : le 13 octobre suivant, un autre docteur en droit, Pierre Pion soutint en sa présence une thèse de physiologie végétale *de Plantis*, contenant un exposé très-clair de la botanique et un calendrier de Flore.

C'est à la même époque que Romanus entreprit un traité à propos duquel il écrivait, le 19 mars 1603, au prince-évêque : « Il y a cinq ans que j'ai commencé la description de mon *trigonomètre*, dressé en forme de tableau et destiné à rendre de grands services à l'astronomie (2). » Il entend sans doute parler ici de son *Speculum astronomicum*.

Romanus, devenu doyen de la faculté de médecine en 1599, préside encore deux solennités académiques : une thèse *de Osteologia humana*, soutenue par Jean Fuchs, de Geysa (le 7 juillet), dédiée à l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'ordre teutonique et administrateur de Fulda, et le 12 octobre, une autre thèse *de sanitatis et morbi communi natura*, soutenue par

---

(1) *Theses... de Febre putrida*, etc., Wirceb., MDXCVII (f° 4).

(2) *Viror. doct. Epistolae*, ed. FREYTAG, p. 168.

André Dollweg d'Ingolstadt, pour l'obtention du baccalauréat. En 1600, il argumenta encore sur 193 thèses *de Totius corporis humani affectibus interioribus* soutenues par Jean Nicolas Fischer, de Mayence, qui les avait empruntées aux treize chapitres de son traité de pathologie : Romanus y prend le titre de *Praxeos professor ordinarius.*

Le siècle qui venait de s'ouvrir inaugurait pour Romanus une série de nouveaux honneurs. L'empereur Rodolphe II, s'intéressant à sa renommée (1) et flatté de la dédicace de l'*Archimède*, le créa comte palatin et lui conféra le titre de médecin ordinaire de l'Empereur. Le savant aime à se parer de ses titres avec une naïve ostentation ; il n'a garde d'en oublier aucun, quelquefois même il s'en attribue de sa façon accompagnés d'épithètes plus sonores que modestes : *Eques auratus, comes Palatinus, Medicus Caesareus, Mathematicus eximius, Philosophiae ac Medicinae Doctor Celeberrimus, Professor primarius*, et même *Antecessor celeberrimus.* C'était aussi le temps qu'un auditoire d'élite se groupait autour de sa chaire, et qu'on venait de loin pour l'entendre, comme le rapporte Meursius : « Willebrord Snellius, dit-il, ayant entrepris un voyage en Allemagne, se fit connaître de beaucoup d'hommes illustres avec lesquels il noua des liens étroits que l'absence ne relâcha pas dans la suite... à Wurzbourg, il se lia d'une amitié intime avec l'incomparable Adrianus Romanus, que l'empereur Rodolphe II avait appelé dans cette ville pour y vaquer aux observations et à la pratique de l'astronomie (2). »

(1) Romanus possédait parfaitement le grec, le latin, l'italien, et écrivait et parlait la plupart des langues vivantes de l'Europe.

(2) Jo. Meursii *Athenae Batavae, sive de urbe Leidensi et Academia, etc. Libri duo.* Lugd. Bat. apud A. Cloucquium et Elsevirios, 1625, in 4°, p. 297.

Une grande douleur vint assombrir cette existence à laquelle tout semblait sourire : Romanus devint veuf. Son protecteur, le prince Jules, voulant lui assurer une vie tranquille consacrée à l'étude, lui offrit alors à la collégiale de S. Jean l'Évangéliste, à Wurzbourg, un canonicat que la mort du chanoine Jacques Didymus y avait laissé vacant (1). En 1601, nous retrouvons notre savant professeur occupé de nouvelles dissertations académiques ayant pour objet la médecine : au mois d'avril, la thèse de Wendelin Jung, *De simplicium medicamentorum facultatibus*; le 24 juillet, celle de Conrad Burckhard, *Disputatio medica de cerebri anatome ejusque administrandi ratione*; en août, celles de Sébastien Tröstler (défendues *publici exercitii loco*), *Theses de Urinis* ou *Uroscopia*, dédiées au prince évêque, « Patron et promoteur bienveillant des lettres et de tous les arts libéraux; » enfin, le 20 novembre, les *Disceptationes de partibus humani corporis similaribus*, défendues par un jeune homme qui devait devenir plus tard un médecin célèbre, M. Jean Théodore Schoenlin. — Dès le 10 juin de cette année, les *Pronostics* de 1602 étaient terminés.

L'année 1602 fut plus particulièrement consacrée aux mathématiques. Romanus publia à Wurzbourg son *Idea matheseos universae*, ouvrage peu considérable, et un autre, dédié à l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'ordre Teutonique ; ce livre, dont l'exécution typographique avait offert de grandes difficultés est intitulé : *Chordarum arcubus circuli primariis, quibus videlicet is in triginta dirimitur partes, subtensarum resolutio*. L'on y trouve un traité *De curvi cum recto duplici comparatione*

(1) « Jacobus Didymus, I. V. Doctor, Institutionum Professor, Anno 1583-1588. » à Wurzbourg. Voyez J. M. Schneidt : *Siciliinenta quaedam ad Historiam Universitatis Wirceburgensis*, etc. Wirceb. 1795, in-4°, p. 16.

qu'Oronce Finée et Juste Scaliger critiquèrent avec violence : « Cette précieuse publication, dit Romanus, que depuis de longues années j'avais l'intention de mettre en lumière, a rencontré des obstacles de tout genre, parmi lesquels je dois placer en première ligne le défaut de copistes, de typographes et de correcteurs, aptes à ce travail. En effet, tout le monde n'est pas capable de composer et de distribuer avec intelligence ces éléments compliqués, au point que bien des gens étaient d'avis que toute l'industrie humaine suffirait à peine pour bien imprimer mon livre. Aussi les typographes les plus exercés déclaraient-ils eux-mêmes qu'ils ne l'entreprendraient pas, quand on leur donnerait une ville (ils disaient Genève) pour salaire. Que faire en présence de ces refus et de ces découragements? Faudra-t-il enfouir, dans d'éternelles ténèbres le fruit de tant de veilles et de labeurs! Non, mille fois non : je m'en chargerai plutôt moi-même et soutenu par l'espoir du succès je ne reculerai ni devant le travail ni devant la dépense. J'achetai donc de mes propres deniers, et pas à peu de frais, caractères, papier, tout le matériel nécessaire en un mot; je formai des typographes, je les instruisis, les guidant pour ainsi dire par la main, afin que mon livre pût enfin être mis entre les mains du public, sinon avec toute la perfection que j'aurais désirée, du moins avec un aspect plus satisfaisant qu'on n'eût osé l'espérer. »

Expliquant ensuite les motifs qui l'ont déterminé à dédier au grand-maître de l'ordre teutonique son livre, qui est comme la continuation de sa polémique avec Finée et Scaliger, il ajoute : « Les personnages les plus marquants de l'Empire eux-mêmes admirent et vantent les horloges solaires qu'ils vous ont vu fabriquer avec autant d'art que si vous en faisiez profession, avec une élévation d'esprit telle qu'il semble que vous méprisiez comme de vaines ombres toutes les choses humaines, pour ne priser et ne contempler que le soleil de la justice. Je citerai entre

autres le R. et Ill. fondateur de cette académie, Jules, évêque de Wurzbourg, duc de Franconie, etc. En l'entendant joindre sa voix au concert de louanges qui célèbre partout vos mérites, lesquels demanderaient un panégyrique particulier, je suis resté persuadé que je ne pouvais dédier mon œuvre à personne autre que Votre Seigneurie. »

En 1602, Romanus fut derechef élu doyen de la faculté de médecine. Nous avons encore de lui dans le courant de cette année, les thèses suivantes : le 1er mars, celle de Gaspard Friedrich : *Disceptatio anatomica de partibus thoracis*, dédiée à Sigismond de Jhana, chanoine de l'église collégiale *in Haug*, à Wurzbourg ; dans le même mois, celle *De divino, quod in morbis inveniri, cujusque providentia medicum tum admirationem consequi, tum bonum judicari scribit Hippocrates*, que Wolfgang Rotkirch, de Bamberg, soutint seulement le 11 mai suivant, d'après la note manuscrite que porte un exemplaire de la Bibliothèque royale de Munich (Diss. 4994) ; celle *De salubri olerum usu*, soutenue le 30 avril par Jean Farbach, de Rengershausen ; et celle *De ulcerum simplicium methodica curatione*, soutenue au mois de septembre par François Lequie, depuis chirurgien célèbre. Dès le 1 août, Romanus avait terminé ses *Pronostics* de 1603. Il faut ajouter encore aux travaux académiques de cette année douze dissertations recueillies en trois fascicules sous des titres collectifs. Ce furent encore des thèses qui l'occupèrent pendant le premier mois de l'année 1603 : le 25 février, *Theses de purgatione* soutenue par Josse Hartlieb ; le 11 mars, une dissertation anatomique *de Partibus corporis nutritioni dicatis*, par Jean-Conrad Burckhard, de Rotenburg, neveu de Jean Burckhard, abbé des monastères bénédictins de la Franconie, Bantz, Schwarzach, et St-Étienne de Wurzbourg. Tout à coup un ardent désir de revoir sa patrie s'empare de Romanus : il écrit, le 19 mars, au prince-évêque : « Le jour de la Saint-Jé-

rôme, après la confirmation du recteur de notre université, je me suis rendu au conseil de l'université, et le saluant avec toute la révérence qui lui est due et que je pus y mettre, je demandai entre autres qu'il fût gardé un témoignage des fonctions que j'avais exercées dans le professorat, et qu'on daignât autoriser mon absence pour quelque temps, si toutefois j'avais besoin pour cela du congé de l'université. On me répondit qu'il n'était au pouvoir de l'université de m'accorder ni l'une ni l'autre de mes demandes sans l'assentiment de Votre Grandeur. C'est pourquoi j'ai recours à Elle, la priant de permettre que ce témoignage me soit délivré soit par les officiers de sa cour, soit par ceux de l'université. Quant à moi, retiré dans ma patrie après laquelle j'aspire déjà, je n'oublierai jamais les bienfaits que j'ai reçus de Votre Grandeur, et tout le temps que je vivrai je ne cesserai de bénir et de vénérer votre nom et votre puissance.

. . . .

« Il y a cinq ans que je commençai la description de mon Trigonomètre, tracé en forme de carte et destiné à rendre de grands services à l'astronomie. Ce travail est aujourd'hui terminé : il n'y manque plus que le dessin de l'instrument. Le peu de temps qui me reste ne me permet pas de l'achever ; mais dès que je serai arrivé à Louvain, je le ferai exécuter par un graveur habile et je l'offrirai à Votre Grandeur en témoignage de ma reconnaissance pour les bienfaits dont Elle m'a comblé. Au vénérable chapitre qui a daigné m'adopter pour son mathématicien, je compte dédier mon *Arithmétique*, qui est déjà presqu'en entier livrée à l'impression. On y trouvera entre autres une nouvelle méthode d'opérations par laquelle je suis arrivé à pénétrer ces secrets de la science que tous les autres avaient vainement cherchés depuis le commencement du monde ! (1). »

---

(1) *Viror. doct. epist.* Ed. Freytag, p. 168.

Il s'agit probablement dans ce dernier paragraphe du traité intitulé : *Arithmeticae IV Instrumenta nova methodo exhibita.*

Selon toute apparence, Romanus retourna alors en effet dans son pays, mais en 1605, il publiait à Francfort sa *Mathesis polemica*, et le 3 septembre de la même année, il produisait à Wurzbourg, devant le chapitre de son église, ses lettres d'ordination (1), qu'il avait obtenues en Belgique, sans doute, car les registres des ordinands de Wurzbourg ne le mentionnent nulle part. Conformément au statut canonique, le chapitre de Neumunster lui accorda la jouissance de sa prébende. En 1606, il était de retour à Louvain. Le 16 juin de cette année, il dédia à l'archiduc Albert son *Speculum Astronomicum*, où il se qualifie de *Eques auratus, Comes palatinus, Medicus Cesareus atque ad D. Joannis Novi Monasterii Herbipoli Canonicus.* Voici comment l'auteur expose l'objet de son traité et justifie sa dédicace : « Parmi les instruments employés en astronomie, la sphère occupe, de l'aveu de tous, le premier rang, comme reproduisant plus exactement l'aspect du ciel. Cependant les observateurs diligents des phénomènes célestes, reconnaissant des difficultés et des inconvénients de plusieurs genres à l'emploi de la forme sphérique, y ont substitué grâce à l'optique, la projection en plan des cercles de la sphère, d'où le nom de Planisphère donné à cette sorte de projection. Seulement le planisphère, pour savamment construit qu'il soit, ne peut jamais servir que dans l'endroit même pour lequel il a été dressé. Les mathématiciens, embrassant des horizons bien plus vastes, ont exigé des formules universelles. Or les instruments, soit locaux soit généraux, suffiraient amplement aux usages astronomiques, si on les construisait en cuivre

(1) *Archiv des historischen Vereins für den Untermainkreis.* Dritter Heft. Wurzbourg, 1833, p. 153.

massif ; mais comme ils ne seraient plus alors à la portée de toutes les bourses, les ouvriers ont imaginé d'imprimer sur papier les indications gravées sur le cuivre même. J'accorde qu'on s'épargne ainsi quelque dépense, mais on tombe d'un autre côté, dans les plus graves erreurs, provenant de l'extension variable du papier humide à la presse et de son retrait inégal au séchage. C'est pour obvier à cet inconvénient, tout en économisant de grands frais, que j'ai imaginé le *speculum*, qui, une fois exactement gravé sur cuivre, ne donne aucune erreur au tirage. Car notre instrument est exempt de tous les inconvénients des autres : il consiste en une simple surface et réellement il mérite le nom de *Speculum*, puisque d'un seul coup d'œil on y embrasse les données et les inconnues des problèmes.

« Ce goût pour les mathématiques, qu'on remarque dans toute la famille d'Autriche, a engagé les mathématiciens les plus éminents à lui consacrer les monuments de leur génie. A leur exemple, lorsque j'étais en Allemagne, je dédiai à vos augustes frères, l'empereur Rodolphe et l'archiduc Maximilien, plusieurs ouvrages qui me valurent d'amples témoignages de leur satisfaction. Aujourd'hui que diverses affaires m'ont rappelé en Belgique, j'ai voulu dédier à Votre Grandeur les travaux (car je désire qu'on prenne plutôt garde au travail de l'œuvre qu'à son volume) que j'ai entrepris dans l'astronomie instrumentale, heureux si je pouvais apprendre que l'œuvre d'un Belge, dédiée au gouverneur des Belges, lui parût acceptable. » Le certificat de la censure (du 16 juin) considère cet ouvrage comme faisant partie de l'*Idea mathematica*. Romanus le fit imprimer à ses frais et en confia le débit à Liévin Hulsius, de Francfort, son parent (1).

---

(1) La bibliothèque ducale de Gotha possède un exemplaire de l'*Archimède* portant cette inscription autographe de Romanus : « *Charissimo cognato suo*

Le jour de la Saint-Grégoire 1607, Romanus résigna sa chaire de Wurzbourg, mais il n'est pas certain qu'il le fit en personne ou qu'il envoya sa démission de Louvain : le protocole de la faculté (aujourd'hui perdu) mentionne cet acte d'une manière très-sommaire : « *Resignavit cathedram in die S. Gregorii 1607.* » En tout cas, il se trouvait à Louvain au mois de juin de cette année, car le 18 juin il datait « *ex musaeo nostro Lovanii* » la dédicace adressée au prince-évêque Jules, de son *Mathematicae Analyseos Triumphus*, qui ne fut imprimé que plus tard, en 1609. Il avait publié en cette même année 1607 un autre livre intitulé : *Methodus exprimendi numeros quantumvis maximos cifris vulgaribus notatos.*

En 1608, il retourna à Wurzbourg où son installation au chapitre devait avoir lieu le 8 octobre : le registre capitulaire enregistre cet acte dans les termes suivants : « Adrianus Romanus, docteur en médecine, chanoine extra-capitulaire, s'est présenté devant le chapitre dûment convoqué pour être émancipé, installé aux siéges inférieurs et recevoir le bonnet en la forme accoutumée, se soumettant à la taxe de 12 florins. La demande du récipiendaire étant conforme aux statuts et aucun empêchement ne s'y opposant d'ailleurs, Messieurs le doyen (Jean Guill. Ganzhorn) et les capitulaires y ont accordé leur consentement. Ledit émancipé a été renvoyé devers notredit M. le Doyen pour lui prêter l'obéissance et l'hommage dus, laquelle prestation a eu lieu en effet (1). » A partir de ce moment, Romanus toucha annuellement la moitié de sa prébende, conformément aux statuts de la collégiale, et jusqu'en 1609, il paraît avoir résidé à Wurzbourg.

Levinio Hulsio D. D. Author. » — VAL. AND., *Bibl. Belg.*, p. 608, cite. « *Laevinus Hulsius Gandavensis, notarius imperialis, Geographus et Mathematicus in Germania celebris.* »

(1) *Archiv, loc. cit.*, p. 154.

— En cette année encore, les héritiers Basse, de Francfort, préparèrent la réimpression de son *Parvum Theatrum urbium*.

Le 21 mars 1609, à Wurzbourg, Romanus dédiait à l'archevêque de Cologne, Ernest de Bavière, son *Canon Triangulorum Sphæricorum*. Le ton de sa dédicace n'est rien moins que modeste : « Je ne crains pas d'affirmer, dit-il, que cette méthode universelle de résoudre les triangles sphériques est sans exemple jusqu'ici et que c'est moi qui l'ai inventée. On ne trouve rien dans les écrits tant des anciens que des modernes, qui en indique la moindre idée... Je dirai hautement ce que je pense de votre profonde science des mathématiques, ou plutôt je ne ferai que répéter le jugement des hommes les plus compétents. Parmi ceux même qui se flattent du titre de mathématicien, il en est peu que j'osasse comparer à Votre Grandeur... Parlerai-je de tant de machines, instruments de paix ou engins de guerre, d'une invention si admirable, construits avec une si singulière industrie, que ceux qui se parent du glorieux titre d'*Ingénieurs*, en les voyant, demeurèrent plus d'une fois stupéfaits et confessèrent ingénuement que leurs inventions, vantées comme sublimes, s'éclipsaient devant les vôtres? Passerai-je sous silence cette découverte presque divine, dans laquelle Votre Grandeur a su combiner l'harmonie universelle des poids et des mesures de tout genre, de sorte que, sous une dénomination civile, ou pour parler en mathématicien, dans une seule série de la progression géométrique, on peut mesurer tous les poids, toutes les longueurs, toutes les surfaces, tous les corps en un mot. »

Par une requête du 14 avril, Romanus sollicitait le chapitre de lui accorder sa prébende entière pour subvenir aux frais d'un voyage qu'il se proposait de faire à Louvain après la fête de Pâques. Le chapitre n'accueillit sa demande que le 7 octobre suivant (1).

(1) *Archiv, loc. cit.*, p. 154.

mais Adrianus n'avait pas attendu cette décision pour se rendre à Louvain, car la même année paraissait son *Triumphus Analyseos*, chef-d'œuvre de l'art typographique publié aux frais de l'auteur. J'ai cité plus haut l'origine de cet ouvrage, dédié comme on a vu au prince-évêque. La dédicace est écrite dans un style très-remarquable, mais il eût été difficile d'y mettre plus de présomption : « On a soulevé tout le rocher de la Géométrie, » — dit-il, — « pour comparer les côtés des figures régulières à leurs diamètres et l'on y a réussi assez heureusement pour le triangle, le carré, le pentagone et le pentédécagone. Mais quand les géomètres ont voulu aller plus loin, ils ont échoué sur divers écueils, ils se sont fourvoyés dans maint labyrinthe. Quelques-uns parmi les modernes se vantent d'avoir trouvé cette théorie que les anciens avaient en vain cherchée : ils n'ont fait que s'exposer à la risée universelle ; il sera aisé de s'en convaincre si l'on veut bien se résigner à lire les pompeux écrits d'Oronce Finée et de Joseph Scaliger sur cette matière : leurs hallucinations sont tellement évidentes qu'elles sautent aux yeux du moindre écolier. J'avoue que devant tant d'efforts stériles des anciens et des modernes, j'aurais été épouvanté de recommencer ces investigations si je n'avais observé qu'une foule de problèmes, que les ressources de la géométrie sont impuissantes à résoudre, peuvent être résolus cependant par l'analyse, vulgairement dite l'Algèbre... J'ai donc abordé une nouvelle méthode de raisonnement, et c'est dans cette université fondée sous vos auspices, Très-illustre prince, que j'ai réussi à établir enfin une théorie universelle, grâce à laquelle tous les polygones peuvent être résolus par une méthode non moins élégante que rapide et qui ne laisse rien à désirer. Dans le cours de quelques années j'ai écrit plusieurs ouvrages sur cette matière. Voici le premier, qui traite de l'ennéagone. J'ai pu à bon droit et sans arrogance le décorer du titre de *Triomphe*, puisqu'il atteste une victoire que toutes les forces réu-

nies des géomètres de l'univers entier n'avaient pu remporter jusqu'à présent, un véritable triomphe sur l'ignorance d'une matière si importante ; ce n'est pas une moindre merveille que cette solution, tant désirée et cherchée pendant plus de trois mille ans, ait été découverte enfin pour la première fois au déclin de l'âge du monde. Mais sans doute, grand prince, Dieu a voulu réserver cette récompense à vos mérites, qu'une chose si sublime fût conçue et enfantée sous vos auspices, dans cette université érigée par vos soins, et qu'elle fût mise en lumière encore de votre vivant ; oui, c'est à votre Académie que toute la postérité sera redevable de ce problème dont les génies les plus subtils et les plus féconds, les Pythagore, les Platon, les Eudoxe, les Erathostène, les Euclide et tous les autres mathématiciens, n'ont jamais pu établir la théorie ; c'est le *Triomphe de l'analyse nouvelle*, né au sein de Votre Université, que je vous offre, illustre prince, en vous priant de daigner le regarder favorablement comme vôtre. »

Romanus devait se trouver à Wurzbourg vers la fin de 1609, à en juger par la note suivante du chapitre, qui porte la date du 27 novembre de cette année : « Attendu que M. le docteur Adrianus Romanus, chanoine, fait très-rarement acte de présence aux matines, ou même à d'autres offices sacrés, il sera encore une fois admonesté fraternellement à ce sujet ; et si Sa Révérence ne fait cesser ces plaintes et continue à donner aux autres chanoines un exemple préjudiciable, Sadite Révérence sera privée du bénéfice de présence et du partage des pains et des parts (*panum atque divisionum beneficio*) (1). »

Au mois de juin 1610, Romanus sollicita du chapitre la permission de faire un voyage en Bohême : il voulait aller prendre

(1) *Archiv*, *loc. cit.*, p. 155.

les eaux à Prague, disait il, pour restaurer ses forces affaiblies par l'étude et le travail (1). On prétend aussi que l'empereur Rodolphe II l'y avait invité.

Le précepteur des enfants d'un comte polonais, qui faisaient leurs études à Wurzbourg, l'accompagna dans ce voyage, ainsi que son fils naturel, Jacques Romanus, alors étudiant en médecine (2). Aux termes des statuts capitulaires, il dut renoncer aux revenus de sa prébende durant cette absence. De la Bohême Adrien se rendit en Pologne, invité par le comte Jean Zamosky, chancelier du royaume, chez lequel il passa deux années entières (3). La veille de la Saint-Barthélemy 1610, il obtint une chaire de mathématiques à Zamosk, ville nouvellement fondée par son noble amphitryon, et le 7 septembre, il demanda au chapitre un congé de deux ans avec jouissance de son revenu canonial; il sollicitait aussi la dispense de comparaître en personne

---

(1) *Archiv, loc. cit.*, p. 155.

(2) Selon toute apparence, Romanus avait eu ce fils naturel avant d'être appelé à professer à Wurzbourg : il en fit le compagnon de tous ses voyages. VAL. ANDR., *Bibl. Belg.*, p. 17, dit : « .. *moritur... in sinu Jacobi filii, qui patri per Poloniam, Prussiam, Bohemiam, Hungariam, Germaniam, Belgiumque comes fuit.* » — SWEERTIUS, *Ath. Belg.*, p. 100. — Jacques Romanus obtint le grade de docteur en médecine à Louvain, en 1635. — VAL. ANDRÉ (*Fastes académiques de l'Univ. de Louvain*) écrit, p. 143 : « *Promotio anni* CIↃ. IↃ C. XXXV. JACOBUS ROMANUS, *Adriani, Equitis, Medici ac Mathematici celeberrimi Fil., Anatomes ac Chirurgiae Professor Regius.* »

(3) SWEERTIUS, p. 100. « *In Poloniam migrans, universam vidit, Joan. Samoscii cancellarii, viri doctissimi, biennio fere toto domesticus.* » — VAL. ANDR., *Bibl. Belg.*, p. 15 : « *Poloniamque vidit fere universam, Joan. Zamoscii, cancellarii regni Poloniae, biennio toto domesticus, a quo Zamoscium (quae nova regni illius civitas est, a conditore suo nomen sortita) invitatus.* »

au chapitre pour y être reçu en qualité de chanoine titulaire, mais ce corps, s'en tenant à ses statuts, persista dans son refus d'accorder à Romanus et la jouissance de sa prébende et la dispense de la comparution personnelle (1).

Ce fut vers le même temps qu'il remit sa *Pyrotechnia* au libraire Palthen de Francfort. Dès le 17 septembre 1610, il dédiait à Achille de Hensperg ce traité, qui ne fut publié qu'en 1611.

Il avait profité de son voyage en Bohême pour visiter la Hongrie et les pays voisins, ce qui donna lieu à Sweertius de lui appliquer ce vers :

Hic mores hominum multorum vidit et urbes.

L'année suivante, il revint à Wurzbourg et, le 24 septembre 1611, il se présenta devant le chapitre pour réclamer voix et siége dans cette assemblée, après les délais requis. Il paya immédiatement au chapitre le prix de la maison dite *Hiefhalter*, qui lui fut cédée par celui-ci pour deux cents florins : enfin, le 4 octobre 1611, le chapitre fit droit à la requête de Romanus qui, depuis lors, mena une vie retirée et calme, conformément aux règles canoniales (2).

Nous retrouvons son nom prononcé encore une fois avec respect et vénération par son parent, Charles Romanus, de Huy, qui lui dédiat les thèses philosophiques qu'il avait soutenues au collége du Lis (1612, petit in-f°.). L'auteur après avoir énuméré les titres de Romanus : « *Ornatissimo Clarissimoque Viro Domino* D. ADRIANO ROMANO, *Medicinae Doctori Expertissimo, Equiti Aurato, Comiti Palatino, Wirceburgensi Canonico, Cognato suo colendissimo.* » expose sa dédicace en ces termes : « Ces connaissances qu'il m'avait été donné d'acquérir

---

(1) *Archiv, loc. cit.*, p. 156.

(2) *Archiv, loc. cit.*, p. 157. Il paraît n'avoir pas possédé longtemps cette demeure.

dans les travaux assidus d'un cours de philosophie, j'ai été appelé à les défendre dans un assaut public. En cherchant autour de moi sous les auspices de quel protecteur je descendrais dans cette arène, je me suis souvenu de notre parenté et je n'ai trouvé personne qui fût plus digne que vous de me servir de parrain, à cause de vos grandes et brillantes qualités. Qui serait plus apte, en effet, à juger ce qui relève du domaine de la philosophie naturelle que celui qui a pénétré les plus secrets arcanes de la nature et acquis la plus haute expérience de ses forces, vous en un mot que l'Empereur a choisi pour son médecin et que Wurzbourg a acclamé comme son premier professeur de médecine? C'est en mémoire de ces vertus et de ces dons éminents qui brillent en vous, c'est pour reconnaître la bienveillance dont vous avez usé à mon égard, que je vous consacre ce monument de mon respect et que je vous offre mes humbles hommages.

« Carolus Romanus de Huy. »

Adrien doit avoir fait un nouveau voyage en Belgique en l'année 1613. Il y fit son testament, comme le rappelle un codicille du 3 avril 1615, déposé chez un notaire de Wurzbourg. Ce document, qui fait partie des archives de l'évêché de Wurzbourg, est publié ici pour la première fois; on y trouvera des détails curieux sur la vie d'Adrien Romanus; en voici la teneur (1) :

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité, Amen.

« Moi, Adrien Romanus, docteur en médecine et chanoine du Chapitre de S. Jean l'Évangéliste de Neumünster, à Wurzbourg : Quoique j'aie, il y a

---

(1) Nous donnons ici le texte même de ce document intéressant à plus d'un titre.

In nomine Sanctae et indiuiduae Trinitatis. Amen. Quamuis ego Adrianus Romanus, Medicinae Doctor et Canonicus apud S. Joannem Euangelistam in nouo Monasterio Herbipoli, ante biennium, mortalitatis intuitu, in Belgio ubi Principalia mea bona sita sunt, de omnibus tam mo-

plus de deux ans, en Belgique. où sont situés mes principaux biens, disposé

---

bilibus, quam immobilibus, iuxta iura et consuetudines patrias legitimam dispositionem , de his quae post mortem meam fieri uolo, confecerim, quam praesenti hoc Codicillo, firmam et ratam esse uolo, nisi quatenus hîc aliquid mutatum reperietur, Tamen quod ob morbum ingrauescentem Herbipoli resolutio mea instare uideatur, ob euitandas ex locorum intercapedine molestias uolui de illis quae hîc relinquo, licet pauca illa sint, uoluntatem meam declaratam.

Quapropter rogo et obtestor Admodum Rdum Magnificum et Amplissimum, Dominum Magnum Schmid, S. Theologiae Doctorem Eximium, nostraeque Ecclesiae Decanum uigilantissimum, similiter Admodum Rdum Dominum Balthasarum Jordanum, S. Theologiae Doctorem Eximium, nostrae Ecclesiae Canonicum, ac Collegii Kilianei Regentem dilligentissimum, ac demum Clarissimum Dominum Petrum Papium J. V. doctorem consultissimum, atque in hac alma Herbipolensi Academia professorem publicum, quos omnes iam ante annos quam plurimos in Coena Domini nominavi, deinque continuavi executores meos, atque etiamnum nomino, ut propter Dei amorem, haec quae sequuntur, uti disposui executioni mandare dignentur.

Atque initio quidem animam meam post solutionem a uinculo corporali, Domino et unico Saluatori nostro Jhesu Christo, qui me praeciosissimi Sanguinis sui effusione et morte ab aeterna morte redemit, intercedente B. M. V. et omnibus sanctis supplex committo.

Corpusculum terrae, ex qua originem sumpsit in templo Noui Monasterii S. Joannis Euangelistae loco honesto, et quidem modesto tam Clericorum, quam Academicorum, sodalitiumque B. Virginis comitatu mandetur ; si quidem hîc mori contigerit, quo similiter casu pro animae et corporis refrigerio anniuersarium institui cupio, pro quo deputo centum viginti florenos, ut reditus inde proueniens praesentibus ad manum distribui possit. Si autem ex Dei uoluntate alibi moriar tunc ratione sepulturae et anniuersarii ita agetur prout testamento in Belgio facto caui ;

Vbicunque autem diem extremum claudam, sequentia haec legata per Dominos meos executores solui uolo :

I. — Reuerendissimo et Jllmo Principi Julio Domino meo clementissimo, tanquam loci ordinario, lego quadrantem Diuisorium, quem ante annos quin-

légalement, en vue de mon décès, selon les lois et coutumes de mon pays,

---

decim vel sedecim in mei gratiam construxit excellentissimus artifex Habermeel Sacrae Caesareae Majestatis Horologiarius. Quadrans hic in capsula nigro corio tecta custoditur, ususque eius est immensus in horologiographia, planissphaeriis, aliisque instrumentis conficiendis, item arcibus et ciuitatibus delineandis. Rogo humiliter Cels. suam, ut relicti uilitatem nequaquam, sed fidelissimi serui sui uoluntatem clementissime respicere dignetur.

II.— Ecclesiae meae Noui Monasterii quae me nunc aliquo tempore, exiguo licet, ex parte aluit, uerum ulterius alere parata fuisset, in animi grati signum relinquo sequentia quatuor :

1. Albam cum humerali ex tela Cameracensi inferius denticulatam, quam circiter 22 uel 23 Philippicis comparaui ;
2. Missale Romanum apud Plantinum impressum, compactum in corio nigro, cum margine pulchre deaurato. quod in Belgio emi quinque Philippicis cum dimidio ; hic carius emeretur;
3. Corporale duplicatum in margine denticulatum,
4. Velum pro calice ex bisso albo intertexto cum argento, in quo imago alba media est Agnus Dei ;

III. — Testamentariis meis tribus antea nominatis pro laboribus (ut spero futuris exiguis) simul lego septuaginta quinque florenos, siue triginta Ducatos, hoc est singulis eorum uiginti quinque florenos, siue decem Ducatos ;

IV. — Spectando familiam in qua dego, Vxori Doctoris Burchardi, pro uariis molestiis, quas ipsa habuit in Egritudine mea, proque beneficiis ab ipso domino doctore Burchardo (. olim meo discipulo.) toto eo tempore, quo ei cohabitaui acceptis, lego Stragulum lecti Turcicum depictum suffultum bombace, quod in Polonia mihi constitit ultra sexdecim Ducatos ;

Item uestem muliebrem ex chamelotto Turcico, Belgice Turckes Grobegrein, quae inferius habet lymbum holosericeum.

V. — Domicellae Barbarae Burchardae cognatae Dni doctoris lego ducatum unum, Ancillae Barbarae lego 1 Thalerum.

VI. — Egrediendo extra familiam nostram, Antiquissima mihi fuit amicitia cum domino Blasio Tribauwero piae memoriae, et cum uxore eius Sophia, hoc tempore adhuc superstite, uiduitatemque seruantem. Huic Viduae

des biens tant meubles qu'immeubles que je laisserai après ma mort, dispo

---

relinquo uxoris meae palliolum Damascenum, anterius suffultum holoserico, quod uxori comparaui praetio viginti unius, aut duorum florenorum;

VII. — Minus quidem antiqua sed non minus sincera et officiosa fuit hactenus mihi amicitia cum Clarissimo Domino doctore Petro Papio; illi relinquo Mappam uniuersalem Petri Plancij quae apud eum seruatur : Vxori autem eius relinquo integram uestem Damascenam cum thorace et manicis albis.

VIII. — Honestis puellis mihi familiaribus quibusque adhuc de matrimonio prouisum nondum est Annae Mariae Styriae, et Sibillae Tribauweriae singulis in mei memoriam relinquo unum ducatum.

Item iam longo tempore decreueram Catharinae Traudmennin agenti hoc tempore Noribergae, curamque gerenti prolium (*Kindtwaerterin*) Christophori Lang mittere duas uestes, quas illi iam uiuens addixeram; una est lanea sine thorace, altera uero lanea cum thorace ornata lymbis (*Spiegilie*) et infra duobus lymbis holosericeis. Quod si itaque eas duas uestes non misero ante mortem, cupio ipsi mitti post mortem.

Reliqua omnia mea bona hîc Herbipoli, quomodocunque illa nominari possunt, Mariae Vanden Brouck sorori meae dilectissimae do et relinquo, rogans enixe, ut illa uelit restituere Jacobo filio meo naturali, quo facilius possit inchoata sua studia absoluere;

Item cupio post mortem meam offerente sese commoda occasione, Jacobum praemissum filium meum naturalem, una cum fratre eius Conrado, quem hac hieme a matre auocaui, mitti Louanium ad praedictam Sororem meam Mariam, rogans eandem, ut illa uelit praedictum Conradum curare instrui in aliquo opificio, prout me facturum esse matri ipsius Conradi dum illum ab ea peterem, promisi.

In horum omnium haec mea manu exaraui propria, et testes in hunc actum instanter rogatos, ut subscribere uellent, admonui. Actum Herbipoli, in aedibus Clarissimi et Expertissimi Viri Domini Joannis Conradi Burchardi, die tertio Aprilis, anni Millesimi, Sexcentesimi, decimi quinti.

Ita est. Adrianus Romanus Medicinae Doctor et Canonicus apud S. Joannem Euangelistam ut supra.

(Locus Sigilli)
D. Testatoris.

sition que je confirme et ratifie par le présent codicille, sauf les modifications qu'on trouvera plus loin, néanmoins, l'aggravation de ma maladie me faisant

---

Sequitur Instrumentum exhibitionis a Notario infra subscripto desuper confectum, una cum subscriptione rogatorum testium.

Anno a natiuitate Dni Millesimo, Sexcentesimo, decimo quinto, Indictione decima quinta, die uero Veneris, qui erat 3 mensis Aprilis, circiter horam primam post meridiem, Pontificatu Sanctmi in Christo patris ac domini nostri, D. Pauli Quinti, diuina prouidentia Papae, anno eius decimo, in mei Notarii publici et testium infra nominatorum praesentia, personaliter constitutus Rdus atque excellentissimus Dnus Adrianus Romanus Medicinae doctor et Can : Capit : Collegiatae Ecclesiae S. Johan. Euangelistae Noui Monasterii in Herbip. debilis quidem corpore, mentis tamen et rationis compos, habens ac tenens in manibus suis praesentem scripturam manu sua subscriptam, et sigillo suo corroboratam atque occlusam, confitensque in eadem scriptura suam ultimam uoluntatem contineri quam uelit et cupiat haberé robur et firmitatem p. requirens me Notarium idem suum Testamentum manus meae subscriptione muniri, quod ego requisitus Notarius praefato Dno doctori Adriano Romano Canonico p. denegare nolui, praesentemque scripturam manus meae propria subscriptione roboraui. Acta sunt haec Herbip : in Curia clarissimi atque excell : Dni Johannis Conradi Burckhardt, Medicinae doctoris, et ibidem in hypocausto quodam superiori, Anno, mense, die et hora quibus supra, praesentibus Clarissimis, doct : atque praestantissimis Dnis Johan. Conrado Bürckhardt doctore, Abel Wilpenhoffern de Saltzbürg, et Christophoro Sdjicklj de dicto Saltzburg L. L. studiosis, tanquam testibus ad hunc actum legitime uocatis, requisitis, atque suis manibus subscriptis,

Joannes Conradus Burckhardt,
Med. Doctor.,
Abel Wilpenhofer L. L. studiosus,
Christophorus Sdjicklj L. L. studiosus.

Ita est, quod ego M. Simon Marius Pontificius et Caesareus, et ad hunc actum uocatus et requisitus Notarius Herbn : hoc autographo meo contestor.

(L. S.)
(D. Testat.)

pressentir ma fin prochaine ici, j'ai voulu afin d'éviter les difficultés qui pourraient naître de l'éloignement des lieux, déclarer mes dernières volontés relativement aux biens que je délaisserai à Wurzbourg, encore qu'ils soient peu considérables.

« A cet effet, je prie le Rév. et Magnifique M. Magnus Schmid, docteur en théologie et doyen de notre église, ainsi que le Rév. M. Balthasar Jordan, docteur en théologie, chanoine de la même église, régent du collége Kilian, et l'illustre M. Pierre Papius, docteur en l'un et l'autre droit, professeur public en cette noble académie de Wurzbourg, que j'ai déjà désignés aux mêmes fins, il y a plusieurs années, le jour de la Fête-Dieu, et que je continue et désigne dans la charge de mes exécuteurs testamentaires, je les prie dis-je, de daigner, pour l'amour de Dieu, tenir la main à l'exécution des dispositions arrêtées par moi de la manière suivante.

« Tout d'abord je remets humblement mon âme, après qu'elle aura brisé les liens qui l'attachent à mon corps, à notre Seigneur et unique Sauveur Jésus-Christ qui m'a racheté de la mort éternelle par l'effusion de son très-précieux sang et par sa mort, me recommandant à l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints.

« Je désire que ce chétif corps soit rendu à la terre, d'où il a tiré son origine dans l'église de S.-Jean l'Évangéliste de Neumünster, en un lieu décent et modeste, avec le concours du clergé, des académies et des membres de la confrérie de la sainte Vierge, si je viens à trépasser en cette ville. Je désire aussi en ce cas qu'il soit célébré un anniversaire pour le repos de mon âme et de mon corps, et j'affecte à cette institution une somme de cent vingt florins pour le revenu en provenant être distribué aux assistants. Si toutefois il plaisait à Dieu que je vinsse à mourir ailleurs, on se conformerait pour la sépulture et l'anniversaire aux dispositions prévues par le testament que j'ai fait en Belgique.

« Mais en quelque lieu que je finisse mes jours, je veux que mes exécuteurs testamentaires remettent à qui de droit les legs suivants :

« 1. Au très-révérend et illustrissime prince Jules, mon clément seigneur, comme ordinaire du lieu, je lègue le cadran diviseur que construisit pour moi, il y a quinze ou seize ans, l'excellent artiste Habermeel, horloger de S. M. I. Ce cadran est renfermé dans un étui recouvert de cuir noir et il rend d'immenses services dans la construction des horloges, des planisphères et autres instruments, ainsi que pour la levée des forteresses et des villes. Je prie humblement Sa Grandeur de daigner prendre moins garde à la modicité de ce legs qu'à l'intention de son très-fidèle serviteur.

« II. A mon église de Neumünster qui m'a nourri pendant un temps assez court à la vérité, mais qui aurait été disposée à le faire plus longtemps, je lègue en témoignage de ma reconnaissance, les quatre objets suivants : 1° une aube avec huméral en toile de Cambrai, garnie au bas de dentelles, qui m'a coûté environ 22 ou 23 philippes ; 2° Un missel romain, édition de Plantin, relié en cuir noir, avec tranches dorées, que j'ai acheté en Belgique pour 5 1/2 philippes : il vaudrait davantage ici ; 3° un corporal double bordé de dentelles ; 4° un voile de calice en soie blanche brodée d'argent, portant en blanc l'image d'un *Agnus Dei*.

« III. — A mes trois exécuteurs testamentaires prénommés, pour les dédommager de leurs peines, qui j'espère seront les moindres possibles, je lègue ensemble soixante quinze florins, soit trente ducats, c'est-à-dire à chacun d'eux vingt-cinq florins ou dix ducats.

« IV. — En ce qui concerne la famille au sein de laquelle je vis : à la femme du docteur Burchard, pour les divers embarras que lui a causés ma maladie et pour les soins que m'a prodigués tout le temps que j'ai vécu avec lui le docteur Burchard, autrefois mon élève, je lègue une courte-pointe turque en soie peinte doublée de coton, qui m'a coûté en Pologne passé seize ducats ; plus, une robe de femme en camelot turc (en flamand, *Turckes Grobegrein*), garnie au bas d'un bord tout en soie ;

« V. — A demoiselle Barbe Burchard, cousine du médecin, je lègue un ducat, et à la servante de Barbe un thaler.

« VI. — Pour sortir de notre famille, une ancienne amitié m'unit autrefois à Blaise Tribauwer, de sainte mémoire, et à sa femme Sophie, encore vivante et restant veuve : à cette veuve je lègue le petit manteau de damas de ma femme, doublé de soie par devant, que j'achetai à ma femme pour le prix de vingt et un ou vingt-deux florins.

« VII. — Une amitié moins ancienne, mais non moins sincère et dévouée, m'a lié aussi avec l'illustre docteur Pierre Papius ; je lui laisse la carte universelle de Pierre Plancius, qui se trouve chez lui ; à sa femme, je laisse un vêtement complet en damas, avec taille et manches blanches.

« VIII. — A honnêtes demoiselles Anne-Marie Styrier et Sibylle Tribauwer, mes jeunes amies, non encore pourvues, je laisse en souvenir de moi un ducat pour chacune.

« Depuis longtemps déjà je m'étais proposé d'envoyer à Catherine Traudmennin, demeurant actuellement à Nurenberg et chargée de la tutelle des enfants de Christophe Lang, deux robes, l'une en laine, sans taille, l'autre

en laine avec taille garnie de franges et de deux galons de soie au bas : si je ne lui avais pas envoyé ces deux robes avant mon décès, je désire qu'on les lui fasse parvenir après.

« Tous les autres biens que je possède à Wurzbourg, de quelque nature qu'ils soient, je les donne et lègue à Marie Van den Brouck, ma sœur bien-aimée, la priant instamment de les vouloir restituer à mon fils naturel Jacques pour lui permettre d'achever les études qu'il a commencées.

« Je désire également qu'après ma mort, si l'occasion s'en présente, mon fils naturel Jacques préqualifié, soit envoyé avec son frère Conrad, que j'ai repris à sa mère cet hiver, auprès de madite sœur Marie, à Louvain, priant celle-ci de vouloir se charger de faire apprendre un métier audit Conrad, comme j'ai promis à la mère de celui-ci de le faire, en lui reprenant son enfant.

« En foi de quoi j'ai écrit les présentes de ma propre main et j'ai requis les témoins à ce appelés de vouloir les signer. Fait à Wurzbourg, en la demeure de M. Jean Conrad Burchard, ce trois avril mil six cent quinze.

« Adrien Romanus, docteur en médecine,
(L. S. D. Testatoris). etc. Chanoine de St Jean l'Évangéliste
ut supra. »

« *Suit l'acte de production dressé par le notaire soussigné avec la signature des témoins requis.*

« L'an de l'Incarnation de N. S. mil six cent quinze, indiction xv, le vendredi, 3e jour d'avril, vers une heure de l'après-midi, sous le pontificat de N. S. P. Paul V, pape par la divine Providence et la 10e année de son règne, en présence de moi, notaire public et des témoins ci-après nommés, a comparu en personne Rév. et Exc. M. Adrien Romanus, docteur en médecine, chanoine capitulaire de l'église collégiale de S.-Jean l'Évangéliste de Neumunster, à Wurzbourg, lequel, malade de corps, mais sain d'esprit et jouissant de sa raison, ayant et tenant en main le présent écrit signé de sa main et muni de son sceau, et scellé, nous a déclaré que ledit écrit contenait ses dernières volontés, et qu'il voulait leur donner force et valeur, me requérant, moi, notaire, de munir sondit testament de ma signature. En vertu de quoi, je n'ai pas cru devoir refuser d'obtempérer à la réquisition dudit docteur et chanoine Ad. Romanus et j'ai authentiqué le présent écrit en y apposant ma propre signature. Fait à Wurzbourg en la demeure de très-illustre M. Jean Burckhardt, docteur en médecine, dans une chambre située à l'étage, an, mois, jour et heure que dessus, en présence des illustres et éminents M. Jean

Conrad Burckhardt, docteur, Abel Wilpenhoffer de Salzbourg, et Christophe Sdjicklj dudit Salzbourg, étudiants, témoins à ce légalement requis et qui ont signé de leur propre main.

« Jean Conrad Burckhardt, D. M.
« Abel Wilpenhofer. L. L. *Stud.*
« Christophorus Sdjicklj L. L. *Stud.*

« En foi de quoi moi, M. Simon Marius, notaire pontifical et impérial, à Wurzbourg, requis à cet effet, ai signé les présentes de ma main. »

(L. S.)

La saison étant devenue plus clémente, Adrien Romanus voulut se rendre avec son fils Jacques aux bains de Spa ; mais la mort le surprit en route et il expira à Mayence, un mois après le dépôt de son codicille, le 4 mai 1615 (1). Il fut enterré dans l'église paroissiale de St-Quentin, à Mayence. L'endroit de sa sépulture n'y a pas été signalé, même par une simple épitaphe, et son nom ne figure dans aucun registre mortuaire, où l'on aurait pu recueillir quelques détails sur ses derniers moments et sur ses funérailles : les registres de la paroisse de 1611 à 1627 sont perdus.

Ses exécuteurs testamentaires lui érigèrent dans son église collégiale un monument funéraire en bronze, sur lequel on lit l'inscription suivante :

DEO OPTIMO MAXIMO SACRUM.

ADSTA VIATOR AC ITA PRECARE : MAGNE DEUS ADRIANI ROMANI ET NOSTRI MISERERE. SI VACAT, LEGE. FUIT IS LOVANII NON IGNOBILI BRABANTIAE CIVITATE ORIUNDUS, HUMANIORES LITERAS LATINAS JUXTA AC GRAECAS AB INCUNABULIS APPRIME DOCTUS, LINGUARUM IN EUROPA USITATARUM CALLENS ; PHILO. AC MEDIC. DOCTOR FACULTATISQUE EJUSDEM UTI NUMERO PRIMUS, ITA A LECTURA IN HAC ALMA JULII FAMOSUS PROFESSOR, AC IN MATHESI CULMEN IPSUM SE ASCEN-

(1) VAL. ANDR., *Bibl. Belg.*, p. 16.

disse editis operibus eruditissimo huic saeculo demonstravit, quo nomine non a Germanis tantum, sed Italis, Hispanis, Gallis, Polonis cultus imo ipsi Divo Rudolpho II innotuit, a quo Palatini equestris Ordinis et Medici Caesarei dignitate auctus fuit. Caesareae munificentiæ Julius Princeps subscribens eum Collegiatae hujus Ecclesiae Canonicatu donavit, in quo se omnibus ita comprobavit, ut pietate non minus quam eruditione praeluceret ; quo tanti viri testatior memorta esset, supremae voluntatis executores famae ejus non intermoriturae Monumentum hoc erigi curarunt.

Obiit Moguntiae IV. Non. Maji. Anno a Partu Virgineo C I Ɔ D. C. XV ex aqua intercute, ibidem in S. Quintini aede sepultus.

Si me tam Lachesis posuisset Dia Mathesis
Mensura, numero, pondere cuncta regens,
Non legeres, quae nunc faciunt testare Viator :
Romanus moritur, Dia Mathesis obit.

Ce cénotaphe porte les armes de Romanus qui sont *d'or à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un paon rouant de sinople : le cimier surmonté de deux clefs en croix* (1).

L'anniversaire de Romanus fut célébré dans l'église collégiale de Neumunster jusqu'à la dissolution du chapitre en 1803 : le registre obituaire de cette année porte encore sous la rubrique : « *Anniversarii defunctorum, qui in insigni Ecclesia Collegiata Novi Monasterii ad S. Joannem Evangelistam Herbipoli celebrantur, pro anno* 1803, » la mention suivante : « Martius 3. — Adriani Romani, Med. Doct. ob. nov. 1615. »

A juger Adrien Romanus d'après ce court aperçu biographique, ce fut incontestablement un homme éminent dans les lettres, doué d'une capacité et d'une activité peu communes,

(1) Gropp, *Lebensbeschreibung des Heiligen Kilian.... nebst Nachricht von.... Collegiat-Stifft Neu-Munster.* Wurzbourg. 1738, in 4°, p. 204. *Archiv, loc. cit.* p. 157.

mises au service d'une vaste érudition ; ce fut surtout un grand mathématicien et un médecin digne de sa réputation. Malheureusement aussi l'on ne peut contester que le jugement de Freytag jette une ombre légère sur cette glorieuse figure : « Malgré tout, dit-il, Romanus me paraît se vanter avec un peu trop de jactance de ses découvertes et de ses mérites (1). »

(La suite prochainement.)

A. RULAND,
Bibliothécaire de l'Université de Wurzbourg

MAUCHERAT DE LONGPRÉ

Monsieur Serge Poltoratsky, de Moscou, a fait paraître en 1864, dans le Bulletin (2) un article intitulé : *Maucherat de Longpré. Problème littéraire définitivement résolu, en* 1854, *par M. Quérard.*

Le savant et regretté Quérard en décidant en dernier ressort sur la *Réponse à l'Épître à Ninon de Lenclos....., par M. Asinoff, ancien Pasteur d'Oldenbourg*, affirme sur des preuves assez plausibles que ce pseudonyme cache le nom J. H. Marchand, et que Maucherat de Longpré est un *personnage tout à fait imaginaire.* Je ne puis trancher la question relativement à

(1) *Viror. doct. Epistol. ed.* Freytag, p. 128.
(2) *Bulletin du bibliophile belge*, t. XX, pp. 198-204.

la paternité de la *Réponse*, mais quant à l'existence du dit Maucherat de Longpré, elle est véritable. M. S. Poltoratsky, auquel j'ai soumis mes doutes et les raisons à l'appui, n'a pas jugé à propos de leur accorder la moindre importance; il a eu tort selon moi; les lecteurs vont en juger.

A-t-il existé une famille du nom de Maucherat de Longpré ? Il se présentait pour moi une facilité de m'en assurer. Nous avions au théâtre impérial français de Moscou, en 1848 et années suivantes, un acteur nommé Maucherat, remplissant les rôles d'amoureux ; cet artiste alla, après l'incendie du théâtre de Moscou et la suppression de la troupe française dans cette ville, terminer son engagement au théâtre impérial de St-Pétersbourg ; il s'est fixé dans cette ville où sa femme a fondé un établissement de modes très-achalandé. Cet artiste me dit se nommer Maucherat de Longpré et avoir abandonné le nom de Longpré par convenances de famille, ainsi que je le rappellerai plus bas. De ses souvenirs de famille, dont il se préoccupait fort peu, voici ce qu'il me dit lui être resté dans la mémoire :

1° Il existait, dans les premières années de XVIIIe siècle, un Maucherat de Longpré, dont le nom seigneurial, *de Longpré*, venait d'une propriété située, pensait-il, en Picardie. Maucherat de Longpré, malgré une grande fortune, mourut insolvable, ruiné par la Gaussin du théâtre français avec laquelle il entretenait des rapports ;

2° Ce Maucherat de Longpré laissa un fils sur lequel je n'ai pu avoir de renseignements;

3° Le second Maucherat de Longpré eut trois fils :

I° Maucherat de Longpré, s'appelant seulement de Longpré, officier de l'université et administrateur d'un des principaux collèges de Paris. (Selon moi, ce pourrait bien être l'auteur de

la pièce de vers en question). A-t-il laissé une postérité? l'artiste Maucherat l'ignore.

II° Le second fils a mené la vie d'un paisible rentier, et toute trace de son existence et de sa postérité, s'il en a eu, est inconnue.

III° Le troisième fils, habitant Lyon, où sa famille s'est fixée, n'a pas plus marqué que le précédent; il a laissé une postérité, dont deux fils. L'un, littérateur amateur, possédait à Lyon un cabinet de lecture, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. L'autre était, lorsque la Révolution éclata, lieutenant dans un régiment d'infanterie. Sa position se trouvant brisée par les orages révolutionnaires, un de ses amis, négociant à Lyon, lui conseilla d'utiliser ses connaissances en mathématiques; il devint mécanicien et abrégea son nom en ne conservant que celui de Maucherat. Après la Révolution, il signa Maucherat, dit Longpré. Ses fils, qui habitent Lyon, portent le nom de Longpré, à l'exception de l'acteur qui m'a communiqué ces renseignements; ce dernier abandonna le nom de Longpré pour complaire à son père qui le voyait avec peine suivre la carrière dramatique.

Monsieur Alexandre de Longpré, l'auteur dramatique (voir Quérard. Fr. litt., V, 347), est encore un Maucherat de Longpré, mais l'acteur Maucherat ignorait de quelle branche il est issu.

Monsieur Alex. Dumas parle dans ses Mémoires (III, 209 de l'édit. de Bruxelles, Meline) d'une vieille dame nommée Madame de Longpré, veuve d'un ancien valet de chambre de Louis XV, qui habitait Crespy, près Villers-Coterets, à l'époque de l'invasion; elle pourrait bien être une Maucherat de Longpré.

Je crois pouvoir assurer, malgré les assertions du savant Quérard, que le Maucherat de Longpré, officier de l'université, est l'auteur de la *Réponse*.... en question. M. de Longpré tenait, à l'époque de la publication de la pièce de vers en litige, une école spéciale dans laquelle Carnot vint se préparer pour pouvoir

entrer à l'école militaire de Mézières. Carnot sortit de chez Longpré en 1771. François Arago (Œuvres, I. 516-18. Notice sur Carnot) qui nous donne ces détails, nous apprend que d'Alembert, qui connaissait M. de Longpré, venait fréquemment visiter son établissement.

Auguste LADRAGUE,
Bibliothécaire de M. le comte Alexis Ouvaroff.

SUPPLÉMENT

au *Catalogue méthodique des Dissertations et Thèses académiques* imprimées par les *Elzevirs*, recueillies pour la première fois à la Bibliothèque Impériale publique de St-Pétersbourg, par le bibliothécaire en premier, Dr. Ch. Fr. WALTHER, conseiller d'état (1).

Dissertations nouvellement recueillies dans la dite bibliothèque.

THÉOLOGIE.

1. *Betskchazi*, Stephan., ungarus. Disputatio theologica *de Processione Spiritus Sancti a Patre et Filio*, quam sub praesidio D. Joh. Cocceji, S. Theol. Dr. et Prof. — publice discutiendum proponit Stephanus V. Betskchazi, ungarus. Lugd. B. Ex off. Elseviriorum (2). 1653. 12 p. in-4°, à la fin un poëme en hébreu dédié à l'auteur par Michaël G. Bathori.

---

(1) M. Walther a publié dans le Bulletin du bibliophile belge édité par Heussner, t. XVIII - XIX, le catalogue des thèses académiques imprimées par les Elsevier. — Nous croyons faire chose agréable à nos lecteurs en leur donnant le supplément de ce travail qui complète les *annales de l'imprimerie des Elsevier*, publié par feu Ch. Pieters. (Rédaction).

(2) Jean et Daniel Elzevir, dont l'association ne dura que 2 années.

Jurisprudence.

2. ***Assendelft, Guil. van.*** Disputatio juridica inauguralis ***ad legem Hac edictali*** 6. ***Cod. de secundis nuptiis***, quam, ex auctor. magnif. Rectoris D. Caroli Drelincurtii, pro gradu doctor. in utroque jure, erud. examini subj. Guil. van Assendelft. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Elsevirii. 1680. 12 pp. in-4°.

3. ***Brouck***, Matthaeus van den. — Disput. jurid. inaug. exhibens ***Explicationem rescripti Impp. in I*** 3 ***Cod. de restitutione in integrum minorum XXV annis***, quam, ex. auct. magnif. rect. doct. Joh. Coccii (sic), in Lugd. acad. eloq. et hist. prof. celeb., pro gradu doctor. in utr. jur p. e. subj. Matthaeus van den Brouck. Lugd. B. ap. vid. et haered. Joh. Elsev. 1676. 20 pp. in-4°.

4. ***Maersche***, Cornelius a. Disput. jurid. ***de Protopraxia, sive Praerogativa et Concursu Creditorum***, quam — sub praesidio — D. Joh Frid. Boeckelmanni, J. U. D. et Pro., — p. defend. Corn. a Maersche. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Els. 1674, 12 pp. in-4°.

5. ***Maersche***, Cornel. a. Disput. jurid. inaug. ***de Privilegiis Studiosorum***, quam, ex auct. magn rect. D. Arnoldi Syen, med. doct. et prof., pro gradu doct. p. e. subj. Corn. a Maersche. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Elsevir. 1674, 32 pp. in-4°.

6. ***Pesters***, Jacob.. Disput. jurid. ***de Syndico***, quam — sub praesidio D. Joh. Frid. Boeckelmanni, — p. def. conabitur Jacobus Pesters. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Elsevir. 1680. 21 pp. in-4°.

Théologie.

7. ***Hunyadi***, Paulus, Transylvanus. Disputatio theologica de ***Ministris Ecclesiae eorumque Functionibus***,— quam — sub praesidio D. Joh. Cocceji S. S. Theol. D. et prof. — publice venti-

land. proponit Paulus Hunyadi, Transylvanus. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Elsevir. 1669. 20 pp. in-4°.

8. ***Walingius***, Joh. Disputatio theologica secunda, ***de Personarum Acceptione apud Deum***, quam — sub praesidio Frid. Spanhemii, fil., S. S. Theol. D, et prof. — publice ventiland. proponit Joh. Walingius. Lugd. B. ap. vid. et haer. Joh. Elsevirii, 1671. 8 pp. in-4°.

MÉDECINE.

9. ***Bessem***, Hermann, Dissertationis anatomico-medicae pars prior de Partibus in Ore contentis, quam — sub praesidio D. Joh. van Horne, med. D. et Anat. Prof. publ. ventiland. proponit Hermannus Bessem. Lugd. B. p. vid. et haer. Joh. Elsevirii, 1666. 12 pp. in-4°.

Supplément à la 3me partie.

Dissertations imprimées par ***Abraham II Elzevier de*** 1681-1712.

I. JURISPRUDENCE.

10. ***Blechen***, Joh. Anton. a—. Disputatio juridica inauguralis ***de Separatione in consursu*** (sic, pro ***concursu***) ***creditorum consuetudinaria diversarum societatum conjugalium***, — quam — ex auct. Magnif. Rector. D. Jacobi Gronovii hist. graec. ling. et eloq. prof et Academiae Geographi, -- pro gradu Doctor. — in utroque jure p. erud. ex. sistit Joh. Anton. a Blechen. Lugd. B. Bat. Abr. Elzevier, 1703. 36 pp. in-4°.

11. ***Bleiswyk***, Johan van —. Dissertatio juridica inaug. ***de Jure adcrescendi***, quam — ex auct. magnif. rect. D. Gerardi Noodt, J. U. D. et Antecessoris ordinarii, — pro gradu doctoratus in utroque jure erud. exam. submittit Johan van Bleiswyk. Lugd. Bat. ap. Abr. Elz. 1705. 48 pp. in-4°.

12. (*Carlscroon ?*), Jacobus. Disputatio jurid. inaug. *de Moderamine inculpatae tutelae*, quam — ex auctor. magnif. rect. Frederici Dekkers, med. doctor. et prof. — pro gradu doct. p. ex. submittit Jacobus ...... ROON, Amst. Bat. — Lugd. B. ap. Abr. Elz. 1700. 12 pp. in-4°.

Note. Le feuillet du titre est gâté, déchiré au milieu, de sorte que le nom se trouve mutilé entre *Jacobus* et *ROON*. Cependant il y a une légère trace à peine perceptible d'un C avant *Roon*. Mais la distance entre le prénom *Jacobus* et ces dernières lettres fait supposer que le nom de famille était plus long, p. e. *Carlscroon*.

13. *Grande*, Adrianus de—. Disputatio juridica inaug. ad *L. Maximum remed. I. D. de jurejurando sive voluntario sive necessario sive judiciali*, quam — ex auct. magnif. rect. D. Jacobi Gronovii, hist., graecae ling. et eloq. prof. et Acad. Geographi. — pro gradu doct. erud. ex. subm. Adrianus de Grande. Lugd. B. ap. Abr. Elzevier, 1703. 16 pp. in-4°.

14. *Hintzelman*, Jacobus, Disputatio juridica inaug. *de Pretio eminente*, quam ex auct. magnif. rect. D. Gerardi Noodt, J. U. D. et Antecessoris ord. — pro gradu licentiae in utroque jure — p. ex. subm. Jacobus Hintzelman. Lugd. B. Abr. Elz. 1705. 24 p. 4°.

15. *Ham*, Franciscus. Disputatio juridica inaug. *de jure postliminii*, quam — ex auct. magnif. rect. D. Gerardi Noodt. etc. — pro gradu doct. Erud. ex. subm. Franciscus Ham. Lugd. B. Abr. Elz. 1705. 10 pp. 4°.

16. *Marselis* Vilh. Henr. a —. Dissert. jurid. inaug. *de Adulterio*, quam — ex auctor. magnif. rect. D. Jacobi Triglandii, J. F. J. F. SS. Theol. Dr. et Prof., Pastoris, pro gradu doct. — publ. examini subm. Vilh. Henr. à Marselis. Lugd. B. Abr. Elz. 1699.!32 pp. 4°.

17. *Moesel*, Christoph. van der —. Disp. jurid. inaug. de *Propulsatione vis injustae*, quam — ex auctor. magnif. rect. D. Godefridi Bidloo, Med-D. et Prof., — pro gradu doct. in utroque jure — examini sistit publico Christophorus van der Moesel. Lugd. B. Abr. Elzevier, 1696. 18 pp. 4°.

18. *Peters*, Laurentius. Disput. jurid. inaug. *de Alienatione bonorum hereditariorum*, quam ex auct. magnif. rectoris D. Philippi Reinhardi Vitriarii, J. U. D et Prof. O., — pro Licentia summos in utroque jure honores et privilegia rite ac legitime consequendi publicae disquisitioni submittit Laurentius Peters, hamburgensis. Lugd. B. Abr. Elzevier, 1693, 60 pp. et 4 non cotées. 4°.

19. *Polder*, Justus van de —. Disputatio juridica inaugur. *de Tutelis*,, quam — ex auct. magn. rect. D. Gerardi Noodt, J. U. D. et Antecessoris ordinarii, pro gradu doct. in utroque jure erud. exam. submitt. Justus van de Polder. Lugd. B. Abr. Elz. 1705. 14 pp. 4°.

20. *Villers*, Isaacus Antonius de —. Disput. jurid. inaug. *de Nuptiis*, quam — ex auct. magnif. rect. D. Jacobi Gronovii, hist. et gr. ling. et eloq. prof. etc., — pro gradu doct. in utroque jure Erud. exam. submitt. Isaacus Antonius de Villers. Lugd. B. Abr. Elz. 1703. 22 pp. 4°.

MÉDECINE.

21. *Breynius*, Joh. Phil. (« Gedanensis » note Ms.). Dissertatio botanico-medica *de Radice Gin-sem, seu Nisi, et Chrysanthemo bidente Zeylanico Acmella dicto*, quam — praeside D. Frederico Dekkers Med. D. et Prof., publico examin. submittit Joh. Phil. Breynius. Lugd. B. Abr. Elz. 1700. 16 pp. 4°.

(Incomplète. A la fin il manque quelque chose).

22. *Haseven*, Gerbrandus. Dissertatio physicomedica inaug.

de Corporis humani perspirabilitate, quam — ex auctor. magnif. rect. D. Jacobi Triglandii SS. Theol. Dr. et Prof. — pro gradu doctorat. in medicina — p. ex. submittit Gerbrandus Haseven. Lugd. B. Abr. Elz. 1699. 24 pp. 4°.

23. *Heisen*, Jacobus. Disputatio medica inaug. *de fluxu mulierum menstruo ejusque suppressione* quam — ex auctor. magnif. rect. D. Lucae Schlacht Phil. et med. D. et Prof., — pro gradu doctor. in medic. p. exam, subj. Jacobus Heisen. Lugd. B Abr. Elz. 1684. 20 pp. 4°.

24. *Schwartze*, Wilh. Rudolphus, Osnabr. Westphalus : Disputatio medica inaug. de *Epilepsia;* quam ex auctor. magnif. rect. D. Wolferdien Sguerdii, J. U. Dr. et Prof., — pro gradu doct. in medicina publ. exam. subjic. Wilh. Rudolphus Schwartze, Osnab. Westphalus. Lugd. B. Abr. Elz. 1685. 16 pp. 4°.

Outre ces dissertations académiques on a trouvé récemment à la Bibliothèque impériale publique *huit* autres éditions elzeviriennes signées in-fol., in-4° et 1 pseudonyme in-12. Dans ce nombre il y en a deux, l'une in-fol., l'autre in-4° qui sont inconnues à Pieters, tandis que les autres sont imparfaitement ou même faussement décrites par lui. Voici les deux qui ne sont pas mentionnées par Pieters.

1. Laurus Flandrica Ani 1646. Auspiciis Christianissimi Regis Ludovici XIV. Serenissimi Principis Gastonis ductu. Lugduni, Bat. Ex. off. Elzeviriana 1646. (le Solitaire très-gros). In-folio. Malheureusement cet exemplaire est incomplet. Il n'y a que 8 pp. in-fol. contenant une dédicace : « celsissimo Gulielmo Auriaco, » signée par « *P. Prataeus.* » 2° p. 5. Praecogitata in Expeditionem Flandricam a. 1646 ; 3° p. 7. Expeditio ipsa Campestris motusque armorum in Flandria Francicorum; 4° p. 8. Obsidio Cortraci.

Cette édition est citée dans le nouveau catalogue de la Bibl. Impériale de Paris. *Imprimés. Histoire de France.* Tom. II. p. 25. Nº 300 avec la qualification de « Pièce. »

2. Vota nuptialia in Honorem Conjugi reverendi viri-juvenis, doctrina, Pietate ac virtutibus praestantissimi, domini Friderici Schwetgii, ecclesiae invariatae Augustanae confessionis, quae est Ultrajecti, Pastoris fidelissimi, Sponsi, et Nobilissimae, Lectissimimaeque Virginis, Lucretiae à Metteren, nobilissimi Excellentissimique Viri, D. Rudolphi à Metteren, P. M. Filiae, Sponsae, Anno 1650. die 3 may (sic), Lugduni Batavorum celebrandi. Lugd. B. Ex. off. Elzeviriana. 1650. 8 pp. pet. in-4°.

Cette pièce contient 5 poëmes en latin et 2 en allemand, les derniers imprimés en jolis caract. allemands, pour le premier un peu plus gros, pour le dernier plus fins.

Ainsi que nous l'avons promis depuis longtemps, nous donnerons prochainement, pour faire suite au Catalogue des dissertations et thèses académiques, la liste complète *des éditions elzéviriennes de la Bibliothèque Impériale publique, qui ne sont pas mentionnées dans les Annales de Pieters*, avec des corrections concernant cet ouvrage.

Dr Ch. Fr. WALTHER.

St-Pétersbourg, 1866.

REVUE DES VENTES

Le 19 novembre dernier, une animation inaccoutumée se manifestait dans le club des bibliophiles liégeois. On allait vendre les derniers débris de la collection de M. Édouard Lavalleye, collection riche et précieuse qui comprenait non-seulement des milliers de pièces relatives à la France et à la Belgique, mais aussi une foule de manuscrits et de documents historiques intéressant l'ancien pays de Liége. Bien que le nombre des amateurs fût fort restreint, (il n'atteignait pas le chiffre des justes) le feu des enchères devint de plus en plus vif, et malgré la rigueur du froid je n'ai jamais eu si chaud.

Une partie des manuscrits relatifs à l'histoire de Liége a été adjugée à l'Université; l'autre s'est réfugiée dans ma collection. Le gouvernement et le conseil communal avaient alloué à la bibliothèque de l'Université un subside spécial de quinze mille francs : munificence inaccoutumée et des plus louables. Dans une vente publique l'état ne doit pas baisser pavillon devant un particulier, et si l'on rogne les budgets, au moins doit-on épargner celui de la science. Mais que diraient les pères conscrits de la commission royale d'histoire, s'ils savaient à quel prix ont été portés les manuscrits, eux qui, il y a deux ans, taxaient de folie la somme de trois mille francs que j'avais consacrée à une chronique liégeoise unique et authentique de Jean d'Outremeuse, l'un de nos meilleurs annalistes. Hélas! faut-il le dire ? Deux

manuscrits, tous deux moins importants que celui dont nous venons de parler, ont surpassé ou atteint ce prix. Le premier, œuvre d'un doyen de Saint-Pierre à Liége nommé Devaulx, qui vivait vers 1760, compilation laborieuse mais confuse et faite en grande partie d'après des ouvrages imprimés, a atteint le chiffre de 4730 francs, frais compris. Le second, manuscrit historique de Van den Berch, l'un des plus érudits écrivains de notre pays, a été porté à 2970 francs. Trois autres recueils du même ont été payés respectivement 1870, 550, 330 francs. L'histoire des princes-abbés de Stavelot par Villers, l'abrégé autographe de l'Histoire du Luxembourg par Bertholet et les travaux du savant Ernst ont été acquis par l'Université, tandis que quatre manuscrits de Villenfagne venaient se réunir à ceux du même auteur que je possédais déjà.

Quant aux pièces imprimées, elles ont aussi atteint le maximum, et mainte plaquette de vingt pages a été payée cent francs. Nous avons remarqué entre autres une brochure intitulée : *Trois jours ou une coquette, comédie en trois actes par Walthère Frère.* Liége 1832, in-8°, 44 pages. Elle a été adjugée à M. le ministre des finances au prix modique de 38 francs. Heureusement, dit-on, il n'en existe plus qu'un petit nombre d'exemplaires; car si M. Frère devait racheter a ce prix les péchés mignons de sa jeunesse, cette fantaisie finirait pas devenir onéreuse. Après tout, je puis me tromper et peut être est-ce un moyen d'en hâter la réimpression.

M. Frère n'est du reste pas le seul auquel la victoire ait couté cher. Le chiffre total de la vente s'est élevé à 18392 francs pour 334 numéros. Aussi, si quelques amateurs ont pu à la fin des enchères prononcer le fameux *Je l'ai*, ils ont dû avouer du moins que la bataille avait été acharnée et que leur sang coulait par tous les pores.

X. T.

MELANGES

NÉCROLOGIE. — La Société des Bibliophiles de Mons vient encore de perdre deux de ses membres fondateurs : M. Benoit DERIVE, industriel à Hautmont, décédé dans cette commune au mois de novembre 1866; M. Anselme DE COURTRAY, docteur en médecine à Mons, décédé subitement dans cette ville le 27 octobre 1866. Il a édité pour cette société l'ouvrage intitulé : *Particularités curieuses sur Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut*. Mons, Leroux, 1838, in-8°.

Catalogue des livres de la Bibliothèque du prince Michel Galitzin, ci-devant ministre plénipotentiaire de Russie, près la cour de Madrid, rédigé d'après ses notes autographes par CH. GUNTSBOURG. Moscou, 1866, in-8°.

Il ne s'agit point ici, comme il arrive trop souvent, d'une réunion de livres formée à grands frais, avec plus ou moins de goût, et qui sont livrés aux chances des enchères bien peu de temps après la mort de leur possesseur. Le prince Galitzin (né en 1804, mort en 1860) joignait à une grande fortune (condition indispensable aujourd'hui pour acquérir des livres réunissant la rareté à la beauté) des connaissances fort étendues et un zèle infatigable. Une bibliothèque vraiment curieuse, et digne d'occuper un rang distingué, ne s'improvise point, pas plus que le goût

nécessaire pour la former. Il faut des années d'études et de recherches, il faut aussi de la décision, savoir saisir au passage les belles occasions, ne pas hésiter à donner un grand prix pour des objets rares qui peuvent vous échapper pour toujours. C'est ainsi que le prince s'est rendu possesseur de beaux volumes provenant des plus beaux cabinets dispersés à Paris, (Nodier, Giraud, Soleinne, Renouard, etc.) ; il n'a pas hésité à donner 500 fr. pour l'exemplaire qui s'est montré à la vente De Bure de l'*Explication des maximes des saints* par Fénélon, relié en maroquin aux armes du roi d'Angleterre Jacques II. Quelques-uns des premiers produits de la typographie à son berceau, doubles sortis de la bibliothèque de Munich, sont devenus son bien (notamment le *Cicero de Officiis*. imprimé à Mayence en 1465, par Fust et Schoyffer et payé 1400 thalers, soit 5320 fr.). Ce que l'actif et habile libraire berlinois Asher pouvait découvrir de plus exquis, revenait de droit au prince Galitzin. Les incunables, les éditions princeps figurent en grand nombre dans sa collection, nous mentionnerons seulement le *Cicero, de Oratore*, imprimé à Venise, en 1470, par Christophe Valdapfer, exemplaire sur vélin, *le seul* connu, et dont l'absence dans la réserve de la bibliothèque impériale de Paris, faisait le désespoir de Van Praet.

Ce qui donne surtout un grand intérêt au catalogue qui nous occupe, c'est qu'une foule d'articles sont accompagnées de notes substantielles et instructives ; elles rappellent ces annotations qui donnent tant de prix à la *Bibliotheca Grenvilliana*. Nous en indiquerons quelques-unes, à peu près au hazard et en y joignant nous-mêmes quelques mots :

Heures Nostre Dame à lusaige de Romme. Paris, A. Virard, 1503. Exempl. sur vélin.

Il est probable que ces *Heures* sont les mêmes que celles que le *Manuel du Libraire* indique avec un titre latin, et avec un almanach de 1503 à 1520 (n° 144 des *Heures* de Virard, *Manuel*.

5 édit. tom. V, col. 1609) ; M. A. F. Didot en possède un fort bel exemplaire sur vélin.

Libellus consolatorius (Augsbourg, vers 1471) in-fol.

Première édition de l'*Imitation* publiée par C. Zainer à Augsbourg, elle est fort rare, le *Manuel* n'en signale aucune adjudication depuis la vente Crevenna.

S. Augustini opuscula plurima. In-folio, sans aucune indication de date, de ville ou d'imprimeur. Cette édition n'a été mentionnée que par un seul bibliographe, (Bandkie dans son *Histoire de l'imprimerie en Pologne*. Cracovie, 1825, 3 vol. in-8°).

Turrecremata (J. de) Expositio super psalterio. Crucis impressa, in-fol.

Une longue note (n° 56) au sujet de ce volume qui a occupé la sagacité des bibliographes. *Crucis* signifie-t-il Cracovie, comme l'ont cru Zapf et Bandkie? S'agit-il de Greitz, de Crunse (en Souabe), de Crecy, de Croye? On croit en général qu'il faut se rattacher à Cracovie, et quant à la date, Zapf la fixait en 1465, mais une note manuscrite du temps tracée sur l'exemplaire que possède la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg porte que ce volume a été acheté en 1476, et on peut adopter pour l'impression une époque peu antérieure. Il y a lieu de croire que ce livre a été imprimé en Pologne et que c'est le début de l'art typographique en ce pays. On connaît plusieurs exempl. de ce volume fort recherché dans les pays du Nord (Voir le *Manuel du Libraire*, 5me édit. tom. V, col. 984).

Manifeste (en allemand) *de l'empereur Frédéric III proclamant la déchéance de l'archevêque de Mayence.*

C'est un placard d'une demi-feuille daté du 8 août 1461. Mêmes caractères que ceux employés par Fuzt et Schoyffer dans le *Rationale* de 1459 et plus tard dans la *Bible* de 1462. Il est vraisemblable que l'impression eut lieu après l'expulsion de l'arche-

vêque, à la fin du mois d'octobre. Ce prélat répliqua par un autre manifeste dont on connaît 4 ou 5 exemplaires, tandis que celui du musée Galitzin est regardé comme unique. (Voir pour plus amples détails le nº 215).

Le Pastissier françois. Amsterdam, 1655, petit in-12.

Volume assez mal imprimé, sans aucun intérêt quelconque, mais on l'annexe à la collection elzévirienne, et il est devenu d'une rareté extrême, aussi les bibliomanes font-ils des folies pour s'en rendre maître, et lorsqu'il s'en présente un exemplaire dans une vente publique, il est l'objet d'une lutte des plus acharnées. Les prix d'adjudication qu'indique le *Manuel* (5me édition, tom. IV p. 426) ont été dépassés depuis, car en 1865, à la vente Chedeau, un exempl. a été payé 425 f. (nº 364). Disons aussi que ce livre si convoité figure au catalogue imprimé de la riche bibliothèque de M. Yemeniz de Lyon, nº 911.

La constitution en vaudevilles, suivie des Droits de l'homme, de la femme et de plusieurs autres vaudevilles constitutionels par Marchant. Paris, 1792, in-32.

Un des deux exempl. sur vélin (l'autre est à la bibliothèque impériale à Paris); celui-ci fut offert à Louis XVI qui, dans des moments bien critiques, sourit peut-être en lisant cette plaisanterie assez spirituelle. Les armes royales de France entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit, figurent sur la reliure en maroquin rouge.

Abrégé de l'histoire romaine par Olivier Goldsmith, traduit de l'anglais sur la douzième édition, an IX, in-8º.

On sait de quelle vogue ont joui longtemps les abrégés historiques publiés sous le nom du célèbre auteur du *Vicaire de Wakefield*, mais il y a peut-être là une de ces suppositions littéraires dont les exemples sont nombreux. Quérard, dans ses *Supercheries littéraires*, attribue ces écrits à Richard Philipps, éditeur du *Monthly Magasine*, mais il n'indique point la source

à laquelle il a puisé ce renseignement. Observons toutefois que Lownder dans son *Bibliograper's Mnual*, range sans hésitation cet abrégé parmi les écrits de Goldsmith.

Le catalogue dont nous parlons n'a point été mis en vente et il ne passera sans doute sous les yeux que d'un bien petit nombre de curieux ; c'est ce qui nous a engagé à lui consacrer une mention de quelque étendue.

G. B.

Glossaire étymologique montois, ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut, par J. SIGART, docteur en médecine et ancien représentant. Ouvrage publié sous le patronage de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Bruxelles, 1866, in-8° de 403 pages.

L'activité portée sur l'étude des divers patois français depuis quelques années est vraiment remarquable : elle témoigne à la fois des développements de la science linguistique en général et de l'appréciation de l'utilité que celle-ci doit nécessairement retirer de l'examen approfondi des parlers particuliers usités dans les coins les plus reculés. Toute variété dans la manifestation du langage offre d'ailleurs pour l'explorateur de la pensée humaine un puissant attrait : non-seulement elle nous met en présence de la lutte intellectuelle de l'être pensant et sentant avec le besoin de se produire et de s'épancher, et nous la fait connaître sous des aspects nouveaux et curieux, mais la moindre recherche dans ce domaine peut contribuer aussi à confirmer les résultats acquis par la science ou à résoudre des questions encore ouvertes. Personne, dans ces derniers temps, devant un public étranger à

la science, n'a mieux fait ressortir l'importance des dialectes pour entrevoir la vie réelle du langage, que M. Max Muller. « C'est une erreur, dit le savant professeur d'Oxford, de s'imaginer que les dialectes sont toujours des corruptions de la langue littéraire. Même en Angleterre, les patois ont bien des formes qui sont plus primitives que la langue de Shakspeare et la richesse de leur vocabulaire surpasse dans beaucoup de cas celle du vocabulaire des auteurs classiques de n'importe quelle période. Les dialectes ont toujours été les sources jaillissantes où a puisé la langue littéraire, plutôt que des canaux dérivés qui s'alimentaient chez elles. On peut dire tout au moins qu'ils ont été comme des courants parallèles qui coulaient l'un à côté de l'autre, bien avant le moment où l'un d'eux prit sur les autres cette primauté qui est le résultat de la culture littéraire (1). »

C'est par le fait de l'établissement de cette primauté, que les dialectes ont pris le nom de patois ; et c'est par le fait de leur état d'abandon, au point de vue de la culture littéraire, qu'ils marchent souvent plus rapidement dans cette voie d'altération phonétique, qu'ont suivie, selon des lois de mieux en mieux comprises, toutes les langues dites civilisées. La dégradation a naturellement plus de prise dans un domaine inculte, abandonné au caprice d'un chacun, et l'étude scientifique des patois présente de ce chef plus de difficultés à surmonter, que les idiomes littéraires.

Mais, d'autre part aussi, les patois ont conservé de nombreux éléments, que le mouvement et le frottement a rendus méconnaissables ou entièrement effacés dans le langage de la société supérieure, et à ce titre ils fournissent de précieuses informations pour la connaissance approfondie du dialecte dominant.

---

(1) Science du langage, 2e leçon.

A la différence des amateurs qui s'occupent de recueillir les expressions et les façons de parler de leur terroir, comme d'un passe-temps n'exigeant guère d'études propédeutiques, l'auteur du livre que nous annonçons, tout médecin qu'il est par sa profession, s'est mis au courant de l'état des sciences linguistiques en général et de la lexicographie romane en particulier. Une introduction sur l'origine et le caractère du wallon montois, ainsi que de nombreux articles de son glossaire, nous le montrent en contact soutenu avec quelques-uns des travaux les plus marquants de la littérature glossologique. En outre M. Sigart a, sur d'autres écrivains français traitant de la même matière, l'avantage de connaître l'allemand et d'avoir pu mettre à profit aussi bien les ouvrages écrits en cette langue sur sa matière, que les éclaircissements que l'idiome germanique par lui-même pouvait lui fournir pour son sujet. Joignons à cela sa familiarité avec le vieux français, un esprit d'observation très-subtil, un jugement généralement sobre et franc, et nous aurons attribué à l'auteur du Glossaire montois, — enfant de Mons, que sa profession a mis à même de pénétrer le langage de sa terre natale dans les nuances les plus variées, — nous lui aurons attribué, dis-je, tous les *requisites*, comme disent les Anglais, pour entreprendre la tâche qu'il s'est tracée. Il y a, certainement, dans les mille détails du livre de M. Sigart bien des conclusions erronées ou trop hasardées à relever, bien des articles insuffisamment mis en lumière, mais d'autre part il abonde en informations précieuses et curieuses à la fois, en aperçus et en rapprochements nouveaux et piquants ; il a même le mérite d'égayer par moments le lecteur par de petits traits d'*humeur*, qui raverdissent l'aridité du sujet. D'ailleurs, l'auteur est loin d'imaginer qu'il a réellement achevé, selon toutes les exigences de la science, le glossaire étymologique du parler hennuyer, et sous le rapport de l'étendue ou du cadre, et sous celui des questions étymologiques. Il pré-

sente modestement son livre comme un « essai, ébauché dans ses loisirs, jeté en avant sans prétention autre que de faciliter le travail de quiconque voudrait parcourir la même voie. » Cette absence de toute présomption ou de morgue scientifique ajoute, à mon sens, à la valeur relative de sa publication.

Nous craignons presque de donner trop d'étendue à cette annonce bibliographique, qui, dans ce recueil, ne doit pas s'élever aux proportions d'un article critique proprement dit. mais nous ne saurions nous dispenser de le terminer par une demi-douzaine de citations pouvant servir d'échantillons :

« Au preum, adv. seulement. Les Liégeois disent *à preum* ou *à prum*. On ne l'emploie que par rapport au temps, tandis que *foque* se dit du nombre, etc. *Y n'est qu'au preum temps de r'ciner.* Au prisme (lisez *auprimes*) est un mot du vieux langage français, *prima*, sous-entendu *hora*. »

M. Sigart aurait pu rappeler l'all. *erst* et l'angl. *first*. Nous aurions désiré encore une petite observation sur la forme *preum*, issue de *primus*. A l'article *fok*, auquel l'auteur renvoie à propos d'*au preum* nous trouvons, comme explication étymologique, cette ligne-ci : « Lat. paucum, v. fr. auques, aliquid, oncques, unquam. » Mais évidemment tous ces mots cités n'ont aucun rapport littéral ni entre eux, ni avec *fok*, dont l'origine reste encore incertaine.

« *Cauches*, s. f. pl., chausses, bas. *I preind sés cauches pou sés marones*, il ne sait rien distinguer, il confond tout V. fr. cauche. b. lat. hosa, hosella, heuse, houseaux, b. lat. cauces, flam. kous, all. hose, bret hosan. Chevallet tire le fr. de l'all. hose, culotte. Cette étymologie est contestée par M Scheler, pour des raisons phonétologiques, et la préférence est donnée par lui au lat. calceus. Je ne veux pas trop intervenir dans cette discussion sur la possibilité ou l'impossibilité de transformation de l'*h* aspirée en *c* ou *ch*; cependant la comparaison des divers mots cités semble nous faire connaitre que l'*h* des v. all. et v. celtes n'était pas une simple aspiration et se rapprochait du *ch* de l'all. actuel, faisant à peu près comme *kh*. Remarquez l'orthographe ancienne des noms de chefs ou premiers rois franks : Hilderik, Hlodwek, dont

on a fait Childeric, Clovis. Puis si l'on ne peut se servir de **hose**, hosan rien n'empêche d'user du fl. kous, où l'on trouve la transformation toute faite. »

Nous n'admettons pas qu'on puisse discuter longtemps sur le primitif de *cauche*. Le latin *calceus*, selon des lois irrécusables, n'a pu se franciser autrement que par *cauce*, *chauce*, *cauche*; les significations sont analogues, pourquoi donc douter ?

« *Gobciner*, v. a. gober doucement, soutirer, voler adroitement. Pour trouver l'étymologie du mot, M. Grandgagnage prend le mot liégeois *djoupesin* (matois), il cite un vieux dicton : *Elle est malenne comme ine djupsenne*; Il trouve là le mot égyptienne, passe de là au mot anglais gipsy (bohémienne) pour arriver à notre *gobciner*. Le trajet me semble un peu long. J'y verrais plus volontiers un dimin. de *gober*. »

Nous souscririons volontiers à cette manière de voir de l'auteur, et sans doute M. Grandgagnage aussi, s'il était démontré que *gober* peut se diminutiver par un suffixe *ciner*. Les analogues font défaut.

« *Pa senier*, *pansnié*, *pansnie*, propriétaire d'actions dans les houillières (Pâturages) ; ce mot vient-il de *panse* ou de *propancier* ? »

On ne peut guère douter que ces mots ne soient altérés de *parsonnier*, bas-lat. partionarius, qui a une part, intéressé.

« Quatrepierre, s. f. salamandre. Dans quelques villages on dit katerpiege; à Liége *kwat pesse*, mot à mot, quatre pièces. On a sans doute altéré le mot pour lui donner une signification comme dans *queue d'soritte*; mais quel était le mot primitif ? M. Grandgagnage avance le holl. kwaad beest, quoique l'animal ne mérite pas ce nom (méchante bête) ; il est inoffensif, mais il est très-redouté des enfants. On pourrait encore le former de l'all. Quappe, têtard de grenouille, ou de Krote, crapaud + flam. pad, aussi crapaud. Le fr. crapaud semble être aussi krote + pad. Quoi qu'il en soit, il est assez singulier que l'angl. ait caterpillar, chenille, mot à mot quatre piliers et qu'en portugais la chenille s'appelle lagarta, propr. lézard (lat. lacerta). Ce rapprochement vient-il de ce qu'ils rampent tous deux ? Mais M. Littré dit que caterpillar vient du patois normand chatte-pelouse, chenille, propr. chatte velue. »

« *Garcener*, v. a. salir, gâter, gaspiller, détruire. Se dit surtout des aliments. A Namur *garsiné*, *digarsiné*. Armor. *caincars*, raclure, ordure, gallois *carthen*, purgatoria, *ysgarthion* expurgamina.

M. Sigart a pris soin de recueillir tout ce qui lui est connu en fait d'expressions populaires, locutions proverbiales, dictons énergiques, et d'enrichir parfois les articles de ce genre de citations en prose et en vers. Nous n'en citerons qu'un exemple :

« *Crotte* ou *crotte de brain*, » excréments durcis. *Crotte à vos deint!* manière brutale de refuser, répondant à l'héroïque et ordurière exclamation de Cambronne que l'on a noblement et poétiquement traduite par : la garde meurt et ne se rend pas. *Crotte dé burre*, appellation d'amitié. Kilian dit que le flam. *krotte* vient du fr.; mais il y a en flam. *klot*, boule. All. *koth*, boue, lat. *crusta*, croute. »

Le *koth* allemand est bien certainement tout à fait déplacé ici.

M. Sigart, tout scrupuleux qu'il est dans ses allégations des autorités scientifiques qu'il consulte, il lui est arrivé, par mégarde, de ne pas les donner dans toute leur exactitude littérale. Ainsi en furetant dans le livre, nous tombons, à l'article *eusau*, sur l'assertion suivante : « Diez fait venir *oie*, d'*avicella*; il ferait sans doute venir *euzau* d'*avicellus?* » Nous pensons que l'illustre chef de l'étymologie romane ne se refuserait pas à rattacher *euzau*, oie, à *avicellus*, par l'intermédiaire de la forme syncopée *aucellus*; mais ce que nous savons, c'est qu'il ne dérive pas *oie* d'*avicella*, mais bien de *auca*, qui est le produit bas-latin de la syncope d'une forme dérivative *avica*.

Le glossaire est introduit par un exposé de l'origine et des traits caractéristiques du wallon-montois, surtout dans ses rapports avec le wallon de Liége. Nous ne sommes pas assez compétent pour juger du mérite de cette étude, écrite d'ailleurs sans prétention et avec le laisser-aller d'un philologue-amateur qui se borne à être prudent dans ce qu'il avance, et à n'affirmer que ce qu'il a observé par lui-même; pour notre part nous y avons

puisé de l'instruction sur différents points spéciaux qui nous étaient étrangers, et le grand public y en recueillera davantage. Cet exposé est suivi d'un petit aperçu très-sommaire sur les particularités grammaticales du parler hennuyer, de quelques judicieuses observations sur l'orthographe et de deux mots non moins sensés et très-impartiaux sur la littérature montoise.

Nous félicitons franchement M. Sigart d'avoir livré à la publicité ses recherches sur les éléments constitutifs du langage de son pays, éléments recueillis d'abord dans le contact du monde, puis pieusement retracés de mémoire et mis en œuvre dans le silence de son cabinet. Son livre offusquera peut-être une critique austère et chatouilleuse, par une allure parfois trop légère et par le défaut de mesure dans certains développements. Les érudits du métier, les professeurs de linguistique, regretteront l'absence d'un système phonétique arrêté, scientifiquement déduit du vocabulaire français-wallon; mais l'auteur n'en aura pas moins le mérite, et c'est le seul qu'il ambitionne avec une modestie qui lui fait honneur, d'avoir le premier défriché un terrain inculte et facilité ainsi le travail plus approfondi des savants. Lui-même, nous l'espérons, après avoir pénétré davantage les mystéres de son sujet, reconstruira un jour, avec les éléments de son volume actuel, un édifice plus sûrement assis, plus harmonieusement et plus méthodiquement assemblé.

A. SCH.

Le catalogue de la bibliothèque du marquis Le Ver, dont la vente a commencé, à Paris, le 19 novembre dernier, porte au N° 2380 l'indication suivante :

« SAINT-GENOIS (comte de). Questions généalogiques des » familles nobles des Pays-Bas, extraits des manuscrits d'auteurs, » de registres et d'actes originaux. *Cologne*, *P. Marteau*, 1776, » in-4°, v. M. (T. I).

« Rare et contenant environ 1,200 à 1,500 blasons bien gravés. Il n'a jamais paru que ce volume.

Cet article d'un catalogue important pourrait induire en erreur. Saint-Genois n'a publié aucun livre sous ce titre. Il s'agit évidemment ici de l'ouvrage intitulé, non pas *Questions généalogiques*, mais *Quartiers généalogiques* dont l'auteur se cache sous les initiales L. J- P. C. D. S.

Le catalogue De Jonghe l'attribue, sans dire pourquoi, à Dumont, official à la cour des comptes. Ce nom, pas plus que celui de Saint-Genois, ne peut se rapporter aux initiales ci-dessus.

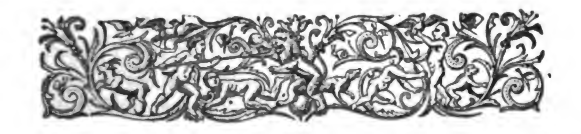
J'ajouterai enfin que cet ouvrage très-rare passe à tort pour n'avoir qu'un volume. J'ai vu et tenu en mains les deux volumes dont il se compose, et qui ne se trouvaient point dans la bibliothèque du comte de Fortsas. C'était, tout simplement, dans une modeste vente de Josse Sacré, où l'on rencontrerait rarement pareille aubaine. Ne pouvant assister à la vente, j'avais donné au vendeur une commission assez élevée....., mais le livre m'a échappé ; il se trouve aujourd'hui chez M. Félix-Victor Goethals, à Bruxelles.

R. CH.

J'avais adressé à *l'Intermédiaire* la question suivante. Comme elle est restée sans réponse, je la soumets aux lecteurs du *Bibliophile*, qu'elle concerne plus spécialement :

LE CHEVALIER DE LA LANDE DE SAINT-MARTIN. Il existe un petit volume intitulé : *Œuvres du chevalier de la Lande de Saint-Martin, contenant des Épigrammes, Chansons, Vers, Sonnets, Épitaphes ; les Aventures de l'auteur et autres pièces fugitives.* A Paris, chez Desenne, libraire au Palais-Royal, M DCC L XXXVIII, in-12 de 180 pages et un feuillet d'*errata*. Le titre a été renouvelé ; il est d'une autre impression et d'un autre papier que le reste du volume. Ce livre érotico-sentimental est précédé d'une épître dédicatoire à S. A. S. le prince de Ligne. Il pourrait bien être sorti de l'imprimerie particulière du prince. En connaît-on un exemplaire avec le titre primitif? Pourrait-on fournir quelques renseignements sur le chevalier de la Lande, dont Quérard ne parle pas, dont le nom n'est pas cité dans la Table des Mémoires de Bachaumont?

R. CH.



ESSAI

D'UNE LISTE D'OUVRAGES ET DISSERTATIONS

CONCERNANT

LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

DIDIER ÉRASME DE ROTTERDAM

(1518 - 1866)

Le catalogue qui suit a pour but de relever, aussi complètement que possible, toutes les pièces imprimées pouvant servir de sources ou d'auxiliaires à celui qui serait disposé à entreprendre enfin une biographie de la vie d'Érasme, satisfaisant aux exigences actuelles, ainsi qu'une bibliographie de ses écrits. Afin d'offrir toutes les garanties d'exactitude possibles, nous n'avons négligé aucune peine pour connaître *de visu* les livres, dissertations ou notices que nous renseignons; là, où nos efforts dans ce sens n'ont pas abouti, nous avons eu recours aux indications de nos savants amis de l'étranger, à qui nous exprimons ici notre reconnaissance en mentionnant particulièrement les obligeantes communications de M. Charles Ruelens à Bruxelles.

Nos descriptions bibliographiques pourront encourir le reproche d'une minutie quelque peu exagérée, mais nous tenions à éviter les erreurs et les confusions qui naissent si facilement

C. Ursini Velii carmen grandiloquum eodem pertinens. Sans lieu, nom d'imprimeur ni date.

In-4°, 28 ff. non chiff. Au verso du dernier feuillet est la double ancre de Thierry Martens, le recto est blanc. Plusieurs lettres sont datées de 1518 ; l'Elenchus (poème en distiques) est précédé d'une lettre de Pierre Gilles, datée d'Anvers, le 21 mai 1519. La dédicace de ce recueil à Jodocus Jonas est datée : Erphordiae ex aedibus nostris V. idus Januarii M. D. XIX.

Selon David Clement (Bibliothèque curieuse historique et critique, t. VIII, Leipsic, 1749, in-4°, p. 43, note), la première édition a été imprimée à Erfurt, en 1518, in-4°.

Une des Epistolae aliquot selectae ex Erasmicis per Hadrianum Barlandum, Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno M. D. XX, mense Decembri, in-4°, f. 16, adressée par Érasme à Hessus et datée : Lovanii III Cal. Junias. An. M. D. XIX, commence ainsi : « Adeo placuit tuum ὁδοιπορικόν, ut emendatis quae commiserant typographi, curarim hic rursus formulis excudendum. »

Voy. sur le voyage de Hessus, en 1518, Joachimi Camerarii Narratio de Helio Eobano Hesso, édition de Jean-Théophile Kreyssig, Meissen, 1843, in-8°, pp. 21-23 ; plus : Ad Desyderium Erasmum Roterodamum epistola Lovanii scripta (en vers), 1518, dans le 3e livre des Sylvae de Hessus, ff. 233a-235a de ses Opera, Francfort, 1549, in-8°, et ff. 175a-178a, parmi les Illustrium virorum epicedia : In funere clarissimi et incomparabilis eruditionis D. Erasmi Roterodami epicedion Helii Eobani Hessi ad Gerhardum Noviomagum.

2. *Foederici Nauseae* Blancicampiani Jurisconsulti ad magnum Erasmum Roterodamum, ut is proximo in Spira sacri rhomani imperii principum, statuumque conventui intersit Oratio. A la fin du discours : Viennae Austriae ex aedibus Joannis Singrenii Octavo Calen. Septemb. a Jesu nato. M. D. XXIIII.

In-4°, 20 ff. non chiff., y compris le titre. L'opuscule est dédié : Ad spectatissimum virum D. Joannem Cuspinianum urbis Viennae præfectum longe integerrimum. (43 vers). Les derniers mots du discours sont : Erasmo Roterodamo per partes dicta. Nausea a ajouté un Iambicum Dimetrum adversus Turcas (88 vers) adressé à Charles-Quint. Très-rare. Voy. aussi :

Wiens Buchdruckergeschichte bis MD. LX. Von Michael Denis k. k. Rath und Vorsteher der garell. Bibl. am Theresianum. Wien, bey Christian Friedrich Wappler, 1782, in-4°, pp. 249 et 250.

3. *Cornelii Musii* Delphi ad Jacobum Sanctaragundum tumulorum Desiderii Erasmi Roterodami libellus (Épigraphe) : Ecclesiastae 7. Hoc (ultra divitias) plus habent eruditio et sapientia, quod vitam tribuunt possessori suo. Lovanii ex officina Rutgeri Rescii, mense Sept. 1536. A la fin : Lovanii ex officina Rutgeri Rescii mense Sept. 1536.

In-4°, 6 ff. non-chiff., y compris le titre.

4. Oratio funebris in obitum Desiderii Erasmi Roterodami, autore *Gulielmo Insulano Menapio*, Grevibrocensi, oratore luculentissimo (Épigraphe) : Τοῦ αὐτοῦ Epitaph. Post quam doctiloquus fatis concessit Erasmus, Visa sibi est pietas relligioque mori. Anno M. D. XXX VI.

In-8°, 16 ff. non-chiff., y compris le titre. La dédicace au duc Guillaume de Clèves est datée : decimo quarto Calendas Septembris.

Autre édition, sans date, in-12 ou petit in-8°, 16 ff. non-chiff. y compris le titre.

Réimprimé dans l'édition des Opera omnia D. Erasmi, de Leyde 1703, in-fol., t. X. col. 1845-1860.

5. *Friderici Nauseae* Brancicampiani sacræ theologiae et legum imperialium doctoris, invictissimi Romanorum, Hungariae. Boemiaeque, etc., regis et archiducis Austriae, etc. Ferdinandi a sacris studiis et consiliis, ad universos Christianae pietatis professores in magnum illum laudatae felicisque memoriae Erasmum Roterodamum, nuper vita functum Monodia. (Marque typ., avec ces mots : Discite justitiam moniti). Coloniae apud Joan. Gymnicum. Anno M. D. XXX VI. Sur le verso : Epitaph. Erasmi (8 distiques) et grata Poster. (4 distiques).

In-8°, 23 ff. non-chiff., y compris le titre, ff. 2-5ª, dédicace à l'empereur

Ferdinand, datée : Ex Moguntia XV. Cal. Septembr. An. salutis humanae M. D. XXX. VI ; ff. 5b-23a texte.

Réimprimé parmi les préliminaires du tome I, de l'édition des Omnia Opera d'Erasme, de Leide, 1703, in-fol., 4 ff. non-chiffr.

6. Epistola quaedam Desiderii *Erasmi Roterodami* nunquam ante hac aedita, rationem fere totius vitae ejus continens. (Marque typogr.). Gandavi, Excudebat Iodocus Lambertus e regione domus senatoriae, 1536.

In-8°, 12 ff. non-chiff., y compris le titre, dont 6 ff. « Epistola, » et 6 de vers à l'honneur d'Érasme. Voy. le tome I de la Bibliographie Gantoise de M. Ferd. Vanderhaeghen, p. 58.

C'est la lettre d'Érasme à Servatius, Prieur du monastère de Stein, près de Gouda, son ami et ci-devant confrère.

Réimprimée dans l'ouvrage (de William Bates) Vitae selectorum aliquot virorum qui doctrina, dignitate aut pietate inclaruere. London, typis A. G. et J. P. et prostant venales apud Georgium Wells, 1681, in-4°, pp. 191-195.

7. Epitaphium Desiderii illius Erasmi Roterodami, per Nicolaum Vuinmannum, hebraicarum graecarumque literarum in Academia ingolstadiensi publicum lectorem. Carmen item querulum de eodem Erasmo Jacobi Schönstellerii, Legum Doctoris. Norimbergae apud Johannem Petreium, anno M. D. XXXVII.

Petit in-8°, 20 ff. non-chiff., y compris le titre ; le carmen querulum occupe les 2 1/2 dernières pages.

Dédicace : Ad Christophorum Schenck a Vuinterstetten.

8. Desiderii Erasmi Roterodami epitaphia per eruditissimos aliquot viros Academiae lovaniensis edita. Lovanii ex officina Rutgeri Rescii, anno M. D. XXXVII. mense Martio.

In-12, 8 ff. non-chiff.

Au verso du titre : De desiderio Desiderii Erasmi carmen, Joanne Lacteo Gandavensi autore ; plus une épitaphe per Didacum Pyrrhum Lusitanum. Au haut du recto du 2e feuillet, répétition du titre, plus des épitaphes et autres pièces ; 13 en latin, 4 en grec, et une en distiques, dont le vers hexa-

mètre est en latin et le pentamètre en grec, toutes entremêlées. Au bas du recto du dernier feuillet : Finis.

9. Erasmus Roterodamus de lucubrationum suarum proventu et aliorum in se benignitate. Tumulorum et epitaphiorum libellus, in quo mors Desiderii Erasmi Roterodami a studiosis defletur. Parisiis, ex officina Christiani Wecheli, etc. Anno M. D. XXXVII.

Petit in-8°, 20 ff. non-chiff., y compris le titre.

10. Omnia Opera Desiderii Erasmi Roterodami, quæcunque ipse autor pro suis agnovit, novem tomis distincta, quorum elenchum sequentes catalogi perspicue exhibebunt. Ex quibus hic primus ea continet, quae spectant ad institutionem literarum. Cum praefatione *Beati Rhenani* Selestadiensis, vitam autoris describente, ad imperatorem Caesarem Carolum V. pium, felicem, augustum. Addito indice copiosissimo (marque typogr. Basileae, M. DXL (1)). Cum privilegio caesareae majestatis ad annos quatuor. A la fin, p. 1034 : Basileae per Hieronymum Frobenium et Nicolaum Episcopium anno M. D. XL.

In-folio, 23 ff. non chiff., des préliminaires, savoir : Invictissimo imperatori Caesari Carolo hujus nominis quinto, pio felici, augusto, etc. Beatus Rhenanus Selestadiensis salutem dicit. — Catalogi duo operum Desiderii Erasmi Roterodami ab ipso conscripti et digesti : 1) Desiderius Erasmus Roterodamus viro domino Joanni Botzhemio Abstemio juris utriusque doctori, canonico constantiensi salutem dicit. 2) Desiderius Erasmus Roterodamus Hectori Boeotio Deidonano salutem dicit : Index omnium Desiderii Erasmi Roterodami lucucrationum juxta ordinem tomorum, complectens simul et opus et cujusque operis initium. — In hoc primo tomo contenta, etc.

---

(1) Les dix tomes des Omnia Opera ont été imprimés pendant les années 1538 jusqu'en 1542. Voy. notre Essai sur les catalogues des ouvrages d'Erasme dans le Serapeum, 1862, p. 86, tiré à part. p. 27.

11. *Beati Rhenani* Selestadiensis, ad imperatorem Caesarem Carolum V pium, felicem, augustum, epistola : vitam Desiderii Erasmi Roterodami describens. Antverpiae, apud Joannem Steelsium sub scuto Burgundiae, anno a Christo nato 1540. A la fin du dernier feuillet : Excudebat Martinus Meranus (Martinus Nutius; voy. Jean Steelsius, libraire anversois, par M J. C. Nuyts, dans le Bulletin du Bibliophile Belge, t. XIV, 1858, p. 92, n° 13. et l'Essai sur l'imprimerie des Nutius, 2e édit. Bruxelles, 1858, in-8°, p. 1 n° 1).

Réimpression de la préface du tome premier de l'édition des Omnia Opera d'Érasme, Basileae, 1540, in-fol. On la trouve aussi dans le Recueil de Merula, cité plus bas, et dans les Vitae selectae, etc., de W. Bates, pp. 196-209.

12. In Desiderii Erasmi Roterodami funus, dialogus lepidissimus, nunc primum in lucem editus. Basileae, M. D. XL. Sur le dernier feuillet : Basileae, mense Augusto, M. D. XL.

Petit in 8°, 22 ff. non chiff., y compris le titre. On lit sur le f. 2a : Desiderii Erasmi funus, exscriptum ex familiaribus congressibus Philalethis ex Utopia civis, ad Fortunatum Martinengum, multis nominibus illustrem, comitem Brixianum. — Personnages du dialogue : Anianus et Arnoldus (Arlensis ou Arlenius, qui se donna le nom de Peraxylus, pour désigner en grec sa patrie, un petit village dans la Campine), homme très savant, éditeur de la première édition des œuvres de Flave Josèphe, à Bâle, chez Froben, en 1544. Voy. Bayle, article Peraxylus. Fortunatus Martinengus est caractérisé dans un passage de l'opuscule comme « juvenis clarissimarum artium amantissimus et morum suavitate valde amabilis. »

13. Philopseudes sive Prodes. Erasmo Roterodamo viro clarissimo contra dialogum famosum anonymi cujusdam declamatio. *Joanne Herold* Acropolita autore. In gymnasio basiliensi procerum jussu et assensu publice recitata. In qua omnem vitam Desiderii Erasmi Roterodami, ut nusquam antea unquam a quoquam absolutissime descriptam ac tantum non delineatam invenies. Basileae. Sur le dernier feuillet non chiffré : Apud

Robertum Winter, Basileae, anno MD. XLII; au verso la marque typogr.

Petit in-8°. Titre; au verso : Senatui urbis et archigymnasii in inclyta civitate Rauracorum Basilea, etc. Joannes Herold, Acropolitanus anno. M. DXLI; 10 ff. non chiffr. 2 ff. non chiffr. contenant des vers; texte pp. 1-196. La page 82 est occupée par un fac-simile de la pierre tumulaire et de l'inscription funéraire d'Érasme.

14. Effigies Desiderii Erasmi Roterodami literatorum principis, et Gilberti Cognati Nozereni, ejus amanuensis : una cum eorum symbolis, et Nozeretho Cognati patria. Accesserunt et doctorum aliquot virorum in Desiderii Erasmi et Gilberti Cognati laudem, carmina. Basileae, per Joannem Oporinum. Sur le verso non chiffré de la page 29 : Basileae, per Joannem Oporinum, anno salutis humanae M. D. LIII. Mense Augusto.

In-8°. 29 pp., dont p. 3 non chiffr., pp. 4-7 chiffr., pp. 8 et 9 non chiffr., pp. 10-17 chiffr., pp. 18 et 19 non chiffr.. pp. 20-23 chiffr., pp. 24 et 25 non chiffr., pp. 26-29 chiffr., y compris le titre; le verso de la page 29 non chiffr. Avec 7 figures grav. sur bois; la première occupe les pages 8 et 9: les autres se trouvent dans le texte. Voy. sur cet opuscule très-rare et sur Gilbertus Cognatus (Cousin), notre note dans le *Serapeum*, 1862, pp. 99-103.

15. Trois épitaphes funèbres, en vers latins, consacrés à la mémoire d'Érasme, par *Jean Sastrow*, Poméranien (né en 1515, mort en 1545, en Italie). Sans lieu, ni date.

Un feuillet, grand in-8°, imprimé seulement sur le recto, conservé dans la bibliothèque publique de Hambourg. Contenu : 1. Epitaphium Desiderii Erasmi Roterodami. Scriptum a *Joanne Sastroviano* Pomerano. (24 vers.) 2. Aliud. (24 vers.) 3. Aliud. (2 vers.) Très-rare.

16. Oratio de Erasmo Roterodamo recitata a Magistro *Bartolomeo Calkreuter* Crossensi, cum decerneretur gradus magisterii philosophici aliquot honestis et doctis viris. Anno 1557. Witebergae.

In-8°. 20 ff. non chiffr., y compris le titre. Aux ff. 2-10 verso le discours de Calkreuter.

Antoine Teissier, dans son Catalogus auctorum, qui librorum catalogos, indices, virorum litteratorum elogia, vitas, aut orationes funebres scriptis consignarunt, Genevae, 1680, in-4°, cite p. 78 une seconde édition, Argentorati, 1605, in-8°.

17. Vita Nicodemi Frischlini Balingensis, comitis palatini caesarei, poetae laureati, viri clarissimi. Cui adhaerescunt vitae, Rodolphi Agricolae, Joannis Capnionis et Erasmi Roterodami. Recensente magistro *Georgio Pflügero* Ulmano (marque typogr.) Argentorati, excudebat Johann Carolus. Anno M. DC. V.

In-8°. 88 pp., y compris le titre. Avec des portraits grav. sur bois. — Vie d'Érasme aux pp. 76-88; son portrait à la p. 76.

18. Vita Desiderii Erasmi Roterodami ex ipsius manu fideliter repraesentata; comitantibus, quae ad eandem, aliis. Additi sunt epistolarum, quae nondum lucem aspexerunt, libri duo : Quas conquisivit, edidit, dedicavit Senatui Populoque Roterodamo *Paullus* Georgii filius, Paulli nepos, *Merula* (marque typogr.) Lugduni Batavorum, in officina typograp[h]ica Thomae Basson. CIↃ. IↃ CVII. Au verso le portrait d'Erasme gravé sur bois.

In-4°. 12 ff. non chiffr. y compris le titre (au verso du f. 10 l'image du dieu Terme), 214 pp.

Parmi les pièces préliminaires on trouve des « Encomia »; pp. 1-23 : Epistola Erasmi Roterodami secretissima ad Magistrum Conradum Goclenium, latinae linguae Lovanii professorem : Quam comitatur ejusdem Erasmi vita, ex ipsius manu fideliter repraesentata, etc. — Compendium vitae Erasmi Roterodami, cujus ipse in epistola praecedente facit mentionem. — Lettre au Père Servatius ; pp. 23-47 : Lettre de *Beatus Rhenanus* à Charles-Quint, contenant la vie d'Érasme ; pp. 47-55 : Lettre d'Érasme à Hector Boeotius Deidonanus et Index omnium lucubrationum Desiderii Erasmi Roterodami ; pp. 54-80 : des vers latins consacrés à la mémoire d'Érasme ; on y trouve entre autres ; Erasmus, sive Apotheosis Erasmi : *Johanne Sapido* auctore ; pp. 81-146 : Desiderii Erasmi Roterodami epistolarum, nondum editarum,

et inter vulgatas non comparentium liber I ; continens quas aetate provectiore scripsit (1518-1536); pp. 147-214 : Liber II ; continens quas aetate juvenili scripsit. A l'exception de la dernière lettre (Gulielmo suo), Parisiis, postridie idus Decembris anno M. CCCC XCVII, les lettres du livre second sont sans millésime, quelques-unes seulement portent l'indication du lieu et du mois.

19. Magni Desiderii Erasmi Roterodami vita ; partim ab ipsomet Erasmo, partim ab amicis aequalibus fideliter descripta. Accedunt epistolae illustres plus quam septuaginta, quas aetate provectiore scripsit, nec inter vulgatas in magno volumine comparent. *Petri Scriverii*, et fautorum auspiciis. (Marque typogr.) Lugduni Batavorum, ex officina Godefridi Basson. CIↃ IↃ CXV.

In-12. 12 ff. non chiffr., y compris le titre, 286 pp. Avec le portrait d'Érasme et « Termini effigies ex annulo Erasmi signatorio expressa, » grav. sur bois, dans le texte. — Dédicace de Basson aux bourgmestres et sénateurs de Rotterdam « ejusdemque reipublicae syndico consultissimo, juris docto scriptis et literarum studiis claro. » Des pièces préliminaires. pp. 1-8 : Compendium vitae ; pp. 9-44 : vita per *Beatum Rhenanum* ; pp. 44-48 : Testamentum extremum Erasmi Roterodami ; Epitaphium ; pp. 49-82 : Lettre d'Erasme au secrétaire du pape, Lambertus Grunnius et la réponse de Grunnius ; pp. 83-93 : Lettre au Père Servatius ; pp. 94-104 : Lettre à Hector Boeotius Deidonanus avec « l'Index omnium lucubrationum Desiderii Erasmi Roterodami ; » pp. 104-108 : Erasmus amicis lectoribus salutem dicit, Basileae 10 calendas Martias 1536 ; pp. 109-115 : Erasmus Christophoro Messiae Hispano salutem ; datum apud Friburgum Brisgoiae 3 calendas apriles 1530 ; pp. 117-286 : Desiderii Erasmi epistolarum illustrium, et in magno volumine non comparentium liber. (Première lettre : Epistola secretissima, etc. La plus grande partie des lettres a été adressée au célèbre Bilibald Pirckheimer.)

20. Frontispice gravé : Magni Desiderii Erasmi Roderodami vita. Accedunt epistolae illustres. Lugduni Batavarum, Ex officina Joannis Maire 1642. Titre imprimé. (Voy. la description de l'édition de 1615). (marque typogr.) Lugduni Batavorum. Ex officina Joannis Maire. CIↃ IↃↃ XLII.

In-12. 20 ff. non chiffr., y compris le frontispice et le titre imprimé, 394 pp. Avec le portrait de Thomas Nigellius armiger warnefordiensis, Wil. Marschall sculpsit, le portrait d'Érasme et « Termini effigies. » — Dédicace de Jean Maire à Thomas Nigellius (Neale), nommé par erreur Joannes (voy. l'excusation de l'imprimeur). — Typographus lectori. — Des pièces préliminaires, dont la dernière : Desiderii Erasmi scriptorum noviter editorum syllabus (de l'édition de Jean Maire; la vie d'Érasme forme la première partie de cette édition des ouvrages d'Érasme). Contenu du texte, voy. l'édition de 1615.

21. (Frontispice gravé). Desiderii Erasmi Roterodami vita, etc. Lugduni Batavorum. Ex officina Joannis Maire 1642 (*sic*). Titre imprimé : Magni Desiderii Erasmi Roterodami vita, etc., etc. Lugduni Batavorum, ex officina Joannis Maire, CIƆ IƆC XLIX.

In-12. 23 ff. non chiffr., y compris les deux titres, 394 pp. Sans la dédicace à Nigellus et le portrait de cet Anglais, mais avec le portrait d'Érasme et la figure du dieu Terme. — Dédicace à Gérard Schaep « Jurisconsulto, viro apud Amstelodamenses consulari ad serenissimos Sueciae Daniaeque reges, nomine potentissimorum foederatorum Belgii procerum quondam legato, etc., » signée : *Antonius Thysius.* — Ad lectorem, signé par le même savant. — Des pièces préliminaires, etc., etc. (voy. la description de l'édition de 1615.)

22. Vita Desiderii Erasmi Roterodami (par *Charles Patin.*)

Fait partie des préliminaires de l'édition de l'ouvrage célebre d'Érasme intitulé : Μωριας Εγκωμιον, Stultitiae laus, cum commentarii Ger. Listrii, et figuris Joannis Holbenii. E codice Academiae basiliensis. Basileae, typis genathianis, M. DC. LXXVI. in-8°, avec la dédicace à J.-B. Colbert et la préface de Charles Patin. 16 1/2 ff. non chiffr., dont 3 pp. contiennent l'Index omnium lucubrationum Desiderii Erasmi Roterodami avec le portrait d'Érasme, H. Holbein pinxit; souscription en vers de Théodore Beza ; plus la figure du dieu Terme avec « Cedo Nulli » et cette légende : Sigillum Erasmi, ex. Bibliotheca Basiliensi. Pp. 237-270 : Erasmus Roterodamus Martino Dorpio, theologo eximio salutem plurimam. Antverpiae, anno MDXV., pp. 271-280 : Erasmus Roterodamus Thomae Moro. Lovanii. Anno MDXX; pp. 281-336 : viro undecunque doctissimo, Martino Dorpio, Lovanii. Thomas Morus Martino Dorpio salutem plurimam dicit.

(Dans l'exemplaire de l'ouvrage cité, conservé à la bibliothèque de l'université de Bâle, on lit cette note manuscrite : Figuras Guilelmus Stetter, Bernas, delineavit, Casparus Merian in aes incidit Francof. ad Moen. Voy. J. C. Fuesslin Geschichte der besten Künstler der Schweiz, II Band, Zurich 1769, 8°.)

23. Didier Érasme de Rotterdam.

Voy. : Académie des sciences et des arts, contenant les vies, et les éloges historiques des hommes illustres, etc. Par *Isaac Bullart*, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, t. II. Imprimé par les soins de l'autheur. A Paris se vendent chez Louis Bilaine marchand libraire M. DC. LXXXII, in-fol., livre III, pp. 159-165, avec le portrait d'Érasme, Hansus Holbenius pinx. E. de Boulonois fecit, et la figure de la grande médaille avec le portrait d'Érasme et au revers le dieu Terme (voy. plus bas), imprimés sur le texte.

24. Sentimens d'Érasme de Roterdam, conformes à ceux de l'église catholique, sur tous les points controversez. Dédiés au roi de la Grande Bretagne. (Épigraphe :) Auris audiens beatificabat me et oculus videns testimonium reddebat mihi. Eo quod liberassem pauperem vociferantem, et pupillum, cui non esset adjutor. Job. 29, 11. A Cologne, chez Adrian le Jeune, 1688. Avec frontispice gravé (la statue d'Érasme, avec cette inscription : « Nunquam Ero Magister Erroris, Neque Dux Tumultus. »)

Petit in-8°. 17 ff. non chiffr., y compris le titre, 415 pp. Partie première et unique. La dédicace est signée : *J. Richard*, Prieur de Beaulieu St. Avoye. Voy. le n° suiv.

25. Sentimens d'Érasme de Roterdam conformes à ceux de l'église catholique sur tous les points controversez, par *J. Richard*, Prieur de Beaulieu S. Avoye. Cologne, P. le Jeune, 1715.

Petit in-8°. 415 pp. sans la préface. — Le Journal littéraire de l'année 1715, t. VII, 1e partie, à la Haye, chez F. Johnson M. DCCXV, in-8°, contient aux pp. 442 et 443 la notice suivante : « ce n'est ici qu'un nouveau titre mis à un ouvrage déjà paru en 1688. On a ôté une Épitre dédicatoire au Roi (Jacques)

de la Grande Bretagne; afin de donner à ce livre un air de nouveauté qu'il n'auroit point si on l'y avoit laissée. Nous ne ferons point d'extrait de cet ouvrage; on en a donné un en françois dans le tome VII, pag. 122 de la Bibliothèque universelle et historique. Messieurs de Leipsic en ont donné un en latin dans leurs Acta eruditorum de l'année 1688, page 267, et ces deux extraits mettent si bien le lecteur au fait à l'égard de ce que ce livre contient, que tout ce que nous en dirions ici ne pourroit être regardé que comme une répétition inutile. Nous nous contenterons de remarquer que l'on regarde le nom de *J. Richard*, Prieur de S. Avoye, comme un nom de déguisement; et qu'on attribue cet ouvrage à M. *de S. Amour*, docteur de Sorbonne. »

26. Des fürtrefflich-und Welt-berümten Mannes Erasmi von Roterodams Lebens Historia Worbey mit angefügt seine 1. Encomium Moriae oder Lob der Thorheit schertzweise für gestellet. 2. Urtheil von Künsten und menschlicher Weissheit aus dem Heinrico Cornel Agrippa. 3. Lob des Esels und dann. 4. Lob der heiligen Thorheit und göttlichen Unwissenheit aus dem Latein in Teutsch übergesetzet und der Welt von Neuen vorgeleget von S. F. V. W. (*Sebastian Franck* von Wördt.) 1696.

In-12. 19 ff. non chiffr., y compris le titre ; 534 pp., 9 ff. non chiffr., aux pp. 2-8 : Kurtze Lebens-Beschreibung des berühmten Erasmi Roterodami.

27. Icon Desiderii Erasmi Roterodamensis.

Voy. Observationum selectarum ad rem literariam spectantium t. IV. Halae Magdeburgicae 1701. Prostat in officina libraria Rengeneriana, in-8°, pp. 440-462, observatio XXI.

Caractère d'Érasme; ses fautes, ses faiblesses. On cite comme l'auteur de cette dissertation remarquable le savant *Jean François Buddeus*, mort en 1729.

28. *Desiderii Erasmi Roterodami* Opera Omnia emendatiora et auctiora, ad optimas editiones praecipue quas ipse Erasmus postremo curavit summa fide exacta, doctorumque virorum notis illustrata. In decem tomos distincta, quorum primo in hac editione

praefixa sunt elogia et epitaphia Erasmi, a viris doctis conscripta, nec conjunctim antea sic edita. Cum indicibus totius operis copiosissimis. Quid porro huic editioni prae ceteris accesserit, praefationes singulorum voluminum docebunt. (Vignette) Lugduni Batavorum, cura et impensis Petri Vander Aa, M. DCC. III. Cum speciali privilegio illustr. ac praepotent. ordd. Holl. et West-Frisiae.

Les pièces suivantes forment les préliminaires de cette édition : Dedicatio. Praefatio. Judicia honorifica principum et doctorum virorum de Erasmo. — Encomia, etc. Lettre de *Beatus Rhenanus* à Charles-Quint. La vie d'Erasme (voy. Merula n° 18). Epistola secretissima ad Goclenium, etc. Compendium vitae, etc. Lettre au Père Servatius. Desiderii Erasmi vita, per *Beatum Rhenanum :* ex epistola dedicatoria in fronte Operum Origenis ab Erasmo recognitorum, anno clↃ IↃ xxxvi. Testamentum, etc. Nobili et amplissimo domino Paungartenero a Paungarten Bonifacius Amerbach salutem dicit. Catalogi duo operum, etc. Desiderii Erasmi mors, epitaphiis virorum doctorum defleta : Epitaphiorum ac tumulorum libellus quibus Desiderii Erasmi Roterodami mors, ubique terrarum, per viros doctissimos defletur, ordine alphabetico digestus.

29. Des tomes III, V, et VI des Œuvres d'Érasme, de l'édition de Leide, chez P. van der Aa, où l'on donne un abrégé de la vie d'Érasme tiré de ses lettres.

Voy. Bibliothèque choisie, pour servir à la Bibliothèque universelle. Par *Jean Le Clerc.* Année MDCCV t. V-VI, Amsterdam, Henry Schelte, MDCCV, in-12, pp. 145-282, et pp. 1-238.

30. Erasmus Roterodamus.

Aux pages 40-47 de l'ouvrage intitulé : Vitae germanorum philosophorum : qui seculo superiori et quod excurrit, philosophicis ac humanioribus literis clari floruerunt. Collectae a *Melchiore Adamo*, etc, Editio tertia, prioribus longe correctior, Francofurti ad Moenum, apud Johannem Maximilianum à Sande. Anno M. DCCV, in-fol. (Fait partie de l'ouvrage : Dignorum laude virorum, quos Musa vetat mori, immortalitas, seu vitae, etc.)

31. *Martini Lydii* Apologia pro Desiderio Erasmo Rotero-

damo opposita calumniis eorum, qui ipsum Arianismi accusant : quae docet quid ipse de singulis controversis religionis dogmatibus senserit. Collecta ex ipsius Erasmi scriptis, et nunc primum ex chirographo in lucem edita.

On trouve cette apologie de Martin Lydius (né à Lubeck, professeur de théologie à l'université de Francker, mort en 1601) dans le tome X de l'édition des Opera Omnia de Leide, (1706), col. 1759-1780 : Dédicace du fils de l'auteur, Jean Lydius, pasteur à Oudewater en Hollande : Amplissimis, consultissimis, et reverendis senatoribus inclytae civitatis roterodamensis, datée Veteraquini (Oudewater) 1. August. 1606. Col. 1761 1780 : Martini Lydii Apologia pro Desiderio Erasmo Roterodamo. Col. 1761 1766 : Dédicace de l'auteur : Ornatissimo viro, domino doctori Gisberto Frederico, medico amsterodamensi, salutem in Christo Jesu ; datée : Ex museo meo hoc Augusti mense. — Dissertation assez instructive, destinée à être insérée dans le Recueil de Merula (voy. nº 18), mais non publiée par lui. (Note de Le Clerc : « Quod tamen non praestitit, certis de causis, quas scire parum interest). »

32. Apologie ou justification d'Érasme. Par monsieur l'abbé (Jacques) ***Marsollier***, chanoine et ancien prévôt de l'église cathédrale d'Usez (Uzés). A Paris, chez François Babuty, etc., M. D. CC. XII. Avec approbation et privilége.

In-8º, 2 ff. faux titre et titre, pp. xxvii (avertissement), 2 ff. non chiff. Approbation, privilége) et 268 pp. Voyez l'analyse dans les Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts, etc. Juin 1714. De l'imprimerie de S. A. S. à Trevoux et se vendent à Paris, in 12, pp. 935-953. Consultez la vie d'Érasme, par Burigny (voy. plus bas), t. II, pp. 547-551. On y cite plusieurs dissertations contre et pour l'abbé Marsollier et un ouvrage contre l'Apologie, qui parut à Paris en 1720, sous ce titre : Critique de l'Apologie d'Érasme de M. l'abbé Marsollier, par ***, dont l'auteur était le Père Gabriel (*Vieilh*) de Toulon, Augustin déchaussé. Paris, chez Claude Jombert, in-12. Voyez la critique dans les Mémoires cités, Mars, 1723. De l'imprimerie de S. A. S. à Trevoux, et se vendent à Lyon, pp. 507-526.

33. Réfutation de l'Apologie d'Érasme.

Dans le journal cité, pp. 954-972. L'auteur anonyme de cette réfutation est le Père Pierre-François *Le Courayer*.

34. (Deux mots en hébreu.) — *Ζημία ἀποκαταστᾳθεῖσα*. Iubilaeum restitutum damni. Lev. v, 20-26. Num. v, 5-10. In memoriam Erasmi qui ante haec duo secula anno M. D. XVI, publica ecclesiae damna publico nomine resarcivit, bonis literis restauratis, graeci Novi Testamenti fontibus, in communem salutem, omnium usui expositis. Celebratum in Academia Julia anno M. D. CCXVI die Novembris conciliante *Herman von der Hardt*, professore et praeposito Mariaebergensi. Helmstadii, typis Salomonis Schnorrii.

In-8°, 6 pp. y compris le titre. Le texte commence au verso du titre, avec cette souscription : Redditum Erasmi opera Novum Testamentum Graecum anno MDXVI.

35. Exercitatio critica de religione Erasmi, quam in auditorio gymnasii hamburgensis ad diem XVII. Martii anni M DCCXVII, jubileo secundo ecclesiae, divinis auspiciis reformari coeptae, memorabilis praeside *Joanne Alberto* Fabricio, sacrae theologiae doctore et professore publico, defendet publice *Joannes Klefeker*, Hamburgensis. Hamburgi, typis Conradi Neumanni, amplissimi senatus, gymnasii et scholae typographi.

In-4°, 2 ff. non chiff. (titre et dédicace), 52 pp. et 4 ff. non chiff. (des vers). Caput I. De Erasmi meritis in religionem, literas, praeclaras religionis administras; pp. 1-10 Erasmi encomium; pp. 10-20 : Scripta (savoir le contenu de l'édition des ouvrages d'Érasme, édition de Leide, liste de ses éditions d'auteurs ecclésiastiques et d'auteurs classiques grecs et latins, etc., pp. 20-24, Scripta de Erasmo.

Réimprimé avec plusieurs additions principalement au chapitre premier dans : Beati *Joannis Alberti Fabricii*, etc. Opusculorum historico-critico literariorum sylloge, quae sparsim viderant lucem. Nunc recensita denuo et partim aucta, indice instructa. Hamburgi, sumptibus viduae Felgineriae CIƆIƆCCXXXIII, in-4°, pp. 357-406.

36. Historia certaminis inter Erasmum Roterodamum, Caroli V. consiliarium, et Albertum Pium, carporum principem,

Caroli V. in romana curia oratorem, de bonis literis ab Erasmo suscitatis, de Novo inprimis Testamento graeco, cum nova versione et notis, anno 1516 per Erasmum edito, communis editionis ac mansuetae reformationis fonte.

Fait partie de l'ouvrage intitulé : Historia literaria reformationis in honorem jubilaei anno M D CCXVII. Constans quinque partibus. Pars I. De bonis literis et Erasmo, num fuerint fons reformationis? Alberti Pii, principis Carpensis, opus msctum, foliorum 77 perhumanum et elegans, in originem reformationis, in Erasmum, bonas literas, Reuchlinum, Huttenum, Lutherum : Scriptum Romae, 1526, quod msctum fuit in manu cardinalis Sirleti. Romae 1577, etc. Omnia rara, partim manuscripta, cum introductionibus *Hermanni von der Hardt*, Academiae Juliae professoris et praepositi Mariaebergensis et indicibus locupletissimis. Francofurti et Lipsiae, anno MDCCXVII, sumptibus societatis, et prostat in officina Rengeriana, in-fol. pp. 1-180. Aux pages 114-163 on lit l'opuscule, imprimé à Paris, en 1529, par Josse Badius Ascensius, in-4°, intitulé Alberti Pii Carporum comitis illustrissimi ad Erasmi Roterodami expostulationem responsio accurata et paraenetica, Martini Lutheri et asseclarum ejus haeresim vesanam magnis argumentis, et justis rationibus confutans, datée : Romae Idibus Maii MDXXVI.

37. Histoire d'Erasme, sa vie, ses mœurs, sa mort et sa religion. Par Monsieur *(Michel David) De la Bizardière.* A Paris, chez Claude Jombert, etc. MDCCXXI. Avec approbation et privilége du Roy.

Petit in-8°, titre ; 4 ff. non chiff. : A très honorable et très puissant seigneur Monseigneur Louis-François-Armand Du Plessis, duc de Richelieu, etc., 104 pp. ; 2 ff. non chiff. (Table des matières) ; 6 ff. non chiff. (approbation, privilége, table des lettres contenues dans ce volume, errata).

38. De secunda editione (1519) Novi Testamenti par Erasmum Roterodamum curata.

Voy. le recueil littéraire de *Jean George Schelhorn*, intitulé Amoenitates literariae, quibus variae observationes, scripta item quaedam anecdota et rariora opuscula exhibentur. Francofurti et Lipsiae, apud Danielem Bartholomaeum, MDCCXXV, in-8°, (tome I), pp. 222-247.

39. *Julii Caesaris Scaligeri* epistolae nonnullae (16) ex manuscripto bibliothecae Zachariae Conradi ab Uffenbach.

Voy. les Amoenitates, etc. t. VI et VIII, Francofurti et Lipsiae. MDCC XXVI et MDCCXXVIII, pp. 508-528, et pp. 554-621.

Schelhorn remarque dans une note à la page 508 du tome VI : « Julii Caesaris Scaligeri litteras, nitidas et elegantes, vir quidam doctus in Belgio editioni Epistolarum et Orationum Scaligeri, quae ex officina Plantiniana per Christophorum Raphelengium anno 1600 in-8°, prodiit, manu sua adtexuit notavitque ex iisdem suppressisse aliquot Josephum filium, quod existimavit eas esse amarulentas nimis. » Ces lettres contiennent des invectives contre Érasme assez fortes. Aujourd'hui le volume cité de la bibliothèque d'Uffenbach se trouve dans la bibliothèque publique de Hambourg. De 19 lettres manuscrites ajoutées, Schelhorn en a imprimé seulement 16, la première, la troisième et la dix-neuvième se trouvant déjà dans l'édition de Ravelinge, aux pp. 81-85 et pp. 302-309. Voy. aussi le Conspectus supellectilis epistolicae et literariae manu exaratae quae extat apud Joannem Christophorum Wolfium, etc. Hamburgi, sumptibus Felginerianis, anno CIↃ IↃCCXXXVI, in-8°, p. 252, vol. LIV. (Wolf a rangé le volume in-8° parmi les manuscrits in-4°).

40. The life of Erasmus, more particulary that part of it, which he spent in England; wherein an account is given of his learned friends, and the state of religion and learning at that time in both our universities. With an appendix containing several original papers. By *Samuel Knight*, DD. prebendary of Ely. Cambridge. Printed by Corn. Crownfield, MDCCXVI and sold at London, by J. Wyat, in S[t] Paul's Church-yard; T. Edlin, in the Strand; and T. Cox, in Cornhill.

In-8°. Titre, 3 ff. non chiff. (Dédicace « to the right honorable sir Spencer Compton, etc. » Planche représentant la statue d'Érasme à Rotterdam et des médailles frappées en son honneur. Planche représentant la maison où est né Érasme à Rotterdam; pp. 1-386 : The life of Erasmus; pp. I-XXXI, The introduction (au verso de XXXI : A list of cuts. Errata); pp. I-CXLIV : Appendix containing remarks, letters and other papers, chiefly relating to England, in the foregoing life of Desiderius Erasmus; 4 ff. non chiff. : The

contents of the appendix. — Index. 17 planches sont insérées dans le volume, y compris les deux mentionnées dans la description ci-dessus.

41. Q. D. B. V. (Quod Deus bene vertat.) Controversiae de Novo Testamento inter Desiderium Erasmum atque Eduardum Leum agitatae consideratio, quam orationi publicae de meritis Erasmi in literas humaniores die XXX Martii anni MDCCXXX, secundo augustanae confessionis, ecclesiae atque athenaei lubecensis jubilaeo commemorabilis, etc., habenda, praemittit *Joannes Henricus a Seelen*, sacrae theologiae licentiatus et gymnasii lubecensis rector. Lubecae, operis Greenianis.

In-4°, 8 pp., y compris le titre.

42. Die von dem klugen und gelehrten Herrn *Peter Bayle* verfertigte, so angenehm als gründliche Lebens-Beschreibung dreyer merkwürdiger und gelehrter Maenner I. Desiderii Erasmi. II. Joannis Calvini. III. Roberti Bellarmini aus dessen weltbekannten Dictionnaire historique et critique, ins Deutsche übersetzet, und mit einigen Anmerkungen vermehret, auch zu bequemen Gebrauch in neue Absaetze vertheilt und mit Marginalien versehen durch *Georg Friedrich Schmidt*. Hannover, verlegts Nicolaus Foerster und Sohn, 1732.

In-8°, 8 ff. non chiff., y compris le titre, 492 pp. « Leben Erasmi » aux pp. 1-180, selon l'édition du Dictionnaire de 1720, accompagnée d'un grand nombre de notes, signées a, b, c, etc. (Bayle a publié la vie d'Érasme comme spécimen de son Dictionnaire).

43. Das Leben des fürtrefflichen Erasmi von Rotterdam, insonderheit aber derjenige merkwürdigste Theil davon, den er in Engeland zugebracht; worinnen eine Nachricht von seinen gelehrten Freunden, wie auch dem Zustand der Religion und Gelehrsamkeit zur selben Zeit, so wohl auf der Universitaet Cambrigde als Oxford, ertheilet wird. Nebst einem Anhang unterschiedener rarer Urkunden. Abgefasset von *Samuel Knight*,

Theologiae Doctore und Praebendiario zu Ely. Ins Deutsche übersetzt von *Theodoro Arnold*. Mit Kupffern. Leipzig. verlegts Johann George Loewe. 1736.

In-8°, 56 pp., y compris le titre (dédicaces et introduction, 398 pp. (texte), 1 p. bl., 126 pp. (appendice); 5 ff. non chiff. (table); avec le portrait d'Érasme, etc. (Voy. la description de l'original anglais, n° 40).

44. D. D. Dissertatio historico-literaria, merita Erasmi Roterodami in literas humaniores et eloquentiam leviter delineans, quam cum consensu amplissimae facultatis philosophicae in regia Academia upsaliensi, moderante viro celeberrimo magistro *Petro Ekerman*, eloquentiae professore regio ac ordinario pro gradu publico bonorum examini modeste submittit *Petrus P. Ekwall*, Ostro-Gothus, etc., die 1 Junii anni MDCCXLIII, etc., Upsaliae impressa.

In-4°, 2 ff. non chiff., y compris le titre, 22 pp., et 1 f. non chiff. L'auteur de cette dissertation est sans doute le président Ekerman. Elle est divisée en onze paragraphes, dont le troisième contient la vie d'Érasme, etc.

45. Diatribe prior, qua de Desiderii Erasmi Roterodami Apophthegmatum opere, in primis de hujus ipsius exemplari, quod beatissimus vir doctor Martinus Lutherus olim possedit, cuique is ipse commemorabilia adscripsit non nulla, quaedam disserit, qui singularis hujus libri jam possessor est, magister *Christianus Fridericus Hertel*, pastor ad aedem Spiritus Sancti et Martinei rector. Simul et ab eodem ad exercitationem oratoriam in Martineo halberstadiensi ad diem XVI Novembris, etc., CIↃ IↃCCLIII, etc., instituendam rei scholasticae cupidissimi, etc., invitantur. Halberstadii, litteris Fridericianis.

In-4°, 20 pp., y compris le titre.

Diatribe posterior, etc., etc. Idem simul indicit actum declamatorium, etc., ad diem XV Novembris, etc., CIↃ IↃCC LIII, etc., habendum, etc. Halberstadii, typis Fridericianis.

In-4°, 20 pp., y compris le titre.

Cité aussi dans Siegmund Jacob Baumgartens Nachrichten von merkwürdigen Büchern. Halle, verlegts Johann Justinus Gebauer. 1754, in-8°, t. V, p. 93, et t. VI, p. 541. Baumgarten y remarque : « Le livre décrit se trouve à présent dans la bibliothèque du comte de Stolberg, à Wernigerode. » Cette bibliothèque conserve encore ce livre. Voici le titre : (Hertel T. I, p. 4) : Apophthegmatum opus cum primis frugiferum, vigilanter ab ipso recognitum auctore, e græco codice correctis aliquot locis, in quibus interpres Diogenis Laertii fefellerat. Desiderio Erasmo Rot. auctore. (Marque typogr.) Seb. Gryphius excudebat Lugduni anno 1541, in-8°. La bibliothèque publique de Hambourg possède le même ouvrage, édition de Gryphius, de 1544.

46. Deum Terminum motum suo loco restituit et simul numum Desiderii Erasmi Roterodami (Vignette : Deux médailles, l'une sans inscription, mais de Marcus Calpurnius Piso, l'autre de l'empereur Auguste, à gauche : Imp., à droite : Caesar; au milieu des monnaies le sceau d'Érasme avec le buste du dieu Terme et les mots : Erasmi Sigillum, et l'inscription : Cedo Nulli) illustrat et vindicat magister *Adamus Grenzius*, diaconus ad aedem sanct. Crucis Dresdae, mense Septembri anni R. S. CIↃ IↃCCLII. Dresdae et Lipsiae prostat apud Fridericum Hekelium.

In-4°, 4 ff. non-chiffr., y compris le titre, une planche (2 ff.) et 28 pp. ; ff. 2 et 3 : Dédicace à Pierre Middeldorpf, docteur en droit, à Nimègue; f. 4 « Alloquium ad clarissimos auctores, qui Diarium Eruditorum, quod post editionem parisiensem Amstelodami prodit, Journal des Sçavans dictum, novis litterariis auctius reddunt; » plus une double planche gravée, contenant la figure d'une médaille de très-grande dimension, avec le portrait d'Érasme et cette légende : Την Κρειττω Τα Συγγραμματα Δειξει. Imago ad vivam effigiem expressa; à gauche : Er., à droite : Rot.; au dessous : 1519. Sur le revers on voit le buste du dieu Terme, avec la légende suivante · Ορα Τέλος Μακρου Βιου. Mors ultima linea rerum; à gauche : Concedo, à droite : Nulli; inscription : Terminus. Érasme a fait lui-même frapper cette médaille, pour la présenter en cadeau à ses amis.

Les pages de cette dissertation curieuse et assez rare portent cette souscription : De deo Termino Erasmi sigillo et symbolo ; on la cite ordinaire-

ment sous ce titre. Voyez aussi : Sammlung merkwürdiger Medaillen in welcher wöchentlich ein curioses gepräge u. s. w. durch *Johann Hieronymus Lochner* an das Licht gegeben worden. Zweytes Jahr. 1738. Nürnberg, bey Peter Conrad Monath, in-4°, pp. 193-200 ; et Johann David Köhlers im Jahr 1740 wöchentlich herausgegebener historischer Münz-Belustigungen zwölfter Theil, etc., Nürnberg, bey Christoph Weigels, des ältern, Kunsthändlers, seel. Wittwe, 1740, in-4°, pp. 116-120.

Le savant Monsieur *Charles Huyon*, de Varsovie, nous écrit le 6 septembre : « J'ai visité dernièrement à Bâle la maison de Froben, *Baumlein Gasse N°* 18, *zum Luft*, où Érasme est mort, et dont je connais le propriétaire actuel. J'ai fait un dessin de cette vénérable demeure où figure encore le dieu *Terminus* peint contre le mur de la chambre mortuaire et sa fameuse devise *Nulli cedo*. Le dieu Terme est entouré de cette légende : ΜΑΚΡΟΥ ΒΙΟΥ MORS ULTIMA LINEA RERUM ΟΡΑ ΤΕΛΟΣ.

47. Vie d'Érasme, dans laquelle on trouvera l'histoire de plusieurs hommes célèbres avec lesquels il a été en liaison, l'analyse critique de ses ouvrages, et l'examen impartial de ses sentimens en matière de religion. Par Monsieur (*Jean Levesque*) *de Burigny*, de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. (Épigraphe :) Nomen Erasmi nunquam peribit. Joannes Colletus, epistola 12. linea 2. A Paris, chez de Bure, l'aîné, etc. M. DCC. LVII. Avec approbation et privilége du Roy. Deux tomes.

In-8°. Tome I, XV (XVI) pp. (préface), y compris le titre, et 587 (588) pp., tome II, titre, et 631 pp. — L'auteur a divisé sa biographie d'Érasme en six livres, savoir (tome I) : pp. 1-114, Livre premier, qui contient son histoire depuis sa naissance jusqu'à son voyage en Italie ; pp. 115-388 ; livre second, qui contient son histoire depuis son voyage en Italie jusqu'à son établissement à Basle ; pp. 389-587 ; livre troisième, qui contient son histoire pendant le tems qu'il demeura à Basle ; (tome II :) pp. 1-259 ; livre quatrième, qui contient son histoire en tant qu'elle est liée avec celle de Luther et avec le luthéranisme ; pp. 260-380 ; livre cinquième, qui contient son histoire pendant le tems qu'il demeura à Fribourg ; pp. 381-572 ; livre sixième, qui contient ce qu'il a fait depuis son retour à Basle, sa mort, l'examen de ses sentimens, et les jugements qu'on a portés sur cet homme célèbre. Suivent, aux pp. 573-

631, le Catalogue des ouvrages d'Érasme, selon l'ordre dans lequel ils sont placés dans l'édition de Le Clerc, et la Table alphabétique des matières.

48. (Tome I). *The life of Erasmus.* (Épigraphe :) Illud certe praesagio de meis lucubrationibus, qualescumque sunt, candidius judicaturam posteritatem : tametsi nec de meo seculo queri possum : Erasmus. London, printed for F. Whiston and B. White, etc. MDCCLVIII.

In-4°, 1 f. titre ; pp. III-VI : préface, signée *John Jortin* ; 1 f. n. chiffr., Corrigenda. Books printed for J. Whiston and B. White. — En regard du titre un beau portrait d'Érasme, gravé par Houston à la manière noire d'après Holbein ; en regard de la page 629 une planche fac-simile d'écritures d'Érasme, de Jean à Lasco, de Luther, de Philippe Melanchthon et d'Oecolampade ; en regard de la page 630 une planche fac-simile d'écritures de quelques autres contemporains célèbres.

(Tome II). *The life of Erasmus.* Vol. II (Épigraphe :) Ego nullius obscuro gloriam, nullius obsto commodis, nullius obstrepo studiis, non ambio dignitates, non venor quaestum, sed qualecunque talentulum meum in commune profero. Cui mea non placent, liberum est abstinere. Erasmus. London, printed for T. Whiston and B. White, etc. M. DCC. LX.

In-4°, 1 f. titre ; 1 f. contents ; pp. 1-290 : Remarks on the works of Erasmus ; pp. 291-725 : Appendix ; pp. 726 et 727 : Contents of the appendix ; errata ; pp. 729-754 : Index to the two volumes, etc. — En regard des pages 750 et 751, 752 et 753, quatre planches fac-simile d'écritures de plusieurs hommes savants et célèbres du seizième siècle.

On trouve une critique et une analyse de l'ouvrage de John Jortin dans les volumes XIX et XXIII du journal : The monthly review, or, literary journal, by several hands. London, printed for R. Griffiths, MDCCLVIII et MDCCLX, pp. 385-399, et pp. 195-204.

49. *Philipp Melanchtons* Vergleichung D. Luthers und des Erasmus Roterodamus. Aus einer sehr alten Handschrift.

Voy. Altes aus allen Theilen der Geschichte, oder alte Urkunden, alte Briefe, und Nachrichten von alten Büchern, mit Anmerkungen, (publié par *Jo-*

hann Gottfried Weller). Erster Band, Chemnitz, bey Johann Christoph Stoszel 1762, in-8°, erstes Stück, 1760, pp. 122-124.

50. Von Anton Fuggers Freundschaft gegen den Erasmus.

Voy. Beyträge zur Erleuterung der Geschichte, besonders der schwäbischen Kirchen und Gelehrten Geschichte herausgegeben von *Johann Georg* Schelhorn, evangelischen Prediger und Stadtbibliothekarius in Memmingen, etc. Memmingen, verlegts Jacob Mayer, 1772, in-8°, cah. 1 ; les trois autres cahiers portent ce titre : *Johann Georg Schelhorn* des Jüngern Beyträge zur Erleuterung der Geschichte besonders der schwäbischen Gelehrten und Kirchen Geschichte, pp. 99-102.

51. Het leven van Desiderius Erasmus.

On trouve cette biographie dans : Levensbeschryving van eenige voornaame meest nederlandsche mannen en vrouwen, etc. Uit egte stukken opgemaakt. Te Amsterdam, by Petrus Conradi, te Harlingen, by F. van der Plaats en Junior. MDCCLXXIV, in-8°, pp. 223-286.

52. Ein Fragment über den Character des Erasmus von Rotterdam, signé W. (*Christoph Martin Wieland*).

Voy. : Der Teutsche Merkur, etc. Viertes Vierteljahr. 1776, Weimar, in 8°, pp. 262-272 ; avec le portrait d'Érasme. M. Kraus del. G. C., Schmidt fec. et sc. Jenae 1776.

53. Zehnerley seltene Erasmische Briefsammlungen.

Voy. Neue Bibliothek von seltenen und sehr seltenen Büchern und kleinen Schriften samtbeigefügten noch ungedruckten Briefen und andern Aufsaetzen gelehrter Maenner der vorigen Zeiten. Herausgegeben von *Bernhard Friedrich Hummel*, Rector der Stadtschule zu Altdorf. Nürnberg, erster Band, in Verlag M. J. Bauers seel. Wittib, 1776, zweiter Band, in der Martin Jacob Bauerischen Buchhandlung, 1777, in-8° pp. 179-187, et pp. 492 et 493 (supplément).

Après avoir parlé d'une édition des lettres d'Érasme, Basileae apud Barptholomaeum Westhemer, 1546, in-8°; Hummel dit : « Seltener ist ohne Zweifel ein lateinisches Lobgedicht auf Erasmum, das Gerhard Geldenbaurium von Nimwegen (v. Valerii Andreae biblioth. Belgicam sub voce Gerardus Geldenbaurius), zum Verfasser hat. Es macht die 3te Seite eines Bogens

aus, davon die 1te und letzte Seite leer, die 2te aber met dem Erasmischen Bildnis in Holzschnitt ausgefüllt ist. Es kam zu Zwickau, ohne Meldung des Jahrs heraus : muss aber doch vor 1542 gedruckt seyn : weil der Verfasser in diesem Jahr sein Leben durch die moerderische Hand einiger Strassenraeuber ohnweit Wittenberg unglücklicher Weise verlohren hat. Da es von Seiten der Erfindung sich nicht übel lesen laesst : so mag es auch wohl den Platz verdienen, den ich ihm hier einraeumen will :

Deo Opt. Max. Sacrvm. D. Erasmo Roterodamo, Theologo Incomparabili.

Qvi vixit Annos LXX. Obiit Anno Domini. M. D. XXXVI. V. Eidvs Ivlias.

Gerhardvs Geldenbavrivs Noviomagvs C : C :

Premier et dernier vers : Tempore fervescens quo Procyon arua perussit. — Fluminibus solitis, arida prata rigant. A la fin : Finis. Cigneae, Per Volfgangvm Villicvm Pistorem.

54. Versuch einer Nachricht von den ersten Ausgaben der Sprüchwörter Erasmi, von *Christian Carl am Ende.*

Voy. Sammlung für die Geschichte, vornehmlich zur kirchen-und Gelehrten Geschichte von *Johann Georg Schelhorn.* Erster Band. Noerdlingen, Beck, 1779, in-8°, pp. 524 sqq.

55. Von Erasmi Aufenthalt zu Basel und Abzug nach Freyburg.

Voy. Literarisches Museum, zweites Band, Altdorf, im Verlag Lorenz Schüpfels, Universitäts-Buchhändlers, 1779, in-8°, pp. 59-82 : Le critique de cette dissertation dans les Goettinger gelehrte Anzeigen, 1781, p. 63, remarque : « ein überaus unterhaltender Artikel, den Mann auch in seinem Hause kennen zu lernen. Die Neigung zur Pracht ist vielleicht ein weniger bekannter Zug in seinem Character. Die Veränderung des Orts war doch eine Uebereilung die ihn selbst gerent hat (1). »

---

(1) « C'est un article très-amusant, propre à faire connaître cet homme dans l'intérieur de sa maison. L'amour du luxe est peut-être un trait peu connu du caractère d'Erasme. Son changement de domicile était, en tout cas, le résultat d'une résolution précipitée, dont il eut du regret dans la suite.

56. Das Leben des Desiderius Erasmus von Rotterdam, zugleich Beytraege zur Geschichte vieler seiner berühmtsten Zeitgenossen, ein kritisches Verzeichniss seiner Schriften und eine unpartheyische Untersuchung seiner Religionsmeinungen. Aus dem Franzoesischen des Herrn *von Burigny*, etc. Mit Berichtigungen und Zusaetzen von *Heinrich Philipp Conrad Henke*, der Theologie oeffentlicher ordentlicher Professor zu Helmstaedt. Halle und Helmstaedt im Verlag der Hemmerdeschen Buchhandlung 1782. 2 volumes.

In-8°. Tome I : XLVIII pp., y compris le titre, et 574 pp.; tome II, 612 pp., y compris le titre (pp. 553-612. Anhang. Von des Erasmus Arbeiten über das neue Testament [par Henke]), 6 ff. n. chiffr. (Table). — Le traducteur de cette Biographie d'Érasme, par Burigny, est le pasteur *Jean Chrétien Fréderic Reich.*

57. Etwas vom Erasmus Roterodamus.

Voy. Ungrisches Magazin, oder Beytraege zur ungrischen Geschichte, Geographie, Naturwissenschaft und des dahin einschlagenden Litteratur. Vierter Band mit Kupfern. Pressburg gedruckt und verlegt bey Anton Loewe, 1787, in-8°, pp. 86-94. Elegia ad sepulchrum Erasmi Roterodami, par Nicolaus Olaus (ou Olahus ; voy. le tome XV du Bulletin du Bibliophile belge, 1859, p. 290), avec quelques remarques sur ces deux personnes et le poëme du dernier.

58. Leben des Erasmus (Épigraphe :) Scio pietatem esse nonnunquam celare veritatem neque eam quovis loco, neque quovis tempore, neque apud quosvis, neque totam ubique promendam. Zürich, bey Ziegler und Soehne. 1789.

In-8°. 2 ff. Titre; au verso : Einer Gesellschaft studirender Freunde Signé : *Joh. Gaudin.* Zürich 1 octobèr 1788; pp. V-X (préface), 1 f. faux-titre : Leben des Erasmus; pp. 13-236 texte; 1 f. (corrections); appendices; Notices sur l'ouvrage d'Érasme : Encomium moriae, sur la correspondance d'Érasme avec Eck, 1518, sur les opuscules de controverse entre Luther et Érasme, et sur les vrais sentiments du dernier concernant l'œuvre de la réformation.

59. Erasmus von Rotterdam nach seinem Leben und Schriften. Zürich, bey Ziegler und Soehnen 1790. Deux parties (Haelften). La préface de la première partie signée par l'auteur : Salomon *Hess*, D. G. W. (Diener goettlichen Wortes), Zürich, im May, 1789. Sur le verso du titre l'épigraphe : Pictores imitabimur, naevos pariter ac virtutes indicaturi.

In-8° I partie : XII pp., y compris le titre et 550 pp.; II partie : XVI pp., y compris le titre, 608 pp., et 8 ff. n. chiffr. (Table). Avec le portrait d'Érasme, par Schellenberg. — Aux pages 541 608, on trouve 24 lettres écrites par Érasme, ou qui lui sont adressées, toutes inédites, sauf la 16e insérée dans les Opera Omnia, Leide, 1703.

60. Freundschaftlicher Briefwechsel zwischen Erasmus und Melanchthon, mit litterarischen Bemerkungen erläutert von *Georg Theodor Strobel*, Pastor in Wöhrd.

Voy. Magazin für Religions philosophie Exegese und Kirchengeschichte. Herausgegeben von Doctor *Heinrich Philipp Conrad Henke*. Zweyter Band. Helmstädt, bey C. G. Fleyckeysen, 1794, in-8° pp. 193-282. — Quinze lettres, dont trois sont inédites. Les notes littéraires de Strobel sont remarquables.

61. *Georg Veesenmeyer* (professeur à Ulm). Commentatio historico-litteraria de Ulmensibus Erasmi amicis. Particula I. 1797. Particula II. Ulmae, Wagner.

In-4°. Chaque partie de 8 pages. Les noms des amis d'Érasme mentionnés par l'auteur, sont : Hieronymus Emser, Johann Gertoph ou Gerthofer, Daniel Mauch, vicaire de l'évêque de Worms, Augustin Marius, suffragant de l'évêque de Wirzbourg. Conf. Allgemeiner literarischer Anzeiger, 1799, Leipzig, in-4°, N° 179, col. 1779.

62. Beweis, dass die Sammlung von Autographis Epistolarum ad Erasmum herausgegeben von Doctor Burscher in Leipzig unächt sey.

Voy. Neue theologische Blätter, oder Nachrichten, Anfragen und Bemerkungen theologischen Inhalts. Herausgegeben von *Johann Christian Wilhelm Augusti*, Doctor und Privatdocent der Philosophie, zu Jena. Erster Band. Zweites Stück, Gotha, bey Justus Perthes, 1799, in-8°, pp. 67-77.

63. Ob die Autographa, von deren Herr Prälat Burscher in Leipzig bisher viele Spicilegia bekannt gemacht hat, untergeschoben sind? Nebst einiger daraus entlehnten und für Geschichte der Zeiten der Reformation nicht unwichtigen Bemerkungen und Anekdoten. Zugleich gegen den Aufsatz eines müssigen Kopfes in den N. th. B. 2. H. S. 67 ff.

Dans le même journal, t. II, cah. 3, etc. pp. 78-85. — Voy. sur la collection Burscher, le Bulletin du bibliophile belge. (t. XV, 1859, pp. 273 291) l'introduction à mes Notes sur une série de lettres adressées à Érasme par des Belges, non insérées dans les Opera Erasmi, édition de Leide. On conserve à présent cette collection curieuse dans la bibliothèque de l'université de Leipzig.

64. Leben des Desiderius Erasmus. Leipzig, bei Voss und Compagnie, 1802. (Aussi sous ce titre : Lebensbeschreibungen berühmter Reformatoren. Ein Lesebuch für den Bürger. Siebenter Band.) La préface signée A. G.

In-8°, titre, VIII pp. y compris le titre second, 171 pp. Avec le portrait d'Érasme, GG Endner sc. 1802.

65. The life of Erasmus abridged from the larger work of Dr. Jortin, by A... Laycey. London, 1805.

In-8°. Cité par Mr Oettinger dans sa Bibliographie biographique.

66. Lofrede op Erasmus, « door Mr (Docteur en droit) *Rudolph Willem Jacob* baron *van Pabst tot Bingerden*) aan welke, in den jare 1812, (26 september) een buitengewone zilveren Eerepenning is toegewezen. »

Dans les Werken der Hollandsche Maatschappij van fraaije kunsten en wetenschappen. Derde Deel. In den Haag, bij Johannes Allart. MDCCCXVI, in-8°, pp. 1-72 (Aanteekeningen, pp. 57-72). L'auteur, conseiller d'état, curateur de l'université d'Utrecht, etc. mourut en avril 1841.

67. Erasmus, Desiderius.

Voy. Erneuertes Andenken der Männer die fur und gegen die Reformation

Lutheri gearbeitet haben. Von *Heinrich Wilhelm Rotermund*, Dompastor. Erster Band Bremen. In Wilhelm Kaiser's Comptoir für Literatur und Kunst. London in Commission bei J. H. Bohle, 1818, in-8°, pp. 281-308.

68. Der Streit zwischen Ulrich von Hutten und Erasmus von Rotterdam; ein Beitrag zur Charakteristik Ulrichs von Hutten und seiner literarischen Zeitgenossen. Aus Originalurkunden und Briefen ins Deutsche übersetzt und mit literarisch-historischen Bemerkungen herausgegeben von *Carl Kieser*, Pfarrer in Heckfeld. Mainz 1823. In der S. Müller schen. Buchhandlung. A la fin : Mainz, gedruckt bei Johann Wirth.

In-8°. XVIII. pp., y compris le titre, et 330 (332) pp.

69. The life of Erasmus; with historical remarks on the state of literature between the tenth and sixteenth centuries. (Épigraphe :) Quare quis tandem me reprehendat, aut quis mihi jure succenseat, si, quantum ceteris ad suas res obeundas, quantum ad festos dies ludorum celebrandos, quantum ad alias voluptates, et ad ipsam requiem animi et corporis conceditur temporis, quantum alii tribuunt tempestivis conviviis, quantum aleae, quantum pilae, tantum mihi egomet ad haec studia recolenda sumpsero. Cicero pro Archia. Le changement d'étude est toujours un délassement pour moi. D'Aguesseau. By *Charles Buttler*, esq. of Lincoln's-inn. London, John Murray, etc. M. DCCC. XXV.

In-8°. Titre ; 1 f. dédicace « to the reverend John Lingard DD. » etc. Contents, etc. 4 ff. ; chiffr., le tout, I-IX, plus 1 f. n. chiffr., et 244 pp., dont les pp. 231-244 : Appendix.

70. Épître d'un Parisien à la statue d'Érasme. Paris, 1828.

In-8°. 16 pp., y compris le titre. L'auteur de cette brochure est feu le baron Frédéric de Reiffenberg.

71. Leben des Erasmus von Rotterdam. Mit einleitenden Betrachtungen über die analoge Entwickelung der Menschheit und

des einzelnen Menschen. Von *Adolph Müller*. Eine gekrönte Preisschrift. Hamburg, bei Friedrich Perthes. 1828. A la fin : Gedruckt bei A. W. Schade in Berlin.

In-8°. VI pp., y compris le titre, et 394 pp. Solution d'une question de la Faculté de philosophie de l'Université de Berlin « le 3 Auguste 1826 : » Ut vita Erasmi Roterodamensis atque quid ille litteris praestiterit, exponatur. »

72. Critique de l'ouvrage cité de A. Müller, par *Charles* Ullmann.

Voy. Theologische Studien und Kritiken eine Zeitschrift für das gesammte Gebiet der Theologie, in Verbindung mit Doctor *Gieseler*, Doctor *Lücke* und Doctor *Nitzsch* herausgegeben von Doctor Carl *Ullmann* und Doctor *Fridrich Wilhelm* Carl *Umbreit*. 1829. Zweiter Jahrgang. Erster Band, Hamburg bei Fridrich Perthos, in-8°, pp. 178-208.

73. Drie brieven aan eenen vriend over een hoogduitsch werk : Leven van Erasmus, door Adolf Müller.

Voy. Nieuw christelijk maandschrift, voor den beschaafden stand uitgegeven door de Ringsvergadering van Amsterdam. Derde Deel N° XI. XII. Te Amsterdam. bij Johannes van der Hey en zoon ; 1829, in-8°, pp. 601-626, et pp. 705-721. Signés : *P. F. L. Huët*.

74. Disquisitionis de vita Desiderii Erasmi specimen ab anno natali usque ad annum 1517. Scripsit et amplissimi philosophorum ordinis kiliensis auctoritate ad summos in philosophia honores rite capessendos ad diem XIV Novembris anni MDCCCCXXIX publice defendet *Joannes Gaye* Slesvicensis. Kiliae, e regio typographeo scholarum.

In-8°. 2 ff. non chiffr., y compris le titre et 106 pp.

75. Lefvernesbeskrifning om Erasmus fran Rotterdam. Utgifven af *J. J. Thomœus*. Christianstad 1830. Tryckt i F. F. Adergréens Boktryckeri.

In-8°. 162 pp. chiff., y compris le titre, et 5 pp. non chiff. — Épigraphe sur le verso du titre : Den lärdes bläck och martyrens blod hafvn i Himme-

lens ögonlika värde » Mahomet i Koran. — L'auteur, Jöran Jakob Thomacus, pasteur à Christianstad, naquit en 1786 et mourut en 1845. Il n'y a pas d'autres ouvrages écrits en langue suédoise sur Érasme. Cette biographie, dédiée au comte Jacob Pont. de la Gardie, est divisée en six sections ; les cinq pp. non chiffrées contiennent un catalogue des écrits d'Érasme (113 numéros). Dans la préface l'auteur fait mention des ouvrages de Burigny, de Jortin, de Müller, sur Érasme, et de la traduction de l'ouvrage de Burigny, publié par Henke.

76. Leven van Desiderius Erasmus. Voorafgegaan door eenige beschouwingen over de wereld geschiedenis, als einleiding tot aanwijzing van de overeenkomst in de ontwikkeling van elken bijzonderen mensch, en die der menschheid. Naar het hoogduitsch van *Adolf Müller*. Rotterdam, J. W. Van Leenhoff. 1831.

In-8°. Faux titre ; titre ; 4 pp. (préface du traducteur), CXII pp. (introduction), et 398 pp. (texte). Simple traduction, sans notes ni additions du traducteur ; voy. la préface.

77. *Cornelis Fransen van Eck*. Oratio de Desiderii Erasmi in doctrinam moralem meritis. Edidit *A. van Eck*. Daventriae, typis J. de Lange, 1831.

In-8°. Faux titre. 32 pp., y compris le titre et la préface. A la fin on lit : « Habita est haec oratio anno 1804, cum vir clarissimus rectoris magnifici munus successori traderet. Omisit editor, quae ad diei solemnia pertinuerunt. » L'auteur était pasteur calviniste et professeur aux athénées de Deventer et d'Amsterdam.

78. *Érasme.*

Voy. Revue des deux mondes. Tome troisième. (Quatrième série) Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, 1835, (au verso du faux titre : Imprimerie de H. Fournier), in-8°, pp. 253-300, 381-423, 509-550. L'auteur, Monsieur *Jean-Marie-Napoléon-Désiré Nisard*, a divisé sa dissertation en dix parties, savoir : I. Histoire de trois statues. Dispute entre Rotterdam et Tergou. II. Comment Érasme fut fait homme d'église. III. Les voyages d'Érasme. Sa pauvreté. IV. Caractère d'Érasme. Sa santé. V. Rôle d'Érasme et de ses amis. La république chrétienne et littéraire. Première période de

la vie d'Érasme. VI. Érasme et Luther. VII. Les lettres et les présens. VIII. Le séjour à Bâle. IX. Mort d'Érasme. Les portraits. X. Influence littéraire d'Érasme. Ses principaux écrits. Les cicéroniens. Pensée de ce travail.

Réimprimé dans les Études de l'auteur, sur la renaissance, Paris, 1835, et placé en tête d'une nouvelle traduction de l'Éloge de la Folie, qui fait partie de la Bibliothèque d'élite, publiée par le libraire Gosselin, à Paris, 1842, in-12.

79. (Quelle influence doit avoir l'exemple d'Érasme sur notre temps)?

Dans l'Index scholarum publice privatimque in universitate litterarum jenensi per hiemem anni MDCCCXXXV, inde a die XVII Octobris habendarum, etc. Praefatus est doctor *Henricus Carolus Abrahamus Eichstadius*, Academiae programmatarius. Ienae prostat in libraria Braniana, in-4°, pp. 3-6.

80. De Erasmi Roterodami ingenio ac doctrina, quid valuerint ad instaurationem sacrorum, oratio ad memoriam augustanae confessionis pie recolendam, ex lege beneficii Lynckeriani, die XXX Maji, hora XI, MDCCCXXXVI in templo Paulino habita ab *Ernesto Guilielmo Ferdinando Lieberkühnio*, philosophiae doctore, reverendi ministerii wimariensis candidati, in gymnasio wimariensi praeceptore collaborante. Ienae, typis Branii.

In-8°. IV pp., y compris le titre et 26 pp.

(La suite prochainement.)

F. L. HOFFMANN.

ADRIEN ROMANUS

PREMIER PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE WURZBOURG (1)

Les ouvrages d'Adrien Romanus n'ont jamais été recueillis dans une édition complète de ses œuvres, malgré la grande célébrité qu'ils avaient acquise à leur auteur, nommé à juste titre le premier mathématicien de son temps. Dans cet aperçu bibliographique, nous suivrons l'ordre chronologique, en commençant par les éditions sans date.

A. — *Éditions sans date* (2).

1. Canon triangulorum rectangulorum tam sphaericorum, quam rectilineorum, methodo brevissima eaque facillima comprehensa, authore A. Romano Medico et Mathematico.

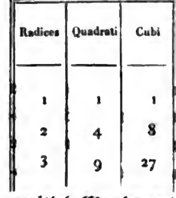
8 feuillets, non chiffrés, in-8°, imprimés en long ; le dernier porte au verso cette inscription finale : « *Finis canonis triangulorum rectangulorum sphae ricorum.* » Ce traité fort rare n'a ni frontispice, ni préface. Il commence ainsi : « *Diagrammata duo triangulorum rectangulorum, prius quidem*

(1) *Suite et fin.* Voy. tom. II, pp. 56 à 100.

(2) Nous indiquerons ici pour mémoire des opuscules cités par Adr. Romanus dans une lettre du 11 octobre 1590 : « *Arithmetices aliquot partes variis opusculis partim editis.. illustravi.* » Mais les catalogues n'en font aucune mention.

rectilineorum trium, alterum vero sphaericorum quatuor : in quibus cernere licet quomodo singula.... » — Signature A (f° 1), Aij, Aiij. — La bibliothèque ducale de Wolfenbüttel en possède un exemplaire (marque Ad 258 .1. quod.) cité par Val. André (*Bibl. belg.*, p. 17) en ces termes : « *Canonem triangulorum rectangulorum, tam sphaericorum quam rectilineorum excusum uno quaternione.* » Ce traité doit avoir été imprimé à Louvain.

2. Tabula quadratorum et cuborum.



Radices	Quadrati	Cubi
1	1	1
2	4	8
3	9	27

2 feuillets non chiffrés, in-4° : le verso du second feuillet en blanc. Chaque page est divisée en trois colonnes et chaque colonne en trois rubriques, comme ci-contre ; le feuillet 1 est signé ɔc, le feuillet 2 ɔc 2. — Sans frontispice. — Romanus est probablement l'auteur d'un autre tableau anonyme conservé dans un volume qui lui appartint jadis et que possède actuellement la bibliothèque de l'université de Wurzbourg (marque Ma. q. 49).

B. — *Éditions avec date.* — 1591.

3. Ouranographia sive caeli decriptio (*sic*). In qua praeter alia, caelorum numerus et ordo methodo inquiruntur, omniaque ea quae ad primum caelum, primumque mobile ab eo distinctum spectant dilucide explicantur, nominibusque apte fictis distinguuntur. Opus omnibus astronomiae physicaeque studiosis utilissimum, authore D. Adriano Romano in alma Lovaniensi academia, medicinae et mathematices professore. — *Antverpiae, apud Joannem Keerbergium typographum juratum*, anno M. D. XCI. Cum gratia et privilegio.

In-4°. Le titre porte la faute typographique *Decriptio* au lieu de *Descriptio*. Au commencement 3 feuillets non chiffrés — f° 2, Dédicace « *Nobili ac ornatissimo viro D. Antonio Heetveldio, J. C. Doctiss., Domino de Thieldonck, ac urbis Lovaniensis Consuli meritissimo.* » — f° 3, Avis au lecteur. — 56 pages. — p. 1 : « Ouranographiae liber primus ... *Quid caelum secun-*

dum peripateticorum doctrinam. Caput primum, etc., etc. » — Val. André (*Bibl. Belg.*, p. 15) cite une édition ainsi décrite : « *Ouranographia sive coeli Descriptio, etc., Lovanii,* 1591, *apud Masium* ; *in*-4°. » Cette édition qui figure dans le catalogue des jésuites de Louvain (p. 233, n° 647), et dans le catalogue des jésuites d'Anvers (p. 186, n° 1772) (1), n'est en réalité que l'édition d'Anvers avec un titre modifié. Ce titre porte la marque de l'imprimeur : un calvaire dans un cartouche très-gracieux avec l'exergue : *Fulget Crucis mysterium* (2). — Dans son exemplaire de l'*Ideae mathematicae pars prima*, Romanus lui-même écrit ces lignes : « *In his omnibus ego longe iniquior sum Ptolomeo, quam tum Euclidi, illumque magis flagello, quam tum Eucliden. Nam sicut se habent domunculae quas pueri luto et arena aedificant, ad Vitruvii aedificationes seu Palatia florentis Romae ; ita se habent magnae Ptolomaei exstructiones (quas potius maximas destructiones appellaveris) ad veram solidamque de motibus syderum doctrinam, quam et Aegyptorum Astronomiam dixeris, qui suis radiis (quos Graeci per imperitiam Obeliscos vocant) divina mente praediti, has tractabant scientias.* »

1593.

4. Ideae mathematicae pars prima, sive methodus polygonorum qua laterum, perimetrorum et arearum cujuscunque polygoni investigandorum ratio exactissima et certissima, una cum circuli quadratura continentur. Authore Adriano Romano Lovaniensi Medico et mathematico. — *Antwerpiae apud Joannem Keerbergium*. Anno CIↃ. IↃ. XCIII.

In-4°. — 8 feuillets non chiffrés. — Au verso du titre : « *Extractum ex*

---

(1) Cet exemplaire est aujourd'hui à la Bibl. royale de Bruxelles, fonds V. H. 8398.

(2) Scheibels, *Einleitung zur mathematischen Bücherkenntniss.* 16. *Stück.* Breslau, 1787. On lit p. 200 : « La date de 1593 indiquée par Weidler, dans son *Histoire de l'Astronomie* (p. 411) et dans la *Bibliographie astronomique*, est sans contredit une erreur. » En effet il n'existe pas d'édition de ce traité de 1593.

Privilegio. » — ff. 2-3ª Dédicace : « *Reverendo admodum in Christo Patri Christophoro Clavio Societatis Jesu, Math matico nostri seculi tum doctissimo tum celeberrimo S.* » — fº 3ᵇ : vers de Juste Lipse « *In methodum Polygonorum Adriani Romani Medici et Mathematici insignis. Ad ipsum.* »

« Romane ingenio potens et arte,
Mensurator itemque calculator,
Euclides cui vix vel Archimedes
Se componeret : euge, te beatum
His novis simul et laboriosis
Inventis! quibus et queas arenae
Metiri cumulos, et astra coeli ;
Et quidquid numeros fugit modosque,
Sub tuos numeros voces modosque.
O mens ignea perge, teque tolle
Famae pennigero levata curru
Et priscos super et super novellos. »

Vient ensuite une pièce de vers de Thomas Fienus. — fº 4 : « *Bernardus Lordel Mosomensis in methodum Adriani Romani Lovaniensis, etc.* » — ff. 5-7ª : « *Adrianus Romanus Lectori philomathi S.* » — fol. 7ᵇ : « *Problema mathematicum omnibus totius orbis mathematicis ad construendum propositum.* » — fº 8ª : « *Methodi Polygonorum Dispositio.* » — fº 8ᵇ : « *Quadratura circuli in numeris absolutis solinomiis juxta doctrinam libri decimi.* » — 128 pages ; la dernière porte : « *Finis Libri Quarti.* » — Val. André (1) cite une édition de Louvain imprimée chez Masius en 1593 : c'est la même que la précédente : il est probable que Masius à Louvain, était l'imprimeur de Romanus et Keerberg, à Anvers, son libraire. — La bibliothèque de l'uni-

---

(1) *Bibl. Belg.* p. 15. « *Scripsit* Ideæ Mathematicæ *priorem partem sive* Methodum Polygonorum, *quae est de laterum, perimetrorum et arearum polygoni investigandorum ratione* ; *deque circuli quadratura. Lovanii*, 1593, 4º, *typis Masii.* » La Bibl. royale de Bruxelles (fonds de la ville, 4973), possède un exemplaire de cette édition portant la signature autographe de Romanus : *Adrianus Romanus Author*, au-dessous d'une autre ligne de son écriture également, mais qu'on a raturée : il est impossible de lire le nom du personnage à qui l'auteur offrait son livre. Cette édition porte au titre les armes de Romanus.

versité de Wurzbourg possède un exemplaire de ce traité avec des figures et des intercalations autographes de Romanus. KASTNER (*Geschichte der Mathem.*, Ir B., Göttingen, 1796. p. 457-468) en a donné une analyse assez étendue accompagnée de remarques biographiques sur l'auteur.

1594.

5. Disputatio medica de humoribus quam sub initio anni millesimi quingentesimi nonagesimi quarti Februarij in celebri ac orthodoxa Herbipolensium Academia, pro virili defendere conabitur ingenuus ac eruditus Liberalium artium ac Philosophiae Magister Paulus Stromair Ingolstadiensis, sub praesidio Expertissimi Doctissimique viri D. Adriani Romani medicinae Professoris ordinarii. — *Herbipoli*, *e typographio Georgii Fleischmanni*, *anno* 1594.

In-4°. — 20 ff. non chiffrés. — Titre en noir, dans un cartouche. — f°s 2-3a. Dédicace à Jules, ornée de ses armes gravées sur bois. — f° 3b : *Ornatissimo.... Paulo Stromario Ingolstadiensi*, *artium ac philosophiae Magistro*, *Medicinae Studioso*, *primas Herbipoli Medicas theses defendenti*, *acclamabat M. Philippus Heuslerus Gerchsamensis SS. Theol. Studiosus.* »

« Herculeas nunc sume manus, Acheloia frange
Cornua, sanguinei tela cruenta DEI.
Non tua vulnificae conturbent pectora flammae,
Missaque constanti pellito tela manu.
Primus Apollineae tentas medicamina prolis,
Laconiusque liquor sublevat ora tua.
Incepto persiste gravi : mox praemia digna
Conspicies, laurus cinget odora comas. »

Adrien Romanus proposait cent-soixante-dix thèses.

6. Disputatio medica et physica de Elementis quam anno Christi 1594, Pridie cal. septembr. Dei Opt. Max. adjuvante gratia, in catholica et celeberrima Herbipolensi Universitate Praeside

Clarissimo Viro D. Adriano Romano medicinae doctore et professore ordinario, pro acquirendo primo medicinae gradu defendet Heuningus Scheuneman Halberstadiensis Saxo. — *Wirceburgi, apud Georgium Fleischmann*, anno 1594.

In 4°. — 40 feuillets non chiffrés : titre dans un cartouche noir. — f° 2. Dédicace « *Dn. Joanni Gans I. V. Doctori, et R*diss. *Illust*mo *totius Orientalis Franciae Ducis Consiliario dignissimo, atque Ecclesiae Herbip. Collegiatae in Haugis ad SS. Joannem Baptistam et Evangelistam Canonico, Maecenati...* » f° 3, pièce de vers de Godefroid Thein de Carlstadt : « *De pugna Elementorum eorumque ad mixtionem concursu.* »

A. Romanus y propose deux-cent-quarante-neuf thèses.

7. Theoria Calendariorum quam contra quoscumque impugnare volentes in catholica et celeberrima Herbipolensi Academia praeside clarissimo viro A. Romano L. E. A., defendet nobilis et eruditus Juvenis Adamus Swinarski cathedralis Ecclesiae Posnaniae canonicus. — *Wirceburgi apud Georgium Fleischman*, a° 1594.

In-4°. — 6 feuillets non chiffrés, 80 pages. — Titre dans un cartouche noir. — Au verso du titre les armes du prince-évêque Jules, gravées sur bois. — ff. 2 — 4a, Dédicace de Ad. Swinarski à Jules. — ff. 4a-5, pièces de vers des Polonais Wolski, de Podhaice, Gaspard de Zbin en Sczawinski, Matthias de Lebieniec Niemoiewski. — La page 1 porte en tête « *Theoria Calendariorum* » mais la forme de ce titre varie dans quelques exemplaires et on le trouve disposé de ces deux manières :

Theoria Calendario rum Theoria praesens versabitur, etc.	Theoria Calendario rum Authore Adriano Romano L. E. A Theoria praesens versabitur, etc.

Cet opuscule est extrêmement rare.

1595.

8. Supputatio ecclesiastica secundum novam et antiquam calendarii rationem. Huic accessit Theoria Calendariorum authore A. Romano L. E. A. — *Wirceburgi, apud Georgium Fleischmann*, anno 1595.

In-4°. Titre, portant au-dessus de l'adresse, les armes du prince Jules, gravées sur bois. — 1 feuillet non chiffré, contenant la dédicace. — 52 pages.

Opuscule fort intéressant par les proverbes météorologiques qu'on y rencontre ; par exemple p. 3.

« Lambert, Gregori, nox est aequata diei.
Vitus, Lucia sunt duo solstitia. »
« Sanct Veit der hat den lengsten Tag.
Lucia die lengt Nacht vermag.
Lambert und Gregorius macht
Den Tag so lang gleich wie die Nacht. »
« Auff Barnaba die Sonne weicht,
Auff Lucia, Sie zu uns schleicht. »

La *Theoria Calendariorum*, annoncée comme faisant la suite de la *Supputation*, n'est qu'un exemplaire de l'opuscule que nous avons décrit au n° 7, et qui souvent même fait défaut ; la *Supputation* forme d'ailleurs un traité complet.

La bibliothèque de l'université de Wurzbourg possède un fragment de l'édition de ce traité in-folio, chiffré pp. 5-8, avec les signatures A3-A4 ; les pages 17-32 sont de la même impression que l'édition in-4°.

9. Auspice Deo Trino et Uno praeside clarissimo peritissimoque viro ac domino Adriano Romano artis medicae doctore et Professore ordinario, fidelissimo observandissimoque has propositiones de semine sanguineque materno in amplissimo, celeberrimo, catholicissimoque medicorum acroatirio Herbipolensi, pro prima laurea assequenda, ad discutiendum propositas defendere conabitur Joannes Birenstil Herbipolensis Franco. IIII. non. Martii, ipsa S. Adriani festivitate. — *Wirceburgi, typis Georgii Fleischmann*, anno 1595.

In-4°. — 10 feuillets non chiffrés. — Au verso du titre, les armes de la famille Redwitz. — f° 2, Dédicace « *Wolfgango Henrico a Redwitz, Cathedralis Ecclesiae Herbipolensis ac Bambergensis Canonico.* » Romanus proposait soixante-quatre thèses.

10. Parvum Theatrum Urbium sive Urbium praecipuarum totius orbis brevis et methodica descriptio. Authore Adriano Romano, E. A. Cum gratia et privilegio Caesareae Majestatis speciali ad decennium. — *Francoforti, ex officina typographica Nicolai Bassaei.* Anno MDXCV.

In-4°. — Les lignes, 1, 2 4, 8, 9 et 11 du titre imprimées en rouge. — Au milieu du titre la marque de l'imprimeur, une *Fortune debout.* — 3 feuillets non chiffrés. — f° 1, dédicace : « *Ornatissimo Viro D. Nicolao Bassaeo Typographo insigni, Adrianus Romanus,* S. » f° 2 : « *Ad Lectorem.* » — f° 3 : « *Nova, Brevis, et Syncera Celeberrimarum urbium italicarum descriptio. authore Thoma Eduardo Anglo.* » — P. 1-365 (1), contenant la description générale des principales villes du monde. On y trouve les gravures sur bois suivantes : p 1, *Hiberniae Regnum;* p. 3, *Londinum ;* p. 5, *Ulissipona* ; p. 14, *Geneva ;* p. 15, *Bituris* (Bourges) ; p. 18, *Vesontio* (Besançon); p. 23, *Lugdunum;* p. 24, *Lutetia*; p. 39, *Groninga;* p. 49, *Gandavum;* p. 60, *Lovanium* (2); p. 61, *Antwerpia*; p. 66,

---

(1) En réalité il y a 369 pages, les pp. 367, 368, 369 étant par réduplication chiffrées 363, 364, 365. — L'oùvrage est divisé en 4 parties, bien que dans sa préface au lecteur Romanus en annonce une cinquième, empruntée, dit-il, au *Theatrum* de Braun.

(2) « *Lovanium,* dit l'auteur, vulgairement *Loven,* ville antique, était déjà une cité fermée avant l'époque de Jules César : son enceinte fut bien agrandie dans la suite, et aujourd'hui le tour intérieur des remparts est de quatre milles d'Italie. Elle possédait une église d'une construction très-remarquable, dédiée à saint Pierre ; mais elle menace ruine aujourd'hui et tout un côté de la tour s'est même écroulé. L'hôtel de ville n'est pas moins digne d'attention sous le rapport de l'architecture et il fait l'admiration de tous les artistes. Le château, assis sur une montagne, offre une promenade très-agréable aux habitants ; on dit qu'il a été édifié par Jules César. La ville renferme en outre

Bruxella; p. 67, *Leodium*; p. 70, *Aquisgranum*; p. 74, *Monasterium*; p. 81, *Colonia Agrippina*; p. 87, *Treviri*; p. 91, *Marpurgum*; p. 92, *Casselia*; p. 93, *Francoberga*; p. 96, *Erfurdia*; p. 97, *Iena*; p. 98, *Witemberga*; p. 99, *Magdeburgum*; p. 101, *Lubeca*; p. 102, *Luneburgum*: p. 104, *Francofurtum ad Oderam*; p. 105, *Brunswiga*; p. 106, *Rostochium*; p. 116, *Hamburg*; p. 117, *Brema*; p. 118. *Lipsia*; p. 120, *Dresda*; p. 137, *Mons Regius*; p. 141, *Wirceburgum* (1); p. 143, *Schweinfordia*; p. 144, *Francofurtum*; p. 145, *Fridberga*; p. 147, *Moguntia*; p. 148, *Hanovia*; p. 149, *Fula*; p. 152,

---

dans son enceinte des pelouses, des bosquets, des champs, très commodes pour la promenade, et toute sorte d'agréments. Elle est baignée par la rivière de la Dyle, qui fait un grand nombre de détours dans son enceinte, et dont les habitants ne tirent pas peu de commodités. Il y a à Louvain une université très-célèbre dans tout l'univers, fondée par le duc Jean de Brabant et dotée de priviléges nombreux et très-avantageux. »

(1) Romanus donne les détails suivants sur Wurzbourg (p. 141) : « C'est dans cette ville forte que l'évêque, qui est en même temps duc de Franconie, a fixé son siége. Le prince-évêque actuel, Jules, issu de la noble maison des Echter, a enrichi la ville de monuments remarquables. Entre tous ceux qu'il serait trop long de citer ici, il en est deux surtout qu'on ne peut omettre : l'hôpital érigé pour l'entretien des pauvres et la guérison des maladies de tout genre, édifice somptueux qu'on prendrait plutôt pour le palais du duc que pour un asile d'indigents, et tellement vaste et spacieux que je n'hésite pas à affirmer, pour avoir visité beaucoup de villes, que je n'en ai nulle part rencontré de plus grand ; l'autre, c'est l'académie instituée par le même prélat et à laquelle sont annexés une foule de colléges... N'oublions pas non plus l'église de l'université, monument d'une riche architecture, élevé à grands frais. C'est un édifice magnifique qui n'a pas son pareil dans toute l'Italie et qui a été donné à l'Université. L'évêque a attaché à celle-ci des professeurs très-savants, qu'il y entretient magnifiquement et qu'il a fait venir non-seulement de la Franconie, mais aussi de la haute et de la basse Allemagne et même de la France et de l'Écosse. Il en résulte qu'une grande affluence d'élèves s'y rend de tous les pays dans toutes les facultés, allemands, belges, français ; il n'est pas rare d'y voir même jusqu'à cinq cents Polonais. Le nombre des élèves est de mille, et souvent il s'élève à onze ou douze cents. Aussi cette université est elle en état de lutter avec n'importe laquelle de l'Allemagne. »

Spira; p. 153, *Wormatia*; p. 154, *Argentina*; p. 155, *Brisgoia*; p. 156, *Basilea*; p. 158, *Augusta Vind.*, p. 159, *Ulma*; p. 163, *Tubinga*; p. 165, *Heidelberga*; p. 166, *Norimberga*; p. 168, *Monachium* (1); p. 173, *Ratisbona*; p. 174, *Landeshutum*; p. 175, *Praga*; p. 177, *Vienna*; p. 182, *Italia*; p. 184, *Genua*; p. 194, *Roma*; (occupant toute la page); p. 208, *Venetia*; p. 215, *Palma*; p. 230, *Calaris*; p. 244, *Constantinopolis*; p. 280. *Riga*; p. 311, *Hierusalem* (la page entière); p. 313, *Turris Babylonica*. — 12 feuillets non chiffrés, contenant : « *De eminentia et splendore Theatri hujus mundi, quodque in omnibus locis homines sint et a Deo alantur, Carmen,... scriptum a Wendelino Helbachio.* » (10 pages non chiffrées), suivi de *l'Index* (15 pages non chiffrées (2).

11. Almanach Wurtzburger Bisthumbs, auff das Jar nach Christi unsers Seligmachers Gebürt 1596. Von Erschaffüng der Welt 5558. Von der Sündflüt 3902. In welchem ist die Gülden Zal 1. Der Sonnen Circkel 9. Der Römer Zinsszal 9. Epactae 1. Sontags Buchstaben G. f. Zwischen Weihenächten und der Herren Facssnacht 8 Wochen, 6 Tag. Andere bewegliche und unbewegliche Fest, sampt den fürnambsten Aspecten der

---

(1) L'auteur s'exprime ainsi en parlant de Munich, p. 167 : « On dit que cette ville surpasse aujourd'hui toutes celles de l'Allemagne par ses agréments; la ville et ses environs sont situés dans un endroit agréable et commode ; son climat très tempéré la rend fort salubre. »

(2) La Bibliothèque royale de Bruxelles possède deux exemplaires du *Parvum Theatrum* (fonds V. H., 14339, et fonds de la ville, 7581). Ce dernier a appartenu à Romanus : la couverture en vélin, porte ses armes avec des encadrements et des fleurons dorés : ce sont celles que nous avons fait graver pour cette notice. Tout le volume est interfolié de feuillets blancs, portant quelques annotations autographes de l'auteur, entre autres une liste inachevée des auteurs cités et la transcription de l'ode à Lisbonne de Vasconcellos, *De Olyssipona hendecasyllabum Jacobi Menoetii Vasconcelli, anno* 1575, imprimée p. 366 de l'ouvrage de Resendius, *De antiquitatibus Lusitaniae libri* IV (Romae. Basa, 1597.)

Planeten, Gewitter und gemeinen Erwählungen, etc., seynd in volgendem Calender ordentlich verzeichnet.

Zu unterthänigem Gehorsam und Ehren dem Hochwirdigen Fürsten und Herrn, Herr Julio, Bischoffen zu Würtzburg, und Hertogen zu Francken, etc. Auch dem Hochwirdigen Fürsten Herrn, Herrn Neithard Bischoffen zu Bamberg, und Domprobst zu Wirtzburg. Den auch Ehrwirdigen, Wolgebornen, und Edlen Herren Domdechant, Seniorn : und anderen Herren dess Ehrwirdigen Domcapitels daselbst, seinen gnädigen Fürsten und Herren durch Adrianum Romanum gestellt, und in Trück gegeben. Gerechnet auf elevationem Poli 50 Grad. — *Getrückt zu Würtzburg durch Georgium Fleischmann*, cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-f° plano (2 p. 11 p° de haut sur 1 p. 1 p. de large, 91c × 34c). Une partie du titre est imprimée en rouge; la feuille est partagée en 3 colonnes, chacune de 159 lignes, et encadrée dans les blasons des membres du grand chapitre, au nombre de 55, gravés sur bois (1).

1596.

12. Theoria Ventorum quam Divina adiuvante gratia sub praesidio nobilis clarissimique viri D. Adriani Romani L. E. A. defendere conabitur in catholica et celebri Herbipolensium Academia nobilis Andreas Mirowski. — *Wurceburgi, Excudebat Georgius Fleischmann,* anno Domini MDXCVI.

In-4°. — 45 feuillets non chiffrés. Titre en noir dans un cartouche. Au verso du titre, écusson gravé sur bois, avec cinq distiques de A. Mirowski

---

(1) Il n'est pas douteux que Romanus publia également pour le grand chapitre des calendriers et des *Pratiques*, des années 1596, 1597, 1598, 1599, 1601 et 1603. Ces productions éphémères sont aujourd'hui perdues.

intitulés : « *In arma gentilitia Magnifici Domini Dn. Nicolai Coryczinii, Sac. reg. Maiest : Secretarii, etc.* » — ff. 2-5, dédicace de Mirowski « *D. Nicol. Coryczinio.* » — ff. 6-7, acclamations poétiques de trois Polonais. — Deux planches, l'une in-4°, représentant la rose des vents, l'autre in-f° oblong, intitulée : « *Quadratum nauticum continens Ventorum...* » — ff. 8-41, « *Ventorum Theoria.* » Adr. Romanus proposa 230 thèses. — F° 42. « *Ode Tricolos tetrastrophos ad nobilem et pereruditum Dominum Andream Mirowski, I. V. studiosum, hasce meteorologicas de Ventis assertiones defensurum, Praeceptorem suum observantissimum Andreae Corycinii a Corythno Eloquentiae studiosi.* » — f° 43, « *Ode... dedicata a Nobili Joanne Wolski Eloquentiae Studioso.* » — f° 44ª, « *Epigramma... faciebat Adamus Charzinski SS. Theologiae Studiosus.* » f° 44-45, « *Bucolicum sacrum de ventis. Quod Nobili Doctissimoque Domino Andreae Mirovio I. V. Studioso et tum temporis Praeceptori suo amantissimo... perpetuae observantiae ergo inscripsit Christophorus Corycinius a Corythno Philosophiae Studiosus.* »

13. Ventorum secundum recentiores distinctorum usus. Quo Anemoscopium et Quadratum nauticum explicantur, miraeque eorundem utilitates proponuntur. Authore Adriano Romano, E. A. — *Wirceburgi, Ex officina typographica Georgii Fleischmanni.* Anno MDXCVI.

In-4°. — 10 feuillets (y compris le titre) non chiffrés, le dernier en blanc. — ff. 2-3ª, dédicace « *Nicolao Corycinio a Corythno.* » f° 3ᵇ, « *Ad Lectorem.— Distinctio ventorum in triginta duas plagas, una cum singulorum Ventorum nominibus germanicis diligentiae Caroli Magni ascribuntur. Hinc fit ut iisdem fere vocibus, aut parum mutatis utantur et aliae regiones, ut Galli et Hispani, licet Itali aliis et quidem propriis insignire maluerint. Quod ut magis planum fiat, visum hic est, nomina gallica et hispanica proponere, eaque cum italicis conferre.* »

14. Spygmilogia id est Theses medicae de pulsibus quas, divina adspirante gratia, 10 Junii anni 1596, sub praesidio nob. clarissimi et expertissimi Domini Adriani Romani, E. A., Philosophiae et Medicinae doctoris, et pro tempore medicae facultatis Decani, in catholica et celebri Herbipolensium Universitate, pro virium modulo, publice defendet M. Christophorus Upilio

Herbip. medicinae Studiosus. — *Wirceburgi, Excudebat Georgius Fleischmann,* 1596.

In-4°. — 8 feuillets non chiffrés. Titre noir dans un cartouche. (Il porte *Spygmilogia* au lieu de *Sphygmilogia*). — Au verso, dans un cartouche noir, on lit ces mots : » *Pulsus cordis vitalisque facultatis praeco fidelis, etc.* »

Ad. Romanus proposait 76 thèses sur la Sphygmologie.

15. Problema Apolloniacum quo datis tribus circulis, quaeritur quartus eos contingens, antea ab illustri viro D. Francisco Vieta, consiliario Regis Galliarum, ac Libellorum supplicum in Regia magistro, omnibus Mathematicis sed potissimum Belgii ad construendum propositum, jam vero per Belgam Adrianum Romanum constructum. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* Anno MDXCVI (1).

In-4°. — 20 pages. Au verso du titre un extrait de Geminus : « *Geminus in sexto Mathematicarum praeceptionum.... ita de Apollonio scribit, etc.* » pp. 3-6, Dédicace « *Domino F. Angelo Rocca a Camerino, Eremitae Augustiniano, Sacrae Theologiae Doctori eximio, et Sacrarii Apostolici Antistiti.* » — Le traité comprend six chapitres, figures en taille-douce dans le texte, pp. 8, 9, 10, 13 et 19 ; cette dernière occupe toute la page.

Romanus s'exprime ainsi à la p. 20 : « En voilà assez sur le problème d'Apollonius proposé par l'illustre Fr. Viète. Si j'en ai trouvé la véritable solution, comme je me flatte de l'avoir trouvée en effet, je puis, de l'avis de Viète lui-même, me dire enfin : « Fort bien ! mon Apollonius ! »

« Conclusion de l'auteur a M. Fr. Viète, etc.

« Je me réjouis beaucoup, Illustre Viète, qu'au milieu du tracas des affaires, et d'affaires si graves, vous ayez daigné lire le petit traité des Poly-

---

(1) Ce traité est excessivement rare. La bibliothèque ducale de Wolfenbuttel en possède un exemplaire, *sub n°*, « *Ad* 258. 1. *Quod.* » M. Gilbert, dans sa *Notice de Romanus,* se plaint aussi de n'avoir pu trouver cet opuscule, que Kastner (*Gesch. der Mathem.*, I, 468), dit également n'avoir jamais vu.

gones que je publiai il y a quelques années et que vous ayez résolu mon problème avec une si piquante sagacité. Je me plais à avouer que je ne soupçonnais pas auparavant ce que vous avancez relativement au nombre fixe des termes de l'équation, quoique je connusse fort bien ce que tous les traités d'algèbre répètent à l'envi, qu'une seule et même équation admet plusieurs solutions. Cependant le terme classique suffit à mon but. Quant à ce que vous reprenez dans mon problème, je n'en suis guère ému :

« 1° Je me sers des périodes qui conviennent à mon dessein ;

« 2° Je ne suis pas le seul qui emploie le mot de *proportion* pour celui de *raison* : je vous citerai les mathématiciens les plus éminents. Voyez *Clavius*, définitions élémentaires de l'analogie, 5° ;

« 3° Vous levez vous-même l'amphibologie des subtilités, et d'ailleurs l'algèbre n'exige pas ces limites rigoureuses ;

« 4° Je n'ai pas mendié le problème à mon tableau, mais je l'ai approfondi par l'intuition. Ajoutez que si je l'avais emprunté à mon tableau et tiré de mes cartons, diriez-vous que je l'ai mendié ?

« Du reste, je rends grâce à Votre Seigneurie de l'honneur qu'elle m'a témoigné. J'ai construit le problème d'Apollonius pour exposer ma manière de voir. J'y aurais joint la démonstration de ce que vous y avez ajouté, si la brièveté du temps me l'eût permis. Adieu, homme illustre, et aimez moi bien. — Wurzbourg. »

1597.

16. In Archimedis Circuli dimensionem Expositio et analysis. Apologia pro Archimede ad clariss. virum Josephum Scaligerum. Exercitationes Cyclicae, contra Josephum Scaligerum, Orontium Finaeum et Raymarum Ursum, in decem dialogos distinctae. Authore Adriano Romano Equite Aurato, Matheseωn Excellentissimo Professore in Academia Wurceburgensi. — *Wurceburgi*, anno CIↃ IↃ XCVII.

Grand in-f°. — Les lignes 2, 5, 7, 10, 13 du titre imprimées en rouge. Au dessus du mot *Wurceburgi* un cartouche très-élégant renfermant un écusson carré avec le paon rouant qui fait partie des armoiries de Romanus. — Au verso du titre : « *Carmen Heroicum in Exercitationes nobilis et cla-*

rissimi viri, D. Adriani Romani, Equitis Aurati, Medici et Mathematici, conscriptum a M. Wendelino Scholastico Francone, ejusdem in Mathematicis disciPulo (1), » terminé par un chronogramme rappelant l'année de la publication de l'ouvrage :

VnIVs en resonat tonItrV sVbItoqVe refVgIt
HostIs : Iô, IVbILa DIa MathesIs, Iô.

L'impression en avait donc commencé en 1596. — f° 2, non chiffré, dédicace « *Invictissimo Romanorum Imperatori Rudolpho II Caesari Augusto.* » au verso, « *Praefatio.* » — Pp. 1-112 : « ΑΡΧΙΜΗΔΟΥΣ ΚΥΚΛΟΥ ΜΕΤΡΗΣΙΣ ; » texte grec avec version latine et commentaire. — P. 19-55 : « *Apologia pro Archimede,* » terminée par cette conclusion : « Nous avons démontré, tant par l'autorité et l'exemple des mathématiciens célèbres que par des arguments sûrs et vrais, que c'est à tort que Scaliger a blâmé Archimède de s'être servi de nombres dans les démonstrations géométriques : nous avons en même temps exposé la règle générale de l'emploi des nombres. » — Pp. 55-112, « *Exercitationes cyclicae contra Josephum Scaligerum, etc.* » Romanus a intercalé, p. 56, une lettre de Jos. Scaliger et un opuscule intitulé : « *Réfutation de quelques propositions du livre de Monsieur de l'Escale, de la quadrature du cercle par luy intitulé : Cyclometrica elementa duo. Au Roy. Par I. Errard de Bar-le Duc, Ingénieur de Sa Majesté.* » — A la page 57 on lit le mauvais huitain qui suit :

« **Epigramme sur les exercitations circulaires
de monsieur Adrian Romain chevalier
et seigneur de Houberge.**

« Aucuns se laissent deceuoir
Pensant, d'une raison peu seure,
Auoir descouuert et fait voir
Du cercle ou du rond la quarreure.

---

(1) Kastner, *Gesch. der Mathem.*, donne l'analyse de ce livre avec la lettre de Scaliger (T. I. p. 504) : « Gottfried Wendelin, dit-il, né en Belgique en 1580, se fit connaître comme astronome en 1640. — *Ricciol. in chron. Astron.* — Mais je doute que ce soit le scolastique franconien. » — Cfr. Val. André, *Bibl. Belg.*, p. 294.

Adrian donc par ces escrits,
Escrits dignes d'un Archimède,
Esclaircissant mieux nos esprits
Nous monstre ici leur erreur laide. »

« I. P. P. S. »

La p. 65 est chiffrée 95. — Bib. roy. de Bruxelles, fonds de la ville, n° 5001.

Ce traité, devenu très-rare, a été imprimé non à Wurzburg, comme l'indique le titre, mais à Genève, par l'imprimeur Candole. Jacques Esprinchard raconte ainsi l'histoire de ce livre dans une lettre à Joseph-Juste Scaliger, datée « de Francfort, ce 23 Mars, selon le vieil style 1597. »

« Je suis par la grâce de Dieu arrivé sain et sauf en ceste ville de Francfort, où ayant desjà passé quelques jours et visité à mon aise les boutiques des libraires, je n'ay veu qu'un seul livre contre vous, qui est d'Adrianus Romanus, lequel il dédie à l'Empereur. Il est imprimé à Genève, encore qu'au bas l'imprimeur ait mis : à Virtzburg. J'ay parlé à quelques honestes gens de Genève, qui m'ont bien au long conté comme le tout s'estoit passé en l'impression dudict livre, et comme monsieur de Bèze et tous vous autres amys allèrent par deux fois à la maison de ville pour s'opposer à cela et empescher que ledict livre ne s'imprimast (1), à quoy résistant Candole imprimeur et présentant requeste à Messieurs, par laquelle il leur remonstroit qu'il avoit desja despendu plus de trois cens escus à faire les figures, et que cela seroit luy faire un grand tort s'il ne s'imprimoit ; on luy accorda sa demande, à condition qu'il n'y eust point d'invectives contre vous ; les marchandises de ceux de Genève ont demeuré derrière, qui est pourquoy ce livre n'a point esté veu d'aucun. Vignon, beau-frère de Candole, m'en a monstré deux exemplaires, dont l'un est pour l'autheur, à ce qu'il m'a dict, et l'autre pour l'Evesque de

---

(1) On aurait peine à concilier ces faits avec la liberté de la presse chez les Calvinistes, si l'on n'était au courant de la vie de Scaliger. Bernays, *loc. cit.*, p. 37 s'exprime en ces termes : « En 1562, après avoir longtemps fréquenté les prêches des réformés, Scaliger, alors âgé de vingt-deux ans, se fit recevoir parmi les membres de cette église. Dès lors il prit une part active aux joies comme aux souffrances des Réformés français, et ses corréligionnaires l'acclamèrent bientôt comme l'ornement le plus brillant et le plus savant du parti de la Réforme. » *Hinc illae lacrymae !*

Virtzburg. J'ay tasché par tous moyens d'en avoir une copie à quelque pris que ce fust, afin de la vous envoyer; mais il m'a esté impossible. On m'a dict que l'autheur mesme vous l'envoyera bien tost (1). » PAUL COLOMIES, dans sa *Gallia orientalis,—Scripta contra Scaligerum* : « *Apologia Adriani Romani Equitis Aurati pro Archimede, quem etiam defendit David Rivaltius in Prolegom. ad hunc authorem* », ajoute : « ADRIANI *Apologia non Wirzburgi, ut prae se fert titulus, sed Genevae revera edita est A.* 1597; *de qua consule Epist. Gall. jam toties a nobis citatas, p.* 74 *et* 405 (2). » — C'est aussi pour cette raison que les catalogues des libraires du XVIᵉ siècle et du XVIIᵉ nomment souvent Genève comme le lieu de l'impression de cet ouvrage, quoique aucun exemplaire ne porte le nom de cette ville (3).

17. Theses medicae de Febre putrida et febre pestilentiali quas divina Dei Opt. Max. adjuvante gratia sub praesidio clarissimi atque doctissimi viri domini Adriani Romani medicinae doctoris et professoris ordinarii, pro primo medicinae gradu acquirendo defendere conabitur in medico catholicae et celebris Herbipolensium Academiae auditorio Joannes Faber Bambergensis ejusdem Facultatis studiosus. —*Wirceburgi, Excudebat Georgius Fleischmann.* Anno Domini MDXCVII.

In 4°. — 28 feuillets non chiffrés. Titre dans un cartouche noir. — Au verso du titre. « *In honorem... Joannis Fabri Medicinae Candidati, sui tum paedagogi dilecti canebat hoc Carmen Nobilis Dominus Hector a Kotzavv, Humanitatis Studiosus.* » — ff. 2-5. Dédicace. « *Illustrissimo ac Reverendissimo Principi ac Domino D. Neithardo, Episcopo Bambergensi, Summae Aedis Herbipolitanae, Collegiatae Ecclesiae S. Burckhardi, atque Novi*

---

(1) *Epistres françoises...* par JAQUES DE REVES, p. 74-75.

(2) PAULI COLOMESII... *Opera junctim edita curante* S. A. FABRICIO. Hamburgi, MDCCIX, p. 117, in-4°.

(3) Voy. par exemple : JOANNIS CLESSII : *Unius seculi ejusque virorum literatorum monumentis tum florentissimi, tum fertilissimi : ab Anno Dom.* 1500 *ad* 1602, *Nundinarum Autumnalium, Elenchus consummatissimus Librorum, etc.* — Francofurti MDCII; p. 411. — in-4° : « *Adriani Romani Expositio in Archimedis circuli dimensionem, etc. — Genevae,* 1597, in-f°. »

Monasterii ibidem Praeposito vigilantissimo, Catholicae fidei Instaurator optimo. » — f° 6a, « *Classicum ad Pyretomachiam, etc.* » de W. Scholasticus Francus. — f° 6b, acclamation de « *Joachimus Kofflerus Villacensis.* » — f° 7-27, « *Thesium de febre putrida generatim sumpta medicarum tractatus primi caput primum — quartum.* » — ff. 20-27, « *Tractatus secundus de febre pestilentiali. Cap. prim. — quartum.* » — f° 27b « *Suavissimo suo amico Joanni Fabro... M. Hieronymus Degen, SS. Theologiae Studiosus.* » — f° 27, « *M. Melchior Weysserus Medicinae Studiosus, eidem.* »

18. Almanach Wurtzbürger Bisthumbs auff das Jar nach der allerheiligsten Gebürt unsers Heilands und Erlösers Jesu Christi M. D. XCVIII....... (1) Durch Adrianum Romanum Philosophiae et Medicinae Doctorem.... — *Getrücht zu Würtzburg durch Georgium Fleischmann*, cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-f° plano. — Semblable à l'*Almanach* de 1596, décrit ci-dessus n° 11. Titre imprimé en rouge et noir.

19. Newer und Alter Schreib Calender auff das M. D. XCVIII. Jar, durch Adrianum Romanum Philosophiae ac Medicinae Doctorem gestellet und in Trück verfertiget. Darbey auch die Sontags, sampt der fürnembsten Festen Evangelia verzeichnet. Auff Polushöhe 50 Grad: Dem gantzen Frankenland nützlich und dienstlich zu gebrauchen. — *Getrückt in der Fürstlichen Statt Würtzburg durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Livret extrêmement rare, peut-être unique. Le titre et toutes les pages encadrés. — Les lignes 2, 3, 7, 9, 11, 12, imprimées en rouge. — Les armes du Prince évêque Jules gravées sur bois, au-dessus de l'indication de l'impression. — Au verso du titre, autre titre « *Alma-*

---

(1) Le titre de cet almanach étant presque semblable — *mutatis mutandis* — à celui de 1596, décrit n° 11, nous en omettons la répétition qui serait oiseuse.

nach Würtzburger Bistumbs, etc., » imprimé en rouge et noir, comme tout l'opuscule. — f° 2 : « *Von Finsternissen dess* 1598 *Jars.* » — f° 2b. Commencement du Calendrier : le verso de chaque page est partagé en trois colonnes ; la première contenant les figures de l'Évangile pour les quatre dimanches du mois, gravées sur bois ; la deuxième, les noms des saints ; la troisième, les signes célestes figurés et nommés. — f° 3a (comme tous les rectos des feuillets) porte à gauche une colonne étroite renfermant le calendrier, suivant l'ancien style ; en haut, une figure gravée sur bois et un quatrain relatif au mois : par exemple :

« *Jenner hat* XXXI. *Tag.*
« Dess Jenners Källt leidt nicht Artzney,
Aderlass kan so gut nit seyn.
Bad selten, mittel Speiss iss,
Von Anis und Sugwer oflt geniess. »

Le reste de la page, complétement blanc, est destiné à recevoir des notes.

1598.

20. Theses Astronomicae quibus proponuntur nonnulla de corporum mundanorum simplicium distinctione et numero, juxta tum veterum, tum recentiorum bene Philosophantium sententiam, relictis interim Coenophilorum nonnullorum opinionibus. Praeterea Specimen constructionis magnae chordarum tabulae, quae uti unicum est totius Matheseos fundamentum, ita et quam maxime desiderata, a nemine tamen ob summas quas continet difficultates sufficienter hactenus proposita. Quae quidam omnia die Sabbathi proximo, qui est 18 Julii, hora octava antemeridiana, in schola medica, sub praesidio clarissimi Viri Domini A. Romani Medicinae Doctoris Professorisque ordinarii et Equitis, ex cujus lectionibus privatis fere sunt excerpta, pro viribus defendere conabitur, Clarissimus Vir D. Lambertus Croppet Lugdunensis I. V. Doctor. Nunc vero in publica totius Vniversitatis solenniter ad actum doctoralem dicti D. Lamberti

convocatae facie, omnibusque quarumcumque facultatum antesignanis, professoribus et discipulis offeruntur, ut ii quibus Mathesis cordi est interim ea per se examinent, quae vero thesibus nostris repugnantia invenerint die disputationis dicto proponere non graventur. — *Wirceburgi, apud Georgium Fleischmann*, 1598.

Petit in-f°. — 16 feuillets, dont 15 chiffrés (pages 1-29). Opuscule très-rare et très-intéressant sous le rapport de son exécution typographique (1).

21. Phytologia sive Theses de Plantis quatenus medicis materiam subministrant remediorum. Quas in catholica et celeberrima Herbipolensi Academia sub Praesidio Clarissimi Viri Domini A. Romani. Medicinae practicae professoris ordinarii pro gradu Baccalaureatus in Medicina adipiscendo, contra quoscumque oppugnare volentes defendere conabitur Petrus Pion, I. V. Doctor. Die 13 octobris anno 1598. — *Wirceburgi*, *Excudebat Georgius Fleischmann.*

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — ff. 2-3ᵃ. Préface dédicatoire « *Reverendis D. D. Decano Cathedralis Ecclesiae Sancti Vincentii Matisconensis caeterisque ejusdem Capituli Canonicis.* » P. Pion s'exprime en ces termes : « Après avoir, sept ans passés, figuré dans la famille des jurisconsultes, je me présente aujourd'hui pour m'inscrire au rôle des médecins. En voyant chacun ici s'occuper de travaux honorés, je n'ai pas à prouver combien il est illustre et glorieux en tout temps de cultiver la vertu, la science et l'art. Mais je suis dans la nécessité où se trouvent les athlètes à qui l'on n'accorde rang dans la lice que s'ils produisent un échantillon de leur talent. Il est reçu dans les usages de cette académie et de ce pays que celui qui désire se présenter à une faculté, fasse preuve de son savoir et de son habileté dans une dispute publique. C'est cette tâche que j'aborde. » — fᵒ 3ᵇ, « *Ludovicus Largentier Dominus a Vaucemain Nobilis Gallus in detrectatorem*, *pro D.*

---

(1) La Bibliothèque de Munich en possède un exemplaire *sub* n° « 199. *Math.* »

P. Pion. » — f° 4, blanc. — Pp. 1-88. « *Phytologia.* » — « La présente phytologie, » dit A. Romanus, « contient trois parties : la première générale, montrant les parties des plantes, leurs différences et leurs usages ; la seconde particulière, contient une briève description de cent espèces croissant spontanément en Allemagne, où nous les avons observées ; la troisième enfin traite sommairement des propriétés des plantes. » — Romanus ajouta à ce traité la synonymie des plantes en plusieurs langues vivantes, par exemple : « *Geranii genera.* Ital : *Geranio, Rostro di grua.* — Hisp : *Pico di Cignona, Pico.* — Galli : *Bec de cigoigne.* — Germa : *Storckenschnabel.* — Belgi : *Oyenaersbeck.* — Angli : *Storckesbill.* — Polo : *Goloxbia Noga.* — Hunga : *Golya Korom.* »

22. Newer und Alter Schreib Calender auff das MDXCIX Jar durch Adrianum Romanum Philosophiae ac Medicinae Doctorem. — *Getrückt in der Fürstlichen Statt Wurzburg durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Ce Calendrier destiné à recevoir des notes, est presque conforme — *mutatis mutandis* — à celui de 1598, décrit n° 19 ; les lignes 2, 3, (4, les deux mots *Adr. Romanum*), 7, 9, 11, 12, sont imprimées en rouge.

1599.

23. Osteologia humana sive de Scheleto quod totius anatomes praecipuum fuudamentum et basis existit assertiones quas Dei Trini et Unius ope adjutus, praeside clarissimo atque doctissimo viro Domino Adriano Romano Equite Aurato, Medicinae Doctore et Professore ordinario, nec non pro tempore, ejusdem facultatis Decano vigilantissimo, ex cujus praelectionibus anatomicis potissimum fuerunt decerptae, in celebri atque orthodoxa Herbipolensi Franconiae Academia defendere conabitur M. Johannes Fuchsius Geysanus Bucho, ejusdem facultatis studiosus. — *Wirceburgi. E Typographia Georgii Fleischmanni.* 1599.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir; f° 2, non chiffré, dédicace « *Archiduci Maximiliano.* » pp. 1-32, « *Osteologia humana.* »

24. Theses medicae de Sanitatis et Morbi communi natura quas sub praesidio nobilissisimi et clarissimi viri Domini Adriani Romani, Equitis aurati, nec non ejusdem pro tempore facultatis Decani vigilantissimi, pro Baccalaureatus gradu defendere conabitur in alma ac celebri Herbipolensi Academia Andreas Dollweg, Ingolstaadianus Boius ejusdem facultatis studiosus. — *Wurceburgi. Typis Georgii Fleischmanni.* Anno 1599.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. Au verso du titre, dédicace, « *Clarissimo ac expertissimo Viro Domino Raymundo Minderero, Medicinae Doctori, nec non Reipub. Augustanae Vindelicorum Physico vigilantissimo.* » — 6 feuillets non chiffrés. Romanus propose trente-sept thèses. — Le superlatif *Nobilissisimi*, à la 6me ligne du titre, est une faute typographique remarquable.

25. Almanach Würtzburger Bisthumbs auff das Jar nach der heilsamen Geburt Jesu Christi MDC......... Durch Adrianum Romanum..... — *Getruckt zu Wurtzburg durch Georgium Fleischmann.*

In-f° plano, semblable, *mutatis mutandis*, aux almanachs cités nos 11 et 18.

26. Newer und Alter Schreib Calender auff das M. DC. Jar durch Adrianum Romanum Philosophiae ac medicinae Doctorem... — *Getruckt in der Fürstlichen Statt Wurtzburg durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés ; semblable (*mutatis mutandis*) aux Calendriers de 1598 et de 1599, décrits nos 19 et 22.

27. Prognosticon Astrologicum oder Teutsche Practica auff das Jar nach der allein seligmachenden Gebürt Unsers Heylands Jesu Christi M.DC. auff kurzest mit sonderem Fleiss beschrieben, und in Trück verfertigt, zu Underthanigstem Gehorsam

und Ehren, auch glückseliger Regierung. Dem Hochwürdigen Fürsten und Herrn Herrn Julio, Bischoffen zu Würtzburg, und Hertzogen zu Francken. Auch den Hoch und Ehrwürdigen, Wolgebornen, Edlen Herrn, Hernn Wolff Albert von Würtzburg, Domprobst, Herrn Johann Conrad Lotwitz von Aulenbach, Dombdechant, Herrn Johann Conrad von Stein, Seniori und Jubilaeo, und andern Herrn dess Ehrwürdigen und Hochlöblichen Domcapittels daselbsten, etc. Seinen gnadigen, gebietenden Fürsten und Herrn. Durch Adrianum Romanum, Philosophiae ac Medicinae Doctorem. — *Getruckt zu Wurtzburg, durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caesareae Maiestatis.

In-4°. — 18 feuillets non chiffrés. — Au titre, les armes de Jules et du chapitre, gravées sur bois. — Au verso du titre : « *Regierende Planeten, dieses* 1600 *Jahrs. Saturnus. Jupiter.* » Deux figures sur bois. — ff. 2-5, dédicace à Jules et au grand chapitre. — Le *Prognosticon* est divisé en cinq chapitres.

1600.

28. Theses medicae de totius Corporis humani affectibus interioribus quas divina Dei ter Optimi Maximi adjutrice gratia sub praesidio clarissimi atque expertissimi Viri ac Domini Adriani Romani Equitis Aurati, medicinae doctoris, nec non ejusdem facultatis in celebri atque orthodoxa Herbipolensi Academia praxeos professore ordinario, defendere conabitur Joannes Nicolaus Fischer Mogund. Medicinae stud. — *Wurceburgi. Typis Georgii Fleischmanni.* Anno Domini M.D.C.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — 12 feuillets non chiffrés. — f° 2, dédicace « *Clarissimo doctissimoque viro ac Domino Joanni Stengelio, Medicinae Doctori expertissimo, nec non ejusdem Facultatis pro tempore Decano Vigilantissimo.* » Imprimé sur deux colonnes. — *Mogund.*, à la ligne 18 du titre, est une faute d'impression.

29. Newer und Alter Schreib Calender auff das M.DCI. Jar, durch Adrianum Romanum Philosophiae ac Medicinae Doctorem. — *Getruckt in der Fürstlichen Statt Wurtzburg, durch Georgium Fleischmann.*

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Semblable, *mutatis mutandis*, aux Calendriers de 1598 et de 1599 décrits nos 19 et 22. — Les lignes 2 et 4 du titre sont imprimées en rouge.

30. Prognosticon Astrologicum oder Teutsche Practica auff das Jar nach der Glorwürdigen Gebürt Jesu Christi M.DCI.. (1) durch Adrianum Romanum Philosophiae et Medicinae Doctorem. — *Getruckt zu Wurtzburg, durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Cæs. Maiest.

In-4°. — 10 feuillets non chiffrés. — Au verso du titre... « *Venus, Sonn* » gravures sur bois. — f° 2 « Das erst Capitel. » — Le *Prognosticon* est divisé en quatre chapitres.

1601.

31. De simlicium medicamentorum facultatibus. Theses medicae quas aspirante Divino numine, sub præsidio nob., clarissimi et expertissimi Domini Adriani Romani, Equitis Aurati, Comitis Palatini, Medici Cæsarei, ac Medicinae in alma ac celebri Herbipol. Universitate Professoris primarii, defendere ibidem publice conanabitur Die Aprilis M. Wendelinus Jung Franco, Medicinae studiosus. *Wurceburgi. Typis Georgii Fleischmann.* Anno 1601.

In-4°. — 12 feuillets non chiffrés. — f° 2, Dédicace « *Ad Reverendum in Christo Patrem, religiosissimumque Dominum D. Michaelem, Monasterii*

---

(1) J'omets ici les détails donnés au titre du n° 27, pour le *Prognosticon* de 1600, qui feraient une répétition inutile.

Bildhausani Abbatem vigilantissimum. » — « Je reviens à vous, vénérable maitre, » — dit le récipiendaire — « pour vous exposer les raisons qui m'ont déterminé à écrire votre nom en tête de ces thèses. Uni jadis à vous par la communauté de la patrie, j'ai cru faire chose équitable en ornant dans la mesure de mes moyens ce grade que j'avais atteint : et puis, en voyant tant d'hommes éminents originaires de ma patrie, je me sens stimulé avec une ardeur que je voudrais manifester à tout le monde.... Fasse le ciel qu'après avoir déjà gouverné pendant dix-huit ans ce monastère, avec un zèle si fécond et une gloire peu commune, vous le présidiez encore jusqu'à l'âge des Nestor. » ff. 3-11, Thèses au nombre de cinquante. — f° 12, acclamations poétiques. — Le titre porte bien les deux fautes typographiques que nous avons reproduites « *Simlicium* » au lieu de « *Simplicium* » et « *Conanabitur* » au lieu de « *Conabitur*. »

32. Disputatio medica de Cerebri anatome, ejusque administrandi ratione. Quam annuente sanctissima Trinitate, praesidente vero nobili ac omni scientiarum genere clarissimo viro, D. Adriano Romano, Equite Aurato, comite Palatino, Medico Caesareo, Mathematico eximio, Philosophiae ac Medicinae Doctore celeberrimo, nec non in alma ac orthodoxa Würtzeburgensi Academia Professore primario, publice ibidem defendet Joannes Conradus Burckhardus Rotenburgo Tuberanus, Medicinae studiosus. Mense Julio, die, hora et loco consueto. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni*, 1601.

In-4°. — Le titre dans un cartouche noir. 36 pages, comprenant soixante-quatorze thèses. — p. 3b, « *Ode adhortatoria... scripta a M. Joanne Theodoro Schoenlino Wurceburgensi Medicinae studioso.* » — « *Votum Joh. Wilh. Burckhard, Herpibol. Philos. studios.* »

33. Vroscopia seu de Urinis theses medicae quas a nobilissimo, clarissimo et multae experientiae omniumque scientiarum viro, Dn. Adriano Romano, Equite Aurato, Comite Palatino, Medico Caesareo. Artium ac medicae artis doctore, et ejusdem in celebri gymnasio Würtzburgensi Professore et Antecessore celeberrimo propositas, Sebastianus Trostlerus Venningensis Nemetanus Art.

LL. Magister φιλιατρός publici exercitii loco, in Acroatirio medico discutiendas proponet, proque ingenii tenuitate tueri conabitur. « Ex urinis coniectari oportet, id quod futurum est. » — Hippoc. lib. 4. de rat. vict. in morb. acut. text. 50. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* 1601.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — Au verso du titre et aux ff. 1-3a (non chiffrés), dédicace à Jules. — f° 3b « *Praefatio.* » — Pp. 1-47, Thèses ; Romanus en propose deux cent neuf. — A la dernière page, pièce de vers de M. Jean Gulden.

34. Disceptationes anatomicae de partibus humani corporis similaribus quas coelestibus auspiciis sub praesidio (1)... Dn. D. Adriani Romani.... publice ibidem discutiendas dabit 20 novem : M. Joannes Theodorus Schönlinus Wirceburgensis Medicinae studiosus. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* 1601.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir; au verso, « *Gratulatio... facta a Joanne Baptista a Porta.* » — f° 2. Dédicace « *Generosis admodum ac illustribus Dominis Paullo Emmanueli et Joanni Baptistae comitibus in Challant et baronibus Castellionis, S. Marcelli et Vselli.* » — f° 3, en blanc. — Pp. 1-28 Thèses : Romanus en propose cinquante.

35. Almanach Würtzburger Bisthumbs auff das Jar nach der heilsamen Gebürt Jesu Christi M. DC.II..... Durch Adrianum Romanum. — *Getruckt zu Wurtzburg durch Georgium Fleischmann.*

In-f° plano. — Semblable, *mutatis mutandis*, à l'almanach de 1596 décrit n° 11 : il serait oiseux de répéter cette description. Une partie du titre est imprimée en rouge.

36. Newer und Alter Schreib Calender auff das M. DC. II. Jar durch Adrianum Romanum, Philosophiae ac Medicinae

---

(1) Les titres d'Adrien Romanus sont exactement énumérés comme au n° 31.

Doctorem..... — *Getruckt in der Fürstlichen Statt Wurzburg durch Georgium Fleischmann.*

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés, en tout semblables — *mutatis mutandis*, au calendrier de 1598 décrit n° 19 : nous nous abstenons d'en reproduire la description. — Le titre est imprimé en partie en rouge.

37. Prognosticum astrologicum oder Teutsche Practica auff das M. DC. II. Jar, nach der Gebürt unsers Erlösers und Seligmachers Jesu Christi, mit allem Fleiss auffs kürtzest beschriben und gestellt zu unterthänigem, gehorsam und Ehren und gluckseliger Regierung. Dem Hochwirdigen Fürsten und Herrn Herrn Julio Bischoffen zu Würzburg, und Hertzogen zu Francken. Auch den Ehrwirdigen, Wolgebornen, Edlen Herren Domprobst, Domdechant, Seniorn, und anderen Herren des Ehrwirdigen Dom Capittels daselbsten Seinen Gnädigen Fürsten und Herren durch Adrianum Romanum Philosophiae ac Medicinae Doctorem. Auff Poli Höhe 50 Grad. — *Getruckt zu Wurtzburg, durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caes. Maiest.

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Au titre, les armes de l'évêque et du chapitre gravées sur bois. — Au verso du titre « *Venus, Sonn, Luna* » gravures sur bois. — ff. 2-4ᵃ Dédicace à Jules. — Le *Prognosticum* embrasse six chapitres.

(La suite prochainement.)

A. RULAND,
Bibliothécaire de l'Université de Wurzbourg.

LES CALENDRIERS

DE LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT

A LIÉGE

De même que les Chapitres des autres cathédrales de l'Empire, celui de Saint-Lambert, à Liége, publiait chaque année un *calendrier* où figuraient les armoiries du prince-évêque et des chanoines. Ces calendriers, sous forme de tableaux, sont aujourd'hui très-recherchés, d'abord pour les renseignements utiles qu'ils fournissent, ensuite à cause de leur rareté. Ajoutons que la passion du collectionneur s'applique surtout aux objets formant des séries, qui lui réservent le plaisir de combler des lacunes et enfin de compléter. M. le chanoine Henrotte est parvenu depuis trois ans, et par suite de diverses circonstances heureuses, à réunir cinquante années différentes du calendrier de Saint-Lambert; à part celles-là on n'en connaît qu'une vingtaine d'autres disséminés chez les amateurs et, le plus souvent, en fort mauvais état.

La collection de M. Henrotte présente deux séries de calendriers de forme distincte : l'une comprend les années 1686 à 1731 (sauf 1687, 1693, 1700 et 1724), l'autre les années 1756 à 1794 avec des lacunes considérables que l'on peut heureusement combler, quant aux noms des chanoines, à l'aide du *Tableau ecclésiastique* fondé en 1775. Le calendrier de 1686 était réputé le premier de tous, lorsque M. Dumont, notaire des Hospices, remarqua aux archives de Liége un exemplaire portant le millésime 1663, plus

d'autres fragments dont un au moins devait être plus ancien encore; il indique en effet comme remplissant les fonctions de prévôt, J. de Raitz a Frentz qui mourut en septembre 1641. Ce fragment, le plus considérable de tous, diffère encore, sous le rapport de la forme, des deux séries que nous venons de signaler.

Ces éléments ne suffisaient pas pour faire l'histoire du calendrier de Saint-Lambert (1). Quelques notes, puisées dans les *conclusions capitulaires*, nous sont heureusement venues en aide (2); elles nous permettent de constater, d'abord qu'il doit y avoir eu au moins quatre formes ou modèles de calendriers différents, ensuite que leur fondation remonte (ceci ne doit pas décourager les collectionneurs, au contraire), à l'année 1619.

PREMIER MODÈLE (1619 à 1625?). Gérard Altzembach, graveur (*sculptor imaginum*) ayant offert de confectionner à ses frais un calendrier (*calendarium*) avec les armoiries (*insignia*) des chanoines, promettant sous serment de ne demander aucune gratification et d'en fournir chaque année à chaque tréfoncier un exemplaire, à la seule condition de recevoir en prêt une somme de 12 *imperiales*, le Chapitre, après avoir obtenu des garanties, déclare, le 5 juillet 1619, qu'il accepte cette proposition. Le 2 sep-

---

(1) Tout ce que l'on en connaissait jusqu'ici était cette phrase de M. de Vilenfagne : « Je crois que c'est vers 1670 ou 1680 qu'on a commencé à imprimer chez nous un calendrier, haut de 4 à 5 pieds, encadré dans une bordure gravée et formant une espèce de tableau, calendrier qui était autrefois recherché et qui peut encore l'être par les familles liégeoises ; on y a inscrit les noms de tous les tréfonciers avec leurs armoiries burinées. » (*Mélanges hist. et litt.*, 1810, p. 305).

(2) Nous devons la communication de quelques-unes de ces notes à l'obligeance bien connue de M. Schoonbroodt.

tembre suivant, il décide que les chanoines y figureront par rang de réception (1), et qu'on ne fera pas mention de leurs titres.

On peut se demander : 1° Si le calendrier de 1620 fut réellement le plus ancien ; 2° quel artiste en donna le dessin ; 3° par qui il fut gravé ; 4° où il fut imprimé (2) ; 5° ce qu'il comprenait et comment il était disposé.

Une conclusion capitulaire, en date du 23 juin 1622, nous permet de résoudre les deux premières questions. L'emploi de verrier (*officium vitriariatus*) de la cathédrale étant venu à vaquer, le Chapitre dut choisir entre quatre candidats : Gilles Woet, Jean Bastogne, Jean Bourchardt, qui *dessina* le *premier* calendrier des chanoines (*qui primum kalendarium dominorum meorum delineavit*), et Paul Wypart recommandé par le doyen ; Bourchardt ayant été reconnu le plus expert dans son art fut élu (3).

On peut conclure aussi de cette indication que l'offre de Ger. Altzembach se bornait à la gravure et à l'impression du calendrier. Quant à celle-ci, il est évident qu'elle ne pouvait se faire à Liége où l'art de l'imprimerie en taille-douce était encore dans l'enfance. L'adresse que porte le calendrier de 1663 (V. le troisième modèle), nous fait croire que le tirage avait lieu à Cologne.

L'absence complète de calendrier de cette époque nous laisse dans le doute à l'égard des autres points. Toutefois on peut con-

---

(1) Excepté pour les dignitaires de l'église (le doyen, le prévôt, les archidiacres, etc.), qui venaient en premier lieu suivant l'importance de leurs fonctions.

(2) Il s'agit naturellement ici de l'impression en taille-douce de la gravure et non de celle, typographique, de l'almanach, qui se faisait à Liége.

(3) Ce Jean Bourchardt ou Bronchartz, *vitrificus*, était de Brule (*Brulensis*), près de Hougarde ? (V. Hocsem dans Chapeauv., II, 311). Les 2 et 4 mars 1622, il fournit au chapitre des attestations de probité et bonnes mœurs de la part du curé de Saint Servais qui le comptait au nombre de ses paroissiens.

jecturer encore que sur ces premiers tableaux, fort petits, outre les armoiries des chanoines, figurait déjà un plan de la ville de Liége. En effet M. Henrotte possède une vue grossièrement gravée au bas de laquelle on lit cette légende : *Illustriss. venerabilibus reveren. generosis et nobilibus DD. præposito, decano totique augustissimo cathedralis ecclesiæ Leod. capitulo, dominis suis gratiosis novum hoc calendarium dicat, consecratque Gerart Alzenbach*. Si même le mot *novum* ne nous permettait pas d'attribuer cette vue au premier calendrier, on admettra cependant que cette dédicace, qui dénote de la part d'Alzembach un don gratuit, concorde trop bien avec les décisions de l'an 1619, pour ne pas le reporter à une des premières années. Du reste cette vue étant beaucoup trop petite (29 centim. de largeur sur 9 de hauteur), pour s'adapter à des fragments de 1625 dont nous allons parler, elle doit être antérieure à cette époque. Peut-être pour les 4 ou 5 premiers calendriers, avant que l'on eût songé à gratter les armoiries pour en graver d'autres au moyen du repoussage, fallut-il confectionner à chaque renouvellement de l'an de nouvelles planches de cuivre pour apporter les changements occasionnés par les décès et les nominations des chanoines. On conçoit combien ces modifications devaient être nombreuses pour observer le rang de réception, puisque la mort d'un des plus anciens, qui arrivait naturellement le plus souvent, nécessitait le changement de tous ceux qui suivaient. Nous sommes d'autant plus disposés à admettre cette supposition que le mot *primum* figurant dans la conclusion du 23 février 1622 peut faire croire qu'alors déjà il y en avait plusieurs.

SECOND MODÈLE (1625? à 1647?). Les fragments de 1625, se composent de 6 écussons isolés représentant les armoiries d'autant de chanoines vivant à cette époque (1). Comme ils ont abso-

(1) Les noms, prénoms et titres de chacun sont inscrits au-dessous.

lument les mêmes dimensions (6 centim. de haut. sur 4 de larg.), que ceux qui figurent sur le fragment de 1640, ils appartiennent à ce modèle que nous allons décrire.

La place de l'almanach est au centre ; elle a 66 centimètres de hauteur et 19 de largeur. Les écussons (1), sont disposés sur deux rangs de chaque côté excepté au-dessus où il n'y en a qu'un, et au milieu duquel figurent les armes de Ferdinand de Bavière accompagnées aux quatre coins de celles de Liége, Franchimont, Bouillon et Looz. Le second rang d'en bas contient dans son milieu un cartouche destiné à recevoir une inscription ; chaque écusson est séparé par des feuillages liés en faisceaux au moyen de bandelettes. Tout le tableau a 89 centim. de hauteur et 40 de largeur.

Cette planche, dépourvue d'en-tête, d'almanach et de légende dans le cartouche d'en bas, paraît avoir été une épreuve soumise au Chapitre avant le tirage afin d'être rectifiée ; les sept derniers écussons sont remplis à la plume ; on y lit les noms des chanoines les plus récemment admis.

La partiè supérieure ayant été coupée, nous ne savons ce qu'elle représentait ; il est presque certain que c'était une vue de Liége, mais nous n'en avons trouvé aucune trace.

Le nom du graveur de cette planche reste inconnu. Si elle était encore en usage en 1653, nous serions édifié sur le nom de l'artiste qui grava les armoiries ; en effet le 15 janvier de cette année, le chapitre fait comparaître Matthias Natalis pour lui indiquer certains changements à y apporter. Mais ceci peut aussi

(1) Chaque écusson porte un n° à commencer par 2 ; le n° 1, non indiqué, était sans doute réservé à l'évêque, quoiqu'il ne possédât pas de prébende. Il est à remarquer que la plupart des armoiries sont gravées sur fond noir, quelques-uns seulement sur fond blanc, ce qui semble indiquer une épreuve imparfaite.

très-bien se rapporter au modèle suivant. Une conclusion capitulaire du 3 janvier 1650 nous apprend qu'à cette date Altzembach était toujours le fournisseur du chapitre pour les calendriers, mais qu'on les lui payait.

Au même modèle appartiennent une bande de 12 armoiries, plus 8 écussons détachés ayant fait partie d'un calendrier de 1646.

TROISIÈME MODÈLE (1647? à 1736?). Le calendrier de 1663, diffère essentiellement du précédent. Il mesure en hauteur, m. 1,21 dont 0,41, pour l'en-tête et la vue de Liége, et en largeur 0,58. L'inscription suivante se lit en haut sur une seule ligne : *Leodium nobilissima Eburonum et totius inferioris Germaniæ celeberrima civitas.* Au-dessous sont représentés saint Hubert, la Vierge Marie, saint Lambert et saint Materne avec ses trois tours, séparés chacun par les armes de Liége, Bouillon, Franchimont et Looz, et au milieu, en grand, les armoiries de Maximilien-Henri de Bavière. Un beau plan de Liége, fort bien gravé, se présente ensuite, séparant le frontispice, que nous venons de décrire, de l'almanach et des armoiries des chanoines ; celles-ci sont contenues dans soixante écussons de 6 centim. de haut sur 4 1/2 de large, séparés par des colonnes variées, et disposés sur trois rangs qui descendent de chaque côté de l'almanach. Celui-ci, haut de 44 centim. et large de 20, occupe encore le centre du tableau ; il est de nouveau surmonté des armes de l'évêque et des grandes possessions territoriales de l'église de Liége, avec ces mots : *Serenissimus et reverendissimus Maximilianus Henricus episcopus et princeps Leodiensis*, *utriusque Bavariae dux, etc.* L'almanach porte le titre suivant : *Almanach* (en rouge) pour l'an de nostre seigneur *MDCLXIII* (en rouge). Sous l'almanach et au centre en bas on voit un cartouche avec cette inscription : *Nomina*, *cognomina* et *insignia rever. admodum*

perillustrium et generosorum DD. canonicorum cathedralis ecclesiæ Leodiensis. La partie inférieure de cet exemplaire, quoiqu'en assez mauvais état, laisse lire enfin dans le 61e écusson non numéroté cette annonce : *à Colonge, chez Guilleaume Altzenbach, marchand au cloytre des frerres (sic) mineurs.*

Les 41 tableaux de la première série de M. Henrotte appartiennent à ce modèle (1). Seulement comme, malgré l'usage du repoussage, et peut-être même à cause de cela, les planches s usaient très-vite vu le grand nombre d'exemplaires qu'on en tirait, il fallut les retoucher souvent et même graver de nouvelles planches de cuivre, non-seulement à l'arrivée de tout nouveau prince, mais encore dans l'intervalle (2); M. Henrotte possède en effet trois vues de Liége aux armes de Bavière qui diffèrent entre elles par la finesse de la gravure et par quelques millimètres de largeur; quant au reste elles sont en tous points semblables à celle de 1663.

En 1691, le maréchal de Boufflers ayant détruit la citadelle, elle disparut du plan; mais en 1695 elle y figure de nouveau par décret du chapitre (22 juin). En 1727, un autre changement y fut apporté sur l'ordre du prince qui fit supprimer le titre de *sérénissime* dans la légende qui lui était consacrée (5 décembre).

Nous avons enfin à signaler comme se rapportant encore à ce modèle deux adresses inscrites au 61e et dernier écusson de deux calendriers et que nous avons vues chez M. Henrotte. Au lieu

---

(1) On a malheureusement enlevé à ces exemplaires les en-tête avec la vue et l'almanach pour ne conserver que les armoiries.

(2) Nous devons cependant faire observer que certaines traces laissées sur les calendriers que nous avons pu voir, nous font croire que les armoiries des chanoines étaient gravées séparément sur des planches mobiles que l'on fixait ensuite, nous ne savons comment, sur les grandes planches, pour faire le tirage.

de l'annonce d'Altzembach on lit dans l'un : *à Liége, chez Jean-Baptiste Woons, marchand*; dans l'autre : *à Liége, chez Antoine Warnotte, en la rue du Pot d'or*, 1698. Cet A. Warnotte, chose curieuse pour l'époque, imprimait lui-même le calendrier à Liége, après en avoir obtenu l'autorisation du chapitre le 14 novembre 1698 (1). Il le faisait encore en 1731, puisque, le 23 novembre de cette année, sa veuve demande au chapitre « de vouloir bien la continuer dans l'office de feu sondit mari ». Peut-être Woons l'imprimait-il aussi, mais ce ne devait être que depuis quelques années (2), car en 1667 (26 octobre) le chapitre s'adressait encore à Guillaume Altzembach (fils de Gérard?), à Cologne.

A quelle époque ce troisième modèle fut-il adopté? C'est ce que nous ne pouvons préciser. Nous sommes seulement certains de son existence depuis 1663 jusque 1731.

QUATRIÈME MODÈLE (1736? à 1794). Nous trouvons dans les conclusions capitulaires un décret du 7 janvier 1729, ainsi conçu : *Domini mei considerantes perillustris hujus capituli calendarium obsoletæ et inelegantis esse formae, censent aliorum capitulorum cathedralium calendaria esse revidenda, ut ex eorum exemplaribus quid pro novo decentiori et elegantioris formæ calendario conficiendo agendum foret, despici possit.* A la suite de cette décision, le chapitre résolut, le 21 du même

(1) Lorsque M. Henrotte, il y a 2 ans, voulut faire tirer quelques exemplaires du dernier calendrier dont les planches en cuivre sont conservées à la cathédrale Saint-Paul, il ne trouva pas d'imprimeur à Liége en état de le faire ; il fut obligé de s'adresser à Bruxelles.

(2) Probablement depuis 1695, car le 22 juin de cette année le Chapitre demande à ses délégués « ut de capacitate dicti calendarii impressoris, antequam imprimatur, despicere non graventur. »

mois, de s'adresser au sieur de la Rocque, peintre de Bonne (*sic*), et de lui envoyer l'ancien calendrier « pour en faire un en petit de son invention, selon ce qui lui sera marqué à ce sujet ». Les négociations n'ayant pas eu de suite (1), le Chapitre commanda simultanément à Liége et à Paris un nouveau dessin ; celui de l'artiste français, François Destain, ayant été trouvé plus beau fut approuvé le 4 septembre 1733. Lorsqu'il fut question de le faire graver, on demanda des devis aux sieurs Poilly, N. Tardieu « graveur reçu à l'académie de Paris » et autres. Dans le mois de janvier 1734, Tardieu s'étant excusé d'entreprendre cet ouvrage *sous prétexte de ses incommodités*, on en confia le soin (25 septembre 1734), au sieur Desplaces, autre artiste de Paris, qu'il avait recommandé (2). Le 20 août 1735, la gravure était achevée et le Chapitre chargeait le sieur Porlier, son correspondant, de traiter avec un imprimeur pour le tirage de mille exemplaires du calendrier, savoir 800 avec les armoiries et 200 sans armoiries.

Le 5 octobre 1736, le Chapitre décida que chaque chanoine en

---

(1) Il doit cependant y avoir eu un commencement d'exécution, puisque nous trouvons, en date du 18 janvier 1730, le décret suivant : « Messeigneurs ayant vu le dessin du nouveau calendrier de cette Église, l'ont agréé *mutatis mutandis*, le renvoyant à messeigneurs les Directeurs pour prendre information de ce qu'il en coûterait pour le faire graver en taille-douce et en faire rapport. » Fut-il gravé et imprimé ? Nous n'en savons rien ; il n'a dans tous les cas pu être employé que pour les années 1632, 1633, et 1634, et dans l'affirmative il serait bien intéressant d'en découvrir un exemplaire. D'un autre côté, il est fort possible que, par suite de ces différents changements, le calendrier cessa de paraître pendant une année ou deux.

(2) Nous trouvons ces détails dans 9 lettres (de 1734 à 1736), que M. Clerx, commis aux archives, vient de trouver parmi les *papiers du grenier ;* elles nous apprennent aussi que Desplaces reçut 4800 livres pour la gravure, et l'imprimeur 1292 livres pour les mille exemplaires du calendrier.

recevrait deux exemplaires et qu'une centaine d'autres serait mise à la disposition du public à un écu la pièce (1).

L'ensemble du tableau de ce quatrième modèle mesure m. 1,52 de hauteur et 0,76 de largeur. Le frontispice, haut de 52 centim., représente St. Lambert, St. Hubert et St. Materne en adoration devant la Sainte Vierge qui s'élève sur des nuages. Au-dessous sont représentées les armes du prince-évêque, accompagnées de celles de Liége, Looz, Horne, Bouillon et Moha. Les armoiries des chanoines, contenues dans des écussons ronds, se disposent sur trois rangs le long des deux côtés du calendrier, à l'exception des trois premiers de chaque colonne, qui sont placés 1 et 2, comme disent les héraldistes (2).

Le calendrier, haut de 35 centim., large de 20, était imprimé en 1780, chez la veuve Bourguignon.

Les légendes *Nomina et cognomina*, etc., et *Leodium nobilissima*, etc., se trouvent en dessous dans deux cartouches superposés, la dernière accompagnée de cette signature *F. Destain pinxit, a° 1733*. La vue de Liége. qui dans les modèles précédents figurait au-dessus du calendrier, termine ici le tableau, au bas duquel on lit : *L. Desplaces sculps.*

Ce modèle subsista jusqu'à la révolution sans qu'il fut apporté aucun changement dans la forme du tableau. Les armoiries des princes et des chanoines, l'almanach et les inscriptions varièrent seuls suivant les circonstances. A l'égard des écussons des chanoines, le Chapitre prit, le 12 novembre 1737, une mesure d'économie bien simple. Pour remédier à l'inconvénient, renais-

---

(1) Cette disposition, du 19 décembre 1736, rend d'autant plus étonnante l'absence totale du nouveau calendrier pendant les premières années de son existence, de 1735 à 1756.

(2) Le premier de droite porte les armes du doyen, le premier de gauche celles du prévôt.

sant chaque année, d'effacer toutes les armoiries des tréfonciers pour les rétablir dans l'ordre de réception, interverti par les décès et les nominations, il décida qu'elles seraient gravées sur des planches de cuivre distinctes pour être imprimées séparément et collées ensuite sur le tableau, suivant le rang indiqué (1). De cette façon les écussons des chanoines décédés devenaient seuls inutiles, les autres étaient simplement changés de place. Nous avons constaté sur tous les tableaux postérieurs que nous avons pu voir, l'exécution de cette mesure. A partir de là, ces écussons qui se gravaient à Paris furent exécutés par des artistes liégeois, entre autres Jacoby (3 sept. 1781), et Jehotte qui en ont signé plusieurs ; ils étaient imprimés également à Liége, avant 1767, par la veuve Renardy, ensuite par J. Fohalle (7 janvier), puis par Jean Toussaint Delvaux (12 novembre 1790), *taille-douciers*.

Quant au tableau lui-même, beaucoup plus grand que le précédent et, pour ce motif, composé de trois pièces rapprochées, nous avons vu qu'un imprimeur de Paris fut chargé d'en tirer mille exemplaires, après quoi les planches de cuivre furent renvoyées à Liége par Sédan (22 avril 1736). Ces mille exemplaires, renouvelés chaque année par l'application des armoiries, suffirent aux besoins du chapitre pendant six années. Lorsqu'il s'agit de faire un nouveau tirage, on ne trouva pas sans doute d'ouvrier assez capable dans la Cité, car le 27 juillet 1742, Everard Kints offrit de le faire imprimer à Ausbourg; ce qui fut fait, mais en 1746 (27 juillet), les planches de cuivre étant usées, le chapitre les fit

---

(1) « Messeigneurs ayant vu le mémoire au sujet des planches sur lesquelles les armes des seigneurs ont été gravées à Paris, et considérant que plusieurs armes sont inutiles, attendu la mort de quelques seigneurs capitulaires et la résignation de quelques autres, lesquelles armes n'entrent plus dans le calendrier, sont d'avis de les faire ôter hors desdites planches pour être toutes imprimées séparément. »

revenir à Liége pour être retouchées. Furent-elles renvoyées ensuite à Augsbourg ou bien les fit-on imprimer ailleurs? On l'ignore.

Il est vraiment étonnant que les tréfonciers de Saint-Lambert n'aient pas songé à conserver plus soigneusement cette intéressante galerie de documents qui offrait tant de titres divers à leur curiosité. La difficulté de caser convenablement dans leurs demeures ces immenses tableaux est peut-être en partie cause de leur destruction (1). Peut-être pourrait-on combler quelques lacunes en faisant des recherches dans les villes d'Allemagne qui possédaient des cathédrales, par exemple Hildesheim, Halberstadt, Trèves, Cologne, avec lesquelles celle de Liége faisait chaque année, en signe d'amitié indissoluble, un échange de calendriers. A partir de 1783 (21 mars), le chapitre de Saint-Lambert fut aussi invité à en adresser régulièrement un exemplaire à la chancellerie de l'Empire à Vienne.

Une autre série qu'il serait infiniment plus curieux encore de retrouver, serait celle des exemplaires coloriés que chaque année le chapitre faisait confectionner pour être affichés dans la sacristie de la cathédrale ; mais nous devons déclarer qu'ils ne sont connus que par une conclusion capitulaire en date du 3 janvier 1650.

S. BORMANS.

---

(1) On trouve en effet beaucoup de calendriers découpés par des gens à moitié curieux qui ne conservaient que les armoiries.

L'ART DE NAVIGUER DANS LES AIRS

Causerie bibliographico-aérostatique

Ce n'est pas, sans doute, dans un *Bulletin du bibliophile*, qu'en thèse générale, il appartiendrait de jeter une étude sur la direction des Aérostats : un sujet aussi élevé ne va pas aux modestes allures de la science des livres. Mais si c'est à propos d'un livre qu'on touche à cette question, le Bulletin ne pourrait-il pas, sans déroger à sa gravité, concéder quelques pages aux ballons ?

La permission prise, allons droit au fait.

Tout le monde sait que les aérostats sont une invention moderne. Ceux qui possèdent une encyclopédie ou un omnibus scientifique quelconque, sauront, en outre, que MM. Jean et Étienne Montgolfier lancèrent le premier ballon le 5 juin 1783, à Annonay, en présence de Messieurs des États du Vivarais. C'est à cette date qu'il faut rapporter l'invention vraie, la pratique réussie.

Mais.... les érudits ont trouvé des aérostats bien avant cela.

En scrutant habilement des textes, en feuilletant des bouquins, ils ont pu faire remonter l'invention à peu près au temps du déluge. Avec un peu de bonne volonté, ils auraient pu transformer l'arche de Noé en nacelle d'aérostat. Je me souviens d'avoir vu, dans une vieille bible *illustrée*, une estampe sur laquelle l'arche ressemblait à s'y méprendre à la maison d'osier du ballon Nadar. C'est peut-être là que l'illustre photographe en a pris l'idée.

Dans le charmant ouvrage de M. Julien Turgan : *Les Ballons. Histoire de la Locomotion aérienne depuis son origine jusqu'à nos jours* (Paris, 1851) et dans le *Vieux Neuf* de M. O. Fournier, on peut lire un résumé de l'histoire ancienne de l'aërostation, telle qu'elle a été écrite par Messieurs les érudits : on y verra défiler Icare, Simon le magicien, le Scythe Abaris, les Capnobates, les sauvages de la Caroline, la colombe d'Archytas, Jean-Baptiste Dante, Cyrano de Bergerac, Pierre Wilkins, le jésuite Pierre Lana, le dominicain Joseph Galien, le marquis de Bacqueville, l'abbé Desforges, etc. Tous ces gens-là avaient plus ou moins volé dans les airs, soit en théorie, soit en pratique, mais aucun n'avait réussi comme Montgolfier. Il ne leur avait manqué, comme à beaucoup d'autres, que ce petit je ne sais quoi qui a fait imprimer le premier livre à Guttenberg et découvrir le nouveau monde à Christophe Colomb : ils ont tous manqué d'avoir le numéro gagnant de la loterie quoiqu'ils possédassent quelquefois un numéro à côté.

Que quelques inventions aient été entrevues, que des essais approchant de la réussite, aient eu lieu dans plusieurs circonstances, c'est une chose incontestable. Tous les jours, les fureteurs de livres trouvent, dans le chaos de la vieille science, des données, des énonciations qui étonnent par leur vague coïncidence avec des affirmations ou des conquêtes de la science moderne. Dans bien des cas, on pourrait dire, en effet, que bien des découvertes ont été faites, il y a des siècles, mais *par à peu près*. Ainsi, les Chinois ont inventé l'imprimerie, la boussole, la poudre à canon et bien d'autres choses encore, sauf à ne pas savoir s'en servir, car il y a un monde entre leurs inventions et les *réinventions* qu'en ont faites les Européens.

Il en est ainsi de l'art de voler dans les airs. Le premier homme, en voyant un aigle ou une hirondelle, n'importe, doit avoir envié leurs ailes et avoir ressenti en lui le désir de parcourir comme

eux le royaume immense et mystérieux des vents et des nuages. Dans tous les poëtes. depuis Hésiode jusqu'à Lamartine, on trouve des traces de cet ardent désir, et il ne faut pas mettre sur le compte de l'imagination seule, le mythe de Dédale et la machine à *double poumon*, si brillamment décrite dans la *Chûte d'un Ange*. La conquête des airs est, en quelque sorte, un de ces buts secrets que l'homme poursuit instinctivement, sans oser se l'avouer à lui-même et qu'il atteindra, parce que ce but est un complément du progrès humanitaire. La navigation aërienne deviendra quelque jour une nécessité, une condition de l'existence de l'homme, tout comme le chemin de fer, le télégraphe, la presse.

Mais ne nous lançons point dans la métaphysique et revenons à nos ballons.

Parmi les textes recueillis par les chercheurs de ballons dans les livres passés, je ne trouve point celui que je prends dans un bouquin bien oublié dont voici le titre : *Viridarium sacrae ac profanae eruditionis a P. Francisco de Mendoça Olysiponensi, Societat. Jesu Doct. Theol. Olim in Conimbricensi Academia Primario Eloquentiae Magist. et Phil. prof. postea in Eborensi divinorum Oraculorum interprete satum excultumque. Posthuma proles. Coloniae Agrippinae, apud Pet. Henningum.* 1650 1 v. in-8°.

Le Père Mendoza, né à Lisbonne, mourut à Lyon, en 1626 : la première édition de son Viridarium parut à Lyon, en 1632, par les soins du P. Fr. Machado. L'ouvrage fut plusieurs fois réimprimé depuis et, malgré cela, il semble être peu commun : il mérite pourtant une place dans la bibliothèque d'un curieux. C'est une sorte de puits de science, de recueil quodlibétique, comme on en faisait alors et dans lequel on insérait des questions *de omni re scibili* et souvent aussi *de quibusdam aliis*. Celui-ci est un modèle du genre : il eût fait les délices de Pic de la Mirandole et doit avoir plu à Kircher. « *Hic rosae Theologiam*, dit un des appro-

bateurs, *lilia Scripturam, cariophylla Eloquentiam, violae Poeticen, hyacinthi Historiam redolent ac spirant.* » Il est divisé en IX livres, intitulés *Flores* : flores sacri, flores philosophiae, flores varii, flores eloquentiae, etc.

Voici quelques-unes des questions traitées par l'auteur : je passe celles de théologie pure et d'exégèse, pour éviter le reproche de choisir les plus irrespectueuses. On trouve dans les *flores philosophiae* : Quelle est, pour l'homme, la meilleure tenue, ou de s'asseoir ou de se tenir debout? La science et l'esprit sont-ils nuisibles ou utiles au prince pour gouverner un État? Quel est le plus affreux tourment de la faim ou de la soif? Quelle est la plus brillante des couleurs? La lune a-t-elle été créée à l'état de pleine lune ou de nouvelle lune? Lequel des deux hémisphères est le plus noble, celui du Nord, ou celui du Sud?

Dans les *flores varii*, nous avons : Quels sont les individus les plus propres à la guerre ; ceux qui ont des cheveux et de la barbe, ou ceux qui sont chauves et imberbes? Qu'est-ce qui convient le mieux à un prince, ou l'exercice de la chasse ou l'amour de la lecture? Quelles calamités affligent le plus notre cœur ; celles dont on entend le récit ou celles dont on est le témoin oculaire? Les poëtes sont-ils des fous? Est-ce une chose absurde que d'écrire à des morts? Dans les banquets, faut-il garder le silence ou non? Et cætera.

Néanmoins, s'il y a dans le nombre des questions puériles, il y en a une foule d'autres très hardies, très avancées, pour l'époque. Ainsi, dans l'ordre physique, l'auteur examine, par exemple, s'il y a eu des temps où les zones torride et glaciale ont été habitables? Si le centre de gravité est le même que le centre du monde? Si la lune, outre la lumière qu'elle réfléchit du soleil, n'a pas en elle-même une lumière propre émanant de sa substance? Si la terre tout entière pourrait se mouvoir sous l'action d'un tremblement? Dans cette question, l'auteur parle du système de Copernic qui venait d'être condamné à Rome et le rejette.

Toutes ces questions et bien d'autres sont traitées moins par la science que par l'érudition : ordinairement l'auteur rapporte les opinions des auteurs et prouve par là qu'il avait une immense lecture : il conclut rarement, peut-être même peut-on dire qu'il ne conclut jamais ; ce qui est toujours prudent. Ce n'est pas non plus par la clarté qu'il brille : ce serait, je crois, un immense labeur que d'essayer de traduire en langage moderne son latin alambiqué et son argumentation obscure et prétentieuse. On peut dire qu'il combine ses raisons et ses explications à peu près comme les alchimistes composaient leurs mixtures, avec des ingrédients réels et des choses imaginaires. Quand il étudie un point d'archéologie ou qu'il essaie de faire la critique d'un texte, il est un peu plus clair, sans qu'on puisse dire pourtant qu'il y jette un grand jour : son tempérament l'entraîne sans cesse à voir en tout le côté sophistique ou spéculatif.

Dans la masse des questions dont il s'occupe, il n'est pas étonnant qu'on trouve celle de la navigation aérienne : c'est un sujet qui devait lui sourire. Aussi l'a-t-il traité carrément. Il a pris le taureau par les cornes. Ce qui ne veut pas dire qu'il l'a dompté.

Voici le chapitre. Que l'on veuille être indulgent pour la traduction : je le répète, ce n'est pas chose facile que de comprendre le père Mendoza et je ne garantis point d'avoir toujours saisi sa pensée et ses expressions. Pour les passages les plus douteux, je donne le texte entre parenthèses.

XLVII PROBLÈME.

Si l'on pourrait naviguer dans telle ou telle partie de l'air.

« Le problème proposé appartient à la catégorie de ceux que les enfants eux-mêmes résoudraient sans hésitation et sans consulter leur maître. Et en effet, il semble qu'il est inutile d'agiter cette controverse et qu'il est de toute certitude qu'un navire ne peut fendre les airs que de la manière dont il fend les eaux, ou poussé

par le souffle des vents, ou mis en mouvement par l'impulsion des rames, ou entraîné par ces deux forces réunies. »

L'auteur commence par donner les raisons alléguées pour l'impossibilité de la navigation aérienne, puis il expose l'affirmative en ces termes :

« Quoique le problème ne soit encore venu à l'esprit de personne, cependant, il a déjà été résolu affirmativement, en passant, par Albert de Saxe. *Lib.* 3. *physic. quæst.* 6. *artic.* 2. *conclusione* 3. Après avoir démontré que le feu est plus subtil, moins dense, plus léger que l'air, il en tire la conséquence que l'air doit être navigable là où il est contigu au feu, comme l'eau là où elle est limitrophe de l'air, et il affirme qu'on peut démontrer ce fait par la science de la pesanteur. Je le prouve et je dis : si l'on plaçait un navire sur la surface convexe de l'air, ce navire pourrait y être soutenu et mis en mouvement par des rames. Pour en être persuadés, recourons à l'expérience qui démontre que des objets de leur nature plus pesants que l'eau, mais remplis d'air, surnagent à la surface de l'eau, tandis que les objets non remplis d'air sont aisément submergés. Cela se remarque dans un bassin ou dans tout autre vase d'airain ou de fer ; si on le remplit d'air, il reste à la surface de l'eau et ne s'enfonce point quoiqu'il soit de sa nature plus lourd que l'eau ; c'est ce qu'enseigne Buccafert, 14 *meteor. text.* 30, *pag.* 148. *num.* 35 à propos des os et du bois. D'après cette expérience, voici comment je raisonne : Un vase de cuivre, rempli d'air, se soutient sur la surface de l'eau, bien que de sa nature, il soit beaucoup plus pesant que l'eau et irait au fond, s'il n'était pas rempli d'air : donc un navire de bois, ou de toute autre matière posé sur l'extrême surface de l'air et rempli de feu élémentaire se soutiendra sur l'air et ne sera pas submergé dans l'air avant que le poids du navire ne soit supérieur à la légèreté du feu qui le remplit. Ce qui arrive parfois quand on voit des navires non chargés sombrer par leur propre poids. Que l'on

n'objecte pas que la nature violente du feu pourrait consumer les bois : ce feu, par son peu de densité (*ob suam raritatem*) n'a pas le pouvoir de brûler, comme l'avouent les philosophes qui de commun accord placent le feu dans l'intérieur de la lune (*in concavo lunae*).

« On dira peut-être : les vases d'airain qui se tiennent sur la surface de l'eau ne tombent pas au fond parce qu'ils ne peuvent diviser le corps qui les supporte et qui, étant assez compacte, oppose une forte résistance à la division. Mais on réfute facilement cette objection ; si l'on jette dans l'eau une grande plaque de fer parfaitement homogène *(perfecte plena)*, cette plaque divisera l'eau quoiqu'avec une certaine difficulté, et ira jusqu'au fond, ainsi qu'on l'a souvent expérimenté. Je demande donc pour quelle cause la plupart des bois nagent sur l'eau, quoique d'après de bons auteurs, ils soient plus lourds ? N'est-ce point parce qu'ils ont des pores dans lesquels ils emprisonnent de l'air, de façon que cet air, par sa légèreté, surmonte la pesanteur du bois et empêche celui-ci d'être submergé? Aussi les bois compactes qui ne possèdent point de ces pores, comme l'ébène, ne sont-ils pas soutenus sur l'eau. Je me souviens même d'avoir vu des pierres rongées par la rouille surnager comme des brins de paille ; c'est que leurs pores recélaient une grande quantité d'air. »

Après cela, je ne vais pas, suivant une coutume trop répandue de nos jours, essayer une réhabilitation du Père Mendoza, prétendre que c'est un génie méconnu — je ne crois pas aux *génies méconnus* — qu'il a devancé de beaucoup le savoir de son époque et fait une découverte dont un siècle et demi le séparaient encore; il y a loin du navire aërien du jésuite au ballon de Montgolfier, mais il y a là quelques idées qui, pour n'être pas tout-à-fait neuves, sont exprimées avec une sûreté de principes remarquable pour le temps. Au milieu de plusieurs hérésies scientifiques, on reconnaîtra, par exemple, que l'idée de son vaisseau rempli de

feu élémentaire (on dirait aujourd'hui : d'air chaud ou de gaz) et naviguant sur la surface de l'air plus lourd, que cette idée, dis-je, est celle qui sert de base à la théorie moderne des aérostats. Si le père Mendoza avait tenté quelques essais au lieu de s'en tenir à la spéculation pure, il en serait venu peut-être à réaliser son navire aérien. Malheureusement, entraîné par son imagination et par l'amour de l'érudition quodlibétique, il aimait mieux passer son temps à feuilleter les auteurs et à disserter après eux et avec eux sur toutes les questions, voire les plus saugrenues. De sorte qu'il a beau être ingénieux et érudit, il n'arrive jamais qu'à des à-peu-près, sans profit pour la science vraie.

Je dis : *sans profit.* Un chimiste me répond que rien ne se perd dans le monde, ni un atome, ni une idée. Un atome que l'on jette au vent, va servir à constituer un corps nouveau, une idée que l'on sème trouve toujours un champ où germer. Et pour faire l'application de ces axiomes, on dira que le *problème* du père Mendoza peut avoir été connu de celui qui le premier réussit à lancer un navire dans les airs. Sans doute, la chose n'est pas impossible, bien qu'il soit peu probable que Montgolfier ait jamais ouvert le *Viridarium sacrae ac profanae eruditionis.* Quant à moi, je crois davantage à des rencontres fortuites, à des jeux du dieu Hasard. Ce dieu fait d'étranges choses. Et, puisque je tiens la plume et qu'on m'accorde quelque espace, je puis en fournir une preuve toute personnelle et précisément à propos d'un ballon et d'une brochure.

Il y a près de vingt ans, j'eus une idée, dans le genre de celle du père Mendoza : je découvris — ou je crus découvrir — l'art de naviguer dans le domaine des oiseaux, autrement dit l'art de diriger les ballons. Quoique bibliophile, je parle sérieusement.

Je fis des expériences qui réussirent coussi-coussi, j'en parlai à cent personnes, je composai un Mémoire bourré de chiffres, que j'eus le tort de ne pas déposer à l'académie sous un pli cacheté.

Plus tard, j'en parlai à diverses reprises, dans l'un ou l'autre des cinq ou six cents feuilletons et chroniques dont je suis coupable. Mais je n'ai guère le loisir d'y aller déterrer les passages où il en est question.

Quoique n'ayant pas trop réussi dans mes tentatives, d'abord parce que je n'avais pas à ma disposition les objets indispensables, et ensuite, parce qu'il en coûte gros de faire des expériences aérostatiques, j'étais bien sûr pourtant que mon invention était bonne, *en théorie*. Et je le crois encore.

Appliquant une propriété connue de certain gaz, je crus avoir trouvé le moyen de faire monter et descendre un aérostat dans les hauteurs de l'atmosphère, sans déperdition du gaz ascensionnel. C'était un point que l'on avait vainement cherché jusque-là, et la plupart des aérostiers le regardaient comme un point capital. En effet, un ballon qui se lesterait ou délesterait à volonté, sans perte de force, pourrait, en louvoyant dans l'océan éthéré, se chercher des courants propices et se laisser aller à leur impulsion vers une direction donnée. J'aurais pu ainsi réaliser le joli roman de M. Vernes et traverser l'Afrique, de part en part, en six semaines, et même en moins, en cherchant des courants *express*.

Je communiquai un jour, en parlant de ballon, mon idée et mon mémoire déjà jauni par les années, à un excellent collègue en journalisme qui me demanda la permission d'en toucher deux mots dans un Courrier de la Science qu'il a bien eu le tort d'abandonner et qui certes, pour l'intérêt, rivalisait avec les courriers de la presse parisienne.

Or, voici ce que l'on peut lire dans le feuilleton intitulé *Variétés scientifiques* du journal l'*Universel* sous la date du 3 avril 1861. Je copie littéralement cet extrait, malgré les assauts qu'il livre à ma modestie.

Après avoir parlé de l'appareil de M. Carré pour la production artificielle du froid, au moyen de la volatilisation de l'ammo-

niaque, le très-aimable auteur de cette spirituelle causerie scientifique poursuit en ces termes :

« Cette affinité du gaz ammoniac pour l'eau fournit, il y a quelques années, à *quelqu'un* l'idée d'un système extrêmement ingénieux de navigation aérienne.

« Qu'on suppose un ballon ordinaire, rempli de gaz hydrogène, au dessous duquel se place un autre ballon gonflé de gaz ammoniac et communiquant au moyen d'un robinet avec un réservoir contenant de l'eau pure et froide. L'appareil ainsi disposé, l'aéronaute veut-il descendre, il ouvre graduellement le robinet ; l'absorption du gaz ammoniac s'opère instantanément, et le ballon inférieur se dégonflant, perd une quantité plus ou moins considérable de sa force ascensionnelle, ce qui produit sur tout le système le même effet qu'une addition de lest ; veut-il s'élever, au contraire, un réchaud ou même une simple lampe adaptée au réservoir lui permet de chauffer légèrement l'eau, et le gaz se dégageant du liquide, remplit de nouveau la capacité du ballon conjugué qui reprend en peu d'instants son mouvement d'ascension. Rassurons le lecteur sur les craintes que pourrait lui faire concevoir l'idée d'un gaz mis en contact si immédiat avec le feu ; l'ammoniac étant parfaitement incombustible, et l'opération se faisant à une grande distance du ballon rempli d'hydrogène, il n'y a pas à redouter le moindre accident.

« Nous n'entrerons pas ici dans les détails théoriques et pratiques habilement combinés par l'auteur de cette invention ; les objections mêmes ont été prévues ou réfutées par lui avec autant de bonne foi que de talent ; c'est tout un système parfaitement discuté, et, grâces aux découvertes modernes de la météorologie, sur la direction des courants atmosphériques, c'est peut-être aujourd'hui la solution la plus simple, la plus rationnelle et la plus complète du grand problème de la navigation aérostatique. — Et le nom de l'inventeur ? Tout ce que nous pouvons vous en dire

sans indiscrétion c'est que vous seriez bien surpris de rencontrer sur ce terrain scientifique l'un... de vos chroniqueurs. »

Aujourd'hui je ne dois plus me gêner pour avouer que l'inventeur dont il est question dans le passage ci-dessus, c'est votre serviteur. S'il dévoile ce secret de la comédie, c'est pour rapporter le tour charmant que le Hasard lui joua.

En 1865, un honorable pharmacien de Bruxelles lança dans le monde une brochure intitulée : *Solution du problème de la navigation aérienne. Le ballon Deminne. Bruxelles, Paris et Londres*. 1865. Rédigé avec esprit, sinon avec une clarté constante, par un homme de lettres, ce manifeste renferme quelques idées ingénieuses pour la direction d'un aérostat, mais qui, selon moi, sont irréalisables en pratique. Je dis *selon moi*, parce que, en matière de ballon, je ne suis pas meilleur juge que l'académie de Bruxelles qui jadis avait bien voulu donner un avis favorable au système Van Hecke qui fit et devait faire fiasco. Mais la base, le point important de l'invention de M. Deminne, réside, tout comme la mienne, dans ce principe déjà signalé par les premiers aérostiers: monter et descendre à volonté sans déperdition de gaz. Or, comment M. Deminne accomplit-il ce miracle? Écoutons-le.

Après quelques notions sur l'affinité du gaz ammoniac pour l'eau, notions qui se trouvent dans tous les traités de chimie, l'auteur poursuit :

« On comprend maintenant de quel grand secours il peut être comme lest et comme moteur.

« Sans m'étendre davantage sur la description de l'aérostat de grande dimension dont il me reste à parler en détail, je me contenterai de dire que, étant supposés dans la nacelle deux récipients en verre ou formés d'une autre substance, remplis d'eau à moitié et communiquant avec le ballon, par des tubes fermés au moyen de robinets, on peut, en ouvrant ceux-ci, mettre en contact le gaz et l'eau et diminuer ainsi la force ascensionnelle dans la

proportion du gaz absorbé. L'inverse de ce résultat a lieu pour l'ascension ; il suffit pour cela, de placer sous le récipient qui contient la solution du gaz, une lampe à l'alcool dont la flamme est proportionnée à la dimension de l'appareil. On sait d'ailleurs que le gaz ammoniac est ininflammable et qu'il peut subir la température la plus élevée sans se décomposer. »

Ce système ne ressemble-t-il pas extraordinairement à celui que j'avais inventé quinze ans auparavant? Et n'avais-je pas raison de dire que le Hasard commet d'étranges choses?

Il n'y a pas que cette coïncidence dans le système nouveau de M. Deminne. Tous les autres engins du ballon de l'honorable pharmacien sont une application inutile -- selon moi — de cette théorie du plan incliné, en vertu de laquelle le ballon, soit par sa forme, soit par ses propulseurs, pourrait vaincre la force ascensionnelle qui le fait s'élever en ligne verticale et se dirigerait selon la ligne oblique. En tournant donc, par un gouvernail quelconque, le ballon vers un point donné, on irait obliquement et, selon la distance, en plusieurs étapes, vers ce point.

M. Deminne dit dans sa brochure : « que l'on songe bien que dans la question des aérostats, personne n'a encore pensé à utiliser les forces inhérentes à l'aérostat (pesanteur et légèreté), ni à confectionner l'aérostat de façon à établir avec l'air un plan incliné. »

Il est toujours dangereux de dire : *personne n'a encore pensé*, — je viens de le démontrer une première fois —, en voici une preuve nouvelle.

Dans un petit manifeste publié déjà en 1841, M. Joseph Meeus de Bruxelles s'exprimait ainsi : « observez la chute de tout corps offrant une surface plane ou courbe, vous le verrez décrire un plan incliné déterminé souvent par la seule différence de la pesanteur spécifique entre les côtés de la surface. Si l'aérostat offre une surface qui soit maintenue dans une position angulaire à l'hori-

zon, sa puissance d'ascension le forcera à glisser en remontant le plan incliné qu'il présentera à l'effet de la résistance de l'air. Si l'aérostat terminé par un plan incliné doit nécessairement remonter ce même plan, il doit être possible d'*orienter* cette ascension par un gouvernail ; une voile triangulaire dont la base serait au niveau de la nacelle permettrait de tourner l'ascension du côté voulu. »

Sur ces principes, M. Meeus construisait un ballon qui se conduit de la même manière que celui de M. Deminne. Entre les deux, il n'y a que des différences de détail. Au lieu de voile, M. Deminne se sert de *spiralifères*, comme dans le système Van Hecke, mais il ne semble pas y tenir beaucoup, et je crois qu'il a parfaitement raison.

Au fond, donc, le système de M. Deminne est la combinaison de deux systèmes connus et décrits antérieurement, mais que l'honorable pharmacien a de nouveau découverts par hasard. Pour ma part, je suis fort heureux de la coïncidence : M. Deminne promet des expériences sur une grande échelle, chose qui m'avait toujours arrêté. Si elles réussissent, comme je l'espère, nous pouvons, M. Meeus et moi, nous réjouir intérieurement de nous être rencontrés d'avance avec le nouvel inventeur. Et vous concevez que l'on y tient un peu, lorsqu'il s'agit d'une découverte qui surpasse en importance toutes les découvertes faites, jusqu'à présent, par le génie de l'homme. Il est vrai que si l'expérience ne réussit point, nous serons Gros-Jean comme devant. Nous ne serons pas les premiers à qui ce malheur arrivera.

Il est temps de clore ce chapitre en l'air. Que le *Bulletin* me le pardonne !

C. B.

LA HAUTE CUISINE A LIÉGE

AU XVIe SIÈCLE

Dût-on m'accuser d'être un bibliophile de mauvais goût, je déclare que je préférerais au fameux *Pâtissier françois* des Elzevir, le livre de cuisine liégeoise dont je vais dire quelques mots d'après un article peu connu de Villenfagne.

Loin de posséder ce livre, jamais je n'ai pu parvenir à en voir un exemplaire, ni même à savoir positivement s'il en existe encore un seul. J'ignore si l'auteur de la *bibliographie liégeoise* qui s'imprime en ce moment, aura été plus heureux. C'est ce que nous apprendrons bientôt.

D'autres encore préféreraient peut-être pouvoir soulever le couvercle de la marmite de nos princes-évêques du XVIe siècle, à l'examen des fourneaux assez connus et trop prisés d'un pâtissier français du siècle suivant.

Quoi qu'il en soit, voici le titre de ce livre, d'après Villenfagne :

Ouverture de cuisine, par Lancelot de Casteav, en son tems maître cuisinier de trois princes de Liége. Liége, Léonard Streel, 1604, pet. in-8°.

Je voudrais bien donner ici la description de cet ouvrage curieux; mais Villenfagne, très peu bibliographe de sa nature, bien qu'il en possédât un exemplaire, n'a pas jugé convenable de le faire. Ce petit article doit plutôt servir à provoquer qu'à don-

ner des renseignements sur cette impression rare. J'engage donc les bibliophiles qui le liront et qui en posséderaient un exemplaire à le faire connaître par la voie du *Bulletin*.

Lancelot de Casteau avait été successivement cuisinier des princes-évêques de Liége, Robert de Berg, Gérard de Groesbeck et Ernest de Bavière. Casteau était-il liégeois? — A son époque il ne fallait pas absolument, comme plus tard, être né français, pour être réputé bon cuisinier; cependant son prénom semble dénoter une origine plutôt française que liégeoise. — Je laisse d'ailleurs cette question à débrouiller par le futur biographe de ce grand homme en fait de sauces.

Le livre de Lancelot de Casteau est dédié à Jean de Curtius, seigneur d'Oupeye, ancêtre du poëte de Waleff. On voit que ce seigneur ne protégeait pas seulement les lettres mais encore l'art... culinaire.

Au commencement de cette dédicace, l'auteur, qui avait une juste et haute opinion de son art, dit: « ne plus ne moins qu'un vieux soldat ayant les armes pour s'exercer à ce qu'il est accoutumé de faire, me souvient aussi des grands travaux qu'ici devant ai fait, fréquentant les cuisines de plusieurs princes et princesses. »

En effet, Casteau, avait bien le droit d'être fier. N'avait-il pas servi successivement, à leur grande satisfaction, trois princes qui étaient en même temps trois prélats et qui devaient par conséquent être de justes appréciateurs de son talent?

Ce talent, il eut maintes fois l'occasion de le déployer avec éclat. Il devait être encore très jeune lorsqu'il brilla au festin qu'il prépara à l'entrée de Robert de Berg à Liége, en 1557. — La relation de ce festin mémorable se trouve dans le livre de Lancelot de Casteau. On ne sera pas fâché d'en parcourir un extrait abrégé, d'après celui qu'a fait Villenfagne.

On avait ordonné au maître cuisinier d'apprêter trois tables

au palais épiscopal. Il y en avait une de soixante couverts, une autre de trente, et celle du prince était de cinquante.

Au premier service on comptait 24 plats parmi lesquels on remarquait un héron rôti, une grue et un sanglier, également rôtis. Le second service était de 29 plats, parmi lesquels se distinguait un butor et un cygne. Le troisième service n'avait pas moins de 46 plats : toutes les venaisons rôties froides, comme le fait remarquer l'auteur, avaient les pieds dorés, et tous les pâtés, dorés aussi, portaient des bannières. — Enfin le quatrième service avait le même nombre de plats qu'au précédent, mais il était presqu'entièrement composé de confitures, de sucreries, de compotes, de gelées et de marmelades.

Certes, pour la profusion, les accessoires et surtout l'aspect de ce banquet, on n'y atteindrait guère de nos jours ; mais, en ce qui concerne l'assaisonnement et le choix des mets, — sans vouloir faire tort à la réputation de Lancelot de Casteau, je pense que bien des bourgeois parvenus du temps actuel dédaigneraient ce repas princier du XVIe siècle.

Depuis lors, non-seulement les palais sont devenus plus délicats, mais les mœurs aussi. Ainsi le jour du mémorable banquet précité, tous les gentilshommes qui ne trouvèrent pas place aux trois tables dressées par Casteau, allèrent chercher de la viande crue au palais du prince, où ils prirent en même temps tout ce qu'il fallait pour l'assaisonner. Bien des petits bourgeois dédaigneraient aujourd'hui d'en faire autant. Mais alors, c'était user d'un privilége.

Casteau eut encore maintes occasions de se signaler dans son art. Nous avons de nombreuses descriptions de l'inauguration pompeuse d'Ernest de Bavière et du banquet somptueux qui fut donné à cette occasion mémorable.

Ce maître cuisinier paraît n'avoir pas voulu se borner aux lauriers de cuisine ; il a voulu encore aspirer aux lauriers poé-

tiques. Ici, comme de juste, il fut moins heureux, s'il faut en juger par les seuls vers suivants, de sa façon, cités par Villenfagne :

« *O langue tant doulce et tendre,*
Quas-tu usé de bons morceaux ?
En la fin te faudra rendre
Pour mettre ton corps en un tombeau, etc., etc. (1) »

L'ouverture de Cuisine doit être un livre de la plus grande rareté. Le seul exemplaire que j'ai vu mentionné est celui qu'a possédé Villenfagne. Et ce seul exemplaire connu doit avoir péri avec le reste de sa bibliothèque, lors du bombardement de la ville de Dusseldorf par les Français. C'est là que furent consommées dans les flammes tant de raretés liégeoises et entr'autres les tragédies de Coppée dont Villenfagne était parvenu à réunir sept pièces.

H. HELBIG.

---

(1) Lettre à M. de Corswarem avocat, sur Léonard et Guillaume Henri Streel, anciens imprimeurs des premiers almanachs de Mathieu Laensbergh, et sur quelques livres singuliers qu'ils ont également imprimés, signée H. B. de V(illenfagne), 24 pp. format in-12, mais de justification in-16. Ces 24 pp. sont précédées d'un feuillet *d'avis*, imprimé en petits caractères, de 29 lignes sur la page première et de 6 seulement sur la seconde page, qui contient de plus un *Errata* de 9 lignes. Cette pièce, sans titre et non datée, ne peut être un simple tiré à part de l'*Esprit des Journaux*. Elle est d'une grande rareté. Je la crois sortie non pas del'imprimerie particulière de Villenfagne, mais bien des presses de Desoer.

OUVRAGES GÉNÉALOGIQUES

ATTRIBUÉS A TORT A L'OFFICIAL DUMONT

A la page 123 du présent volume du *Bibliophile Belge*, M. Renier Chalon s'occupe des « Quartiers généalogiques des familles nobles des Pays-Bas » qui ont été attribués erronément au comte Joseph de S[t] Genois, dans le catalogue de la bibliothèque du marquis Le Ver, et à Dumont, official de la chambre des comptes à Bruxelles, dans le catalogue de la vente des livres de feu Théodore de Jonghe.

M. Chalon a raison d'observer que les initiales L. J. P. C. D. S. n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces écrivains.

Nous croyons être à même d'établir que ces initiales sont choisies au hasard et ne se rapportent même pas au véritable auteur de ce livre, auteur dont nous venons de retrouver le nom universellement ignoré.

Souvent nous avons vu attribuer l'ouvrage ci-dessus, dont le second volume est si rare, à l'official Dumont ; et si le catalogue de Jonghe en fait de même, c'est bien certainement parce que Théodore de Jonghe versait à cet égard dans une erreur généralement accréditée. En effet, l'exemplaire de sa bibliothèque, acheté par nous à sa vente, porte au dos les mots suivants : « Quartiers généalogiques par Dumont. »

Il en est de même des « Fragments généalogiques » imprimés à Genève en 1776. Nous avons fait, à la même vente, l'acquisition des quatre tomes de cet ouvrage, lesquels portent au dos : « Du-

mont. Fragmens-généalogiques. » Or, ces volumes, réimprimés à Gand chez Duquesne en 1862, ainsi que les 5e et 6e volumes réédités en 1860 d'après l'exemplaire unique de M. Kervyn de Volkaersbeke, *avec le nom de Dumont* au faux-titre, ne peuvent pas davantage être attribués à cet auteur.

Enfin, car il y a plus, les « Généalogies de quelques familles des Pays-Bas » imprimées à Amsterdam en 1774, et les deux volumes du « Recueil généalogique des familles originaires des Pays-Bas ou y établies » édités à Rotterdam, le premier en 1775 et l'autre en 1778, et qui font suite aux « Généalogies » ci-dessus ; ces trois volumes, — disons-nous, — sont également d'ordinaire cités comme l'œuvre de l'official Dumont, quoiqu'ils ne portent pas davantage son nom. Cependant, nous allons le voir, rien n'est plus contestable que cette attribution.

Les initiales employées au titre des « Quartiers généalogiques » et les préfaces des « Fragmens » et du premier volume du « Recueil » sont bien faites, nous en convenons, pour dérouter le chercheur en quête du nom et de l'identité du véritable auteur de ces ouvrages ; mais nous avons acquis la preuve que ces initiales et ces préfaces n'ont été choisies et rédigées de telle sorte que dans le but même de couvrir l'auteur. Les éditeurs de ces livres, dont le nom vient de nous être révélé, avaient évidemment quelque motif secret de convenance pour ne pas mettre tout simplement sur ces livres, qu'ils faisaient paraître à droite et à gauche, le nom du véritable auteur auquel ils sont dûs.

Notre but n'étant pas d'irriter inutilement la curiosité du lecteur, voici notre document et le mot de cette énigme !

Ouvrons un excellent manuscrit historique d'Emmanuel-Marie-Jean Van der Vynckt, haut échevin du Pays de Waes, écrit de 1770 à 1818, appartenant aujourd'hui par héritage à M. Robert Hélias d'Huddeghem à Gand, et que notre savant ami M. le Baron Jules de St Genois nous a communiqué récemment.

Dans ce manuscrit intitulé « Recherches sur le pays de Waes » nous trouvons, entre autres études sur la contrée que nous habitons, des listes complètes des anciens grands-baillis, hauts-échevins, greffiers, conseillers-pensionnaires et autres officiers dudit Pays de Waes, avec notices biographiques et historiques sur la plupart de ces personnages.

Or, Emmanuel Van der Vynckt s'occupant au folio 305 de François-Joseph de Castro y Toledo, écuier, seigneur de Puyvelde, Velpe et Overhem, haut-échevin de 1719 à 1763, marié à Marie-Catherine de Neve et décédé en 1766, en dit ce qui suit :

« Pendant ses loisirs il composa plusieurs manuscrits en matière héraldique et généalogique imprimés après sa mort par ses beaux-fils, mais pas sous son nom. »

Les deux beaux-fils de François de Castro étaient Messieurs de Beelen-Bertholf de Bruxelles.

Van der Vynckt donne ensuite la liste de ces ouvrages qui furent imprimés. Ce sont :

« Quartiers généalogiques des Pays-Bas, édition 1776, in-4°, à Amsterdam (1).

« Généalogies de quelques familles des Pays-Bas, édition in-8°, 1774 (2).

« Fragmens généalogiques, édition in-8°, Genève, 1774 (3).

---

(1) L'auteur, qui cite probablement de mémoire, se trompe. Cet ouvrage n'a pas été édité à Amsterdam, mais chez les prétendus héritiers de Pierre Marteau à Cologne.

(2) Ici Van der Vynckt n'indique pas le lieu d'impression, qui est Amsterdam. Il aura sans doute confondu avec l'ouvrage précédent.

(3) Nouvelle confusion portant sur la date. Les « Fragmens » furent imprimés en 1776.

« Recueil généalogique des familles originaires des Pays-Bas, in-8°, édition de Rotterdam de 1778 (1).

« Lesquels ouvrages, — ajoute notre auteur, — sont les fruits de ses loisirs. »

Cette affirmation est bien positive et ne laisse pas place au plus léger doute, à moins de soupçonner Van der Vynckt d'imposture. Or cette accusation est impossible, car nous avons affaire à un écrivain consciencieux, sérieux et digne de toute confiance. Il ne pouvait avoir d'ailleurs aucun intérêt à avancer un fait faux ou douteux, et il devait avoir connaissance par lui-même du fait qu'il énonçait.

Remarquons au surplus qu'Emmanuel Van der Vynckt était voisin et contemporain de François-Joseph de Castro y Toledo, lequel habitait à S[t] Nicolas le *château de Castro* encore connu sous cette dénomination ; que Van der Vynckt a occupé, à une année d'intervalle, les mêmes fonctions magistrales que Castro; qu'il assista à l'inhumation de cet ancien collègue en l'église de S[t] Nicolas ; et enfin qu'il fut lié d'amitié avec messieurs de Beelen-Bertholf lesquels s'étaient faits *in-petto* les éditeurs posthumes de l'œuvre généalogique de leur beau-père.

Nous pouvons donc conclure sans témérité que c'est à tort que les « Quartiers généalogiques, » les « Fragmens, » les « Généalogies » et le « Recueil généalogique » ont été attribués jusqu'à présent à l'official Dumont, et que ces quatre importants ouvrages généographiques sont dûs aux patientes recherches de François-Joseph de Castro y Toledo, haut-échevin du pays de Waes, fils de François-Joseph, également haut-échevin, et de Anne-Jacqueline van Coppenolle, et petit-fils de Jacques de Cas-

---

(1) Cette date est exacte en ce qui concerne le second tome du « Recueil », mais le premier a été publié en 1775.

tro, seigneur de Berlaere et de Bareldonck, et d'Antoinette-Claire de Hertoghe, dame de Paddeschoot et de Lubbeke.

Nous sommes en outre très-désireux d'apprendre par quel motif ces divers ouvrages de François-Joseph de Castro ont jamais été attribués à l'official Dumont. Celui-ci s'en était-il peut-être fait l'éditeur responsable vis à vis de messieurs de Beelen-Bertholf?... Ces questions sont à coup sûr hautement intéressantes à élucider.

Peut-être l'un ou l'autre lecteur du *Bibliophile* pourra-t-il répondre à l'appel que nous faisons ici et qui se rattache directement à cette revendication, sans doute inattendue, de paternité littéraire.

Chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

MÉLANGES

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire,
publié par LÉON TECHENER.

La fraternité littéraire internationale est à peu près aussi rare que la fraternité sociale. Les bibliophiles, amateurs de livres écrits en français, n'ont à leur disposition que deux recueils périodiques, le bulletin du bibliophile français et le nôtre, et ces deux organes de la bibliophilie sont complètement étrangers l'un à l'autre; nous n'avons pas même obtenu de la part de notre confrère l'honneur d'une simple annonce. Il nous paraît cependant que les lecteurs de Belgique pourraient trouver quelqu'intérêt à savoir ce qui se passe en France (littérairement parlant) et réciproquement ; nous craignons cependant que cette réciproque, bien qu'incontestable en théorie, ne soit pas admise dans la pratique; mais nous voulons, même sans grand espoir de réciprocité, tenir nos lecteurs au courant de la bibliographie française; peut-être un jour notre exemple trouvera-t-il quelqu'imitateur de l'autre côté de la frontière. Constatons cependant qu'en Allemagne cette fraternité dont nous parlons existe réellement et que chaque livraison de notre *Bibliophile* est analysée d'une manière détaillée dans le *Serapeum*, par le docteur Hoffman, de Hambourg, qui a rendu aux lettres belges de si importants services. Cela dit, examinons ce que contiennent les deux livraisons, janvier et février 1867, du *bibliophile français*.

1° Discours prononcé par M. de Sacy, aux obsèques de M. Cousin.

2° Un charmant compte rendu, par M. Francis Wey, des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, par M. Charles Asselineau, 1 vol. in-8°, de 210 pp.

3° Un discours bien fait et intéressant prononcé par M. Ambroise Firmin Didot, à la première assemblée générale de la société des correcteurs, le 1er novembre 1866.

Après avoir rappelé l'importance de la correction typographique et les qualités requises pour être bon correcteur, l'auteur cite comme exemple une faute qui faillit compromettre la politique du premier empereur : « c'était à l'époque de l'alliance que Napoléon projetait avec l'empereur Alexandre. Un journal, le *Moniteur*, ou le *Journal de l'Empire*, imprima cette phrase : « ces deux souverains, dont l'*Union* est invincible..... » mais, par un singulier hasard, les trois dernières lettres du mot *Union* étant tombées, il resta le mot UN, ce dont l'empereur de Russie fut fort irrité, et Napoléon ne le fut pas moins contre l'imprimeur du journal. »

4° Préface du roman des deux femmes (par Mme Louise d'Étournelles, sœur de Benjamin Constant) écrite par Charles Nodier.

5° Un long article de M. le comte Clément de Ris sous le titre : *Les amateurs d'autrefois. Le cardinal Mazarin.*

L'auteur nous montre le ministre recherchant avec une ardeur incroyable les objets d'art, les tableaux et les livres : (ces derniers au nombre de plus de trente mille formèrent le premier fonds de la bibliothèque Mazarine), et rappelle les dangers que coururent ces collections pendant la Fronde. *L'inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin* a été publié en 1861, à Londres, par S. A. Mgr. le duc d'Aumale.

6° Dans un article intitulé : *Des bibliothèques spéciales*, M. G. Brunet rappelle l'utilité de ces bibliothèques qu'avait, il y a longtemps, préconisées Nodier en disant que c'est de la réunion seulement d'un nombre immense de bibliothèques spéciales qu'on obtiendrait une bibliothèque générale bien complète et bien ordonnée. L'auteur rappelle à ce sujet la Bibliothèque lyonnaise de

M. Coste, dont le catalogue comprenait 24,000 articles, la bibliothèque théâtrale de M. de Soleinne, dont tous les bibliophiles connaissent le catalogue, celle de M. Joseph de Filippi, vendue en 1861, la collection relative à l'histoire naturelle formée par sir Joseph Bank, dont le catalogue comprend cinq volumes, la bibliotheca petrarchesca créée par le docteur A. Marsand, laquelle renfermait plus de 280 éditions de Pétrarque, la collection elzévirienne de Charles Pieters et bien d'autres encore. En parlant de la collection que le docteur Payen a consacrée à Montaigne, l'auteur se demande pourquoi quelques bibliophiles éclairés ne feraient pas la même chose pour Racine, Molière, Pascal, Lafontaine, etc.

Quelques pages sont remplies de l'énumération des dons faits en 1866, à la bibliothèque impériale; nous voudrions pouvoir faire la même chose pour notre pays, mais hélas la matière manque.

Comptes rendus : les *deux testaments de Villon, suivis du banquet du boys*, publiés par P. Lacroix; Paris, 1866. — *Cartas de Eugenio de Salazar, vecino y natural de Madrid*, etc. Madrid, 1866, XI-107 pp. C'est la première publication de la Société des Bibliophiles espagnols; *Notes sur Corneille Blessebois*, tirage à part de la notice publiée en tête d'une nouvelle édition des œuvres satiriques de Blessebois. Leyde, 1866.

Enfin le bulletin français contient l'annonce suivante que nous reproduisons en entier. « Notre collaborateur, M. Gustave Brunet nous informe que, s'étant rendu acquéreur des papiers de M. Quérard, il a l'intention de publier successivement les travaux entrepris par cet infatigable bibliographe et assez avancés pour pouvoir être mis au jour. On commencera par le supplément aux *Supercheries littéraires*, ouvrage promptement épuisé après son apparition et dont l'utilité est bien reconnue. Quérard avait entrepris une seconde édition : elle reproduisait l'ancienne avec

des additions très-nombreuses ; mais la mort du persévérant investigateur des mystères littéraires n'a laissé paraître que la première livraison d'un ouvrage qui était annoncé comme devant en contenir cinquante. Aujourd'hui, sans reproduire l'édition originale, on donnera un livre tout nouveau, en publiant les notes fort nombreuses réunies à force de peines et de temps, par Quérard, depuis quinze ans, et les développements qu'il avait joints à quelques articles. On pense qu'il y a là matière à deux forts volumes in-8°. Afin de rendre le livre aussi complet que possible, M. Gustave Brunet s'adresse avec confiance à tous les amis des lettres et des livres, les priant de lui transmettre sur les pseudonymes de notre époque des renseignements dont il sera fait usage avec la plus sincère reconnaissance et en signalant (à moins de l'expression d'un désir contraire) la source d'où ils viendront. »

J. D.

Les bibliothèques d'Italie.

Le *Journal de la Société de statistique* de Paris, une des meilleures revues de son espèce, surtout pour ce qui concerne le côté pratique, positif de la science dont elle s'occupe, renferme dans son numéro de février un intéressant article de M. T. Loua sur les bibliothèques du royaume d'Italie. Nous prenons la liberté d'en reproduire la plus grande partie :

« D'après un document que nous empruntons aux récentes publications du Bureau de statistique de Florence, le nombre des bibliothèques qui ont été recensées en Italie, s'élève à 210, dont 164 sont ouvertes au public. Le plus grand nombre des bibliothèques publiques se trouve en Émilie, en Toscane et en Sicile. Chacune

de ces provinces en compte de 24 à 28. C'est le Piémont qui a le plus de bibliothèques où l'on n'admet pas le public.

Il est à croire, d'ailleurs, que plusieurs bibliothèques ont échappé à l'investigation du gouvernement; c'est ainsi que celles des administrations publiques, des deux chambres législatives, des ministères, du conseil d'État, n'ont pu être comprises dans le relevé officiel, le recensement dont nous analysons les résultats ayant été fait à l'époque de la translation de tous les services publics de Turin à Florence, la nouvelle capitale. On espère pouvoir très-prochainement combler ces lacunes et compléter, sur d'autres points, les renseignements obtenus sur les établissements qu'on vient d'énumérer.

33 bibliothèques publiques sont entretenues par le gouvernement. Elles se trouvent principalement dans la Toscane, qui en compte 9; dans la Lombardie, l'Émilie et la Campanie, qui en ont 4 chacune.

On a recensé 100 bibliothèques provinciales et communales, dont 17 dans l'Émilie, 15 dans les Marches, 16 dans la Sicile, 10 dans la Lombardie, et 42 réparties dans les autres provinces. Les 77 bibliothèques qui restent appartiennent aux instituts scientifiques, aux corporations religieuses et à quelques associations privées.

Si l'on considère la nature de ces bibliothèques, on constate que 171 sont générales et 39 spéciales. 25 de ces dernières sont consacrées aux matières religieuses, 11 aux sciences et à la littérature, 3 aux beaux-arts. Toutes les bibliothèques réunies contiennent 4,149,281 volumes; c'est environ 19 volumes pour 100 habitants. Plus d'un quart de ces volumes se trouvent dans l'Émilie. Cette province en possède à elle seule plus d'un million. Viennent ensuite, par ordre de richesse, la Lombardie, qui compte près de 800,000 volumes, et la Toscane, qui en a près de 700,000. La Campanie, la Sicile et le Piémont en possèdent respectivement de

3 à 400,000. Enfin la Basilicate et les Abruzzes sont le moins richement dotées. On pourrait en dire autant de l'Ombrie; toutefois il existe, dans cette dernière province, une cinquantaine de collections appartenant aux corporations religieuses, sur lesquelles on manque de renseignements.

Le tableau suivant, dont le document que nous analysons prétend que les éléments ont été puisés aux sources les plus sûres, permet d'apprécier le rang que l'Italie occupe, en Europe, au point de vue de l'importance des bibliothèques publiques :

États.	Nombre de volumes.	Volumes par 100 habitants.
Italie.	4.149,281	19.5
France.	4,389,000 (1)	11.7
Autriche.	2,408,000	6.9
Prusse.	2,040,450	11.«
Grande-Bretagne.	1,771,493	6.«
Russie.	882,090	1.3
Bavière.	1,268,500	26.4
Belgique.	509,188	10.4

D'après ce tableau, l'Italie partagerait avec notre pays le privilége de posséder la plus riche collection de volumes de l'Europe. Mais en ce qui concerne la France, les collections les plus importantes se trouvent à Paris, la ville du monde qui offre le plus de ressources à l'homme de lettres et au savant, tandis qu'en Italie elles sont disséminées un peu partout.

Presque toutes les bibliothèques des autres capitales de l'Eu-

(1) Nous pouvons assurer qu'il n'a été fait en France, aucun recensement complet des bibliothèques *publiques* (dans le sens du document italien). Nous ne savons donc où a été puisé le renseignement qui précède, dont la date, d'ailleurs, n'est pas indiquée. (*Note de la rédaction du Journal de la Société de statistique de Paris*).

rope sont également beaucoup plus riches que la plus importante de celles de l'Italie ; mais il s'agit de savoir s'il n'est pas préférable que les richesses intellectuelles soient répandues sur tout le territoire, au lieu d'être concentrées sur un seul point.

Sur les 882,090 volumes que possède la Russie, 446,000, ou plus de la moitié, se trouvent à Pétersbourg; il y a d'ailleurs moins de livres dans ce vaste empire, que dans un petit pays comme la Bavière.

Les bibliothèques italiennes sont célèbres par la valeur et le nombre de leurs ouvrages anciens, mais elles sont pauvres en auteurs modernes. On y trouve beaucoup d'ouvrages liturgiques et fort peu de publications scientifiques. La littérature étrangère y est surtout très-faiblement représentée.

Il serait intéressant, pour se rendre compte des tendances intellectuelles de l'époque, de connaître la nature des ouvrages qui sont le plus fréquemment demandés. Ce renseignement est fourni par le résumé suivant. Sur 988,510 ouvrages livrés à la lecture, en 1863, 183,528 concernent les mathématiques et les sciences naturelles, 122,496 l'histoire et la philologie, 70,537 la morale et la philosophie, 193,972 la jurisprudence et le droit. — La littérature proprement dite a été représentée par 261,689 ouvrages, et les études encyclopédiques par 101,797. — Les ouvrages sacrés et théologiques forment le reste. C'est une nouvelle démonstration que l'esprit du siècle abandonne de plus en plus les études purement scolastiques pour les sciences positives.

C'est dans la Campanie que l'affluence des lecteurs et le zèle pour l'étude sont le plus marqués. C'est ainsi que, pour 327,000 volumes dont les bibliothèques de cette province peuvent disposer, on compte plus de 421,000 lecteurs. Viennent ensuite, relativement au nombre des ouvrages distribués, la Lombardie, le Piémont, la Sicile. — On remarquera avec surprise que l'Émilie et la Toscane, dont les bibliothèques sont si riches, sont au nombre

des provinces qui reçoivent le moins de lecteurs. On peut aussi signaler les goûts et inclinations littéraires des lecteurs. On voit, par exemple, qu'en Campanie, on s'adonne principalement aux sciences juridiques, à la littérature, aux beaux-arts et aux sciences mathématiques. En Lombardie, en Piémont et en Toscane, le goût dominant est celui des sciences historiques et philologiques. C'est dans les provinces méridionales qu'on lit le plus d'ouvrages théologiques, probablement par suite de l'organisation encore presque exclusivement cléricale de l'éducation dans ces pays.

Sur les 210 bibliothèques recensées, il y en a 143 qui ont fourni des renseignements sur leurs ressources et leurs dépenses. Les revenus de ces établissements se sont élevés, en 1863, à 746,317 fr., qui peuvent se répartir ainsi selon leur origine : revenus patrimoniaux 87,700 fr. ; subventions du gouvernement 487,986. ; *id.* des provinces 8,233 fr. ; *id.* des communes 94,404 fr. ; recettes diverses 67,994 fr. Ainsi ce sont les subventions de l'État qui constituent leur principale ressource ; et encore ne s'appliquent-elles qu'aux bibliothèques générales placées dans les principaux centres de population.

Si l'on considère que les deux tiers des dépenses totales (lesquelles s'élèvent à 739,075 fr.) sont absorbés par l'appropriation des locaux et la rémunération des bibliothécaires, on voit combien il reste peu pour le renouvellement des livres ou l'achat d'ouvrages nouveaux.

Le budget des bibliothèques italiennes est donc insuffisant, et il n'est pas possible que le nouveau gouvernement suive ici les errements des princes déchus. Le musée britannique de Londres, outre les subventions extraordinaires, reçoit de l'État une dotation annuelle de 250.000 fr., et la bibliothèque impériale de Paris, de 150,000 fr. La bibliothèque de Berlin reçoit près d'un million, et il n'est pas de petite bibliothèque en Allemagne qui n'ait une dotation variant de 20,000 à 150,000 fr. Pour que les biblio-

thèques italiennes deviennent, comme celles qu'on vient de citer, des institutions florissantes, il est nécessaire que l'État subventionne plus largement les plus importantes, puisqu'il n'est pas encore à même de former un établissement modèle qui puisse rivaliser avec ceux des grandes capitales de l'Europe. »

Nous ferons pour ce qui concerne la Belgique la même réserve qu'a faite la rédaction du journal quant au chiffre des volumes que possède la France. Nous ne savons où l'auteur a pris le chiffre qu'il donne pour la Belgique, mais nous pouvons affirmer qu'il est trop faible, peut-être de moitié. Pour l'Italie, l'auteur additionne ensemble les bibliothèques du gouvernement, des provinces et communes, des instituts scientifiques et corporations religieuses et ce qu'il nomme les bibliothèques mixtes ; il énumère les volumes des bibliothèques ouvertes au public ou non ouvertes. C'est ainsi qu'il arrive à cet énorme chiffre de 4,149,281 volumes qui donne à l'Italie le second rang dans le tableau proportionnel du nombre des volumes au nombre d'habitants. Pour la Belgique, il a pris probablement le chiffre des trois bibliothèques de l'État et du fonds en litige de Louvain, chiffre inexact et trop faible, et ce sont ces seules bibliothèques qui, pour lui, constituent l'avoir des dépôts scientifiques et littéraires de notre pays.

Évidemment, pour établir une comparaison entre la Belgique et l'Italie, il fallait également dénombrer chez nous les bibliothèques des communes, des instituts scientifiques et religieux, etc. En agissant ainsi, il serait arrivé à un chiffre peut-être double de celui qu'il accuse.

Nous n'avons pas de données très-exactes sur la valeur numérique de nos dépôts littéraires, mais nous pouvons affirmer que la Bibliothèque royale de Bruxelles, et celle des trois universités de Liége, Gand et Louvain ont ensemble au moins 500,000 volumes. Ajoutez à ce chiffre, celui des bibliothèques de l'académie,

des chambres législatives, de l'établissement géographique, des Jésuites, des musées de l'industrie, d'histoire naturelle, des antiquités, des beaux-arts, de l'observatoire, des archives, du dépôt de la guerre, etc.; à Bruxelles, toutes bibliothèques publiques ou à peu près, ajoutez-y les bibliothèques publiques d'Anvers, de Mons, de Tournai, de Bruges, de Courtrai, d'Ypres, de Malines, etc. car il n'y a presque pas de ville, en Belgique, qui n'ait sa bibliothèque, et vous arriverez à un chiffre énorme, dépassant de beaucoup celui du tableau statistique italien.

Et puis, d'ailleurs, la valeur d'un dépôt littéraire se mesure-t-il au chiffre des volumes qu'il renferme? En théorie statistique, il faut, sans doute, se servir de ce criterium quelque paradoxal qu'il puisse être. Mais, en réalité, il en est autrement. Il y a, en Allemagne surtout, de gigantesques Capharnaums de livres dans lesquels les thèses universitaires, les brochures de polémique religieuse comptent par douzaines de mille. Le bel appoint pour la science! Nous avons vu en Italie de vastes collections dont la théologie forme le tiers ou la moitié.

Nos bibliothèques belges ont le grand avantage d'être pour la plupart des bibliothèques de choix. Les unes ont été taillées dans les dépouilles de nos riches monastères, les autres, comme celles de Louvain et d'Anvers, sont de fondation ancienne et ont été administrées par des savants, celles des Universités de l'État s'augmentent par des accessions d'élite. La Bibliothèque royale de Belgique, destinée à être la collection nationale par excellence, a pour premier noyau un fonds recueilli par un bibliophile actif, riche et instruit : ce noyau renferme presque au grand complet l'histoire de la patrie ; à ce fonds est venu se joindre la bibliothèque dite de la Ville, vénérable triage, exécuté par des hommes très compétents, dans les bibliothèques monastiques du Brabant, puis il s'est accru par des acquisitions faites avec soin et prudence. Nous avons vu bien des bibliothèques à l'étranger et nous osons

dire que, sous le rapport de la qualité et de la valeur scientifique, celle de Bruxelles peut le disputer à des collections beaucoup plus vastes. En Italie et en Allemagne, il y a de vastes hypogées de livres, dans lesquels dort la vieille science sous une épaisse couche de poussière : ne possédant que peu ou point de revenus, elles n'acquièrent que de minimes parcelles des conquêtes du savoir humain. Or, de quel poids pèse, dans la balance du progrès, les services que rendent ces musées de momies littéraires ?

La valeur d'une bibliothèque se mesure à ses acquisitions scientifiques : une bibliothèque qui ne se tient pas au courant de la science est une lettre morte. Et, pour préciser davantage encore, nous oserions presque formuler en criterium que l'importance d'un dépôt littéraire est en proportion directe avec le nombre de ses abonnements à des publications périodiques. Les mémoires, bulletins et comptes-rendus des académies et sociétés savantes, les revues spéciales dirigées par les sommités de la science, les journaux encyclopédiques, voilà les registres où s'inscrivent pas à pas les conquêtes de l'intelligence humaine.

Nous nous contentons de poser aujourd'hui ce principe, en nous proposant de le développer ultérieurement et de revenir sur la question de la statistique des bibliothèques.

C. R.

Mémoires de Félix Platter, médecin bâlois. Genève, imprimerie de Jules-Guillaume Fick, 1866 ; XV et 148 pp. in-8°.

Le médecin bâlois, dont M. Édouard Fick, dans le beau volume que nous annonçons, nous présente les Mémoires en traduction française, est le fils aîné du professeur-typographe Thomas Platter, dont le même M. Fick a publié la remarquable au-

tobiographie en 1862 (voy. Bulletin du Bibliophile belge, t. XVIII, p. 442). Félix Platter est né à Bâle en 1536, quelques mois après que le grand Érasme eut, dans cette même cité, terminé sa carrière; il illustra les annales de sa ville natale autant comme praticien que comme professeur, et c'est à lui qu'appartient l'initiative de la création d'une chaire de botanique et d'anatomie (1). Félix Platter a laissé trois ouvrages : 1) *De corporis humani structura et usu*, 1583; 2) *Praxis medica*, dont le premier volume parut en 1602, le troisième et dernier en 1608, (les éditions de ce manuel de pathologie et de thérapeutique se succédèrent jusqu'en 1736); 3) *Observationes in hominis affectibus*, ouvrage publié après 53 ans de pratique. Il mourut, âgé de 77 ans, le 24 juillet 1614. Le journal qu'il a laissé se compose de plus de 200 feuillets détachés, déposés avec plusieurs autres manuscrits de sa main à la bibliothèque publique de Bâle, et avait été, dans ses parties les plus intéressantes et avec des ajoutes dues également à la plume de Platter, publié dès 1640 par M. Fechter simultanément avec la vie du père. C'est avec le concours de M. Fechter, que M. Ed. Fick a rédigé sa traduction française, qui est augmentée de plusieurs passages qui ne figurent pas dans l'édition allemande, et suivie de notes érudites sur divers points historiques et littéraires mentionnés dans les textes. Les armoiries et le portrait de Platter qui accompagnent le livre, sont tirés de la salle académique et du Musée de Bâle. Un tableau généalogique fait connaître la descendance de Platter jusqu'en 1778. Elle est restée fidèle à la culture de la science, jusqu'à ce que la branche masculine s'éteignit en 1711.

A. SCH.

---

(1) Cependant dès 1542, André Vésale, séjournant à Bâle, pendant qu'Oporinus imprimait la *Corporis humani Fabrica*, se fit immatriculer dans les registres universitaires et donna des leçons d'anatomie.

Louis Gruyer, sa vie, ses écrits, ses correspondances, par L. ALVIN, de la classe des Beaux-Arts de l'académie. Bruxelles, 1867, 1 vol. in-12, 188 pp.

« M. Louis Gruyer, né à Bruxelles, le 15 novembre 1778, membre correspondant de l'académie, mort dans la même ville le 15 octobre 1866. » Voilà tout ce que nous apprend la notice nécrologique insérée dans les journaux et dans le bulletin des séances de notre premier corps savant. Aucune *Biographie* belge ne renferme même le nom de Gruyer.

Et cependant, ce n'est pas un homme qui méritait ce dédain ou cet oubli : M. Gruyer peut compter parmi les hommes remarquables de la science contemporaine. Il a produit de nombreux ouvrages estimés et bien écrits : mais ils traitent de questions métaphysiques, questions dont on s'occupe très peu chez nous, et ne contiennent pas de système nouveau, rompant en visière avec les systèmes antérieurs. Ils sont écrits sans tapage, de bonne foi et par un philosophe dans la vraie acception du mot, c'est à dire par un homme sage et bon, cherchant la vérité et fuyant le bruit. Aussi l'auteur a-t-il été bien oublié,.... même par l'académie.

Heureusement, il a laissé des *Mémoires*, cinq volumes d'une impression compacte et tirés à CINQ exemplaires seulement. Deux sont en Belgique : l'un à l'académie, l'autre à la bibliothèque royale.

M. Alvin n'a pas voulu que ces *Mémoires* restassent dans l'oubli comme le sage dont ils retracent la vie. Il en a fait la base d'une notice des plus intéressantes, résumant une existence bien remplie, car Gruyer fut tour à tour soldat des grandes guerres de la république, fonctionnaire dans l'administration française, mêlé à nos luttes politiques de 1830 et travailleur obstiné pendant toute sa vie.

Les mémoires de Gruyer contiennent un épisode très curieux et très attachant : c'est la liaison *affective*, — pour nous servir d'un terme de l'école, — du philosophe avec deux sœurs, deux femmes d'un haut mérite, liaison qui a donné lieu à une correspondance suivie dont Gruyer a reproduit de longs fragments.

Ce sont des lettres exquises, des pages très bien écrites qui réflètent les plus beaux sentiments et dont plus d'une peut être mise en parallèle avec les meilleures d'Eugénie de Guérin. M. Alvin en donne de nombreux extraits : on semble en les lisant faire un pas dans ce monde qu'entrevoyait Platon, l'on s'étonne qu'en ce siècle indifférent et positif il se trouve encore des âmes échangeant entr'elles les plus nobles idées et travaillant ensemble à leur amélioration morale.

Le livre de M. Alvin sera lu avec avidité : il offre l'intérêt d'un roman — ce qui pour beaucoup de gens du monde est le *nec plus ultra* de ce qu'on peut dire d'un livre, — il plaira aux bibliophiles pour ses renseignements inédits sur Gruyer et ses ouvrages devenus rares, il leur plaira même par l'exécution typographique. Nous n'avons pas besoin d'en faire ressortir la forme littéraire, l'expression toujours claire, élégante et ciselée : l'auteur n'en est pas à son coup d'essai.

C. R.

Bibliotheek van nederlandsche anonymen en pseudonymen, door M. J. I. VAN DOORNINCK, procureur by de arrondissements-regtbank te Deventer. 'SGravenhage, M. Nyhoff, Utrecht, Beyers, *1867*, in-8°, eerste aflevering, à deux colonnes.

Trahit sua quemque voluptas. A nous de rendre compte de cette publication et de saluer le nouveau confrère qui entreprend de faire pour les Pays-Bas, ce que nous avons essayé de faire pour la Belgique. Mais le plan de M. Van Doorninck est plus vaste que le nôtre; il s'étend aux siècles antérieurs au XIXe, jusqu'à l'introduction de l'imprimerie; nous avions borné nos recherches à notre siècle parce que ne sachant quel accueil serait fait à nos indiscrétions. nous n'avons pas voulu augmenter un travail qui aurait pu n'être admis qu'avec indifférence. Nous devons d'autant plus féliciter M. Van Doorninck de son courage, car nous savons

quelle dose de patience et de persévérance il faut avoir pour mener à bonne fin une semblable publication.

La 1re livraison qui vient de paraître se compose d'une introduction et de 96 colonnes de texte, comprenant les lettres A-Bril, lesquelles forment 926 numéros ; l'ouvrage sera complet en 7 ou 8 livraisons, (de 3 feuilles d'impression chacune) ; la dernière se composera de la table de tous les noms cités. On nous a fait au sujet de notre livre une observation fort juste à laquelle nous ne demandons pas mieux que de faire droit ; faites des notes, nous a-t-on dit, égayez davantage ces pages qui sans cela ne seraient qu'une sèche nomenclature ; au point de vue du critique nous disons la même chose à M. Van Doorninck, mais au point de vue de l'auteur nous répondrons pour lui et pour nous : pour faire des notes, pour raconter des anecdotes, il faut en connaître, seuls nous ne pouvons tout savoir ; que l'on veuille bien nous donner les éléments nécessaires et nous nous empresserons d'obtempérer au désir légitime qui nous est manifesté. Et encore ne peut-on dire tout ce que l'on sait, surtout quand il s'agit de la littérature contemporaine ; nous avons dans un exemplaire interfolié écrit bien des choses qui ne peuvent être imprimées et ne doivent pas voir le jour, du moins quant à présent ; il ne faut pas oublier que la recherche des auteurs des ouvrages anonymes ou écrits sous un pseudonyme ne doit pas être une occasion de scandale ou de diffamation : ce ne doit être que la satisfaction d'une légitime curiosité ; c'est le cas de dire : s'il faut de l'indiscrétion , pas trop n'en faut.

Nous entrerons dans quelques détails sur le plan que M. Van-Doorninck a suivi, lorsque la seconde livraison paraîtra. Dans sa préface l'auteur fait appel à ses lecteurs ; il demande qu'on veuille bien lui signaler les erreurs, omissions ou améliorations qui peuvent se rencontrer dans son livre ; il les acceptera avec reconnaissance.

J. D.

CORRESPONDANCE.

A Mr A. Scheler, membre du comité de rédaction du Bibliophile Belge.

Je viens vous remercier de l'article plein de courtoisie et d'atticisme publié dans votre estimable revue (1). La satisfaction d'artiste que vous éprouvez en voyant paraître un nouveau travail sur un patois de notre pays surexcite peut-être votre bienveillance et vous porte à outrer les félicitations que vous m'adressez. Je n'ai pas à m'arrêter à la partie louangeuse de votre article, mais permettez-moi de vous exposer quelques doutes et de vous présenter quelques explications sur la partie critique.

Cette partie critique montre que vous avez parfaitement saisi l'esprit dans lequel a été écrit mon ouvrage. Je n'ai pas entendu me constituer l'émule de Diez et de Diefenbach, comme je le dis (article *Greuse*), mon office n'est pas le leur, il doit être un office de manœuvre qui apporte des matériaux aux maçons habiles, aux architectes de génie. Il y aura tout naturellement des matériaux à mettre au rebut. Je n'y vois pas grand mal.

Dans votre article se trouve une critique trop générale pour que je puisse l'atteindre. Je dois passer outre et me borner au détail qui est plus saisissable.

Je ne sais si nous nous entendons bien sur le rapport entre *au preum* et *fok*. Je n'ai voulu établir aucune corrélation étymologique entre les deux mots; si je renvoie de l'un à l'autre, c'est que tous deux se traduisent en français par « seulement ». Les mots cités à l'article *fok* n'ont, dites-vous, aucun rapport littéral avec *fok*, dont l'origine reste incertaine. Assurément il existe, et vous ne le contesterez pas, un rapport de signification entre *fok* et

---

(1) Voy. pp. 116-122.

paucus, a, um qui veut dire un petit nombre : car si l'on dit : *i d'a bayé fok deux*, c'est comme si on disait : il en a donné le petit nombre de deux. Quant au rapport littéral, je vous ai peut-être fourvoyé par l'orthographe. J'ai écrit *fok* (*fouk* est plutôt usité au village) parce que l'*o* est peut-être plus souvent bref que long ; mais j'étais souverain et il ne tenait qu'à moi d'écrire *fauc*. Ne vous semble-t-il pas que nous sommes bien près du latin. Par *fluche* et *pluche*, par *fouffrein* et *poufrin* se révèle notre facilité à transformer le *p* en *f*. (1) Je suis bien convaincu que si nous avions de vieux dictionnaires montois, nous trouverions *poc*, *pauc* à côté de *fok*, *fauc*. A défaut, je vois dans un livre sur l'argot *poc* et dans le complément du Dictionnaire de l'académie *pochet*. Je pourrais produire aussi des explications sur *oncques*, *auques* ; cela serait plus long et je vous en fais grâce.

CAUCHES. « Nous n'admettons pas qu'on puisse discuter » longtemps sur le primitif de *cauche*. Le latin *calceus*, selon » des lois irrécusables, n'a pu se franciser autrement que par » *cauce*, *chauce*, *cauche* ; les significations sont analogues, pour- » quoi donc douter ? »

Je respecte votre conviction, Monsieur, épargnez mon doute. En pareille matière le doute ne dépend pas de nous. Nous ne sommes pas en présence d'une démonstration mathématique qui défende à un esprit quelque peu droit de regimber. Si j'ose chercher les motifs de votre conviction, je dois supposer que vous les puisez dans la règle adoptée par Diez : de préférer, en cas de concurrence, de confluence si j'ose le dire, la source la plus abondante, c'est-à-dire le latin à l'allemand, l'allemand au cel-

---

(1) La permutation de *p* et *f* au commencement d'un mot est contraire au génie roman ; l'étymologie de *fresaie* = lat. *praesaga* est tout à fait isolée et n'est pas encore certifiée. La coexistence de *pluche* et de *fluche* en patois Montois est fortuite ; l'un se rapporte au radical *pilus*, l'autre à *floccus* ou *filum*. Quant à *poufrin* et *fouffrein*, il y a là probablement encore deux mots d'origine diverse, venant à se rencontrer pour la forme et le sens ; le dernier, s'il n'est altéré du liégeois *frouhin*, tient comme *foufflins* copeaux, et *fouffes* chiffons, à un radical marquant chapeler, couper ; l'autre a pour type *pulverinus*. (A. SCHELER.)

tique, mais cela ne fait qu'augmenter les chances, cela ne fait pas une certitude. Eh bien ! Je vous concéderai une probabilité, mais il me semble que la probabilité implique la permission de douter. Et remarquez que la règle de Diez est présentée pour les langues romanes prises en bloc, si ma mémoire ne me trompe. Elle a surtout de la valeur pour les langues et patois du midi, elle en a déjà moins pour le français pris isolément, elle en a encore moins pour le wallon et nous ne savons pas qui est le père, qui est le fils dans bien des mots appartenant aux deux derniers langages.

« Le latin *calceus*, selon des lois irrécusables, etc. Concedo : *al* devient très volontiers *au* : mais cela ne tranche pas la question ; car elle n'est pas là. Est-ce que le latin *calceus*, qui d'ailleurs signifie soulier, était condamné irrémissiblement à devenir bas-de-chausse et haut-de-chausse signifiant bas et culotte. Or c'est cette nécessité absolue qu'il faudrait prouver. Combien de mots latins se sont éteints sans laisser de traces !

On est tout fier, trop fier de n'en être plus réduit aux procédés ridicules de MÉNAGE. Préférez les procédés modernes, j'approuverai fort, mais ne les prenez que pour ce qu'ils sont, pour des guides utiles, rien de plus, pas d'enthousiasme, !

Conclusion : Je réclame de votre tolérance le droit à un doute, aussi faible que vous voudrez.

GOBCINER. « Nous souscririons volontiers à cette manière de » voir de l'auteur, et sans doute M. Grandgagnage aussi, s'il était » démontré que *Gober* peut se diminutiver par un suffixe *ciner*. » Les analogues font défaut. »

Veuillez m'excuser, et tenez, en voici un pour exemple : *plukciner* diminutif de *pluker*. Si vous me demandez pourquoi je ne me suis pas couvert de toutes mes armes, je répondrai que je ne me croyais pas attaquable ; mais j'ai eu peut-être en effet le tort de supposer que tout le monde, pour avoir parcouru mon ouvrage, devrait être aussi fort que moi en langage montois.

PANSENIER. Je crois que vous avez raison.

EUSAU. Je n'ai garde de contester ce que vous dites de cet article. Comment ai-je pu attribuer à Diez le mot *avicella* ? Vous m'accorderez, je suppose, que je ne l'ai pas inventé ; mais comment la chose a-t-elle pu se passer ? Aurais-je puisé dans un auteur infidèle ? J'avais Diez sous les yeux ; aurais-je été prendre de seconde

main, quand je pouvais prendre de première main? mais celui que vous nommez avec juste raison l'illustre chef de l'étymologie romane n'a pas fait un seul ouvrage. Aurait-il parlé d'*auca* dans un ouvrage et d'*avicella* dans un autre? Il a agi de cette manière dans plus d'une occasion : ainsi il tire le français *suie* du latin *succus* dans un ouvrage, de l'ags. *sôtig* dans un autre, et je ne dis pas cela à titre de reproche; il retomberait sur moi qui ai parfois donné trois et quatre explications sur un mot. N'ayant plus les ouvrages de Diez, je ne puis bien débrouiller cette affaire, mais quoi qu'il en soit, j'en suis sincèrement désolé.

Vous me parlez très-obligeamment de *couronner l'édifice*. Hélas! il n'y faut guère penser: car je me fais vieux. A vous, Monsieur, savant distingué et que les ans n'ont pas encore appesanti, d'entreprendre cette tâche, si vous la jugez digne de vous.

Je sollicite de votre obligeance l'insertion de cette lettre dans un des prochains cahiers de votre estimable revue et je vous prie d'agréer avec mes remercîments l'assurance de ma considération distinguée (1).

J. SIGART.

Au moment de mettre sous presse nous recevons un travail de M. le docteur Ledeboer, de Deventer, sur les incunables de la bibliothèque publique de Deventer. Nous en rendrons compte dans la prochaine livraison.

---

(1) C'est avec empressement qu'on accueille des répliques aussi courtoises et aussi utiles pour l'éclaircissement des sujets en question. (A. SCHELER).



ESSAI

D'UNE LISTE D'OUVRAGES ET DISSERTATIONS

CONCERNANT

LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

DIDIER ÉRASME DE ROTTERDAM

(1518 - 1866) (1)

81. Érasme et son époque.

Dans le tome premier, quatrième série, de la Revue britannique, Paris, 1837 (Février), au bureau de la Revue, chez Jules Renouard (imprimerie de Paul Renouard), in-8°, pp. 230-260. Traduit du Fraser's Magasine (pas d'année indiquée). — « Courte biographie d'Érasme et appréciation de l'influence qu'il a exercée sur son époque; — parallèle, ou plutôt opposition à Martin Luther. Quelque bien fait qu'il soit, cet article n'apprend pas de faits nouveaux ou peu connus. Je doute un peu que ce soit une traduction pure et simple; c'est plutôt, ce me semble, une imitation française. » — Note communiquée par Monsieur Henry Helbig.

82. Johann von Botzheim, Domherr zu Constanz, und seine Freunde. Ein Beitrag zur Reformations — und Gelehrten — Geschichte von Südschwaben. Mit einem Anhang ungedruckter

(1) *Suite et fin.* Voy. tom. II, pp. 129 à 160.

Briefe und biographischer Notizen, Von *K. Walchner* (Épigraphe :) Dignum laude virum Musa vetat mori. Horat. Schaffhausen, in der Hurter'schen Buchhandlung, 1836.

In-8°, XVI pp., y compris le titre, et 192 pp. Érasme joue un très grand rôle dans la vie de Jean de Botzheim, son ami. Il a dédié à ce savant chanoine son Catalogus omnium lucubrationum, 1522. Conf. Nachricht von Johann Bozheim Abstemius, et Nachlese von Johann Bozheim, dans les Beiträge, etc., de *Schelhorn* (voy. n° 50), cah. 1, 1772, pp. 9-34, cah. 2 (1773), pp. 181-187.

83. Karl Eduard Förstemann. Ueber die erste Ausgabe der familiaria colloquia des Erasmus (Familiarium colloquioru̅ formule, Et alia quedam per Des. Erasmu̅ Roterodamum, Basileae, J. Frobenius, avec une dédicace de Beatus Rhenanus à Nicolas et Crato Stalberger, fils de Nicolas, patriciens de Francfort, datée Basileae X Calendas Decembreis, MDXVIII.)

Voy. Neue Mittheilungen aus dem Gebiete historisch-antiquarischer Forschungen im Namen des, etc., thüringisch-sächsischen Vereins für Erforschung der vaterländischen Alterthümer, etc., herausgegeben von dem Secretair desselben *Karl Eduard Foerstemann*. Vierter Band, zweites Heft. Halle im Bureau des thüringisch-sächsischen Vereins. Nordhausen, bei Hermann Foerstemann, 1839, in-8°, pp. 181 et 182.

84. Warum blieb Desiderius Erasmus, Luther's freisinniger Zeitgenosse, Katholik? Eine unpartheische Untersuchung von *Wilhelm Ernst Eberhardi*, Diaconus zu Vacha und Pfarrer zu Unterbreitzbach im Grossherzogthume Weimar.

Voy. Zeitschrift für die historische Theologie in Verbindung mit der historisch-theologischen Gesellschaft zu Leipzig herausgegeben von Doctor *Cristian Friedrich Ilgen*, ordentlichem Professor der Theologie zu Leipzig. Neunter Band, Neue Folge, Dritter Band, Leipzig 1839, Verlag von Carl Cnobloch, in-8°, 3e cahier, pp. 99-156.

85. Erasmus in seinen Briefen an Bonifacius Amerbach. Von *Immanuel Stockmeyer*.

Voy. Schweizerisches Museum für historische Wissenschaften, herausge-

geben von *Franz Dorotheus Gerlach*, *Johann Jacob Hottinger*, *Wilhelm Wackernagel*. Dritter Band. Frauenfeld, 1839, in-8°, pp. 75-113.

86. Erasmus (Desiderius) von Rotterdam.

Article de Monsieur Henri Auguste *Erhard*, archiviste à Munster, dans l'Allgemeine Encyklopädie der Wissenschaften und Künste, etc., bearbeitet und herausgegeben von *Johann Samuel Ersch* und *Johann Gottfried Gruber*, Professoren zu Halle, Mit Kupfern und Karten. Erste Section. A.-G. Herausgegeben von *J. G. Gruber*. Sechs und dreissigster Theil, Leipzig: F. A. Brockhaus, 1842, in-4°, pp. 155-212.

87. Zur Characteristik des Erasmus.

Voy. Zeitschrift für die historische Theologie, etc., (Voy. n° 84). Dreizehnter Band. Neue Folge. Siebenter Band. Leipzig 1843, T. O. Weigel, 8°, 4° cahier, pp. 144 et 145.

1511; Anvers : les députés des frères moraves ou de l'unité présentent à Érasme leur Apologie, imprimée à Nurenberg.

88. Érasme dans ses rapports avec Lyon. *Par Antoine Péricaud*. Lyon.

In-8°. Cité par Monsieur *Oettinger* dans sa Bibliographie biographique avec le millésime de 1842, et indiqué au Catalogue Bergeret 2° et 3° partie, 1859, n° 2839, avec la date de Lyon, Mongin-Rusard, 1843, in-8°.

89. Erasmus von Rotterdam. Ein Beitrag zur Gelehrtengeschichte des sechszehnten Jahrhunderts von Doctor *Heinrich Escher*, Professor in Zürich.

Fait partie de l'annuaire intitulé : Historisches Taschenbuch. Herausgegeben von *Friderich von Raumer*. Neue Folge. Vierter Jahrgang. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1843, in-8°, pp. 486-574.

90. Erasmus und Luther. Dargestelt von Doctor *Wilhelm Ehlebus*, Licentiat der Theologie und Privat-Docent an der Universität Berlin.

Voy. Zeitschrift für die historische Theologie. In Verbindung mit der von C. F. Ilgen gegründeten historisch-theologischen Gesellschaft in Leipzig

herausgegeben von Doctor Theologiae *Christian Wilhelm Niedner* in Berlin. Funfzehnter Band. Neue Folge. Neunter Band. Leipzig, 1845. T. O. Weigel, in-8°, 2e cahier, pp. 3-82.

91. Notice sur les éditions des Adages d'Érasme.

Dans la Bibliographie Parémiologique. Études bibliographiques et littéraires sur les ouvrages, fragments d'ouvrages et opuscules spécialement consacrés aux proverbes dans toutes les langues. Suivies d'un appendice, contenant un choix de curiosités parémiographiques. Par Monsieur *Georges Duplessis*. Paris, Potier, libraire, 1847, in-8°, pp. 10-22.

92. Bibliographical notice of the Adagia of Erasmus (translated from the Bibliographie parémiologique de M. *G. Duplessis)*.

Voy. The Philobiblion, a monthly bibliographical journal containing critical notices of, and extracts from, rare, curious, and valuable old books, volume II, nr. 21, September 1863, New-York, Geo. P. Philes et Co., petit in-8°, pp. 202-211.

(Cité dans le journal de Monsieur le docteur *Jules Petzholdt* : Neuer Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft. Jahrgang 1864, Dresden, G. Schönfeld's Buchhandlung (C. A. Werner), 1864, in-8°, pp. 148 et 149.

93. Verhandeling over Erasmus als nederlandsch kerkhervormer door *B. Glasius*, predikant te Geertruidenberg. Bekroont bij het Haagsche Genootschap tot Verdediging van de Christelijke Godsdienst. S'Gravenhage, bij de erven Thierry en Mensing. 1850. » (Aussi avec ce titre : Verhandelingen, uitgegeven door het Haagsche Genootschap, etc., sedert deszelfs vijftigjarig bestaan. Tiende Deel. Tweede Deel.)

In-8° 5 titres ; 2 ff. n. chiffr. (Contenu de l'ouvrage) et 387 pp.; inleiding ; pp. 11-220 ; eerste afdeeling : Erasmus eigenaardige denk en handelwijze omtrent de kerkhervorming (eerste hoofdstuk, of tot het jaar 1517 ; tweede hoofdstuk, tot het jaar 1524 ; derde hoofdstuk 1524-1536 ; vierde hoofdstuk); pp. 221-324 : tweede afdeeling. Onderzoek, in hoeverre Erasmus eigenaardige denk- en handelwijze ten aanzien eener verbetering van kerk en godsdienst en van de kerkhervorming der zestiende eeuw, kan gezegd worden

vooral ook haren grond in zijnen aanleg en karakter, als Nederlander, te vinden (eerste, tweede, derde hoofdstuk); pp. 325-385 : derde afdeeling : Geschiedkundig onderzoek, of de veelzijdige invloed, welken Erasmus op de nederlandsche, ook de roomsch-katholiek geblevene, kerk gehad heeft, uit eene natuurlijke overeenstemming der Nederlanders met dezen hunnen landgenoot zij voortgevloeid (eerste, tweede hoofdstuk); pp. 386 et 387, Besluit.

94. Un théologien de Louvain (Lambert Coomans) assistant Érasme dans ses derniers moments ; notice sur Lambert Coomans de Turnhout.

Voy. l'Annuaire de l'Université catholique de Louvain. Année bissextile 1852. Seizième année. Louvain, chez Vanlinthout et Cie., in-12°, pp. 251-255.

95. Note sur les rapports d'Érasme avec les théologiens de Louvain.

96. Notice sur les rapports d'Érasme avec Damien de Goes. (Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique, t. IX, n° 10.)

97. Particularités sur le séjour d'Érasme à Bâle, et sur les derniers moments de cet homme célèbre. (Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique, t. IX, n° 5.)

Voy. l'Annuaire cité, 1853. Dix-septième année, pp. 233-261.

98. Érasme (Desiderius), savant hollandais (28 octobre 1467, 12 juillet 1536).

Voy. cet article dans la Bibliographie biographique universelle, etc. Par *Édouard Marie Oettinger*, Bruxelles, Stiénon, 1854, 4°, t. I., pp. 485 et 486, t. II. Supplément, p. 2107. Liste de titres abrégés de 24 ouvrages et dissertations sur Érasme.

99. Rapport sur un Mémoire envoyé au concours de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, en réponse à la question suivante : Un Mémoire sur la vie et les travaux d'Érasme, dans leurs rapports avec la Belgique.

Voy. les Bulletins de l'Académie royale des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts de Belgique, tome XX, pre partie, pp. 71..., et l'Annuaire de l'Université Catholique de Louvain, 1854. Dix-huitième année; pp. 235-245.

100. La vie et les travaux d'Érasme, considérés dans leurs rapports avec la Belgique (par E. Rottier) avocat à Gand. (Mémoire couronné le 8 mai 1854.) [Épigraphe :] Adeo haec lues opinionum corrupit studia ! (Ep. Erasmi ad Goclenium.) Bruxelles, 1855.

In-8°. 190 pp., plus 1 page table des chapitres. Ce travail est inséré dans le tome VI, 2e partie de la Collection in-8°, des Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts de Belgique. On en a publié des tirés-à-part, avec titre spécial. Bruxelles, 1855, in-8°.

101. Erasmus, Desiderius.

Article de Monsieur le docteur K. R. *Hagenbach*, professeur de théologie, à Bâle, dans l'ouvrage intitulé : Real-Encyclopädie für protestantische Theologie und Kirche. In Verbindung mit vielen protestantischen Theologen und Gelehrten herausgegeben von Doctor *Johannn Jacob Herzog*, ordentlichem Professor der Theologie in Erlangen. Vierter Band. Stuttgart und Hamburg, Rudolf Besser, 1855, in-8°, pp. 114-121.

102. Érasme (Desiderius ou Désiré.)

Article de Monsieur le docteur *Ferdinand Hoefer*, à Paris, dans la Nouvelle Biographie générale publiée par Messieurs *Didot*, frères, sous la direction de Monsieur le docteur *Hoefer*, tome XIVe, Paris, Firmin Didot frères, éditeurs, 1856, in-8°, col. 181-211. — Tiré-à-part, 8 ff. (col. 181-211), in-8°; à la fin : Typographie de Firmin Didot, frères, imprimerie de l'Institut.

103. Liste des éditions et traductions anglaises d'ouvrages et d'opuscules d'Érasme.

Voy. le Manual of english literature, etc., by William Thomas Lowndes. New edition, revised, corrected and enlarged, by *Henry G. Bohn*, vol. II, London, Henry G. Bohn, 1858, in-8°, pp. 148-751.

104. Beitrag zum brieflichen Verkehr des Erasmus mit Spanien. Nach handschriftlichen Quellen von doctor philosophiae

Adolph Hellferich, Privatdocent der Philosophie an der Universität Berlin.

Voy. Zeitschrift für die historische Theologie, etc. (voy, n° 89). Neunundzwanzigster Band. Neue Folge. Dreiundzwanzigster Band. Gotha, Friedrich Andreas Perthes, 1859, in-8°, pp. 592-616.

Communication intéressante de quelques lettres inédites d'Érasme, tirées de la bibliothèque de l'académie de Madrid et de la Collection de M. le docteur Pascual de Gayangos, accompagnées de remarques de l'éditeur. On y trouve (pp. 593-598) deux lettres du chancelier de l'empereur Mercurinus Gattinara à Érasme, et deux d'Érasme au chancelier, et (pp. 605-616) deux lettres d'Érasme à Jean Maldonat, dont la seconde, datée Basilea, 3 Calendas Aprilis, est très curieuse, plus deux lettres de Maldonat à Érasme.

105. Érasmus und sein theologischer Standpunkt. Von Pfarrer M. *Kerker* in Kleinsüssen (im Königreiche Wirtemberg).

Voy. Theologische Quartalschrift. In Verbindung mit mehreren Gelehrten herausgegeben von Doctor *Johannes von Kuhn*, Dr. *Carl Joseph von Hefele*, Dr. *Zukrigl*, Dr. *Aberle*, Dr. *Himpel* und Franz Kober, Professoren der katholischen Theologie an der königlichen Universität Tübingen, Ein und vierzigster Jahrgang. Viertes Quartalheft. Tubingen, 1859, Verlag der H. Laupp'schen Buchhandlung. — Laupp et Siebeck, in-8°. pp. 531-566.

106. Notes sur une série de lettres adressées à Érasme par des Belges, non insérées dans les Opera Erasmi, édition de Leyde, par le docteur *F. L. Hoffmann*, de Hambourg. Bruxelles, F. Heussner, librairie ancienne et moderne, etc. 1859.

In-8°. 27 pp. y compris le titre. Tiré à part du Bulletin du Bibliophile belge, t. XV, 1859, pp. 273-297. Les lettres adressées à Érasme, soit par des Belges, soit par des personnes vivant temporairement en Belgique, font partie de la collection du professeur Jean-Frédéric Burscher, à Leipzig, et se trouvent à présent dans la bibliothèque de l'Université de Leipzig. Conf. l'introduction aux Notes citées.

107. « On the first Edition of the Adagia of Erasme, by *William Stirling*, Esq. (1er vol. des Mélanges Philob[iblon]), 5 pages. »

« Description exacte de cette édition, mal indiquée par tous les bibliographes, probablement à cause de la rareté du volume (8°, Paris, 1500) qu'ils paraissent n'avoir point eu sous les yeux, en la décrivant. » Cité ainsi à la page 12 de l'Analyse des travaux de la Société des Bibliophiles de Londres, par *Octave Delepierre*, secrétaire honoraire des Philobiblon, etc., etc. Londres, Trübner et Cie, 1862, in-8°.

108. Das Verzeichniss der Schriften des Desiderius Erasmus von Rotterdam von 1519 und seine Selbstberichte über dieselben in ihren verschiedenen Ausgaben bibliographisch bearbeitet. Nebst einigen literargeschichtlichen Bemerkungen. Von *Friedrich Lorenz Hoffmann*, etc. Leipzig, T. O. Weigel, 1862. A la fin : Druck von C. P. Melzer in Leipzig.

In-8°, 34 pp. y compris le titre. Tiré à part du journal : Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur. Im Vereine mit Bibliothekaren und Litteraturfreunden herausgegeben von Doctor *Robert Naumann*. Dreiundzwanzigster Jahrgang. Leipzig, T. O. Weigel, 1862, in-8°, pp. 49-58, 65-76, 83-88, 97-103. Nous avons donné quelques additions à notre travail dans le journal cité, 24e année, 1863, pp. 11-15.

On trouvera dans notre essai la réimpression de l'Index lucubrationum Erasmi, imprimé par Froben à Bâle, 1519, in-4°. Monsieur *Charles Ruelens*, a retrouvé, en 1862, dans la bibliothèque royale à Bruxelles, l'original de ce catalogue, imprimé par Thierry Martens, à Louvain, 1519, in-4°. Voyez la copie exacte du titre dans le Serapeum, 1863, page 11.

Notre dissertation contient la description, et souvent l'analyse des catalogues suivants :

1.) Lucubrationum Erasmi Roterodami index. Louvain, Thierry Martens, 1519, in-8°.

2) Lucubrationum Erasmi Roterodami Index. Bâle, Jean Frobenius, 1519, in-4°.

3) Catalogus omnium Erasmi Roterodami lucubrationum, ipso autore cum aliis nonnullis. Bâle, Jean Frobenius, 1522, petit in-8°.

4) Catalogus, etc. Sans date, petit in-8°. (Probablement imprimé par Frobenius.

5) Catalogus... ipso autore. Ejusdem epistolae duae eruditissimae. Sans date, (mais sans doute, Cologne, Jean Soter (1523?), in-8°.

6) Catalogus... ipso autore. Louvain, Thierry Martens, 1523, mai. in-8°.

7) Catalogus novus omnium lucubrationum Erasmi Roterodami cum censuris et digestione singularum in suos tomos. Bâle, Jean Frobenius, septembre, 1524, in-8°.

8) Utilissima consultatio de bello Turcis inferendo et obiter enarratus Psalmus 28 per Desiderium Erasmum Roterodamum. Opus recens et natum et editum. Cologne, 1530, petit in-8°. Les dern. ff. contiennent l'Index omnium Erasmi Roterodami lucubrationum.

9) Catalogi duo operum Desiderii Erasmi Roterodami ab ipso conscripti et digesti : Cum praefatione Bonifacii Amerbachii jureconsulti ut omni deinceps imposturae via intercludatur, ne pro Erasmico quisquam edat quod vir ille non scripsit dum viveret. Accessit in fine epitaphiorum ac tumulorum libellus quibus Erasmi mors defletur, cum elegantissima Germani Brixii epistola ad clarissimum virum dominum Gulielmum Bellaium Langacum. Bâle, 1531. A la fin, Jérôme Frobenius et Nicolas Episcopius, 1536, in-4°.

10) Catalogi, etc. (voy. n° 9) Accessit Vita Erasmi per Beatum Rhenanum ad episcopum coloniensem, Monodia Frederici Nauseae Erasmi vitam graphice depingens. Vita Erasmi ex ipsius epistola ad Servatium patrem. Praeterea ne quid desideres, epitaphiorum libellus cum clarissimorum virorum aliquot epistolis : cumque monodiis, encomiis, consolationibus, elegiis, multisque doctissimorum virorum epitaphiis, nunquam impressa. Anvers, veuve de Martin Caesar, aux dépens de Jean Kok, (sur le titre : Coccii) « circiter calendis Augustis, 1537, » in-8°.

11) Voy. le tome I des Omnia Opera, Bâle, 1540.

12) Voy. le tome I des Opera Omnia, Leide, 1703.

Nous ajoutons à cette liste la note suivante :

Conrad Gesner a donné dans sa Bibliotheca universalis, Tiguri apud Christophorum Froschoverum, mense Septembris, anno 1545, in-fol., l'Index de l'édition de Bâle des ouvrages d'Érasme, aux ff. 197b-204a, mais accompagné de plusieurs remarques et de quelques extraits des préfaces et dédicaces, lesquelles forment les préliminaires des ouvrages et des opuscules d'Érasme. Gesner a aussi cité les auteurs grecs et romains, profanes et sacrés, publiés par Érasme.

109. Erasmus in Spanien, von *Eduard Boehmer*.

Voy. Jahrbuch für romanische und englische Literatur unter besonderer Mitwirkung von *Ferdinand Wolf* herausgegeben von Doctor *Adolf Ebert*,

Professor an der Universität Marburg. Vierter Band. Zweiter Heft. Januar. März, 1862. Leipzig : F. A. Brockhaus, 1862, in-8°, pp. 158-165. — On y trouve entre autres une notice sur la traduction espagnole de l'ouvrage célèbre d'Érasme, intitulé : Enchiridion militis christiani, par Alphonse Fernandez de Madrid, archidiacre del Alcor, une lettre du dernier à Érasme, datée de Palencia, 10 de septembre, et écrite probablement avant l'édition espagnole de l'Enchiridion, publiée en 1527 (Collection Burscher, à Leipzig); plus une liste de traductions espagnoles de quelques ouvrages et opuscules d'Érasme.

110. Erasmus Roterodamus morum et literarum vindex. Thesim facultati litterarum parisiensi proponebat *Th. Desdevises Du Dezert* ad doctoris gradum promovendus. (Épigraphe :) Suam quisque professionem ornet citra contumeliam alienae, quemadmodum Paulus suum glorificat evangelium non obscurans tamen evangelium Petri. Erasmi epistola 383. Parisiis, apud Augustum Durand, bibliopolam. MDCCCLXII.

In 8°, 62 (63, approbation) pp., y compris le faux titre (— au verso : Parisiis, ex typis Hennuyer —) et le titre. L'auteur a composé sa dissertation à la défense et en faveur d'Érasme. Partout il cite des passages tirés de ses lettres, etc. Il a divisé son travail de la manière suivante : Prooemium. — I. Erasmus inter reformatores et orthodoxos — II. Erasmus inter theologos et Ciceronianos. — III. Erasmus inter aequales. — Conclusio.

111. Erasmi Roterodami Silva carminum nunquam impressorum. Gouda, 1513. Reproduction photo-lithographique. Avec Notice sur la jeunesse et les premiers travaux d'Érasme, par Monsieur *Charles Ruelens*, conservateur-adjoint à la bibliothèque royale de Belgique. Bruxelles, F. J. I. Arnold, 1864.

In-4°. L'excellente et soigneuse étude de Monsieur Ruelens occupe 44 pages. La reproduction des poésies d'Érasme a été faite par Messieurs Asser et Toovey, d'après l'exemplaire de Monsieur Arnold. Tiré à 100 exemplaires, numérotés à la presse : 1 sur peau de vélin ; 15 sur papier ancien véritable ; 15 sur grand papier de Hollande ; 69 sur papier de Hollande ordinaire. En outre, un très petit nombre d'exemplaires ont été tirés pour être

offerts. Ceux-ci portent tous, au verso du titre, les signatures de l'auteur de la notice et de l'éditeur.

112. Holbein und seine Zeit. Von Doctor *Alfred Woltmann*. Erster Theil. Mit 31 Holzschnitten und einer Photolithographie. Leipzig, verlag von E. A. Seemann, 1866.

In-8°. Voy. les pp. 266-286 : Sur Érasme et son ouvrage Laus stultitiae, avec portrait et figures.

113. Desiderius Erasmus in seiner Stellung zur Reformation Eine Skizze von *G. L. Plitt*.

Voy. Zeitschrift für die gesammte lutherische Theologie und Kirche begründet durch Doctor *Andreas Gottlob Rudelbach* und Doctor *Heinrich Erhard Ferdinand Guericke*, fortgeführt von Doctor *Franz Delitzsch*, Professor in Erlangen, und Doctor H. E. F. *Guericke*, Professor in Halle. Ziebenundzwanzigster Jahrgang 1866. Drittes Quartalheft. Leipzig, Dörffling und Franke, in-8°, pp. 479-514.

F. L. HOFFMANN.

NUGÆ BIBLIOGRAPHICÆ

Éditions du poème L'ÉVENTAIL, *de Ch. Millon de Liége*

L'*Éventail* est un poëme qui n'a pas fait époque, mais qui caractérise fort bien l'époque où il parut, ces années de frivolité qui précédèrent une terrible révolution. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais il n'est pas dépourvu de grâce, et la versification en est à la fois correcte et facile.

Ce poëme eut du succès, si l'on en juge d'après les éditions suivantes, qui se suivirent d'assez près.

I

L'Éventail, poëme en quatre chants. Dédié à son Altesse Sérénissime Madame la duchesse de Bourbon. Par M. Millon de Liége. A Maestricht, et se trouve à Paris chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques de Sennes, au Palais-Royal, M.D.CC.LXXXI, in-8°; de 59 pp. et un joli frontispice gravé par Boullaud, daté de 1780.

C'est bien ici l'édition originale, dont tous les exemplaires, paraît-il, ont été tirés sur grand papier. Si on la trouve quelques fois citée sous la date de 1780, c'est qu'on a copié le titre du frontispice gravé, qui est ainsi conçu : *L'éventail, ou Zamis et Delphire, poëme en quatre chants par M. Millon.— Pulchriori.— Boullaud del. et sculp.* 1780. Or, l'on rencontre des exemplaires où il n'y a d'autre titre que ce frontispice gravé.

II

L'Éventail, (même titre absolument que le précédent, sauf les mots ajoutés : *deuxième édition* M.D.CC.LXXXII, in-8° de 59 pp.

Cette prétendue deuxième édition est absolument la même que la première, on n'a changé que le millésime. Le frontispice gravé a disparu et les exemplaires sont tous en papier ordinaire.

III

L'Éventail, (même titre que les précédents) *seconde édition. A Paris et se trouve à Liége, chez Lemarié, imprimeur-libraire, sous la Tour, à la Couronne d'or*, M.D.CC.LXXXII, in-8° de 59 pp.

Cette édition de Liége est une imitation tellement servile de

celle de Paris que l'on a copié jusqu'à la faute d'impression (page 8 de l'avertissement) et l'*erratum*. On a cherché aussi à imiter les fleurons et lettres grises. Il n'y a point de frontispice gravé.

IV

L'Éventail, poëme en quatre chants. L'esprit du jour ou de la littérature et des mœurs, satyre et autres poésies, par C. Millon. A Paris chez Cerioux, libraire, quai de Voltaire, n° 9, Moutardier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 28, an VII de la République (1799) in-12, de 4 ff. liminaires pour le faux titre, le titre, un frontispice gravé, un second faux titre qui contient l'*errata* au verso et 132 pp.

Ce petit volume forme le recueil des œuvres poétiques de l'auteur, qui renonça de bonne heure à la poésie pour se livrer aux sciences.

V

Bagatelles jetées au vent, par l'abbé De Lille, ou recueil des poésies de sa jeunesse, rassemblées par un amateur, et auxquelles on a joint le poëme de l'Éventail, par un élève de ce poëte célèbre (Ch. Millon). *A Hambourg, chez Pierre-François Fauche, libraire* (à Liége chez Lemarié) 1799, in-8° de 128 et 59 pp. plus un feuillet pour la table.

Les 59 dernières pages ne sont autre chose que l'édition de Lemarié de 1782, seulement on en a ôté le titre en ne laissant que le faux titre.

Comme on le voit ces cinq éditions se réduisent en réalité à deux éditions et à une contrefaçon.

Pour ajouter à cette bagatelle bibliographique quelque chose

d'un peu plus utile, voici quelques corrections et additions à la biographie de Charles Millon, que l'on trouve dans la *Biographie liégeoise de Bec de Lièvre*, t. II. p. 676-679. Le malheureux compilateur fait mourir Millon dès l'année 1818, et comme rien ne se perpétue autant que les erreurs, cette bévue a été depuis copiée maintes fois, entr'autres dans les listes des noms pour la *Biographie nationale*.

L'auteur de l'*Éventail* ne mourut qu'au commencement de l'année 1841, ou au plus tôt, dans les derniers jours de 1840. Ce qui le prouve, c'est le catalogue de sa bibliothèque, vendue en février 1841, dans la maison mortuaire (1).

Millon, né le 13 septembre 1754, atteignit donc sa quatre-vingt-septième année. Il était venu très-jeune à Paris, vers 1774, mais il ne tarda pas à s'y faire renfermer à la Bastille. Il composa des couplets sur cet emprisonnement. Il s'écrie :

« *De quoi suis-je coupable? où sont mes attentats?*
Sur d'infâmes abus, scandale de notre âge,
J'ai fait avec chaleur tonner la voix du sage. »

---

(1) Catalogue des livres imprimés et manuscrits et des pièces autographes, composant la bibliothèque de feu M. Charles Millon, ancien professeur d'histoire et de philosophie ancienne à la faculté des lettres, dont la vente se fera le lundi 15 février, au mercredi 10 mars 1841, à six heures de relevée, en son domicile, rue Culture Ste-Catherine, no 3, au Marais, par le ministère de Me Fournel, commissaire priseur, place du Chatelet no 2. — On y remarque: Les œuvres de Leibnitz — l'académie des inscriptions — des heures mstes données par Diane de Poitiers à Henri II — des mss. grecs — des lettres autographes de Leibnitz, de Malebranche, etc., etc. Paris, R. Merlin, libraire, quai des Augustins no 7, 1841, in-8o de 256 pp.

Ce catalogue d'une collection nombreuse est riche principalement en livres de philosophie, d'histoire et de bibliographie. On y remarque des livres rares et de nombreux manuscrits.

Ce poëme se termine par ces vers :

« O vous, qui dirigez les destins de la France,
Qui déployez sur moi votre inique puissance,
Puissent les vifs remords, sans cesse renaissans,
Torturer votre cœur jusqu'à vos derniers ans !
Que dis-je ! prompt vengeur, puisse plutôt la foudre,
Embrâsant vos palais, vous y réduire en poudre ! »

On sait combien et comment cette dernière imprécation du poëte devait bientôt s'accomplir.

Après sa sortie de prison, Millon vécut quelque temps en Allemagne et principalement à Clèves.

Aux ouvrages de Millon, assez nombreux, cités par la *Biographie liégeoise*, il faut encore ajouter les suivants :

I

Poëme sur la mort de Frédéric II, roi de Prusse, avec des notes historiques. Par M. Millon. A Clèves, chez J.-W. Hannesmann, libraire, M.D.CC.LXXXVI, in-4°, 2 ff. lim. pour le titre et la préface et 20 pp.

A la fin on lit cette souscription : *A Clèves, de l'imprimerie de la veuve Sitzmann*. Il n'y a que 8 pp. pour le poëme, le reste est occupé par les *notes historiques*, imprimées en caractères très petits et serrés.

Ce poëme, avec les notes, a été réimprimé dans l'édition de l'*Éventail et autres poésies*, an VII, in-12, p. 71-100. Mais au lieu de la préface de l'édit. in-4° on a substitué une dédicace adressée : à M. Formey, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et belles lettres de Berlin, datée de Clèves, le 28 août 1786.

Millon a été un grand admirateur du grand Frédéric. Il lui a

adressé plusieurs pièces de vers et a reçu en retour... une lettre flatteuse de ce prince, lettre qui rendit le poëte très-heureux.

II

Histoire de la philosophie ancienne et moderne. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. Voir le catalogue cité de Millon, p. 241, nº 2000.

III

Voyage de France et d'Italie, traduit de l'anglais de Smollet (par Ch. Millon) in-4º.

Cette traduction n'a pas non plus été publiée. Voir le catalogue précité, p. 243, nº 2033.

H. HELBIG.

ADRIEN ROMANUS

PREMIER PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE WURZBOURG (1)

1602.

38. Idea Matheseos universae : De Mathematicae natura, praestantia et usu. *Herbipoli*, 1602.

Je n'ai jamais vu ce traité, qui se trouve cité dans Val. André, *Bibl. Belg.* p. 16. Lovanii, 1643.

---

(1) *Suite et fin*. Voy. tom. II, pp. 56 à 100 et 161 à 187.

39. Chordarum arcubus circuli primariis, quibus videlicet is in triginta dirimitur partes, subtensarum resolutio uti exactissima ita quoque laboriosissima authore A. Romano, Romano Equite, comite palatino et medico caesareo. — *Wirceburgi. Excudebat Georgius Fleischmann.* Anno 1602.

In-f° oblong. — Titre dans un cartouche noir. — F° 2ª, dédicace « *Serenissimo AustriaeArchiduci Maximiliano...* » Pp. 4-5, « *Resolutionis Chordarum... pars prima.* » — Le verso du f° 5 et le recto du f° 6 blancs : verso du f° 6, signé 6 et le recto du f° 7, signé 7 ; le verso du f° 7 blanc. — Le volume n'est pas imprimé par feuilles, mais par demi-feuilles. Il se compose de 58 feuillets, dont la moitié est restée en blanc : aussi ne forme-t-il que 100 pages. — A la page 100, se trouve un avis au relieur : *ad Compactorem.* « Pour que vous ne soyez pas arrêté par la forme neuve de ce mode d'impression, — dit Romanus, — prenez garde à ce court avis. La reliure doit se faire avec les feuilles toutes grandes ouvertes, encollées si vous voulez, de sorte que les couples de pages que nous avons distinguées par des blancs soient placées mutuellement en regard l'une de l'autre dans l'ordre qui suit :

« Titre.	
« A^{2} - 3	B^{3} - 10
« A^{3} - 5	B^{4} - 11
« B^{1} - 6	B^{4} - 12
« B^{2} - 7	C^{1} - 13, etc. »

Le caractère de quelques nombres est du type le plus fin qu'on ait employé. — La bibliothèque de l'Université de Munich possède un exemplaire de ce rarissime ouvrage.

40. Disceptatio anatomica de partibus thoracis earumque convenienti administrandi ratione quam adjuvante Dei gratia sub praesidio nobilis, clarissimi et expertissimi Domini D. Adriani Romani Equitis Aurati, comitis palatini, medici caesaraei, mathematici celeberrimi ac medicinae in alma et orthodoxa Herbipolensi Academia professoris primarii, nec non pro tempore ejusdem Facultatis decani spectatissimi, publice ibidem defendere conabitur... die mensis... M. Casparus Fridericus Herbipolensis Med. studiosus. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmann.* Anno M.DC.II.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — F° 2, dédicace « *Reverendo, Nobili, Amplissimoquae* (sic) *Viro ac Domino Sigismundo a Ihana Collegiatae ecclesiae SS. Joannis Baptistae et Evangelistae in Haugis extra muros civitatis Herbipolensis, Canonico et Capitulari.* » — « Je n'ai pas craint » — dit Fridericus, — « d'offrir et de dédier à Votre Révérence ce petit travail tel quel, ayant pour objet les parties contenues dans le thorax. J'y suis encouragé d'ailleurs, non-seulement pour avoir appris par ouï-dire combien vous accueillez avec faveur ceux qui se livrent aux recherches et à l'étude des secrets de la nature, mais aussi pour avoir éprouvé moi-même plus d'une fois avec quel plaisir et quelle ardeur vous approfondissez et vous scrutez toutes les sciences et principalement celle qui a pour objet la constitution du corps, l'origine et la formation de ses parties, leurs modifications et les causes de ces modifications. » — Pp. 1-13, « *Anatomiae Pectoris pars prior.* » — Pp. 13-37, « *De partibus thorace contentis, pars posterior.* » P. 38 non chiffrée.

41. De divino quod in morbis inveniri, cujusque providentia medicum tum admirationem consequi, tum bonum judicari scribit Hippocrates. Assertiones medicae, quas divino sanctissimae Trinitatis numine assistente nobilissimi, clarissimi, et doctissimi Viri ac Domini Adriani Romani, Equitis Aurati, comitis palatini, medici caesarei, mathematici eximii, Philosophiae et Medicinae Doctoris celeberrimi, necnon ejusdem Facultatis pro tempore decani dignissimi, in alma ac orthodoxa Herbipolensi Academia publice tueri et defendere conabitur Wolffgangus Rotkirch Bambergensis, Medicinae studiosus die... mensis Martii. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* Anno 1602.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — F° 2, dédicace « *Reverendissimo Principi Dn. Dn. Philippo Ecclesiae Bambergensis Episcopo vigilantissimo, omnium scientiarum et bonarum artium cultorum Moecenati.* » — 36 pages.

42. De salubri olerum usu. Theses medicae quas sub praesidio (1).... Adriani Romani defendere conabitur... die mensis

---

(1) L'énumération des titres de Romanus est la même sauf *Decani vigilantissimi*, qu'au n° 40 ci-dessus.

Aprilis M. Joannes Farbach Renershavsensis, Medicinae studiosus. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* Anno 1602.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — F° 2, dédicace : « *Serenissimo Austriae Archiduci Maximiliano,* » etc. — 23 pages. — Romanus donne la synonymie.

43. Theses chirurgicae de ulcerum simplicium methodica curatione quas sub praesidio (1).... Adriani Romani publice ibidem defendere conabitur die... mensis septembris Franciscus Lequius Dolianensis Pedemontanus, Medicinae et chirurgiae studiosus. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* Anno M. DC. II.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir.— P. 3, dédicace : « *Generoso admodum ac illustri Domino, Dn. Paulo Emmanueli Comiti a Challant, Baroni Castellionis, Sanċti Marcelli Uselli,* etc. » — pp. 5-22, « *Ulcerum simplicium methodica curatio.* » — p. 22 : « *Ornatissimo... D. Francisco Lequio Dolianensi Pedemontano... amoris ergo accinebat Joannes Baptista a Porta nobilis Italus.* » — p. 23 : « *Ad eundem Georgius Guillietus Sabaudus. LL. S.* »

44. Assertionum medicarum in celebri Hebipolensi Academia a diversis medicinae studiosis magna cum laude publico examini propositarum Fasciculus primus quo continentur Disceptationes Anatomiam attinentes, quarum 1. de partibus similaribus. 2. de scheleto. 3. de cerebri Anatome. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmann.* Anno M. DC. II.

Dans ce premier fascicule Romanus réunit les opuscules que nous avons cités *sub num.* 34, 23 et 32, appartenant respectivement aux années 1601, 1599 et 1601.

Fasciculus secundus quo continentur Disceptationes Patholo-

---

(1) L'énumération des titres de Romanus sauf *Decani vigilantissimi*, est identique à celle du n° 31 ci-dessus.

gicen et Simioticen attinentes, quarum 1. de totius corporis humani affectibus. 2. de sanitatis et morbi communi natura. 3. de divino in morbo considerando. 4. de urinis.

Ce sont les opuscules que nous avons décrits *sub num.* 28, 24, 41 et 33, appartenant respectivement aux années 1601, 1599, 1602 et 1601.

Fasciculus tertius quo continentur Disceptationes Hygienen et Therapenticen attinentes, quarum. 1. de salubri olerum usu. 2. de plantis. 3. de simplicium facultatibus. 4. de ulcerum et vulnerum curatione.

Ce sont les opuscules décrits ci-dessus *sub num.* 42, 21, 31, 43 appartenant respectivement aux années 1602, 1598, 1601 et 1602. Le frontispice de chaque fascicule porte la faute *Hebipolensi* au lieu de *Herbipolensi*; le titre du 2e fascicule a la faute *Simioticen* au lieu de *Semioticen*, et celui du fascicule 3, *Therapen*— au lieu de *Therapeu*.

In-4°. — Titres dans des cartouches noirs. — La bibliothèque de l'Université de Gottingue en possède un exemplaire complet sous le titre de : « *Dissertationes medicae vol.* 524 ». — Il coûtait en 1603, à Hambourg, environ 5 fr. 20.

45. Newer und Alter Schreib Calender auff das M. DC. III. Jar durch Adrianum Romanum. — *Getrückt in der Fürstlichen Statt Wurzburg durch Georgium Fleischmann.*

In-4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Semblable *Mutatis mutandis*, au calendrier de 1598, décrit n° 19 ci-dessus. — Une partie du titre est imprimée en rouge.

46. Prognosticon Astrologicum oder Teutsche Practica auff das Jar, nach der Frewdenreichen Geburt unsers Erlösers und Seligmachers Jesu Christi, M. DC. III.— durch Adrianum Romanum, Philosophiae ac medicinae doctorem. — *Getrückt zu Würtzburg, durch Georgium Fleischmann.* Cum gratia et privilegio Caesareae Maiestatis.

In 4°. — 14 feuillets non chiffrés. — Titre semblable à celui du *Prognosticon* de 1600 décrit n° 27 ci-dessus. — Au verso du titre *Mars* et *Vénus*,

gravures sur bois. — ff. 2-4b, dédicace à Jules. Le *Prognosticon* se divise en six chapitres. (1)

1603.

47. Theses medicae de purgatione quas (2) sub praesidio.... Adriani Romani, Equitis Aurati, comitis palatini, medici caesarei, mathematici celeberrimi, ac Medicinae in alma Herbipolensi Academia professoris primarii, publice ibidem defendere conabitur die... mensis Februarii M. Jodocus Hartlieb Holfeldensis, Philiatrus. — *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni*. Anno 1603.

In-4o. — Titre dans un cartouche noir. — F° 2, dédicace : « *Clarissimo multoque rerum usu viro praestantissimo, Domino Joanni Edelwer, Ebenhausianae Reipublicae Praesidi dignissimo.* » — « A qui » — dit Hartlieb — « A qui aurais-je pu mieux offrir et consacrer ces prémices de mes études médicales, qu'à vous? C'est grâce à vos conseils et à votre libéralité que je suis entré à la Faculté de médecine et voici les fruits que j'y ai récoltés : j'ajouterai que voilà bientôt trois ans que je jouis de l'abondance de vos bienfaits. » — 30 pages.

48. Disputatio anatomica de partibus corporis nutritioni dicatis, earumque administrandi ratione, quam divina favente clementia, Praeside viro nobilissimo, clarissimo et expertissimo Domino D. Adriano Romano, D. in Hoeberg, Equite Aurato, Comite palatino, Medico Caesareo, Mathematico eximio, Philo-

---

(1) C'est le dernier almanach du grand chapitre. Ceux que j'ai cités font partie de la bibliothèque de la Société historique pour la Franconie, à Wurzbourg; les calendriers et les *Pratiques* de Romanus se trouvent à l'Université de la même ville.

(2) Le titre est conforme, *Mutatis mutandis*, à celui de la thèse décrite n° 42.

sophiae ac Medicinae Doctore celeberrimo, nec non in alma ac orthodoxa Herbip. Academia Professore primario, publice pro supremo in Medica facultate gradu adipiscendo defendet Joannes Conradus Burckhardus Rotenburgo Tuberanus Medicinae Baccalaureus Die 11 Martii, loco et horis solitis.— *Wirceburgi, Typis Georgii Fleischmanni.* Anno 1603.

In-4°. — Titre dans un cartouche noir. — Au verso du titre et f° 2, dédicace : « *Reverendo admodum in Christo Patri ac Domino D. Joanni Abbati Monasterii Schwartzachensis dignissimo D. ac fautori optimo.* » Burckhard s'adresse en ces termes à son « Révérend maître et père en Jésus-Christ : » « La raison, l'abondance de vos bienfaits, tout me presse donc, mon excellent maître, de vous adresser mon discours et de vous présenter ces thèses comme un témoignage de ma reconnaissance et comme un monument de mon éternel respect. Veuillez en agréer l'hommage avec la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée ; je vous en prie et vous en conjure très-humblement ; en souvenir et au nom de J. Burckhard (1), mon oncle bien aimé, abbé et digne administrateur des monastères de Bauthen, de Schwartzach et de St-Étienne de Wurzbourg, dont je ne puis pas ne point me souvenir en ce moment. Je prie en attendant le Très-Haut qu'il daigne vous combler de ses bénédictions, vous et votre honorable couvent, vous enrichir de ses dons et vous garder longtemps sous sa sainte protection. » — 63 pages : pp. 62-63, acclamations poétiques.

49. Arithmeticae quatuor instrumenta nova Methodo ac forma patente exhibita. *Herbipoli,* 1603.

In-f° plano. — Ce traité que je n'ai jamais vu est cité par Val. André dans sa *Bibl. Belg.* (Lovanii 1643), p. 16. (2).

---

(1) Aemil. Ussermann, *Episcopatus Wirceburgensis.* Typis San Blasianis, 1794, p. 300. « Jean IV Burckhard, sans contredit le premier des supérieurs de ce couvent, fut élu à l'âge de 26 ans et ne se rendit pas moins remarquable par son savoir que par son habileté dans la conduite des affaires. » Il mourut le 26 janvier 1598.

(2) Cfr. Gerh. Jo. Vossii, *de Universae matheseos natura et constitutione*

1605.

50. Mathesis Polemica. Qua primo tractat de scientiis et artibus Duci necessariis. II. proponit lemmatibus aliquot rationem dimetiendi loca inaccessibilia. III. tradit proposita militaria Mathesin requirentia. *Francofurti*, 1605.

In-8°. — Ce traité que je ne connais pas non plus est également cité par VAL. ANDRÉ, *Bibl. Belg.* (Lovanii 1643), p. 16 (1).

1606.

51. Speculum astronomicum sive organum forma mappae expressum in quo licet immobili omnes qui in primo coelo primoque mobili spectari solent motus, per canones ea de re conscriptos, planissime sine ullius regulae aut volvelli beneficio repraesentantur authore A. Romano, Equite aurato, comite Palatino, Medico Caesareo : atque ad D. Joannis Novi Monasterii Herbipoli canonico. — *Lovanii ex officina Joannis Masii, sub viridi Cruce*, anno 1606. — Sumptibus authoris. *Prostat Francofurti apud Levinum Hulsium.*

---

liber, cui subjungitur chronologia mathematicorum. Amstelod. 1650, in-4°. — On y lit c. 53, § 2 : « En l'année 1603, Adr. Romanus publia à Wurzbourg son *Quatuor instrumenta arithmetica nova methodo.* » — S. E. SCHEIBEL, *Einleitung für mathematischer Bücherkenntniss*, 11e Stück (Breslau 1779) cite ainsi ce livre, p. 390 : « *Herbipoli, fol. pat.* 1607. » C'est une faute typographique pour 1603.

(1) VAL. ANDRÉ, *loc. cit.* dit : « J'ai vu l'*Idea Matheseos universae*, Wurzbourg, 1602, in-8°. Romanus l'augmenta dans la suite et lui donna le titre de *Mathesis Polemica.* » — KASTNER, *loc. cit.*, I, p. 468, fait cette observation : « Ce ne sont pas des discussions mathématiques, mais c'est l'application des mathématiques à l'art de la guerre. »

In-4°. — 151 pages. — Au titre un petit fleuron insignifiant. — pp. 3-6, dédicace : « *Serenissimo Alberto Archiduci Austriae.* — » p. 7 : « *Speculi astronomici liber primus, in quo principia ejusdem traduntur.* » — pp. 65-151, « *Speculi astronomici liber secundus, in quo uberrimus ejus usus continetur.* » — Beaucoup de figures astronomiques ornent ce traité, qui se termine à la p. 151 par cette sentence : « FINIS CORONAT OPVS. » — Au verso de la p. 151 : *Privilegii summa*, de 1590 « *Die 7 mensis Novembris.* » — « *Philippus Dei gratia Hispaniarum Rex... concessit* D. ADRIANO ROMANO, *Lovaniensi, authoritatem qua imprimere et distrahere curet opus quoddam suum mathematicum, cujus titulus Idea mathematica integrum simul vel per partes.* » — « *Ideae mathematicae Adriani Romani partem eam quae Speculum astronomicum comprehendit, praelo dignam censeo. Datum* 16 *Junii* 1606. — GUILIEL. FABRICIUS *Noviomagus. apostolicus ac archiducalis librorum censor.* » —Bibl. royale de Bruxelles. Fonds de la ville, n° 4973 et 5122.

1607.

52. Methodus exprimendi numeros quamtumvis maximos cifris vulgaribus notatos, juxta gentium fere omnium consuetudinem. *Lovanii*, 1607.

In-fol. plano. — Je n'ai jamais vu ce traité, qui se trouve cité par VAL. ANDRÉ, *Bibl. Belg.* p. 16 (1).

1608.

53. Parvum Theatrum urbium sive Urbium praecipuarum totius orbis brevis et methodica Descriptio. Authore Adriano Romano, E. A. Cum gratia et privilegio Caes. Maiest. speciali ad decennium. — *Francofurti, ex officina typographica Wolff-*

---

(1) Cfr. VOSSIUS, *loc. cit.* « (Il publia) ensuite en 1607, à Louvain, sa *Méthode* pour traduire tous les nombres possibles en chiffres. » — SCHEIBEL, *loc. cit.* p. 390.

gangi Richteri, sumptibus omnium heredum Nicolai Bassaei. M. DC. VIII.

In-4°. — Les lignes 2, 5, 8, 10, 13 du titre imprimées en rouge.— Cette réimpression réellement faite par les héritiers de Basse de Francfort, offre une remarquable conformité avec l'édition de 1595. Les pages des deux éditions se correspondent exactement, et l'on ne rencontre dans tout le volume que de rares et légères différences, soit dans le corps de certaines lettres, soit dans la division des mots au bout des lignes (1).

---

(1) Nous consignerons ici une particularité curieuse qui n'était pas venue à notre connaissance à temps pour que nous pussions l'insérer sous la date de 1595 (n° 10) où figure la première édition de ce livre : c'est qu'en cette même année parut à Francfort un ouvrage intitulé : *Theatrum urbium. Warhafftige Contrafeitung und summarische Beschreibung vast aller vornehmen und namhafftigen Statten, Schloessern und Kloester, wann dieselbige entweder anfenglich erbauwet oder hernacher bekrieget, erweitert und bevestiget worden weiland durch* M. ABRAHAM SAUR *von Frankenberg, susamen getragen... Getrückt zu Franckfort am Mayn durch Nicolaum Basseum*, M.D.XCV. (à la fin il y a MDCXV, mais c'est une faute d'impression). — A. SAWR (SAURIUS) après avoir énuméré dans sa préface les auteurs auxquels il a emprunté les éléments de sa compilation, sans toutefois parler de Romanus, ajoute : « Ce travail est pour la troisième fois livré à l'impression et remis en lumière ; mais, grâces à Dieu, tous les exemplaires s'en sont si bien écoulés qu'il ne s'en trouve aujourd'hui plus un seul au prix de vente. C'est pourquoi ledit imprimeur (Nic. Basse) m'a pressé, sans épargner les frais, de retirer les trois premières éditions épuisées, de les revoir et d'enrichir l'ouvrage de plus de cent nouvelles descriptions de villes, châteaux, abbayes, etc., en y ajoutant une foule d'autres détails. » Le volume de SAUR forme un petit in-4° (Bibl. roy. de Brux. 2° série des acc. n° 4761) : il est composé tout à fait sur le plan du livre de Romanus et *illustré des mêmes bois*. Les vers de W. Helbachius s'y trouvent également à la fin, mais traduits en allemand. Il y a là un mystère bibliographique que nous n'avons pu approfondir et que nous livrons à la sagacité de nos lecteurs : il s'agit d'une supercherie, d'une concurrence ou d'un plagiat. — L'exemplaire de la Bibl. royale de Bruxelles porte la signature autographe de PUTTRICH et la mention

1609.

54. Adriani Romani Canon Triangulorum sphaericorum brevissimus simul ac facilimus quamplurimisque exemplis optice projectis illustratus, in gratiam Astronomiae, Cosmographiae, Geographiae, Horologiographiae, etc., studiosorum iam primum editus. Accessere plenioris usus ergo tabulae sinuum, tangentium et secantium ex opere R^di^ atque Eximii Patris Christophori Clavii S. I. Mathematici celeberrimi desumptae. *Moguntiae. Ex officina Joannis Albini.* Anno M. DC. IX.

Gr. in-4°. — Y compris le titre, 6 feuillets non chiffrés. — Au dessus du mot *Moguntiae* la marque de l'imprimeur : le Nom de Jésus dans une gloire, aux quatre coins, des anges portant les instruments de la passion. — ff. 2-3, dédicace « *Serenissimo Principi Ernesto* : »— « Je me félicitai beaucoup de ma découverte ; » — dit Romanus — « il ne restait qu'une difficulté : j'aurais voulu des exemples tracés en perspective : cette difficulté, le R. P. Jean Reinhard Ziégler de la Société de Jésus, voulut bien se charger de la lever : après avoir rendu grâces pour son talent, à ce mathématicien éminent, professeur et docteur en théologie à l'université de Mayence, je n'eus rien plus à cœur que de réaliser mon projet. » — f° 4, « *De usu triangulorum.* » — f° 5b-6 « *De operis praesentis ordine.* » — pp. 9-43 « *Canonis Triangulorum Pars prior.* » — p. 45-315, « *Canonis Triangulorum liber secundus.* » — p. 54, « *Sequuntur Schemata Triangulorum sphaericorum.* »— Un grand nombre de figures, imprimées dans le texte, en rouge et noir. — pp. 106-290, « *Sex problemata.* » – pp. 291-315, « *Anacephaloseosis seu compendium generale sex praemissorum problematum.* » — La partie suivante a un nouveau titre :

Tabulae sinuum, tangentium et secantium ad partes radii 10,000, etc... ex pleniore tractatu Christophori Clavii Bamber-

---

Sehr selten. On y a ajouté le portrait et les armoiries de J. G. A. Werdenstein *anno MDXCII* gravés par *Dom. Custodis.* 1592.

gensis e Societate Jesu.—*Moguntiae. Ex typographeio Joannis Albini:* Anno M. DC. VII. Superiorum permissu.

Le titre porte la marque de l'imprimeur, le Nom de Jésus dans une gloire au milieu d'un cartel très-élégant, avec ces mots en exergue : « LAUDABILE NOMEN DOMINI »— au verso : « *Typographus ad Lectorem.* » 91 pages.—Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibl. royale de Bruxelles, fonds de la ville, n° 4992.

55. Mathematicae analyseos Triumphus in quo lateris enneagoni circulo inscripti ad radium circuli exhibetur ratio a Geometris summe desiderata, ad Ill^{mum} et R^{mum} Principem ac Dominum. D. Julium, Episcopum Herbipolensem, etc., Franciae Orientalis Ducem, etc. Auctore A. Romano, Equite Aurato, comite Palatino, Medico Caesareo, atque ad D. Joannis Evangelistae Herbipoli canonico. — *Lovanii, sumptibus authoris.* Anno 1609.

In-f° oblong. — 19 feuillets chiffrés, pp. 3-25, y compris le titre. — p. 5, dédicace à Jules « *Illmo ac R^{mo} Domino Domino Julio Episcopo Herbipolensi*, etc. »— p. 16, au bas : « *Residuum vide signo,* * »—p. 17, « *Residuum vide signo*, 8, etc. »— Au verso de la p. 25, se trouve la *Conclusion*, ainsi conçue : « Avec la grâce de Dieu nous voilà enfin sortis par la méthode ordinaire, c'est-à-dire l'analyse, des quatre problèmes précédents, dont les deux premiers et le dernier avaient été d'ailleurs aussi construits géométriquement. C'est ce que nous nous étions promis au début de notre tâche, et nous terminons ainsi ce Triomphe. — Il reste quelques Triomphes encore que nous avons achevés depuis plusieurs années, et qui se suivent méthodiquement : ..... je me propose de les publier successivement, mais le tracas de mes occupations ne laissera pas d'entraver un peu mes efforts. Salut. — Fin. »— Viennent ensuite 6 feuillets dont le verso est blanc.— Cet opuscule excessivement rare se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Munich.

1611.

56. Pyrotechnia hoc est de ignibus festivis, jocosis, artificialibus et seriis variisque eorum structuris libri duo ex scriptori-

bus latinis, italis et germanis collecti et in methodum succinctam redacti. In gratiam eorum, qui hisce artibus jucundi spectaculi caussa delectantur. Auctore Adriano Romano Mathematico ac Professore Herbipolensi. — M. DC. XI. *Prostat in officina Paltheniana.*

In-4°. — f° 1 dédicace « *Nobilitate ac splendore generis clarissimo ac integerrimo viro, Dn. Achilli ab Hensperg, senatori Reipublicae Francofurtensis, suo patrono ac amico,* » signée de Zacharie Palthen, qui ne nomme pas l'auteur. — 71 pages. — Ce traité, orné de figures gravées sur bois, est imprimé à Francfort.

C. — *Manuscrits.*

57. In Mahumedis arabis Algebram Prolegomena.

Cet ouvrage qui ne fut imprimé qu'en partie, ne se trouve plus à Louvain, où Val. André dit qu'il existait (*Bibl. Belg.* p. 16) « ..... *Scripsit in Mahumedis Arabis Algebram, in-fol., opus imperfectum, ut et pleraque alia partim scribi, partim excudi coepta ; leguntur que Lovanii in Bibliotheca Academica.* « Le prince Boncompagni, *Della vita e delle opere di Leonardo Pisano* (Roma 1852, in-4°), cite cet ouvrage dans les termes suivants · « Adrien Van Roomen, célèbre mathématicien, nommé en latin Adrianus Romanus, né à Louvain le 29 septembre 1561, mort à Mayence le 4 mai 1615, possédait un exemplaire manuscrit du *Liber Abaci* de Léon le Pisan. C'est c: qu'on peut voir dans un ouvrage du même Van Roomen, intitulé : *In Mahumedis Arabis Algebram prolegomena,* qui figure imprimé, sans indication de lieu ni de date à la bibliothèque publique de Douai. »

58. Tractatus de notatione numerorum, authore Adriano Romano, equite aurato.

« C'est, dit M. Gilbert, une explication des signes employés dans la numération des divers peuples. »

59. Nova multiplicandi, dividendi, quadrata componendi, radices extrahendi ratio, multo quam pervulgata certior, faci-

lior, et majoribus maxime numeris accommodatior, authore, A. Romano, E. A.

Cet ouvrage qui se trouve comme le précédent à la Bibliothèque de Louvain, est également cité par M. Gilbert : « les opérations sont faites sur des exemples, sans aucune explication. »

60. Tractatus de formatione corporis humani in utero.

Ce livre est cité par *Joecher* sans indication de date, de format ni de lieu d'impression. Il n'est pas cité dans la bibliographie de Romanus dressée par M. Gilbert. Nous ignorons s'il est imprimé ou manuscrit.

A. RULAND,
Bibliothécaire de l'Université de Wurzbourg.

Adrianus Romanus author.



Fac-simile de la signature et des armoiries de Romanus. (Voir ci-dessus, p. 170, note 2.)

LE RECUEIL HÉRALDIQUE

DES

BOURGMESTRES DE LA CITÉ DE LIÉGE

Louis ABRY, né à Liége le 28 juillet 1643, mort dans cette ville le 18 juillet 1720, n'a pas trouvé place dans la *Biographie nationale*; il méritait cependant d'y figurer à plus d'un titre : à la fois peintre, graveur, historien et généalogiste de premier ordre, il a laissé des monuments remarquables de son activité et de son talent. Je me réserve de donner une autre fois, avec sa biographie, la liste détaillée de ses travaux, pour ne m'occuper en ce moment que d'un point purement bibliographique.

Tout le monde connaît l'ouvrage qui parut en 1720, sous ce titre : *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse et des principales familles de ce pays, avec les inscriptions et épitaphes, le tout enrichi de leurs armes et blasons; on y a joint quelques petits traits d'histoire raportés selon le temps de leur évènement depuis l'an* 1200 *jusques en* 1720. *A Liége, chez Jean-Baptiste Gramme, imprimeur et marchand libraire, rue Sœurs de Hasque. M.DCC.XX.*

Malgré l'absence du nom de l'auteur, personne n'a hésité, depuis plus d'un siècle, à attribuer ce travail intéressant à J.-G. Loyens, jurisconsulte, avocat et échevin de la haute cour et justice de Jupille, d'autant plus que dans l'épître dédicatoire, signée de son nom, et dans la préface qui suit, rien n'atteste et ne fait même supposer que l'ouvrage puisse être d'un autre, au con-

traire. On lit en effet dans cette dernière des phrases telles que celles-ci : « Quant aux inscriptions, épitaphes et autres monuments... je les ai presque tous recueillis moi-même ou les ai reçus de personnes dignes de foi. J'ai fait la même chose pour les épitaphes de ces derniers siècles... Je donne dans le commencement de cet ouvrage une idée, non-seulement des écussons, etc... j'y fais aussi mention de deux cachets dont se servaient nos magistrats ès siècles XII et XIII... j'y ai aussi joint les guerres et paix réitérées pendant le règne de chaque prince... » etc. Ne croirait-on pas que c'est par modestie que, dans cette même préface, on a cru devoir s'exprimer ainsi : « Je dois avouer que c'est à ces messieurs seuls (de Louvrex, de Crassier, etc.) à qui le public est redevable de tout ce qui fait le sujet de ce *Recueil héraldique*, lequel je n'aurais jamais entrepris sans le secours de leurs lumières et de leur capacité. »

Enfin aucun doute, s'il avait pu naître, ne paraissait plus possible au sujet du laborieux compilateur de cette histoire des bourgmestres de Liége, après la décision qui figure à la page 581 du volume, par laquelle le conseil de la cité décerne, le 14 août 1720, à l'*auteur* du *Recueil héraldique* « pour les soins qu'il y a bien voulu employer gratuitement » une médaille d'or avec cette inscription :

LegIæ DonVM CIVI sVo LoYens.

Après ces témoignages il ne serait venu à l'esprit de personne de contester à Loyens la paternité du livre qui nous occupe. Et cependant il n'en est pas l'auteur. Une note que j'ai publiée dans les *Bulletins de l'Institut archéologique Liégeois*, t. VII, p. 396, avait déjà mis sur la trace de cette découverte, et c'est d'après elle, sans doute, que M. X. de Theux, dans sa *Bibliographie liégeoise*, n'a pas hésité à déclarer que le *Recueil héraldique* était dû à la plume de Louis Abry. Le fait est exact, et c'est ce que je suis en mesure de prouver aujourd'hui à l'évidence.

Il y a quelques mois, l'université de Liége fit l'acquisition d'un petit manuscrit in-4° intitulé : *Les œuvres curieux des savants de la nation liégeoise*. Le volume ne porte pas de nom d'auteur ; mais dans la table qui accompagne une belle copie in-f° de ce travail, appartenant à M. le comte d'Outremont, on trouve le nom de Louis Abry avec renvoi à la page 35 (1). Or voici ce qu'on lit dans cet endroit : « L'écrivain du présent recueil, par une inclination naturelle qu'il a pour l'histoire, la généalogie et l'ancienneté du blason, a fait un traité... Cette histoire héraldique a entraîné une autre encore plus importante par les difficultés qu'il a dû essuyer pour y arriver, parmi la lecture de tous ceux qui ont traité tant de l'histoire même que de toutes autres choses, et par les registres de toutes les cours souveraines de Liége et autres dont il a pu avoir inspection. C'est des bourgmestres de Liége qu'il parle selon leur élection, de leurs blasons, naissances, et quartiers, de leurs alliances de même, et d'une partie des événements les plus notables arrivés pendant leurs administrations, leurs changements et révolutions. L'on y verra des choses qui sont encore arrivées du depuis, des corrections et des additions de toutes les sortes qui ne pourraient pas déplaire à ceux qui se fourrent dans le gouvernement public pour s'en prévaloir dans les occasions par les statuts fondamentaux du pays ; ils doivent être nés et nationés, gens de bonne vie et bonne fame, sans tache, mariés ou veufs, de religion romaine, résident en Liége ou pour le moins la moitié de l'année. On verra entre tous ces messieurs presque toute la noblesse du pays entremêlée comme en racourci et jusqu'aux plus grands seigneurs du pays qui ont par leurs

(1) Cette table n'est pas écrite de la main de Louis Abry, mais bien de celle de son fils Simon-Joseph, héraut d'armes du pays de Liége par patente du 31 janvier 1752.

domiciles en Liége su captiver l'affection des bourgeois pour y arriver, et ceux-là qui ont porté ledit magistrat se sont les mieux soutenus de tous. C'est par la même que l'on pourra distinguer les véritables patriciens d'avec les nouveaux nobles et ceux-ci d'avec le commun, hors desquels le peuple se choisissait aussi des commissaires que le présent auteur a pris plaisir de recueillir aussi. »

En voilà plus qu'il n'en faut pour restituer à L. Abry la gloire d'avoir composé une œuvre qui a toujours été tenue en haute estime par ses compatriotes, mais dont, chose incroyable! un autre que lui a recueilli les honneurs et les bénéfices. Comment cette étrange substitution a-t-elle pu s'accomplir sans exciter de réclamations de la part de l'auteur ou de ses contemporains? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer.

Toutefois un autre document, que M. le comte d'Outremont m'a également communiqué avec la plus extrême obligeance, laisse, malgré l'obscurité qui y règne, entrevoir une partie de la vérité. Reproduisons-le tel qu'il est :

« Les seigneurs Bourguemaîtres régents de Loxhier et de Liverlo, ayant été informés d'un livre intitulé *Recueil héraldique* concernant l'ancienneté du magistrat de Liége depuis 500 ans d'ici ou environ, orné de leurs armes et blasons provisionels; le considérant pour une pièce rare faisant honneur à la nation Liégeoise, y donnèrent la main au rapport même de M. l'échevin de Louvrex et de M. le baron de Crassier, tous deux grands amateurs de belles sciences; ensuite de quoi on examina ledit livre, et on en fit la lecture (par une copie d'icelui faite par M. de Loyens, chanoine de Huy, qui fut collationnée avec son original)(1), premièrement en la maison du bourguemaître Loxhier,

(1) Cette copie est aujourd'hui la propriété de M. F. Henaux; on y voit indiquées de plusieurs mains, entre autres de celles d'Abry, de Crassier, de

présents le bourguemaître de Liverlo, lesdits seigneurs de Louvrex, de Crassier, M. le chanoine de Gaen, le chanoine Loyens, l'avocat Loyens et autres, avec l'auteur du prédit livre.

» Laquelle lecture ayant été continuée plusieurs mois consécutifs dans les maisons tant desdits seigneurs de Louvrex que de Crassier, de M. le chanoine Gaen, des Loyens, etc., ledit livre fut enfin agréé, le 18 d'août, en la maison desdits seigneurs de Loyens, dans une assemblée qui s'y trouva tant desdits seigneurs bourguemaîtres que de deux députés du conseil, savoir les seigneurs prélocuteurs de Streel et Limbourg, conjointement en présence des seigneurs échevin de Louvrex, baron de Crassier, chanoines de Ryemers, de Gaen, de Loyens, du sieur avocat son frère et de l'auteur du livre: où là même lesdits seigneurs bourguemaîtres ont traité avec ledit auteur pour le prix ci-après marqué et convenu, en présence de toute l'assemblée ; savoir, parmi fournissant tous les épitaphes, sépultures et autres marques probables qu'il pourrait produire hors de ses mémoires comme une addition, et fournissant tous les écussons gravés avec leurs appartenances qu'il aurait compris dans ledit volume, ledit magistrat en disposerait comme maître d'icelui, pour distribuer tels exemplaires qu'il trouvera à propos.

» La convention a été telle qu'on n'y a rien écrit, ni proposé aucun article, les choses s'étant passées de la manière et en présence de ladite assemblée qui en a été témoin et agréé ledit traité en faveur de l'auteur, auquel le seigneur de Loxhier a de sa bouche propre a terminé le payement de la somme convenue, con-

---

Louvrex, les modifications, corrections et surtout coupures qui ont été jugées nécessaires. Les choses omises sont cependant quelquefois intéressantes et je me propose suivant l'avis de quelques amateurs de l'histoire de Liége de les recueillir d'après un beau manuscrit de Le Fort, aux archives de l'État, pour les livrer à l'impression.

firmé par le conseil, comme il conste par le recès qui s'en fit le lendemain 19 d'août qui va suivre :

» En Conseil de la cité de Liége, tenu le 19 d'août 1718 ;

» Le conseil ayant entendu le rapport de MM. les bourgue-
» maîtres touchant les entrevues, conférences et conventions
» qu'ils avaient de notre part été requis d'avoir et de faire avec le
» s[r] Abry au sujet d'un livre très curieux et utile au public, intitulé
» *Recueil héraldique*, auquel celui-ci a travaillé depuis longues
» années et lequel est présentement mis en ordre et prêt à être
» mis sous la presse, a déclaré comme il déclare d'agréer et ap-
» prouver la convention faite par lesdits seigneurs bourgue-
» maîtres avec ledit Abry, qui sera subinsérée (1), en exécution
» de laquelle il est ordonné au rentier de la cité de payer promp-
» tement audit Abry 200 écus, autres 100 écus au 1[er] octobre
» prochain et les derniers 100 écus au 1[er] novembre aussi pro-
» chain ; au moyen de quoi le s[r] avocat Loyens a pris à soi et à
» ses frais l'impression dudit livre, et d'en livrer le plus tôt pos-
» sible 80 exemplaires au blanc pour être distribués aux gens du
» magistrat par les seigneurs de Loxhier et de Liverlo suivant le
» sentiment qui leur est connu. »

» Il faut remarquer ici que le s[r] avocat Loyens s'étant trouvé au Conseil pendant le susdit recès, que ledit Abry n'y était pas, il y a fait ajouter ces mots (qui seront subinsérés ; et à la fin s'ensuit ladite convention qu'il dit être faite entre MM. les bourguemaîtres ensuite du recès du Conseil de ville du 6 mai 1718 et le

(1) Cette convention ne se trouve pas à la suite de notre document, et malheureusement les recès de la cité de cette époque manquent à la bibliothèque de l'université de Liége ; les termes de cette convention nous restent donc inconnus ainsi que ceux du recès du 6 mai 1718 et de la convention en 13 articles dont il est question plus loin.

s[r] Abry touchant son *Recueil héraldique des magistrats de Liége*, qu'il dit contenir 13 articles) (1).

» A cela ledit Abry déclare de n'avoir jamais eu connaissance de ladite convention ni d'en savoir à parler dans quel lieu elle s'est faite ni qui a servi de témoin ; n'ayant traité en dernier lieu avec lesdits seigneurs bourguemaîtres qu'en l'an 1718 le 18 d'août, plus de trois mois après, puisque son livre ne fut revu, examiné et collationné qu'à ce jour-là, qu'on le jugea prêt de mettre sous la presse, auquel jour ledit s[r] Loyens présent n'a eu aucune part dans ce traité.

» Il est ridicule que lesdits 13 articles, que ledit Loyens dit avoir été convenus le 6 de mai, sont par lui signés le 18 d'août 1718, lui qui n'avait aucun intérêt à la cause.

» D'où on conclut que ledit s[r] Loyens n'a pas autre droit que de faire imprimer ledit *Recueil* tel qu'il était au temps de ladite convention du 18 août et qui a été agréée et ratifiée par les susdits bourguemaîtres et Conseil le lendemain 19 août.

» Ledit s[r] Loyens n'a accepté et sollicité l'impression dudit livre qu'après ce même recès par lequel il s'est obligé d'en livrer aux bourguemaîtres 80 exemplaires, comme il apert par son acceptation.

» Après tout, on ne fera pas paraître que ledit Abry eut été en défaut de l'impression du livre puisqu'il a eu contribué tous ses soins pour l'expédition d'icelui, tant par les additions des épitaphes, sépultures et autres dont il est parlé, de même qu'à l'exécution des écussons qu'il a eu soin de faire graver de plusieurs maîtres afin de les avoir prêts à la demande de l'imprimeur qui pourra déposer là dessus. Parmi quoi on doit conclure que le retardement dudit livre ne peut pas provenir de la faute

---

(2) Comme nous venons de le dire, ces pièces manquent, et c'est dommage.

de l'auteur qui est tous les jours en action pour en corriger les défauts. »

Ce mémoire d'Abry paraît avoir eu un double but: 1° de protester contre certaines prétentions que l'avocat Loyens montrait au sujet de la publication du *Recueil héraldique ;* 2° de se disculper de l'accusation, dont on devait l'avoir chargé, d'apporter du retard à l'impression de ce livre. Nous ignorons au juste les circonstances qui ont pu faire naître ces difficultés ; mais on peut supposer que les choses se sont passées de la manière suivante : Abry ayant achevé la rédaction de son travail vers 1717, en aura comme cela se pratiquait ordinairement à cette époque, présenté une copie au Conseil de la cité dans l'espoir d'en recevoir une gratification, qui, alors aussi, était toujours accordée aux hommes qui s'occupaient de science, de littérature ou de beaux-arts. Comme ce livre flattait l'amour-propre des magistrats qui s'y voyaient inscrits avec leurs blasons et leurs généalogies, ils désirèrent le voir publier, et le firent dans ce but examiner par des personnes compétentes. C'est sans doute dans ce moment que Loyens, prévoyant les avantages qu'il pourrait retirer de cette entreprise, offrit au Conseil de la cité de faire imprimer le manuscrit à ses frais et, sans consulter Abry, établit entre ledit Abry et le magistrat une convention en 13 articles, par laquelle le premier cédait son travail au second pour une certaine somme d'argent. Le conseil ratifia cette convention le 6 mai 1718 pour le cas où l'ouvrage serait adopté. Cependant la lecture s'en continuait, et le 18 août suivant, jour où elle fut achevée, les bourgmestres achetèrent à Abry pour 400 écus son manuscrit en toute propriété et pour en disposer comme ils voudraient. Le lendemain, 19 août, le Conseil approuva cette acquisition et permit à l'avocat Loyens de publier le volume à ses frais. Abry agréa cet arrangement, consentit aux modifications exigées par la censure et par la critique, améliora son travail, continua malgré ses

77 ans à recueillir des blasons, des épitaphes, etc. et les fournit à l'imprimeur. C'est alors que survinrent les difficultés auxquelles Abry fait allusion dans son mémoire et qui avaient peut-être rapport à l'inscription du nom de l'auteur sur le titre du livre. Quel qu'en ait été l'objet, Abry ne put défendre sa cause jusqu'au bout et mourut environ un mois avant l'achèvement complet du *Recueil héraldique* dont le titre, l'épître dédicatoire et la préface parurent sans faire mention de lui.

On ne peut admettre qu'Abry ait volontairement renoncé pour 400 écus au droit qu'il avait de signer son œuvre; une résolution semblable nous donnerait une triste idée de la position des hommes de lettres de ce temps-là, et est du reste incompatible avec les encouragements dont ils étaient l'objet de la part de l'autorité (1). Dès lors il ne reste plus, pour expliquer le fait étrange qui nous occupe, que deux suppositions à faire : ou bien dans la convention en 13 articles faite à l'insu d'Abry, Loyens, sans du reste avoir l'intention de s'attribuer un honneur qui ne lui revenait pas, aurait stipulé que l'ouvrage paraîtrait sous le voile de l'anonyme, et, s'autorisant des frais qu'il avait faits et des soins qu'il avait consacrés à cette affaire a-t-il cru pouvoir signer, comme éditeur, la dédicace aux magistrats. Mais alors comment expliquer que l'on n'ait pas eu égard aux dénégations d'Abry, que son fils Simon-Joseph était en état de soutenir? Comment surtout comprendre que la ville ait pu décerner à Loyens comme auteur du *Recueil héraldique* une médaille d'or? Ou bien, profitant des circonstances, Loyens a-t-il réellement voulu récolter la moisson qu'un autre avait semée, et dans ce cas comment concevoir qu'il ait pu en imposer à ses concitoyens, entre autres à

(1) V. les *Extraits des comptes communaux de la ville de Liége*, dans le *Bull de l'Inst. arch. Liégeois*, t. VII.

MM. de Loxhier, de Liverlo, de Crassier, Louvrex, qui avaient assisté à toutes les négociations? Cette dernière hypothèse répugne à la conscience, et si telle avait été l'intention de Loyens, il n'aurait pas introduit dans sa préface les phrases suivantes : « Peu après, j'eus l'honneur d'être requis, par recès du Conseil de ce temps et par recès des bourguemaîtres et Conseil des années 1718 et 1719, de *mettre en ordre* ce présent *Recueil*, pour qu'il pût un jour paraître en public. J'en acceptai la commission avec d'autant plus de zèle que je me flattai d'être appuyé en cela des lumières de M. de Louvrex, etc. » Mais cette déclaration n'est pas assez explicite, et la preuve en est que jusqu'aujourd'hui Loyens a passé pour l'auteur du livre. Dans tous les cas, quels qu'aient pu être les motifs qui l'ont fait agir, nous ne pouvons pardonner à l'éditeur de n'avoir pas au moins fait mention d'Abry, lorsque, sans se compromettre, la chose lui était si facile : il commence en effet sa préface en citant tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Liége, Hemricourt, Hinnisdael, Wachtendonck, Wissoque de Bomy, etc.; puis il ajoute : « On peut donc dire avec justice que ce *Recueil héraldique* est véritablement l'ouvrage de ces anciens écrivains dont les mémoires ayant été heureusement conservés et continués par nos curieux modernes, vont seulement aujourd'hui voir le jour. » Et Abry, celui qui a consumé plusieurs années de sa vie à dépouiller tous ces mémoires, celui qui a rédigé et mis en ordre les résultats de ses recherches, celui dont on va simplement livrer à l'impression le travail, ne figure seulement pas parmi les sources! Il faut avouer que ce procédé n'est pas juste.

Au reste, on dirait qu'il était dans la destinée d'Abry de travailler pour autrui et de se voir dépouillé de ses œuvres pour en enrichir les autres. C'est ainsi que le traité biographique, dans lequel nous avons puisé notre premier extrait, a fait, sans avoir les honneurs d'une citation, tous les frais du cinquième volume

des ***Délices du pays de Liége.*** Saumery ne s'est pas borné à lui emprunter habilement quelques détails, il l'a copié littéralement en maints endroits et a été jusqu'à lui prendre son plan. Toutefois il ne l'a pas pillé si complètement ni avec tant de soin, que la ***Société des bibliophiles Liégeois*** n'ait encore jugé le manuscrit autographe de Louis Abry digne d'être publié.

S. BORMANS.

PLANS TOPOGRAPHIQUES

DES VILLES DES PAYS-BAS AU XVI[e] SIÈCLE

La bibliothèque royale vient de faire une acquisition importante : une suite de 68 plans de villes, bourgs ou forteresses des provinces méridionales des anciens Pays-Bas espagnols ; plus 8 plans de villes de la province actuelle du Brabant septentrional, plans dessinés à la main et exécutés de 1550 à 1565, antérieurs, par conséquent, aux plus anciens plans gravés et à la plupart des plans qui existent encore, en dessin, de quelques localités.

Ils sont tracés sur papier assez médiocre, mesurant en général de 30 à 40 centimètres en hauteur, sur une largeur de 15 à 20 ; quelques-uns sont doubles. Le périmètre des villes occupe peu d'espace sur le papier ; la banlieue — et c'est une circonstance extrêmement heureuse — en occupe presque toujours la plus grande partie ; les pâtés de maisons, les bâtiments isolés sont lavés au vermillon, les cours d'eau, fossés, étangs, canaux, en bleu tendre ; la campagne en vert ou en jaune, suivant que le sol

formait des terres cultivées ou des prairies (1). Les lignes ne sont pas arrêtées au bord des feuilles; celles-ci sont coupées au ciseau et sont accompagnées souvent de papillons ou d'ajoutes affectant des formes géométriques, comme si ces plans avaient été taillés de la sorte dans une immense carte cadastrale pour être emmanchés dans quelque vaste composition, telle qu'une tapisserie, un tableau, une carte gravée, etc. Plusieurs cartes cependant ont des chemins ou des rivières arrêtés dans le périmètre en compagnie d'autres chemins et rivières qui ne le sont pas.

Les plans ne sont accompagnés d'aucun texte ; quelques rares indications écrites sont jetées çà et là : elles se bornent aux noms de la ville, des quatre vents, des principaux couvents et églises, des villages de la banlieue. Nulle part, la moindre phrase d'où l'on puisse inférer quel est l'auteur des cartes ou à quelle époque elles ont été exécutées. Le seul plan de la petite ville de Damvilliers (Luxembourg) contient, en regard d'une rectification faite aux remparts, cette note très-importante pour la fixation d'une date : Noua hec moles facta est A° 1564 Christoffero a Montdragon Gubernatore.

Les monuments, églises, couvents, hôtels de ville, tours, etc., sont dessinés avec assez de soin pour que l'œil de celui qui connaît bien une ville puisse distinguer leur forme et constater même parfois la différence entre l'état ancien et l'état actuel d'un édifice. La carte de Malines est, en outre, achevée avec un fini tout particulier : grande netteté de lignes, exactitude pittoresque des édifices, détails plus nombreux, etc.

Les localités appartenant aux anciennes provinces des Pays-

---

(1) Sur le premier des plans, d'après l'ordre alphabétique, celui de la ville d'Aerschot, on lit dans les parties teintées en vert le mot *prata*, et dans les parties en jaune le mot *arva*.

Bas et dont les plans font partie de l'acquisition de la bibliothèque, sont les suivantes :

Anciennes provinces méridionales des Pays-Bas.

Noms de la carte.	Noms actuels.	Dépendance ou banlieue *indiquée.*
Aerscot	Aerschot	
Aire		Avec le plan de l'ancienne Thérouane, St Martin, St Quintin.
Auesnez	Avesnes	Avenelle, St Denys.
Bavays	Bavai	Louvegnye.
Beaumont		
Arlon		
Bedburg (Bedonis Castrum)	Bittburg	St Crucis-Capel.
Bins	Binche	
Borborch	Bourbourg	
Bouchain		St Amand.
Brayne-le-Comte	Braine-le-Comte	
Brugge	Bruges	Dam, Cartusers, St Crucis, St Troyen, Ste Catherine, St Bavon, Tempelshoff, Ste Anne, St Peter.
Brussel	Bruxelles	Dielegem, Jette, Laken, Scarenbeeck, St Joes-ten-Hoy, Elsene, Cameren, Opbrussel, Anderlecht, Scueten Cartusers, Molenbeeck.
Cambray		(L'intérieur de la ville est resté inachevé.) Cantimpré, Primi, Cantyn.
Casteau en Cambresyes	Cateau-Cambresis	St Quintin, St Spiritus, Monplesier.

Noms de la carte.	Noms actuels.	Dépendance ou banlieue *indiquée*.
Chièvre		S[t] Jans Conventum, Leprosen.
Chyny Conté	Chiny	
Condé		
Cortrycke, (Courtray, Curtracum)		Groeninghe, S[t] Amand.
Damme		
Dampvilleer	Damvilliers	
Denremonde	Termonde	Grimberghen, Swivick, Appels.
Didenhoven (Thionis Villa)	Thionville	Neer-Tentz, Over-Tentz.
Dionantum	Dinant	Bovyngne (Bouvigne).
Dixmude		Leprosen.
Duynkercke	Dunkerque	
Echternach		S[t] Crucis.
Geersberge, (Grantmont)	Grammont	Neer Boelaer, Oever Boelaer.
Gemblours, (Gemblacum)	Gembloux	
Gistel	Ghistelles	Tempelshof.
S[t] Guinocs-Berghe	Berghes-S[t]-Winoc	
Harve	Herve	
Herentals		S[t] Crucis, S[t] Martin, S[t] Joannis.
Ts'Hertoghen-Rode	Rolduc	Aufden, Clooster Raidt.
Hesdyn	Hesdin	Avec la carte de l'ancien Hesdin, Marken, Marquenelle, S[t] Odoberti, S[t] Lupus.
Hontscote		
Landen		Rumsdorp, Attenhoven, Hensberg.
Landrechiez	Landrecies	

Noms de la carte.	Noms actuels.	Dépendance ou banlieue *indiquée*.
Lessines		
. . . . . .	Louvain	Parck, Hever, ter Banck, Rouselberch.
Leusse	Leuze	
Lier	Lierre	Lispe, Nazareth, Anderstadt, Leprosen.
Lilers		
Lutzemburg	Luxembourg	
Marienburch	Marienbourg	
Marss en Famine	Marche	
Maubeuge		Sacri Sanguinis.
Meessene	Messines	Doeuy.
Mechelen	Malines	Bruyn Cruys, Burgerstein, Neckerspoul, Hanswyck, Musen, Leprosen, Hombeeck, Vrybrouck, Holm.
Mons		Spinoy.
Montmedy		
Nieneve	Ninove	Heerlichoven, Meerbeeck, S[t] Cornelii.
Oedenaerde	Audenarde	Ename, Elare, Lubeghem, Beveren.
Oudenburch		
Pernez et S[t] Paul	Pernes et S[t] Pol	
Poperinghe		Carte non achevée.
Quesnoy	Le Quesnoy.	
Rœulx		Warande, Magdalene.
Sichenem	Sichem	
Sout Leeuwe	Léau	Leprosen.
Tienen	Tirlemont	Gruym, S[t] Moor, Bost, Overlaer, Leprosen.

Noms de la carte.	Noms actuels.	Dépendance ou banlieue *indiquée.*
Valenchiene	Valenciennes	Le Pe, Asyn, Chartrois.
Vilvorden	Vilvorde	Troost, Burcht, Leprosen.
Voerene	Furnes	St Jans - Noort - Gasthuys, et Zuyd-Gasthuys.
Waver	Wavre	Neer Waver.
(Warneton)?		
Yvois	Yvodium	

Brabant septentrional.

Ts'Hartoghen Bosch	Bois-le-Duc	Orten, Baseldonck, Eykendonck, Vucht, Hintem.
Meghen		
Hoesden	Heusden	Hebert, Herpt, Outhoesden, Heesbeen.
St Geertruden Bergh		Cartusen.
Berghen-op-zoom		Burchvliet.
Helmont.		Bynderen.
Eyndhoven		Haghe, Stratem, Gestel.

Ces plans proviennent de la collection formée jadis par le greffier Fr. Van Aarssen; ils furent livrés aux enchères à la vente de cette importante collection de pièces manuscrites et acquis par M. Fréderic Muller, d'Amsterdam, l'un des plus savants, des plus zélés et des plus connaisseurs entre les libraires de l'Europe, qui publia, à leur sujet, une notice très-substantielle dans le *Navorscher* (1866, n° 7, p. 198).

Il résulte de cette notice que le portefeuille vendu contenait 152 feuilles, dont 82 représentent des villes des provinces septentrionales et 70 des provinces méridionales; il y avait en outre

2 plans inconnus (1). Après avoir vainement présenté cette farde intéressante à des établissements scientifiques des Pays-Bas, M. Muller la céda enfin à M. W. Eeckhoff, archiviste de la ville de Leeuwarden, en Frise. Par la bienveillante entremise de M. Cuypers van Velthoven, la bibliothèque royale acquit du dernier possesseur la partie qui intéresse le plus la Belgique. M. Eeckhoff s'est réservé les cartes de villes de Frise, la province de Gueldre a obtenu les onze feuilles qui la concernent.

M. Muller s'étant livré à l'examen de ces plans, fut amené à croire qu'ils formaient tout ou partie des minutes ayant servi à la confection de l'atlas des villes des Pays-Bas, exécuté par Jacques de Deventer par ordre de Philippe II, et dont il est question si souvent dans la correspondance de Viglius avec Hopperus.

Plusieurs fois, l'attention avait été attirée sur ce point après la publication de cette correspondance par le chanoine Hoynck van Papendrecht, en 1743. G.-D. Azevedo, dans la *Korte chronycke der stadt en der provincie van Mechelen*, publiée de 1774 à 1779 dans le *Lovenschen Almanak*, donne une analyse fidèle des passages de la correspondance concernant l'atlas de Jacques de Deventer. En 1838, M. P.-C. Molhuysen (V. *Overysselschen Almanak voor oudheid en letteren*, IV, p. 55, et en 1859, M. Pinchart (*Archives des arts, sciences et lettres*, etc., dans le *Messager des sciences etc. de Gand*, p. 277), firent le même travail. M. Pinchart crut même reconnaître une partie de l'atlas de Deventer, dans un volume de cartes acquis de M. Gachard par la bibliothèque royale ; mais ces cartes n'ont aucun rapport avec le travail dont il est question dans les lettres de Viglius, ainsi que le constatèrent, après nous, MM. Lauts (*Kunst en letterbode*,

---

(1) Ces plans sur lesquels on lit : Hanswyck, Vrybrouck, Hornbeek (Hombeek), appartiennent à la banlieue de Malines.

1861) et Fr. Muller. L'atlas cédé par M. Gachard est, comme le dit fort bien M. Lauts, un atlas de l'Europe et non pas un atlas des villes des Pays-Bas : il ne contient pas même un seul plan de ville.

Il résulte des documents publiés par M. Pinchart et des lettres de Viglius, que, par commission du 1er avril 1558, Jacques de Deventer fut chargé, par Philippe II, de « visiter, mesurer et desseigner toutes les villes de noz pays de par-deçà, aussi les rivières et villaiges circumvoisins, semblablement les passaiges ou destroictz des frontières, et le tout rédiger en ung livre contenant pourtraict de chascune province, et après démonstration de chascune ville particulière. » En 1559, le géographe reçut des lettres de sauf-conduit, lettres qui furent renouvelées en 1562, 1563 et 1564.

L'artiste parcourut ensuite les Pays-Bas, mais la révolution l'empêcha de terminer son œuvre aussi rapidement qu'il l'avait espéré. De 1570 à 1575, date de sa mort, la correspondance de Viglius donne des détails sur le degré d'avancement des travaux et sur la manière dont le gouvernement du Roi vint en possession des parties achevées, consistant en trois volumes qui furent envoyés en Espagne. Viglius signale une lacune ; celle du plan de la ville d'Ypres. A sa lettre d'envoi il joint une liste détaillée des plans exécutés ; cette liste est malheureusement perdue.

Dans une de ses dernières missives, Viglius annonce que la veuve ou concubine de Jacques de Deventer, demeurant à Malines, conservait les minutes des cartes tracées par le géographe : il s'est empressé de lui offrir une indemnité pour la cession de ces pièces, et il espère que l'acquit de cette dette ne sera pas une grande charge pour le roi. Car il importe que ces cartes ne tombent point entre des mains étrangères qui pourraient les reproduire et les publier.

Les cartes acquises par la bibliothèque royale sont-elles ces

minutes dont parle Viglius, et qui, par conséquent, seraient restées dans les Pays-Bas?

Si l'on entend par *minutes* les plans levés par J. de Deventer, dans ses pérégrinations à travers les Pays-Bas pour exécuter l'atlas de Philippe II, nous croyons que la chose est fort douteuse. Nous avons vu que la commission donnée à J. de Deventer est du 1er avril 1558, et qu'il travaillait encore à l'atlas en 1575. Or, nos cartes sont en partie antérieures à la première de ces dates ; peut-être même le sont-elles toutes, car les quelques points de repère postérieurs à 1560 que nous avons pu constater, sont des surcharges : telle est, par exemple, la note de 1564 inscrite sur le plan de la ville de Damvilliers, tel est le tracé du canal de Willebroeck à Bruxelles, canal qui, dans sa surcharge même, n'est dessiné que jusqu'aux remparts de la ville, tandis que la partie intérieure en fut creusée en 1560 et 1561. M. Fr. Muller a soumis l'atlas à l'examen de M. G. de Vries, dont l'opinion, en fait de géographie nationale, fait autorité aux Pays-Bas ; ce savant, après une étude minutieuse des plans de dix villes de la Nord-Hollande, a déclaré qu'ils ont tous été exécutés entre 1552 et 1565.

Or, peut-on facilement admettre que des plans aussi arriérés aient pu servir de minutes à un atlas qui n'était pas terminé en 1575? Des cartes destinées au roi ne doivent-elles pas représenter les villes dans leur état le plus récent, être au courant de toutes les grandes modifications qu'elles ont subies? On peut objecter, il est vrai, que l'artiste a travaillé un grand nombre d'années : mais on répond à cela que quelques plans au moins, par exemple ceux des villes principales, devraient porter des traces de changements contemporains des dernières années du géographe. Nous n'en avons pas trouvé d'autre que celui de la carte de Damvilliers.

L'aspect des plans semble exclure l'idée qu'ils aient pu servir

de minutes : ce ne sont pas des travaux préliminaires basés sur des opérations géométriques, ce sont des calques faits à main levée. Le milieu des rues et des chemins forme une ligne pointillée et continue qui a servi de ligne principale pour le dessin, les alignements des pâtés de maisons ont été tracés à la plume, sans règle, ni compas et à vue, les maisons forment une sorte de griffonnis, et les édifices sont des représentations assez exactes mais faites à la hâte et en abrégé. Des pointures d'épingle suivent la ligne pointillée : preuve que ces dessins ont servi de calques. Selon toutes les apparences, ils ont servi de patrons, soit pour la gravure sur métal soit pour la tapisserie. Cette dernière supposition est peut-être la plus probable. Il existe, on le sait, des cartes géographiques et des plans exécutés en tapisserie ; le document suivant, que nous devons à l'obligeance de M. Cuypers van Velthoven, pourrait bien se rapporter à nos cartes : dans une lettre conservée aux archives de Bruxelles et adressée à Jacques de Deventer, à la date du 22 septembre 1557, on prie ce géographe de vouloir se hâter pour terminer « certains patrons de tapisseries de la carte générale des pays d'en deçà, à faire par ordre du duc de Savoie. »

En résumé, notre avis est que les plans acquis peuvent avoir pour auteur Jacques de Deventer, mais qu'ils ont été exécutés *avant* la commission donnée par Philippe II. On pourrait admettre même que ce travail préliminaire a été la cause déterminante de la commission ; l'auteur aura offert au Roi d'exécuter l'atlas, et les voyages entrepris dans les Pays-Bas auront eu pour but les modifications à apporter aux plans primitifs. On sait que Jacques de Deventer avait déjà publié antérieurement plusieurs travaux géographiques dont on peut inférer qu'il avait arpenté le pays dans tous les sens.

Tout tend à faire croire que nos plans ont eu pour auteur un artiste flamand habitant Malines ; or, nous savons, par un pas-

sage de la chronique d'Opmeer, se rapportant à l'année 1546, qu'à cette époque, Jacques de Deventer publiait, en cette ville, des cartes topographiques gravées du Brabant, de la Hollande et des autres provinces des Pays-Bas. Nous pourrions pousser plus loin encore nos conjectures, mais ce n'est pas ici le lieu.

Quoi qu'il en soit, ces plans forment une des acquisitions les plus importantes que la bibliothèque ait faites en ces dernières années. Ce sont les plus anciennes représentations de la plupart de nos villes, et malgré les lacunes d'Anvers, Gand, Ypres, etc., l'atlas, tel qu'il est, donne une idée exacte de l'état des cités belges avant les troubles du XVIe siècle. Il ne reste plus aujourd'hui qu'à émettre le vœu que l'on découvre, quelque part en Espagne, l'atlas même exécuté pour Philippe II.

C. R.

PETITE QUESTION DE PATERNITÉ LITTÉRAIRE

Le bibliophile P.-L. Jacob dans ses *Énigmes et découvertes bibliographiques*, (Paris, 1866) revient (Les romans de J. Potocki, pp. 57-60) sur la paternité d' *Avadoro, histoire espagnole*. Paris, 1813, 4 vol. in-12, et de *Dix journées de la vie d'Alphonse van Worden*. Paris 1814, 3 vol. in-12, qu'il attribue à Ch. Nodier, malgré la notoriété exposée dans le scandaleux procès Courchamps, en 1841-42 (Voir Quérard, supercheries, I, 177-93, art. Cagliostro).

Feu Klaproth, qui a habité la Russie au commencement de ce siècle, et qui a été lié avec le comte Jean Potocki, dont il a publié le *Voyage dans les steps d'Astrakan et du Caucase* (Paris 1829, 2 vol. in-8°) dit, p. XVI de la préface du 1er volume : « Outre ces

» ouvrages savants, le comte Jean Potocki a aussi écrit un roman
» très-intéressant, dont seulement des parties ont été publiées.
» Il a pour sujet les aventures d'un gentilhomme espagnol des-
» cendant de la maison de Gomelez, et, par conséquent, d'ex-
» traction maure. L'auteur dépeint parfaitement dans cet ou-
» vrage les mœurs des Espagnols, des Musulmans et des
» Siciliens; les caractères y sont tracés avec une grande vérité :
» en un mot, c'est un des livres les plus attrayants qu'on ait
» jamais écrits. Malheureusement il n'en existe que quelques
» copies manuscrites. Celle qui fut envoyée à Paris pour y être
» publiée, est restée entre les mains de la personne chargée de
» la revoir avant l'impression. Il faut espérer qu'une des cinq que
» je connais en Russie et en Pologne, verra tôt ou tard le jour,
» car c'est un livre qui, de même que *Don Quixote* et *Gil-Blas*,
» ne vieillira jamais. Le premier fragment, publié à Saint-Péters-
» bourg en 1804, porte ce titre : *Manuscrit trouvé à Saragosse*.
» Il a été reproduit divisé en deux épisodes, qui ont paru, à
» Paris, chez M. Gide, fils, sous le titre de : *Avadoro, histoire*
» *espagnole, par M. L.-C. J. P.* 1813, 4 vol. in-12 et *Six jour-*
» *nées de la vie d'Alphonse van Worden*. Paris, 1814, 3 vol.
» in-12. » (Quérard, loco cit. p. 189).

Brunet dans son excellent *Manuel du libraire*, après avoir annoncé (IV, 846-47) le *Manuscrit*, dont il ne connaît que la 1re partie, ajoute : « A la page 9 du IVe volume de son diction-
» naire des anonymes, n° 22,066, Barbier donne le titre sui-
» vant : *Avadoro.....*, et ajoute en note : *Épisode d'un manu-*
» *scrit considérable du même auteur* (voyez Manuscrit). Or ce
» manuscrit considérable dont on a pu extraire 4 vol. in-12, ne
» saurait être le livre auquel on renvoie. Il n'est pas question de
» ce roman dans la notice sur le comte Jean Potocki, qui se
» trouve dans le 77e vol. de la Biographie universelle; mais il y
» est dit que ce seigneur a composé un roman espagnol, intitulé

» *Les gibets de Losermanos*, qui peut-être considéré comme » une des productions les plus fantastiques de la littérature mo- » derne, et qui dépasse en hardiesse et en excentricité tout ce que » l'on a écrit depuis quelques années. »

Le savant bibliographe ne met pas dans son article l'exactitude qui lui est habituelle ; ou pour mieux dire, il n'a pas comparé le *Manuscrit* et *Avadoro*, qui n'est pas, il est vrai, entièrement composé du contenu du *Manuscrit* imprimé, mais qui en contient des fragments étendus. Quant au titre : *Les gibets de Losermanos* donné par l'auteur de l'article de la Biographie universelle, il n'est que celui d'un des épisodes d'un ouvrage qui n'a pas eu véritablement de titre général.

Voici ce qu'on lit dans la *Revue systématique* (en russe) *de la littérature en Russie dans le courant de cinq années, de* 1801 *à* 1805, *composée par A. Storch et F. Adelung*. Saint Pétersbourg, 1810, IIe partie, pp. 114-15.

« N° 508. Manuscrit trouvé à Saragosse (par le comte Jean » Potocki). Ce roman sans titre a été imprimé à St-Pétersbourg, » en 1805, in-4°, comme manuscrit, aux frais de l'auteur. — La » première partie contient 158 pages ; de la seconde, il n'y a que » 48 pages. La continuation de ce très-intéressant roman, dont » le manuscrit est en quatre volumes, ne sera probablement » jamais imprimée. En 1809, à la foire de Pâques de Leipzig, » a paru la première partie de cet ouvrage, refaite sous le titre » de *Abentheuer in der Sierra Morena*. »

Notre savant bibliophile, M. S. Sobolewski qui m'a donné cette indication, ajoute : « M. le comte Michel Wielhorsky, qui » a beaucoup connu le comte J. Potocki, m'a assuré avoir vu » dans le temps la continuation du *Manuscrit de Saragosse* dans » laquelle le surnaturel du roman était expliqué d'une manière » naturelle. »

M. le comte A. Ouvaroff possède, dans sa bibliothèque de

Poretchié, confiée à mes soins, un des rares exemplaires qui existent encore de ce roman. La cote, comme le dit Brunet, est en bas des pages, et l'ouvrage est imprimé en italiques. La 1re partie se termine ainsi, à la page 158 : Fin du premier Décaméron. — Copié (sic) à 100 exemplaires. La IIe partie n'a pas non plus de titre général et s'arrête à la page 48.

J'ai comparé le *Manuscrit* avec *Dix ans...* et avec *Avadoro* ; à l'exception de quelques légères retouches de style tout à fait insignifiantes, voici les différences que j'ai trouvées :

Manuscrit trouvé à Saragosse.	*Dix années de la vie d'Alph. van Worden.*
L'ouvrage commence par l'intitulé ci-dessus ; il n'y a pas d'avertissement. Le texte commence par :	Tome I, Avertissement sur IV pp. Ire journée (non indiquée dans le *manuscrit*.)
« Le comte d'Olavidèz n'avait pas encore établi des colonies dans la Sierra-Moréna.... »	« Le comte d'Olavidez.... »
P. 16 Histoire d'Emina et de sa sœur Zibeddé.	P. 35, pas de titre.
Nous sommes filles de Gasir Gomélèz.	Nous sommes filles.
P. 42. Histoire d'Alphonse Von-Warden,...	P. 100, pas de titre.
Je suis issu d'une famille....	Je suis issu....
P. 67. IVe journée.	Tome II, p. 1, IVe journée.
Il me semble que j'avais dormi.	J'avais dormi.
P. 83, finit par « On en parlera dans Bénévent.	P. 43, commence par « On en parlera dans Bénévent. Lorsque mon père alla joindre la troupe de Monaldi.
Les pp. 84-5, qui terminent la Ve journée dans le *Manuscrit*, contiennent un passage assez leste où il est question d'une « Ceinture qui n'était pas celle de Vénus, bien qu'elle	Les Ve et VIe journée du manuscrit deviennent la cinquième journée de *Dix ans*.

tînt à l'art et au génie de l'époux de cette déesse. La ceinture était fermée par un cadenat (*sic*).... »

P. 86, VIe journée.

« Je fus réveillé par Zoto... » et le récit reprend par « Lorsque mon père alla joindre la troupe de Zoto (*par erreur, il fallait Monaldi*).

P. 96, Padron Lettereo, prendete lochitosto vui.

P. 61, Padron Lettero, prendete to (*sic*) chlusto vui. Padro Lettereo était capitaine d'une pinque....

Lettero est un nom de baptême particulier à Messine. Il provient d'une lettre que la Vierge doit avoir écrite aux habitants de cette ville, et qu'elle doit avoir datée l'an 1452 de la naissance de mon (*sic*) fils. Les Messinois ont autant de dévotion à cette lettre que les Napolitains au sang de St-Janvier. Je vous fais ce détail, parce qu'un an et demi après, j'ai fait à la Madonna della Lettera une prière que j'ai cru être la dernière de ma vie.

Or donc, Padron Lettereo était capitaine d'un (*sic*) pinque....

P. 103, Zibeddé dit qu'un petit bandit de seize ans pouvait bien inspirer de l'amour.

P. 85, Zibeddé dit qu'un petit bandit...

Vient ensuite la fin de la VIe journée qui se termine ainsi «.... c'est-à-dire que les ceintures ne furent pas dérangées. »

Vient ensuite la fin de la Ve journée, prise en grande partie dans la fin de la Ve journée du *Manuscrit*, mais rendue d'une manière plus chaste.

P. 104, VIIe journée.

Le lendemain matin je me réveillai de meilleure heure....

P. 88, VIe journée.

Je fus réveillé par Zoto.... (*du Manuscrit*, VIe journée),

P. 115, J'espérais les revoir dans ma chambre à coucher et réussir à dissiper leur mélancolie.

P. 116, J'espérais les revoir....

Ainsi finit cette VIe journée.

De la p. 116 à la moitié de la p. 118, se trouve le détail d'une nuit que *Dix ans* ne rapporte pas ; citons en quelques mots « .... et pour comble de plaisir, elles avaient leurs ceintures dans leurs mains ; cet emblème n'était pas difficile à comprendre.... »	
P. 118, VIIIe journée.	P. 117. VIIe journée.
Jusqu'à la p. 121, le récit est tout différent, et ne se rencontre qu'à «.... la première chose que je vis fut Pascheco.... »	Jusqu'à la p. 123, le récit est pris dans un autre endroit, et se rencontre à «.... et le premier objet que j'aperçus fut Pascheco.

Je ne pousserai pas plus loin la comparaison ; mais je noterai encore que le récit de Pascheco (pp. 122-25 du *Manuscrit*, pp. 124-32 du tome II de *Dix ans*) a subi de grands changements.

La IXe journée devient la VIIIe dans *Dix ans*, qui commence le tome III.

Avant l'histoire du Cabaliste, il y a un long passage du *Manuscrit* (pp. 126-29) où il est question du Juif errant, qui a été passé dans *Dix ans*, mais transporté dans *Avadoro*.

La Xe journée devient la IXe. Il y a suppression de toute une page in-4°, avant l'histoire de Thibaud de la Jacquière (p. 41, du tome III de *Dix ans*).

Le Décaméron de X journées finit à la Ire partie, p. 158, tandis que le récit continue (p. 72 de *Dix ans*), mais entièrement changé pour se retrouver identique dans la XIe journée du *Manuscrit* (à moitié de la p. 9) et dans la IXe journée de *Dix ans* (p. 75), par ces mots : « N'avez-vous pas un peu peur de nous. » A cet endroit, le fil se perd entièrement pour continuer dans le *Manuscrit*, l'histoire des Bohémiens qui se trouvent en entier dans *Avadoro*.

En résumé, *Dix ans de la vie d'Al. van Worden* se trouve en entier dans le *Manuscrit*, moins quelques fragments de la IXe journée et toute la Xe.

Avadoro contient toutes les scènes relatives au Cabaliste et aux Bohémiens qui se trouvent dans le *Manuscrit*; ce qui a nécessité dans *Dix ans* (page 77 du tome III) un renvoi à *Avadoro*. Il est indubitable que l'auteur du *Manuscrit* l'est aussi d'*Avadoro*, mais la rédaction entière n'a pu être faite que sur le manuscrit original.

Il nous semble que les droits du comte Jean Potocki sont assez bien établis pour que la supposition de M. P. Lacroix tombe d'elle-même. Le manuscrit autographe de la main de Charles Nodier se trouve sous les yeux du bibliophile Jacob; que conclure de cela? Je répondrai que Ch. Nodier a été l'éditeur d'*Avadoro* et des *Dix journées d'Alphonse van Worden*, et que lui seul était en état d'éclairer la justice lors du procès Courchamps; pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Je n'ai pas à y répondre.

Auguste LADRAGUE,
Bibliothécaire de M. le comte Alexis Ouvaroff.

CORRESPONDANCE.

A Mr le chevalier de Schoutheete de Tervarent.

Mon cher chevalier,

Tout en vous remerciant de m'avoir envoyé votre brochure intitulée : *Ouvrages généalogiques attribués à tort à l'official Dumont*, je dois vous témoigner mon vif regret de vous avoir rencontré dans le domaine de la bibliographie. Vous êtes un terrible athlète. A peine avez-vous émis une opinion, vous ajoutez : cette affirmation est bien positive et ne laisse place au plus léger doute, à moins de soupçonner Van der Vynckt d'imposture. Sincèrement, mon cher ami, je veux examiner votre affirmation; je le ferai loyalement sans avoir l'intention de vous accabler, ni même le bon Van der Vynckt, d'un reproche aussi grave que celui d'imposture. Je prends la plume pour venger mon honneur. En effet, j'ai dit dans le *Dictionnaire généalogique*, t. II, p. 864, sous l'article Herissem, que les bibliographes et les bibliophiles mettent sur le compte de l'official Dumont un volume intitulé : *Généalogies de quelques familles des Pays-Bas,* Amsterdam, 1774, in-8°; mais c'est là une erreur : ce dernier volume est de Holleber d'Ascow. » Le respect que vous portez à M. Van der Vynckt, a dégénéré chez vous en une espèce de fanatisme littéraire. Naguère on ne pouvait toucher tout ce qui concerne le dragon du beffroi de Gand ou la famille d'Artevelde, aujourd'hui il devient plus difficile encore de vivre en présence de la société gantoise depuis que l'immortel

Van der Vynckt est hissé sur son piédestal. D'abord, monsieur le chevalier, vous avez eu le tort d'attribuer le livre en question, publié en 1774, à M. Castro de Puyvelde, tandis que j'étais bien fondé lorsque je disais que ce volume a été publié par M. Holleber d'Ascow. Celui-ci écrivit de Termonde, 13 mars 1775, à son ami monsieur Jaerens, roi d'armes de Brabant, une lettre assez longue, dont voici le premier paragraphe : « J'ai reçu l'honneur » de la vôtre, samedi dernier. Je suis encore plus étonné de ce » que vous ne vous resouvenez plus que, lorsque vous m'avez » confié votre manuscrit, sous réversal, c'était pour faire un » second volume relatif aux *Généalogies de quelques familles* » *des Pays-Bas*, etc., dans lequel vous entrerez dans la moitié » du bénéfice, comme de raison. Actuellement que je suis à » moitié chemin, vous me redemandez votre livre; voilà donc » un ouvrage qui devient inutile, après m'avoir crevé l'estomac » pendant quatre à cinq semaines à travailler nuit et jour. Il » faut, Monsieur, que vous ayez la bonté d'attendre jusqu'à la » semaine sainte, avant que je puisse avoir achevé; sinon, ré- » pondez-moi, et lundi le livre sera rendu chez vous bien condi- » tionné. » Vous devez être convaincu maintenant que j'ai eu raison de dire qu'on devait le volume publié en 1774, au capitaine de Holleber d'Ascow.

Je regrette, mon cher ami, que vous ayez attribué à un et même auteur le volume dont il vient d'être question, et les deux autres publiés en 1775 et 1778. Il y a là un défaut de critique que vous regretterez toujours : l'œuvre de 1774 est en-dessous du médiocre, tandis que les volumes de 1775 et 1778 sont estimables à tous égards, tant pour le fonds que pour la forme.

Vous enlevez encore à l'official Dumont les fragments généalogiques pour les attribuer à monsieur Castro de Puyvelde. Si vous aviez rencontré quelques-uns des manuscrits de ce généalogiste, vous vous seriez emparé d'une notice consacrée à la

branche bâtarde de la maison de Hornes, laquelle se trouve reproduite dans les fragments ! Le manuscrit original de l'official Dumont existe, c'est un bel ouvrage fait avec méthode et soin. Si cette œuvre reproduit souvent les annotations de M. Castro de Puyvelde, c'est que dans sa jeunesse Dumont a été serviteur de M. Castro de Puyvelde. Celui-ci qui était en réputation auprès des familles nobles, avait eu besoin d'un bon secrétaire, sachant dessiner et écrire proprement et méthodiquement. Castro de Puyvelde, dont je reconnais le zèle et le savoir, ne pouvait rien par lui-même.

Quant aux Quartiers généalogiques, en 4 volumes, attribués quelquefois au comte Joseph de Saint-Genois, sans motif aucun, je m'expliquerai plus tard. Si vous faisiez encore d'autres découvertes dans Van der Vynckt ou ailleurs, veuillez avoir la bonté de m'en faire part, et agréer, à l'avance, mes remercîments et mes amitiés.

F.-V. GOETHALS.

Bruxelles, 3 juillet 1867.

A Mr F.-V. Goethals.

Mon cher Monsieur Goethals,

Votre spirituelle et intéressante lettre du 3 juillet ne m'inspire pas le même sentiment de regret que vous y exprimez. Je me réjouis fort, au contraire, de cette correspondance, parce qu'elle est destinée à fixer enfin la vérité sur les auteurs des ouvrages dont il est question.

Si quelque pensée fâcheuse existe à présent chez moi, c'est celle de voir qu'Emmanuel Van der Vynckt s'est trompé ; car j'ai en-

core de la peine à croire à une tentative d'imposture de sa part.

J'avoue, en toute franchise, que j'ignorais l'observation faite par vous à l'article de Hérissem, dans le Dictionnaire, et je conviens que la preuve que vous fournissez aujourd'hui par la production de la lettre de Holleber d'Ascow à Jaerens est tout à fait respectable et concluante.

En outre, mon cher Monsieur, les communications que vous promettez, au sujet des Quartiers généalogiques, seront indubitablement reçues par le monde des généalogistes avec le même plaisir et le même intérêt qui s'attache à toutes les utiles et savantes publications de votre plume.

Vous me permettrez pour ma justification, si besoin en est, de rappeler que je n'ai pas invoqué d'autre preuve que l'affirmation même de Van der Vynckt. Je publie en ce moment le manuscrit de cet écrivain, dans lequel j'avais puisé mon document en faveur de M. de Castro ; je me ferai un honneur de vous en transmettre un exemplaire aussitôt qu'il sera sorti de presse.

Je vous remercie, en finissant, mon cher Monsieur Goethals, d'avoir bien voulu répondre à l'appel que j'ai fait et d'avoir ainsi éclairé de vos lumières une question de nature à intéresser tous ceux qui se sont jusqu'à présent trouvés dans le doute ou dans l'erreur à cet égard.

Je vous présente l'expression de mes anciens sentiments d'affection et de respect.

Chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

St.-Nicolas-Waes, 18 juillet 1867.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — Le 19 juin 1867, mourut à Anvers M. F.-H. MERTENS, bibliothécaire de la ville; nous nous empressons de consacrer quelques lignes à la mémoire de cet homme de mérite.

M. Mertens naquit à Anvers, le 6 août 1796, de parents qui appartenaient à la bourgeoisie. Entraîné, dès son enfance, par son amour pour l'art, il suivit pendant plusieurs années les cours qui se donnaient à l'académie royale de peinture. Ce fut dans l'atelier de l'excellent peintre Guillaume-Jacques Herreyns que le jeune Mertens reçut les premières instructions dans un art où il remporta d'assez notables succès. Ses relations avec l'artiste anversois le mirent en rapport avec Jean-François Willems. L'amitié qui ne tarda pas à surgir entre ces deux anciens défenseurs de notre idiome national, dut un jour produire d'heureux fruits pour l'expansion des lettres flamandes.

Les premiers travaux littéraires de Mertens furent faits à la demande de Willems. Notre concitoyen transcrivit plusieurs poèmes flamands du XIIIe et du XIVe siècle, qui ont été publiés depuis. En 1834, M. Mertens fut nommé bibliothécaire de la ville, et de cette époque datent ses grands travaux de littérateur et de fonctionnaire public. En 1838, il publia une pièce dramatique du XVe siècle, intitulée : *Een Cluyte van Playerwater*, et, quelque temps après, dans le *Belgisch Museum*, un écrit auquel il donna le titre de *Herinneringskunde (Mnémotechnie)*. Entre-

temps M. Mertens avait poursuivi le classement de la bibliothèque publique. Le 1er volume du catalogue de cette institution fut publié, en 1843, par la veuve L.-P. De la Croix. Le 2e volume parut trois années plus tard et fut précédé d'une notice historique sur la bibliothèque. « En publiant ce catalogue — dit M. Mertens — « nous n'avons eu d'autre but que d'être » utile. Comme les *Primordia Bibliothecæ Antverpianæ*, que » le premier bibliothécaire, Aubert Lemire, fit paraître en 1609, » il pourra servir à l'histoire de notre dépôt littéraire : il prou- » vera que cet établissement a pris une grande extension par les » soins de l'administration actuelle, et qu'une nouvelle période » vient de commencer dans les annales de la bibliothèque d'An- » vers. »

M. Mertens disait vrai. Cette nouvelle période commença, mais si elle fut féconde pour la bibliothèque, on le doit, en grande partie, au zèle intelligent de l'excellent conservateur.

Nommé président de la société de rhétorique « *de Olijftak*, » M. Mertens conçut avec son ami M. C.-L. Torfs le projet d'écrire l'histoire complète de la ville d'Anvers. Ce travail, qui fut exécuté en dix années, constitue le principal titre du défunt à la reconnaissance de ses concitoyens. « C'est dans cet ouvrage, » dit M. Jottrand, aussi original dans sa conception que remar- » quable dans sa forme, que nous pouvons trouver, sans peine et » sans effort, les renseignements les plus détaillés sur notre » histoire générale du XIVe au XVIe et à la fin du XVIIIe siècle, » par exemple, les grandes époques de nos tribuns flamands, de » nos troubles religieux, de notre résistance (trop peu étudiée » ailleurs) à la domination française, la dernière sans doute que » subira plus jamais notre Belgique. A une inépuisable abon- » dance de faits et de documents irréfragables, les auteurs ont » joint une peinture profondément étudiée des mœurs na- » tionales, non dans quelques classes seulement, mais dans tout

» le peuple. La moitié du mérite d'un pareil ouvrage revenant à » Mertens, suffit déjà pour le mettre au rang des hommes remar- » quables de tous les pays. »

Vers la même époque, notre bibliothécaire, de concert avec son savant ami M. Ernest Buschmann, publia les *Annales Antverpienses* du bollandiste Daniel Papenbroeck. L'impression de cet ouvrage en cinq volumes fut terminée en 1848. Depuis lors, M. Mertens fit paraître encore différents travaux historiques parmi lesquels le plus considérable est l'*Album historique de la ville d'Anvers*, dont les dessins ont été faits par M. J. Linnig. La dernière notice historique écrite par M. Mertens est le *Rapport de Marnix de Sainte-Aldegonde*, qu'il fit paraître, en 1865, dans les chroniques de la société historique d'Utrecht.

En 1856, M. Mertens fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Quelque temps après, il fut décoré des insignes de l'ordre du Lion-Néerlandais. Lors de la première de ces promotions, une fête solennelle fut organisée par les amis de notre bibliothécaire. Parmi les orateurs qui y prirent la parole nous devons citer MM. H. Conscience et L. Vleeschouwer. (Voyez la revue de *Vlaemsche school*, 1re année, page 196.)

En même temps que M. Mertens exécutait ses travaux littéraires, il remplit les fonctions de professeur de commerce à l'athénée royal d'Anvers et d'inspecteur des écoles communales. Il a largement contribué au développement de l'instruction publique dans sa ville natale. Nommé membre de la commission officielle flamande de 1856, M. Mertens prit une part active aux délibérations. « Je puis, Messieurs, attester ici — dit M. Jottrand, président de cette commission, dans son discours pro- » noncé sur la tombe de M. Mertens, — que la partie si impor- » tante de ses travaux, qui se rapporte aux griefs des Flamands » en matière d'enseignement public, est attribuable à Mertens » principalement. Michel Van der Voort, un zélateur flamand

» que nous regrettons comme Mertens, quoiqu'à des titres plus
» modestes, a toutefois partagé jusqu'à un certain point la tâche
» qu'avait assumée Mertens. C'étaient deux Anversois, et je
» vous en félicite hautement devant la tombe encore ouverte du
» dernier mort d'entre eux deux. »

Au mois de mai, M. Mertens sentit ses forces s'affaiblir, et il exprima à l'administration communale le désir d'avoir un congé de quelques mois. Le collége échevinal obtempéra immédiatement à ce vœu de l'honorable fonctionnaire. Comme nous avions passé près de quinze années à la bibliothèque de la ville en qualité de sous-bibliothécaire, nous fûmes chargé de remplir temporairement les fonctions de M. Mertens. Notre concitoyen ne put jouir que quelques jours du repos qu'il ne désirait que pour se remettre au travail avec le même zèle qu'il avait constamment montré dans l'accomplissement de sa tâche; il mourut, ainsi que nous l'avons dit, au commencement de cette notice, le 19 juin dernier.

Les funérailles de M. Mertens se firent avec solennité; un grand nombre d'autorités, d'artistes, de littérateurs et d'amis, s'empressèrent de rendre un dernier hommage à la mémoire d'un homme qu'ils avaient respecté autant qu'aimé. Au cimetière du Kiel, onze discours furent prononcés, parmi lesquels nous devons citer ceux de M. le bourgmestre J.-C. Van Put, de M. L. Jottrand, et de M. Coune, préfet des études à l'athénée royal d'Anvers.

En attendant le jour où nous pourrons écrire la notice biographique détaillée de M. Mertens, nous nous acquittons d'un devoir en consacrant ces lignes à la mémoire de notre ancien chef.

P. GÉNARD.

Bibliographie de Fr.-H. Mertens.

1. *Een Cluyte van Playerwater*, tafelspel, uitgegeven volgens een handschrift van de XVe eeuw uit de archieven der academie van Antwerpen, met korte aanteekeningen, door F.-H. Mertens. Brussel, Méline, Cans et Cie, 1838, *in*-8°.

2. *Herinneringskunst* (Mnémotechnie). *(Belgisch Museum.* 6e deel, 1842.) Gent, bij F. en E. Gyselynck, *in*-8°.

3. *Bibliotheca Antverpiensis.* Catalogue méthodique de la bibliothèque publique d'Anvers, suivi d'une table alphabétique des noms d'auteurs, et précédé d'une notice historique de cette bibliothèque. Anvers, V^e De la Croix, 1843 et 1846, 2 *vol. et* 2 *supp.* 1852 et 1860, *in*-8°.

4. *Geschiedenis van Antwerpen* sedert de stichting der stad tot onze tyden; opgesteld en uitgegeven op last van de rederykkamer : *de Olyftak*, met kaarten en platen. Antwerpen, Van Dieren, 1843, 8 *vol. in*-8°.

5. *Fragmenten van een oud gedicht.* (Strookjes perkament uit de XIVe eeuw). Belgisch Museum, 9^e deel, 1845, *in*-8°.

6. *Annales Antverpienses* ab urbe condita ad annum M. DCC. Collecti ex ipsius civitatis monumentis publicis privatisque, latinæ ac patriæ linguæ, iisque fere manu exaratis, auctore Daniele Papebrochio. S. J. Ad cod. ms. ex bibl. regia, quæ vulgo Burgundica vocatur, ediderunt F.-H. Mertens, bibliothecarius civitatis Antverpiæ, et Ern. Buschmann, prof. hist. in Acad. Reg. artium. Antverpiæ, J.-E. Buschmann, M. DCCC. XLV. 5 *vol. in*-8°.

7. *Eenige byzonderheden* uit de gebruiken der middeleeuwen. (*Belgisch musæum*, 10e deel, 1846), *in*-8°.

8. *De Lange Wapper* te Antwerpen. (Almanak : *Van alles wat*, voor 1846.) *In*-12°.

9. *Notice* sur un ancien temple ou crypte, dont la découverte

a été faite sous le pavement de l'ancienne église de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, au mois de mai 1843. (Bulletin et Annales de l'académie d'archéologie de Belgique, t. 4, 1847.) *In*-8°.

10. *Het Land-Juweel* van 1561. *(Album der Sint-Lucas-Gilde.)* Antwerpen, J.-E. Buschmann, 1855, *in*-4°.

11. *Nieuw onderzoek* op het sterfjaer van Jan van Boendale. (*Eendragt*, 1856.) *In*-8°.

12. *Oudste rekening* der stad Antwerpen (1321) met aanteekeningen. Utrecht, Keminck en zoon, 1857. (*Codex Diplomaticus Neerlandicus*, 2e serie, 4e deel, 1e afl. 1857.) *In*-8°.

13. *Rekening* der stad Lier over de zes eerste maenden des jaers 1377. Utrecht, Keminck en zoon, 1860. (*Codex Diplomaticus Neerlandicus*, 2e serie, 4e deel, 1e afl.) *In*-8°.

14. *De Kroft van Sint-Walburgis* te Antwerpen. Antwerpen, Buschmann, 1863, met eene plaat. — Nieuwe bijdragen. Ibid., 1864, met eene plaat en plan, *in*-8°.

15. *Rapport* van Marnix van Sint-Aldegonde. *(Kronyk van het Historisch Genootschap*, te Utrecht, XXIe jaar, 1865.) 9 *bladen in*-8°.

16. *Album historique* de la ville d'Anvers. Dessins d'après nature et gravés par J. Linnig, accompagnés de notes historiques par F.-H. Mertens, bibliothécaire de la ville. Anvers, Buschmann, 1866, *in*-4°. — Le même ouvrage en flamand.

17. Articles dans plusieurs revues.

P. G.

16 — Le 20 juin 18/7, est décédé à Schaerbeek, à l'âge de 71 ans, M. Philippe DE MÉVIUS, inspecteur-divisionnaire des postes, pensionné. — Il a publié, en 1842, chez Tircher, sous le voile de l'anonyme, deux brochures que ses fonctions lui ont inspirées. — 1° Considérations sur l'application des dispositions

de l'art. 104 du règlement de la caisse de retraite des employés des finances et des postes. In-8°, 16 pages. — 2° Examen de la nouvelle organisation du service des postes en ce qui concerne le contrôle spécial des grands bureaux, par un ancien employé des postes. In-8°.

Bibliographie Liégeoise, par X. DE THEUX, 1re partie. Bruxelles. Olivier, 1867, VII et 359 pp. à 2 col. gr. in-8°.

Nous n'éprouvons aucun scrupule à faire ressortir, ici, le mérite de l'important travail de Monsieur le Président de la Société des Bibliophiles. Nous nous rendrions coupable d'oubli scientifique, si, par excès de délicatesse, nous négligions de faire pour l'œuvre d'un confrère ce que nous faisons pour tous les travaux de bibliographie.

L'ouvrage de M. de Theux formera deux parties. « La première comprend les livres imprimés dans la ville de Liége, ou qui portent erronément cette indication. La seconde énumère les principales publications éditées dans les autres localités de l'ancienne principauté ou de la province de Liége actuelle, les ouvrages imprimés à l'étranger concernant le pays, et, enfin, les articles publiés sur cette matière dans les revues belges les plus importantes. »

La première partie a paru. Elle contient, rangées d'après l'ordre chronologique, les publications de la presse liégeoise depuis 1556 jusqu'à la fin de 1799. Les titres sont donnés avec soin, les descriptions sont faites selon les règles, des notes curieuses et intéressantes accompagnent une foule d'articles : en un mot,

le travail entier est traité de façon à satisfaire toutes les exigences du bibliographe. Ce n'est là que de la science, et l'auteur avait donné déjà plus d'une preuve de son savoir.

Mais ce qui est à admirer plus encore dans une entreprise de ce genre, c'est le courage et le dévouement. Il faut en avoir fait l'essai pour comprendre les difficultés, *l'ingratitude* — en prenant le mot dans toutes ses acceptions — d'un travail aussi considérable. L'assemblage des matériaux exige des années de recherches et des sacrifices considérables, et l'on doit être cuirassé de l'*aes triplex* pour ne pas se décourager à la moitié de sa route. Et puis, quelle récompense a-t-on à attendre? Les œuvres de bibliographie sont de celles dont tout le monde se sert, mais dont on parle moins que de la dernière des compilations historiques. Le travailleur qui y prend un recours incessant trouve tout simple et tout naturel que l'ouvrage existe, mais il n'a guère de reconnaissance pour l'auteur; souvent même, il s'efforcera de dissimuler l'aide qu'il en a reçu. Aussi, l'amour seul des livres doit être l'aiguillon d'un bibliographe ; mais cet amour intelligent qui voit dans un livre une émanation de la pensée humaine et non pas un objet de vaine curiosité.

M. de Theux possède toutes les qualités du bibliographe : la science, l'*aes triplex*, la résolution du sacrifice. La première partie de son livre nous donne déjà la mesure de l'utilité de ce travail pour l'histoire de Liége. Nous l'avons dit ailleurs : pour bien connaître le rôle qu'une ville a joué dans son pays, il faut consulter avant tout les productions de ses presses, de même que pour connaître un auteur il faut d'abord étudier ses œuvres. La physionomie historique d'une ville se reflète admirablement dans les livres qu'elle a mis au jour. En parcourant la *Bibliographie liégeoise*, on voit à l'instant se dessiner les traits caractéristiques de la cité éburonne : gouvernement théocratico-aristocratique en lutte perpétuelle avec une population fière de ses libertés

si chèrement acquises. L'influence théocratique se montre dans cette énorme quantité d'ouvrages de théologie polémique et spéculative, passe-temps de ce peuple de tréfonciers et de religieux qui formaient en quelque sorte la ville sacrée, la *sancta Legia*, elle se montre encore dans cette foule de petits livres de littérature dévote que leurs titres drôlatiques et leur texte crétin recommandent aujourd'hui à la haute curiosité des bibliophiles et aux méditations de celui qui voudrait écrire la philosophie de l'histoire de Liége, elle éclate enfin dans les mandements des princes évêques et autres publications officielles, dans les traités de jurisprudence ecclésiastique et féodale, œuvres des très-nobles dignitaires de ce gouvernement singulier qui, à certains égards pourtant, valait mieux que celui des Pays-Bas espagnols ou autrichiens. Le courant bourgeois, démocratique, libéral, se manifeste d'une manière moins nette, à cause du défaut de liberté de la presse, dans un assez bon nombre de mémoires, de pamphlets, etc. témoignages de la résistance du *tiers*; à l'approche de l'époque moderne, par quelques réimpressions d'ouvrages français moins orthodoxes que ceux des chanoines liégeois et par une explosion de brochures révolutionnaires. On pourrait saisir encore des traces de cette résistance dans les controverses jansénistes et philosophiques qui fournissent plusieurs articles à ce volume.

Cette première partie, uniquement consacrée aux presses de de Liége, forme un brillant anneau de la chaîne de bibliographies qui enlacera bientôt la Belgique entière. Celles de Gand, Mons et Liége sont terminées, on a entamé celles d'Anvers et de Louvain, celle de Bruxelles est en préparation.

L'exemple donné par M. de Theux, l'étude de son consciencieux ouvrage et l'intérêt de l'entreprise stimuleront, il faut l'espérer, le zèle et le courage de plus d'un travailleur.

C. R.

Catalogue d'articles de Revues, etc., publié par T.-J.-L. Arnold, libraire, 12, rue de l'Hôpital, à Bruxelles.

On nous saura gré, sans doute, de signaler l'entreprise de M. Arnold ; elle revêt un tel caractère d'utilité que nous n'hésitons pas à demander pour elle l'appui des bibliophiles et des travailleurs.

Tous ceux qui étudient une question scientifique savent combien il est difficile de connaître ce qui a paru sur le même sujet dans les nombreux recueils périodiques où l'intelligence humaine inscrit, jour par jour, les résultats de son incessante activité. Il n'existe point et il n'existera probablement jamais, non pas un répertoire général, mais même des bibliographies spéciales, systématiques, de ces travaux dispersés. M. Koner, à Berlin, qui a essayé un travail de cette espèce sur 600 Revues, Bulletins, Journaux, etc., en embrassant seulement la géographie, l'histoire et la biographie, a rendu sans doute un grand service, mais son *Repertorium* est déjà débordé. Une publication *continue* comme celle de M. Arnold, sera plus utile, même dans sa forme moins systématique.

Son *Catalogue* se compose tout bonnement d'articles séparés, extraits de mémoires de sociétés savantes, annuaires, revues et ouvrages périodiques, et classés sous le nom de leurs auteurs. Il en a paru jusqu'à présent 6 livraisons contenant environ 2,000 articles. On ne saurait croire combien on fait de découvertes en parcourant ces vastes nomenclatures. Il serait vraiment difficile d'imaginer une matière, un sujet sur lesquels il n'ait paru un travail dans quelque revue. Pour ceux qui collectionnent des *spécialités* ou les écrits d'un auteur, il y a dans ce catalogue des renseignements précieux ; l'on y fait de véritables trouvailles, et cependant M. Arnold n'a fait qu'entamer à peine les seules publications

périodiques du pays, consacrées à l'histoire, à la littérature, aux beaux-arts. Après la 10e liste, il promet une table indiquant le recueil d'où chaque article est tiré, le format, etc. Avec le temps, ce catalogue deviendra ainsi un recueil bibliographique qui sera vivement recherché des travailleurs.

C. R.

Notices bibliographiques des livres imprimés avant 1525, *conservés dans la bibliothèque publique de Deventer*, par ADR. MAR. LEDEBOER, docteur en médecine. Deventer, DeLange, 1867, in-8°, 223 pp.

La bibliothèque publique de Deventer possède une belle collection de livres anciens, parmi lesquels se trouvent plusieurs incunables rares et peu connus. Cette bibliothèque se compose 1° de l'ancienne bibliothèque de la ville de Deventer formée de dons et de débris des différentes maisons religieuses du pays, supprimées à diverses époques, 2° de l'ancienne bibliothèque de l'académie gelro-zutphanica à Harderwick, donnée à la ville de Deventer par arrêté de Guillaume I du 13 juin 1818, 3° des dons de particuliers avant et après l'emplacement de la bibliothèque dans la maison de ville en 1820 et des dons du gouvernement.

« Parmi ces livres, dit M. Ledeboer, plusieurs se distinguent par la beauté de l'exécution et par une belle et antique reliure, souvent garnie de fermoirs, d'unces et de chaînes en cuivre. L'usage des unces et des chaînes s'est conservé dans notre bibliothèque jusqu'au commencement du siècle précédent, au moins un exemplaire des œuvres de G. J. Vossius, de 1700, en a. Les

livres qui se trouvaient auparavant dans la chapelle des ci-devant frères de la vie commune, dans le pontsteeg, étaient à l'époque de leur déplacement à l'hôtel de ville encore attachés à des pupîtres. Deux numéros dans notre bibliothèque, n°s 390 et 439 se distinguent en outre par une particularité, ayant sur le plat de la reliure antique le titre du livre dans un cadre de cuivre, couvert d'une plaque de corne très-transparente. »

L'auteur s'est proposé de faire connaître les incunables proprement dits, c'est-à-dire, les livres antérieurs à 1500, qui se trouvent dans cette bibliothèque ; il y a joint les livres imprimés jusque 1525 que quelques bibliophiles considèrent comme incunables. — Le plus grand nombre de ces livres ont déjà été décrits par Panzer, Hain, Brunet, Holtrop, Graesse et d'autres ; l'auteur se borne à en donner les titres. Mais il décrit avec soin et consacre quelques notices à ceux de ses livres qui, inconnus jusqu'ici, n'ont été décrits par aucun de ces bibliographes. Ces inconnus s'élèvent au chiffre de 72, sur 480 n^{os} dont se compose le recueil et certes c'est là une moisson riche encore. Trois tables terminent le volume et rendent les recherches faciles : 1° table alphabétique des noms propres et des principales matières, 2° table alph. des villes mentionnées, 3° table des noms d'imprimeurs.

Ajoutons que cet ouvrage intéressant pour les bibliophiles a été imprimé aux frais du magistrat de Deventer ; un pareil fait est rare et mérite d'être signalé : nous n'avons pas l'habitude dans notre pays de voir des conseils communaux s'intéresser à ce point à des travaux qui font connaître les richesses artistiques ou littéraires des villes qu'ils administrent. L'exécution typographique de ce volume, orné de marques d'imprimeurs, est remarquable et satisfait à toutes les exigences d'un véritable amateur. C'est un livre réussi sous tous les rapports et dont la place est marquée dans la bibliothèque de tout bibliophile sérieux.

J. D.

Abrégé historique du règne d'Albert et d'Isabelle, 1592-1602, *avec une introduction et des notes* par ADRIEN CAMPAN. Bruxelles, 1867, in-8°, 124 pp.

La *Société de l'histoire de Belgique* vient de publier cet abrégé, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, pour servir en quelque sorte d'introduction aux publications relatives à la domination des archiducs en Belgique. Cet abrégé, écrit à la fin du XVIIe siècle, est intéressant; car non-seulement les faits sont rappelés avec une scrupuleuse exactitude, mais encore ils sont appréciés avec une grande impartialité. Ce dernier point doit surtout être remarqué; car ce n'est pas cette qualité qui distingue les autres publications du temps sur ce règne. L'*apothéose chrestienne* de Guillaume de Rebreviettes, l'*Histoire de l'archiduc Albert*, par Montpleinchant, ne renferment que de misérables platitudes. Il est à regretter que le manuscrit qui vient d'être édité ne s'étende pas au-delà du siége d'Ostende en 1602.

Le règne d'Albert et Isabelle a été pendant plus de deux siècles singulièrement compris. On s'est laissé prendre à un semblant de prospérité, résultat inévitable d'une période de paix succédant aux cataclysmes du XVIe siècle; on s'est laissé éblouir par la gloire de quelques grands hommes de cette époque, en tête desquels brille Rubens. De notre temps seulement ce règne a été étudié avec impartialité; les faits ont été appréciés à leur véritable valeur, et le jugement qu'en a porté l'histoire a été sévère, mais juste. M. Potvin, dans son étude sur Albert et Isabelle, a mis au jour cette politique odieuse qui tendait à supprimer des libertés solennellement jurées, et dans quelques pages écrites avec chaleur, il a rappelé les nombreux et injustifiables actes de cruauté qu'une dévotion étroite et mesquine et un bigotisme intolérant ont inspirés à ce prince.

M. Adrien Campan, se plaçant à un point de vue élevé, a, dans l'introduction qu'il a écrite pour cet abrégé, parfaitement résumé le but de Philippe II, le caractère d'Albert et les conséquences de son règne ; il croit que ce prince n'a été que l'instrument aveugle de Philippe II, et qu'il n'avait pas conscience du mal qu'il faisait; quoi qu'il en soit, il faudra bien dire avec l'auteur qu'au lieu de gloire, de repos et de prospérité, Albert légua à son peuple deux siècles de misères et de honte et que son règne aurait pu être une des plus belles pages de l'histoire nationale, au lieu d'être une des époques que l'on interroge avec le plus d'ennuis et de tristesse.

Enfin des notes nombreuses et intéressantes ajoutent encore à l'intérêt de cette publication et prouvent que l'éditeur était complètement maître de son sujet.

J. D.

Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, précédé d'un essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes, par Eugène HATIN. Paris, 1866. CXVII et 660 pp. à 2 col. 1 v. gr. in-8°.

Le journal « organe de l'opinion publique » « levier du monde » « voix de l'humanité » — toutes ces définitions lui ont été données, — le journal attend encore son histoire et, comme l'a fort bien dit M. Sainte-Beuve, il est grandement temps qu'on la fasse. Bientôt il ne sera plus possible de l'entreprendre, pas plus qu'il n'est possible d'écrire l'histoire de chacun des hommes qui ont été sacrifiés dans une de ces vastes hécatombes qu'on nomme Sébastopol, Solférino, Sadowa. Lutteurs éclatants ou obscurs

dans la lutte des idées, ils ont commencé par être quelques-uns : mais, comme la semence féconde des martyrs, ils ont multiplié malgré tous les obstacles, ils sont devenus légion et plus rien ne les arrête.

D'où tire-t-elle son origine, cette puissance des temps modernes ?

On sait toutes les conjectures, toutes les recherches que l'on a faites sur ce point. On a accueilli froidement, par des sourires peut-être, l'embryon naissant ; plus tard, les nations les plus civilisées se sont disputées la gloire d'en être le berceau. Dans sa longue et savante introduction, M. Hatin discute la question avec une impartialité et une conscience rares : il ne s'est pas contenté des allégations des encyclopédies et des écrivains trop patriotes, il a voulu sincèrement recourir aux sources et voir par lui-même. Et de toutes ses investigations, il résulte pour lui que la Belgique a précédé les autres peuples dans le *bonheur* d'avoir un journal. Adoptant les communications que nous avons eu le plaisir de lui faire, M. Hatin reconnaît que les *Nieuwe Tydinghen* de Verhoeven à Anvers, ont paru avant les premières gazettes de Francfort. Les *Tydinghen*, on le sait, ont du exister depuis 1605, quoiqu'on n'en possède pas de fragments antérieurs à 1616. « Ce n'était là encore, tout illustré qu'il était, qu'un journal bien élémentaire, dit M. Hatin, mais enfin c'était un journal et c'est jusqu'ici le plus ancien que j'aie rencontré. »

Nous l'avons dit, il y a quelques années déjà, dans une conférence sur l'histoire des journaux en Belgique : *L'invention* du journal est une gloire dont nous avons le droit d'être fiers. Après avoir lu l'introduction de M. Hatin et parcouru sa Bibliographie des journaux français, notre satisfaction grandit encore. Car la progéniture du pauvre Verhoeven d'Anvers est devenue effrayante. En 1866, le nombre des journaux français est de 1,640, et ceux du monde entier de 12,500.

La *Bibliographie* offre un grand intérêt même pour nous. M. Hatin a recueilli les journaux sortant de presses étrangères, comme s'ils eussent été imprimés à Paris, à cause de leur caractère de généralité, d'universalité, et il consacre un chapitre spécial aux gazettes imprimées en Angleterre, dans les Pays-Bas, etc., et circulant en France avant la révolution.

L'ouvrage de M. Hatin est le fruit de recherches assidues : il est imprimé par M. M. Didot, avec les caractères et dans le format du *Manuel* de Brunet, dont il forme, en quelque sorte, un complément. C'est un honneur dont le travail de M. Hatin était digne.

C. R.

Le portrait de Christophe Plantin.

Nous donnerons quelque jour une étude sur les portraits du célèbre architypographe d'Anvers : en attendant nous publions aujourd'hui le fac simile un peu réduit d'un portrait dont nous n'avons jamais trouvé d'autre exemplaire que le nôtre. La tête est la contre partie du beau portrait en buste gravé par Hubert Goltzius; et nous l'attribuons à ce célèbre artiste. L'encadrement, comme on le voit, porte une date assez singulièrement indiquée : nous l'interprétons par le chiffre 1588 : par conséquent il est de l'année qui précède le décès de Plantin. Nous croyons qu'il est postérieur au 1er état, sans inscription, du grand portrait par Goltzius : celui-ci aurait donc été exécuté du vivant du typographe.

Quelqu'un des lecteurs du Bulletin pourrait-il nous dire s'il existe d'autres épreuves de ce charmant portrait et s'il figure dans un ouvrage ? Nous lui serions bien reconnaissant de sa bienveillante communication.

C. R.


CHRISTOPHORVS PLANTINVS
M.D.XXCIX.
LABORE ET CONSTANTIA.

J.-W. HOLTROP. *Thierry Martens d'Alost. Étude bibliographique.* La Haye, M. Nyhoff, 1867, gr. in-8°, VIII (non chiffrées) et 118 pp.

L'auteur, avantageusement connu par de savants travaux dans le champ si vaste de la bibliographie, discute dans cet opuscule, en paléotypognoste expérimenté, une question délicate et difficile, agitée déjà par d'autres estimables et habiles bibliographes.

L'ouvrage est divisé en vingt chapitres de plus ou moins d'étendue, qui ont pour but de nous donner la pleine conviction des faits suivants :

1° *Martens* n'a pas appris l'art typographique à Venise (1);

2° Il n'était pas encore typographe en 1473 et 1474;

3° Il est vrai qu'il a imprimé le 26 mai 1474, avec son nom, le petit ouvrage intitulé : *Petri Alfonsi Hispani Textus summularum. In Alosto, per Joannem de Westphalia Paderb. cum socio suo Theodorico Martin.* 1474, 26 *Maji*, in-4°, (2) et qu'au 1er et 28 octobre de cette année (3), il faut interpréter cette inscription dans ce sens que Jean de Westphalie était le chef de l'atelier d'imprimerie nouvellement monté à Alost ; et que Thierry Martens n'y travaillait qu'en qualité de compagnon-typographe ;

4° *Martens* ne s'est pas rendu à Anvers en 1476; il n'a pas fabriqué trois sortes de caractères et n'y a pas publié deux éditions dans cette année. La première est intitulée : *Petri Hispani Thesaurus pauperum. Antwerpie per me Theodoricum Martini. Anno domini* 1476, *die* 22 *Mai*, in-fol. (4) Mais comme un autre exemplaire de ce même livre porte la même souscription, sauf cette variante dans la date, *anno domini* 1497, *die* 22 *Mai*, il faut

(1) Voy. pp. 110 et suiv.

(2) Voy. p. 28, le numéro 3.

(3) Voy. pp. 18 et 28, les intitulés des livres numérotés 1 et 6.

(4) Voy. pp. 35-40.

en conclure que la seule différence se réduit au renversement des chiffres 76 et 97. Nous sommes, d'après les preuves produites par l'auteur, convaincu que l'édition du dit ouvrage de 1476 est apocryphe : cette date est fausse.

Le second livre qui serait sorti des presses de *Martens* à Anvers, en 1476, n'est pas moins problématique que le livre cité ci-dessus ; les bibliographes lui donnent cet intitulé : *Rudolphi Agricolae Phrysii Opuscula. Antwerp.*, 1476, in-4°. Cependant les données qu'ils nous fournissent sur ce livre font croire que cette édition est fictive (1).

5° *Martens* n'a rien publié depuis 1474 jusqu'en 1487 ;

6° Il ne s'est établi comme typographe que dans cette dernière année.

Ensuite, l'auteur cherche à prouver encore que ce n'est pas Th. Martens qui a été à Venise, mais bien *Jean de Westphalie*. Celui-ci, revenu d'Italie vers l'an 1474, alla se fixer comme typographe en Belgique. Le prototype du caractère alostois, identique avec celui de Louvain, se trouve chez *Christophe Valdarfer* on *Waldarfer*, typographe renommé à Venise et à Milan.

Enfin, l'auteur est d'avis que la ville d'Alost a été induite en erreur par la fausse explication de la souscription du livre mentionné *Petrus Alfonsus* (2), et n'aurait pas dû en 1856, ériger une statue de bronze à son compatriote *Thierry Martens*, pour avoir introduit le premier en Belgique l'imprimerie.

Inspiré par le seul amour de la science, cet opuscule se distingue par sa modération et son urbanité : nous pouvons ajouter que, sous le rapport de l'exécution typographique, il ne laisse rien à désirer.

Le marquis **DU PUY DE MONTBRUN-St-ANDRÉ.**

---

(1) Voy. pp. 40-44.

(2) Voy. p. 28, n° 3.

Recherches sur diverses éditions Elzéviriennes, faisant suite aux études de MM. Bérard et Pieters, extraites des papiers de M. Millot, mises en ordre et complétées par Gustave BRUNET. Paris, Aubry, 1866, 1 v. in-12, 188 pp.

« Ces recherches sont dues à M. Millot, elzeviriomane des plus ardents, qui, établi non loin de Paris et en relations constantes avec les libraires de la capitale, n'avait épargné ni soins, ni argent, pendant bien des années, pour former une collection elzévirienne aussi complète que possible. » Il avait soumis ces livres à une analyse minutieuse... comparé les ornements typographiques, les fleurons, les culs de lampe; il avait examiné les lettres grises, et constaté qu'un A qui se rencontrait à telle page d'un volume signé se retrouvait à tel feuillet d'un autre volume portant parfois le nom d'un autre imprimeur hollandais, etc. Cet examen, M. Millot convient l'avoir fait à la loupe; il a du à cette espèce de dissection anatomique dont nul ne s'était encore avisé, le plaisir d'avoir fait des découvertes réelles dans le domaine de la typographie Elzévirienne. Personne avant lui ne s'était aperçu que les Elzevier avaient employé quatre sirènes différentes et il était seul à savoir en quelle année avait commencé, à quelle époque avait pris fin l'emploi de chaque espèce de cet ornement. »

La Bruyère eut profité de ce dernier trait. Mais, de toute façon le recueil des notes de M. Millot est curieux et indispensable à tous les Elzeviriomanes.

C. P.

En assemblée générale de la Société des bibliophiles, il avait été décidé que la première publication, destinée aux membres effectifs, serait la chronique d'Hériman annotée par M. Duvivier. Cet ouvrage est en voie d'exécution ; la traduction est achevée, mais par suite de la découverte de manuscrits inconnus, une nouvelle collation du texte est nécessaire. Ces travaux ont pris à M. Duvivier plus de temps qu'il n'avait compté y mettre.

Pour ne pas prolonger le retard et satisfaire aux conditions du pacte social, le comité de rédaction a pris sur lui de choisir et de commencer la publication d'un autre ouvrage dont l'impression est déjà fort avancée et qui sera distribué aux membres avant la dernière livraison du Bulletin. Cet ouvrage est la *Ivstification dv seignevr Richard de Merode seigneur de Frentzen, touchant sa querelle auecq le Seigneur Don Roderigue de Benauides. En laqvelle sont contenvs tous les Cartels d'entre eux enuoyés, manifeste le procès passé au* CAMP *publicq. Auecq les aduis de diuers Tresillustres Princes, Seigneurs, Capitaines, et excellents Senateurs et Docteurs, etc. Comme sera veu par la Table mise en fin. Translate de l'Italien en François. A Mantve. M. D. LX.*

C'est un livre des plus intéressants et des plus rares, car on n'en connaît que deux exemplaires. Il sera reproduit textuellement et intégralement avec les curieuses figures de l'original.

Le sujet est l'histoire d'un duel manqué entre Richard de Mérode et don Rodrigo de Benavidès, avec pièces à l'appui, cartels, rapports, procès, etc. Pour celui qui voudrait retracer l'existence d'un grand seigneur du XVI[e] siècle, il n'existe point de document plus détaillé et plus étrange. C'est une précieuse page des annales de la chevalerie à son déclin. Une introduction et des notes accompagnent le volume qui contiendra 170 pages environ : il sera tiré à 100 exemplaires numérotés, 54 sur papier de Hollande pour les membres effectifs et les bibliothèques assimilées, et 46 sur papier ordinaire, destinés au commerce. On peut dès à présent souscrire pour ces derniers (dont une partie est déjà placée), à raison de 25 fr. net l'exemplaire.



RECHERCHES

SUR

L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE

dans les localités dépendant de

l'ancienne principauté de Liége et de la province actuelle de ce nom (1)

SERAING.

Commune de la province de Liége.

L'introduction de l'imprimerie à Seraing date de l'année 1859. M. J. Goffin, homme de lettres et directeur d'un *pensionnat commercial* établi en cette importante commune, est le premier qui l'ait dotée d'un atelier de typographie (2). Il débuta par un gros in-octavo portant pour titre :

---

(1) *Suite.* Voy. tom. I, pp. 103 à 128 et 375 à 412.

(2) Antérieurement à cette époque, les habitants de Seraing et des environs recouraient aux presses de Liége. Nous avons vu des lettres de faire part et des affiches imprimées en notre ville avec les rubriques : *A Seraing, chez H. Bruneau, libraire. — A Jemeppe, chez Ph. Jenicot, libraire, etc.*

Notons encore que le *Journal de Seraing et du Canton*, créé en 1849, bien

Cours complet de sciences commerciales par J. Goffin, ancien professeur de commerce et d'économie politique à l'École industrielle de Verviers. Tome II. Verviers (Seraing), typographie de J. Goffin, 1859, in-8° de de 448 pp. et 8 ff. de table et d'errata.

Ce livre a été entièrement imprimé à Seraing, mais l'auteur, en vue du débit, a conservé sur le titre du second volume la rubrique du premier, publié à Verviers l'année précédente.

Depuis le mois d'avril 1859 jusqu'en septembre 1861, époque où M. Goffin a quitté Seraing pour se fixer à Spa, les travaux suivants sont encore sortis de son atelier :

— Règlement d'ordre intérieur et programme des études du pensionnat industriel et commercial de Seraing. Année scolaire 1859-1860. Seraing, 1859, in-8° de 8 pp.

— Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune de Seraing, fait en séance publique du Conseil communal, le 13 octobre 1859, par le collége des Bourgmestres et Échevins. Seraing, 1859, in-8° de 31 pp.

— Annonces de Seraing et du Condroz, paraissant tous les samedis. Ce petit journal, édité par M. Goffin, a paru du 6 août au 5 novembre 1859. La collection forme 14 nos grand in-4° à 2 colonnes.

— Programme des cours d'hygiène générale et d'hygiène spéciale de l'industrie et des professions, donné à l'École industrielle de Seraing (par le Docteur Hyac. Kuborn). Août, 1860. Seraing, 1860, in-8° de 14 pp.

---

qu'il porte la souscription : *Seraing, imprimerie de J. Ledoux, rue de l'Église*, n'a pas été imprimé en cette commune. M. Ledoux ne possédait à Seraing qu'un bureau d'annonces et d'abonnements, où l'on recevait la commande des impressions courantes que l'on faisait ensuite exécuter à Liége.

— Les chansons de Joseph Demoulin. Seraing, 1861, in-12 de 164 pp., avec une préface de l'imprimeur.

Spa.

Bourg de la province de Liége.

Plusieurs bibliographes se sont occupés de l'introduction de la typographie à Spa. Ils ont successivement proposé les dates de 1689 (1), 1749 (2) et enfin 1841 ou 1842 (3); mais elles ne reposent sur aucune donnée sérieuse.

Vers 1762, François-Joseph Desoer qui, dix ans auparavant, avait fondé à Liége une imprimerie et une maison de librairie, établit une succursale à Spa. Sur les instances du docteur J. P. de Limbourg, il fit également monter une petite presse destinée à l'exécution des *travaux de ville* : deux ouvriers la desservaient pendant la saison des eaux (4).

Desoer obtint du prince Velbruck le privilége de la *Liste des Étrangers* (5), mais il y renonça en 1773. Cet octroi passa le 17 jan-

(1) F. Henaux. *Recherches sur l'imprimerie*, 1843, p. 29.

(2) Ternaux-Compans. *Nouvelles archives des voyages*, 1843. L'auteur prend également l'apothicaire Deleau pour un imprimeur.

(3) Massau et Warzée. *Bulletin du Bibliophile Belge*. T. III, 1846, p. 257. — F. Henaux sous les initiales N. O, même recueil et même volume, p. 315.

(4) Nous tenons ces détails du petit fils de l'imprimeur, M. Henri Desoer, mort à Liége en 1861.

(5) La collection, très incomplète du reste, que nous possédons de ce curieux recueil, commence à 1751. Le premier cahier est intitulé : *Liste des seigneurs et dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa cette année MDCCLI. Imprimé avec permission de S. S. Éminence* (à Liége chez Ev. Kints) *et se vend chez Van Aken, apoticaire à Spa*, in-4° de 19 pp. Elle paraissait alors en une fois, à la fin de chaque saison. En 1762, elle prit le titre de *liste des seigneurs et dames venus aux eaux minérales de Spa*, et se publia, comme aujourd'hui, au fur et à mesure de l'arrivée des étrangers.

vier de l'année suivante à Albert-Joseph Bollen (1), fixé depuis peu à Spa où il avait ouvert un cabinet de lecture (2). Enfin le 18 mars 1785, le prince Hoensbroeck concéda la publication de ce recueil à l'Administration communale. L'exécution matérielle en fut confiée à l'imprimeur liégeois Simon Dauvrain. Le public n'eut pas, paraît-il, à se louer de ces changements. « La liste, écrivait un contemporain, est le répertoire de ceux qui viennent à Spa. On peut dire, sans métaphore, que c'est l'arche de Noé.... En fait de typographie, la liste de Spa est de la même beauté que les fiacres de Paris en comparaison des voitures de remise.... Malgré cela elle s'imprime *avec privilége* et l'imprimeur privilégié fait le moins de dépense qu'il lui est possible, afin que cela lui coûte moins. Au défaut de noms de seigneurs et dames, l'imprimeur inscrit des noms de livres qui sont aussi venu passer la saison à Spa, car il faut que la feuille soit remplie. On ne met sur cette liste ni vers, ni anecdotes, cela pourroit faire rire et l'on veut que la liste fasse pleurer (3). » En 1786, un écrivain français donnait encore ce conseil aux Spadois : « Tâchez de vous pro-

---

(1) Il prenait le titre de *Libraire françois et anglois, Imprimeur privilégié de S. A. C.* et jouissait en même temps du privilége exclusif *d'imprimer, vendre et débiter les cartes d'invitation que l'on est en coutume de distribuer dans le bourg de Spa, les cartes d'adresse et les affiches de spectacle.*

(2) Spa a eu des libraires tenant cabinet de lecture longtemps avant d'avoir un imprimeur. Vers le milieu du XVIIIe siècle, ils commencèrent à publier le catalogue des livres que l'on trouvait chez eux en vente ou en location. Le plus ancien que nous avons rencontré est celui de J. de Lorme de Latour (1742) « M. Dufour, écrivait en 1785, l'auteur du *Perroquet de Spa*, est le premier libraire de marque qui soit venu s'établir à Spa pendant la saison ; il y a renoncé et c'est une perte pour les gens de lettres. La bibliothèque de M. Badon peut adoucir l'ennui de ceux qui aiment la lecture. C'est un homme fort honnête ; son épouse ne l'est pas moins. »

(3) *Le Perroquet de Spa*. Theux, 1785, p. 29.

curer un imprimeur qui sache lire et qui ne fasse point exploiter sa boutique par une femme ou par un substitut grossier. Tâchez encore que *la liste* ne soit pas aussi abominablement imprimée. Ayez une feuille hebdomadaire qui perpétue le souvenir de ce qui se passe à Spa. Si le rédacteur a de l'esprit, c'est un moyen honnête de gagner de l'argent; tout le monde ne joue pas, et les lecteurs verront avec plaisir une *feuille de Spa*. Si cet arrangement ne vous convient pas, cette feuille s'imprimera ailleurs, et peut-être y trouverez-vous moins d'avantage (1). »

Quelques années plus tard, en 1790, nous voyons fonctionner une nouvelle imprimerie sous la firme *Badon et Cie*. Ce Badon avait débuté comme porteur de cartes de visite et était devenu un libraire assez important. Malgré les encouragements de l'autorité locale, son établissement ne put prospérer. En 1795, la compagnie était dissoute, et le *privilége municipal* avait passé à l'imprimeur verviétois Oger (2). Nous ne connaissons de Badon que des feuilles volantes et une brochure intitulée : *Plan de municipalité pour le bourg de Spa*, (par le bourgmestre J. G. Brixhe), *à suivre provisoirement à la prochaine élection et dont la ratification finale est laissée aux cinq sections*. A Spa, de l'imprimerie de Badon et Cie, imprimeurs de la Municipalité, 1790, in-4° de 20 pp.

Après cette tentative, Spa resta vingt-cinq ans sans imprimeur. En 1819, P. Rosa fit un nouvel essai ; il loua une maison rue de la promenade de 7 heures, reçut le titre *d'imprimeur de S. A. R. le prince d'Orange*, et publia notamment les listes de 1820 et 1821. Cette dernière parut précédée de l'avis suivant :

---

(1) *L'homme sans façon, ou lettres d'un voyageur allant de Paris à Spa*, 1786, T. 2, p. 103.

(2) Voir l'article *Verviers*.

P. Rosa, nommé le 20 septembre 1820 par S. A. R. Mgr le prince d'Orange son imprimeur à Spa, de même que l'honorable Régence, a l'honneur d'informer le public que les listes qu'il est en usage d'imprimer à Spa paraissent aujourd'hui (29 mai 1821) avec les noms, titres et domiciles de toutes les personnes qui s'y rendront pendant la saison... Ces listes seront souvent accompagnées d'intéressantes variétés locales et autres. Quant à la célérité des expéditions, elle ne laissera rien à désirer *vu que les listes s'impriment à Spa sous les yeux dudit Rosa.*

Pour bien comprendre la portée de cette note, il importe de savoir que deux *listes* rivales paraissaient alors : celle de Rosa, avec des *Variétés historiques* par Henoul, et celle du libraire spadois N. J. Giloton, qui s'imprimait à Liége chez Latour.

Nous croyons devoir donner ici, afin d'éviter toute méprise ultérieure de la part des bibliographes, le catalogue des principaux ouvrages imprimés à Liége, en France ou dans les Pays-Bas avant le XIXe siècle, avec la fausse rubrique *Spa* :

1° Le Roman de la Cour de Bruxelles, ou les advantures des plus braves cavaliers qui furent jamais et des plus belles dames du monde (par Puget de la Serre). Imprimé à Spa et à Aix en Allemagne. (Liége) J. Tournay, 1628, petit in-8° de 7 ff. 726 pp. 1 f. d'errata et titre gravé par Valdor.

2° Traité des eaux de Spa avec une analyse d'icelles, etc., par E. Nessel, docteur en médecine. Se vend à Spa chez J. Salpeteur (apoticaire) et à Liége chez la vefve d'A. Brixhe, 1699, pet. in-8° de 3 ff. 116 pp. et 1 pl.

3° Dissertation inaugurale sur les eaux de Spa, soutenue à Leyde, le 7 août 1736, par M. P. L. de Presseux. Traduite du latin et augmentée d'une préface par J. P. Limbourg. D. en M. Elle se trouve à Spa, chez Deleau, apoticaire. (Liége) 1749, in-12 de XXIV et 38 pp.

4° Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa, du régime et des moyens qu'il faut observer pour les suivre avec succès. Se

vend à Spa chez T. Van Aken, apoticaire (Liége, Desoer). 1754, petit in-8° de 15 pp. — (Nouvelle édition). A Spa, chez Deleau, apoticaire, 1755, in-8° de 16 pp.

Brochure publiée à la demande du magistrat de Spa et souvent réimprimée avec le nom de l'auteur, le docteur J. P. de Limbourg. Ce n'est guère qu'un extrait de son *traité des eaux minérales*.

5° Essai sur les eaux, par C. Lucas M. D. Traduit de l'anglois par le conseiller de Vivignis, médecin de S. A. C. A Spa, chez Vase, marchand libraire (Sans date), in-8° de 3 ff. XVIII et 252 pp. et 3 ff. de table.

C'est l'édition de *Liége, Dessain*, 1765, avec un autre titre.

6° Nouvelle grammaire françoise-angloise, par M[rs] Miège et Boyer. Nouvelle édition revue et corrigée par John Ash. A Liége, et à Spa en temps de saison chez Bollen fils, imprimeur libraire, 1776, in-8° de 360 pp.

7° Avis aux buveurs d'eaux minérales affligés de maux de nerfs (par le docteur Maillard). A Liége et à Spa, de l'imprimerie de Bollen fils, imprimeur-libraire, 1776, in-12 de 116 pp.

Des exemplaires portent la rubrique *A Liége, de l'imprimerie de Bassompierre fils, et se vend à Spa.*

8° Essai sur les eaux minérales ferrugineuses de Spa. Par M. Sandberg, médecin aux dites eaux. A Liége et à Spa, de l'imprimerie de Bollen fils, 1780, petit in-8° de VI et 199 pp. et 1 f. de table.

9° L'apparition du génie de la Suède. Poëme à M. le comte de Haga (Gustave III). Par M. Fabre d'Eglantine. A Liége et à Spa, de l'imprimerie de Bollen fils, 1780, in-8° de 13 pp.

10° Le portefeuille de Mme Gourdan, dite la comtesse, pour servir à l'histoire des mœurs du siècle. A Spa, Juillet 1783, in-12. (Catalogue Alvares. Paris, 1863, n° 228).

11° Les infortunes de la marquise de Ben***, ou la vertu malheureuse, par l'auteur du *comte de Valmont* (l'abbé Gerard). Spa, 1789, 2 vol. in-12.

Ce titre, dit Barbier, est une imposture littéraire. L'ouvrage dont il s'agit est intitulé *les effets de la prévention, ou la marquise de Ben**** (par Bette d'Ettienville). Paris, Buisson, 1788, 2 vol. in-12. Ces deux éditions sont semblables sauf le titre.

12° Nouvelle correspondance, ou choix de lettres intéressantes sur divers sujets, recueillies en 1789. A Spa et se trouve à Paris chez Buisson, in-12 de XII et 398 pp.

13° Etrennes à la vérité, ou almanach des aristocrates pour la présente année, seconde de la liberté 1790. A Spa chez Clairvoyant, imprimeur-libraire de leurs Altesses Royales et Sérénissimes les Princes fugitifs, à l'enseigne de la lanterne, in-8° de 80 pp.

STAVELOT.

Capitale de l'ancienne principauté de ce nom, aujourd'hui ville de la province de Liége.

Stavelot n'a pas possédé d'imprimerie pendant le XVIIIe siècle, comme le prétendent quelques bibliographes (1) : ses premiers

---

(1) MM. F. Henaux et de Reiffenberg se trompent lorsqu'ils fixent l'introduction de l'imprimerie en cette ville à l'année 1778. Ils confondent Stavelot

essais typographiques ne remontent même pas au-delà de 1844.

Un honorable négociant, M. Lamberty (1), que des motifs de santé forçaient à une vie sédentaire, acquit cette année, à Francfort, un petit matériel d'imprimerie dont il apprit le maniement en très peu de temps. Il publia d'abord, tant pour lui que pour trois ou quatre de ses amis, quelques travaux de ville, tels que lettres de voiture, circulaires, souvenirs pieux, etc. En 1846, il mit au jour sa première brochure; c'est un in-16 de 48 pp. intitulé : *Éclaircissements de la Confederation d'amour sous le titre de Notre Dame Auxiliatrice, suivis de prières pour la récitation du chapelet.*

Deux ans après, M. Lamberty fonda à Stavelot le journal

---

avec Malmedy, où l'imprimeur Gerlache se fixa effectivement en 1776. (Voir l'article *Malmedy*).

Lors des contestations qui surgirent sous les princes abbés Drion et Nollet au sujet des prétentions de Stavelot et de Malmedy, différents écrits parurent pour et contre les deux localités. Denis Malherbe, moine de Stavelot, publia notamment en faveur de son abbaye deux volumes in-folio intitulés : *Secundus sancti Remacli de monasterio Malmundariensi triumphus... super loco recipiendi solemnes professiones regulares, ad favorem RR. DD. Prioris et Capitularium Stabulensium contra Rev. et Cels. abbates D. Drion et J. de Nollet, etc.* Sans lieu ni date (1746) in-fol. de 84 pp. et 2 feuillets. On trouve à la page 76 l'indication : *Stabuleti penes et apud authorem* 1746. — *Secundum auctarium additionale in triumphum Sancti Remacli de imperiali Coenobio Malmundariensi, in completas dicti triumphi vindicias et adaequatam ejusdem apologiam. Opera, studio et cura R. D[ni] Dion. Malherbe. Stabuleti* 1747 *penes et apud authorem*, in-folio de 123 pp. Ces deux ouvrages n'ont pas été imprimés à Stavelot, comme le suppose M. de Noue, (*Études historiques* 1848. p. XIII); mais bien à Liége chez Ev. Kints.

(1) Servais-Joseph-Auguste Lamberty, né à Vielsalm le 11 août 1778, décédé à Stavelot le 8 décembre 1850.

l'Annonce (1) et monta enfin un atelier de typographie complet, que son fils Joseph dirige encore aujourd'hui.

Indépendamment de la brochure que nous venons de citer, M. Lamberty, père, doit encore avoir publié un *Almanach des Ardennes pour* 1848, format in-32 et un mémoire généalogique de 18 pp. in-8°, qu'il rédigea en 1849, en vue de démontrer les droits de sa famille à deux bourses d'études créées au collége épiscopal de Cologne.

STEMBERT.

Village de la province de Liége.

Ce village situé entre Limbourg et Verviers, distant d'une demi lieue environ de cette dernière ville, est la première localité du marquisat de Franchimont qui ait eu une imprimerie. Quirin François Lejeune, prêtre de Stembert (2), s'associa vers 1751 (3)

---

(1) *L'Annonce, journal de la ville et du canton de Stavelot,* feuille hebdomadaire créée le 9 juillet 1848 avec cent abonnés, se tire actuellement à 750 exemplaires. — En janvier 1829, l'imprimeur de Sartorius et M. Ch. Pintay avaient déjà publié à Liége un *Journal de Stavelot et des environs. Le Courrier de l'Amblève, journal du canton de Stavelot*, fondé à Verviers en 1860, paraît encore aujourd'hui.

(2) Né à Stembert en 1717, mort en cette commune le 15 mai 1788. Nous ne pouvons préciser l'époque où il a été attaché à la cure de Stembert; il remplissait les fonctions de *vicaire* avant 1756, et fut promu *vicaire-marguillier* en 1765. Lejeune est l'auteur de plusieurs petits ouvrages de piété qu'il a imprimés à Stembert sous le voile de l'anonyme. Il avait déjà publié à Liége en 1741 un recueil intitulé : *Proverbia familiaria in gratiam omnium præcipue in studiosae juventutis usum collecta ex gravissimis auctoribus tum poetis, tum historicis, in ordine alphabetico disposita, à Q. F. Lejeune.* Leodii, typis B. Colette, MDCCXLI, in-8° de 45 pp.

(3) Nous avons adopté cette date d'après les notes fournies par M. J. L.

avec Jean-Baptiste Depouille, jeune apprenti typographe (1); leur atelier subsista pendant plus d'un demi siècle.

A la mort de Lejeune en 1788, Depouille a dirigé seul l'imprimerie de Stembert; son fils Léonard en hérita en 1802 et la transféra quelques années après à Verviers.

Lejeune et Depouille possédaient une grande variété de caractères qui leur permit de publier des ouvrages de genres les plus divers, tant en français qu'en allemand. Le nombre des livres, brochures et placards sortis de cette presse et portant indistinctement le nom de l'un ou de l'autre des associés, doit être considérable. Nous n'en connaissons que vingt-quatre (2) :

Impressions portant le nom de Q.-F. Lejenne.

1° Abrégé de l'office des religieuses sepulchrines de Verviers.

D'après une note fournie par Massau à M. A. Warzée, ce livre serait le premier produit de la presse de Lejcune. Nous l'avons vainement cherché, de même qu'un *Recueil d'anecdotes choisies* (in-8° de 400 pp.), renseigné par le même bibliophile.

2° Catechismus, oder christliche Unterweisungen, allen Men-

Massau à M. A. Warzée, notes qui lui ont servi à rédiger l'article par lequel il a le premier appelé l'attention sur l'atelier de Stembert. Voir *Bulletin du Bibl. Belge*, 1846, p. 254. Nous remarquerons toutefois que nous ne connaissons aucune impression antérieure à 1762.

(1) Né en 1731 à Stembert, où il est mort le 19 juillet 1802.

(2) Nous remercions bien cordialement les personnes qui nous ont aidé à rédiger ce catalogue. Les nos 10, 23 et 24 se trouvent chez M. Monseur, curé de Stembert; les nos 11, 13, 16, 17, 19 et 20 chez M. Renier de Verviers; les nos 2, 5, 7, 8, 9, 14, 15, 18, 21 et 22 font partie de notre bibliothèque; les nos 3, 4, 6 et 12 appartiennent respectivement à MM. Nautet, Gothier, X. de Theux et S. Bormans.

schen nützlich ausz Befelch geistlicher Obrigkeit auszgegeben damit in Bischthumb Lüttig auff einerley Weisz gelehrt werde, anjetzo den Teutschen Oerthern selbigen Bischtumbs zum Gebrauch ausz dem französischen ims teutsch Ubersetzt. Zu Stembert, gedruckt bey Q. F. Lejeune, 1766, in-12 de 108 pp.

Traduction allemande du catéchisme de Liége faite par Q. F. Lejeune. Elle porte l'approbation de G. B. de Hinnisdael, coadministrateur et vicaire général du diocèse.

3° Mandement de Georges-Louis de Berghes relatif à l'assainissement de la ville de Verviers, daté du 11 août 1738.

Placard grand in-folio. Réimpression portant la date 1766 et la rubrique *A Stembert, de l'imprimerie allemande de Q. F. Lejeune*. Il se trouve reproduit dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, publié par M. Polain, 1684-1744. T. 1, 1855, p. 717.

4° Instruction pastorale en forme de catéchisme. A Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1767, in-12.

Réimpression faite à la demande de M. Maigret, pasteur de Verviers, pour l'usage de ses paroissiens.

5° Billet de l'archi-confrérie de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement confirmée par le pape Clément XIII. LoUons. aDorons perpetUeLLeMent IesUs ChrIst. (In fine). A. Stembert, chez Q. F. Lejeune (1767), in-12 de 2 feuillets.

6° Hand-Buchlein der Bruderschafft der immerwahrenden Anbettungdesz hochwurdigstenSacrament desz Altars, zum nutzlichen Gebrauch deren, so zu besagter Bruderschafft gehoren; grossen theils gezogen und ins Teutsch ubersetzet ausz einen frantzosischen Buchlein *Instructions et prières* genant. Zu Stembert, gedruckt bey Q. F. Lejeune, 1769, in-12 de 53 pp.

7° Sentiments d'une âme pénitente tirés de Saint-Augustin, de Saint-Bernard et de quelques autres saints. A Stembert, 1771, chez Q. F. Lejeune, avec approbation et permission, in-12 de 32 pp. Caractères dits *petit-canon*.

8° Exercice spirituel pendant la sainte messe. A Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1771, in-12 de 25 pp.

9° Confrérie de Notre-Dame de Miséricorde, érigée dans l'église paroissiale des Rechains contre les 5 maux principaux qui peuvent arriver à l'homme. Ce petit livre imprimé par le soin de M. J. F. de Fresne, curé desdits Rechains, contient plusieurs belles prières, etc. A Stembert, chez Q. F. Lejeune. Avec approbation et permission (1771), in-12 de 48 pp. et 1 planche.

10° Missa pro defunctis ad usum omnium ecclesiarum tam Urbium quam Pagorum, in quibus officium celebratur juxta ritum Ecclesiae romanae. In Stembert, typis Q. F. Lejeune. Permissu superiorum, tam pro archidiœcesi Coloniensi quam pro dioecesi Leodiensi, 1772, petit in-folio de 21 pp.

11° Bethulie delivrée, tragédie dédiée à Mrs J. J. Zinck et J. J. Fion, Bourgmestres et Messieurs du Magistrat et Conseil de la ville de Verviers, par la libéralité desquels les prix seront distribués. Elle sera représentée par les Etudians du college de Saint Bonaventure, sous la direction des Peres Recolets, le 28 août 1773, à une heure après-midi. A Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1773, in-4° de 8 pp.

Programme distribué aux spectateurs (1). Cette tragédie est

---

(1) M. Renier possède encore les deux programmes suivants, imprimés à Liége :

— Rome sauvée. Tragédie dédiée à Mrs J. L. Sougnez et J. J. Zinck, bourg-

l'œuvre de P. F. J. Bragarde fils, maître d'école à Verviers. Parmi les élèves interprètes, nous remarquons l'ancien premier président de notre cour d'appel, *Toussaint Dandrimont, rhetoricien* chargé du rôle de *Manassès, beau-frère de Judith.*

12° Tarifs très-utiles et avantageux pour les Drapiers et Ourdisseurs de Vervier et environs, qui comptent par portées et non par cents. Composés par Jean-Lambert-Bertrand, arithméticien. Imprimé à Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1774, in-8° de 116 pp.

Bertrand donne ce travail comme le fruit de sa longue expérience et redigé *selon les règles communes et generales, observées en tout tems dans les fabriques de Vervier et des environs.*

13° Feuille mortuaire de grand format, encadrée des emblêmes funèbres ordinaires, annonçant la mort de Mlle Halleux épouse de A. Thiriart, d'Ensival, décédée le 27 Xbre 1777. A Stembert, chez Q. F. Lejeune.

14° Flores Poetarum, sive sententiosi versus, ex variis scriptoribus decerpti. In Stembert, 1777, apud Q. F. Lejeune. Permissu superiorum in-8° de 29 feuillets non paginés et imprimés seulement au recto. Chaque sentence est encadrée.

15° Recueil de Noels nouveaux françois et latins, composés en

---

mestres.... Representée par les Etudians du College de Saint-Bonaventure, sous la direction des Peres Recolets le 28 août 1758. Liége, B. Collette, in-4°, probablement de 8 pp. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est incomplet,

— La vie est un songe (Par Bragarde fils). Drame dedié à Mr B. J. F. de Lezaack, Bourgmestre.... Il sera representé par les Ecoliers, sous la direction des Peres Recolets, le 27 et 28 août 1776 au collége de Saint Bonaventure. Liége, (sans nom d'imprimeur), 1776, in-4° de 7 pp.

partie par un maître d'Ecole (P. F. J. Bragarde) à Vervier. Pour être chantés pendant les prières de XL heures dans l'église paroissiale de ladite ville. eX CastItatIs LILIo, DeVs fILIVs fIt hoMo. A Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1777, in-12 de 16 ff. non chiffrés.

Pitoyable rapsodie poëtique. Notre exemplaire porte la signature de l'auteur et une note manuscrite par laquelle il annonce un *supplément* pour 1778. Nous ignorons s'il a paru.

16° Arrangement fait entre M[rs] du Magistrat de la ville de Vervier et M[rs] les Directeurs et Mambourgs des Hopitaux de la dite ville. Approuvé et confirmé par S. A. C. et son Synode de Liége. A Stembert, chez Q. F. Lejeune, 1781, in-4° de 11 pp.

Impressions portant le nom de J. B. Depouille.

1° Abrégé de l'archi-confrérie du Très Saint Sacrement érigée dans l'Église des RR. PP. Récollets de Vervier le 1 mai 1651, etc. Le tout recueilli par un confrère. A Stembert, chez J. B. Depouille, imprimeur, avec approbation et permission, 1762, in-12. Réimprimé à Verviers en 1791 par J. J. Oger

2° Préceptes pour vivre heureux et content. A Stembert, chez J. B. Depouille, imprimeur, 1763, feuille in-folio à 2 colonnes avec encadrement.

3° Lettre de S. Excell. M. le feld-marechal baron de Bender à S. Excell. M. le lieutenant-général baron de Keuhll. A Stembert, chez J. B. Depouille, imprimeur, 1791, feuille in-4°.

Dans cette pièce, datée de Bruxelles, 15 janvier 1791, le feld-maréchal Bender se plaint de ce que des malintentionnés font circuler à Liége un document apocryphe portant pour titre *Lettre de S. Excell. M. de Dohm à M. le Baron de Bender.*

Il existe également une édition de la lettre du baron de Bender imprimée à Liége par J. F. Bassompierre.

Impression de Léonard Depouille.

Acte de réparation et d'injures faites au Citoyen Collin (1), professeur de mathématiques et instituteur à la fondation de Sclessin, par le Curé primaire de Spa, Antoine Dejardin, le 13 floréal an XII (3 mai 1804). A Stembert, chez Léonard Depouille, imprimeur, 1804. Placard in-folio.

Impressions de Stembert sans nom d'imprimeur.

1° Livre de Confrérie, érigée dans la chapelle de Heusy, paroisse de Stembert, sous l'invocation du Grand Saint Hubert, premier Évêque de Liége, etc. L'abrégé de la vie dudit saint, les indulgences accordées à ladite Confrérie par Clément XII, etc. A Stembert, 1762, in-12 de 47 pp.

2° Chanson sur le choc ou combat arrivé l'an 1678 entre les Paysans du village de Stembert et d'Ensival, avec 50 bourgeois de Vervier, contre mille dragons allemands. Nouvelle Edition. Par Q. F. Lejeune, feuille in-folio à 2 colonnes, 1764.

Pièce extrêmement rare composée et probablement imprimée par Lejeune.

3° Manuale ecclesiasticum, continens modum communem infantes baptisándi, cum solemnitatibus requisitis, juxta ritum

---

(1) J. H. J. Collin, dit Collin du Pouhon, ancien Bourgmestre de Spa, né en 1771, mort à Spa le 26 avril 1857. V. la notice que nous lui avons consacrée dans le *Nécrologe Liégeois. Année* 1857, p. 7.

ecclesiæ Leod. Typis editum anno ab incarnatione verbi, 1783, in-4° de 39 pp.

4° Enchiridion ecclesiasticum, seu parvum manuale complectens modum ministrandi infirmis sacram Eucharistiam, Extremam unctionem et Matrimonium, juxta rituale romanum. Typis editum anno ab incarnatione verbi, 1785, in-32 de 39 pp.

Petit manuel réimprimé en 1791 à Verviers par J. J. Oger.

THUIN.

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Hainaut.

MM. Eugène Pinelle, de Thuin, et François Guyaux, d'Eghezée, s'associèrent en avril 1834 et montèrent à Thuin l'imprimerie dirigée actuellement par Mme Ve Eug. Pinelle. L'année suivante M. Seutin établit un atelier concurrent qui a été depuis tranféré à Beaumont. MM. Pinelle et Guyaux débutèrent par la publication de petits livres classiques et religieux à l'usage des enfants. Leur première impression porte pour titre : *Explication des principes de la doctrine chrétienne, à l'usage des jeunes gens.* Thuin, imprimerie de Pinelle et Guyaux, place de la ville haute, 1834, in-12 de 54 pp.

TIGNÉE.

Terre franche de l'Empire, aujourd'hui province de Liége.

Henri-Joseph Urban (1), à son retour d'Allemagne au mois de

(1) Voir l'article *Herve*. — M. A. Warzée a le premier déterminé l'époque de l'introduction de l'imprimerie à Tignée. V. *Bulletin du bibliophile Belge*. T. III, 1846, p. 256.

mai 1787, transporta le siége de son imprimerie de Herve à Tignée, territoire libre mouvant directement de l'Empire, et s'empressa de mettre sa presse à la disposition des patriotes liégeois.

La police épiscopale s'émut de cette nouvelle propagande, d'autant plus redoutable qu'Urban recevait ostensiblement les confidences de citoyens bien connus par leur dévouement à la cause populaire. Le procureur-général Fréron essaya d'abord d'empêcher la circulation des journaux ; il tenta ensuite, sans plus de succès, d'amener l'imprimeur sur le territoire liégeois, afin de le surprendre et de l'arrêter (1).

Le 20 mai 1789, *l'Avant-Coureur* de Tignée publia une lettre de Nicolas Bassenge, blâmant avec énergie la conduite politique du prince et de ses ministres. Cette lettre, document important pour l'histoire de la révolution Liégeoise, produisit une vive irritation parmi les partisans du gouvernement. N'osant poursuivre légalement l'auteur, ils firent retomber toute leur colère sur l'imprimeur. Un document contemporain relate en ces termes les violences dont Urban faillit être la victime :

« Le 23 mai, vers les neuf heures du soir, sept malheureux armés de marteaux, de pistolets bandés, sabres à la main, fondent tout à coup sur la maison où loge le sieur Urban, à Tignée, *terre libre, immédiate de l'Empire.* Ils y entrent avec impétuosité. Leur première démarche est de saisir et de retenir la demoiselle veuve Delepont locatrice de cette maison.... Où est l'imprimeur?.... il est heureusement absent. Cinq de ces brigands (*au nom du prince de Liége*, disent-ils) s'emparent de l'imprimerie, ordonnent pistolets bandés sur la poitrine aux compagnons de cesser leur travail. Ils brisent, cassent, ravagent tout ce qui s'offre à eux ; volent les caractères qu'ils jettent dans des sacs dont ils étoient munis, volent des outils, des meubles ; mettent en pièce la presse, les caisses, accompagnant cette honnête expédition de menaces, d'imprécations, de blasphèmes. Si Urban s'avise encore

(1) V. *l'Avant-Coureur* du 10 mai 1789.

d'écrire contre le prince ou son mayeur Colson (ce sont leurs mots) *ils reviendront lui casser bras et jambes*. (Nota qu'Urban jure n'avoir jamais écrit, ni parlé de ce mayeur, et jamais il ne fut question de son nom dans la feuille). La demoiselle qui pendant tout ce tapage et à demi-morte entre les furieux qui la croient l'épouse de celui qu'ils cherchoient, *aura à lui répéter* ce qu'ils jurent en blasphémant d'accomplir. S'il s'étoit trouvé chez lui, dont par un hasard heureux il venoit de sortir, il est probable qu'il eût été victime de ces assassins. Les habitants du village retirés paisiblement chez eux, se reposant des fatigues de la journée, ne se doutoient nullement de cette scène inconcevable.

Des femmes épouvantées crient par les fenêtres pour arrêter ces monstres.. *Qu'on leur brûle la cervelle* est la réponse de celui qui paroît le chef. Le sieur Simon Hardi, neveu de la demoiselle Delepont, reconnaît au milieu de ces effrénés le nommé B....... (Bouillon) de Liége; il a le malheur de prononcer son nom; celui-ci consterné, furieux de se voir reconnu, s'élance vers le jeune homme, le poursuit pistolet à la main, jurant, blasphémant, jusqu'au grenier, où pour échapper à la mort dont il se voit menacé, il n'eut d'autre ressource que de se précipiter de la lucarne sur la place, d'une hauteur qui fait frissonner; elle est au moins de 40 pieds d'élévation.... Ces brigands sortirent enfin en jurant *qu'ils reviendroient*. »

Tous ces détails et autres sont attestés par le procès-verbal fait le 24 sur les lieux par le notaire impérial Brodel, pour ce requis et appelé, en présence des témoins dignes de foi et signé par les spectateurs de ces atrocités (1). »

Urban porta plainte, et cette scène de brigandage, commise sur le territoire de l'Empire, aurait probablement provoqué une réclamation du gouvernement de Bruxelles, s'il n'avait été lui-même en présence d'une insurrection qui ne tarda pas à le renverser.

Quelques jours après le sac de son atelier, Urban se trouva en mesure de reprendre la publication de l'*Avant-Coureur*. L'attitude de cette feuille devint d'autant plus agressive qu'on faisait circuler à Liége le bruit que l'imprimeur avait organisé le pil-

---

(1) *Lettre à MM. les souscripteurs de l'*Avant-Coureur, *p.* 6.

lage du 23 mai dans le but d'attirer sur lui l'attention publique.

Les attaques incessantes du journal de Tignée contribuèrent à avancer une explosion que les conseillers du prince semblaient du reste prendre plaisir à provoquer (1). Aussi Urban s'empressa-t-il, après la journée du 18 août, de rappeler ses bons services *aux respectables défenseurs des Éburons*. Voici la lettre qu'il leur adressa :

Messieurs,

Je crois me rendre à mon devoir en vous félicitant d'une victoire qui n'étoit réservée qu'à Vous. Vous n'ignorés pas avec quel ardeur et plaisir je faisoit gémir ma presse consacrée aux instructions que l'infatigable Bassenge inseroit en ma feuille l'*Avant-Coureur* pour la Liberté, etc. Mon zèle n'ayant eut d'interruption que differents assauts dans lesquels je devois infailliblement perdre la vie, ne s'est jamais ralenti. Au contraire, Messieurs, ce zèle m'honore tant, que glorieux d'avoir contribué à tout ce qui se passe pour le bonheur de ma Patrie à votre grande satisfaction, j'ose vous supplier de me continuer vos bontés et m'accorder la continuation de votre inébranlable *appui*.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement pour la vie, Messieurs, votre soumis dévoué serviteur.

URBAN

Tignée le 22 août 1789. Éditeur de l'*Avant-Coureur* (2).

Urban n'était pas au bout de ses épreuves. Se trouvant, le 16 septembre, au théâtre d'Aix-la-Chapelle, il fut publiquement insulté par M. Debeur, sous-lieutenant au service du prince de

---

(1) M. Borgnet s'étend longuement sur l'acte de violence commis à Tignée. Voir *Histoire de la Révolution Liégeoise de* 1789. T. I, p. 111 et l'*Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle*. 2me édition. T. I, p. 133.

(2) Urban était éditeur, propriétaire et imprimeur de l'*Avant-Coureur*, à la rédaction duquel il n'a pris qu'une part très secondaire. On peut juger de ses aptitudes littéraires par cette lettre et par l'article que nous reproduisons ci-après.

Liége (1). Huit jours après, son atelier était de nouveau dévasté L'article suivant, que nous empruntons à l'*Avant-Coureur* du 30 septembre 1789, donne de curieux détails sur ce dernier épisode :

« *Tignée*. Le 23 du présent mois (septembre 1789), le baron de Libotte fut chassé avec sa femme de son château par Mr Nagant qui étoit accompagné de dix hommes armés, et par un secour soudoyé le reprit. Il est accusé d'en avoir fait une contestable acquisition. Je vais entrer en détail sur cet événement singulier et, si j'ose le dire, plaisant.

Le Sr de Nagant, habitant de Liége, muni de titres consequens et evidens, ne pouvoit jouir d'un bien qu'on lui avoit usurpé depuis bien des années. Ce bien, qui est la baronnie de Tignée, avoit été vendu par un regisseur, donc vente tres contestable et nulle. Cependant les acheteurs l'avoient gardé jusqu'à ce jour, non pas sans inquiétude, mais au moins sans être forcé par aucune voye de le rendre à qui il appartenoit. Un semblable au Sr Nagant avoit entrepris sa prise non-seulement sans succès, mais encore en y laissant sa vie. Depuis ce tems, le Sr de Libotte gouvernoit en tyran cette petite terre.....

Le Sr Nagant las de ne point jouir de son bien pris la resolution de le conquérir et y parvint le 23 du courant avec 12 hommes armés, les trois quarts d'inconnus et le reste de ses amis. Le Sr Nagant ne fut coupable en cette action que de n'avoir pas assez pris de precautions. En effet comment pouvait-on garder longtemps le refuge des aristocrates liégeois avec 36 cartouches, refuge que l'argent et la crapule devoit defendre et reprendre. En effet au bout de 48 heures le siege s'en fit et força les assiégés de quitter une place qu'ils defendirent bien jusqu'à la fin. Les chefs des assiegeans étaient un de Belair, un Defrance son agent, un Greslé espion et cabaretier de Tignée, Nicolay un menuisier de ce seigneur haï de ses sujets qui s'est rendu très misérable.... Ces nouveaux Don Quichottes avoient parmis les trucheurs des environs fait des largesses si grandes qu'en un jour ils en amassèrent 600 et avec ce nombre reconquirent cette usurpation.

Je n'excuse point le Sr Nagant qui doit prouver ses droits et que l'on ne

---

(1) V. l'*Avant-Coureur*. No du 20 septembre 1789.

peut point encore nommer coupable, mais je demanderai raison au Sr Libotte des horreurs qui se sont commis en sa terre (puisque la force et l'injustice lui conservent) dans quatre maisons que l'on a pillées et dont on a vendu les meubles. 1° Celle d'Urban dont tous appartenoit à Mlle Delepont chez laquelle il logeoit avec moi. Les manuscrits de la dernière conséquence pour moi devoient-ils assouvir la rage et l'ignorance des bandits qui l'on remit sur son trône. Il ne peut m'accuser d'avoir trempé dans cet événement qu'accidentellement (1). »

Le dernier N° de l'*Avant-Coureur* parut à Verviers le 30 septembre 1789. Urban continua-t-il à résider à Tignée et à y exercer l'état d'imprimeur? Nous ne le croyons pas. On le retrouve à Paris en juillet 1793. A cette époque il faisait partie de la *nouvelle assemblée des Liégeois réfugiés* où il jouait le rôle de dénonciateur. Trahissant la confiance de ceux qu'il encensait la veille et dont il se déclarait *respectueusement pour la vie le dévoué serviteur*, il signala publiquement, comme complices des girondins, treize de ses concitoyens exilés comme lui, notamment N. Bassenge, les deux Fabry, Henkart, Soleure, etc. On sait quelles étaient les conséquences d'une semblable accusation portée par un homme qui, alors, jouissait dans les clubs d'une certaine notoriété.

Voici les productions typographiques que l'on peut attribuer à l'atelier de Tignée :

1° Journal de ce qui s'est passé à Liége et à Spa.

---

(1) Le château de Tignée, en partie détruit par les différents siéges qu'il eut à soutenir, fut démoli en 1828. Les tribunaux rétablis par le gouvernement français ayant été appelés à juger la question de propriété de cet immeuble, se prononcèrent en faveur de la famille de Libotte. On peut consulter sur ce procès le *Mémoire pour la famille de Nagan, en possession de la Seigneurie de Tignée*. De l'imprimerie des bons Citoyens, 1791, in 4° de 8 pp. Le papier et les caractères de cette brochure nous font croire qu'elle est sortie de l'imprimerie de Vieillevoye, de Herve.

Feuille uniquement consacrée à la politique liégeoise. 7 n[os] de 4 pp. in-8° publiés à des époques indéterminées : le 1[er] a paru vers le 4 juillet 1787; le 7[me] donne les nouvelles du 17 septembre suivant.

2° Furet politique, littéraire.

Journal hebdomadaire, publié par n[os] de 4 et souvent 8 pp. petit in-8°, qui ne doit point être confondu avec le précédent auquel il a succédé. Le 1[er] n° a paru vers la mi-septembre 1787, le dernier que nous avons rencontré porte la date du 19 mars 1788. Cette feuille, dont la bibliothèque royale de Bruxelles possède un exemplaire incomplet, renferme sur les affaires de Liége des détails curieux et certains documents que l'on ne retrouve que là (1). Urban nous apprend qu'il dut interrompre la publication du *Furet* « pour laisser assouvir les violences de quelques riches partisans qui se croient tout permis. »

3° Relation authentiquée par plusieurs notaires de l'attaque de la nouvelle salle de Spa, faite le 29 juin 1787. Avec la liste des non-tués, des non-blessés et des non-prisonniers, suivie de quelques anecdotes frappantes. Par un vrai patriote liégeois (L'abbé T. J. Jehin, de Theux). Au champ de Mars. MDCCLXXXVII, in-8° de 32 pp.

— Suite et fin de la relation de l'attaque de la nouvelle salle de Spa. Sans nom de lieu, 1787, in-8°.

Cette suite comprend 16 pages cotées, nous ne savons pourquoi, 17 à 32. Nous en possédons une seconde édition, identique quant au texte, formant 16 pages marquées 1 à 16; il se peut que cette dernière ne soit pas imprimée à Tignée.

---

(1) Voir sur cette feuille : Warzée. *Essai sur les journaux Belges*, 1845, p. 168 et les *Recherches sur les journaux Liégeois*, 1850, p. 276.

4° Recueil des dernières lettres de l'abbé Jehin. Octobre 1787. Sans nom de lieu (Tignée?) in-8° de 16 pp.

Lettres adressées par Jehin aux rédacteurs du *Furet politique*. L'une d'elles, datée du 10 septembre 1787, donne de curieux détails sur la fécondité de l'auteur : en cinq mois, il n'aurait pas fait imprimer moins de 3240 volumes.

5° Discours aux Liégeois dans les fers. Sans nom de lieu (décembre 1787), in-8°.

Brochure de 16 pages cotées 17-32, faisant suite à une autre pièce qui ne nous est pas connue. Bien que signé *Un maître de l'Orient de France*, ce discours est de Jehin.

6° Les Franchises et les paix générales de la nation Liégeoise vengées, ou les Cent variétés et anecdotes. (Par l'abbé T. J. Jehin). Au temple de la Vérité. Juin 1787, in-12 de 240 pp. et 1 f. d'errata.

7° L'Avant-Coureur.

Journal bis-hebdomadaire publié du 25 janvier au 30 septembre 1789 et rédigé par Didelot et N. Bassenge. La collection se compose de 65 nos de 8 ou 12 pages in-12 chacun et forme deux volumes : le premier, avec titre spécial (1) et table, comprend 532 pp., le second, sans titre ni table, 268 pp. A partir du 6 septembre 1789, l'*Avant-Coureur* devient l'*Avant-Coureur, Journal des Éburons*. Le dernier n° porte la date du 30 septembre 1789, et la rubrique *Verviers, J. J. Oger*.

---

(1) La marque typographique d'Urban se trouve sur ce titre. Elle est formée de diverses figures allégoriques avec ces devises : *Scriptori prorogat aeuum. — Delectando. Monendo.*

Recueil important pour l'histoire de la révolution liégeoise dont il fut l'un des premiers et l'un des principaux organes (1). Les pièces suivantes doivent être jointes à la collection de cette feuille :

— L'Avant-Coureur ou Bulletin Journalier. Prospectus. (Tignée, décembre 1788), in-8° de 2 feuillets.

— L'Avant-Coureur. Ouvrage périodique (second prospectus). (Tignée, janv. 1789), in-12 de 4 pp.

— (Lettre) à Messieurs les souscripteurs de l'Avant-Coureur. (Tignée, mai 1789), in-8° de 8 pp.

Lettre par laquelle N. Bassenge rend compte de l'attentat du 23 mai.

— Lettre de l'Éditeur (Urban) à ses concitoyens. (Tignée, Juin 1789), in-12 de 4 pp.

Urban se défend contre certains bruits propagés par ses ennemis au sujet du pillage de son imprimerie. Cette pièce doit être de N. Bassenge.

— Défense de Bassenge. Sans nom de lieu. (Liége, Juin 1789), in-8° de 7 pp.

Défense anonyme de la lettre publiée par Bassenge dans l'*Avant-Coureur* du 20 mai 1789.

8° Le vœu des Citoyens négotiants Liégeois. Sans nom de lieu. (Tignée, 1789), in-12 de 4 pp.

Réclamation tendant à obtenir la levée de la prohibition qui frappe les marchandises d'origine liégeoise à leur entrée en France.

---

(1) Voir nos *Recherches sur les journaux Liégeois*, 1850, p. 277.

TONGRES.

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Limbourg.

M. P. Deschamps, auteur du *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres* (Paris, 1866, p. 15), écrit à propos de l'introduction de l'imprimerie à Tongres :

« Aduatica Tungrorum... Tongres (en flamand Tongern) ville de Belgique (Limbourg). Cette ville, que nous trouvons désignée sur certains livres sous le nom de *Palaeopolis Aduaticorum*, n'eut d'imprimerie qu'en 1606, suivant le Dr Cotton. M. Ternaux cite un in-4° imprimé en 1605 : *Bonarseus, Amphitheatrum honoris.* »

Il est regrettable que de semblables mystifications soient reproduites sans contrôle dans un ouvrage de l'importance de celui que publie M. Deschamps. Le Dr Cotton et M. Ternaux avaient probablement M. le Comte de Fortsas pour correspondant lorsqu'ils se sont occupés de nos origines typographiques.

Le premier imprimeur Tongrois est M. Jean Billen, de Hasselt. Il débuta en 1829, mais ne fut pas encouragé et revint peu après à Hasselt, où il publia en 1834 *les petites affiches du Limbourg*.

Les seules impressions tongroises de Billen que nous avons rencontrées sont :

1° Chants de réveil par Charles Donald (Théodore Weustenrand), Belge. Tongres, de l'imprimerie de J. Billen, 1831, petit in-8° de 3 ff. et 32 pp.

Une nouvelle édition, augmentée de trois chants et de quelques notes, parut l'année suivante sous le même titre : Bruxelles, Hauman et Cie, 1832, in-18 de 70 pp. *Le chant du prolétaire* et

le vieux drapeau ont encore été réimprimés en 1848 dans le recueil des *Poésies lyriques* de l'auteur.

2° *Le Messager de Tongres.* Petit journal anti-orangiste publié en 1831 par Théodore Weustenraad. Cette feuille n'a eu qu'une existence éphémère (1).

---

(1) Voici, sur la presse périodique tongroise, quelques données que nous devons à l'obligeance de MM. F. Driesen et Ch. Thys. Elles complètent l'article que M. A. Warzée consacre à cette localité dans son *Essai sur les Journaux Belges.*

1° *La Vedette du Limbourg.* Journal in-folio paraissant trois fois par semaine, publié en 1839 et 1840 dans le but de faire opposition à l'acceptation des XXIV articles et au morcellement du territoire. Il était imprimé par un français fixé à Tongres depuis 1833, M. E. Allognier. Lorsque cette feuille cessa de paraître, les abonnés reçurent, pendant environ un an, une édition de l'*Espoir (de Liége)*, avec le titre de *Vedette du Limbourg.* Dans la suite, la *Gazette* et la *Tribune* (de Liége) ont également fait des tirages spéciaux intitulés, l'un : *Courrier du Limbourg,* l'autre : *Gazette du Limbourg.*

2° *Limburgsch nieuws Aenkondigingsblad.* Journal flamand créé le 16 mars 1844 et imprimé à Tongres, format in-4°, par les frères Demarteau. Il a été remplacé en 1847 par *de Limburger.*

3° *La Vedette du Limbourg.*

M. Collée vint habiter Tongres en 1843 et y ouvrit en 1848 une imprimerie d'où sortit, le 23 décembre de cette année, le 1er numéro de la nouvelle *Vedette du Limbourg.*

4° *Tongersche Born.* Feuille imprimée à Hasselt, de janvier à juillet 1847, par J. Fenoulot.

5° *Le Courrier du Limbourg* fondé le 7 janvier 1854 et imprimé à Tongres par Mme Ve Collée, qui édite en même temps *de postryder der provincie Limburg.*

6° *Tongersblad.* Journal ondé en 1857 et imprimé par M. Demarteau-Stas. Il a été remplacé par *de Vooruitgang* le 1 janvier 1867.

SAINT-TROND.

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Limbourg.

Saint-Trond qui, sous Philippe II, avait déjà servi d'asile aux *Confédérés*, offrit encore l'hospitalité, deux siècles plus tard, aux premiers proscrits de la révolution brabançonne.

Ce fut au commencement de l'année 1788, peu après les troubles suscités par l'ouverture du Séminaire Général, qu'un certain nombre de Louvanistes cherchèrent un refuge dans le pays de Liége et choisirent cette petite ville pour point de ralliement.

Les imprimeurs J. Michel et J. B. Smits, entre autres, y trouvèrent l'accueil le plus sympathique. L'abbé de S[t] Trond, dont l'opposition aux réformes de Joseph II était bien connue, les prit non-seulement sous sa sauvegarde, mais il fit encore délivrer à Michel un brevet de bourgeoisie « que d'autres n'obtiennent qu'en payant une somme de cent florins (1). »

Cédant aux avances qui lui étaient faites, Michel fit transporter à S[t] Trond une partie du matériel de l'imprimerie qu'il possédait à Louvain, s'associa à J. B. Smits et mit son atelier à la disposition de ses coréligionnaires politiques.

Saint-Trond devint bientôt le centre de la propagande religieuse anti-joséphiste dans les Pays-Bas. Le gouvernement de Bruxelles se plaignit à la cour de Liége de la tolérance laissée aux réfugiés et l'engagea à porter remède à un état de choses qui, s'il se prolongeait, était de nature à compromettre les rapports de bon voisinage existant entre les deux pays. Le 15 mai 1788, le prince Hoensbroeck rendait l'ordonnance suivante :

---

(1) Lettre de M. Maugeer, Echevin de S[t] Trond, datée du 28 mars 1789.

Son Altesse, sur la plainte qu'Elle a reçue de la part de Sa Majesté l'Empereur et Roi en son Gouvernement général des Pays-Bas, contre le nommé Michel, ci-devant imprimeur à Louvain, et contre le nommé Smits et autres employés dudit Michel, lesquels arrivés depuis peu à S[t] Trond se voient accusés d'avoir imprimé et débité (comme ils imprimeroient et debiteroient actuellement dans ladite ville de S[t] Trond) divers ouvrages tendant au trouble et contraires à la dignité et à l'auguste personne de Sa Majesté Impériale et Royale, ce que Son Altesse ne veut ni ne peut tolérer dans aucun endroit de sa domination : Ordonne à son officier Mayeur de sa dite ville, de prendre à cet égard information et de s'acquitter en rigueur du devoir de sa charge, *servatis servandis* et selon les lois et mandements à l'effet d'empêcher dans sadite ville de S[t] Trond toute impression, vente et distribution de pareils ouvrages et autres prohibés, sous les peines les plus graves statuées, et en employant à ce sujet les moyens les plus prompts et les plus efficaces en conformité des lois et mandements susdits : Ensemble de certifier ce conseil à ses diligences dans la huitaine. Donné en notre Conseil privé ce 15 may 1788. *Vidimé* Baron de Sluse de Beurs. *Contresigné* de Chestret (1).

Cette ordonnance semble être restée à l'état de lettre morte ; elle n'eut, croyons-nous, d'autre résultat que de rompre l'association formée entre Michel et Smits qui, peu après, monta pour son propre compte une seconde imprimerie.

La gravité des événements et la violence croissante des attaques de la presse de S[t] Trond (2) amenèrent une nouvelle réclamation

---

(1) Cette pièce, ainsi que la plupart de celles que nous citons dans cet article, fait partie d'un dossier des Archives de Liége *(Conseil privé. Rapports avec les Pays-Bas*, 1788-1793) qui nous a été renseigné par M. S. Bormans. — On trouve quelques données sur l'introduction de l'imprimerie à S[t] Trond dans le *Bulletin du Bibliophile Belge*. T. VI, 1850, p. 90 et dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, 1850, p. 10.

(2) Le nombre des proscrits augmentait chaque jour. Plusieurs d'entre eux, notamment les abbés Vanden Elsken et Ghyen, le docteur Vonck et Van Leempoel, logeaient à l'abbaye même. Les conciliabules se tenaient chez les Récollets.

du gouvernement de Bruxelles. Le 7 juin 1789, le comte de Trauttmansdorff demanda en ces termes au prince de Liége l'arrestation de l'auteur des *lettres de Keuremenne* et de l'imprimeur J. Michel, tous deux *sujets de Sa Majesté Impériale :*

Monsieur

Il est des moments où, abstraction même des principes du bon voisinage, les Souverains se donnent mutuellement des marques personnelles d'égards et de déférence ; et que ne dois-je pas attendre des sentiments de Votre Altesse, dans un moment où il s'agit du respect dû à S. M. et de la tranquillité des Pays-Bas.

Votre Altesse n'ignore pas tout ce que les fugitifs de ces provinces se permettent contre l'Empereur et son autorité dans la principauté de Liége, laquelle est devenue non-seulement le foyer de nos rebelles, mais aussi la source des productions et impressions les plus atroces, et indépendamment de l'intérêt qu'y a l'Empereur quant aux affaires de ces provinces, je crois que Votre Altesse partage cet intérêt en raison du mal que ces mauvais sujets et leurs écrits occasionnent relativement à l'ordre et à la tranquillité dans le pays de Liége même.

Il en résulteroit donc, ce semble, des moyens communs à ménager pour se débarrasser de cette trempe de gens qui dans les deux pays ne répandent que l'inflammation et la discorde, et je crois pouvoir me flatter que Votre Altesse voudra bien y concourir. Mais il s'agit dans ce moment d'un objet plus pressant, c'est de s'assurer incessamment de la personne de l'abbé Vanden Elsken (1), auteur de cahiers atroces sous le nom de *Keuremenne*, d'ailleurs déjà décrété de prise de corps par son Juge compétent, et du nommé Michel, sujet de S. M. dont les circonstances sont connues.

J'ai chargé le S[r] Bastin de remettre la présente réquisition à Votre Altesse et d'y joindre ses instances, pour qu'Elle veuille bien donner secrètement les ordres, et faire les dispositions nécessaires pour que ces deux gens soient

---

(1) Jean-Joseph Vanden Elsken, de Forêt près Bruxelles, directeur spirituel du grand béguinage et chanoine de S[t] Pierre à Louvain, l'un des polémistes les plus violents et les plus féconds de cette époque. Il fut nommé en 1790 régent du collége de Trois Langues.

arrêtés et qu'on nous les extrade, ou laisse suivre. Mr Bastin est autorisé à tous les arrangements que les circonstances peuvent demander et qui peuvent faciliter l'exécution de ce qu'on a en vue, et comptant sur la complaisance comme sur la déférence de Votre Altesse pour l'Empereur, je me ferai un devoir de mettre sous les yeux de ce Monarque le témoignage nouveau que j'en attends dans une circonstance très-essentielle.

Je supplie Votre Altesse d'agréer le respect avec lequel je suis, Monsieur, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur,

Trauttmansdorff.

Le mandat d'arrêt partit de Liége le 10 juin (1). Le 14, le mayeur de S. A. à St Trond parvint à saisir Vanden Elsken au moment où, en société de quelques amis, il se promenait dans les environs de la ville; mais le jour même, des attroupements tumultueux, dirigés par l'imprimeur Michel et par des *Abbatialistes* (2), forcèrent l'officier du Prince à relâcher le prisonnier.

Au mois de mars 1789, Michel avait vainement (3) sollicité du

---

(1) Voici le billet que Hoensbroeck adressait le 9 juin à son conseiller privé Chestret : *Mr Bastin vous aura hyer remit ou à Mr le Chancelier une réquisition du C. de Trautsmandorf pour faire enlever à St Trond un folliculaire impertinent; mon intention est qu'on voie* servatis servandis *et sans s'exposer à des desagremens de deferer à la susditte demande. Je me confie dans votre prudence et celle du Conseil, mon cher Chestret.* (Signé) l'Évêque et Prince de Liége.

(2) Nom donné aux partisans de l'abbé de St Trond. Il résulte des pièces officielles que nous avons sous les yeux, que son propre mayeur Moers fut l'un des promoteurs de cette émeute.

(3) C'est ce qui résulte du communiqué suivant que le gouvernement adressa le 15 juin 1789 à la *Gazette de Liége* « On a vu avec étonnement, dans une lettre de Louvain insérée dans le no 71 des *Annonces et avis divers* du Journal de Herve les phrases suivantes : *la presse de St Trond vient de donner une jolie infamie en cette langue (flamande) intitulée :* Huitième lettre de Keuremenne. *Il est incroyable combien ces lettres scandaleuses*

Conseil privé l'autorisation d'imprimer à St Trond un journal dont Vanden Elsken devait être l'un des principaux collaborateurs. Ce projet, repris après les désordres du 14 juin, aboutit à la publication du *Den Spectateur Universeel of Nederlandschen Blad-Schryver, met historische en geographische by-voegsels, als ook eene korte Beschryvinge der Nederlanden, daer by gevoegt de helden-daeden van den Prins Eugenius van Savoyen.* Avec la rubrique *Tot St Truyden by J. Michel, regt over den Wilden-Man.* Nous n'avons vu que les deux premiers n°ˢ de cette feuille bis hebdomadaire qui parut au moins pendant cinq mois (1). Ils sont datés des 5 et 9 juillet. Les n°ˢ du trimestre doivent former un volume in-8° d'environ 400 pp. avec titre spécial et planches.

Nous ignorons l'époque précise du retour à Louvain de Michel, de Vanden Elsken et des autres réfugiés. Il est cependant pro-

---

valent au libraire privilegié du pays de Liége. Il est faux qu'aucun libraire ni de St Trond, ni du pays ait jamais obtenu ou privilége ou permission ou même tolérance quelconque à l'appui desquels il put imprimer aucun libelle et moins encore ceux que désigne la lettre de Louvain. Notre gouvernement sur plaintes qui lui avoient été portées à ce sujet a ordonné au contraire, depuis plus d'un an, aux officiers qu'il appartenoit, de rechercher soigneusement les auteurs de ces ouvrages clandestins et de les poursuivre en toute rigueur des lois. On se rappelle qu'il y a trois mois environ, un quidam est venu se présenter au Conseil privé de S. A. C. pour obtenir la permission d'imprimer un journal dans la ville de St Trond, ce qui lui a été refusé sans retour. »

(1) Voir Le Grand. *Essai sur la révolution brabançonne*, 1843, p. 79. — M. A. Warzée, dans son *Essai sur les journaux Belges*, 1843, p. 128, cite, comme publié à Louvain en 1789 et 1790, un recueil français intitulé *Le Spectateur Universel.* Nous regrettons de n'avoir pu en comparer les premiers n°ˢ, que nous soupçonnons imprimés à St Trond, avec ceux de la feuille flamande du même titre.

bable que ce fut peu après le départ des Impériaux. « Le sort de St Trond, écrivait *l'ami des Belges* le 28 mai 1790, ne doit pas être indifférent à la juste reconnaissance des Belges; cette ville *fut* l'asyle des proscrits. C'est là que *s'imprimèrent* toutes les pièces propres à préparer et à consolider la révolution. Des hommes qui se sont exposés à tout le ressentiment autrichien méritent toute la compassion des Brabançons. »

Les écrits politiques et religieux publiés à St Trond par Michel sont, à une ou deux exceptions près, sans nom de lieu (1) ou décorés de rubriques de fantaisie. Lors de l'enquête dirigée contre cet imprimeur au mois de mars 1789, on produisit, comme corps de délit, *quinze brochures* qualifiées *des plus scandaleuses*.

---

(1) Les brochures suivantes n'ont pas été, croyons-nous, imprimées à St Trond, bien qu'elles portent le nom de cette ville :

— Apologie du décret du Gouvernement général des Pays-Bas du 18 mai 1789 contre la nouvelle *édition du dictionnaire historique* de l'abbé Feller. A St Tron (sic), chez les libraires associés, 1789, in-8° de 35 pp.

— Nos alliances. Questions : 1° Sommes-nous en droit de contracter des alliances? 2° Avec qui pourrons-nous en contracter? etc. De l'imprimerie patriotique de St Trond et se trouve à Bruxelles, chez De la Haye et Cie, 1790, in-8° de 31 pp.

— Supplément au catéchisme de Malines, tiré de la déclaration de Son Emin. Jean Henri... archevêque de Malines. Pour servir d'instruction aux catholiques, etc. A Saint-Trond, de l'imprimerie archiepiscopale (1790) in-8° de VII et 110 pp.

Ce pamphlet a également paru la même année en flamand avec la rubrique: *Tot St Truyden vyt de aerts-bisschoppelyke drukkerye.*

— Liste ou tableau des noms et actions de tous les scélérats, coupe-jarrets, assassins etc. qui sous la direction et aux ordres du magistrat de Tirlemont, se sont souillés, dans ladite ville, de toutes sortes de crimes, etc. St Trond, 1791, in-8° de 29 pp.

Dans ce nombre ne figurent point les dernières *lettres de Keuremenne* (1) qui eurent un si grand retentissement.

Jean-Bernard Smits.

J. B. Smits, par le fait de la rupture de son association avec Michel vers la fin de 1788, semble avoir perdu la clientèle des proscrits brabançons, mais il n'en continua pas moins à exercer à St Trond l'état de typographe. Il s'y fixa même définitivement. Nommé en 1792 *imprimeur de l'Administration municipale*, il conserva ce titre pendant plusieurs années, et mourut en 1828, dans un âge avancé.

Les ouvrages dont les titres suivent ont été imprimés par Smits avant la réunion de St Trond à la France :

1° Den Lachenden St Truydenschen waarzegger over de XII maanden van het jaer 1789. Gecalculeert over den horizon van den tegenwoordigen grins-lachenden werelt, onder de Zin-Stoffe : ridendo dicere verum quid vetat? Tot St Truyden, by J. B. Smits, boekdrukker en verkooper in de Stapel-straet, in-18 de 53 feuillets non chiff. et frontispice.

---

(1) La collection de ces lettres, dont il existe au moins deux éditions, a été reunie en volume sous le titre de *Versamelinge der Brieven van den heer Keuremenne* (Vanden Elsken) *an de Heere Theologanten van de Seminarien van Gend, Brugge, Ipren et over het soo-genaemt Seminarie-Generael, etc.* Tot Bonn, by Lucas Hinhoeber, 1789. (St Trond, J. Michel, 1788-89), in-8° de 14-22-238-198 pp. et neuf caricatures. Des exemplaires portent pour rubrique : Tot Trier, by Pluckaen Van Lier, L.... M...., en boeckoerkooper. Sans date. Les lettres de Vanden Elsken sont au nombre de neuf. La suivante, datée du 1 novembre 1788, ne figure point dans le recueil qui précède : *Staat van het Seminarie Generael Van Weenen, en een beschryf van den staat van Duyts-Land aengaande de Religie. Door Ernestus de Keuremenne.* Sans nom de lieu (St Trond, J. Michel, 1788), in-8° de 28 pp.

Almanach plaisant dont le titre variait chaque année et à la rédaction duquel l'abbé S. M. Coninckx n'est pas étranger. Smits en poursuivit la publication jusqu'en 1828, époque où elle fut reprise par M. J. L. Milis. L'article intitulé *Beschryvinge en het Chronyck der stad St Truyden*, inséré dans l'almanach de 1793, est la reproduction de celui qui a paru la même année dans *den grooten St Truydenschen Almanach.*

2° Jus ecclesiae primarium in constituendis matrimonii impedimentis dirimentibus, etc. Editio altera auctior. Trudonopoli, typis J. B. Smits, in-8° de 91 pp.

Volume sans date, mais dont l'approbation est du 9 mai 1789. M. A. Pinchart (1) attribue cet ouvrage au père Lemmers, récollet lecteur en théologie, mort dans un couvent de son ordre, en Hollande.

3° Sermoonen op de zondagen en feestdagen gepredikt op den tyd van meer als 50 jaeren, door den zeer eerwerdigen heer P. F. Valcke, pastor van Rumbeke, deken der Christenheid van het distrike van Rousselaere in het bisdom van Brugge. — Derden druk. Tot St Truyden, by J. B. Smits, 1790, in-8°.

4° Historie en mirakelen van onze lieve vrouw tot Cortenbosch. (Par C. Caenen, chanoine premontré et professeur de théologie à l'abbaye d'Averboode.) Tot St Truyden, by J. B. Smits, 1790, in-12 de 284 pp. et 1 pl. figurant la vierge de Cortenbosch.

5° ArCae VIVae appLaUsUs seCUnDUM noVa et Vetera. Trudonopoli, è typographia J. B. Smits (1791), in-4° de 42 pp.

Poëme élégiaque composé en l'honneur de la Vierge Marie.

---

(1) V. *Bulletin du bibliophile belge.* T. VI, p. 90.

6° Breviculus modernarum controversiarum seu compendium Febronii abbreviati cum notis eodem authore. Editio nova. Trudonopoli, typis J. B. Smits. 1791, in-8° de 392 pp.

7° Theses theologiae de Justitia, Jure et Contractibus. Praesidebit Libertus Delvaux Ordinis FF. minorum Recoll. S. Theol. Lector. Defendent Arnoldus Van den Reydt et Joannes Odendael ejusdem Ordinis. Trudonopoli in conventu eorumdem Fratrum die 19 julii 1791. Trudonopoli, typis J. B. Smits, in-8° de 16 pp. Dédicace à Eucher Knapen, abbé de St Trond, dont les armes sont gravées au verso du titre.

— Protheoria in XIV Pauli Epistolas. Praesidebit Joannes Gilis.... Defendent Carolus Lemmers et Joannes Odendael. Trudonopoli... die 20 Augusti 1792. (Trudonopoli, typis J. B. Smits) in-8° de 12 pp.

— Theses theologicae de actibus humanis, Praesidebit Antonius Gilis.... Defendent Petrus Schuuren et Herm. Timmers. Trudonopoli.... die 22 Aug. 1792. Trudonopoli, typis J. B. Smits, in-8° de 12 pp.

— Theologia. Praesidibit F. H. J. Compeers Tertiae regulae Ordinis S. Francisci S. Theol. lector Jubilatus. Defendent Andreas Roborg, Leonardus Andries, Christ. Hustinx et Nic. Lexis ejusdem ordinis. Trajecti ad Mosam in conventu eorumdem fratrum die 30 Augusti 1793. Trudonopoli, e typographia J. B. Smits, in-8° de 24 pp.

7° Beschryvinge der steden van het land van Luyck, als mede van haere opkomsten, de Bisschoppen van Tongeren, Maestricht en Luyck, haere kercken, belegeringen, verwoestingen en geschiedenissen, etc. Tot St Truyden, by J. B. Smits, M. D.CC XCIII, in-12 de 177 pp.

Réimpression d'un livre publié à Maestricht en 1738 et auquel l'abbé Coninckx a ajouté quelques données historiques, particulièrement en ce qui concerne la ville de St Trond. Ce livre a aussi paru la même année avec la rubrique *Hasselt, N. Van Gulpen.*

8° Den grooten St Truydenschen Almanach dienende voor het jaer 1793, ofte de Beschryvinge der XXII steden van het Land van Luyck, etc. Tot St Truyden, by J. B. Smits. in-12.

C'est l'ouvrage précédent en tête duquel on a placé un calendrier. Van Gulpen suivit l'exemple de Smits.

9° Onderwysingen op de voornaemste waerheden van de religie en pligten van't christendom, Opgedraegen door den Edelen Heer, den doorl. en Eerw. Bischop Graeve van Toul et Uyt't Fransch vertaeld. Tot St Truyden, by J. B. Smits, 1793, in-8° de 477 pp. sans les lim. et la table. Frontispice gravé.

Cet article ne serait point complet si nous passions sous silence le journal suivant *édité* à St Trond de 1790 à 1792 et sur l'impression duquel nous ne possédons aucun renseignement.

Le Postillon extraordinaire de tous les Pays-Bas et autres. De l'imprimerie patriotique. Éditeur De la Haye.

Journal politique bis-hebdomadaire créé le 20 janvier 1790. Les abonnés recevaient chaque semaine un supplément intitulé *le Censeur impartial*, comprenant la bibliographie des principaux pamphlets de l'époque. Le *Postillon extraordinaire* dont la publication fut arrêtée le 2 mai 1790, *pour avoir refusé de vendre ses services au Souverain Congrès*, reparut le 17 février suivant sous le titre de *Postillon Européen*. Le dernier n° porte la date du 15 février 1792.

La collection du *Postillon extraordinaire*, se trouve à la bi-

bliothèque royale de Bruxelles; elle se compose de 30 n°s de 4 pp. in-4°; *le Censeur* en compte 15 et le *Postillon Européen* 104 (1).

VERVIERS.

Ville de la province de Liége.

Verviers, qui a inscrit sur le fronton de son hôtel de ville la devise *Publicité, sauvegarde du peuple*, ne possède une imprimerie que depuis les dernières années du XVIII° siècle (2). Le premier typographe qui s'y soit fixé est J. J. Oger. Il exerça d'abord son industrie à Dinant, sa ville natale, d'où il vint s'établir dans le marquisat de Franchimont. M. Ferd. Henaux (3) fixe son arrivée à l'année 1782, mais cette date, adoptée depuis par plusieurs bibliographes, n'est pas exacte.

Voici la supplique qu'Oger adressait au commencement de mars 1788 à l'administration municipale de Verviers :

Messeigneurs les Bourguemestres et Magistrat de la ville de Vervier.

Tout ce qui tend au bonheur et aux lumières de vos concitoyens attire vos soins paternels. C'est pour concourir à votre but bienfaisant que le très hum-

---

(1) Voir A. Warzée *Essai sur les Journaux belges* p. 134, nos *Recherches sur les Journaux Liégeois*, p. 293 et le *Catalogue de la bibliothèque de Jonghe* n°s 10822 et 10823.

(2) Dès 1773, le libraire verviétois J. M. Dejoie recevait en dépôt la plupart des ouvrages édités par les imprimeurs de Liége et de Bruxelles. Quelques petits livres de piété sont même publiés sous la rubrique : *A Liége et se vend à Vervier, chez J. M. Dejoie, libraire.* Nous possédons également une réimpression de l'édition liégeoise de la *Vie de Jacques Pierlot* portant : *A Vervier et se trouve à Bruxelles chez B. Le Francq, imprimeur libraire*, 1786, in-12 de 38 pp. fig.

(3) *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le Pays de Liége*, p. 29.

ble soussigné implore les bontés de vos Nobles Seigneuries. Dans la translation d'une ville éloignée dans la vôtre, le déménagement général de sa famille, de sa boutique, de son magasin et de ses meubles, va occasionner au suppliant des frais considérables. Comme un dédomagement à ces dépenses fortes, il supplie vos Nobles Seigneuries de daigner lui accorder gratis les droits de bourgeoisie et le titre honorable d'*imprimeur du Magistrat*. C'est par son zèle et ses soins qu'il répondra aux bienfaits qu'il implore.

C'est la grâce, etc.

J. J. Oger.

Cette supplique, favorablement accueillie, reçut pour apostille :

Nous les Bourgmestres et Conseillers de la ville de Vervier, assemblés en corps dans notre salle ordinaire, ayant vu la supplique de J. J. Oger et faisant favorable attention aux raisons y ramenées qui doivent concourir à l'avantage de nos bourgeois, déclarons de l'admettre au nombre d'iceux parmi prêtant le serment accoutumé et l'établissons notre imprimeur jusqu'à révocation ad libitum.

Fait au conseil, le 17 mars 1788.

Par ordonnance
A. L. Gilon.

Le lendemain, Oger prêta entre les mains du syndic Piret le serment de bourgeoisie et vint définitivement s'installer à Verviers avec sa famille vers le 15 mai suivant (1). Nommé *imprimeur de l'administration de l'arrondissement de Spa*, à l'époque de la réunion du Pays de Liége à la France, il ne jouit pas longtemps du bénéfice de ce nouveau titre. Il mourut en 1795.

Sa veuve (fille de l'imprimeur Leroux, de Dinant), puis sa fille Thérèse, lui succédèrent. En 1819 cette dernière se qualifiait : *imprimeur de la sous-Intendance de l'arrondissement de Verviers*.

---

(1) Voir *Annonces du Journal générale de l'Europe*, n^{os} des 3 et 27 mars 1788.

Les impressions d'Oger et de sa veuve sont relativement peu nombreuses, peu importantes et d'une grande imperfection matérielle. Voici le catalogue de celles qui nous sont connues (1) :

1° L'avant-Coureur, Journal des Éburons. N° du 30 septembre 1789 avec la rubrique : *de l'imprimerie de J. J. Oger, imprimeur de la ville de Vervier*. Voir sur le journal *l'Avant-Coureur* l'article que nous avons consacré à l'imprimerie de Tignée.

2° Arrêté du Congrès Franchimontois, avec quelques pièces touchant le soi-disant abbé Duval-Pirau. A Vervier, chez J. J. Oger, impr. libraire, 1789, in-4° de 15 pp.

3° Almanach de Mathieu Laensbergh pour 1790.

Voici ce que le baron de Villenfagne (2) nous apprend de cet almanach que nous avons inutilement cherché : « Un imprimeur de Verviers, nommé Oger, ne s'est pas contenté de contrefaire l'almanach de Math. Laensbergh, il s'est avisé d'en arranger un sous le nom de notre prophète, pour l'année 1790, tout différent de celui que fit imprimer la veuve Bourguignon pour cette année. Oger se vante, dans un *avis*, qu'il est le seul possesseur des véritables manuscrits de Laensbergh. Il prévient les gens de la campagne, s'ils ne veulent être trompés, qu'ils doivent regarder tous les almanachs de Math. Laensbergh imprimés avec privilège, comme *faux et nuisibles à la patrie.* »

4° Placard in-folio, sans titre. *A Vervier, chez J. J. Oger, imprimeur*, 1790.

---

(1) Nous devons la connaissance de bon nombre de ces pièces à l'obligeance de M. J. Renier, qui nous a également communiqué le texte de la supplique d'Oger. Ce document se trouve aux archives de la ville de Verviers.

(2) *Histoire de Spa*, 1803, T. 2, pp. 343.

Protestation du Magistrat de Verviers en date du 27 septembre 1790 contre une affiche publiée la veille et par laquelle on réclame l'exécution de promesses faites par Fyon le 26 août 1789.

5° Ordonnance de M. le major commandant Charles comte Odonel, contre ceux qui salissent les affiches. Fait à l'Hôtel de ville le 17 janvier 1791. A Vervier, chez Oger, imprimeur de la ville. Placard in-folio.

6° Ordonnance du même engageant les bourgeois à se plaindre des méfaits que pourraient commettre les troupes qu'il commande. A l'Hôtel de ville, le 21 janvier 1791. A Vervier, *ut supra*. Placard in-folio.

7° Lettre de S. E. M. le Lieutenant-Général comte de Hatzenfeld à Messieurs du Magistrat de Vervier. 24 janvier 1791. A Vervier, *ut supra*. Placard in-folio.

Le comte de Hatzenfeld fait connaître les obligations des bourgeois envers les soldats placés sous ses ordres.

8° Ordonnance de S. E. M. le comte de Hatzenfeld, commandant des trouppes mayençoises contre le port des signes soi-disant patriotiques, les chansons et les cris troublant l'ordre public. 5 février 1791. A Vervier, *ut supra*. Placard in-folio.

9° Lettre à Messieurs les Bourgmestres et Gens du Conseil de Vervier. 18 avril 1791. A Vervier, *ut supra*, in-4° de 4 pp.

Lettre signée Mathieu Godart, relative à un emprunt forcé de 6000 fr. à prélever sur la classe aisée et les gens de métier.

10° Abrégé de l'archi-confrérie du très Saint Sacrement érigée dans l'Église des RR. PP. Récollets de Vervier, sous Innocent X, le 1 mai 1651. Et agregée par Innocent XI à la confrérie

de N. D. sur la Minerve à Rome, etc. A Vervier, chez J. J. Oger, imp. libraire, rue Spaintai, 1791, in-18 de 33 pp. et 1 pl. grossièrement gravée sur bois, figurant le St Sacrement.

Réimpression de l'édition de Stembert, 1762.

11° Enchiridion ecclesiasticum seu parvum manuale complectens modum ministrandi infirmis sacram eucharistiam, extremam unctionem et matrimonium, juxta rituale Romanum. Verviae, typis J. J. Oger, urbis praedictae typographi, 1791, in-16 de 56 pp.

Réimpression de l'édition de Stembert, 1785.

12° Liberté. Égalité. La nouvelle Municipalité provisoire de la commune de Vervier à ses concitoyens. 12 janvier 1793. A Vervier, de l'imprimerie du Citoien Oger. Placard, grand in-folio.

La Municipalité provisoire annonce que, tenant ses pouvoirs du peuple, elle tâchera de justifier sa confiance. Elle notifie son organisation à l'autorité militaire, fait connaître la composition de ses bureaux et promet de donner de la publicité à ses séances.

13° Liberté. Égalité. Le Conseil municipal provisoire de cette commune libre de Vervier.... à ses concitoyens. A Vervier, *ut supra*. Placard in-folio.

Communication du discours prononcé le 6 février 1793, à la maison commune, par les commissaires de la République.

14° Précis de la fête célébrée à Vervier le 13 nivose, 3me année républicaine, en mémoire du martyre du vertueux Chapuis, contenant la pétition adressée à la Municipalité, l'ordre de la cérémonie, le discours prononcé par le Président et celui du Général Grenier au retour du cortége à la maison commune. A Vervier, chez Oger-Leroux, imprimeur de l'administration de Spa (1795), in-4° de 10 pp.

15° Liberté. Égalité. Fraternité. Mort aux tirans. L'administration de l'arrondissement de Spa à la municipalité de Vervier le 2 pluviose, 3me année républicaine. A Vervier, *ut supra* (1795), Placard in-folio.

Arrêté statuant la réquisition des cuirs d'entre Meuse et Rhin et révoquant la réquisition des souliers à la condition qu'il en soit livré 148.000 paires à raison de dix livres dix sols. Limbourg et Spa sont cotés chacun pour 16,000 paires.

16° Code du droit public du pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne. Vervier, Oger-Leroux, imprimeur, etc., en Craporue (1795-96).

Ce recueil, aussi rare qu'intéressant, publié en deux tomes, est divisé en trois parties formant trois volumes in-16 avec pagination spéciale, savoir : *Tome premier. Première partie*, 147 pp. sans les lim. et le frontispice. — *Tome premier. Deuxième partie*, 158 pp. sans les lim. et front. — *Tome second*, 155 pp. sans les lim. et le front. Oger commença par éditer le tome second qui porte la date de l'an III ; les deux premières parties furent imprimées en 1796 par sa veuve.

Veuve Oger-Leroux.

1° Constitution de la République Françoise. A Paris. An III (1795) et se trouve à Vervier, chés la veuve Oger-Leroux, imprimeur de l'administration de Spa, en Craporue. Petit in-8° de 44 pp. et 2 feuillets complémentaires donnant la division du département de l'Ourte par cantons.

2° Département de l'Ourte. Canton de Vervier. Liberté. Égalité. Extrait du procès-verbal des délibérations de l'Administration municipale du canton de Vervier en sa séance du 26 nivose

an IV. A Vervier, chés la veuve Oger-Leroux, imprimeur de l'administration municipale (1796). Placard in-folio.

L'administration porte à la connaissance du public, qu'elle vient, dans le but de veiller à la sûreté des propriétés, de décider l'organisation de patrouilles volontaires.

3° Au public. Sur les eaux minérales de Spa, département de l'Ourte. Feuille in-4°.

Document publié le 27 mai 1797 par la municipalité de Spa et imprimé à Verviers par la Ve Oger.

4° Tableau des recettes et paiements de l'administration municipale de Vervier depuis le 1 floréal an V jusqu'au 30 germinal an VI, sous la présidence du citoyen Serwier, directeur des finances. A Vervier, chez la veuve Oger-Leroux, imprimeur, en Craporue. Feuille grand in-folio.

VISÉ.

Ville de la province de Liége.

Joseph Riga, ancien ouvrier typographe, successivement employé dans les ateliers de MM. Jeunehomme et Ledoux, imprimeurs à Liége, vint s'établir à Visé vers 1845, en qualité de surveillant de travaux publics. Peu après son installation, il acheta de rencontre quelques caractères usés et une vieille presse à bras, hors de service, qu'il fit transporter près de sa demeure, dans une espèce de grange. Trois ou quatre lettres mortuaires et une douzaine de petites prières, à l'usage des libraires forains, constituent l'œuvre de ce typographe qui ne doit avoir séjourné que peu de temps à Visé.

En 1842 et 1843, le percepteur des postes de Visé, Henri Mas-

sin, publia un petit journal hebdomadaire, format in-folio, sous le titre *Courrier des Campagnes, journal de Visé.* Cette feuille parfaitement insignifiante se tirait à 350 exemplaires et s'imprimait à Liége chez J. Ledoux. Le 18 mars 1843, le sous-titre *Journal de Visé* fut remplacé par celui de *Journal des instituteurs et des pères de famille de la province de Liége.*

La rubrique *Visé*, placée sur les brochures suivantes, est évidemment supposée :

— *Pasquée critique et calotenne sot les affaires de l'medicenne* (Anonyme). A Visé (Liége), à mon Mathi et Jacques Bourgeois, à l'eseigne de Peron Ligeois. (In fine). Se vend à Coron-Meuse, à la barbe d'or, un escalin, et à Herve, au Prince d'Orange. (1732), in-12 de 30 pp.

— *Supplément à la pasquée walonne et calotinne* (en vers français). A Visé (Liége), chez l'inconnu, à l'enseigne de Momus, MDCCXXXIII, in-12.

La Bibliothèque de Liége possède les 8 premières pages du seul exemplaire connu de cette pièce, qui a pour auteur le médecin Delile.

— *Purmire response de calottin a loigne auteur de supplement* (Anonyme). A Visé (Liége), à mon Mathi et Jacques Bourgeois, etc. (1733), in-12 de 28 pp.

Nous avons réimprimé la 1re et la 3me de ces curieuses brochures dans les tomes I et IV du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*. 1858 et 1862.

— *L'Eburonade en vers burlesques, ou guerre des Liégeois.* Visé (Liége), de l'imprimerie des vrais citoyens, 1791, in-8° de 106 pp.

Poème burlesque en sept chants, dirigé contre les patriotes (1). Nous en possédons deux tirages distincts.

VOROUX-GOREUX.

Village de la province de Liége.

Au mois d'avril 1807, un fou, nommé Pierre-Joseph Dachet, namurois (2) se disant le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin père de Louis XVI, vint habiter le village de Voroux-Goreux, à

---

(1) D'après une note de M. Massau, de Verviers, l'auteur de l'*Éburonade* s'appellerait *Van Lone*; d'autre part nous avons vu un exemplaire sur lequel une main de la fin du siècle dernier a écrit ces mots : *par l'abbé Hansotte*. Cette dernière attribution nous semble d'autant plus vraisemblable, qu'il y avait à Liége, à cette époque, un écrivain de ce nom, connu par plusieurs brochures contre-révolutionnaires. Les abréviations et les pseudonymes dont se sert le poëte pour désigner les personnages qu'il met en scène doivent se traduire ainsi : *Lh* = L. de Lhoneux, notaire — *Spi.* = Spiroux, avocat — *Don.* et *Marcel* = A. G. J. de Donceel — *Fi.* = J. J. Fyon — *Bas* = Nicolas Bassenge — *Bouq.* et *Navette* = Bouquette, estimeur — *Fa.* et *Colibri* = J. J. Fabry, bourgmestre de Liége — *C* et *Lanquet* = de Chestret, bourgmestre de Liége — *Lev.* = N. J. Levoz — *M...beaux* = Mirabeau — *Constantin* = Constantin de Hoensbroeck, prince-évêque de Liége.

(2) Son père exerçait l'état de fondeur, et sa mère celui de couturière. Voici l'extrait du registre aux baptêmes de l'église St Loup à Namur : *Hac* 27ª *January* 1748 *natus et baptisatus est Petrus Josephus Dachet, filius legitimus Jacobi Dachet et Theresiae Lelièvre : suscipientibus eum P. J. Doutremont et Margarita Lelièvre, uxor J. B. Simal.* Pierre Joseph, dans son *Tableau historique* (T. 2, p. 161), prétend que les Dachet de Namur et la maison comtale des d'Aché de France ont une seule et même origine. — M. Hip. Bonnelier et Mme la comtesse de Mirabeau ont publié en 1839 et en 1866, sous les titres respectifs de : *le Vicomte* et *le Baron d'Aché*, des romans dont les héros n'ont aucun rapport avec le prétendu duc de Bourgogne.

deux lieues de Liége. Peu après son installation, il établit dans sa maison de campagne un matériel complet d'imprimerie, à l'aide duquel il publia les cinq volumes formant l'ouvrage suivant :

Tableau historique des malheurs de la substitution, par M. d'Aché. A Voroux-Goreux, chez l'auteur, 1809-1811, 5 vol. in-8° en six tomes, plus deux feuilles du 7me, avec cette épigraphe : *Abominabiles reges qui agunt impie, quoniam justitia firmatur solium.* Prov. 16. V. 12.

Nous ne pouvons mieux faire connaître cet ouvrage singulier, qu'en reproduisant l'intéressant article que M.M. L. Polain lui a consacré (1) :

« En 1809, vivait à Voroux-Goreux, un personnage de bien haute distinction, si nous devons l'en croire ; c'était le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin père de Louis XVI, et, par conséquent, le véritable successeur de Louis XV. Nous savons bien que c'est là une assertion contraire à ce que l'histoire nous apprend ; mais comment se fier à l'histoire ; on la fait si souvent mentir. D'ailleurs le personnage dont il s'agit ici ne manquait pas de preuves pour établir sa prétendue origine : sa mère, disait-il, ayant consacré son premier né à Dieu, l'avait fait sortir secrètement de France pendant qu'il était encore au maillot, avant même qu'il eût reçu le baptême. Ceux qui avaient été chargés de cette mission l'avaient amené au village de Frappecu, près de Namur, où ils l'avaient abandonné.

Heureusement pour la réputation de la Dauphine, des documents plus officiels que la parole du sieur d'Aché ou Dachet, prouvent qu'il naquit à Na-

---

(1) *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain à Liége*, 1842, p. 14. Cet article a été reproduit plusieurs fois, notamment dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techner, 1842, p. 77, et dans les *Supercheries littéraires*, de Querard, T. III, p. 18 et 121. — Voir encore sur Dachet les *Promenades historiques* du Dr Bovy, T. 2, 1839, p. 218 et l'*Histoire littéraire des fous* d'O. Delepierre. Londres, 1860, p. 96.

mur en 1748. Dans les commencements de l'année 1760, il entra au collége des jésuites de cette ville, et, huit ans plus tard il fut reçu à l'abbaye de Floreffe, de l'ordre des prémontrés, où il accomplit ses vœux monastiques. C'est alors que sa folie paraît avoir commencé. Ce que veut le sieur Dachet, c'est moins le trône de France encore que le baptême ; il demande le baptême à tous ceux qu'il rencontre, et nous ne savons comment il s'est fait que personne n'ait entrepris de le guérir en feignant de le lui administrer.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans sa carrière aventureuse ; il a eu soin d'ailleurs de nous la raconter lui-même, mais de manière à ne rien y laisser comprendre ; en 1809 et 10 nous le retrouvons à Voroux-Goreux, imprimant lui-même ses mémoires qui sont dédiés *Aux Indiens.* Comme le pays de Liége faisait alors partie de l'empire français et que nous jouissions, par conséquent, de toute la liberté de la presse qu'avait bien voulu nous laisser l'empereur, on prouva au sieur Dachet qu'en vertu d'un décret de novembre 1810, il n'avait pas le droit d'imprimer des absurdités, même pour lui seul et sans avoir dessein de les vendre. On saisit sa presse, les quatre cents exemplaires de son livre, et l'on expédia le tout vers Liége sous l'escorte d'un gendarme.

Lorsqu'on demanda au frère du malheureux Louis XVI de faire connaître les motifs qui l'avaient engagé à imprimer ces six gros volumes in 8°, dont un exemplaire avait été envoyé à M. le conseiller d'état Réal, un autre à M. de Pommereul, directeur de la librairie, et le troisième au préfet, Dachet répondit que ces motifs étaient « *le désir et le besoin d'imprimer pour sa propre utilité, afin de démontrer qu'il avait droit au sacrement de baptême, et que l'abbaye de Floreffe, l'ayant tenu en prison pendant dix-huit cent quatre-vingt-quatre jours et demi, il a cru pouvoir revendiquer, à la charge de ladite abbaye, une somme de cent-quatre-vingt-huit-mille quatre-cent-cinquante florins, argent du pays, à raison de cent florins par jour d'emprisonnement* (1). »

Le synode de Liége avait déclaré quelque temps auparavant que Dachet *était un fou parfaitement caractérisé* ; nous pensons que le synode ne s'est pas trop hasardé dans son assertion ; mais on n'était pas d'une croyance aussi facile à Paris ; on s'obstinait presque à voir dans l'ancien moine défroqué un conspirateur habile, un ennemi acharné de la dynastie régnante. Monsieur

---

(1) Procès-verbal de saisie, aux *archives de la province de Liége*.

Réal ordonna de surveiller attentivement cet effronté visionnaire. Il ne fut pas difficile de se convaincre de la justesse des observations du synode (1).

Quant aux quatre cents exemplaires de l'ouvrage intitulé *les malheurs de la substitution*, on les transporta à la manufacture de papier de M. Renoz à la Boverie, où ils furent pilonnés le 17 et le 18 février 1812. Les exemplaires de M. Réal, de M. de Pommereul et du préfet de l'Ourthe, plus deux autres laissés à l'auteur, échappèrent seuls à cet immense désastre. Aux yeux des bibliomanes, le livre de Dachet a donc aujourd'hui un fort grand mérite, celui de la rareté ; il n'a guère que celui là.

Nous ne savons si Dachet fit de nouveau valoir ses prétentions au trône de France pendant les premières années de la Restauration, mais nous le retrouvons vers cette époque à Paris, publiant une brochure que nous n'avons jamais su nous procurer et dont nous n'avons eu connaissance que par le Journal de la librairie de M. Beuchot (2). Cet opuscule, qui n'est pas moins rare que le *Tableau historique*, est intitulé : *Réclamation de Louis-Joseph-Xavier contre la spoliation de ses biens*. Paris, Dentu, (1817), in-8° de 58 pp. M. Beuchot (Journal de la librairie n° 21 de 1839), pense que l'auteur vit peut-être encore dans les environs de Liége ; nous croyons plutôt qu'il est mort à Charenton. Dachet méritait bien, du reste, d'avoir place dans le grand hôpital des fous. »

Nous ne connaissons que trois exemplaires du *Traité de la substitution* : celui que possède la Bibliothèque impériale de Paris, celui de M. X. de Theux (provenant de MM. de Chenedollé et Polain), et le nôtre (incomplet).

---

(1) Correspondance de M. Réal, dans le dossier relatif à cette affaire, aux archives de la province de Liége.

(2) Année 1817, n° 18. — « Si je suis bien informé, ajoutait en 1839 M. Beuchot, l'imprimeur ne voulait dans le temps se desaisir d'aucun exemplaire. J'en possède un ; c'est un des cinq du dépôt légal. »

WAREMME.

Ville de la province de Liége.

M. Albert-Joseph-Auguste Moureau, de Jodoigne, à la fois imprimeur et relieur, a ouvert un atelier de typographie à Waremme au commencement de mars 1853 (1). La seule brochure qui soit sortie de sa presse porte pour titre :

Quelques mots sur l'histoire de Waremme, par un élève du collége S. Servais à Liége (le baron Léonce Lafontaine). Waremme, imprimerie de A. Moureau, 1864, in-8° de 33 pp.

Bien que les deux pièces suivantes n'aient point été imprimées à Waremme, nous croyons cependant devoir les mentionner ici :

— Remarque des rencontres du temps passé et du présent par le fidel patriot sur le manifeste du duc de Loraine publié à Warem en Hesbaye l'an 1654, le 5 de janvier.

Jouxte la copie imprimée à l'enseigne de la Vérité, 1654, in-4° de 6 f.

— Concours pour la médaille décrétée par le Congrès afin de perpétuer la mémoire de l'heureux gouvernement du Régent (attribué à Théodore Dotrenge, avocat).

A Waremme, capitale de la Hesbaye, chez le bedeau-imprimeur de la fabrique de la Paroisse (Liége. Collardin). Se vend au profit de la Sacristie de la confrérie des Trepassés. R. I. P. Juin, 1832, in-8° de 12 pp.

---

(1) Dès 1833, M. le baron H. de Chestret, alors commissaire d'arrondissement, avait établi à Waremme, dans ses bureaux, une grande presse autographique servant à la reproduction des lettres et des documents qu'il adressait aux différentes administrations de son ressort.

ZEPPEREN.

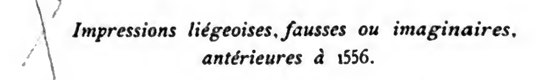
Commune de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Limbourg.

D'après une tradition, qui nous a été rapportée par plusieurs personnes dignes de foi, les bégards de Zepperen auraient possédé, peu avant la révolution liégeoise de 1789, une petite imprimerie d'où serait sorti un pamphlet violent dirigé contre l'abbé de Saint-Trond Remi Mottar, ainsi que plusieurs brochures religieuses. Nos recherches pour retrouver l'une ou l'autre de ces pièces ont été vaines.

U. CAPITAINE.

ANNEXES

I



Impressions liégeoises, fausses ou imaginaires, antérieures à 1556.

1484.

Arnoldi de Fleron jurisperiti canonici ecclesiæ Sancti Martini, q. consillarii clementissimi Joannis de Horne, episcopi Leodiensis tractatus juridicus de investitura Pontificum Leodiorum.

(In fine). Hoc opus impressum est in illustrissima civitate Leodiensium per Lambertum Querci, ad instanciam nec non impensis doctissimi Arnoldi de Fleron. Anno Domini MCCCCLXXXIIII. VI Kal. Aug. in-4° de 140 feuillets, caractères goth. sans chiffres ni réclames, mais avec signatures finissant à ZIIII.

Impression imaginée par MM. Ét. et Ferd. Henaux. Voir le *Journal de Liége* des 2 et 6 mai et 25 octobre 1842. — Le *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain*, 1842, p. 61. — Namur. *Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique*, 1842. T. III, p. 104. — Le *Bulletin du Bibliophile Belge*, 1845. T. I, p. 96. — Querard. *Les Supercheries littéraires dévoilées*, 1850. T. IV. p. 622.

1505.

Heures en francois à l'usage de Rome : avec plusieurs belles et devotes oraisons oncques plus imprimees, traduitz de latin en

francois. A Liége, chez Peter de Heer, imprimeur juré, 1505, avec privilége, in-32, caract. goth.

Ouvrage imprimé à Liége par Pierre de Heer, non en 1505 mais en 1585. Un bibliophile, qui s'est caché sous le pseudonyme *Wyterdrillen*, en a donné en 1842 une ample description dans la *Gazette de Liége*. (Nº 260).

Nouvelles de la mort de Mon Seigneur Jean de Horne arrivée en la ville de Treicht le XIX du mois de decembre (1505). Imprimé en Liége, en la rue delle Wache chez Michiel Gery tailleur de figures, au glorieux Sainct-Lambert. Petit in-4° de 4 feuillets, caract. goth.

Impression imaginée par M.M. L. Polain. Voir *Journal de Liége* du 6 mai 1842. — Namur. *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, 1842. T. III. p. 105. — *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain*, 1842, p. 63. — Reiffenberg, *Annuaire de la bibliothèque royale de Bruxelles*, 1843, p. 13. — Querard. *Les Supercheries littéraires dévoilées*, 1850. T. IV, p. 622.

1509.

Heures à l'usaige de Rome. Liége, P. de Heer, 1509, petit in-8°, caract. gothiques.

Impression citée par M. Ferd. Henaux dans son *Histoire du pays de Liége*, 2me édition 1857, T. 2, p. 110. Voir *la Meuse* des 21 et 22 août 1862 et *la Gazette de Liége* des 22 et 23 août même année.

1517.

Les sermons du desireux qui aspire a suivre le train de nostre doulx Seigneur Jesus Christ, tournés du latin en francois à la requeste de noble et courtois M. Jehan comte de Hornes, prevost de lenglise de Liege, etc. Et se vendent à Liége, à la rue del Wagge, en la boutique de Josse Warnier à l'enseigne de S. Hierosme. (In-fine) Cy finist les sermons du desireux... nouvelement imprimé en la cite de Liége pour Josse Warnier, par *Balthazar*

de Holongne, typographe juré demourant en la rue du foulon, à lenseigne des trois Rois, pres de nostre Dame aux fonts et a ete achevé de imprimer le xxij^e de Juing mil cinq cens et dix septiesme. Petit in-4°, sans chiffres ni réclames.

Impression imaginée par MM. Ét. et Ferd. Henaux. Voir *Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique*. T. III, 1842. — Reiffenberg. *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, p. 304 et 1843, p. 13. Le *Journal de Liége* des 2 et 6 mai 1842. — Namur. *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, 1842. T. III, p. 101. — Le *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain*, 1842, p. 60. — *Bulletin du Bibliophile Belge*, 1845. T. I, p. 96. — Querard. *Les Supercheries littéraires dévoilées*, 1850. T. IV, p. 622.

1522.

Tabula Ter. novae. — (In fine) Impressum Leodio per Pet. ab Heer, Ao 1522. Feuille in-folio pliée en deux.

Carte imprimée à Strasbourg par Grieninger au commencement du xvie siècle, sur laquelle un falsificateur habile a récemment ajouté ces mots *impressum Leodio*, etc. Ainsi que l'ont constaté Mrs M. L. Polain, J. Fiess et nous même, la fraude est facile à vérifier par la comparaison de l'encre et des caractères de cette rubrique avec ceux du reste de la pièce. Voir la *Gazette de Liége* des 18, 22 et 23 août 1862. — *La Meuse* des 20, 21 et 22 août 1862. — Le *Catalogue des livres en vente à la librairie ancienne de P. Hahn*. N° de mars 1863, p. 11.

1542.

La Prognostication de Liége pour lan MDXLII traictant de lordonement du monde, du compost et du Kalendrier, establi par Maistre Denys Stevart, phisicien de Sa Grace R^me levesque de Liege. A Liége, par Quirin de Melin, tenant sa bouticque en la Rue du Rouge Lion, près des FF. Prescheurs, in-16 de 79 feuillets, non chiffrés, fig.

Impression imaginée par MM. Ét. et Ferd. Henaux. Voir *Le Journal de*

Liége du 28 octobre 1842 et le *Bulletin du Bibliophile Belge*, 1845. T. 1, p. 96.

1547.

Les œuvres magiques de Henri Corneille Agrippa, par Pierre d'Aban, latin et francois, avec des secrets occultes. A Liége, sans nom d'imprimeur, 1547, in-16 de 113 pp. et 2 feuillets de table.

Impression liégeoise du milieu du XVIIIe siècle avec fausse date. On a ajouté à notre exemplaire un portrait de Corneille Agrippa de Nettesheim et six planches magiques ayant évidemment appartenu à une édition beaucoup plus ancienne. Les *Œuvres magiques* ont encore été réimprimées à Liége en 1798, format in-18, fig.

II

Walter Morbiers (Morberius).

Les recherches faites par l'honorable conservateur des archives, M. Schoonbroodt, ont amené la découverte des documents suivants qui se trouvent dans les registres aux dépêches du Conseil Privé. Années 1572-1581. K. 29, 31 et 32.

1° Permission accordée par Gérard de Groesbeck à Wathier Morberius, imprimeur juré de la Cité de Liége, d'imprimer les réformations des Justices et Cours du pays publiées en juillet 1572. Pièce sans date, mais antérieure au 17 août 1572.

2° Ordonnance du 11 juillet 1581 par laquelle Ernest de Bavière nomme Morberius son imprimeur. Il devra prêter serment entre les mains da Levinus Torrentius, archidiacre de Brabant et vicaire général.

3° Octroi accordé le 11 septembre 1581 à Morberius pour l'im-

pression des *Heures de nostre Dame à l'usaige de Rome ou de Liége en grande et petite forme, chansons de Noël, déclinations, figures et grammaires, calendriers, dévotes contemplations, instructions, quinze effusions et autres semblables minuts livrets... tels toutefois que de notre part par les inquisiteurs en cestuy nostre pays à la religion deputés seront visités et approbés.*

4° Décision du 30 septembre 1581, par laquelle Ernest de Bavière statue, à propos d'un différend qui s'est élevé entre Walter Morberius et Pierre Van Heers, imprimeurs, relativement au privilege que pretendoit avoir le premier de pouvoir imprimer seul, qu'une nouvelle Commission sera donnée audit Morberius, laquelle ne contiendra pas la clausule privative pour les autres imprimeurs.

Voici le texte du testament de Morberius retrouvé récemment par M. Stanislas Bormans, conservateur adjoint des archives de Liége, dans le *greffe Bernimoulin*, 1590-1597, p. 229.

A tous ceulx qui ces présentes veront et oront, le Maire et les Eschevins de Liege, salut en Dieu permanable et cognoissance de vérité. Scavoir faizons que le quatorzeme jor de moix de jung mil cincque cents nonante cincque est personnelement devant nous comparu Leonard Streel liquel aportat et exhibuat en noz mains ung volume de papier enquel dissoit estre contenu et a oing exprimé le testament ensemble unne addition a icelui et volunté dernier de feu Wathier Morberius emprimeur borgoix dudit Liege son bea père, nous requerant que le volsissions faire lyre et publier et les tesmoins que por la justification d'icelui il entendoit produire, oyr et par seriment delegement examiner, affin que ludit testament et addition d'icelui fuissent deubtement aprovez, par les cérémonies a loy requiese, a laquele requeste condeschendans fismes par l'un de noz serimenté greffier ludit volume contenant ludit testament et addition d'icelui publicquement lyre et publyer, que contenet de mot à autre ce que sensuit :

In nomine Domini amen. Overmits dit tegenwardich instrument sy condich cynen yegelicken hou dat in den yar der saliger geboorten ons lieffs heeren

Jesu Christi als men schrifft duysent vyffhondert acht ende tachtentich der romanische indictien die eerste den negensten februarie ten drie uren offt daer omtrent nae middach pawesdomps der alderheylichsten vaders in Christo heeren heeren Sixti van dien naem den vyffden in synen derden jaer in tegenwoordicheyt myns ghemyns notarys unde der ghetuyghen hier onder beschreven daer toe gheroopen unde sonderlinghe ghebeden heefft sich erschenen der vroeme unde discrete Woulter Morberius drucker unde burgher der staedt van Luidick onder die parochie kercke van Sinte Andries in die voergenoempde staedt van Luidick wonende : considerende ende bedenckende die cortheyt deses tegenwoordigen levens op deser allendiger werelt anders nyet te wesen dan eenen loop totter doot die nyemant en spaert, bedenckende het vermaen dat wellick ons lieffs heere durch synen heyligen evangelium vermaenende, is te weeten : waeckt ende biet want ghy nyet en weet ure noch stondt wanner der heer coemen ende cloppen sal opt dat sy nyet overhoots durch die doot die nyemant en spaert overvallen mochte werden ; unde derhalven willende disponeren unde ordineren van synen tytelicken unde vergenkelicken guederen die hen van den heeren verleent syn op desen werelt cranck wesende van lichaem niettemin goets moets unde met syne vollen verstant heefft van syne voergeroerde guederen geordinert unde disponert in vuege unde manier hier nae bescreven te weten : In den eersten soe bevelt deze voerschreven testament mecker syn siele die nae het bilet goeds gescaepen ende ghecreert is wanner sy van dezer allendigher werelt offt dael der traenen scheyden sal nu ende alsdan heefft bevoelen goet almechtich den hemelschen Vader den soen den heylighen gheest Maryen der ghebedider liever moeder gots ende alle heylicghen ende den hemelschen heer unde den gronden loeser berherticheyt goets biddende goet almechtich ewelick in syne hemelen met der ghebenedider moeder goets ende den gantsen hemelschen heer te leven. Item heefft begeert der voergenoempde testament mecker dat men homme nae synen doot begraeven sal op die kerckhoeff der kercken van Sint Andries by synen zeligher huysvrowe. Item begeert dat allen syne schulden die blicken sullen van syne gerede terstont sullen betaelt worden. Item syne graeffenys unde begenckenis ghedaen eerlick nae syne staet sonder enich pomperie soe balden als mogelick syn sal. Item heeft ghelaeten die fabricque van Sinte Lambrecht eine stuver Brabants eins te betaelen. Item heeft vercleert der voerschreven testament mecker hoe dat Carle syne wettighe soene homme voele unde getrowen dyenst gedaen unde beweesen heefft unde ter oersaecke wille unde aengemerckt syne groet ghebrecken te weeten doeme unde stomme wesende heefft den voerscreven Carle synen

soene ghelaeten syne druckerie met allen haer toebehoerten sonder yet uyt te sluyten ende om dat der voerschreven Carle tot drucken nyet bequaemen en ys soe ys die meinenge ende volle wille van den voerg. testament mecker dat Leonard huysheer van Caterine syne witige dochter die selve druckerie en als gebruycken sal die leven lanck van synen voerschreven soen Caerle des sal der voergenoemde Leonard schuldich syn den vorgenoempden Caerle tonderhalden in syne cost die leeffdaeghe lanck van den voerg. Caerle unde waert saecke dat der voergeruerde Leonard quaeme te sterven voer Caterine syns huysvrowe unde Caerle syne soene voerg. alsdan wilt der voerschreven testament mecker dat die voerscreven druckerie versterven sal ende devolveeren op die voergenoempden Catherine unde haer kindere verweckt met zeligher Gylis Ouwerck unde met den voerschreven Leenard met alsulcken lasten als boeven te weeten te onderhawen den voerscreven Caerle synen leeve lanck unde alsdan noch sellen ghenen yverkint van zeligher Meycken dochter in haer leven van den voerscreven testament mecker vyff unde twintich Brabants guldens eens te betaelen. Item noch heefft vercleert hoe dat hy syne kinderen te weeten Caterin, Meycken unde Jenneken over hilicke gegheven heefft ider hondert Brabants guldens eens willende daer om recompenseren syne voerg. soene Caerle heefft den selven ghelaeten hondert unde vyff tyen Brabants guldens die homme schuldic ys eer heer van Amstenroede doemheer van Sint Lambrecht waer van syne hant schrifft ondertekent met syne eighen cassette ghemaekt is. Item noch maeckt unde leet der voerg. testament mecker syne voerschreven soene Caerle allen syne klederen toebehorende synen lyff van den voerschreven testament mecker om die selve te vercoepen nae synen doet ende dat gelde daer van commende tappliceeren aen yaerlicken renten tot behoeff van den selven Caerle behalven synen swarten mantelle mets pelles ghevoedert derwelick sal bynen voergenoemden Caerle blyven unde want saecke waere dat syne voerscreven soene Caerle wolde enighe van die voerschreven clederen behalden unde onvercocht laeten dat sel hy moegen doen overtmyts alle sulcke conditie want gheviele dat der voerg. Caerle sich tot den hylicke staede bestelde durch bedroeghe van sommighe gheneisden gheisten alsdan wilt der voerg. testament mecker dat hy salt ghepriveert werden unde myts deesen privert van alsallicken legaeten homme als voerschreven ys ghedaen. Item noch wilt der voerg. testament mecker unde ys syn uterste wille dat Caerle syne voerg. soene en sal nyt moeghen vercoepen offt versetten enighe guederen homme by desen testament gelaeten offt daer van enighesyns te disponeeren maer dy selve moeghen gebruycken syne leven lanck unde nyet

wyderom alsdan die wederomp te keeren aen synen naesten bloet. Item heefft der voersende testament mecker ghelaeten Lyncken Cristianen Owerch dochter die plaetse inden pant van sinte Lambrecht daer Cristiane voerschreven voer staet neven den hoeghen choere met synen kysten unde custodie. Item heefft noch ghelaeten Leonard syn behout soene voerg. eine roere met syn toebehoirten. Item meester Paulo Fabricio syn ander behout soene het ander lanck roere desgelick. Item aen den selven meester Paulus eenen golden rinck gheheyten eenen torquoese noch een serpente tonge in goldt gesat. Item heefft noch ghelaeten aen Catherine syn dochter voers. eenen rinck heercomende van die vrunden van haer erste man hebbende een cleyn peerlken aen van silver. Item heefft noch gelaeten Clamens syn schoene suster haer leven lanck te ghebruycken vyff Brabants gulden erffelick die wellicke sal moeten gheven jaerlich der voergeruert Leenard offt die gheenen die de voerschreven druckerie besitten sullen. Item noch leet hy Jenneken synen dochter meester Paulus Fabricius huywroe een beeck unde lamppode van tynewerck ten lesten heefft der voerg. testament mecker ghelaten die reste van allen synen guederen gerende unde ongherende waer sy gheleghen syn unde van wat natueren dat sy mochten weesen in vier ghedeelten de deelen te wetten Caerle voer een deele, voer die tweede Caterinne, Jennekenne voer die derde unde voer die vierden doele die kinderen van saligher Meycken altesamen kinderen van den voers. testament mecker wellicken legaeten conditien unde alle wat voerschreven staet der voergeruerde testament mecker heefft vercleert dat syn veersten wille ys begerende dat dit tegenwordich testament sal sorteeren syne volle effect wy dat beste nae rechte ende costuymen offt anderssyns desens lants ende cresdoemps van Luidick ghe-schien mach nyet tegenstaende offt enighe solempniteiten van rechte daer toe gherequireert achtergelaeten waren reserverende nochtans vollemacht unde authoriteyt desen tegenwordich syne testament unde utersten wille te moeghen wederoepen veranderen corrigeren toedon aftdoen in als offt in partien soe dick als homme believen salle van welicke testament unde uterste wille der voerseide testament mecker heefft van my notaris onderscr. begheert ghemaekt te hebben een offt meer instrument offt instrumenten dyt ys aldus gheschiet in dat woenhuyse van den voerg. testament mecker achter dat palais parochie van Sinte Andries tot Luidick ghelegen int jaer maendt heure dacht indictien unde pontificat als boeven alby wesen die erwerdighe unde vromen heer Hendrick Daenielis canonick der collegiater kercke van Sinte Jan Evangeliste tot Luyck unde Peeter Coelen van Tongeren woenende in die voerg. staedt van Luydick als ghetuyghen daer toe gheroepen unde sunderlinge ghebeeden (ainsi subsigné) Herbeys ad premissa notarius.

Anno duysent vyfhondert acht unde tachtentich den achden dach marty ten drye uren offt daeromtrent nae middach in tegenwordicheyt myns ghemeyns notarii unde der ghetuyghen hier nae bescreven daer toe gheroepen unde sunderlinge ghebeeden der vroeme unde erbare persoene Wathier Morberius testament mecker hier boeven ghescreven wesende cranck unde lygende te bedde nyet teghenstaende sterck van memorie unde verstandt doer cracht van die reserve in synen voerscreven testament ghementioneert heefft vercleert unde ys syne uterste wille dat Leenard syne behont soene hierboeven ghenompde ter oersacken van die druckerie homme hierboven ghelaeten gheven sal Jennekenne syn dochter vyff unde twyntich gulden Brabants eens te betaelen unde noch vyff unde twyntich guldens Brabants eens aen dat kint van die voergenompde Janneken waer van sye noch swaugher geit want dat selve kint te leeven blyfft unde anders nyet. Item noch heefft derselver testament mecker ghelaeten Cristiane syne behout soene kinderen verweckt by zeliger Meycken Morberius syne huyswrowe unde dochter van den voerg. testament mecker allen syne gereschappe omme hecken te vinden die der voersc. Cristiaene heefft onder syn handen unde allen die anderen die men by den voescr. testament mecker nae synen doet vinden sal die wellicke additie heefft der voerg. testament mecker begheert van weerden te syn doer cracht van testament offt andersins ghelyck offt die selven waeren in syne voersc. testament beschreven allen argeliste unde bedroch uyt gesloten als ys en dit ys aldus gheschyt in dat woenhuisse der voersc. testament mecker albie weesen die selve ghetuyghen hier boeven in dat testament ghescreven geroepen unde sonderlinge ghebeeden. (Ansi subsigné) unde my Henrico Beys notario.

Après que ludit testament et addition eurent esté telement lyet et publiet que dit est tesmoingnarent par seriment solempne pour ce par eulx fais et prestez Henry Beys comme notaire Hendrick Danielis et Peter Coelen tesmoins avoir esté present la ou ludit feu Wathier estant es ses bons sens, mémoire et entendement fist, devisat et ordonnat son testament addition d'icelui tout ansi et en telle sorte forme et maniere quil est ci dessus mis et redigiet par escript lesdis notaire et tesmoins adjournés pour rendre leur exposition allencontre dudit Leonard par Johan Jacob sergeant qui le tesmongnat. Tesmongnat ossi avoir adjourne maitre Paus Fabricius, docteur es droits sique jadit marit a feue Jenni Merme fille dedit testateur Cristiane Owercht ja marit de Marie fille ossi dudit testateur, Guilleame Mathéi procureur sique tuteur des enffans desdis maitres Paul et Cristiane pour veoir faire laditte approbation, contre lesquels ludit Leonard a fault de comparition

ni personne por eulx warde heur. Sy fut icelui testament et addition ens mi en vigheur des dépositions dites aƈt et requeste dudit Leonard faisant partie tant pour lui comme pour Charle Morberius present son beafrer aprové et mis en notre garde par les solempnités requiese, si avant que les biens y contenus et memores soient movans de la loy de Liege et tout ce que dit est honorable maître Servaix Nollens licentié es drois submayeur de Liege pour le temps en feaulté pour noble et honnoré sieur messire Herman de Linden sieur de Tongernel Houltain once etc. Souverain mayeur de Liege, mist en le warde etc. l'an moix et jour premier escrit.

III

Livres, Brochures, &ª, portant la rubrique de localités dépendant de l'ancienne principauté ou de la province de Liége, qui n'ont jamais possédé d'imprimerie.

Borch-Loen.

Notice pour servir à la biographie d'une fameuse illustration des tems modernes. (attribué à Théodore Dotrenge, avocat, ancien conseiller d'état). A Borch-Loen, chez l'ancien imprimeur de la salle de Curange (Liége, Collardin), 1834, in-8° de 15 pp.

Pamphlet rare, imprimé à 75 exemplaires et dirigé contre le comte P. J. M. d'Arschot-Schoonhoven, grand-maréchal du roi Léopold I.

Fléron.

Églogue dédiée à Monsieur Dom Gregoire Falla, révérendissime abbé du Val de Saint-Lambert. A Fléron. (Liége), 1779, petit in-4°, de 8 pp.

Pièce composée à propos du séjour que cet abbé fit à Fléron, son village natal, en octobre 1779.

Montenaeken.

Dialogus inter Palladocem et Cappadocem pro defensione fasciculorum contra exhibitionem canonum. Montenaci ad Leodium, apud hæredes Litantracium (vers 1680), in-12 de 18 pp.

Munsterbilsen.

Le Fabricisme, ou histoire secrette de la Revolution de Liege. Drame en trois actes (par Jérôme Lochet). A Munsterbilsen, (Liége) chez le sieur Clairvoyant, imprimeur pacifique. 1791, in-4° de 36 pp. et 1 feuillet.

Polleur.

Manifeste de l'abbé Jehin. A Polleur, de l'imprimerie franchimontoise. Année de la Liberté 1790, in-8° de 13 pp.

Soiron.

Jonas le Corbeau, ou les chateaux de Wanne et de Sclassin. Legende par Marcellin La Garde de Sougnez, traduite en vers wallons par Theod. Collette, ouvrier cloutier et membre de la Societe ouvriere de Saint Joseph. Soiron, Louis Leporc, éditeur et horloger. (Imp. de L. J. Crouquet à Verviers), 1865, in-12 de 34 pp.

Steinendael (?).

Plainte de Liege au Liegeois. A Steinendael, chez Lambert du Cœur Franc, à l'enseigne du Liégeois souffleté par les Francois, 1674. Avec privilege de la Vérité, in-4° de 12 pp.

Pièce de vers suivie d'une autre de 4 p. aussi en vers intitulée : *Elégie d'un généreux et zelé Liegeois à ses pauvres et miserables compatriotes opprimés et engourdis dans leurs miseres et malheurs.*

Theux.

Le Perroquet de Spa. Section I. A Theux, de l'imprimerie du Vaux-Hall. MDCCLXXXV. in-8° de IV et 68 pp.

Cet ouvrage devait former quatre sections. La première seule a paru. C'est une relation de voyage sous forme de lettres. L'auteur part de Maestricht, consacre deux de ses lettres à Aix la Chapelle et à Verviers et six à Spa. Il donne çà et là quelques détails curieux.

— *Nouveau tableau de Spa, manuel indispensable à ceux qui fréquentent ce lieu funeste et à tout homme qui veut connoitre les mœurs de ce siècle.* Theux, MDCCLXXXVIII, in-8° de 95 pp.

Nous avons encore vu des travaux de ville, tels que lettres de faire part, circulaires etc., avec les rubriques *Grace-Berleur*, *Jemeppe* et *Montegnée.* Ces villages n'ont jamais eu d'imprimerie ; les pièces portant leur nom ont été exécutées à Liége.

IV

Imprimerie clandestine.

« La seule imprimerie clandestine que nous connaissions pour la Belgique, écrivait A. Voisin en 1840, fut formée par le célèbre abbé Xavier de Feller, né à Bruxelles en 1735 et mort à Ratisbonne

en 1802. Cet ecclésiastique avait été l'un des plus chauds défenseurs de la Révolution brabançonne qu'il avait vigoureusement encouragée par ses écrits. Poursuivi et traqué de tous côtés par la police autrichienne, il fut se cacher en 1789, dans une houillière du Pays de Liége, dit-on, au fond de laquelle il établit une imprimerie. C'est de là que tous les matins sortaient clandestinement ses feuilles révolutionnaires, qui se répandaient ensuite avec profusion dans le pays, sans que les limiers autrichiens eussent l'adresse d'en saisir les distributeurs (1). »

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré au sujet de cette imprimerie clandestine n'ont pu fournir le moindre éclaircissement. Nous sommes d'autant plus disposé à croire que M. Voisin a été induit en erreur que, vérification faite, tous les numéros du *Journal historique et littéraire* portent, sur la couverture, l'indication du lieu où il se publiait et le nom de l'imprimeur.

---

(1) *Notice sur quelques imprimeries particulières des Pays-Bas*, dans le *Messager des sciences historiques*. Gand, 1840, p. 320.

ADDITIONS

Dinant. — Impressions de Philippe Wirkay :

Manductio ad Cœlum sanctorum patrum veterumque philosophorum medullam continens, etc.

Livre déjà cité, dont nous avons vu récemment des exemplaires les uns avec la date 1712, les autres portant 1713.

— *Enchiridion de vita et honestate Ecclesiasticorum cum brevi praxi missam celebrandi.* Dionanti, apud P. Wirkay, 1717, in-12.

— *Réglements pour la maison des Orphelins établie dans la ville de Dinant, sous le nom et protection de la divine Providence.* A Dinant, chez P. Wirkay, imprimeur, 1745, in-12 de 15 pp.

Dison. — Nous avons omis de citer, parmi les premières productions typographiques de cette commune, la *Relation de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'église de Dison le* 25 *octobre* 1853. Dison, imprimerie de B. Debois, 1853, in-8° de 12 pp.

Hasselt. — Nous devons à l'obligeance de M. Schoonbroodt la connaissance des documents suivants qui se trouvent aux archives de Liége, *registres aux dépêches du Conseil privé.* Années 1670 à 1701, volumes marqués K. 51, 52, 54 et 56.

— 4 *Janvier* 1670. Commission du Prince-Eveque Maximilien-Henri permettant à Gilles Monsieur, bourgeois d'Anvers, autorisé par S. M. C., d'imprimer et de vendre des livres dans ses pays de Brabant et d'Outre-Meuse, de dresser une presse à Hasselt et de débiter des livres comme les autres imprimeurs du pays de Liége à la condition que rien ne paraisse sans l'approbation du vicaire general.

— 23 *juin* 1672. Octroi accordé par Maximilien-Henri à Gilles Monsieur, du privilége exclusif de réimprimer, vendre et faire vendre pendant dix ans 1° quelques livres devots à l'usage de la jeunesse, au nombre de huit, ci-devant imprimés à Anvers et visités par le pasteur de Hasselt et par le R. P. Jean Mantelius, docteur en théologie 2° les Almanachs de Herman de Werve, Henri Kilianus et Antoine Magino, à la condition que, dans le calendrier, on change les jours des fêtes d'après la constitution du diocèse de Liége.

— 7 *septembre* 1686. Octroi du même au même, pour un nouveau terme de douze ans, d'imprimer et de vendre les livres mentionnés dans la concession précédente, plus ceux qui portent pour titres : *Zielentroester — Historie van Helena Goddelyck Penseyken — Communie boeckhen* et les almanachs flamands de Herebertus, Jean van Vlaenderen, Herman Petersem, Hergilus, Willem Crabbe, Origanus, Emilianus, Philippus de Dyn et des bergers.

— 22 *septembre* 1691. Octroi accordé par le Prince-Evêque Jean-Louis aux enfants de feu Gilles Monsieur, d'imprimer pendant douze ans « par eux ensemble en une seule imprimerie, sans le faire faire à plusieurs » le livre intitulé *Christi Bloedighe passie verbeeldt in het onbloedigh sacrificie der H. Misse etc., door Ad. Poirters, der societeyt Jesu.*

— 6 *octobre* 1692. Commission de Jean-Louis nommant Ernest Stravius en remplacement de Gilles Monsieur, imprimeur, dont les enfants ont vendu le matériel et se proposent de quitter Hasselt. S. A. accorde également à Stravius le privilége exclusif d'imprimer les ouvrages suivants : *Epistelen en Evangelien — den Zielentroester — de Historie van Helena — Het cabinet der Wysheit — Christi bloedighe passie in het onbloedige sacrificie der Misse — Het groote cabinet van devotie — Den grooten catechismus in't duyts — De XV Bloetstortingen — de Almanachen van Kilianus, Kaensbergh, Herebertus, Magino, de Werve, Argolus, Petersem, Jan van Vlaenderen, de Dyn et Crabben.*

— 6 *décembre* 1694. Renouvellement fait par le Prince-Evêque Joseph-Clément, de la commission d'imprimeur à Hasselt accordée par son prédecesseur à Ernest Stravius. Il lui concède en même temps le privilége exclusif de vendre et d'imprimer les livres et les almanachs cités dans la pièce précédente.

— 17 *octobre* 1701. **Commission par la quelle Joseph Clément continue à la veuve Stravius le privilége accordé à son mari et le bénéfice des deux octrois précédents.**

Des recherches que nous avons publiées et de ces documents il résulte : 1° que Gilles Monsieur, bourgeois d'Anvers, reçu imprimeur des pays de Brabant et d'Outre-Meuse, est le premier typographe qui se soit fixé à Hasselt ; — qu'il s'y est établi en vertu d'octrois accordés par le prince-évêque de Liége le 4 janvier 1670 et par les bourgmestres de Hasselt le 11 février suivant ; — qu'à sa mort, arrivée vers 1691, ses enfants continuèrent son industrie. 2° Que les enfants de Monsieur ayant vendu le matériel de l'atelier de leur père, les bourgmestres de Hasselt nommèrent imprimeur Ernest Stravius et reçurent son serment le 15 septembre 1692 ; que ce choix fut confirmé par Jean-Louis et Joseph Clément les 6 octobre 1692 et 6 décembre 1694. 3° Que la veuve de Stravius obtint de Joseph-Clément, le 17 octobre 1701, la commission et la jouissance des octrois accordés précédemment à son mari.

Les différents ouvrages, cités dans les documents dont on vient de lire les sommaires, nous sont restés inconnus. Nous avons vainement cherché un exemplaire des almanachs flamands de Laensberg, de Werve, Kilianus, Magino, Herebertus, Jean Van Vlaenderen, Petersem, Hergilus, Crabbe, Origanus, Argolus, Emilianus et de Dyn, que Monsieur et Stravius ont imprimés pendant plus de trente ans.

A la liste des impressions hasseltoises que nous avons donnée il faut ajouter :

Gilles Monsieur.

Iter philosophicum, sive theses summulisticae, quas præside seu ductore Erud. D. F. Gerardo Wulffrath.... pro tempore in imperiali S. Trudonis in Hasbania abbatia lectore ac professore Ordinario. Publicae disputationi exponent viatores philo-

sophi et religiosi Remigius Scheepers et Stephanus Vanden Wall, ejusdem abbatiae professi, mensis Januari die ..... MDCLXXXIII. Hasseleti, apud A. Monsieur, in-4° de 6 feuillets et portrait de saint.

Iter philosophicum per spinosum logicae desertum, quod iuxta Ecclesiae doctorum S. P. Augustini et D. Thomae inconcussa tutissimaque dogmata, præside seu ductore Erud. D. F. G. Wulffrath.... Publicae disputationi exponent.... Steph. Vanden Wall et Romanus Vander Meeren... Hasseleti, apud A. Monsieur (juillet 1683), in-4° de 8 feuillets.

Iter philosophicum per spatiosos physicae campos.... præside seu ductore Erud. D. F. G. Wulffrath.... Publicae disputationi exponent.... Remaclus Cartuyvels et Placidus Coelmont Hasseleti, apud A. Monsieur (novembre 1683), in-4° de 8 feuil.

Iter philosophicum, per mundum universum.... præside seu ductore Erud. D. F. G. Wulffrath.... Publicae disputationi exponet ac defendet Maurus Vander Heyden.... Hasseleti, apud A. Monsieur (mars 1684), in-4° de 8 feuillets.

Iter philosophicum per altissimum metaphysicæ montem...., praeside seu ductore Erud. D. F. G. Wulffrath.... publicae disputationi exponent.... Norbertus Hermans, Josephus Govaerts, Benedictus Van der Borcht et Beda Van der Hucht, Franciscus Vanden Edelbampt, Servatius Maes.... Hasseleti, apud A. Monsieur (juin 1684), in-4° de 8 feuillets.

Messis prima terrae promissionis, sive theologia speculativa quam deo ter optimo maximo per benedictas manus Rev. Dom. Benedicti (Mannaerts) celeber. et imp. Monasterii S. Trudonis abbatis et praelati nostri amantissimi, oblatam, dedicatam et consecratam, sub praesidio et assistentia Rev. D. F. G. Wulffrath.... publica disputatione ventilandam exponet ac defendet Maurus Vander Heyden,... Hasseleti, apud A. Monsieur (juillet 1685), in-4° de 8 feuillets.

Messis altera terrae promissionis sive theologia practica quam juxta angelici, communis et quinti Ecclesiae doctoris D. Thomae Aquinatis inconcussa, tutissimaque dogmata praeside Erud. D. F. G. Wulffrath...., publicae disputationi exponent ac defendent Remaclus Cartuyvels, Stephanus Vanden Wall, Norbertus Hermans.... Hasseleti, apud A. Monsieur (février 1686), in-4° de 8 feuillets.

Cornu-Copiae terrae promissionis, sive moralis angelica.... præside Erud. D. F. G. Wulffrath,.... publicae disputationi exponent ac defendent Remigius Sceepers, Romanus Vander Meeren, Josephus de Govaerts.... Hasseleti, apud A. Monsieur (septembre 1686), in-4° de 8 feuillets.

Septem fontes terrae promissionis, sive theologia sacramentalis.... præside Erud. D. F. G. Wulffrath.... publicae disputationi exponent ac defendent Benedictus Vander Borcht, Franciscus Vanden Edelbampt, Servatius Maës.... Hasseleti, apud A. Monsieur (juin 1687), in-4° de 8 feuillets.

Itinerarium Thomisticum compilatum ex duplici summa philosophica et theologica D. Thomae Aquinatis, quod præside Erud. D. F. G. Wulffrath.... publicae ac generali disputationi exponent ac defendent in schola Thomistica abbatiae S. Trudonis Remaclus Cartuyvels, Remigius Scheepers, Stephanus Van den Wall, Romanus Vander Meeren, Norbertus Hermans, Benedictus Vander Borcht, Franciscus Vanden Edelbampt, Servatius Maës, Josephus de Govaerts.... Hasseleti, apud A. Monsieur (septembre 1687), in-4° de 9 feuillets.

Le recto du second feuillet est occupé par l'écusson de Benoit Mannaerts, abbé de Saint-Trond, à qui cette thèse et les précédentes sont dédiées. La marque d'imprimeur qui se voit à la fin de la brochure provient du typographe liégeois Christian Ouwerx qui l'employait déjà en 1636.

Reglement voor die troeppen der H. H. Staeten Generael, die welcke moeten verblyven in het Landt van Luyck tot conservatie des selffs en voordeel van den ghemeynen interest.... Ghedruckt tot Hasselt, by Gilis Monsieur ghesworen drucker van S. D. Hoogheyt.

Placard sans date (1690), format in-folio, signé *H. Prince Van Waldeck*, et portant en tête les armes du prince-évêque Jean-Louis d'Elderen.

Herve. — La pièce suivante de Jehin est encore sortie de l'atelier de Smits, Lebrun et Cie :

Exposé pour l'abbé Jehin. Sans lieu ni date (1789), 2 feuillets in-f°. Supplique adressée *à Messeigneurs les Prélats, les Nobles, les Bourgmestres des Villes et autres députés à l'Assemblée nationale du Pays de Liége.* Jehin demande, à titre de réparation, pour les persécutions dont il a été l'objet de la part du prince de Hoensbroeck, une indemnité de 6000 fr. à prélever sur la mense épiscopale.

Nous ne pouvons préciser le lieu d'impression de la *Representation de la ville et franchise de Herve à Sa Majesté l'Empereur et Roi.* A Herve et se trouve à Bruxelles chez Delahaye, MDCCXCI, in-8° de 11 pp.

Ougrée, *commune de la province de Liége*, possède depuis 1866 une petite imprimerie que dirige M. E. G. Hanlet ; elle n'a encore produit que de modestes travaux de ville.

Peer, *bourg de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Limbourg.* — Un atelier de typographie, fondé par M. P. J. Hendrix, fonctionnait à Peer en 1847. Cette année même parut une brochure intitulée : *Moyens pour contribuer puissamment au prompt défrichement de la Campine, par D*

Traets, conducteur des ponts et chaussées. A Peer, chez P. J. Hendrix, imprimeur-libraire, in-8° de 56 pp. et 1 f. d'errata.

Trond (Saint). — L'article que nous consacrons à cette localité était imprimé, lorsque M. Fiess, conservateur de la bibliothèque de Liége, a bien voulu nous communiquer la brochure suivante : *Omstandig verhaal van de injurieuse gevangenisse van den eerweerdigen heere J. J. Van den Elsken op den* 14 *junius* 1789 *voorgevallen Buyten, en des selfs ontzet binnen stad Sint Truyden.* Tot Brussel, uyt de drukkerye der Vry Brabantsche provincien. MDCCXC, in-8° de 40 pp. et 4 pl. Cette pièce renferme de curieux détails sur le séjour de l'abbé Van den Elsken à Saint Trond et sur les troubles dont cette ville fut alors le théâtre.

Nous devons également à l'obligeance de M. Daris, bibliothécaire du séminaire de Liége, la connaissance d'un calendrier imprimé en 1788 sous ce titre : *St Truydschen almanach, voor het jaar ons heere. J. C. MDCCLXXXIX. Tot St Truyden, by J. B. Smits, boek-drukker en verkooper woonende in de staapel-straet.* Placard in-folio plano comprenant, outre le calendrier, la composition du Magistrat et les effractions de la ville de St Trond.

CORRESPONDANCE

DE L'ABBÉ BARTHELEMY MERCIER DE SAINT-LÉGER

AVEC

FRANÇOIS TÖPSEL, PRÉLAT DE POLLING

Le *Bulletin du Bibliophile* s'est occupé plusieurs fois de Mercier de St-Léger (1), qui fut, incontestablement, un des bibliographes les plus zélés et les plus érudits du XVIII[e] siècle. (V. IX, p. 60-70, 156-167, 261-269, 327-336, 402-416, 456-464, et 2[e] série, I[re] p. 64-80.) Sa vaste correspondance avec les savants d'Europe est une mine inépuisable de renseignements..Celle qu'il entretint avec François Töpsel, prélat de Polling (2), n'est pas la moins intéressante : elle se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Munich (3) et nous en avons déjà publié un fragment au tome XV (2[e] série T. VI. p. 372-379) du *Bulletin*. Nous en extrayons de nouveau quelques fragments qui sont de nature à intéresser la Belgique et à éclaircir la question de l'auteur de l'*Imitation de J. C.*

---

(1) Mercier, né à Lyon, le 4 avril 1734, mort à Paris, le 14 mai 1799.

(2) François Topsel, né le 17 nov. 1711, mort le 10 mars 1796.

(3) *Cod. gall.* 574 ou *Cod. bav.* 3479 du Catalogue.

« Paris, le 16 mars 1768.

« Les RR. PP. Bollandistes d'Anvers ont bien voulu m'envoyer en communication un Ms. in-12, sur papier, des *IV Livres de l'Imitation de J. C.* à la fin desquels on trouve : *Tractatus Theodorici Monasteriensis de vicio proprietatis*, écrit absolument de la même écriture que l'Imitation et terminé par cette souscription remarquable : « Finitū et completū anno Dñi millesimo quadringētesimo vicesimo septiō in profesto visitationis gloriose virginis Marie per manus frīs Henrici Tegnagels cān[ci] Regularis extra muros Novimagēn. » Cette souscription étant à peu près la même que celle du fameux Ms. d'A Kempis, il faut dire à M. Amort (vous l'amuserez) que Tegnagels, copiste de ce Ms., est aussi bien l'auteur de l'Imitation qu'A Kempis. *Ridendo dicere verum quid vetat?* Au reste ce Ms., qui appartient aujourd'hui aux Bollandistes, appartenoit cy devant à leurs confrères de Ruremonde. Ne seroit-il pas plaisant que quelque jour on démontrât qu'A Kempis n'a jamais composé l'Imitation, et que celui qui le démontrera eût à se louer des bons offices d'un chanoine régulier de la même congrégation, qui a tant barbouillé de papier pour assurer à cet A Kempis un honneur qui ne lui appartiendroit pas? Oui sans doute cela seroit plaisant, mais ce chanoine régulier *officieux* seroit regardé comme un *traître* par MM. de Polling, et ce seroit pourtant leur ami, le bibliothécaire de Ste Geneviève, abbé de St-Léger de Soissons. *Stupete gentes*! »

Le prélat de Polling lui répond : (*Cod. Moll.* 53. Fol. 293.) « Quod de novo a Bollandistis reperto codice Libri de I. C. scribis, ostendi etiam Amorto decano meo, qui non, ut suspicabaris, tibi succensuit, sed corrisit, bene gnarus, id tibi in animo non esse, quod scribis! De Henrico Tegnagels Can. reg. alicubi jam dudum aliqua legi aut etiam adnotavi, quae tamen memoriae non occurrunt. Caeterum hoc ejus Ms. Thomae a Kempis

nil officit, nec etiam exinde sequitur, Thomam à Kempis aeque esse copistam librorum IV de I. C. qualis re ipsa erat Henricus Tegnagl. Haec enim verba generalia : *Completus et finitus*, vel maxime saeculo XIV. et XV. usitata et Windesemensibus propemodum propria scriptoribus, simpliciter modo scriptorem seu copistam indicant, modo etiam scriptorem talem, qui et ipse, quod scripsit, composuit. Huius rei non unum exemplum afferre possem, si opus esset. Unicum proferam. *Hermannus Ryd de Rene Westphalus*, vulgo *Hermannus de Hallis* dictus, is ipse qui testimonium quoque perhibuit de Thoma à Kempis, quod Libros IV de Im. C. scripserit, opusculum edidit, cui titulus : « *Epistola apologetica in subsequens opus* : *Venerabilibus S. Benedicto Stendal.. et Hermanno de Meschede... in florida universitate Erfordensi residentibus Fr. Hermannus de Rene Westphalus Ord. Can. Reg. Monasterii novi operis prope Hallis...* » Ad calcem...: « *Collationatum* 1466. *Finit compilatio nova de statu studentium.* »

» Qui scribit apologiam valde improprie dicitur facere compilationem, et tamen hic *Epistola apologetica* dicitur compilatio, videturque altera fuisse apologia, quia *nova compilatio* dicitur. Idem enim Hermannus cum excopiari fecisset Tractatum Anselmi Havelbergensis de Ordine Can. Reg., ait in fine : « *Et huius saeculi sciolis id inculcari posset, quod iam olim objectum etiam a religiosis exstitit de ordine mendicantium reformatorum, quod in ordine nostro pauci essent docti, sed quam plures ydiotae et beani, quorum insultum etiam speciali apologia desuper conscripta et compilata conatus sum refellere.* »

» Idem Hermannus dum de Thomae Kempensis opere de I. C. sic loquitur : « *Item frater iste librum de Imitatione compilavit; dicitur sive nominatur Thomas superior in dicto Monasterio S. Agnetis prope Schwollis dioecesis traiectensis, provinciae coloniensis... Vixit autem hic compilator anno* 1454, *et ego Fr.*

Hermannus de Monasterio novi operis prope Hallis magdeburgensis dioecesis eodem anno missus ad capitulum generale, fui eidem locutus. »

» Compilatores igitur, copistae, nudi scriptores non semper sunt eadem, quamvis grammaticaliter subinde sint eadem. Diversitas autem significationis huius congrue desumi potest et debet ex circumstantiis : sic v. g. multi sunt coaevi et contemporanei scriptores, qui in casu nostro opus Imitationis Christi Thomae à Kempis adscribunt, eumque non solum copistam sed etiam authorem faciunt; de Henrico autem Tegnagel nullus ostendi potest, qui idipsum asserat.

» Ast cum P. Ghesquiere codicem hunc ipsum transmiserit, non est negligenda occasio, ut singula eiusdem codicis characteristica probe notes, characteremque ipsum quantum fieri potest, imiteris, eumque cum aliis impressis aut scriptis exemplaribus exacte, quoad singula verba compares, quamvis iam idipsum laudatus Jesuita fecisse videatur. Nullus autem dubito, quod, centoculus cum sis in similibus, adhuc plura forte detegas animadversione digna. »

« Paris, ce 28 mars 1768.

« Monsieur l'abbé.

» Je ne vous écris aujourd'hui que pour vous envoyer la note cy jointe que j'ai fait copier sur l'original que m'a fait passer le *P. Ghesquiere*, Jésuite, l'un des Bollandistes d'Anvers... Vale, vir venerande, præsul doctissime, meque amare perge !

« Remarques non demandées

sur le Ms. d'A Kempis de l'an 1441, et qui peut-être fourniront matière aux savantes réflexions de l'éditeur des 4 Livres *de Imitatione Christi*.

» Dans la table des sommaires des chapitres du 1er livre, A Kempis n'a pas laissé vuide le plus petit espace, et après le sommaire

du 25e chapitre, il commence immédiatement le chapitre : *Qui sequitur me.*

» Il en est de même du second livre, qui, ainsi que le 1er, a un *Explicit*, et qui est suivi immédiatement, et sans le moindre vuide de la table des sommaires du troisième livre, qui est *de Sacramento.* Au contraire, dans la table des sommaires du troisième livre, A Kempis a laissé vuide l'espace de la largeur d'un petit doigt, et dans celle du quatrième *de interna consolatione*, l'espace de largeur de plus de trois doigts. Apparemment, en conséquence du vuide *dans* la table des sommaires, A Kempis a laissé à la fin du troisième livre 5 pages vuides ou en blanc, et à la fin du même livre il n'y a pas un *Explicit* ni autre chose équivalente. De même, à la fin du livre *de interna consolatione* il a laissé vuides trois pages, qui subsistent encore; et quatre qu'on a coupées ensuite, mais dont on voit encore quelques restes ou vestiges; il n'y a pas ici un *Explicit*, mais un 4, comme on trouve à la fin d'autres chapitres, qui ne sont pas les derniers du livre, où ils se trouvent. Cet espace vuide ou laissé en blanc dans la table des sommaires, ces pages vuides à la fin des mêmes livres, l'omission de l'*Explicit*, me paroissent montrer comme au doigt, qu'A Kempis a eu l'intention d'augmenter ce volume de quelques nouveaux chapitres, quand le temps ou les circonstances le lui permettroient, et semblent indiquer *que le Ms. de* 1441, *est l'ouvrage d'A Kempis revu, corrigé et augmenté par l'auteur même*, qui cependant ne l'a pas augmenté si fort, comme il se l'étoit proposé.

» Car enfin, pourquoi A Kempis auroit-il agi si différemment à l'égard des deux derniers livres, de ce qu'il fait à l'égard des deux premiers; si ce n'est dans l'intention d'ajouter quelques chapitres aux deux derniers livres.

» C'est la première remarque en faveur d'A Kempis, que je soumets aux lumières du Révérendissime Abbé et de M. l'Abbé Thierry, de même que les suivantes.

» 2° Au livre 2, chap. XI, après ces mots : *ipsum in omni tribulatione et angustia cordis, sicut in summa consolatione benedicunt*, A Kempis a ajouté, et puis rayé une ligne entière et ensuite trois quarts de l'autre. J'y lis encore assez distinctement. C'est, si je ne me trompe, *ac si Deus vellet, quod irent in infernum, ibi aeque constantes essent, nec minus eum amarent;* or, il paroit beaucoup plus croyable, que A Kempis ait ajouté de son chef cette proposition, que de s'imaginer, qu'il l'auroit tirée d'un manuscrit qu'il copioit. Car si ceci étoit vrai, pourquoi auroit-il effacé ou rayé ensuite cette même proposition. La liberté qu'A Kempis a prise soit ici, soit ailleurs, d'ajouter, de changer, d'effacer, ou rayer ce qui lui plaisoit ou déplaisoit, ne paroit pouvoir venir que de la part d'un auteur même qui ajoute ou retranche librement ce qui lui déplait dans son ouvrage qu'il revoit, ou veut augmenter et corriger.

» 3° A Kempis ayant agi à l'égard des quatre livres *De imitatione* comme à l'égard des 9 autres ouvrages contenus dans le même volume, — c'est-à-dire, ayant ajouté, retranché, rayé, changé ce qui lui plaisoit ou déplaisoit, il paroit que, sans faire injure à sa bonne foi, à sa droiture, on ne peut le croire simple copiste des 4 premiers livres, et des 9 autres ouvrages qui suivent après; d'autant plus qu'il est le véritable auteur de ceux-ci, et que son *finitus completus* tombe également sur les 4 livres *De imitatione* que sur les 9 opuscules que personne ne lui conteste.

» 4° Quoique grand nombre d'additions qu'on lit dans le Ms. de 1441, ne se trouvent pas dans les Mss. antérieurs à celui-ci, il paroit s'en suivre (dans la supposition qu'A Kempis ne seroit pas l'auteur des livres de imitatione) qu'il doit être regardé comme copiste téméraire, infidèle, et même, tout considéré, comme imposteur, ce qui ne s'accorde guère avec l'idée qu'on doit avoir de sa sainteté et de sa simplicité chrétienne.

» Pour ce qui regarde Jean Gersen ou Gessen, abbé Bénédic-

tin, que Walgrave fait auteur des 4 livres *De imitatione*, de même que d'une *Expositio Paraphrastica in D. Dionysium*, et de 100 que les Bénédictins ont en Mss., on croit ici, que la raison pourquoi les Bénédictins n'ont jamais laissé voir le jour à ces ouvrages est uniquement, parce que la différence du stile de ce Jean Gessen d'avec le stile de l'auteur *De imitatione*, est infiniment plus grande que celle qui est, ou qu'on prétend être entre les ouvrages d'A Kempis reconnus pour tels, et entre les 4 livres *De imitatione*, et que l'édition des ouvrages de ce Jean Gessen renverseroit leur système. En peut-on rendre quelque autre raison assez plausible? »

« Monsieur et très respectable abbé,

» ...Je me bornerai donc à aller faire un tour en Flandres... Je compte partir d'ici le 4 septembre et n'y revenir que le 7 ou le 8 de novembre, parce que je passerai les fêtes de la Toussaint dans mon abbaye pour me délasser du voyage. Si dans ma tournée je peux vous être bon à quelque chose, je ferai toutes vos commissions avec un vrai plaisir. (1)

» Paris, ce 27 août 1768.

« Votre... L'abbé de S. Léger. »

« R. R^me^ Domine Abbas !

» ... Si forte occurrerent et absque incommodo tuo comparari possent, sequentes cuperem libros : Ferreoli Locrii chronicon belgicum. Joannis Buzelini Gallo-Flandria. Ph. Brasseur Origines Hannoniæ Coenobiorum. Histoire de Valentiennes par P. d'Oultreman. Balderici Chronicon cum Notis Colvenerij. Mastelini Necrologium Viridis Vallis cum Elucidatorio Joan. Bercht in Psalmos.

(1) V. *Cod. Moll.* 53. F. 312.

» Saluta meo nomine ambos fratres Wartelios San-Eligianum et Cysoiniensem canonicos regulares, et viros doctos etc. etc. Si quid apud nostros, praesertim Cameraci apud canonicos S. Antberti, apud Henniacenses, Valencienenses, Cantipratenses et Vallis Scholarium Montibus de scriptoribus nostris adnotaveris, communicare mihi suo tempore non dedignare. Vide etiam, an nulla manuscripta Kempisiana detegas. Sed quid ego moneo, ad haec omnia etiam me non monente attentissimum ? Apprecor potius tibi propitios deos viales, ut cum lectissimo socio tuo non sine divite messe sanus incolumisque ad propria redeas, iterque tuum literarium publico subin typo literato orbi comunices... Pollingæ XVIII Aug. 1760. « Franciscus Töpsl. P. »

« Paris, 31 aoust 1768.

« Monsieur l'abbé.

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18... Je ferai, Monsieur, tous mes efforts pour trouver tous les livres que vous me demandez et je me propose bien de faire vos complimens à MM. Wartel. S'il tombe sous ma main quelque document qui ait trait à Kempis, vous pouvez être persuadé que j'en ferai note et qu'en général je n'oublierai rien pour faire tout ce qui peut vous être agréable. Au reste, si vous avez encore quelque chose à voir en Flandres, vous pouvez me l'écrire directement à Ste-Geneviève. « Votre... L'abbé de S. Léger. »

P. S. « Extrait d'une lettre du R. P. Ghesquière, Bollandiste d'Anvers, du 24 Août 1768.

« J'ai découvert depuis peu le 2me livre de l'imitation en » langue du pays de Zwol, écrit très certainement avant 1443, et » le 3me dans la même langue écrit ou copié par Theobaldus Petri » en 1469 *Feria 2da post Octavas Pasche* et où il est dit en notre » langue belgique avant le 1er chapitre : *Ce Livre a été composé* » *par frère Thomas van Kempen régulier au mont S.-Agnès* » *près de Zwol.* »

Le prélat Töpsel écrivait le 18 Nov. 1768. (*Cod. Moll.* 54. Fol. 5.)

« Dignissime Abbas, confrater amandissime !

» Salvum sospitemque, imo multis thesauris onustum quantum ad rem literariam pertinet, ex Flandria atque Brabantia ad amicas Musas tuas te rediisse nullus dubito. Ultimis duobus saeculis magna quidem damna passae sunt regionis hujus bibliothecæ ob continua propemodum bella ac frequentes Monasteriorum depraedationes, multa tamen adhuc furori bellico sunt subducta, posterisque servata... »

« Paris, ce 1er décembre 1768.

« Monsieur l'abbé,

... Mon voyage a été assez heureux, sauf quelques accidens assez ordinaires dans les longues routes. J'ai vu les différentes abbayes de Flandres. Celles de chanoines réguliers sont S. Aubert à Cambrai, Cisoing, le mont S.-Eloi près d'Arras, Ste-Bertille de Maroeuil entre Arras et le mont S.-Eloi, et S.-Marc à Tournay; — Les autres principales sont S.-Martin de Tournai, St.-Amand, Hanon et S.-Vaast d'Arras, ordre de St.-Benoit: l'abbaye de Vicogne près Valenciennes, ordre de Prémontré, etc. Partout j'ai vu régner l'ignorance la plus crasse et la plus honteuse. Dans toutes ces maisons la bibliothèque ou n'existe point, ou est l'endroit le moins fréquenté de la maison. Quand je parlais littérature, on rioit, et on parloit de boire; je n'ai vu que la seule abbaye de Cisoing où il soit permis de parler sciences et lettres depuis le régne de M. l'abbé actuel, homme d'un vrai mérite et qui quoyqu'il n'ait pas lui même cultivé la littérature, l'aime et la fera fleurir, s'il se peut, dans sa maison. M. Wartel n'y demeure plus; il est à la tête d'un domaine dependant de l'abbaye près Bruges. Comme je n'ai pas passé Tournai, je n'ai pas eu le plaisir de le voir. Mais au Mont S.-Eloi je me suis entretenu

avec M. son frère (Géri Wartel) qui est fort occupé d'histoire naturelle, qui m'a donné deux exemplaires de son dernier opuscule, l'un pour vous, l'autre pour moi, mais qui est le seul de toute la maison (où il y a 35 chanoines) dont on puisse dire avec justice qu'il a le sens commun. Je vis la bibliothèque; *proh! dolor!* comme elle est tenue ! en revanche ces imbécilles ont un beau réfectoire dans lequel ils ont fait faire un grand tableau qui les représente tous au naturel, contemplant le portail de leur église qu'ils ont fait élever sans goût il y a quelques années. Là comme ailleurs on boit d'excellent vin et en grande quantité; MM. les abbés ont de vastes palais, beaucoup de valets, une table somptueuse; les religieux de leur côté mangent, boivent et jouent dans leurs petits jardins dans tous les intervalles de l'office divin, auquel ils assistent assiduement, ce en quoi ils font consister tous leurs devoirs. Ce tableau vous paroîtra très sombre, mais je peux vous assurer qu'il n'est point outré et que je pourrois le charger bien davantage. Quand je demandois à voir la bibliothèque d'une maison, on étoit d'abord étonné d'une pareille demande de la part d'un abbé, puis on disoit qu'on n'avoit pas la clef, puis qu'elle étoit mal propre. Enfin quand j'y entrois (ce qui n'arrivoit pas toujours), je n'avois pas la liberté de voir autre chose que les dos des livres très poudreux. Dans une de ces abbayes où je trouvois les livres les plus rares tout couverts d'ordures, je m'avisai de proposer de les échanger contre des ouvrages nouveaux ou contre de l'argent; on me répondit de mot à mot : « Ces livres ont toujours été ici, nous ne nous en servons point, mais il faut qu'ils y restent. » C'est le throne de la stupidité. Néanmoins il faut distinguer S.-Martin de Tournai, S.-Amand et S.-Vaast d'Arras dont les bibliothèques bien fournies sont administrées par des hommes sinon instruits, au moins qui ont envie de l'être. J'ai acheté chez des libraires ou chez les moines mendians quelques articles assez curieux; il y en a pour

vous, il y en a pour moi, mais je ne peux encore que vous en faire une annonce générale. Il n'y a rien de la première rareté, il y a très peu de la seconde, et un peu plus de la 3e. Les livres concernant l'histoire de Flandres que vous m'aviez demandés sont très chers dans les pays où ils sont fort recherchés ; je n'en ai pris qu'un ou deux moi-même ; un de mes amis m'a promis de faire chercher les autres... Le tems me presse et je n'ai que le tems de vous renouveller les assurances de l'attachement le plus respectueux (1). « L'abbé de S. Léger. »

P. S. « Supplementum ad opera Espenii revera prodiit in folio, sed unico tomo, qui in duas partes divisus est. Caro vaenit volumen istud in Gallia, accerse illud ex ipso Belgio, sed attendas velim exemplaria ; quae ad nos venerunt, jussu regio fere omnia castrata fuisse in ea parte, ubi editor varia monumenta dedit circa collationem beneficiorum. Ego vero habeo exemplar integrum, quem ad modum et vos externi habebitis, si tamen emitis opus apudi psos Belgas. »

« Paris, 22 nov. 1773.

« ... Malgré la dissolution des Jésuites, les Bollandistes continueront leur ouvrage. Le P. Ghesquière, mon ami particulier, m'a même envoyé le Prospectus des *Analecta Belgica* in 4°, que ces Pères comptent publier. »

---

(1) M. Töpsel lui répond le 21 déc. 1768. *Loc. cit.* f° 21. « Doctissime Domine Abbas ! Incolumem sanumque te rediisse ex Flandria, gaudeo ex animo ; adeo autem barbara esse in literis regionis huius pleraque Monasteria Ordinis Canonici aeque, ac aliorum Ordinum non putassem, nisi rei hujus testes literas haberem tuas. Evigilabunt tamen, dummodo non nimis sero. Si unquam alias, hodie certo clerus regularis ubique ferme exagitatur. Dabit saltem vexatio intellectum et gravi sopore sepultos excitabit deinceps saltem ad aemulationem charismatum et studiorum meliorum. »

« Paris, 15 Mars 1774.

« ... Je viens de recevoir une lettre du Père (aujourd'hui M.) Ghesquière, l'un des Bollandistes. Il me mande que pendant trois mois ils ont été dispersés, qu'on leur a saisi l'argent qu'ils avoient, mais qu'enfin il est rentré avec deux autres dans la *cy-devant* maison professe, et qu'ils espèrent que le gouvernement leur laissera faire leurs *Analecta Belgica*, qu'au surplus ils continuent de travailler le IVe volume d'Octobre des *Acta Sanctorum* qu'ils espèrent finir bientôt. Je plains bien sincèrement ces braves gens qui ont été persécutés et troublés dans des travaux utiles. »

« Soissons, le 6 9bre 1775.

« Monsieur l'abbé !

« ... J'ai été faire une tournée en Flandres et je me suis beaucoup arrêté à Valenciennes et à Cambray. Partout j'ai visité les Bibliothèques selon mon usage, et j'ai fait des notes relatives à mes goûts. Dans ces notes je trouve celles-cy qui vous regardent.

» 1. Jacques-Joseph *Dupont* (auteur d'une histoire de Cambrai, imprimée par parties dans l'Almanach de la ville, et réunie en 2 vol. devenus fort rares) né à Cambrai sur la paroisse de S. Martin le 1er Mars 1722, fit profession à St.-Aubert le 14 Mai 1744 et mourut le 8 juin 1766. Il avoit professé la théologie à St. Aubert et étoit bibliothécaire de cette maison.

» 2. Theodorici de Hollandia de Roterdam, Trajectensis Dioecesis, professi in monasterio Viridis Vallis, Ord. Canonicorum regul. in Zonie Silvâ prope Bruxellam, Decretorum Doctoris. Remissorium seu Repertorium utriusque juris. Cet ouvrage est en trois grands volumes in folio manuscrits dans la bibliothèque de la cathédrale de Cambray où je l'ai vu: l'auteur y porte les titres que j'ai copiés sur le MS. même... »

« Paris, 29 8bre 1783.

« ... Il a paru à Bruxelles un 1er volume des *Acta Sanctorum Belgii* gros in 4° par J. Ghesquiére ancien Bollandiste. Je n'ai pas besoin de vous dire que le grand ouvrage se continue à l'abbaye des chanoines réguliers de Coudenberg qui succéderont aux Bollandistes pour la continuation de ce grand ouvrage... On m'a dit que l'on s'occupoit, dans je ne sais plus quelle abbaye, d'une *Germania sacra* dans le goût de notre *Gallia Christiana*. On fait très bien de faire l'histoire des monastères avant leur destruction... « L'abbé de S.-Léger. »

Dr A. RULAND.

Nous avons conservé la lettre du 28 mars 1768 renfermant les notes du Père Ghesquière sur un manuscrit de l'*Imitation*, quoiqu'elles aient été publiées, sinon dans les mêmes termes, du moins en substance, dans le petit ouvrage : *Dissertation sur l'auteur du livre intitulé : de l'Imitation de Jésus-Christ*. A Verceil, et se trouve à Paris, chez Saillant et Nyon, etc. M. DCC. LXXV. Ce petit ouvrage est du P. Ghesquière et fut publié par l'abbé Mercier de St-Léger. Nous ajoutons aussi que le manuscrit de 1427, dont il est question dans la lettre du 16 mars 1768 a été acquis à la vente des livres du professeur Van Coetsem, à Gand (30 avril 1866), par la Bibliothèque royale de Bruxelles qui se trouve posséder maintenant le fameux manuscrit de 1441, celui de 1425 et celui de 1427. On y trouve donc réunis, soit par des anciennes accessions, soit par des acquisitions récentes, les principaux documents ayant servi ou pouvant servir encore dans la célèbre controverse relative à l'auteur du livre de l'*Imitation*. (C. R.)

RICHARD LE BEL

POËME D'AVENTURE INÉDIT

En faisant récemment, dans le *Bibliophile Belge* (t. I, pp. 246-279, 343-374, II, pp. 1-33) (1), l'analyse du ms. de la bibliothèque royale de Turin L. I, 13, j'ai simplement indiqué (t. I, p. 373), comme inédite, la dernière pièce de ce précieux volume : un poëme d'aventure, intitulé *Richard le Biel*. Les notes que j'avais recueillies à son sujet s'étaient perdues. Les ayant retrouvées, je compléterai mon travail par une courte notice et quelques extraits relatifs au poëme anonyme en question.

Il occupe dans le manuscrit les fol. 128 v° à 146 v° et comprend 5452 vers. En voici le début, fort intéressant au point de vue de l'histoire littéraire :

Signor, un petit m'entendés;
En entendant sens aprendés,
Car chilz qui ot et rien n'entent,
Ch'est chilz qui cace et rien ne prent.
Mes propos est, dont je vueil dire,
Telz c'on ne puet de millour lire.
Ains li contes de Lanseloc,
D'Erech, ne de Bielliennort,
De Maden ne de Piercheval,
Jieuwain, de Keu le senescal,

(1) Ce travail a paru séparément en un vol. de 96 pp. Brux. 1867.

Ne de Cliget ne de Clipois,
Ne valurent pas .i. liegeois,
Ne li rois Mars ne dans Tristans,
Que ceste ne vaille .x. tans.
Pour nient oriez de Charlemainne,
Qui en Espagne ot mainte painne,
Ne de Rollant, ne d'Olivier,
Ne dou duc Namlon, ne d'Ogier,
Ne de Gerart le Vienois,
Ne dou duc Berart l'Ardenois,
De Baudouin ne de Sebille,
D'Alixandre le roy nobille,
Ne d'Izembart, ne de Guillaume,
Qui tant payen f(e)ri sour hyaume,
Ne d'Aunnery le sien chier pere,
D'Orson, ne d'Ughe son compere,
De Parise, ne d'Ughechon,
Ne de dame Aye d'Avignon.
Tout chil que je vous ai conté
N'ont de valour ne de bonté
Vaillant .ij. nois enviers chestui
Dont vous m'orrés conter ancui.
D'un enfant dirai l'aventure,
Qui prisme fu piesme et moult dure.
Mais puis fist il, tout sans avoir,
Par son sens et par son savoir,
Le mariage de sa mère,
Si le donna à son chier pere,
Puis fist cascun (1) porter couronne.
Si c'on le dist et l'escript sonne,
L'enfes ot non Richarz li Biaus.
Moult par fu gentilz damoisiaus,
Larghes fu, plains de hardement,
Despendoit le sien larghement.

---

(1) Ms. *cascuns.*



Onques en luy n'ot nul lait dit.
Après ce pourpos dont j'ai dit,
Une invocation ferai,
Pour ce que mieus en diterai :
J'apiel cheli qui, fille et mere,
Enfanta son fil et son pere.
« Dame des chieus, du mont roîne.... »

. . . .

Chi nous raconte l'escripture
Moult bien ditée une aventure
Que mestres Requis rimoya :
De moult biaus dis l'enlumina.
Il ot un gentil roy en Frise,
Une femme ot, s'ot non Clarisse.
.xx. ans ensemble esté orent,
C'oncques enfant avoir ne porent...

Le poëte, comme on l'a vu, n'a pas une trop modeste opinion de sa composition ; elle dépasse selon lui, en intérêt et en valeur, tout ce que l'imagination des siècles précédents avait créé sur les hauts faits des héros de la Table-Ronde ou des paladins de Charlemagne. Il se qualifie de *mestres Requis* ; reste à savoir si *requis* est un nom propre sérieux, ou s'il faut y voir un pseudonyme ; *requis* ou *recuis* (nom. de *recuit*) signifie, comme on sait, dans l'ancienne langue « rusé, habile ».

Richard le Bel est un enfant trouvé, élevé comme le fils de la maison par un comte généreux qui l'avait recueilli dans une excursion de chasse. A l'âge de vingt ans, il refuse la main de celle qu'il supposait être sa sœur, puis, informé des circonstances qui l'ont fait entrer sous le toit de la maison où il a vécu jusqu'ici, il lui tarde de chercher les aventures jusqu'à ce qu'il ait pénétré le mystère de sa naissance et découvert ses parens. Son père adoptif, à cet effet, l'adoube chevalier, et il part en compagnie de deux écuyers.

Le père réel de Richard était Louis le Preus, entreprenant

chevalier qui par surprise avait réussi à rendre mère une jeune fille qu'il avait rencontrée assoupie sous le mur d'un verger. C'était Clarisse, la fille du roi de Frise. Jamais elle ne connut l'auteur des jours de son enfant. Quant à celui-ci, elle dut se résigner à le sacrifier; l'irritation du roi son père était implacable. Heureusement les exécuteurs de la vengeance paternelle eurent pitié des larmes de Clarisse; le nourrisson ne sera qu'exposé dans quelque ravin de la forêt, livré à la miséricorde de quelque passant. Vingt ans se sont écoulés, et nous l'avons dit, l'enfant issu de l'attentat du verger s'est mis en route pour lever le voile qui couvre son origine.

Une première aventure nous conte l'histoire du chevalier qui gardait la fontaine et qui fut mis à la raison; une seconde, celle de la châtelaine de Mirmandie, que notre héros délivra vaillamment des poursuites matrimoniales d'un géant. La châtelaine reconnaissante, en offrant sa main à son libérateur, essuya d'abord un refus, mais en partant

> Richars en l'oreille li dist
> C'à mari nul homme ne prengne
> Dessi que il à li reviengne,
> Et cele dist non fera elle (134b 1).

Richard passe en Frise, où la fille du roi, recherchée en mariage par les plus puissants souverains du monde, avait allumé des guerres formidables, et dont la capitale était alors assiégée par le soudan de Carsidone. Clarisse, à la vue de l'étranger, est frappée de sa beauté et croit reconnaître en lui les traits, toujours présents à son souvenir, du chevalier du verger. Richard, à son tour, éprouve un sentiment d'affection instinctive pour la princesse.

> Ensi nature au cuer li touche
> Que li deffent c'à li n'atouche.

Le jeune chevalier met bientôt l'armée du soudan en déroute et sauve le roi de Frise des dangers qui l'entourent. Aussi ce succès est-il brillamment fêté ;

Devant yalz out maint gougleour,
Maint baleur et maint tumeour ;
Li millour viëleur violent.

Après le festin, Richard fait le récit de sa vie, exhibe les draps dont il était enveloppé quand il fut exposé. Clarisse ne doute plus, elle embrasse son fils avec effusion. Le roi partage l'émotion de cette scène, et il n'hésite pas à confier la direction de la guerre à l'enfant naturel de sa fille (136[b]). Richard répond aussitôt à cette haute confiance, engage une lutte terrible avec le soudan, qui le traite de « bastart », et qui finit par rendre l'âme sous les coups du valeureux « enfant ». Celui-ci fut, après la victoire, désarmé par sa mère, et, à la suite d'un festin, dans le cours d'une affectueuse causerie, il s'enquit auprès d'elle de l'auteur de ses jours. Il ne put croire à la réponse qu'elle lui fit, et répliqua :

« Ha, mere, comment puet avoir
Avuec nulle femme nul homme,
U soit mauvais, u soit preudomme,
Por tant c'à li couchier li loise,
Que la femme ne le conoisse ? —

La mère répond par ces gracieuses paroles :

« Si fait, biaus fils, ce dist la bielle,
Nus n'est si fiers qui ne canchielle ;
Cancheler me fist meskeanche,
Mais teus mesceanche est ceanche ;
Se ne fust celle mesceanche,
Tu ne portaisses mie lanche. »

Puis Clarisse exposa la scène du verger. Richard, malgré les représentations de sa mère, est résolu de poursuivre sa vie

errante jusqu'à ce qu'il ait découvert son père. Ses deux braves écuyers ayant été armés chevaliers par le roi, il quitte la cour de Frise en leur compagnie, et suivi de quatre écuyers, il court au devant de nouvelles aventures.

Le poëte nous raconte ensuite la vengeance tirée par Richard d'un outrage commis sur la dame d'un chevalier par deux de ses propres vassaux (139[a]). Le mari de cette dame étant venu à mourir à la suite de la lutte, celle-ci épouse Aubry, l'un des deux chevaliers compagnons de Richard, et le rend seigneur de ses terres. Tandis qu'Aubry continue sa course avec Richard, le château de sa femme est attaqué par les gens d'un des deux vassaux, aux mains desquels elle avait été naguère arrachée. — Aventure dans l'*ostel du larron Miles* en pleine forêt; carnage des brigands (139-140).

Richard se rend ensuite à un tournoi, convoqué par Louis le Preus *dalés la chité de Marchuel.* Notre héros se mesure avec Louis et emporte le prix. Il impose à chacun de ses prisonniers, comme condition de leur rançon, le serment

> Que il la millour aventure
> C'onques li avint nous dira,
> Siques jà mot n'en mentira.

Louis raconte donc l'affaire du verger; père et fils se reconnaissent et s'embrassent. Richard informe alors son père que la princesse de Frise a renoncé au mariage jusqu'à ce que son fils lui ait amené celui qui l'a rendue mère. Tous deux partent aussitôt.

Leur route les amène devant le château de Mirmandie, qu'ils trouvent cette fois-ci assiégé par le neveu du géant, dont Richard, dans une de ses premières aventures, avait débarrassé la châtelaine. A l'aide de son père, de Lionet et d'Aubry, il triomphe de nouveau des assiégeants, et la victoire est suivie du mariage entre le brave Lionet et la dame de Mirmandie.

Tandis que le second chevalier, Aubry, se guérissait d'une blessure reçue dans cette sanglante affaire, survient un écuyer de sa femme, qui lui apprend la nécessité de secours où elle se trouve pour résister au chevalier « esmanchié » (1) dans la forêt et à son frère le comte Flohart. Tous se rendent à cet appel pressant et délivrent le château. Aubry demeure auprès de sa femme, Lionet retourne à Mirmandie, et Louis le Preus et son fils poursuivent leur chemin vers la Frise.

Arrivés à la résidence du roi de Frise, ils y sont affectueusement reçus.

Richars prent par le poing se mere,
Si le donna Loïs son pere :
Un archevesque a on mandé,
Si li a Richars comandé
Que les noches fache ; si fist.
. . . .
Qui dont oïst harpes harper
Et ces viëlles viëller,
Ces chytolles, ces chiphonies,
Ces sonnés et ces melodies!
D'autre part sont tymbre et tabour,
Chil tumeour, chil baleour
Et chil danseur et chil canteur,
Ceste joie un mois entier font (142a).

Le roi de Frise, dans son appréhension d'être, avant le terme de sa mort, dépossédé par Louis, son beau-fils, lui fait en attendant cession de « la contée de Mangorie. » Là le mari de Clarisse, oubliant les prouesses, s'abandonne tout entier aux dou-

---

(1) Mais un autre r'ot afaitié,
Brach ot d'argent qui l'escu porte,
Dont mult bielement se deporte.

ceurs de la vie intime. Richard, au contraire, continue pendant sept ans encore son existence aventureuse, avide de tournois et d'*asemblées*. Ses excès de générosité le mettent en dette et lui font engager, l'une après l'autre, les terres de son père,

> Fors la chité de Mangorie ;
> Chelle n'engagera il mie.

Peu à peu il est réduit à un état de dénuement complet. On lui propose de prendre part au tournoi *crié* par le souverain de Montorgueil, dont le prix offert n'était rien moins que la fille de ce prince et tout l'héritage qui l'attend ; mais les moyens matériels lui font défaut.

> Semblant fait qu'il en ait grant joie,
> Mais *ses cuers broie autre coroie.*

Enfin un riche prévôt se trouve qui lui prête, sans gage, la somme de quatre mille livres et qui fournit en outre au damoisiel un excellent cheval

> A bonne estrine d'aventure.

Malheureusement la bonté de cœur joue un mauvais tour à Richard. Pour payer la dette d'un chevalier mort, à qui depuis cinq ans un méchant créancier refusait la sépulture, Richard, logé avec ses écuyers

> En le grant chité d'Osterriche
> En le main (1) d'un bourgois mult riche,

se dépouille de tout son argent, de son coursier et de son *harnois*. Il doit se contenter d'un méchant cheval de « quinze sous », qui ne veut avancer. Ses écuyers le plantent là.

---

(1) *Main*, manoir, maison.

En route cependant, un chevalier tout de blanc armé, qu'il a l'heur de rencontrer, le prend en croupe sur son destrier, et il arrive avec lui au lieu du tournoi. Le blanc chevalier lui sert d'écuyer. Tout dépourvu qu'il est, l'habileté de son bienfaiteur lui fait obtenir crédit et bon hôtel; il mène grand train, attache unefoule de *saudoyers* à sa personne et attire ainsi l'attention du roi et de sa fille Rose

(Et bien dut avoir à non Rose
Car toute biauté ot enclose
En li, et de cors ert trop fine,
Fresce coulour ot et rosine.)

Richard, toujours gardé avec un soin affectueux par le blanc chevalier, accomplit au tournoi des merveilles de prouesse.

Trois rois a pris et bien .vii. dus
Et bien .x. chevaliers et plus,
Et bien .xx. destriers en amainne.

A l'hôtel, il fait de nouvelles prodigalités,

Et Richars soupe à grant deduit.

Il renonce à la rançon due par ses nobles prisonniers. Le roi, frappé de ces somptueuses largesses, ne peut se dispenser d'en entretenir sa fille, que

L'amour de lui a jà sousprise (144b 2).

Le second jour du tournoi, le succès du chevalier va croissant encore;

Richars ot. xxx. prisonniers,
Que rois, que dus, que chevaliers;

et, à la suite du repas, les rapports se nouent entre « le preu vassal » et la princesse Rose. Le premier dit franchement à sa voisine :

« J'ainch mieus de vous la druerie
Que du monde la signourie ; »

et le cœur de la belle lui est « otroié » sans détour. La rançon des prisonniers, Richard en fait de nouveau l'abandon :

« L'avoir soit voz et li loz nostre. »

Le lendemain, notre héros, qui a suspendu à sa lance l'enseigne « ouvrée d'or et de soie » dont Rose lui a fait don, exécute de nouvelles prouesses. Il abat entre autres le roi de Tabarie : puis il fait « fiancher prison, » après une lutte pénible, et grâce à l'appui du blanc chevalier, au roi de Cartage (« Grans fu et gros et bien taillés »).

Le tournoi fini, le roi, selon ses engagements, lui permet de disposer de sa fille et de tout ce qu'elle possède. Richard appelle alors son fidèle associé et lui fait savoir

Que lequel que mieus amera,
U le feme, u l'avoir, ara.

Mais le blanc chevalier refuse l'un et l'autre et ne prétend qu'à ravoir son blanc cheval.

« Chevaliers sui de tel nobleche
« Que nule cose teryenne
« Ne vueil, mais la celestyenne.
« Richars, vous ne me conissiés.
« Chiertes, je sui li chevaliers
« Qui en le chité d'Osterriche
« Fui mors chez le bourgois si riche,
« Pour cui tout vostre avoir donnastes
« Le jour c'à hounour m'entierastes.
« Nus biens ne puet iestre pierdus :
« Chi vous en est li biens rendus.
« Pensés desormais de bien faire.
« Car je m'en vois à mon repaire. »

Au retourner qu'il fist arriers (1)
S'esvanuïst li chevaliers (2) ;
De lor yelz puis ne fu veüs.

Après cette disparition du blanc chevalier, Richard épouse la belle Rose (« ains hons ne vit si belle cose »), et après deux mois et sept jours, la mort du roi lui fait tenir la couronne de Montorgueil. Chargé d'or et avec une magnifique escorte de chevaliers, il s'en va en Mangorie saluer ses parents, dégager les terres données en hypothèque pour les dettes qu'il avait contractées, et récompenser le généreux *prévost* qui l'avait aidé dans le besoin, en lui donnant en propriété « la comté de Mangorie ».

Revenu à Montorgueil en compagnie de son père, Richard confie le gouvernement de ce pays à ce dernier. Lui-même, à la nouvelle de la mort de son « tayon », le roi de Frise, se rend aussitôt dans ce royaume en sa qualité d'héritier légitime. Déjà la couronne en était disputée par deux prétendants, mais ils furent promptement écartés par l'apparition de Richard. Celui-ci est proclamé roi, mais ne conserve la couronne que pour la reporter bientôt sur la tête de son père.

La couronne li ont assise
Ens en son chief tout à devise ;
Por signor et pour roy le tienent
Et à son voloir se maintienent.
Li rois Richars mande son père ;
On lui amaine avuec sa mere.
De son pere a fait roy de Frise
Et le terre ot à sa devise.
Li rois Richars arrier s'en vait,
Le roi son pere en Frise lait ;

(1) Ms. *arrier*.
(2) Ms. *le chevalier* (leçon incorrecte).

A Montorgueil en est venus.
N'ainc par lui ne fu plus tenus
Nesuns tournois, ains se repose
Es bras sa femme bielle Rose.

Ainsi se termine cette charmante composition, qui ne paraît être connue que par la mention qu'en a faite Pasini dans son catalogue (1).

A. SCHELER.

---

(1) M. Holland, dans sa monographie sur Chrétien de Troies, en a tiré quelques vers d'après l'article de Pasini. — Le poëme présente, au point de vue de la langue, bien des détails lexicographiques que j'ai recueillis ; le récit est souvent entrecoupé de descriptions rendues avec fraîcheur et vivacité, ainsi que de tirades morales dites avec netteté et esprit, telles que celle-ci :

Hé, avarisse desloyalz
T'ies de malisse li tuyals,
T'ies li sourgons de trestout visce,
T'ies la fontaine de malisce.
Or maudi je or et argent;
Argens a non qui *art les gens.*
Trop fust li siecles de bons mors,
Se il ne fust argens ne ors (fol. 143, 2).



LES BIBLIOPHILES DU TEMPS PASSÉ

Le Prince de Talleyrand

(Cette notice est extraite d'un travail étendu qui est destiné à faire pour les collections de livres le pendant de l'ouvrage justement estimé que M. Ch. Blanc a consacré aux collections de tableaux et d'estampes, sous le titre de *Trésor de la curiosité*, 2 vol. in-8°.)

Parmi les bibliophiles les plus distingués, il faut placer le prince de Talleyrand. Ce diplomate célèbre avait réuni une collection fort importante et bien choisie; nous serions disposé à croire que c'était plutôt luxe de grand seigneur qu'amour sincère pour les beaux livres. Quoi qu'il en soit, un peu embarrassé, dit-on, dans ses affaires pécuniaires où il portait une insouciance superbe, le prince se décida à vendre sa bibliothèque. Les livres précieux avaient obtenu en Angleterre à quelques ventes publiques, Roxburghe, Stanley, Grafton, etc.), des prix exceptionnels; la collection Talleyrand transportée à Londres fut livrée aux enchères au mois de juillet 1817. Il paraît que les adjudications ne répondirent pas à l'attente qu'on avait conçue, mais nous n'en connaissons qu'un petit nombre.

Le catalogue, dont nous avons placé un exemplaire dans la réunion spéciale que nous avons formée (1), est imprimé avec beau-

(1) Cette collection comprend plus de 3000 catalogues français, anglais, belges, etc., la plupart avec prix. Nous croyons qu'après celle qu'a réunie M. Julien, libraire à Paris, il n'en est guère de plus considérable.

coup de soin, sur papier fort; c'est un volume in-8° de 125 pages comprenant 1856 articles. Les classiques grecs et latins, l'ancienne littérature française, les origines de la typographie, y sont représentés d'une manière des plus remarquables. Il y a là des raretés de premier ordre; et si cette bibliothèque était restée intacte, si elle se présentait aujourd'hui aux enchères, on verrait à coup sûr un succès tout aussi éclatant que celui de la vente Yémeniz.

En fait d'impressions du quinzième siècle, nous indiquerons :

Bible latine, sans lieu ni date, imprimée à Strasbourg, par Mentelin, vers 1469;

La Bible en allemand, première édition, sans lieu ni date, attribuée également aux presses de Mentelin ;

Deux ouvrages à l'égard desquels il serait superflu de s'étendre, ainsi qu'au sujet du *Speculum humanae Salvationis*, une de ces productions xylographiques qui ont devancé les impressions exécutées avec des caractères mobiles.

Deux ouvrages sur vélin du seizième siècle méritent une mention :

Æneæ Platonici, de Immortalitate animorum, Venetiis, 1513.

Biblia polyglotta, Antwerpiæ, 1569-1572. 8 vol. in-folio (il paraît que cet exempl. était incomplet d'un volume et qu'il y en avait deux sur papier : il a cependant été payé 225 l. st.).

Mentionnons quelques anciennes éditions des classiques :

Anthologia et *Apollonius de Rhodes*, imprimé à Florence en lettres capitales.

Homère. Florence, 1488, édition princeps.. (et l'Iliade, imprimée à Parme, chez Bodoni, en 1808, exempl. unique en 3 volumes in-folio, sur très grand papier vélin).

Aulu-Gelle, 1469, Tite-Live, (vers 1469), Orphée, 1500, Tacite, 1515, Valére Maxime, vers 1469. (Toutes ces éditions sont les premières de ces divers auteurs).

Martial, in-4°, sans lieu ni date, 178 feuillets.

Ovide, Vicence, 1480, in-folio.

Pline, *Histoire naturelle*. Venise, Vindelin de Spire, 1468.

Virgile, sans lieu ni date. (Strasbourg, Mentelin, vers 1469; voir le *Manuel*. V. 1267).

Quelques éditions fort anciennes et fort précieuses de divers ouvrages de Cicéron mériteraient bien d'être signalées, mais il n'y a pas moyen de tout dire.

Parmi les vieilles productions de la littérature française, recherchées aujourd'hui avec un empressement passionné, nous rencontrons :

Destruction de Hierusalem. Paris, Bonfons, sans date, exempl. de Girardot de Prifon, ainsi que l'édition du même mystère publiée à Lyon, par Jacques Maillet en 1494.

Divers ouvrages de Pierre Gringore, notamment les Folles Entreprises. Paris, P. Le Dru, 1505, exemplaire sur vélin. (On en connaît deux ; celui-ci est probablement celui qui avait été payé 51 fr. chez le duc de La Vallière et qui fut revendu 7 l. st. 17 sh. Heber) ; les Faintises du monde. Lyon, Chaussard (vers 1530).

Le chevalier délibéré, par Olivier de la Marche, in-4° sur vélin ; cet exempl. qui avait un feuillet refait, fut adjugé à 11 guinées ; en 1787, à la vente Heiss, il n'avait pas dépassé 27 francs.

Œuvres de Louise Labbé. Lyon, 1556, (volume très recherché, l'exempl. Nodier, payé 310 fr. en 1844, s'est revendu 760 et 1020 fr. aux ventes Desq et Yémeniz en 1865 et 1867).

Le Jardin de plaisance. Lyon, O. Arnoullet (voir le *Manuel*. III. 508).

Le second volume des motz dorez du Sage Cathon. Paris, D. Janot, 1533, exempl. sur vélin.

Le Recueil des histoires troyennes par Raoul Lefevre. Lyon, 1510.

Le livre de Cleriadus, deux éditions. Paris, Michel Le Noir,

1514, et Pierre Sergent, sans date, exempl. Colbert. (Ajoutez aux adjudications qu'indique le *Manuel* de cette dernière édition celle de 380 fr. vente Chedeau en 1865.

Les Lunettes des princes, par J. Meschinot, imprimé par Trepperel.

La Polymachie des marmitons. Lyon, 1563. (Satire en vers de 7 f^{ts}, extrêmement rare).

Le Rommant de la Rose, sans lieu ni date, exempl. sur vélin (c'est l'édition in-folio de 41 lignes avec la marque de Vérard ; nous ne saurions dire si c'est le même exemplaire que celui qui avait deux feuillets refaits à la plume et dont le Manuel mentionne deux adjudications à Londres.

Autre édition. Lyon, C. Balzarin, 1533.

Les chroniques du preux Judas Machabeus. Paris, 1508 (c'est au fond un roman de chevalerie).

Les souhaits et beautés des Dames (un exemplaire de cet opuscule de 6 feuillets s'est payé 300 fr. à la vente Yémeniz).

Le Vergier d'honneur, deux éditions.

Tristan, deux éditions, celle publiée par Vérard, sans date, et celle de 1533.

Entre autres ouvrages rares et d'un grand prix en divers genres, nous mentionnerons, les *Opuscules* d'E. Calentius. Rome, 1502, volume supprimé après sa publication, un bel exemplaire des *Grands et petits voyages*, publiés par les De Bry, l'Apocalypse de Jean Duvet, 24 gravures (Lyon, 1561, in-folio, rarissime) ; l'édition originale des *Fables* de La Fontaine, 1678-1694, si recherchée aujourd'hui.

N'oublions pas le *Pantagruel*. Lyon, 1542, (une de ces anciennes éditions de Rabelais qu'on paye au poids de l'or) et le Diodore de Sicile, traduit par Macault. Paris, à l'enseigne du Pot cassé, 1535, sur vélin, volume imprimé par Geoffroy Tory ; nous ne saurions dire si c'est le même exemplaire que celui dont parle le

Manuel et qui, après avoir été payé 15 l. st. en 1859, à la vente Libri, est entré dans la riche collection de M. A. F. Didot. Un mot aussi *pour le gouvernement des Trois estats*, par P. de La Vacherie. Paris, 1510, exempl. sur vélin qui, à la vente Bassé, ne dépassa pas 19 fr. et que l'auteur du *Manuel* dit avoir vu chez le libraire Chardin.

M. de Talleyrand avait pour les éditions modernes sur vélin une prédilection bien légitime lorsqu'il s'agit d'ouvrages exécutés pour la plupart par les Didot ; il en possédait un grand nombre ; nous indiquerons la Bible latine de 1785, 8 vol. partagés en 15 tomes (un exempl. semblable a été adjugé à 1250 fr. à la vente Yémeniz) et les œuvres de J. J. Rousseau, 25 vol. partagés en 50 tomes ; le *Télémaque* imprimé par Didot en 1784 ; les *classici italiani* (Dante, Pétrarque, Arioste, et Tasse, imprimés à Pise, 1804 à 1812 et partagés en 15 volumes in-folio.

La passion pour les livres sur vélin avait fait admettre chez le ci-devant évêque d'Autun deux ouvrages que la morale réprouve : *Histoire de la secte anandryne*. Paris, 1793, et *Lettres galantes et philosophiques de deux nonnes*. Paris, 1793, mais chacun de ces livres était orné de dessins originaux (1).

Nous aimons mieux signaler plusieurs grands ouvrages sur l'histoire naturelle ; les *Insectes d'Europe* d'Ernst, en 7 vol. in-4°, et le premier volume sur vélin, avec 122 planches coloriées par l'auteur. C'est malheureusement tout ce qui est resté de l'exemplaire unique qui avait été imprimé sur vélin. Les six autres volumes périrent dans un incendie survenu en 1812 dans les bâti-

---

(1) Ces deux volumes figurent sur un catalogue de livres précieux appartenant en 1811 au libraire Charain ; c'est de là qu'ils étaient sortis pour entrer chez M. de Talleyrand.

ments de la Douane à Londres (1). Les *Liliacées* de Redouté, 8 vol. in-folio, un des 20 exemplaires en grand papier vélin superfin, présentant quelques changements dans le texte, et les planches retouchées par l'auteur.

Il faudrait également citer quelques grandes collections, celle des classiques *ad usum Delphini* en 64 volumes (contenant quelques uns des auteurs devenus rares; la collection imprimée par ordre du comte d'Artois. Paris, 1780-82, 64 tomes en 111 volumes, exempl. sur vélin, mar. vert; la collection Cazin, 137 tomes en 119 volumes.

Nous n'avons remarqué que peu d'Elzevier; l'Aretino de 1660, et le Charron, sans date.

Une réunion fort importante d'éditions aldines fut vendue dans les dernières vacations; elle occupe les numéros 1678 à 1809 du catalogue; une partie de ces volumes était reliée en maroquin; on y distingue l'Euripide de 1503, Quintus Calaber, 1503 et Pindare, 1514. Sophocle, 1502, Aristophane, 1498 (deux exemplaires), Athénée, 1514, Démosthène, 1504, Galien, 1525, Hérodote, 1502, Pausanias, 1516, Platon, 1513, les Œuvres diverses de Plutarque, 1512, Julius Pollux, 1502, Themistius, 1534, Thucydide, 1502, (deux exemplaires): toutes ces éditions sont les premières qui aient été mises au jour des textes de ces divers auteurs; elles offrent le plus glorieux témoignage de l'activité d'Alde l'ancien et des services qu'il a rendus au monde savant.

Nous pourrions signaler aussi un grand nombre de volumes annotés par l'érudit helléniste Bart, d'autres par le savant bibliographe Mercier de Saint Léger, ou par Villoison. — A quel prix n'arriverait pas, s'il se trouvait dans une salle de ventes à Paris,

(1) Le *Manuel* dit qu'il existe un exemplaire sur vélin, mais il garde le silence à l'égard de sa destruction.

l'exemplaire (n° 542) de l'*Hecatongraphie* (Paris, D. Janot, 1543) avec la signature de La Fontaine?

Les manuscrits occupent 37 numéros à la fin du catalogue ; le dernier de tous est fort important ; c'est une collection de 140 volumes in-folio et 8 volumes in-4° sur l'histoire de France ; ils contiennent pour la plupart des correspondances diplomatiques, et des documents politiques du dix-septième siècle ; ces 148 volumes faisaient partie de la bibliothèque de M. de Noailles. Remarquons aussi une copie sur vélin en caractères microscopiques des poésies de Pétrarque, des *Preces piæ* et des Missels sur vélin avec miniatures ; le roman de Jason ; les *mémoires* de Saint-Simon, 2 vol. in-folio, des manuscrits autographes de Scarron, enfin douze copies sur vélin, en fac-simile d'opuscules français devenus très rares, (*Lyon Marchant*, les *Ténèbres du mariage*, la *Chambrière à louer*, le *Monologue des nouveaulx sotz*, etc.

Nous avons sans doute signalé beaucoup d'ouvrages précieux et de nature à faire connaître toute l'importance de la bibliothèque Talleyrand, mais nous aurions sans peine augmenté du double cette énumération. On arriverait sans doute aujourd'hui, si cette même collection était offerte aux amateurs, à une somme égale à celle qu'a produite tout récemment la bibliothèque Yémeniz (724,252 fr.).

G. B.

LIVRES IMAGINAIRES

En 1862, le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) publia à la librairie Techener à Paris, un volume rempli de recherches savantes et intitulé : *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint Victor au seizième siècle, rédigé par François Rabelais*. A la suite de ces explications sur les titres des livres inventés par la malicieuse et fertile imagination de l'Homère bouffon, M. Gustave Brunet ajouta un *Essai sur les bibliothèques imaginaires*. L'auteur du *Manuel du Libraire*, très sobre habituellement de louanges, signale (5e édition, tom. IV, col. 1070) cet écrit comme un morceau curieux.

L'auteur ne se dissimulait pas que ce n'était qu'une ébauche bien imparfaite d'un sujet piquant et instructif; il a le projet d'en donner une édition nouvelle fort amplifiée; en attendant qu'il puisse exécuter ses intentions à cet égard, il nous transmet la note suivante :

Il existe à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, dans un volume in-folio intitulé *Portefeuille de Bachaumont*, une liste d'ouvrages imaginaires intitulée : *Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque du palais de la Vérité*. Cette énumération comprend une centaine de titres. Les allusions à des personnages de la fin du règne de Louis XIV sont faciles à comprendre pour quiconque est un peu au fait de l'histoire anecdotique de cette époque. Nous indiquerons quelques-uns de ces écrits en attachant à plusieurs d'entre eux des notes succinctes.

Les Duchesses bourgeoises. Histoire ancienne dédiée à M. de Béchamel Brissac.

Traité de l'immodestie ou de l'effronterie des coquettes, par Madame de Monasterole (1).

Histoire des illustres courtisannes, revu, corrigé et augmenté par Madame de Beaumont.

Les Amants inégaux, par la Desmares, dédié à Mgr. le duc d'Orléans (2).

Le comédien impertinent, nouvelle par Dancourt (3).

Traité de la valeur, par le comte de Bouillon, dédié à M. le duc d'Estrées.

Traité des richesses par Hoguierres, dédié aux Crozat (4).

Traité de la résidence, à l'Opéra par M. l'abbé de Joysel.

La Ressource de la dévotion, par Madame la Princesse de Conti, douairière.

Circé, ou la fée Carabosse, nouvelle, par M. de Malezieux, dédié à Madame la duchesse du Maine (5).

L'Amant de la femme, confident du mari, par M. de Gacé.

Traité du sublime, par l'auteur du *Mercure galant*.

De la prééminence de l'eau-de-vie sur le vin, par M. de Listenay, dédié à M. de Flamanville.

---

(1) Il est souvent question de cette dame dans les chansonniers du temps, et ils n'en donnent pas une opinion favorable.

(2) La Desmares était une actrice, mère d'une fille naturelle du duc d'Orléans.

(3) Les chansonniers parlent souvent des œuvres de ce personnage.

(4) C'étaient des banquiers, des hommes d'argent qui avaient amassé de très grandes fortunes; un d'eux fit d'ailleurs un noble usage de son opulence; il montra pour les arts un goût très vif, et forma des collections très précieuses de tableaux, de dessins de pierres gravées.

(5) On sait que Malezieux était le bel esprit de la petite cour de la duchesse du Maine et que cette princesse de la race des Condé avait la taille un peu contrefaite.

La vie de Tibère, par le P. le T. dédié au R. (1).

Commentaire sur Machiavel, nouvelle édition par le D. d'O. (2).

La Justice à l'abri de la faveur, par M. le premier Président.

De la modestie et du vrai mérite sans forfanterie, par le maréchal de Villars (3).

L'art de parler de soy, par le même.

De l'usure, par Samuel Bernard.

Du pardon des ennemis, par les R. P. Jésuites.

Les Ennuyeux, nouvelle par M. de La Tour, dédié au vicomte de Melun.

La vie des prêtres chrétiens, par M. l'abbé de Sommeuil, dédié au cardinal de Rohan.

De frigidis et maleficiatis, par le marquis de Gesvres (4).

Les malassortis, nouvelle par M. Crozat, dédié à M. le comte d'Evreux (5).

De la sobriété dans l'usage du vin, par le comte de Simiane.

Les mérites de Mademoiselle Duclos en cent volumes in-folio.

De la tempérance, par les R. P. Cordeliers.

De l'excellence des Omelettes, par les R. P. Célestins.

G. B.

---

(1) Il n'est pas difficile de remplir ces initiales téméraires : Vie de Tibère, par le Révérend Père le Tellier, dédié au Roi.

(2) Lisez, par le duc d'Orléans.

(3) Villars était certes un général du plus grand mérite, mais sa forfanterie, son outrecuidance dépassait toute mesure. « Fanfaron plein de cœur » comme l'a nommé Voltaire.

(4) Ce marquis est resté tristement célèbre grâce au procès que sa femme lui intenta pour cause d'impuissance ; on a publié en 1723 deux volumes contenant les pièces relatives à cette étrange affaire.

(5) Une fille du financier Crozat épousa le comte d'Evreux, qui se conduisit fort mal à l'égard de sa jeune femme.

REVUE DES VENTES

— *Vente Yéméniz*. — Nous donnons ci-dessous quelques détails sur la vente de cette splendide bibliothèque. Nous les extrayons textuellement du *Bibliophile français*.

La vente de la bibliothèque de M. Yémeniz, qui vient de se terminer, a produit, aux enchères publiques, la somme de 724,252 fr. 75 c., y compris les 5 pour 100 payés par les adjudicataires. Ce chiffre est le plus considérable qu'aucune bibliothèque d'amateur ait jamais atteint. Les plus beaux livres de cette collection de trésors bibliographiques ont été acquis pour Mgr le duc d'Aumale, pour le *British Museum*, pour la Bibliothèque impériale, par MM. Ambroise Firmin-Didot, Giraud de Savines, Dutuit (de Rouen), le baron Sellières, le comte de Lignerolles, le baron Pichon, de Lacarelle, Odiot, le comte de Villeneuve, Huillard, l'abbé Bossuet, le baron de Curnieu, Barjavel, Bocher, Lesoufacher, Scheffer, etc., etc. Les libraires français et étrangers qui ont apporté le concours le plus actif à cette vente, soit pour leur compte personnel, soit par commissions, sont MM. Potier, Techener, Fontaine, Tross, Lécureux, Cocoz, Cherbuliez, Labitte, Bossange, etc., de Paris; MM. Boone, Quaritch, Toowey, Ellis, Asher, de Londres; MM. Leleu, de Lille; Maisonville et Jourdan, de Grenoble, etc.

Le livre dont le prix a été le plus élevé est l'ALAIN CHARTIER, de Vérard, sur peau de vélin, acquis au prix de 11,050 francs, pour

Mgr le duc d'Aumale ; parmi les manuscrits, celui qui a été adjugé au prix le plus considérable est le LIVRE D'HEURES DE LA DAME DE SALUCES, acheté pour le *British Museum* à 23,200 fr.

Cette bibliothèque avait été acquise le 4 février dernier, par la librairie Bachelin-Deflorenne, à M. Yémeniz, qui lui en avait fait directement la proposition. Elle fut revendue, par acte du 15 février suivant, à la maison Firmin-Didot, frères, fils et Cie, par l'intermédiaire de M. Ambroise-Firmin Didot, qui possède la plus belle bibliothèque de France, et qui, guidé par un sentiment vraiment national, a voulu, par ce moyen, permettre aux amateurs français de disputer à l'étranger les trésors de la collection de M. Yémeniz.

Vente de la bibliothèque des Enschedé.

Le 9 décembre et jours suivants s'est dispersée en Hollande une de ces bibliothèques dont le souvenir devient en quelque sorte légendaire. C'est celle des Enschedé, de Haarlem. Formée par trois générations de typographes instruits et curieux, recueillie avec zèle et discernement, elle avait été en grande partie créée dans le but de rassembler les documents pour l'histoire de l'imprimerie dans les Pays-Bas. Ce n'était pourtant pas une collection complète des incunables nationaux, comme on le croyait, mais une belle réunion, comprenant des spécimens en quantité suffisante pour avoir une idée exacte des progrès de l'art typographique pendant le premier siècle de son existence et elle renfermait des objets vraiment précieux, quelques trésors même de premier ordre.

L'espace nous fait défaut pour retracer, d'après l'introduction du catalogue, un aperçu de l'histoire de la dynastie des Enschedé. Nous y renvoyons le lecteur.

Comme on devait s'y attendre, les bibliophiles de l'Europe se sont vivement disputés les hautes curiosités de ce cabinet et quelques prix ont dépassé les prévisions les plus audacieuses. Nous en citerons quelques-uns.

N° 1. *Abecedarium ou Horarium.* Petit livret de huit pages que les défenseurs de la légende Costérienne regardent comme un des premiers produits du mystérieux atelier de Haarlem. Vendu 1000 florins.

N° 3. *Dat speghel der menscheliker behoudenisse*, Le *speculum* en langue néerlandaise; exemplaire complet et assez bien conservé. Adjugé à 7500 florins (17407 francs, avec les frais). C'est un prix auquel on ne s'attendait point.

N° 4. *Spieghel*, etc., édition Veldener de Culembourg, 1483. Ex. incomplet du f. a1, contenant la marque typographique de l'imprimeur : 900 florins (2089 fr. avec frais). Article qui a bien haussé : nous en avons acquis, pour la bibliothèque royale de Bruxelles, un très bel ex. mais également incomplet d'un feuillet, à la vente Pelichy van Huerne, à Bruges en 1860, 42 fr. 90 centimes, frais compris.

N° 5. *Facecie morales Laurentii Vallensis* en caractères ressemblant à ceux du *Speculum*. Fl. 400.

N° 6. *Ludovici de Roma singularia juris.* S. l. n. d. Production attribuée à un atelier typographique néerlandais. fl. 600.

N° 310. Bible manuscrite du XVe siècle, fl. 310.

N° 311. Bible id. fl. 500.

N° 222. *Oude Testament.* Ms. du XVe siècle avec miniatures ou plutôt avec dessins en or et grisaille, semblables aux estampes du maître à la navette. Très curieux morceau, fl. 2000.

N° 380. *Jac. de Theramo, Belial* en allemand. Mss. avec dessins à la plume, fl. 1100.

N° 382. *Fl. Josephi Antiquitates Jud.* Mss. du Xe ou XIe siècle. fl. 600.

N°s 676, 677, 678. *Heures* en français ou en latin, de Thielman Kerver, Ulr. Gering et Symon Vostre, fl. 330, 700 et 925.

N° 965. *Histoire du monde*, etc. Mss. du XVe siècle, avec 49 miniatures, fl. 3000.

N° 1018. *Hystoryes of Troye.* London, Wynkyn de Worde. 1503, fl. 2000.

N° 1079. Collection d'éditions originales des voyageurs néerlandais, 10 tomes en 1 vol. in-4°, fl. 625.

N° 2768. *Reinicke-Foss* en danois. Lybeck, 1555. 4°, fl. 270.

N° 2986. Album amicorum d'Andreas Math. de Posen 1597-1606. In-4°, fl. 460.

Le produit total de la vente a dépassé 50,000 florins. (105,000 fr.).

C. R.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — La société des Bibliophiles de Mons vient encore de perdre un de ses membres, M. Charles Ewbank, décédé à Valenciennes, le 19 octobre 1867, dans sa 49e année.

La société procédera prochainement à l'élection de trois membres pour combler les vides que la mort a faits récemment dans son sein.

— Le 10 septembre 1867 est décédé à Gand, le baron Jules de Saint-Genois, professeur bibliothécaire de l'université de Gand, membre de l'académie royale de Belgique et d'un grand nombre de sociétés savantes. Sa mort prématurée est une perte sensible pour les lettres auxquelles il rendit de grands services. — Nous renvoyons pour l'indication de ses travaux à la notice biographique qui lui sera consacrée par l'Académie.

— Le 4 août 1867, M. Jean-Baptiste Bivort, directeur des affaires communales et provinciales au ministère de l'intérieur, est décédé subitement à Schaerbeek.

La vie de M. Bivort a été remplie tout entière par le travail. Né dans la province de Luxembourg, il fut d'abord employé au gouvernement provincial de Mons, puis fut appelé à remplir, avec le grade de chef de bureau, les fonctions de secrétaire particulier du ministre de l'intérieur, et parvint plus tard au grade de directeur. Il écrivit dans ses moments de loisir quelques traités et commentaires estimés et d'un emploi usuel.

Il est aussi auteur de plusieurs autres travaux.

Nous connaissons de lui :

1° Géographie de la Belgique, etc. en collaboration avec M. A. Winckel. Mons, Manceaux, 1838, in-12.

2° Répertoire administratif du Hainaut, ou analyse, par ordre alphabétique et par classement de matières, des arrêtés, des circulaires et des règlements émanés de l'administration provinciale du Hainaut, depuis le 1er juillet 1794 jusqu'au 1er janvier 1837, etc., précédé d'une introduction par Ch. Delecourt. Mons, Leroux, 1839, in-8°, 800 pp.

3° Vues d'amélioration de l'instruction primaire dans le Hainaut. Mons, Monjot, 1839.

4° De l'organisation des bibliothèques publiques de la Belgique. Mémoire inséré dans le tome II, des mémoires et publications de la société des Sciences, etc. du Hainaut. Mons, Hoyois, 1841. Tiré à part à 40 ex.

5° Constitution belge, expliquée et interprétée par les discussions du pouvoir législatif, les arrêts des cours supérieures de Belgique, et les opinions des jurisconsultes. Bruxelles, Deprez-Parent, 1840, in-8°.

6° Lois électorales de la Belgique, expliquées et commentées, etc. Bruxelles, Deprez-Parent, 1841, in-8°, (2e éd. 1843).

7° Loi communale du 30 mars 1836, expliquée et interprétée, etc. Bruxelles, Deprez-Parent, 1844, in-8°, 2de édition.

8° Loi provinciale de la Belgique, expliquée et interprétée, etc. Bruxelles, Deprez-Parent, 1842, in-8°.

9° Code constitutionnel de la Belgique, comprenant les 4 commentaires qui précèdent. Bruxelles, Deprez-Parent, 1844.

10° Biographie de J. B. Thorn, décédé gouverneur du Hainaut. Mons, Em. Hoyois, 1843. — Tiré à part des mém. et publ. de la société des Sciences, etc. du Hainaut.

11° Commentaire de la loi sur l'instruction primaire du 23 sept.

1842, suivi des arrêtés organiques et des instructions ministérielles sur la matière. Bruxelles, Deprez-Parent, 1845, in-8°.

12° Ancien droit belgique. — Analyse chronologique des chartes, coutumes, édits, ordonnances qui, depuis l'an 1200, ont régi les diverses localités qui composaient le comté de Hainaut. Bruxelles, Decq, 1846, in-8°. (Mémoire couronné par la société des Sciences, des Lettres et des Arts du Hainaut.)

J. D.

— La Bibliographie vient de perdre son représentant le plus illustre ; M. Jacques-Charles *Brunet*, l'auteur du *Manuel du Libraire*, vient de mourir dans sa 88e année. Nous reproduisons le discours prononcé sur sa tombe par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) ; le lecteur y trouvera des renseignements sur l'auteur et sur son œuvre.

« Nous devons tous, bibliographes et amis des livres, rendre hommage à la mémoire du savant et illustre auteur du *Manuel du Libraire*, ce chef-d'œuvre de la bibliographie française, nous qui, pendant le cours de notre vie studieuse et littéraire, avons eu sans cesse sous les yeux l'admirable monument que JACQUES-CHARLES BRUNET a élevé avec tant de persévérance, avec tant d'érudition, avec tant de soin et d'exactitude, à la science bibliographique ; nous aimons à proclamer ici, sans crainte d'être démenti, que le *Manuel du Libraire* est l'ouvrage le plus complet, le plus curieux, le plus utile, qui ait été rédigé en aucune langue sur l'art de connaître les livres et surtout les livres rares et précieux.

« Ce n'est pas à la hâte et en peu de temps, qu'on parvient à créer de tels ouvrages, qui ne peuvent être que le résultat de recherches lentes, minutieuses et comparées ; il a fallu à Jacques-Charles Brunet soixante ans et davantage, pour amener graduel-

lement son ouvrage à une perfection presque absolue. Il était bien jeune, en 1802, lorsqu'il ajoutait un volume de Supplément au *Dictionnaire bibliographique* de Cailleau et de l'abbé Duclos, dictionnaire qui avait vieilli, mais qui pouvait encore rendre des services aux bibliophiles et aux libraires. Ce Supplément a été, pour ainsi dire, le germe du *Manuel du Libraire*, et Jacques-Charles Brunet, à peine âgé de vingt ans, affirmait ainsi sa vocation de bibliographe. Huit ans plus tard, on vit paraître ce *Manuel*, qui allait immédiatement faire tomber dans l'oubli tous les ouvrages du même genre les plus estimés et les plus estimables, ceux d'Osmont, de Desessars, de Fournier, de Cailleau, car, tel est, en général, le sort des livres de bibliographie : le dernier venu efface et remplace tous ceux qui l'ont précédé et qui ont aidé plus ou moins à sa formation.

« Tel n'a pas été le sort du *Manuel du Libraire*.

« Jacques-Charles Brunet se remit à l'œuvre, au moment même où paraissait son ouvrage, honoré des suffrages et des applaudissements de nos premiers bibliographes : Barbier, Chardon de la Rochette, Achard, etc. Une seconde édition succédait bientôt à la première, épuisée en quelques années, et cette seconde édition présentait déjà de nombreuses et importantes améliorations.

« Elle fut surpassée et bien modifiée encore dans une troisième édition, qu'on pouvait croire définitive et qui vit le jour en 1820.

« A dater de cette époque, Jacques-Charles Brunet fut considéré à juste titre, non-seulement en France, mais encore en Europe, comme l'oracle de la bibliographie.

« Ses travaux de bibliographe n'étaient pourtant que des essais, qu'il jugeait lui-même imparfaits et insuffisants. Son *Manuel du Libraire*, quoique offrant déjà un guide excellent et sûr pour la bibliographie usuelle, n'était, à ses propres yeux, en quelque sorte, que l'esquisse et le cadre du tableau qu'il voulait exécuter.

Il l'exécuta, ce tableau de la science bibliographique, il l'exécuta dans l'espace de quelques années.

« Quand ses *Nouvelles recherches bibliographiques* furent publiées en 1834, il y eut assentiment unanime dans le monde savant pour reconnaître et déclarer que Jacques-Charles Brunet était le premier bibliographe de la France, puisque Barbier n'existait plus et que Van Praet ne donnait plus signe de vie, depuis qu'on l'avait enseveli dans les honneurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« Avant cette époque, Jacques-Charles Brunet n'avait été réellement qu'un habile compilateur, le metteur en œuvre ingénieux de ces admirables catalogues que la vieille librairie française ne s'est pas lassée de produire pour les besoins des ventes de livres, depuis le docte et consciencieux Gabriel Martin, jusqu'aux libraires instruits et intelligents de notre siècle, les de Bure, les Merlin, Silvestre, Crozet, et tant d'autres véritables bibliographes, dont quelques-uns sont encore parmi nous.

« Les *Nouvelles recherches bibliographiques* de Jacques-Charles Brunet furent le point de départ d'une nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, qui devait devenir un nouvel ouvrage, une bibliographie descriptive et raisonnée, savante et curieuse, des anciens livres que le goût des amateurs avait dès lors remis en vogue et portés à des prix exorbitants.

« Ce fut donc Jacques-Charles Brunet qui dirigea, qui éclaira cette révolution bibliographique, que la librairie ancienne n'acceptait pas sans résistance et que la formation des bibliothèques consacra bientôt d'une manière éclatante. On peut donc dire que c'est Jacques-Charles Brunet, que c'est son *Manuel du Libraire* qui a fait nos plus belles bibliothèques d'amateurs, depuis celles de Pixérecourt et de Labédoyère jusqu'à celles de MM. Double et Yémeniz.

« *Le Manuel du Libraire* reparut en 1844 ; c'était alors un ou-

vrage absolument neuf; l'auteur y avait refondu ses *Nouvelles recherches bibliographiques*; il les avait complétées et soigneusement perfectionnées. Charles Nodier, qui n'eut pas le bonheur de voir cette quatrième édition d'un ouvrage qu'il estimait particulièrement, disait peu de temps avant sa mort, en parlant de l'auteur de ce bel ouvrage : « Voilà notre maître à tous ; il n'a fait, il ne fera qu'un livre, mais il y mettra sa vie entière, et ce livre sera un chef-d'œuvre. » La prophétie de Nodier s'est réalisée. A compter de la 4e édition, le *Manuel du Libraire* a été placé, avec raison, et de l'aveu de tout le monde, à la tête des meilleurs livres de bibliographie, et son infatigable auteur, loin de se contenter des éloges qu'il recueillait de toutes parts, préparait déjà en silence une édition nouvelle, un perfectionnement nouveau de son ouvrage, le couronnement de sa vie laborieuse de bibliographe.

« Il lui a fallu encore près de vingt ans pour accomplir cette tâche énorme, pour revoir, pour vérifier, pour augmenter toutes les parties de son travail, pour en faire un ensemble presque irréprochable ; puis, l'œuvre achevée, il a eu la chance de rencontrer, sur le chemin des livres, un bibliophile passionné, un bibliographe érudit, un célèbre imprimeur, le Henri Estienne de notre temps, qui n'a pas hésité à entreprendre la coûteuse publication de ce vaste répertoire des connaissances bibliographiques. Grâce à M. Ambroise Firmin Didot, Jacques-Charles Brunet a pu jouir pleinement de son triomphe ; il a pu, de sa main tremblante, signer le dernier bon à tirer de la dernière feuille de son immortel chef-d'œuvre.

« Eh bien! Messieurs, croyez-vous que notre vénérable bibliographe se flattait d'avoir dit son dernier mot sur la science des livres, sur cette science qu'il avait acquise à force de veilles et de labeur pendant 70 ans consécutifs? Nous étions, nous, satisfaits, enchantés de son œuvre ; nous n'en voulions pas même

apercevoir les légers défauts ; lui, au contraire, ce vieillard de 85 ans, infirme, impotent, paralytique, presque aveugle, il ne cessait pas encore de s'attacher avec une ardeur juvénile à la correction, à la révision de cet ouvrage, qui est dans toutes les mains ; qui, chaque fois que nous y avons recours, fait notre étonnement, notre admiration, et qui, malgré quelques taches inévitables, qu'il serait d'ailleurs bien aisé de faire disparaître, semble destiné à vivre aussi longtemps que la science, que l'amour des livres.

« L'amour des livres, Messieurs, ça été toute l'existence de notre grand bibliographe Jacques-Charles Brunet ; c'est l'amour des livres qui lui a conservé jusque dans un âge si avancé la plénitude de ses facultés intellectuelles ; c'est l'amour des livres qui lui faisait supporter avec calme et patience les souffrances et les infirmités de la vieillesse ; c'est l'amour des livres qui l'a fait heureux jusqu'à son dernier moment. Quel exemple ! quel touchant et consolant exemple ! Ce vieux bibliographe, au milieu de ses livres, de ses beaux livres qu'il avait tant de fois feuilletés, se trouvait sans cesse comme au milieu d'une réunion d'amis, qui vivaient avec lui, qui s'entretenaient avec lui, qui ne l'abandonnaient jamais, lorsque ses contemporains les plus chers et les plus illustres, Barbier, Nodier, Armand Bertin, Parison l'avaient abandonné depuis longtemps pour se reposer dans la tombe, où, hélas ! nous ne pouvons emporter nos bien aimés livres.

« Digne bibliographe ! cher bibliophile ! ta tâche a été bien remplie ici-bas ; tu as donné aux livres la plupart de tes journées, mais les livres t'ont rendu en douces et nobles jouissances tout ce que tu as fait pour eux et pour nous qui les aimons. Tu savais te rendre heureux par l'étude et le travail ; tu n'as fait de mal à personne, tu as fait du bien à tous, en publiant tes utiles ouvrages, et, si jamais un sentiment d'envie s'est éveillé dans ton cœur, ce n'était que pour la possession d'un livre rare qui manquait à ta merveilleuse bibliothèque.

« Remercions la Providence qui, en accordant à Jacques-Charles Brunet 88 ans d'existence, lui a permis de parfaire son œuvre et de laisser à la postérité un impérissable témoignage de son savoir et de son amour des livres.

« Adieu, cher bibliophile; illustre bibliographe !

Nouvelles publications de la maison J. G. Fick, à Genève.

La maison Fick, de Genève a publié récemment, en italien, un charmant petit volume portant pour titre : *Le sac de Rome, en* 1527. *Relation du commissaire impérial Mercurino Gattinara, tirée d'un manuscrit du baron de Mirabello Jean Antoine Trasmondo, publiée par les soins du prof. G. B. A. Galiffe, et d'Edouard Fick, docteur en droit. Genève*, 1866, *in*-18, 83 *pp.*

Déjà le sac de Rome a fait l'objet de deux publications spéciales, (que nous ne connaissons pas), l'une par Louis Guicciardini, l'autre attribuée à Jérôme Buonaparte, gentilhomme de San Miniato. Mais celle-ci, d'après les bibliographes, n'est qu'une copie presque textuelle de la première; et dans la préface de son travail « sur les Evénemens d'Italie sous le pontificat de Clément VII, » M. Philippe de Rossi se montre fort peu disposé à reconnaître la paternité du gentilhomme de San Miniato.

D'après les notes, l'auteur de la relation actuelle serait le neveu du célèbre chancelier de Charles-Quint, plus tard décoré de la pourpre romaine, et mort en 1530. C'est la première fois que le nom du neveu frappe nos regards, et nous n'avons les moyens, ni le temps de vérifier l'existence du personnage. Il nous semble même assez surprenant de voir un commissaire impérial suivre les bandes de Bourbon, à moins de soupçonner la complicité de

César, complicité que ses roueries habituelles ne rendent certainement pas improbable.

Quoi qu'il en soit — même sans chercher comment cette dépêche a pu s'introduire dans les archives du baron de Mirabello, serviteur et ami de Clément VII, — nous ne sommes pas porté à lui disputer les caractères de l'authenticité. Elle n'ajoutera pas d'importantes notions au récit de François Guicciardini, dans son histoire d'Italie. Même, ce qui ne nous étonne pas dans une correspondance adressée à l'empereur, le sac n'est pas décrit avec toutes ses horreurs ; et elle montre de grands ménagements pour les bandits, qui n'épargnèrent ni pape, ni cardinaux, ni dames, ni religieuses, et leur firent payer à tous leur rançon, de façon ou d'autre. Elle avoue bien que « les lansquenets se sont « conduits en vrais luthériens, et les autres, (Espagnols et Ita-« liens) en vrais chrétiens, » sans que je puisse deviner si l'écrivain entend par là faire l'éloge des Espagnols ou des chrétiens.

Voici encore un passage qui corroborerait l'idée que la dépêche sort de la plume d'un commissaire impérial. « Je dois aussi si-« gnaler un point qui mérite toute l'attention de V. M. : c'est « de savoir comment V.A. entend régler le gouvernement du « Saint Siége, et s'il faut en tolérer l'existence. Je ne dissimulerai « pas l'opinion de quelques serviteurs de V. M. C'est qu'il ne « faut pas déplacer le siége de Rome. Car si on le transfère dans « une autre province, c'en est fait. En ce cas, le roi de France « créera un patriarche dans son royaume, et refusera l'obéissance « au S. S. Son exemple sera suivi par le roi d'Angleterre (le « schisme n'était pas encore prononcé) et par tous les princes « chrétiens. Le pape et les cardinaux réfugiés dans le château « m'ont dit que V. M. ne peut vouloir la ruine du siége aposto-« lique. Les cardinaux qui sont dans la ville tiennent le même « langage. V. M. avisera pour le mieux. »

Nous pouvons induire de cette indifférence diplomatique que

Charles-Quint avait déjà occupé sa pensée du sort de la chaire de S. Pierre, et cela malheureusement dans une veine d'irritation contre Clément dont il craignait la condescendance pour les pressantes sollicitations de Henri VIII, au sujet de son divorce avec Catherine d'Aragon. Nous pouvons en induire que les scrupules religieux ne gênaient guère la conscience des princes; et il est assez singulier qu'à trois siècles de distance ce sont encore les intérêts qui protégent la royauté des papes.

La relation de Gattinara est précédée :

D'une introduction (avec notes) par le baron Camille Trasmondo. Elle ne contient guères que des détails généalogiques sur la famille, à dater de Jean Antoine, à qui est attribué le manuscrit (pp. 3-24);

D'un court sommaire des« causes des guerres d'Italie en 1525, « qui ont abouti au sac de Rome, en 1527. » (pp. 25-32). Ce sommaire peut être regardé comme l'œuvre de Jean-Antoine, aussi bien qu'un supplément qui vient à la suite de la dépêche, et poursuit fort compendieusement les événemens d'Italie jusqu'à l'élection de Paul III, « excellent pontife, estimé des potentats du « monde, et qui fonda la majesté du principat et du pontificat. »

Pour le pontificat, passe; mais pour le principat, je ne sais si le patrimoine de S. Pierre eut à se féliciter du gouvernement de Paul, qui écorna le domaine de l'église pour former la souveraineté des Farnèse.

Une note dit : « Ubaldo Bicci, dans son ouvrage sur la famille Boccapaduli, a donné le tableau des personnes qui avaient cherché un asyle dans le palais du cardinal Della Valle. Comme cet ouvrage est assez peu répandu, on ne sera pas fâché de le voir reproduit ici. »

Je ferai observer que la promesse n'a pas été tenue, et que les notes n'ont pas été suivies du tableau.

Le sommaire de Guillaume Farel, réimprimé d'après l'édition de l'an 1534 et précédé d'une introduction par J. G. BAUM, professeur en théologie à Strasbourg. A Genève. Par J. G. Fick, 1867, in-16, (XV et 160 pp.).

L'an dernier, à propos d'une autre impression de M. Fick (Bibliophile, 1866, p. 202), nous avons porté l'attention de nos lecteurs sur divers écrits du réformateur Guillaume Farel, reproduits à l'occasion du troisième anniversaire séculaire de sa mort.

Nous y mentionnions également son *Sommaire*, le plus ancien exposé de la doctrine réformée en langue française, réimprimé dans le recueil dont nous parlions, d'après l'édition de 1552 (Genève, Jean Gérard). Le volume que nous avons devers nous, est le même *Sommaire*, mais conforme au texte primitif — beaucoup plus simple et moins chargé de discussions scolastiques, — de l'édition qui avait paru 18 ans plus tôt, en 1534, et dont il s'est trouvé un exemplaire, probablement unique, à la bibliothèque de Zurich. Dans une notice introductive, le professeur Baum s'attache, et réussit parfaitement, à prouver non-seulement que la première rédaction et les premières impressions, toutes introuvables de cet important manuel, remontent à la fin de 1524 ou au commencement de 1525, mais que l'édition de 1534 (qu'il suppose avoir été imprimée à Neuchâtel par Pierre de Vingle) peut encore être considérée comme faite d'après la rédaction primordiale, et que les changements faits par Farel lui-même à son « petit livret » datent de trois ou quatre années plus tard. M. Baum, en effet, par un examen attentif de « l'Epistre aux lecteurs fideles » ajoutée à l'édition de 1552, est amené à assigner à l'édition, qui la première offre les modifications ou les amplifications de l'auteur, ainsi qu'en appendice l'*Epitre* justificative de ces remaniements, la date de 1537 ou 1538. Cette édition, également disparue, a dû être aussi celle à laquelle l'auteur a mis pour la première fois son

nom. Nous ne suivrons pas plus longuement l'éditeur dans son appréciation soit de la valeur théologique du livre, soit du mérite relatif de la rédaction primitive et des changements postérieurs; mais nous tenons à constater qu'au point de vue du style et de l'expression française, M. Baum croit devoir placer Farel, le prédicateur fougueux et populaire, bien au-dessus de ses deux amis Calvin et Théodore de Bèze. « La parole vivante et vibrante de sa langue maternelle étoit son arme favorite ; aussi la maniait-il mieux que maints de ses collègues plus savants que lui. Le style du *Sommaire* en est la preuve évidente. Les latinismes y sont beaucoup moins fréquents que dans les autres écrits français contemporains ; la phrase y est plus claire, plus naturelle, et porte dans son allure dégagée ce cachet gaulois qui, vers le milieu du seizième siècle, commençoit déjà à disparaître sous l'influence du pédantisme et du mauvais goût italien. »

Avant de terminer, il nous reste à signaler aux bibliophiles le titre exact de l'édition du *Sommaire*, que M. Fick vient de remettre au jour :

Summaire et briefve declaration daucuns lieux fort necessaires à ung chascun Chrestien pour mettre sa constance en Dieu et ayder son prochain. Item ung traicté du Purgatoire nouuellement adjousté sur la fin. A la fin on lit : Acheué de imprimer le xxiij iour du moys de decembre 1534 ; sans lieu ni nom d'imprimeur (104 feuillets non chiffrés). Brunet renseigne les deux seules éditions connues jusqu'ici, de 1534 et 1552 ; Grässe, à notre grand étonnement, n'a pas d'article Farel.

A. S.

Neuer Anzeiger fur Bibliographie und Bibliothekwissenschaft. Herausgegeben von DR. JULIUS PETZHOLDT. Années 1866, cahiers 11 et 12, et 1867, cahiers 1-6.

1866. N°s 768 et 876. Suite et fin du *Catalogus Bibliothecae Josephinae*, aperçu bibliographique sur l'historien Flave Josèphe.

N° 769 et 1867, N°s 2, 87, 156, 252, 351, 464. Suite de la bibliographie des écrits relatifs à la *guerre d'Allemagne* de 1866. Contin.

N° 770. Analyse des cinq parties publiées du catalogue de la bibliothèque de l'université de Saint-Pétersbourg, par K. Allendorf, un des rédacteurs. La fin de ce vaste inventaire était attendue pour Juin 1867.

1867. N° 1. Un détracteur de la *Bibliotheca bibliographica* de M. Petzholdt mis à la raison.

N° 3. La bibliothèque de l'école royale des mines à Freiberg (Saxe royale).

N° 86. Quelques mots de l'éditeur sur le capitaine Graefe, bibliographe hippologique, décédé le 31 décembre 1866.

N°s 88, 350 et 463. Deuxième et troisième fascicule de notes (n°s 51-150) pour l'établissement d'une *Bibliotheca Sancta*, tirées de la bibliothèque dite, « Secundogenitur » à Dresde, par M. Petzholdt.

N° 89. Aperçu statistique sur les bibliothèques d'Italie.

N° 154. Deuxième article de critique comparative du *Manuel de Brunet* et du *Trésor de Graesse*.

N° 155. Bibliographie sur Faust (suite).

N° 236. Annonce de la Bibliographie Liégeoise par X. de Theux.

N° 250. Bulletins du prêt au dehors et à l'intérieur dans la bibliothèque de la ville de Hambourg et la bibliothèque impériale de Paris.

N° 251. La contrefaçon aux États-Unis, à propos d'un écrit de M. Steiger, libraire allemand à New-York.

N° 253. Dépouillement, par M. Hoffmann de Hambourg, d'un recueil relié d'opuscules divers du XVIe siècle, appartenant à la bibliothèque de l'université de Bâle. Ces opuscules, au nombre de 17, la plupart négligés par les bibliographes, sont décrits avec le soin minutieux qui distingue tous les travaux de notre excellent ami. Nous y trouvons : Des. Erasmi Rot. Funus, Dialogus lepidissimus nunc primum in lucem editus. Basileae 1540 (mense Augusto), 22 feuillets, in-8°, opuscule rarissime, qui figure sous le n° 12 de la bibliographie sur Érasme, dont M. Hoffmann a bien voulu enrichir notre *Bibliophile* (voy. ce vol. p. 135), puis le n° 4 de la même nomenclature que nous venons de citer.

N° 352. Les *Elogia Thuanea*. Sous cet intitulé M. Petzholdt appelle l'attention des bibliographes sur la question de savoir si l'ouvrage : *J. A. Thuani Elogia virorum superiore et nostro seculo eruditione et doctrina illustrium atque memorabilium, quæ Historiæ suae inseruit.* Francofurti, 1636. 4°, dont l'existence est affirmée par les autorités les plus compétentes telles que Struve, Jugler, Teissier, etc., a réellement existé. Toutes les recherches faites pour le découvrir ont été infructueuses.

N° 465. Liste des librairies anciennes, établies en Allemagne ou en relations régulières avec l'Allemagne, qui publient des catalogues de leurs magasins.

Nous rappelons que notre dépouillement de l'*Anzeiger* ne concerne que les articles et les notices bibliographiques proprement dits. On sait que l'objet principal de la *Revue* est l'annonce (simple ou accompagnée de notes) de tout ce qui paraît en fait d'écrits (grands et petits) sur la bibliographie générale ou spéciale et sur les bibliothèques publiques ou privées, catalogues de fonds ou de ventes, le dépouillement des périodiques consacrés à l'histoire des livres, le relevé des manuscrits de bibliothèques

livrés à l'impression, et enfin des nouvelles diverses puisées dans les journaux ou dans la correspondance privée de l'éditeur. Le cadre est vaste, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de l'Allemagne seule, mais de tous les pays où l'art de Gutemberg est exercé, et je ne crains pas de le déclarer : M. Petzholdt est bien le bibliologue qui a embrassé le domaine le plus étendu et sous le rapport du territoire et sous celui des matières. Aussi sa revue, conduite avec un dévouement sans relâche, s'est-elle rendue indispensable dans toute bibliothèque publique et pour tout libraire qui s'intéresse au mouvement et au progrès de la librairie.

A. S.

Notice sur Jeanne de Jussie et sur le livre intitulé : « Le Levain du Calvinisme » par ALBERT RILLIET. Genève. Librairie J. Jullien, 1866, in-8°, 23 pp.

Cette notice expose l'histoire d'un livre curieux et digne d'estime, qui compte déjà cinq éditions (voir pour la dernière, notre *Bibliophile*, 1866, p. 202), en distinguant ce qui a trait à la composition de l'ouvrage de ce qui concerne sa publication, laquelle, par des causes que l'auteur examine, s'est faite soixante années après que la religieuse de Sainte-Claire de Genève y eut mis la première main vers 1535. M. Rilliet, après avoir démontré que l'édition de 1611 est bien positivement la première et qu'il faut reléguer dans le domaine des fables l'assertion contraire de Senebier et autres, établit les traits qui caractérisent l'édition attribuée généralement, et avec des raisons assez plausibles, à Saint-Réal et datée de Paris 1682, fait connaître les circonstances qui ont

donné naissance à la narration de la sœur Jeanne de Jussie, le plan et l'intention qui y président; discute la date probable de l'achèvement de l'ouvrage (1547), et réunit en dernier lieu quelques conjectures biographiques sur l'*écrivaine*, judicieusement motivées. La notice de M. Rilliet fera complètement refondre les articles fautifs consacrés à Jeanne de Jussie dans les Manuels de Grässe et de Brunet.

A. S.

INDEX PSEUDONYMORUM. *Woerterbuch der Pseudonymen*, oder Verzeichniss aller Autoren die sich falscher Namen bedienten. Drittes supplementheft. — *Neue Nachtraege zu den* « Falschen und fingirten Druckorten » (2de Auflage Leipz. 1864). Von EMIL WELLER. Glauchau und Leipzig, 1867, in-4° (179 pp.).

Le nom de M. Weller est trop bien posé dans le monde bibliographique pour que nous ayons besoin, en annonçant une nouvelle production de cet intrépide travailleur, de produire ses titres à l'estime et à la confiance des bibliopoles, des bibliophiles et des bibliomanes (trois variétés bien distinctes d'une même espèce d'hommes). Nous nous bornerons donc à rappeler, à propos du cahier supplémentaire dont le titre vient d'être donné, que la souche de l'*Index Pseudonymorum* a paru en 1856 (voy. mon compte rendu, dans le Bulletin du Bibliophile, t. XII, p. 301), et que des suppléments en ont été donnés en 1857 (*Nachtrage zum Index Pseudon.*, IV et 36 pp). et en 1862 (*Neue Nachtrage*), IV et 72 pp.). Notre troisième supplément vient arrêter le cours

des recherches infatigables de l'auteur au mois de mai 1867 et présente une grosse cargaison de nouvelles révélations faites dans le domaine glissant et ardu où s'est engagé M. Weller. Les sources, qui ont particulièrement alimenté son travail depuis 1862, sont, outre plusieurs recueils du Musée Germanique de Nuremberg, les catalogues de la bibliothèque de la Maatschappij de Leide et de l'Académie des sciences d'Amsterdam, la ***Bibliotheek van Nederlandsche Pamfletten*** (1858-61) de P. A. Tiele, et surtout le ***Dictionnaire*** de notre honorable ami, M. Delecourt. Le travail entrepris récemment par M. van Doorninck n'a pu encore être consulté que pour la première livraison. Comme ses devanciers, le présent volume se divise en deux parties, comprenant l'une (pp. 1-35) les pseudonymes dévoilés, l'autre (pp. 36-102) les pseudonymes à dévoiler encore, avec le titre des ouvrages qui les portent (il y en a bien 1900). L'auteur a, comme on sait, également embrassé dans ses recherches les « lieux d'impression faux ou imaginaires » : pour lesquelles une deuxième édition de son premier travail de 1858 a paru en deux volumes en 1864; les pp. 103 à 172 du volume que nous annonçons sont consacrées aux nouvelles découvertes ou aux corrections jugées nécessaires dans cette seconde branche des études du bibliographe allemand. — Malgré toutes ces retouches et tous ces efforts persévérants à perfectionner son œuvre laborieuse, M. Weller ne se dissimule pas qu'il reste encore beaucoup à faire et compte sur le zèle et le concours de ses confrères en bibliographie. Quoi qu'il en soit, nous croyons son éditeur parfaitement en droit de proclamer dans le prospectus du livre : « Les Français ont leur Quérard, les Italiens leur Lancetti et Melzi, les Suédois, Eichhorn, les Belges, Delecourt, les Hollandais, Doorninck, mais ce n'est que dans l'Index de Weller que la totalité des nations a trouvé un écrivain qui fût à la hauteur de cette tâche difficile. »

A. SCH.



Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire, publié par Léon Techener.

L'appel que nous avons fait à la page 222 de ce bulletin n'a pas été entendu de nos voisins d'outre-Quiévrain. A vrai dire, cela ne nous étonne pas beaucoup, et nous avouons que le contraire nous aurait agréablement surpris. Nous n'en poursuivons pas moins notre tâche et nous rendons compte du contenu des livraisons du bulletin du bibliophile français des mois de mars à septembre.

1° Nouvelle étude sur Charles Nodier, par Charles Asselineau.

2° Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVIe siècle, par le Dr Desbarreaux-Bernard.

3° Les anciennes bibliothèques de Paris. — La bibliothèque du couvent des blancs-manteaux, par Alfred Franklin.

4° De la caricature politique; réimpression d'un article de Nodier dans l'ouvrage intitulé: Musée de la caricature en France, publié en 1834.

5° Saint-Jérôme et les travaux de M. Amédée Thierry sur la société romaine du IIIe au Ve siècle. — Article intéressant et fort bien fait, par Francis Wey.

6° Une satire inédite de Desportes, par Édouard Tricotel.

Cette satire, qui manqne dans toutes les éditions de Desportes, se trouve dans le *Recueil de Sercy*, T. II. Elle est intitulée : *Satyre de Desportes contre un Juif, que le public n'a point encore vue.* D'après une note du marquis de Fortia d'Urban, cette pièce est dirigée contre un de ses ancêtres, François de Fortia, secrétaire de la chambre du roi Charles IX et trésorier des parties casuelles.

7° Les mémoires de Pierre-François Prodez, de Béragrem, marquis d'Almachen. Amsterdam, Léonard Lejeune (Elz.) 1677. Par W. Oldbook.

8° Justification du roman du Sopha, présentée par Crébillon fils.

9° Lettres sur quelques cantons de la Suisse. Article critique de Charles Nodier.

10° Samuel Gaudon, sieur de la Raillère, par Moreau.

11° La bibliothèque de la Sorbonne au XIII[e] siècle, par Alfred Franklin.

12° La bibliothèque du couvent des chartreux, par le même.

13° Les manuscrits du poëte Lebrun, par Gust. Brunet.

14° Œuvres complètes de M. Cuvillier-Fleury, de l'académie française, par F. Colincamp.

15° Les anciennes bibliothèques de Paris; la Sorbonne et Richelieu, par Alfred Franklin.

En fait de publications nouvelles dont il a été rendu compte nous signalerons entr'autres : Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie, par M[me] Ménessier-Nodier. Paris, Didier, 1 vol.; Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres, par un bibliophile. Paris, 1866, grand in-8°; Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme, composée avec ses écrits, ses lettres, ses règlements et un grand nombre de documents inédits ou peu connus, par l'abbé Dubois. Paris, de Bray, 2 vol.; Les collectionneurs de l'ancienne Rome. — Notes d'amateur. Paris, Aubry, 1867, in-8°. — Catalogue raisonné de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. Tome I, avec figures sur bois, etc. 1[re] livraison. — Les faux autographes de M[me] de Maintenon, par Paul Grimblot. Paris, 1867; Compte-rendu de la vente de la splendide bibliothèque de Monsieur Yéméniz, de Lyon, avec l'indication des prix auxquels les plus beaux numéros ont été portés.

Dans les *Nouvelles et variétés* nous avons lu l'annonce rapportée par tous les journaux de la mort d'un bibliophile admirateur de Michel Cervantès, qui consacra une grande partie de

sa vie et de sa fortune à acquérir un exemplaire de toutes les éditions de Don Quichotte qu'il put se procurer. On a trouvé dans sa bibliothèque une collection probablement unique : 400 éditions de cet ouvrage en espagnol, 168 en français, 190 en anglais, 87 en portugais, 96 en italien, 70 en allemand, 4 en russe, 4 en grec, 8 en polonais, 6 en danois, 13 en suédois et 5 en latin. — On n'est pas obligé de croire.

J. D.

Mémoire bibliographique sur les journaux des navigateurs néerlandais réimprimés dans les collections de De Bry et de Hulsius et dans les collections hollandaises du XVIIe *siècle, et sur les anciennes éditions hollandaises des journaux de navigateurs étrangers ; la plupart en la possession de Fr. Muller, à Amsterdam.* Rédigé par P. A. TIELE, conservateur à la biblioth. de l'Université de Leide. Amsterdam, Fréd. Muller, 1867, XII et 372 pages, in-8°.

Chacun sait les prodigieux efforts qui se font de nos jours pour arriver à la découverte des dernières contrées inconnues du globe que nous habitons. Depuis Christophe Colomb, il y a eu une succession non interrompue de navigateurs hardis qui ont exploré les mers de l'un à l'autre pôle et fait la conquête d'une foule de terres lointaines. Les Hollandais se sont particulièrement distingués entre ces courageux pionniers, et ce sont eux peut-être qui ont laissé le plus grand nombre de relations de voyages. On est stupéfait en voyant la longue liste de ces curieux récits et l'on s'incline devant l'énergie et l'intelligence de ce petit peuple qui tint, pendant un certain temps, le sceptre des mers.

Le catalogue que publie M. Fr. Muller est, comme tous ceux

de ce savant et zélé libraire, un document précieux, une œuvre faite avec soin et répondant à toutes les exigences des bibliophiles. Titres exacts et entiers, descriptions claires et complètes, notes substantielles et très érudites. M. Tiele, chargé par M. Muller de la rédaction de ce catalogue a donné ici une preuve nouvelle de son aptitude toute spéciale pour le travail ingrat des vastes nomenclatures bibliographiques : nous ne désespérons pas de le voir entreprendre un jour le catalogue général et raisonné de l'histoire des Pays-Bas. Il a déjà largement entamé cette œuvre par cet ouvrage et par la Bibliothèque der Nederlantsche Pamfletten : il n'a plus que quelques efforts à faire pour élever ce monument à sa patrie.

C. R.

— Il vient de paraître à Naples, sous la direction du professeur Giuseppe Vago, un journal mensuel intitulé *Il bibliografo*. Cependant dans les deux premiers numéros qui ont paru, on ne trouve rien qui concerne la bibliographie.

— Le *Bulletin du bouquiniste* (1er août 1867) annonce en ces termes une publication fort intéressante : « On connaît l'extrême rareté du livre xylographique connu sous le nom de *Biblia pauperum*; il n'en existe qu'une demi-douzaine d'exemplaires, et il faut aujourd'hui être excessivement riche pour prétendre à la possession de cette Bible des pauvres, destinée dans le principe à parler aux yeux des illettrés. La bibliothèque du Lycée de Constance conserve de cette rareté une copie manuscrite exécutée vers l'an 1300, bien avant qu'on ne songeât à la reproduire au moyen de planches gravées en bois; deux ecclésiastiques, MM. Laïb et Decan, ont eu l'idée de la faire reproduire avec beaucoup de soin et de la publier à Zurich (in-fol. 26 pp. et 18 ff.), en y joignant une introduction qui donne sur cette bible des renseignements curieux. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME II

I. HISTOIRE DES LIVRES.

II. BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

III. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Voir dans la table alphabétique les articles suivants :

Sigart. — Bulletin du bibliophile (français). — Platter. — Alvin. — Van Doorninck. — De Theux. — Arnold. — Ledeboer. — Adr. Campan. — Hatin. — Holtrop. — Brunet. — Fick. — Galiffe. — Baum. — Petzholdt. — Rilliet. — Weller. — Tiele.

IV. MÉLANGES.

V. VENTES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES

